



HAL
open science

Corpus des inscriptions de la France médiévale ((VIIIe-XIIIe siècle), 24

Vincent Debiais

► **To cite this version:**

Vincent Debiais. Corpus des inscriptions de la France médiévale ((VIIIe-XIIIe siècle), 24: Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe (région Pays de la Loire). Vincent Debiais. CNRS éditions, 24, pp.278, 2010, Corpus des inscriptions de la France médiévale, Cécile Treffort, 978-2-271-06935-1. halshs-00533829

HAL Id: halshs-00533829

<https://shs.hal.science/halshs-00533829>

Submitted on 8 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe (région Pays de la Loire)

Vincent Debiais, Robert Favreau, Jean Michaud, Cécile Treffort

Résumé

Avec le vingt-quatrième volume du Corpus des inscriptions de la France médiévale s'achève la publication des textes épigraphiques de la région Pays-de-la-Loire (VIIIe-XIIe siècles). Les 235 notices qu'il rassemble proposent une lecture, une édition critique, une traduction des textes et un commentaire développé d'ordre linguistique, historique et artistique. Des index pour les noms propres et pour les thèmes ainsi qu'une concordance de l'ensemble des termes rencontrés dans les inscriptions sont fournis au lecteur en fin de volume.

Les inscriptions sur schiste ardoisier, production angevine par excellence, se distinguent à la fois par leur ancienneté et par la maîtrise technique des artisans, tout comme les nombreuses inscriptions peintes au mur des églises, d'une qualité comparable aux ensembles iconographiques avec lesquels elles s'articulent de manière étroite. Le monde des vitraux fait ici véritablement son entrée avec certains spécimens très anciens (dès le milieu du XIIe siècle au Mans) et de très nombreux du XIIIe siècle. En s'intéressant aux spécificités du support, de la localisation ou de la fonction de l'inscription, cette étude offre une analyse renouvelée d'inscriptions parfois bien connues.

Près de quarante notices abrégées concernent les inscriptions funéraires de l'époque carolingienne, contenant la description, l'édition critique et la traduction du texte. Les notices complètes, précédées d'une longue introduction historique, font l'objet, en raison de leur intérêt documentaire, d'une publication dans un volume hors-série du Corpus des inscriptions de la France médiévale.

Témoignant de la richesse épigraphique des provinces de l'Ouest, ce nouveau volume apporte un éclairage original sur l'histoire événementielle et culturelle de l'Anjou et du Maine.

Citer ce document / Cite this document :

Debiais Vincent. Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe (région Pays de la Loire) Paris : CNRS Editions, 2010. pp. 3-278. (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 24);

http://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_2010_cat_24_1

Document généré le 20/03/2017

Collection dirigée par Cécile TREFFORT

Corpus des inscriptions de la France médiévale (VIII^e-XIII^e siècle)

Volume 24

Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe (région Pays de la Loire)

Textes établis et présentés par

Vincent Debiais, ingénieur de recherche au CNRS

avec la collaboration de

Robert Favreau, professeur honoraire à l'Université de Poitiers

Jean Michaud (†), ingénieur de recherche au CNRS

Cécile Treffort, professeure à l'Université de Poitiers

Photographies

Jean Michaud (†) et Jean-Pierre Brouard

Introduction

Cécile Treffort

INTRODUCTION

Cécile Treffort

Assurément, les provinces de l'Ouest de la France sont une terre privilégiée pour l'épigraphiste. Le volume 23 du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* avait entraîné le lecteur jusqu'en Bretagne en inaugurant de nouvelles normes d'édition comportant cinq parties : présentation de l'inscription et sources d'information ; transcription de l'inscription ; édition critique avec développement des abréviations entre parenthèses, indication ou restitution des lacunes entre crochets (un point représentant une lettre, un tiret un espace indéterminé), signalement des interventions et/ou corrections de l'éditeur entre accolades, usage moderne pour la différenciation des lettres I et J, U et V ainsi que pour l'usage de la ponctuation et des majuscules, sans correction ou normalisation orthographique ; traduction ; commentaire¹.

Voici désormais une nouvelle série, consacrée à seulement trois départements, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe, et ne comptant pas moins de 235 inscriptions datées de la période s'étendant entre le VIII^e et le XIII^e siècle². Nous avons choisi de maintenir, tout en les rejetant en fin de volume, celles qui, parfois attribuées dans la littérature antérieure à cette même tranche chronologique, se sont avérées, après analyse critique, soit postérieures, soit franchement douteuses. En revanche, on ne mentionnera ici que pour mémoire la superbe inscription arabe du fragment de tissu découvert dans la tombe de l'évêque d'Angers Ulger et étudiée par ailleurs³. On signalera également que les notices concernant les épitaphes carolingiennes, particulièrement nombreuses dans la région, sont abrégées, les détails de leur étude étant rassemblés dans un volume Hors Série du *Corpus* publié en parallèle⁴.

Ce vingt-quatrième volume du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* se distingue des autres par des ensembles particuliers, notamment la série de plaques funéraires en cuivre, mentionnée à la cathédrale d'Angers (n° 10, 12), malheureusement toutes aujourd'hui disparues, victimes de la réutilisation du métal dont elles étaient composées. Les inscriptions sur schiste ardoisier, production angevine par excellence, forment également une collection remarquable, à la fois par leur ancienneté (beaucoup sont d'époque carolingienne) et par la maîtrise technique des artisans qui, alliée à la recherche calligraphique et à la beauté du matériau, font de ces pièces de véritables œuvres d'art. Les inscriptions peintes au mur des églises sont nombreuses aussi, d'une qualité comparable aux ensembles iconographiques avec lesquels elles s'articulent de manière étroite et dont on remarquera la variété : scènes christiques ou hagiographiques bien évidemment, mais également plusieurs représentations des calendriers des mois (n° 111, 169, 173), une splendide scène funéraire à Saint-Pierre-du-Lourouër (n° 233) et même des ensembles plus profanes, avec une scène de bataille ou de chevalerie, à Chemillé (n° 112) ou au château de la Grande Courbe (n° 157). Dans certains cas, la peinture a été appliquée directement sur la pierre (Angers, Cunault ou Fontevraud), ce qui est assez rare pour être relevé. Sans doute peut-il être utile de mentionner ici quelques autres raretés, un couteau avec inscription de vente (n° 31) ou un tarif de péage (n° 146). Avec ce volume 24, nous pénétrons enfin de plain-pied dans le monde des vitraux, certains très anciens (dès le milieu du XII^e siècle au Mans), et très nombreux au XIII^e siècle. Nous ne saurions dire à ce propos combien a été fructueuse pour l'étude des inscriptions présentes sur les verrières gothiques la collaboration désormais très étroite avec l'équipe du *Corpus vitrearum* (Centre André-Chastel)⁵.

Le lecteur de ce volume remarquera d'ailleurs sans doute l'importance des réflexions méthodologiques soulevées, précisément, par la prise en compte d'une approche archéologique du support mettant en valeur l'ampleur des interventions qui, au cours des temps, peuvent altérer la graphie, voire le texte lui-même. La réfection régulière des peintures (à Pontigny ou Évron par exemple) ou des vitraux oblige l'épigraphiste à faire preuve de la plus extrême prudence, s'appuyant sur la critique d'authenticité d'autres chercheurs plus compétents que lui en la matière. Cette collaboration avec des spécialistes des vitraux ou des peintures murales est d'autant plus essentielle que la datation des inscriptions est, dans ces deux domaines, soumise à une autre

1. Pour les détails de ces normes, on se reportera au *CIFM*, 23, p. 5.

2. Rappelons ici que le fichier national des inscriptions médiévales consultable à Poitiers, au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, inventorie également celles des XIV^e et XV^e siècles, dont la publication est prévue ultérieurement.

3. URSEAU J., « La tombe de l'évêque Ulger à la cathédrale d'Angers », *Monuments et mémoires Piot*, 1925/26, t. 28, n° 1, p. 59-61.

4. TREFFORT C., *Corpus des épitaphes carolingiennes de l'Ouest de la France (Poitou, Anjou, Touraine)*, Paris [à paraître] (*CIFM*, hors série 1).

5. Nous avons d'ailleurs tenu à faire figurer, à côté de la numérotation continue des inscriptions étudiées, celle des baies concernées dans le *Corpus vitrearum*, afin de faciliter la consultation croisée des deux collections.

contrainte : en effet, les référents paléographiques actuellement disponibles sont essentiellement de nature lapidaire, et souvent méridionaux. Il est possible que l'écriture peinte sur un enduit mural ou le verre du vitrail, plus proche, dans le geste et le résultat, de la culture manuscrite que de la sculpture sur pierre, présente des variations chronologiques propres.

Or, on le sait, dater par le support est dangereux : outre le risque, réel, de raisonnements circulaires, on n'est pas à l'abri d'ajouts d'éléments postérieurs : c'est le cas de la ceinture de la Vierge d'Évron, n° 149, ou de la peinture appliquée sur une sculpture préexistante, n° 166. Il faut tenir compte aussi de l'adoption possible d'une graphie ancienne dans le cadre d'une recherche de cohérence visuelle au sein d'un ensemble particulier, comme à Cizay (n° 239), ainsi que d'éventuelles réfections médiévales (Asnières-sur-Vègre, n° 181) ou même création de faux (n° 48). Et quand bien même un personnage connu par ailleurs, et donc daté, est mentionné dans l'inscription, rien ne nous assure que cette dernière soit contemporaine : on trouvera dans ce volume des distorsions manifestes entre l'époque où a vécu le défunt et la réalisation matérielle de son tombeau (c'est très net par exemple pour les évêques carolingiens) et des exemples de composition d'ensembles textuels pour divers personnages qui se sont succédé dans le temps (Évron, n° 165). Espérons que la multiplication des études conjointes des supports et des inscriptions permette, dans les années à venir, d'établir des référents paléographiques plus fiables que ceux dont nous disposons actuellement.

La question de la datation est rendue plus problématique encore dans le cas d'inscriptions disparues. Celles qui sont rapportées par des textes médiévaux (dans ce volume, l'*Histoire de Saint-Florent de Saumur*, la *Chronique* de Robert de Thorigni ou encore les *Gesta* des évêques du Mans) obligent à étudier non seulement leur insertion dans la trame narrative et le passage qui les introduit au cœur du récit, mais également leur style (vocabulaire, syntaxe, structure métrique...) afin de déterminer si leur rédaction est antérieure au récit ou due à la plume de l'auteur. L'importance de la création poétique en matière funéraire – liée dans ce volume à l'intense activité littéraire de Marbode de Rennes et surtout de Baudri de Bourgueil – vient renforcer la nécessité d'user de prudence face aux compositions métriques : pour certaines d'entre elles, il n'est même pas sûr qu'elles aient trouvé au Moyen Âge une traduction matérielle, même si telle était l'intention initiale de l'auteur. Les inscriptions vues, dessinées, transcrites à l'époque moderne posent d'autres problèmes d'édition critique, liés notamment à la fidélité plus ou moins grande de la copie par rapport à l'original ou la multiplicité des versions (c'est le cas notamment pour celles qui composent la collection Gaignières⁶), sans parler des textes présentés comme épitaphes par les auteurs de la *Gallia christiana* (n° 44) et dont on ignore souvent les modalités de transmission.

Heureusement, de nombreuses inscriptions médiévales sont encore conservées, et mises à part les réfections et repeints malheureux (y compris sur les inscriptions sculptées comme à Cizay-la-Madeleine, n° 123-125), elles relèvent souvent d'un véritable art calligraphique. Ce trait est particulièrement apparent sur le vitrail, avec la multiplication des procédés ornementaux (extrémités fleuries, alternance des pleins et des déliés, accentuation des courbes, adjonctions de traits fins sommant les hastes ou fermant les onciales, etc.) qui n'ont rien à envier aux plus beaux manuscrits. Toutefois, même sur la peinture murale ou la pierre, le soin apporté à la réalisation des lettres est patent.

En outre, la disposition des textes est particulièrement soignée, y compris en usant d'artifices graphiques suggérant la continuité d'un texte même quand la figuration iconographique qui lui est associée l'interrompt (n° 6). À ce titre, la disposition spéculaire de l'inscription de la salle de réception du palais épiscopal d'Angers (n° 27), jouant manifestement avec la présence de l'eau du bassin situé en dessous comme miroir pour l'écriture, est tout aussi savante que le texte métrique qui la compose, indiquant un très haut niveau intellectuel de conception. On ne manquera pas non plus de remarquer, parmi ces jeux épigraphiques, la véritable mise en abyme opérée dans le cycle de saint Maurille peint à la cathédrale d'Angers, figurant par deux fois une inscription lapidaire laissée par le saint sur la rive du fleuve avant sa traversée et trouvée par ceux qui le cherchent (n° 11). Si l'on ajoute à cela la valeur iconique de certaines associations de lettres (le trigramme christique, l'alpha et l'omega, le *titulus* INRI notamment), on mesurera facilement la diversité de la dimension visuelle de l'inscription, particulièrement évidente dans ce volume.

Toutefois, si l'inscription peut certes être considérée comme une image, elle est avant tout texte, quand bien même son sens nous échappe. Le chercheur se trouve ainsi bien démuni devant ces trois mots, *Thebla Gutgutha Bestara*, inscrits sur l'anneau épiscopal d'Ulger retrouvé dans sa sépulture à la cathédrale d'Angers (n° 2), comme d'ailleurs, dans une moindre mesure, à Saulges ou à Néau devant le nom de *Gaufridus Raiens* inscrit dans le cycle peint de saint Vigor (n° 175). À d'autres reprises, le texte joue avec des formules tellement complexes pour exprimer notamment la date (n° 7, 10, 29, 30, 164) qu'il risque de perdre son lecteur. Ces exemples ne sauraient toutefois être pris comme significatifs de l'ensemble épigraphique présenté dans ce volume, dont l'indéniable richesse permet au médiéviste d'aborder des thèmes très divers.

6. La « collection Gaignières » étant parfois difficile à utiliser, nous avons choisi une numérotation multiple, renvoyant de manière systématique à la fois au manuscrit et aux éditions de référence : voir pour plus de détail la note 9.

Le domaine funéraire est, comme dans toutes les régions, très abondamment représenté et de nombreuses épitaphes ou inscriptions obituaires se présentent de manière assez classique. On pourra cependant signaler ici celle du Musée du Mans, originale à la fois par sa localisation à l'intérieur du couvercle d'un sarcophage (formant de fait une véritable endotaphe) et surtout par le fait qu'elle concerne une recluse (n° 222). Plusieurs pièces présentées dans ce volume permettent également de mettre en valeur les phénomènes de déplacement de corps (transfert de celui d'Adèle en 1300, n° 37) ou de multiplicité des sépultures pour un seul individu (Fontevraud, n° 135), qui ne manqueront pas d'intéresser les archéologues. Quant à l'exhortation morale monumentale, gravée sur le mur de la chapelle de Saint-Macé (n° 116), elle ne peut pas plus laisser indifférent que la composition épigraphique de Baudri de Bourgueil pour Guillaume de Montsoreau (n° 130); on trouvera d'ailleurs dans ce volume bien d'autres variations sur le thème de la fragilité et la finitude de l'homme, qui mériteraient sans doute une étude approfondie.

Les amateurs d'histoire événementielle remarqueront avec plaisir parmi toutes ces inscriptions le rappel d'Ylispodius, roi des Bretons (en fait Erispoë) sur le tombeau de saint Briec à Saint-Serge d'Angers (n° 48), l'allusion, plus ou moins facile à interpréter, du « temps où l'Angleterre protégeait les peuples des Gaules » à l'abbaye du Ronceray (n° 32) ou encore une mention de « peste » au XIII^e siècle au prieuré Saint-Macé de Cunault (n° 116). Les férus de campanologie ne manqueront pas de relever non seulement la cloche ancienne du Ronceray, malheureusement disparue (n° 32), mais également le fragment de moule en argile cuite découvert dans les fouilles de la collégiale Saint-Martin (n° 68) et même le bénitier conservé au Musée des Beaux-Arts de Laval, de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle (n° 174), réalisé selon les mêmes procédés techniques que les cloches. L'histoire des femmes pourra se nourrir du bel hommage adressé à Adèle, épouse de Geoffroy Grise-gonelle, mère de Foulque Nerra, morte vers 974, sur le tombeau réalisé après le transfert de son corps en 1300 à Saint-Aubin d'Angers (n° 37) ou de celui de la *fundatrix* du prieuré Notre-Dame-de-la-Papillaye d'Angers, épouse d'Herbert, restée anonyme, « si aimée des moines » selon son épitaphe (n° 30); peut-être aussi de la présence, dans de nombreux cycles peints, de sainte Catherine, dont la dévotion semble avoir été intense dans la région⁷. On remarquera enfin la mention d'Ysengrin, le loup du roman de Renard, à Avrillé (n° 107), au premier regard un peu anecdotique car isolée mais peut-être importante pour les spécialistes de littérature médiévale, ou encore l'inscription, sur deux modillons de Saint-Martin d'Angers, d'un monogramme, pratique infiniment mieux connue dans le domaine manuscrit ou numismatique qu'épigraphique.

Ce nouveau volume du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, s'appuyant sur des missions en partie effectuées par le regretté Jean Michaud, est entièrement dû à la plume de Vincent Debiais aidé, pour la saisie, par Claude Arrignon. Il entérine les choix éditoriaux faits dans le précédent, en les affinant, grâce aux remarques très pertinentes de quelques collègues, parmi lesquels nous avons le plaisir de compter Marc Smith. Il a bénéficié de la relecture érudite, attentive et toujours bienveillante, de Robert Favreau, et des splendides clichés de Jean-Pierre Brouard. Comme pour le volume précédent, l'inventaire, le travail de terrain et la vérification des notices ont pu s'appuyer sur un solide réseau de correspondants locaux au nombre desquels on peut compter Catherine Lesueur pour le Musée des Beaux-Arts d'Angers et Marianne Thauré pour le Musée du Mans, ainsi que François Comte et Daniel Prigent, archéologues respectivement de la ville d'Angers et du Département de Maine-et-Loire. Pour l'étude des peintures, l'aide de Christian Davy a été précieuse, tout comme celle de Maria Godlevskaya pour celle des vitraux du Mans et de Karine Boulanger, du *Corpus vitrearum*, pour ceux d'Angers. Comme les autres collègues que nous ne pouvons malheureusement pas tous nommer ici, qu'ils trouvent l'expression de notre sincère et amicale reconnaissance.

7. Dans ce volume, les informations hagiographiques accompagnant les inscriptions mentionnant des saints ont été réduites à quelques points rapides, avec un renvoi systématique à quelques grandes collections de référence qui sont détaillées dans la note 34.

Références bibliographiques des ouvrages et articles cités pour l'édition des inscriptions

- ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974 : ADHÉMAR J., DORDOR G., « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII^e siècle », *Gazette des Beaux-arts*, 1974.
- ANGOT, *Épigraphie*, 1907 : ANGOT A., *Épigraphie de la Mayenne*, Paris, 1907 (réimp. Mayenne, 1985), 2 vol.
- ARBELLOT, *La vérité sur la mort*, 1878 : ARBELLOT Fr., *La vérité sur la mort de Richard Cœur de Lion*, Paris, 1878.
- AUZAS, « Le trésor de la cathédrale », 1965 : AUZAS P.-M., « Le trésor de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers », *Congrès archéologique de France 1964*, Paris/Caen, 1965, t. I, p. 37-48.
- BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869 : BARBIER DE MONTAULT X., *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*, Angers, 1869.
- BARBIER DE MONTAULT, « Les acquisitions », 1900 : BARBIER DE MONTAULT X., « Les acquisitions récentes du musée archéologique de la ville d'Angers », *Mémoire de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5^e série, t. III, 1900, p. 165-166.
- BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888 : BARBIER DE MONTAULT X., « Les croix de plomb », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 36, 1888, p. 30-32.
- BARBIER DE MONTAULT, « Solution », 1877-1879 : BARBIER DE MONTAULT X., « Solution d'un problème iconographique ; à propos des bas-reliefs de Château-Larcher », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. I, 2^e série, 1877-1879.
- BAUCH, *Das mittelalterliche*, 1976 : BAUCH K., *Das mittelalterliche Grabbild. Figürliche Grabmäler des 11. bis 15. Jahrhunderts in Europa*, Berlin/New York, 1976.
- BLANCHET, « Note sur une épitaphe », 1928 : BLANCHET A., « Note sur une épitaphe du haut Moyen Âge conservée à Angers », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, 1928, p. 248-251.
- BLANCHET, « Tablettes », 1924 : BLANCHET A., « Tablettes de cire de l'époque carolingienne », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, 1924, p. 163-168.
- BLANCHET, « Trouvailles », 1924 : BLANCHET A., « Trouvailles à Saint-Martin d'Angers », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1924, p. 188-190.
- BODIN, *Recherches historiques*, 1845 : BODIN J.-F., *Recherches historiques sur la ville d'Angers, ses monuments et beaux-arts du Bas-Anjou*, Angers, 1845 (1^{re} éd. : 1812-1814).
- BOSSEBOEUF, *Le Coudray-Montpensier*, 1900 : BOSSEBOEUF L., *Le Coudray-Montpensier, l'abbaye de Seuilly et les environs*, Tours, 1900.
- BOULANGER, « Le rôle des évêques », 2003 : BOULANGER K., « Le rôle des évêques et du chapitre dans la création et la restauration des vitraux de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers entre le XIII^e et le XVI^e siècle », *Fasti ecclesiae Gallicanae*, t. VII, Diocèse d'Angers, Turnhout, 2003, p. 75-85.
- BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010 : BOULANGER K., *Les vitraux de la cathédrale d'Angers*, Paris, 2010.
- BOUTON, *Le Maine*, 1962 : BOUTON A., *Le Maine : histoire économique et sociale des origines au XIV^e siècle*, Le Mans, 1962.
- BOUTON, « Saulges », 1967-1968 : BOUTON A., « Saulges à la lumière des récentes découvertes archéologiques », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. 51, 1967-1968, p. 252-255.
- BOUTON, « Le trumeau du portail », 1979 : BOUTON Ph., « Le trumeau du portail historié de la cathédrale du Mans », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1979.
- BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1632 : BRUNEAU DE TARTIFUME J., *Angers, contenant ce qui est remarquable en tout ce qui estoit anciennement dict de la ville d'Angers*, Angers, 1632, t. I.
- CARRÉ DE BUSSESOLE, *Dictionnaire géographique*, 1880 : CARRÉ DE BUSSESOLE J.-X., *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, réimpr. Mayenne, 1977 (Tours 1880).
- CAUMONT, « Rapport sur une excursion à Laval », 1863 : CAUMONT A. de, « Rapport sur une excursion à Laval », *Bulletin monumental*, t. 29, 1863, p. 55-58.
- CAUMONT, « Statues tombales », 1855 : CAUMONT A. de, « Statues tombales en cuivre doré et émaillé des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles », *Bulletin monumental*, t. XXI, 1855, p. 458-470.
- CAUMONT, « Voit-on des statues », 1842 : CAUMONT A. de, « Voit-on des statues sur les colonnes des portes dans quelques églises de l'Anjou autres que la cathédrale Saint-Maurice ? », *Congrès archéologique de France, Angers, 1841*, Paris/Caen, 1842, p. 122-126.
- CHABOUILLET, « Chronique », 1868 : CHABOUILLET A., « Chronique. Extrait du compte rendu des lectures faites à la section d'archéologie. Séance du 14 avril 1868 », *Revue historique, littéraire et archéologique de l'Anjou*, 2^e année, t. III, 1868, p. 245-248.
- CHARDON, « Les artistes du Mans », 1879 : CHARDON H., « Les artistes du Mans et spécialement ceux de la cathédrale jusqu'à la Renaissance », *Congrès archéologique de France. Le Mans, 1878*, Paris, 1879, p. 329-363.
- CHENON, « Lecture d'une note », 1962 : CHENON E., « Lecture d'une note du colonel de Saint-Hillier sur l'inscription de l'anneau d'Ulger », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1962, p. 229-230.

- CHEVALIER, *Cartulaire abbaye d'Évron, 1666*: CHEVALIER I., *Cartulaire de l'abbaye d'Évron, Évron, 1666*.
- Chronique de Robert de Torigini*, éd. 1872: *Chronique de Robert de Torigini, abbé du Mont-Saint-Michel*, éd. L. Delisle, Rouen, 1872.
- CLAUSSEN, *Chartres-Studien, 1975*: CLAUSSEN P.C., *Chartres-Studien. Zu Vogeschichte, Funktion und Skulptur der Vorhallen*, Wiesbaden, 1975.
- COALES, *The Earliest English Brasses, 1987*: COALES J., *The Earliest English Brasses: Patronage, Style and Workshops (1270-1350)*, Londres, 1987.
- COMTE, «*Les lieux de sépulture*», 2004: COMTE Fr., «*Les lieux de sépulture de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers (XI^e-XV^e siècle)*», *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, 2004, p. 69-92.
- COMTE, GALINIE, «*Les lieux d'inhumation*», 1994: COMTE Fr., GALINIE H., «*Les lieux d'inhumation dans les quartiers canoniaux, des origines au XVIII^e siècle*», *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, 1994, p. 61-70.
- COPY, «*L'aube de la revendication*», 2005: COPY J.-Y., «*L'aube de la revendication royale bretonne*», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 83, 2005, p. 109-145.
- CORBLET, «*Chronique*», 1859: CORBLET J., «*Chronique*», *Revue de l'art chrétien*, t. III, 1859, p. 581.
- COURANT, «*L'église Saint-Martin d'Angers*», 1955: COURANT L., «*L'église Saint-Martin d'Angers, son état actuel et son histoire d'après un ouvrage récent*», *L'Anjou historique*, n° 247, 1955, p. 38-48.
- CROZET, «*L'église abbatiale de Fontevraud*», 1936: CROZET R., «*L'église abbatiale de Fontevraud*», *Annales du Midi*, t. 48, 1936, p. 113-151.
- DAVY, «*La vie de saint Vigor*»: DAVY Ch., «*La vie de saint Vigor: nouvelles lectures des peintures murales de Néau*», *La Mayenne. Archéologie, histoire*, n° 16, 1993, p. 153-163.
- DAVY, *La peinture, 1994*: DAVY Ch., *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire*, Thèse nouveau régime, dact., Université Poitiers, 1994.
- DAVY, *La peinture murale romane, 1999*: DAVY Ch., *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire. L'indicible et le ruban plissé*, Laval, 1999.
- DAVY, *Les décors peints, 1988*: DAVY Ch., *Les décors peints de l'église Saint-Jean Baptiste [D.E.A.]*, Poitiers, Université, 1988.
- DE VAIVRE, «*Les dessins de tombes médiévales*», 1989: DE VAIVRE J.-B., «*Les dessins de tombes médiévales de la collection Gaignières*», *La figuration des morts dans la chrétienté médiévale jusqu'à la fin du premier quart du XIV^e siècle*, Fontevraud, 1989, p. 60-97.
- DEBIAIS, *Écriture monumentale, 2004*: DEBIAIS V., *Écriture monumentale, écriture publique et écriture privée*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2004, 2 vol.
- DEBIAIS, *Messages de pierre, 2009*: DEBIAIS V., *Messages de pierre. La lecture des inscriptions dans la communication médiévale*, Turnhout, 2009.
- DESCHAMPS, *Étude paléographie inscriptions lapidaires, 1929*: DESCHAMPS P., *Étude paléographie inscriptions lapidaires*, Paris, 1929.
- DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale en France, 1951*: DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France. Le haut Moyen Âge et l'époque romane*, Paris, 1951.
- DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale, 1963*: DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, Paris, 1963.
- DEYRES, *Maine roman, 1985*: DEYRES M., *Maine roman*, La-Pierre-qui-Vire, 1985.
- DIEHL, *Inscriptions, 1925-1931*: DIEHL E., *Inscriptions latinae christianae veteres*, Berlin, 1925-1931, 3 vol.
- DUBOIS, «*La douceur de vivre*», 1988: DUBOIS J., «*La douceur de vivre dans les prieurés d'Anjou au Moyen Âge*», *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1988, p. 194-198.
- DUCHESNE, *Fastes épiscopaux, 1910*: DUCHESNE L., *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 1910.
- ENLART, *Manuel, 1916-1920*: ENLART C., *Manuel d'archéologie française*, Paris, 1902-1916.
- FARCY, «*Crosse d'ivoire*», 1898: FARCY L. de, «*Crosse d'ivoire trouvée le 17 juin 1896 dans le tombeau de l'évêque Ulger*», *Revue de l'Art chrétien*, 1898, p. 470-474 + pl. h.-t.
- FARCY, «*Découverte à la cathédrale d'Angers*», 1899: FARCY L. de, «*Découverte à la cathédrale d'Angers du tombeau de l'évêque Hardouin de Bueil, sa crosse et celle d'Ulger*», *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, des sciences et des arts d'Angers*, 5^e s., t. II, 1899, p. 34-48.
- FARCY, «*Le tombeau d'Ulger à Angers*», 1897: FARCY L. de, «*Le tombeau d'Ulger à Angers*», *Revue d'art chrétien*, 4^e série, t. VIII, 1897, p. 87-88.
- FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers, 1901*: FARCY L. de, *Monographie de la cathédrale d'Angers. Le mobilier*, Angers, 1901.
- FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers, 1910*: FARCY L. de, *Monographie de la cathédrale d'Angers. Les immeubles*, Angers, 1910.

- FARCY, « Ouverture à la cathédrale d'Angers », 1896 : FARCY L. de, « Ouverture à la cathédrale d'Angers des sépultures de René d'Anjou, d'Isabelle de Lorraine et de l'évêque Ulger », *Mémoires de la Société nationale de l'agriculture, des sciences et des arts d'Angers*, 4^e s., t. X, 1896, p. 112-116.
- FARCY, *Tombeaux des évêques*, 1877 : FARCY L. de, *Tombeaux des évêques d'Angers*, Angers, 1877.
- FARCY, PINIER, *Le Palais*, 1903 : FARCY L. de, PINIER P., *Le Palais épiscopal d'Angers. Histoire et description*, Angers, 1903.
- FAVREAU, « L'épithaphe d'Henri II », 2007 : FAVREAU R., « L'épithaphe d'Henri II Plantagenêt à Fontevraud », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 50, 2007, p. 3-10.
- FAVREAU, PRIGENT, « Deux épithaphes », 1994 : FAVREAU R., PRIGENT D., « Deux épithaphes sur plomb du XII^e siècle à Fontevraud », *Fontevraud. Histoire et archéologie*, n° 3, 1994, p. 19-26.
- FLEURY, « La cathédrale du Mans », 1914 : FLEURY G., « La cathédrale du Mans », *Congrès archéologique de France. Angers-Saumur, 1910*, Paris, 1914, t. I, p. 271-281.
- FONTENEAU, *Inscriptions médiévales*, 2006 : FONTENEAU L., *Inscriptions médiévales de Saumur et de sa région. Corpus et étude de cas. Quelques réflexions problématiques autour de l'économie du salut*, Poitiers/CESCM, mémoire de master I, 2006.
- FORSYTH, *The Church*, 1953 : FORSYTH G.H., *The Church of St. Martin at Angers. The Architectural History of the Site from the Roman Empire to the French Revolution*, Princeton, 1953.
- FROLOW, *Le reliquaire de la Vraie Croix*, 1961 : FROLOW A., *Le reliquaire de la Vraie Croix. Recherches sur le développement des cultes*, Paris, 1961.
- GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge*, 1972 : GAUTHIER M.-M., *Émaux du Moyen Âge*, Fribourg, 1972.
- GODARD-FAULTRIER, « Épithaphe de l'abbé Ato », 1867 : GODARD-FAULTRIER V., « Épithaphe de l'abbé Ato », *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1867, p. 370-371.
- GODARD-FAULTRIER, « Étude sur quelques pierres sépulcrales », 1868 : GODARD-FAULTRIER V., « Études sur quelques pierres sépulcrales récemment découvertes à Angers, place du Ralliement par VGF 1868 », AD49 [ANGERS], Archives Godard-Faultrier (non cotées).
- GODARD-FAULTRIER, « Inventaire raisonné », 1867 : GODARD-FAULTRIER V., « Inventaire raisonné des principaux objets du Musée des Antiquités d'Angers », *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1867, p. 261-324.
- GODARD-FAULTRIER, « Monuments antiques », 1862 : GODARD-FAULTRIER V., « Monuments antiques de l'Anjou ou Mémoire sur la topographie gallo-romaine du département de Maine-et-Loire d'après les inscriptions, les médailles, les sépultures, les débris d'architecture, de sculpture et enfin les noms de lieu », *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1862, p. 65-80.
- GODARD-FAULTRIER, « Porte romane », 1854 : GODARD-FAULTRIER V., « Porte romane de la préfecture », *Mémoire de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, t. V, 1854, p. 10-15.
- GODARD-FAULTRIER, MICHEL, LELONG, GIFFART, *Ville d'Angers*, 1884 : GODARD-FAULTRIER V., MICHEL E., LELONG A., GIFFART A., *Ville d'Angers. Inventaire du musée d'antiquités Saint-Jean et Toussaint*, Angers, 1884.
- GOULLET, « Parole individuelle », 2008 : GOULLET M., « Parole individuelle et identité collective dans la poésie carolingienne », *Civis|civitas. Cittadinanza politico-istituzionale e identità socio-culturale da Roma alla prima età moderna. Atti del Seminario internazionale Siena|Montepulciano, 10-13 luglio 2008*, éd. C. Tristano et S. Allegria, Montepulciano, 2008, p. 225-233.
- GRANBOULAN, *La tradition picturale*, 1991 : GRANBOULAN A., *La tradition picturale des provinces de l'Ouest de la France dans le vitrail du XI^e siècle*, Thèse de doctorat, Paris IV, 1991.
- GRANDET, *Notre-Dame angevine*, 1884 : GRANDET J., *Notre-Dame angevine*, Angers, 1884.
- GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961 : GRODECKI L., « Les vitraux de la cathédrale du Mans », *Congrès archéologique de France, 119^e session, Maine*, Paris, 1961, p. 59-99.
- GRODECKI, *Vitraux de France* : GRODECKI L., *Vitraux de France du XI^e au XVI^e siècle (Exposition. 1953. Paris, Musée des arts décoratifs. Catalogue)*, Paris, 1953.
- HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966 : HAYWARD J., GRODECKI L., « Les vitraux de la cathédrale d'Angers », *Bulletin monumental*, t. 124, 1966, p. 7-67.
- HERBÉCOURT, « Cheffes », 1967 : HERBÉCOURT P. de, « Cheffes », *Dictionnaire des églises de France*, Paris, 1967, III D 55.
- HERBÉCOURT, PORCHER, *Anjou roman*, 1959 : HERBÉCOURT P., PORCHER J., *Anjou roman*, la Pierre-qui-Vire, 1959.
- HERNAULT, GODEAU, *Saumur*, 1614 : HERNAULT R., GODEAU P., *Saumur*, Angers, 1614, 58 p.
- Historia Sancti Florentini Salmuriensis*, éd. 1869 : *Historia Sancti Florentini Samuriensis*, dans *Chroniques des églises d'Anjou*, éd. P. Marchegay et E. Mabille, Paris, 1869.
- HOUBEINE, « Le prieuré de la Haie », 1899 : HOUBEINE T.-L., « Le prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes-lez-Angers. Son église et les peintures qui la décorent », *Revue de l'art chrétien*, 5^e s., t. X, 1899, p. 213-220 et p. 275-289.
- HUBERT, « Les tablettes de cire d'Angers », 1957 : HUBERT J., « Les tablettes de cire d'Angers », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1957, p. 233-241.

- HUCHER, «**Découverte d'un tombeau**», 1878: HUCHER E., «Découverte d'un tombeau d'une recluse au Mans», *Revue historique et archéologique du Maine*, t. V (1878), p. 150-154.
- HUCHER, «**Explication des vitraux**», 1856: HUCHER E., «Explication des vitraux dits des monnayeurs placés dans la chapelle du chevet de la cathédrale du Mans», *Études sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe*, Paris, 1856, p. 47-57.
- HUCHER, «**L'émail de Geoffroy**», 1860: HUCHER E., «L'émail de Geoffroy Plantagenêt», *Bulletin monumental*, t. XXVI (1860), p. 689-697.
- HUCHER, *Catalogue*, 1869: HUCHER E., *Catalogue du Musée archéologique du Mans*, Le Mans, 1869.
- HUCHER, «**Inscription du XIII^e siècle**», 1880: HUCHER E., «Inscription du XIII^e siècle de l'église Saint-Christophe-du-Jambet», *Bulletin monumental*, 1880, t. 46, p. 311.
- HUCHER, «**Sur quelques monuments historiques**», 1850: HUCHER E., «Sur quelques monuments historiques du département de la Sarthe», *Bulletin monumental*, t. XVI, 1850, p. 321-377.
- HUCHER, «**Visite du Muséum**», 1879: HUCHER E., «Visite du Muséum à la préfecture du Mans», *Congrès archéologique de France. Le Mans 1878*, Paris, 1879, p. 46-64.
- HUCHER, *Calques des vitraux*, 1855: HUCHER E., *Calques des vitraux peints de la cathédrale du Mans*, Le Mans, 1855.
- HUOT, «**Séance administrative**», 1846: HUOT P., «Séance administrative», *Bulletin monumental*, t. XII, 1846, p. 130-156.
- ISOLLE, *Églises et abbayes*, 1969: ISOLLE J., *Églises et abbayes de l'Anjou*, Paris, 1969.
- JANSSENS, «**Note sur une découverte**», 1894: JANSSENS M.C. de, «Note sur une découverte de peintures murales à Saint-Pierre-du-Lourouër (Sarthe)», *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1894, p. 94-102.
- LABARTHE, «**L'émail de Geoffroy**», 1865: LABARTHE J., «L'émail de Geoffroy ou de Henri Plantagenet. réponse à M. Hucher», *Bulletin monumental*, t. XXXI, 1865, p. 789-803.
- LASTEYRIE, «**Tombeau d'une recluse**», 1880: LASTEYRIE R. de, «Tombeau d'une recluse découvert au Mans», *Revue des sociétés savantes départementales*, 7^e série, t. I, 1880, p. 251-256.
- LE CORVAISIER DE COURTEILLES, *Histoire des évêques*, 1648: LE CORVAISIER DE COURTEILLES A., *Histoire des évêques du Mans et de ce qui s'est passé de plus mémorable dans le diocèse pendant leur pontificat*, Paris, 1648.
- LE GRAND, *Vie des saints*, 1637: LE GRAND A., *Vie des saints de Bretagne*, Nantes, 1637.
- LECLERCQ, «**Tablette**»: LECLERCQ H., «Tablette», *DACL*, t. XV-2.
- LEUREUX, «**Les anciennes peintures**»: LEUREUX L., «Les anciennes peintures des églises de Laval», *Revue de l'art chrétien*, t. 60, 53^e année, 1910, p. 223-240.
- LEDRU, *Archives historiques du Maine*, 1911: LEDRU A., *Archives historiques du Maine*, XI – Répertoire des monuments et objets anciens préhistoriques, gallo-romains, mérovingiens et carolingiens existant ou trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne, Le Mans, 1911.
- LEDRU, «**Cathédrale du Mans**», 1907: LEDRU A., «Cathédrale du Mans (église Saint-Julien)», *Inventaire général des richesses d'art de la France. Province. Monuments religieux*, n^o 4 (1907).
- LEDRU, *La cathédrale*, 1900: LEDRU A., *La cathédrale Saint-Julien du Mans: ses évêques, son architecture, son mobilier*, Mamers, 1900.
- LEDRU, «**La recluse Ermecin**», 1899: LEDRU A., «La recluse Ermecin et les recluses du Mans au XII^e siècle», *La province du Maine*, nov. 1899, p. 337-342.
- LEFÈVRE-PONTALIS, «**L'église abbatiale d'Évron**», 1903: LEFÈVRE-PONTALIS E., «L'église abbatiale d'Évron», *Bulletin monumental*, t. LXVII, 1903, p. 289-343.
- LEFIZELIER, «**Notice sur le calendrier**», 1854: LEFIZELIER J., «Notice sur le calendrier de la chapelle de Pritz», *Bulletin monumental*, t. XX, 1854, p. 355-369.
- Les vitraux du Centre*, 1981: *Les vitraux du Centre et des Pays de la Loire*, Paris, 1981 (*Corpus vitrearum*, France, recensement II).
- LETELLIER, «**Peintures anciennes**», 1977: LETELLIER R., «Peintures anciennes de l'église Saint-Jean de Château-Gontier», *Mémoires de l'Académie d'Angers*, t. I, 1977, p. 88-94.
- LILLICH, «**The Consecration of 1254**», 1982: LILLICH M.P., «The Consecration of 1254: Heraldry and History in the Windows of Le Mans Cathedral», *Traditio: Studies in Ancient and Medieval History. Thought and Religion*, t. 38, 1982, p. 344-352.
- LILLICH, «**The Tric-Trac**», 1983: LILLITCH M.P., «The Tric-Trac Window of Le Mans», *Art Bulletin*, mars 1983, vol. LXV, n^o 1, p. 23-33.
- LINAS, «**Œuvres de Limoges**», 1885: LINAS Ch. de, «Œuvres de Limoges conservées à l'étranger et documents relatifs à l'émaillerie limousine», *Bulletin de la Société scientifique, archéologique et historique de Corrèze*, t. VII, 1885, p. 78-98.
- LOBINEAU, *La vie des saints*, 1724: LOBINEAU G.A., *La vie des saints de Bretagne*, Rennes, 1724.
- LOUIS, «**Le titulus**», 1975: LOUIS R., «Le titulus et l'épithaphe métriques de Théodulfe dans un monastère d'Angers», *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Auxerre, 1975, p. 436-441.
- MÂLE, *L'art religieux*, 1910: MÂLE É., *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, 1910.

- MALLET, « **Le prieuré de Saint-Macé** », 1966 : MALLET J., « Le prieuré de Saint-Macé en Anjou », *Mélanges R. Crozet*, Poitiers, 1966, t. 1, p. 663-673.
- MARQUET DE VASSELLOT, « **Crosse limousine du XIII^e siècle** », 1936 : MARQUET DE VASSELLOT, « Crosse limousine du XIII^e siècle », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1936, p. 91-93.
- MATTHIEU PARIS, *Chronica majora*, éd. 1874 : MATTHIEU PARIS, *Chronica majora*, éd. H.R. Luard, Londres, 1874.
- MATTHIEU PARIS, *La grande chronique d'Angleterre*, éd. 2003 : MATTHIEU PARIS, *La grande chronique d'Angleterre*, trad. Réamol D., Dégrugillers N., Paris, 2003.
- MÉLY, « **Inscriptions de l'anneau d'Ulger** », 1919 : MÉLY F. de, « Inscriptions de l'anneau d'Ulger », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1919, p. 211-214.
- MÉLY, « **Inscriptions talismaniques** », 1916 : MÉLY F. de, « Inscriptions talismaniques et leur explication », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1916, p. 342-353.
- MORICE, *Mémoire*, 1742 : MORICE M., *Mémoire pour servir à l'histoire de Bretagne. Preuves*, Paris, 1742.
- MUSSAT, « **Le chevalier et son double** », 1988 : MUSSAT A., « Le chevalier et son double : naissance d'une image funéraire (XIII^e siècle) », *La figuration des morts dans la chrétienté médiévale jusqu'à la fin du premier quart du XIV^e siècle*, 1^{er} cahier de Fontevraud, 1988, p. 138-155.
- NAU, « **Monuments** », 1857 : NAU M., « Monuments et inscriptions lapidaires des époques mérovingienne et carolingienne en Bretagne et en Poitou », *Congrès archéologique de France. Nantes, 1856*, Paris, 1857, p. 57-72.
- NAVEAU, « **Le Bas-Maine** », 1987 : NAVEAU J., « Le Bas-Maine », *Le paysage monumental autour de l'an mil*, Paris, 1987.
- Le patrimoine communes Sarthe*, 2001 : *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, Paris, 2001 (Le patrimoine des communes de France).
- PERRIVE, « **De nouvelles précisions** », 1958 : PERRIVE A., « De nouvelles précisions sur la mort de Richard Cœur-de-Lion », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 87, 1958, p. 39-48.
- PETIT, « **Relation de la visite** », 1862 : PETIT V., « Relation de la visite à Saint-Macé », *Bulletin monumental*, t. XXVIII, 1862, p. 673-674.
- PETIT, « **Visite à Saint-Macé** », 1863 : PETIT V., « Visite à Saint-Macé », *Congrès archéologique de France, Saumur, 1862*, Paris, 1863, p. 120-145.
- PICQUENARD, DIEHL, « **Laval** », 1967 : PICQUENARD G., DIEHL R., « Laval », *Dictionnaire des églises de France*, Paris, 1967, III D.
- PIOLIN, « **Note sur la réclusion** », 1880 : PIOLIN P., « Note sur la réclusion religieuse », *Bulletin monumental*, t. 46 (1880), p. 518-551.
- POLANCHET, « **Les calques des vitraux peints** », 1989 : POLANCHET P., « Les calques des vitraux peints de la cathédrale du Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, 3^e série, t. 9, 1989, p. 273-280.
- PORT, *Dictionnaire*, 1876-1878 : PORT C., *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Angers, 3 vol., 1876-1878.
- PORTER, *Medieval Architecture*, 1912 : PORTER A.K., *Medieval Architecture. Its Origins and Developments*, New Haven, 1912.
- PRÉ, « **Les peintures murales** », 1970-1971 : PRÉ M., « Les peintures murales de l'église de Vaiges », *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1970-1971, n° 25, p. 53-69.
- PRIGENT, HUNOT, *La mort en Anjou*, 1996 : PRIGENT D., HUNOT J.-Y., *La mort : voyage aux pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou*, Angers, 1996.
- RACINET, *Moines et monastères*, 2007 : RACINET Ph., *Moines et monastères en Occident au Moyen Âge*, Paris, 2007.
- RAGUIN, *Stained Glass*, 1982 : RAGUIN V. Ch., *Stained Glass in Thirteenth Century Burgundy*, Princeton, 1982.
- RAOUL DE DICET, *Ymagines historiarum*, éd. 1876 : RAOUL DE DICET, *Ymagines historiarum*, éd. W. Stubbs, Londres, 1876.
- REY, *Les familles d'Outre-Mer*, 1869 : REY E.G., *Les familles d'Outre-Mer de Du Cange*, Paris, 1869.
- RHEIN, « **Asnières** », 1911 : RHEIN A., « Asnières, le Puy-Notre-Dame. Montreuil-Bellay », *Congrès archéologique de France. Angers-Saumur, 1910*, Paris-Caen, 1911, t. I, p. 65-89.
- RICHAULT, *Histoire de Chinon*, 1912 : RICHAULT G., *Histoire de Chinon*, Paris, 1912.
- ROBERT, « **[Communication inscription Angers]** », 1896 : ROBERT, « [Communication sur une inscription d'Angers] », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1896, p. 82-83.
- ROGER DE WENDOWER, *Flores historiarum*, éd. 1886 : ROGER DE WENDOWER, *Flores historiarum*, éd. H.G. Hewlett, Londres, 1886.
- SERBAT, « **Inscriptions funéraires** », 1912 : SERBAT L., « Inscriptions funéraires de recluses à l'abbaye de Saint-Amand (Nord) », *Mémoire de la Société nationale des antiquaires de France*, 8^e série, t. I, 1912, p. 193-226.
- SOLAND, « **Découvertes archéologiques** », 1849 : SOLAND A. de, « Découvertes archéologiques », *Annales archéologiques*, t. IX, 1849, p. 300-305.
- Souvenir de musée*, 1992 : *Souvenir de musée : 150^e anniversaire du Musée Saint-Jean, 1841-1991. [Exposition du] Musée des Beaux-Arts d'Angers, 28 février-8 juin 1992*, Angers, 1992.

- SUBES-PICOT, *Le cycle peint*, 1996** : SUBES-PICOT M.-P., *Le cycle peint dans l'abside de la cathédrale d'Angers et sa place dans l'art du XIII^e siècle*, Université de Paris-IV Sorbonne, thèse de doctorat, 1996.
- SUBES-PICOT, « Le cycle peint », 2003** : SUBES-PICOT M.-P., « Le cycle peint au XIII^e siècle dans l'abside de la cathédrale d'Angers. De la dignité épiscopale à la dignité canoniale », *Fasti ecclesiae Gallicanae, t. VII, Diocèse d'Angers*, Turnhout, 2003.
- SUBES-PICOT, « Premières remarques », 1995** : SUBES-PICOT M.-P., « Premières remarques sur l'iconographie du cycle de saint Maurille peint, au XIII^e siècle, à la cathédrale d'Angers », *Le culte des saints aux IX^e-XIII^e siècles. Actes du colloque tenu à Poitiers les 15-17 septembre 1993*, Poitiers, 1995, p. 137-151.
- SUBES-PICOT, « Remarques », 1998** : SUBES-PICOT M.-P., « Remarques sur l'aménagement liturgique de l'abside de la cathédrale d'Angers et la disposition des images du cycle peint au XIII^e siècle », *Cahiers archéologiques*, t. 46, 1998, p. 129-149.
- SURIGNY, « Séance tenue au Mans », 1852** : SURIGNY A. de, « Séance tenue au Mans », *Bulletin monumental*, t. XVIII, 1852, p. 145-150.
- TARALON, « Les peintures murales », 1966** : TARALON J., « Les peintures murales nouvellement découvertes de l'église de Pritz (Mayenne) », *Fondation E. Piot. Monuments et mémoires*, 1966, t. 54, p. 61-116.
- TARALON, « Les peintures murales romanes », 1969** : TARALON J., « Les peintures murales romanes de la Varenne-Bourreau », *Revue de l'Art*, 1969, n° 4, p. 7-16.
- TARALON, *Les trésors des églises*, 1966** : TARALON J., *Les trésors des églises de France*, Paris, 1966.
- TEXIER, « Recueil des inscriptions », 1850** : TEXIER A., « Recueil des inscriptions du Limousin », *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1850, s. p.
- THIBOUT, « Découvertes de peintures », 1969** : THIBOUT M., « Découvertes de peintures à l'église de la Varenne-Bourreau, commune de Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne) », *Bulletin monumental*, 1969, p. 252-253.
- THIBOUT, « Découvertes de peintures », 1942-1943** : THIBOUT M., « Découvertes de peintures murales dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Château-Gontier », *Bulletin monumental*, 1942-1943, n° 101, p. 5-40.
- THIBOUT, « Les peintures murales de l'église de Pontigné », 1965** : THIBOUT M., « Les peintures murales de l'église de Pontigné », *Congrès Archéologique de France. Anjou, 1964*, Paris, 1965, p. 203-209.
- TREFFORT, « Corps individuel », 2004** : TREFFORT C., « Corps individuel, corps social, corps eschatologique. Le discours sur le corps dans les épitaphes carolingiennes », *Actes du 35^e Congrès international de l'APLAES (Association des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur)*, Poitiers, 24-26 mai 2002. *Figurations anciennes du corps humain*, textes réunis par R. Alessi et Fr. Trouillet, Poitiers, 2004, p. 23-44.
- TREFFORT, « La place d'Alcuin », 2004** : TREFFORT C., « La place d'Alcuin dans la rédaction épigraphique carolingienne », *Alcuin, de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du Haut Moyen Âge*, Rennes-Tours, t. 111, 2004, p. 353-369.
- TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007** : TREFFORT C., *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e-début XI^e siècle)*, Rennes, 2007.
- TREFFORT, *Paroles inscrites*, 2008** : TREFFORT C., *Paroles inscrites. À la découverte des sources épigraphiques latines du Moyen Âge*, Rosny-sous-Bois, 2008.
- TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato »** : TREFFORT C., « Un témoin de la vie politique et culturelle carolingienne à Angers : l'épithaphe sur ardoise de l'abbé Ato (mort en 835) », *Actes du colloque L'Anjou au haut Moyen Âge*, Angers [à paraître].
- TREFFORT, « Une identité préservée », 2001** : TREFFORT C., « Une identité préservée. Plaques et objets inscrits déposés dans les tombes médiévales », à paraître dans *Actes de la journée d'étude Objets et identité*, organisée par le GRHIS, Université de Rouen, le 12 mai 2001 [à paraître].
- Trésors églises angevines*, 1960** : *Trésors des églises angevines*, Angers, 1960.
- TRIGER, « Chronique », 1894** : TRIGER R., « Chronique », *Revue historique et archéologique du Maine*, 1894, p. 211-215.
- URSEAU, *La peinture décorative en Anjou*, 1918** : URSEAU Ch., *La peinture décorative en Anjou du XI^e au XVIII^e siècle*, Angers, 1918.
- URSEAU, « Deux épitaphes carolingiennes », 1900** : URSEAU, « Deux épitaphes carolingiennes découvertes à Angers », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1900, p. 200-202.
- URSEAU, « Fouilles dans la cathédrale d'Angers », 1896** : URSEAU J., « Fouilles dans la cathédrale d'Angers », *Bulletin du Comité des travaux historiques et archéologiques*, 1896, s. p.
- URSEAU, « La tombe de l'évêque Ulger », 1925/1926** : URSEAU J., « La tombe de l'évêque Ulger à la cathédrale d'Angers », *Fondation Piot Monuments et mémoires*, 1925/26, t. 28, p. 1-24.
- URSEAU, « L'inscription de l'anneau d'Ulger », 1925** : URSEAU J., « L'inscription de l'anneau d'Ulger », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1925, p. 259-261.
- URSEAU, *Obituaire*, 1930** : URSEAU Ch., *Obituaire de la cathédrale d'Angers*, Angers, 1930.
- VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné*, 1871** : VIOLLET-LE-DUC E., *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne à la Renaissance*, t. II, Paris, 1871.

- WAGRET, *Les nouvelles provinciales*, 1968 : WAGRET P., *Les nouvelles provinciales. Visages du Maine et de l'Anjou*, s. 1., 1968.
- WALTHER, *Lateinische Sprichwörter*, 1963 : WALTHER H., *Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters in alphabetischer Anordnung*, Göttingen, 1963, 5 vols.
- WISMES, *Le Maine historique*, 1862 : WISMES O. de, *Le Maine et l'Anjou historiques, archéologiques et pittoresques*, Nantes, 1862, 2 vol.

Abréviations utilisées dans les références

AA SS	<i>Acta sanctorum</i>
BS	<i>Bibliotheca sanctorum</i>
CIFM	<i>Corpus des inscriptions de la France médiévale</i>
DACL	<i>Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie</i>
CV	<i>Corpus vitrearum</i>
GC	<i>Gallia christiana</i>
HLF	<i>Histoire littéraire de la France</i>
LCI	<i>Lexikon der christlichen Ikonographie</i>
MGH	<i>Monumenta germaniae historica</i>
PL	<i>Patrologie latine</i>
VS	<i>Vie des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier liturgique.</i>

MAINE-ET-LOIRE

Angers, cathédrale Saint-Maurice.

La cathédrale Saint-Maurice d'Angers a été fondée au IV^e siècle sous le vocable de Notre-Dame qu'elle gardait encore au XII^e siècle avec celui de Saint-Maurice. Au milieu du IX^e siècle, elle fut augmentée d'un transept et d'une abside. Gravement endommagée au XI^e siècle par un incendie, reconstruite par l'évêque Hubert de Vendôme, elle fut consacrée en 1025, et ravagée par un nouvel incendie en 1032. La nef et le chœur furent reconstruits au XII^e siècle.

1. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscription funéraire anonyme.

Inscription funéraire anonyme.

Dalle d'ardoise (60,5 × 115 cm ; épaisseur : 11 cm). Localisation actuelle : relevée contre le mur dans l'aile orientale du cloître ; inscription découverte en 1990 en réemploi lors de travaux d'aménagement ; emplacement original inconnu, le *porticus* désigné par le texte pouvant renvoyer à un narthex, une galerie autour de l'église ou à un espace plus indéterminé sous des arcs. Inscription mutilée (lacune en haut à gauche) ; bon état de conservation pour le reste de l'inscription. Le champ épigraphique occupe pratiquement toute la surface de la dalle (marges de quelques centimètres) ; longueur de la première ligne : 45,5 cm.

Datation : seconde moitié du XI^e siècle [datation interne, en accord avec les données paléographiques et de mise en page].

Lecture d'après l'original, vu le 18 mai 1992, confronté au dessin d'I. Frager publié par COMTE, « Les lieux de sépulture », 2004, p. 73.

COMTE, GALINIE, « Les lieux d'inhumation », 1994, p. 67 [mention] et p. 68 [reproduction] ; COMTE, « Les lieux de sépulture » 2004, p. 73 [transcription, dessin, traduction].

Inscription en pleine page ; un trait fin forme un cadre léger autour du texte. Disposition horizontale pour les 13 premières lignes encore visibles aujourd'hui ; verticale pour les 5 dernières. Traces de réglure. Écriture élégante et soignée. Le module est très irrégulier, non pas en raison d'une déficience de la graphie, mais en raison d'un jeu graphique très prononcé et un effet de « lecture en zigzag ». La très grande majorité des lettres sont capitales, parfois carrées. Très peu d'onciales : *E* de *sacratae* et *T* de *solvit* ; la plupart des *Q* sont onciaux. *O* parfois en navette. Hauteur du *X* de *XPS* : 5,2 cm. Nombreuses abréviations par suspension des nasales, signalées dans la plupart des cas par des tildes droits. Innombrables enclavements et conjonctions, relevant plus de la recherche esthétique que d'un système de contraction du texte. Ponctuation à deux reprises par un point virgule inversé.



1---]VS
 2 ---NSLAB[.]E XPS ;
 3 CARNIS CARCERE SOLVIT HVNC PRIVS QVĀ
 4 INGRATIS CENOMANICIS DARETVR
 5 AT GRATATA SVO SIBI RETENTO
 6 PLEBS ANDEGAVA CLERVS OMĪS ORDO
 7 CERTANS OFFICIIS HONORE DIGNO
 8 INFRA LIMINA PORTICVS SACRATAE
 9 QVĀ SVPTV PRIOPRIO PARAVIT IPSE
 10 ELECTV TRIBVIT LOCV SEPVLCRI
 11 SI LAM REPVTRANS DOLORIS AEGRI ;
 12 QVOD TVBĀ CELEBRĒ FREQUENS
 13 REVISIT

Dans l'autre sens, au bas du texte, perpendiculairement à celui-ci :

1 OBIIT
 2 VIII KL
 3 IVNI
 4 ANN[---
 5 ML[.].]

---]us[---]ns lab[or]e Chr(istu)s. Carnis carcere solvit hunc. Prius qua(m) ingratu(m) Cenomanicis daretur, at gratata suo sibi retento plebs Andegava clerus om(n)is ordo certans officii honore digno, infra limina porticus sacratae qua(m) su(m)ptu prioprio paravit, ipse electu(m), tribuit locu(m) sepulcri. Si lam(entatio) reputans doloris aegri, quod tu(m)ba(m) celebre(m) frequens revisit. Obiit 8 k(a)l(endas) juni ann[o] 105...

... le Christ... Il a libéré celui-ci de sa prison de chair. Avant qu'il soit donné aux ingrats Manceaux, le peuple d'Angers heureux de le retenir auprès de lui, tout le clergé rivalisant par les offices pour [lui assurer] un digne honneur, a accordé, à l'intérieur des limites de ces arcs sacrés, un lieu de sépulture, qu'il a lui-même choisi et préparé de ses biens. Si on se lamente sur d'amères douleurs, qu'on visite souvent et beaucoup cette tombe. Il est mort le 8 des calendes de juin (25 mai), l'an 105... (ou 106... ou 107...).

La restitution du texte, dans la partie supérieure, est impossible. La fin de l'inscription, présentant la date du décès, est difficile à assurer; si on lit sans problème le *M* et le *L*, on ne peut savoir si cette dernière était suivie d'un ou de deux *X*, de *VI*... La restitution du mot *lamentatio* est hypothétique. À la ligne 9, on attendrait *proprio* et non *prioprio*; cependant, il semble que l'on a effectivement tracé un *I* tout près du premier *O*.

Il manque le début du texte, mais la première phrase qu'on lit en entier donne la teneur de l'inscription dans laquelle on devait trouver un éloge funèbre, peut-être accompagné des circonstances de la mort du défunt. La suite du texte explique le choix du lieu de sépulture et donne son emplacement de façon détaillée. Les lignes 11-13, sans aucun doute les plus originales du texte, informent le lecteur des raisons qui ont motivé le choix du portique pour l'inhumation (réalisée sur ses fonds propres, comme l'indique l'expression *sumptu proprio*), à savoir exposer son tombeau dans le but d'attirer les suffrages des vivants. Cette partie du texte est peu courante alors que le début devait être assez stéréotypé, si l'on fait de la ligne 3 un reflet de l'éloge funèbre dans son ensemble. La mort envisagée comme une délivrance constitue en effet un *topos* de l'épigraphie funéraire, en particulier pour le XII^e siècle; il est employé par Orderic Vital à de nombreuses reprises⁸. La fin du texte rappelle la date de la mort du défunt, introduite par *obiit*. Le changement dans le contenu est signifié sur la pierre par un changement dans la disposition du texte, synonyme de modification du sens de lecture.

Le défunt n'est pas nommé dans l'inscription funéraire. Fr. Comte y voit un vicomte du Mans, Raoul, mort vers 1067⁹, en raison notamment de l'évocation de l'opposition Le Mans/Angers qui fait sans doute référence à la révolte des Manceaux contre Guillaume le Conquérant, commencée autour de 1063. Rien, dans le formulaire, ne permet d'assurer cette identification. On pourrait également envisager qu'il s'agit d'un ecclésiastique ayant exercé une charge d'abord à Angers, puis au Mans.

2. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscription sur l'anneau de l'évêque Ulger.

Inscription de fonction indéterminée.

Or. Localisation : Trésor. Localisation originelle : dans le sarcophage de l'évêque Ulger, nef, seconde travée, sous une arcade, près de la porte donnant accès au cloître (signalée par L. de Farcy le 17 juin 1896 lors de l'ouverture du tombeau). Inscription complète; état de conservation : assez bon. La bague a 2,2 cm de diamètre; l'inscription est répartie sur l'ensemble du périmètre de l'anneau.

Datation : première moitié du XII^e siècle [datation stylistique et par identification du personnage].

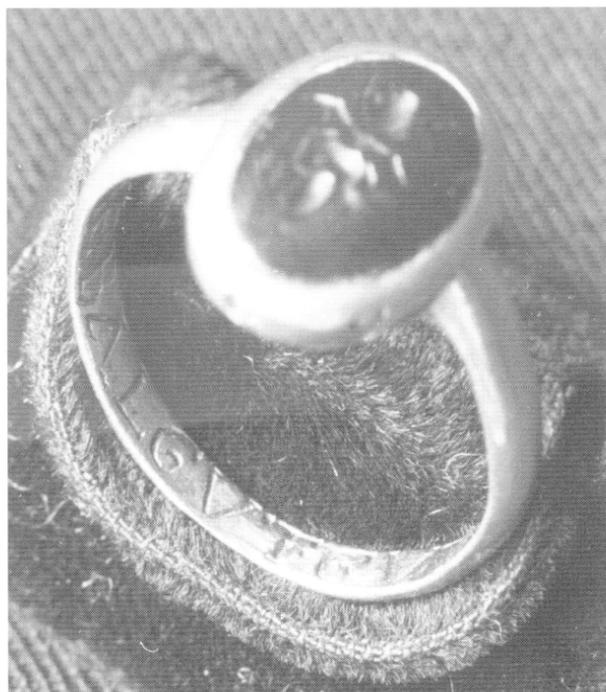
Lecture d'après l'original, vu sur place le 19 mai 1992.

URSEAU, « Fouilles dans la cathédrale d'Angers », 1896, p. XCIV [texte]; FARCY, « Ouverture à la cathédrale d'Angers », 1896, p. 112-116 [texte]; FARCY, « Monographie de la cathédrale d'Angers », 1899, p. 159 [texte]; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 140-141, pl. h.-t. [texte et reproduction]; MELY, « Inscriptions talismaniques », 1916, p. 342-353; MÉLY, « Inscriptions de l'anneau d'Ulger », 1919, p. 211-214 [texte]; URSEAU, « L'inscription de l'anneau d'Ulger », 1925, p. 259-261 [texte et étude]; HOUBEDINE, « Deux anneaux à inscriptions », 1926, t. I, p. 207 [texte d'après F. de Mély]; CHENON, « Lecture d'une note », 1962, p. 229-230; *Trésors des églises angevines*, 1960, n° 3, p. 16 [texte]; *Les trésors des églises de France*, 1965, p. 139, n° 260 [texte]; TARALON, *Les trésors*, 1966, p. 283 [texte].

Disposition linéaire, dans les deux cas, même si, par la forme du support, la composition du texte est en réalité circulaire. Écriture majoritairement capitale; onciales: *E* et *G*. Le module des lettres est assez large. Hauteur des lettres: 1 mm autour de la pierre; 2 mm autour de l'anneau. Pas d'abréviation, pas de ponctuation; pas de décor. Comme on ignore le sens du texte, on ne peut pas savoir si les points entre toutes les lettres inscrites autour de la pierre forment une quelconque ponctuation ou des abréviations.

8. Voir en particulier *CIFM* 22, 69, p. 129-130.

9. COMTE, « Les lieux de sépultures », 2004, p. 74.



À l'intérieur de l'anneau : THEBAL GVTGVTHA.
Autour de la pierre : B.E.S.T.A.R.A

Thebal gutgutha ; Bestara.

[pas de traduction proposée]

Dans la bibliographie, les hypothèses sont diverses quant à la signification et l'interprétation des lettres gravées autour du chaton et à l'intérieur du jonc. Il s'agirait de mots arabes ou hébreux, ou encore d'initiales de mots latins¹⁰. D'autres anneaux médiévaux portaient des inscriptions comparables. L'anneau de saint Blaise, évêque de Sébaste (conservé au Trésor de Vigogne en Belgique) porte l'inscription suivante : + GHEBAL. GUT. GUTHENSIS. GUTHANI, et à l'intérieur : + NAI + GUBA. UBA. GOTA¹¹.

Placé dans la tombe de l'évêque, conformément au rite funéraire épiscopal, l'anneau d'Ulger a été découvert lors de l'ouverture de son tombeau à la fin du XIX^e siècle ; il était placé à l'intérieur d'une petite custode de bois, à gauche de la tête de l'évêque¹².

10. Sur l'emploi de termes semblables, on verra les entrées GUGUL/GUGGUG et GVTANI du lexique de Cl. Lecouteux. LECOUEUX Cl., *Charmes, conjurations et bénédictions. Lexique et formules*, Paris, 1996, p. 65. La formule inscrite sur la bague d'Angers avait été repérée dans plusieurs inscriptions talismaniques par EVANS J., *Magical Jewels of the Middle Ages and the Renaissance, particularly in England*, Oxford, 1922, p. 123. Nous remercions E. Bozóky pour nous avoir signalé ces références bibliographiques.

11. MELY, « Inscriptions talismaniques », 1916, p. 342-353.

12. FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 140. Th. Houbedine signale un autre anneau à inscription pour l'Anjou ; il s'agit d'une bague (perdue depuis le XIX^e siècle sans doute) provenant de Trèves-Cunault portant quatre lettres

3. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscription sur la crosse épiscopale d'Ulger.

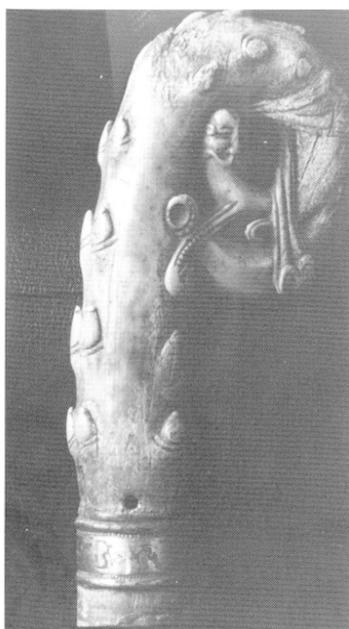
Inscription d'identification d'un objet.

Cuivre pour l'anneau (bois et ivoire pour le reste de la crosse). Localisation : Trésor. Localisation originale : dans le sarcophage de l'évêque Ulger, nef, seconde travée, sous une arcade, près de la porte donnant accès au cloître. Largeur de la bague : environ 2 cm. Inscription intacte ; état de conservation : assez bon. Datation : première moitié du XII^e siècle [datation par son attribution à l'évêque Ulger].

Texte d'après l'original vérifié sur place le 19 mai 1992.

FARCY, « Ouverture à la cathédrale d'Angers », 1896, p. 112-116 [texte]; FARCY, « Le tombeau d'Ulger à Angers », 1897, p. 87-88 [texte]; FARCY, « Crosse d'ivoire », 1898, p. 470, pl. h.-t. [texte et reproduction]; FARCY, « Découverte à la cathédrale d'Angers », 1899, p. 34-38 [mention], pl. h.-t. [reproduction]; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 140 [texte], pl. h.-t. [reproduction]; URSEAU, « La tombe de l'évêque Ulger », 1925/26, t. 28, n° 1, p. 51 [texte].

Disposition linéaire. Inscription placée entre deux lignes de stries. Lettres majoritairement capitales, à l'exception du *A* oncial, tracées en creux sans doute au poinçon, ce qui a conduit à la réalisation du contour de lettres non évidées. Hauteur du *B* = 5,5 cm. Pas d'abréviation, pas de ponctuation, pas de décor.



Sur la douille :
+ BACVLVS

Baculus.

Le bâton.

L. de Farcy suppose que, sur une autre douille, il devait y avoir le mot *consolationis*, comparant cette crosse avec celle de Guillaume de Rotz, abbé de Fécamp, mort en 1105, sur laquelle on lisait *baculus consolationis et virga correctionis*¹³. Cette hypothèse est d'autant plus séduisante que le texte d'Ulger est très différent de ce que l'on trouve normalement au Moyen Âge central sur les crosses épiscopales. Composées très souvent en vers, ces inscriptions reprennent généralement les définitions liturgiques de la fonction et de la symbolique de la crosse, tenue par l'évêque pour affermir la foi de ses sujets et corriger leurs erreurs¹⁴. Cependant, on ne peut pas exclure

qui peuvent former d'après l'auteur le début d'une prière juive. Th. Houbedine ne donne aucune indication chronologique au sujet de cette bague. HOUBEDINE, « Deux anneaux à inscriptions », 1926, t. I, p. 211.

13. FARCY, « Crosse d'ivoire », 1898, p. 470. La crosse de Fécamp a été publiée dans le *CIFM* 22, 164, p. 250.

14. FAVREAU R., *Épigraphie médiévale*, Turnhout, 1997, p. 230-233.

que le mot seul ait pu désigner l'insigne d'autorité que représente la crosse épiscopale, à l'instar du seul mot *virga* inscrit sur la représentation du tau de l'abbé Isarn à Marseille mort au milieu du XI^e siècle¹⁵.

Découverte dans le tombeau de l'évêque en 1896, la crosse ne présente pas son état médiéval ; la partie en ivoire est en effet fixée sur une tige de bois simple, datant selon L. de Farcy, de l'ouverture de la tombe au XVIII^e siècle.

4. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscriptions pour le tombeau monumental de l'évêque Ulger.

Inscriptions funéraires à caractère tumulaire et laudatif ; identifications pour les textes placés au-dessus des arcades.

La tombe de l'évêque Ulger était recouverte d'une structure de bois en avant du mur de l'église dans lequel elle était encastrée. Reprenant la forme d'une châsse à un seul versant, l'appareillage de bois était recouvert d'une plaque de cuivre formant 24 arcades sur la face supérieure et 24 de plus sur la face avant. Au centre de chacune des faces, on avait apposé une plaque émaillée : la plaque avant représentait l'effigie funéraire de l'évêque, la plaque supérieure le Christ en Majesté. On lisait trois inscriptions différentes sur le monument : une série de noms au-dessus des arcades, réalisés par incrustation de métal doré dans le cuivre ; une première inscription funéraire, réalisée avec la même technique, sur les quatre bandes soutenant les arcades sur les deux faces de la châsse ; une inscription funéraire émaillée autour de l'effigie funéraire d'Ulger. Localisation initiale : intérieur de l'église, nef, seconde travée, sous une arcade, près de la porte donnant accès au cloître. Monument mutilé à plusieurs reprises (signalé par L. de Farcy ; caché à la vue du public en 1783, on a redécouvert le monument en 1871 lors de travaux dans la cathédrale). Localisation actuelle des fragments : Trésor de la cathédrale. Dimensions (extrapolées à partir des restes d'inscription et des descriptions anciennes) : arcade : hauteur du champ épigraphique : 1,4 cm ; inscription sous les arcades : hauteur du champ épigraphique : 1,9 cm ; longueur totale de cette inscription : $55 \times 4 = 120$ cm si l'inscription occupait uniquement la face avant ; 240 cm si elle courait également sous les arcades de la face supérieure. Taille de la plaque émaillée représentant Ulger : 48×30 cm ; d'où, longueur du champ épigraphique de l'épithaphe : 156 cm. État de conservation des fragments : bon.

Datation : 1153-1160 [datation par identification des personnages représentés et par l'analyse historique de l'œuvre d'art].

Lecture d'après l'original pour les fragments subsistant (vus sur place le 19 mai 1992) ; d'après les lectures proposées par L. de Farcy pour la première épithaphe (il se base lui-même sur une copie plus ancienne) ; d'après le dessin de la collection Gaignières pour la seconde épithaphe.

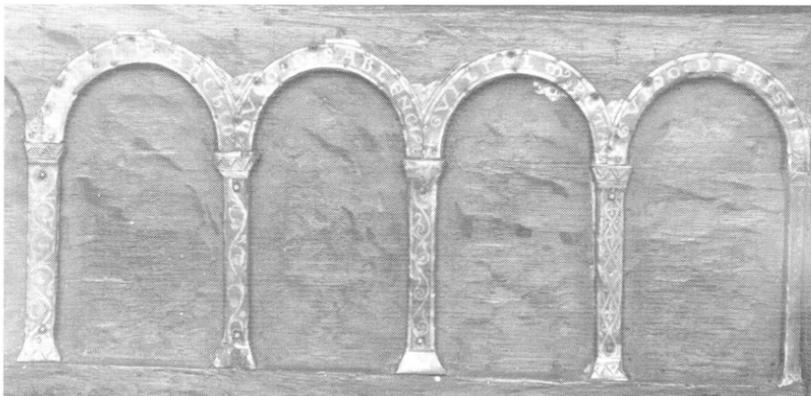
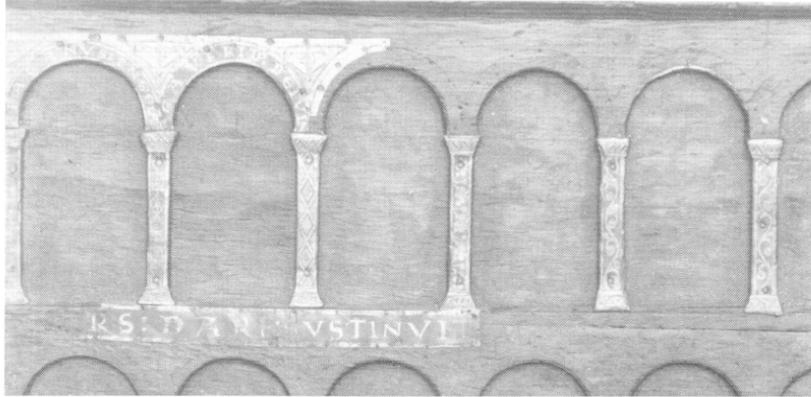
Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1 g, fol. 190] reproduit dans ADHÉMAR et DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 14, n° 20 (B. 6658) [dessin]¹⁶. Éditions : BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1632, t. I, p. 11-12 [texte de la seconde épithaphe] ; *Gallia christiana*, t. XIV, p. 569 [texte de la seconde épithaphe] ; CAUMONT, « Statues tombales », 1855, p. 459-462 [illustration] ; WISMES, *Le Maine et l'Anjou historiques*, 1862, t. II, p. 5 [texte de la seconde épithaphe] ; *Histoire littéraire de la France*, 1869, t. XII, p. 304-305 [texte de la seconde épithaphe] ; VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné*, 1871, p. 224 [illustration] ; FARCY, *Tombeaux des évêques*, 1877, p. 16-17 [description et texte] ; LINAS, « Œuvres de Limoges », 1885, p. 78-88 [texte des arcatures et illustration] ; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 132-140 [textes et dessins] ; ENLART, *Manuel*, 1902-1916, t. III, p. 340 [illustration] ; URSEAU, « La tombe de l'évêque Ulger », 1926, p. 1-24 [texte, commentaire] ; AUZAS, « Le trésor de la cathédrale », 1965, p. 40-41 ; BAUCH, *Das mittelalterliche*, 1976, p. 33-34, fig. 33 et 312 [illustration et texte de la seconde épithaphe].

Disposition linéaire pour les arcades et dans les bandeaux ; texte placé autour de la représentation d'Ulger pour la seconde épithaphe. Dans tous les cas, deux lignes de couleur forment un bandeau autour du texte. Pour les arcades : une ligne pour chaque texte. Une seule ligne faisant le tour de la représentation d'Ulger dans le cas de la seconde épithaphe. Peut-être six lignes (3 sur le parement avant, 3 sur le parement supérieur) pour la première épithaphe. Les textes sont composés très majoritairement de capitales. On remarque toutefois quelques onciales, principalement des *E*. On repère également un *H*, un *M* et un *G* dans les fragments subsistants. Il ne reste pas d'onciale dans le fragment d'inscription dans le bandeau du parement. Les dessins de la seconde épithaphe suggèrent une paléographie identique, avec domination des capitales. Il se dégage des inscriptions une impression d'élégance grâce au soin évident porté à la régularité des caractères et à la perfection de leur tracé. Taille des lettres : *N* de *Paganus* : 0,7 cm ; premier *S* de *sustinuit* : 1,3 cm. Les

15. *CIFM* 14, BR 55, p. 99-102, fig. 63.

16. Pour les renvois à la collection Gaignières, on trouvera la référence du dessin dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France, puis le numéro dans l'édition qu'en ont proposée J. Adhémar et G. Dordor dans la *Gazette des Beaux-Arts*, suivi entre parenthèse du numéro de l'inventaire Bouchot (qui reste à ce jour le plus complet pour les dessins présentant des épithaphe). BOUCHOT H., *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des estampes et des manuscrits*, Paris, 1891, 2 vol.

abréviations sont inexistantes dans la seconde épitaphe. Dans les textes tracés sur les arcades, on a figuré la suspension des finales en *us* par une apostrophe. Pour les abréviations par suspension des toponymes, aucun signe n'a été figuré. Autour de la plaque émaillée d'Ulger, on note plusieurs conjonctions de lettres, favorisées par le tracé très carré des caractères : *N* et *E* dans *teneris*, *T* et *E* dans *mente*, *A* et *R* dans *extirpare*, etc. Dans les textes des arcades, deux points séparent le nom du personnage de sa fonction ou du toponyme. Dans la seconde épitaphe, la ponctuation est parfaitement régulière : un point sépare chaque mot ; trois points séparent chaque vers. Il n'y a pas de trace de décor particulier ou d'ornementation.



Première épitaphe, placée dans un bandeau sous les arcades des parements avant et supérieur du coffre de bois :

HIC : IACET : EVLGERIVS : QVI : PRESVL : NOMINE : QVIDQVID :
 DVRA : POTEST : SORS : DARE : SVSTINVIT :
 GAVDIA : NVLLA : DIES : DEDIT : ILLI : NEC : LOCA : PACEM :
 SOLAMENQVE : TVLIT : NVLLVS : AMICVS : EI :
 POST : RES : ABLATAS : PROPRIA : DE : SEDE : FVGATVS :
 HOSPES : ERAT : MVNDI : CERTA : STATIONE : CAREBAT :

Seconde épitaphe, placée autour de la représentation d'Ulger, dans la disposition d'un texte accompagnant une plate-tombe.

Petit côté supérieur : + : HIC . IACET . EVLGERIVS . TENERIS . CONSVETV
 Grand côté droit : S . AB . ANNIS : LINGVA . MENTE . MANV . FRVCTIFICARE . DEO :
 HVIVS . OPVS . PRODESSE . DOCERE .
 Petit côté inférieur : MONERE¹⁷ : EXTIRPARE . SCELVS . CONSOLIDARE . FIDEM
 Grand côté gauche : FLENTM . SOLARI . NVDVM . VESTIRE . SVPERBVM :
 FRANGERE . NEC . QVEMQVAM . LEDERE . RECTE¹⁸ . SEQVI .

17. L. de Farcy donne *monere docere*, et non *docere monere*.

18. L. de Farcy donne *recta*.

Textes placés sous les arcades du parement avant du coffre de bois. À gauche, partie supérieure :

- 1^{er} arc : PAGANVS : ENGELA'
- 2^e arc : GAUFRID' . BEIVLN
- 3^e arc : + VALET' MAGIST' SC[.]L'
- 4^e arc : + NORMAND' ARCHIDO'
- 5^e arc : RVANV[---]
- 6^e arc : texte perdu.

À droite, partie supérieure :

- 1^{er} arc : GAVFRIDV' POTA
- 2^e arc : texte perdu.
- 3^e arc : RADVLF' ARCHID'
- 4^e arc : + HVGO . DE SABLENCIA'
- 5^e arc : + GVILLELM' POTA
- 6^e arc : + GVIDO : DE PRISCINIAC

Hic jacet Eulgerius qui presul nomine quidquid dura potest sors dare sustinuit. Gaudia nulla dies dedit illi, nec loca pacem, solamenque tulit nullus amicus ei. Post res ablatas propria, de sede fugatus, hospes erat mundi, certa statione carebat.

Hic jacet Eulgerius teneris consuetus ab annis lingua mente manu fructificare Deo. Hujus opus multis prodesse, monere, docere, extirpare scelus, consolidare fidem, flentem solari, nudum vestire, superbum frangere, nec quemquam ledere, recte sequi.

Paganus Engela(us) ; Gaufrid(us) Bejul ; Valet(us) magist(er) sc[o]l(arum) ; Normand(us) archid(iac)o(nus) ; Ruani[ndus...]; Gaufridu(s) Pota ; Radulf(us) archid(iaconus) ; Hugo de Sablencia(co) ; Guillelm(us) Pota ; Guido de Prisciniac(o).

Ici gît l'évêque nommé Ulger. Il supporta tout ce que peut entraîner un sort cruel. Aucun jour ne lui donna la joie, aucun lieu la paix, nul ami le réconfort. Ses biens lui ayant été enlevés, exilé de son propre siège, il était l'hôte du monde et manquait de résidence sûre.

Ici gît Ulger, habitué dès ses tendres années à fructifier pour Dieu par la langue, l'esprit et l'action. Il s'employa à être utile à beaucoup, enseigna, avertit, extirpa le crime, consolida la foi, consola celui qui pleurait, vêtit celui qui était nu, brisa l'orgueilleux, n'offensa personne, se conduisit avec droiture.

Payen Engelé ; Geoffroi Bejule ; Valet, maître des écoles ; Normand, archidiacre ; Ruamond... ; Geoffroi Pota ; Raoul archidiacre ; Hugues de Semblançay ; Guillaume Pota ; Guy de Précigné.

L'identification des personnages sous les arcades est rédigée en prose. Les deux épitaphes sont métriques. La première se compose de deux distiques élégiaques, suivis de deux hexamètres. Il manque un mot de deux syllabes dans le premier pentamètre ; on pourrait proposer *illi*. La construction est tout à fait correcte ; on ne repère aucune structure particulière quant aux rimes. La seconde épitaphe se compose de trois distiques élégiaques de composition encore une fois simple et correcte.

Les deux épitaphes métriques font un double portrait du défunt, mais celui-ci reste très général. Si l'on fait exception de la mention du nom de l'évêque, au vers 1, la description des qualités morales et intellectuelles d'Ulger de la seconde épitaphe peut s'appliquer à n'importe quel prélat. Elle reprend d'ailleurs une construction extrêmement fréquente dans l'épigraphie funéraire du Moyen Âge central qui consiste à accumuler les substantifs et leur contraire pour démontrer l'efficacité du défunt ; on la retrouve d'ailleurs à la cathédrale Saint-Maurice d'Angers, dans l'épitaphe de l'évêque Nicolas Gellent, mort en 1291¹⁹. Ce type de construction disparaît à la fin du Moyen Âge. La première épitaphe insiste quant à elle principalement sur les difficultés rencontrées par Ulger durant son épiscopat. Sans être d'une grande précision, cette inscription permet tout de même de mesurer, derrière le *topos*, l'intensité des luttes qui l'ont opposé aux seigneurs locaux. Le vocabulaire de ces deux inscriptions métriques n'est pas très original, mais les auteurs ont réussi à proposer des expressions peu fréquentes : *hospes mundi*, *fructificare Deo*, etc. Si les constructions peuvent paraître parfois laborieuses, en particulier dans la seconde épitaphe, la métrique est correcte et les deux textes s'inscrivent parfaitement dans le goût littéraire de l'éloge funèbre épigraphique tel qu'on le rencontre à de très nombreuses occasions dans

19. Voir *infra*, notice n° 12.

l'Ouest de la France au XII^e siècle. Les expressions *nudum vestire* et *flentem solari* renvoient probablement à Mt 25, 36.

L'épiscopat d'Ulger se caractérise d'abord par une activité sans relâche pour conserver et confirmer les droits et les biens de son diocèse; ensuite, par l'intensité des luttes et des tensions qui l'ont opposé aux seigneurs laïcs ou ecclésiastiques de son temps²⁰. Né d'une famille angevine, il devient évêque en 1225, après le départ de Renaud de Martigné pour Reims. Il avait été auparavant chanoine, maître-école, archidiacre d'Outre-Loire, d'Outre-Maine et grand archidiacre. Refusant toute concession face à la spoliation des biens du diocèse, il s'opposa violemment aux princes d'Anjou et au pape qui l'excommunia à plusieurs reprises. Ulger dut se rendre à Rome afin de défendre ses droits, mais il dut finalement se soumettre l'année même de sa mort et reconnaître l'arbitrage papal dans les affaires de son diocèse. En plus de tous ses efforts pour la gestion du patrimoine de son église, Ulger joua un rôle actif dans l'enseignement et écrivit plusieurs ouvrages aujourd'hui perdus. Il fut inhumé dans la cathédrale Saint-Maurice, encore inachevée, sur décision du chapitre.

Son rôle est rappelé sur la châsse puisque les noms mentionnés sur les arcades renvoient à des personnages contemporains d'Ulger. Ils apparaissent suivant l'ordre dans lequel ils figuraient autour d'Ulger dans le chœur. À droite: le doyen (Geoffroy Moschet – nom disparu); l'archidiacre d'Angers (Ruamond ou Buamond); l'archidiacre d'Outre-Loire (Raoul de Beaumont); trois chanoines (Hugues de Semblançay, Guillaume Potard ou Pota, Guy de Précigné). Il semble que Louis de Farcy n'ait pas toujours transcrit correctement le nom de ces personnages que l'on trouve cités dans le *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*²¹. Cependant, la disparition de nombreuses inscriptions ne permettant pas de vérifier l'orthographe exacte des noms sur le coffre de bois, on doit suivre L. de Farcy. Le fait que ces personnages soient assez bien identifiés permet en revanche de fixer la chronologie de la réalisation du monument funéraire, si l'on admet, avec Charles de Linas²², que les croix placées avant certains noms signifient que ceux-ci étaient morts au moment de sa construction entre 1153 et 1160.

Sur le parement incliné de la châsse, 24 arcades sur deux rangs abritent les figures des apôtres et des prophètes avec, au centre, le Christ en majesté entouré des symboles des évangélistes²³. On ignore si des inscriptions accompagnaient ces représentations.

5. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Fragment d'inscription au portail.

X. Barbier de Montault rapporte une inscription fragmentaire au portail de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers, sous le numéro 20 de son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire* en 1869. On ne distinguait plus que quelques lettres. Comme c'est souvent le cas dans l'ouvrage de X. Barbier de Montault, l'identification est assez imprécise, et les missions sur le terrain du Corpus des inscriptions de la France médiévale n'ont pas pu retrouver ce texte dans les années 1990, malgré une recherche systématique sur l'ensemble de la statuaire des portails. Or, au cours des restaurations effectuées en 2009²⁴, on a découvert sur les phylactères tenus par les anges quelques traces d'écriture (une ou deux lettres par banderole) sans que l'on puisse toutefois retrouver le contenu des textes.

Les statues-colonnes du portail principal (datant du milieu du XII^e siècle) sont bien identifiées grâce à une comparaison avec des portails contemporains. L'ouvrage de l'érudite angevin est seul à mentionner sans en donner le texte cette inscription qui sera sans doute reprise dans de futurs travaux sur le portail restauré.

Mention d'après BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 27, n° 20 [texte].

6. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscription sur le nimbe de David.

Identification d'un personnage par une citation biblique.

Pierre. Localisation: extérieur, portail occidental, rangée inférieure des statues à gauche, deuxième personnage à partir de la gauche, nimbe. Inscription fragmentaire; mauvais état de conservation.

Datation: milieu du XII^e siècle [datation par la paléographie et par le support, les statues-colonnes datant de la deuxième phase de construction de l'église cathédrale d'Angers].

20. PORT, *Dictionnaire historique*, 1878, t. III, p. 645-647.

21. Éd. Ch. Urseau, Angers, 1908.

22. LINAS, «Œuvres de Limoges», 1885, p. 86.

23. FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 138.

24. Information transmise par Fr. Comte, archéologue municipal à Angers, à qui nous adressons tous nos remerciements.

Lecture d'après l'original vu le 18 mai 1992.

CAUMONT, « Voit-on des statues », 1842, p. 122 [texte fautif]; GODARD, « Communication », 1842, p. 122; BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 25 [texte partiel]; FILLION, « Le portail », 2001, p. 67-73 [texte].

Disposition circulaire sur le nimbe; une seule ligne interrompue par la sculpture. Écriture capitale; seul le *E* de *secundum* est oncial. Le module est large et le tracé fin. Pas de ponctuation. L'état de dégradation ne permet pas de savoir s'il y a un tilde au-dessus du premier *V* de *secundum*.



Côté gauche du nimbe (le texte commence dans la partie supérieure du champ épigraphique) :

+ MISER

Côté droit du nimbe :

SECVDVM

Côté gauche du nimbe, dans la partie inférieure (fin du texte) :

VAM

+ *Miser{ere mei Deus} secu(n)dum {magnam misericordiam t}uam.*

Aie pitié de moi, ô Dieu, dans ta grande miséricorde.

Il y a, dans la disposition de cette inscription, un aspect fort intéressant. Le texte n'est évidemment pas complet, mais il est difficile de dire pour autant qu'il est lacunaire. Le texte manquant correspond en fait aux portions du nimbe cachées par la couronne, en haut, et par le cou du roi en bas. On peut à partir de là faire deux hypothèses : soit le texte avait été tracé en entier et la statue plaquée *a posteriori* sur le nimbe cache aujourd'hui des portions d'inscription (auquel cas il faudra envisager une citation biblique raccourcie ou de nombreuses abréviations); soit le lapicide ou le sculpteur a voulu donner l'illusion d'un texte tracé en intégralité et caché par la statue. Dans les deux cas, cette inscription témoigne de la profonde connaissance du texte biblique au Moyen Âge, la disposition du texte pouvant sacrifier une part importante de la citation sans pour autant entraver sa compréhension.

Ce texte est inspiré du verset 3 du psaume 50 (effectivement identifié comme un psaume de David) : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam*. Dans l'état actuel des recherches du CIFM, ce verset n'a pas été employé ailleurs pour accompagner le roi David ; on le trouve en revanche avec la statue d'une infante à la cathédrale de Lisbonne en 1296-1297²⁵ et dans diverses inscriptions du xv^e siècle, comme l'épithaphe de Pierre Widerue à Saint-Thibaut de Joigny (89) en 1418²⁶.

7. Angers cathédrale Saint-Maurice – Inscription funéraire pour Raoul de Beaumont.

Inscription funéraire.

Pierre. Localisation : intérieur, nef, seconde travée nord, sous une arcade creusée dans l'épaisseur du mur. Inscription mutilée ; elle était déjà à peu près illisible au xvii^e siècle, mais elle fut en partie refaite en 1872 au moment de la restauration du tombeau original détruit en 1783.

Datation de l'inscription originale : 1197 [datation par identification du personnage] ou début xiii^e siècle [datation par l'identification des compléments héraldiques placés sur le tombeau].

Lecture d'après la reproduction de l'original publiée par L. de Farcy.

Transmission manuscrite : lecture de Grandet dans un manuscrit de la bibliothèque municipale d'Angers d'après une copie plus ancienne (ms. 618, t. III, p. 219). Éditions : BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1635 [texte, d'après la lecture de Grandet] ; FARCY, *Tombeaux des évêques d'Angers*, 1877, p. 20-21 [description et texte] ; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*. 1905, p. 144 [texte].

La bibliographie reproduit l'inscription partielle sous la forme d'un poème, en proposant un vers par ligne sans préciser s'il s'agit de la disposition originale du texte au fond de l'arcade ; on ignore également tout de la paléographie employée et des signes éventuels de ponctuation et d'abréviation.

1.--]TECTUS
 2. SUB LAPIDE IACEO RADULPHUS ANDEGAVORUM
 3. UNDECIES OCTO DEIN ANNOS ADJICE CENTUM
 4. MILLENO DECIMO HOC FUIT ANNO PRESUL HUMATUS
 5. ET IN VICESIMO CESSIT VITA CATHEDRATUS
 6. COGNITA MORS ILLI VENIT PRO NEUPMATE CHRISTI
 7. NOBILE COEPIT OPUS CUI DONENT TEMPORA FINEM
 8. HIC BIS DUM DENIS PRAELATI REXIT HABENIS
 9. ANNIS ANDEGAVUM PRESUL PIUS ATQUE SUAUIS
 10. REVERA FUIT HUIC CHRISTUS DET GAUDIA COELI

--]tectus,

Sub lapide jaceo, Radulphus Andegavorum.

Undecies octo dein annos, adjice centum

Milleno decimo ; hoc fuit anno presul humatus,

Et in vicesimo cessit vita cathedratus.

Cognita mors illi venit. Pro {p}neumate Christi

Nobile coepit opus, cui donent tempora finem.

Hic, bis dum denis praelati rexit habenis

Annis Andegavum. Presul pius atque suavis

Revera fuit. Huic Christus det gaudia coeli.

... enrôlé sous cette pierre, je gis, moi Raoul [évêque] des Angevins. Ajoute à onze fois huit ans cent, ensuite mille et dix [1198], cette année est celle où a été enterré le prélat ; sa vie d'évêque s'est arrêtée en sa vingtième [année] ; la mort qu'il attendait est venue à lui. Par l'inspiration du Christ, il accomplit une œuvre remarquable à laquelle le temps donne une fin. Là, durant dix fois deux ans de charge, il conduisit les Angevins. Il fut réellement un évêque pieux et agréable. Que le Christ lui donne la joie du ciel.

25. BARROCA J.M., *Epigrafia medieval portuguesa (862-1422)*, vol. II : *Corpus epigráfico medieval português*, Lisbonne, 2000, t. I, p. 1134, n° 439.

26. QUESVERS P., STEIN H., *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, Paris, 1897, t. 2, p. 356 [fac-sim.].

L'établissement du texte à partir des différentes versions transmises par les auteurs du XIX^e ou du XX^e siècle repose en partie sur le découpage en vers et la structure des rimes ; cela a entre autre permis d'identifier le mot *tectus* comme étant le dernier pied d'un vers et de faire commencer le texte encore lisible au moment de la copie avec l'hexamètre *Sub lapide jaceo Radulphus Andegavorum*. On sait qu'au moment de la réfection du tombeau, certaines parties de l'inscription, sans doute les plus endommagées, ont été refaites, ce qui peut expliquer certaines incohérences dans les lectures anciennes.

Le texte se composait d'au moins dix hexamètres. Certains sont couplés en distique par la rime finale, mais ce n'est pas systématique. Les vers sont de qualité inégale et plusieurs erreurs de quantité peuvent être repérées, notamment aux vers 2 et 3. Dans les autres vers, la scansion correcte repose sur une certaine licence dans les diphtongues et les quantités pour les noms propres. L'inscription présente principalement des données chronologiques (date de la mort, durée de l'épiscopat à deux reprises). Tout en s'adaptant à la structure métrique de l'inscription, leur énoncé ne fait pas preuve de beaucoup d'originalité dans ce domaine ; il reprend plusieurs expressions que l'on rencontre dans d'autres épitaphes du Moyen Âge central. Le *sub lapide jaceo* de la première phrase n'est pas très éloigné de la formule *sub lapide jacet*, très fréquent dans les inscriptions funéraires ; l'enchaînement *pius atque suavis* n'est pas lui non plus sans rappeler les suites d'épithètes laudatives que l'on peut lire dans les textes destinés aux grands prélats. Pour terminer, le vœu pieux de la fin du texte est lui aussi assez fréquent, principalement aux XI^e-XII^e siècles. D'autres expressions sont en revanche plus originales : *vita cathedratus*, *cognita mors*, *pneumate Christi*, etc. En dehors des informations chronologiques, le texte reste discret quant à la vie du prélat, malgré son intense activité.

Le défunt Raoul de Beaumont fut évêque d'Angers entre 1177 et sa mort en 1197. Petit-fils d'Henri I^{er} et cousin germain d'Henri II, Raoul de Beaumont bénéficiait de la protection intéressée du roi d'Angleterre, en même temps comte d'Anjou et du Maine. Très actif dans le domaine politique et économique, il intervint dans de nombreux conflits. Selon B. Gams, il mourut en avril 1197²⁷. Le texte donne la date de 1198 pour sa mort, mais il faut sans doute voir dans ce flottement une variation due à la fixation du début de l'année. La situation du texte, sur un bloc indépendant, au fond de l'enfeu (d'après les descriptions anciennes), évoque une disposition assez tardive, plus habituelle aux XIV^e-XV^e siècles qu'au Moyen Âge central. Si cette disposition désolidarise l'inscription du tombeau et du défunt auxquels elle renvoie, elle permet souvent la conservation des textes indépendamment de la destruction du monument funéraire, comme c'est le cas à Angers. Les indications héraldiques portées sur le tombeau ainsi que la proximité du vocabulaire entre cette inscription et celle de la tombe du neveu de Raoul²⁸, mort en 1240, inviteraient à proposer pour celui-ci une date postérieure à 1197, date de la mort de l'évêque²⁹.

8. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inventaire de reliques sur le reliquaire de la Vraie Croix.

Inventaire de reliques.

Argent et or. Inscription perdue, probablement en 1767. Inscription complète au moment de la copie utilisée par L. de Farcy (sans doute l'inventaire des biens de la cathédrale de 1421).

Datation : XII^e ou XIII^e siècle [datation proposée par Frolov³⁰].

Texte d'après la copie transmise par L. de Farcy.

Transmission manuscrite : inventaire de 1421 [texte]. Éditions : FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1901, p. 201 [texte, d'après le précédent] ; FROLOW, *Le reliquaire de la Vraie Croix*, 1961, n° 858, p. 537 [texte partiel].

Disposition inconnue : on sait que l'inscription était placée sur le pied ; était-elle disposée en cercle ? Les seules abréviations que l'on repère concernent l'adjectif *sanctus*. Leur forme STA ou STI est beaucoup moins fréquente que les traditionnels SCA ou SCI. On ne peut savoir si les abréviations existaient réellement sous cette forme dans l'inscription originale.

27. GAMS B., *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, Graz, 1957, p. 489 ; ANGOT, A., « Les vicomtes du Maine », *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1914, n° 30, p. 180-232, 320-342, 404-424 ; voir aussi *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. 7, Paris, 1934, col. 215.

28. Inscription funéraire pour Guillaume de Beaumont ; voir *infra* n° 10.

29. FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 144 ; sur l'héraldique en Anjou, voir BELLANGER A., *Héraldique de l'Anjou médiéval aux XIII^e et XIV^e siècles : présentation et inventaire*. Angers, 2004 (Thèse de doctorat).

30. FROLOW, *Le reliquaire de la Vraie Croix*, 1961, n° 858, p. 537.

IN HAC CRUCE INCLUDUNTUR RELIQUIAE LIGNI VERAЕ ET SANCTAE CRUCIS
CINGULI ET VESTIMENTUM STAE MARIAE VIRGINIS SANCTI SYLVESTRI
OSSIIUM STI CHRISOGONI STI DYONISII STI ANDREAE STAE BARBARAE
STI PETRI ET PAULI STAE MARIAE MAGDALENAE STI LAURENTII ET
PLURIMORUM ALIORUM SANCTORUM

In hac cruce includuntur reliquiae ligni verae et sanctae Crucis cinguli et vestimentum s(anc)tae Mariae Virginis, sancti Sylvestri ossium s(anc)ti Chrisogoni, s(anc)ti Dyonisii, s(anc)ti Andreae, s(anc)tae Barbarae, s(anc)ti Petri et Pauli, s(anc)tae Mariae Magdalenaе, s(anc)ti Laurentii et plurimorum aliorum sanctorum.

Dans cette croix ont été incluses des reliques du bois de la Vraie et Sainte Croix, de la ceinture et des vêtements de la sainte Vierge Marie, et de saint Sylvestre, des os de saint Chrysogone, de saint Denis, de saint André, de sainte Barbe, des saints Pierre et Paul, de sainte Marie Madeleine, de saint Laurent et de bien d'autres saints.

L. de Farcy décrit le reliquaire sous la forme d'une croix d'or à double traverse. L'inscription était placée sur le pied. Or celui-ci a été détruit avant 1767, date à laquelle un piédestal neuf en argent a été placé à la base de la croix. La nature des reliques christiques et mariales sont très classiques dans cet inventaire. En revanche, on signalera la présence moins courante de saint Chrysogone, martyr romain décapité sous Dioclétien, et de sainte Barbe. La formulation de l'inventaire de reliques est elle aussi tout à fait habituelle, même si les expressions *hic sunt* ou *hic sunt recondita* sont plus fréquentes.

9. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Vœu pieux adressé à la Vierge.

Vœu pieux.

Vermeil. Inscription perdue ; localisation originelle : chœur, pièce d'orfèvrerie associée au maître-autel, bas-relief représentant le donateur offrant une réduction de l'objet à la Vierge. Inscription intacte au moment de la copie rapportée par L. de Farcy.

Datation : entre 1202 et 1240 [datation par l'identification du commanditaire].

Lecture d'après la copie de l'original publiée par L. de Farcy.

Transmission manuscrite : Angers, B.M., ms. 687, f. 1 v^o [texte]. Éditions : FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1901, p. 222 [texte, d'après le précédent].

NE TIBI COMMENDO AD MENSAM MEI ATQUE MEMENTO MEI VIRGO
PARENSQUE DEI

Ne tibi commendo ad mensam mei, atque memento mei Virgo parensque Dei.

[La traduction du premier membre de la phrase est très difficile et on ne peut pas trouver un sens réellement satisfaisant à moins de proposer deux corrections : {M}e tibi commendo ad mensam {D}ei ; on lirait alors : Je me recommande à toi quand je viens à la table de Dieu, et souviens-toi de moi, Vierge et Mère de Dieu.]

On peut soupçonner une tentative de versification, avec la construction d'un distique élégiaque, le deuxième membre de la phrase constituant effectivement un pentamètre. En revanche, la première partie du texte ne forme pas un vers correct ; soit il manque un mot pour faire un hexamètre, soit il y a une erreur de quantité pour un pentamètre. Le second vers est léonin (*mei/Dei*) et les deux vers étaient unis par une même rime finale. L'établissement du texte est toutefois sujet à caution. L. de Farcy est le dernier auteur à mentionner l'inscription copiée dans un manuscrit moderne³¹. On ne sait pas si l'auteur cite directement le manuscrit ou s'il rapporte le texte à partir d'une source intermédiaire. Les erreurs de transcription que nous supposons pour obtenir une traduction correcte ne sont donc pas imputables à l'un ou l'autre témoin de la transmission manuscrite. On soulignera simplement la réserve avec laquelle on doit exploiter ce texte, même si la fiabilité de L. de Farcy est par ailleurs difficile à remettre en cause.

31. B.M. Angers, ms. 687, f. 1 v^o.

L'inscription est tracée, d'après la description que propose L. de Farcy, sur une table de vermeil ornée de plusieurs scènes (Nativité, Adoration des Mages, Adoration des bergers, Visitation, Dormition, etc.) offerte par l'évêque Guillaume de Beaumont (1202-1240) pour le maître-autel de la cathédrale d'Angers. L'un des reliefs de la table représentait Guillaume offrant une réduction de l'objet à la Vierge, accompagné du texte ci-dessus. Son contenu est assez original au sein du corpus des inscriptions relatives aux commanditaires des œuvres d'art. Il insiste en effet sur l'aspect dévotionnel de l'offrande et sur le salut que peut espérer le donateur. Ce dernier n'est pas nommé par le texte (peut-être parce qu'il est déjà représenté dans l'image). L'orfèvre n'est pas cité non plus ; c'est bien le donateur qui est à l'honneur dans le texte, celui qui se recommande et qui supplie. En raison de l'originalité de son contenu, cette inscription puise moins dans le répertoire des formules habituelles pour les textes de commanditaire que dans le domaine liturgique avec les expressions *memento mei*, *commendo tibi* et la désignation de la Vierge par la formule *parens Dei*.

10. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscription funéraire pour Guillaume de Beaumont.

Inscription funéraire et éloge funèbre.

Cuivre. Inscription perdue ; localisation originelle : intérieur, à la croisée du transept, au pied du lutrin, sur le tombeau. Inscription déplacée en 1699, puis détruite en 1783 (inscription alors apparemment intacte). Datation : 1240 [datation par identification du défunt et datation interne ; la paléographie est en accord avec la date proposée au cœur de l'épithaphe].

Le texte est connu par deux traditions différentes. On sait qu'à la mort du prélat, un chanoine, Jean Bourdon, a composé une épithaphe pour son tombeau et un éloge funèbre repris dans l'obituaire de la cathédrale d'Angers. Le dessin de la collection Gaignières qui témoigne de la forme du tombeau fait apparaître une inscription autour de l'effigie du défunt. Or, cette inscription reprend les sept premiers vers de l'éloge funèbre de l'obituaire. Il est donc tout à fait envisageable que Jean Bourdon n'ait composé en fait qu'un seul texte, éloge gravé en entier ou en partie sur le tombeau pour servir d'épithaphe. Dans le recueil d'épithaphe de dom Estienne Le Pez, religieux de Saint-Vaast d'Arras, on lit également les sept premiers vers³². Face à l'impossibilité de trancher en faveur de l'une ou l'autre disposition, on éditera les sept premiers vers tels qu'ils apparaissent sur le dessin de la collection Gaignières (avec les remarques paléographiques d'usage) et le reste du texte d'après son édition par le chanoine Urseau, sauf mention contraire.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, ms. lat. 17030, fol. 93] publié par ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 41, n° 183 (B. 6660) [dessin] ; Angers, B.M., ms. 687, f. 1 v° [texte] ; BnF, ms. fr. 8238 [texte lu par le chanoine Le Pez]. Éditions : BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1635, p. 57-58 [texte] ; en ce qui concerne le texte de l'éloge funèbre : URSEAU, *Obituaire*, 1930, p. 31-32 [texte] ; FARCY, *Tombeaux*, 1877, p. 22-23 [description et texte] ; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 146-147 [texte, d'après Bruneau de Tartifume, sans doute] ; *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, 1934, col. 210 [mention et traduction d'un court passage] ; COALES, *The Earliest English Brasses*, 1987, p. 21 [dessin] ; *Fasti ecclesiae Gallicanae*, 2003, p. 155 [mention, d'après Urseau probablement].

Disposition horizontale autour de la dalle pour la première partie de l'inscription. D'après le dessin de la collection Gaignières, l'épithaphe était transcrite dans une écriture mixte, associant caractères onciaux très fermés et capitales parfaitement droites. Sans doute certaines graphies sont-elles dues à une stylisation de la part du peintre. On repère une seule abréviation (la suspension de la nasale dans le mot *Bellimontensis*, figurée sur le dessin par un tilde droit). La ponctuation est plus ou moins régulière (peut-être l'était-elle parfaitement sur l'original?) et passe par la gravure d'un ou deux points verticaux entre la plupart des mots. Pas d'ornementation particulière.

Petit côté supérieur (la lecture s'effectue depuis l'extérieur de la dalle ; le texte commence dans l'angle supérieur droit) : + BELLIMÔTENSIS : GVILLERMVS : ET : ANDEGAVENSIS
 Grand côté gauche : PRESVL : IN : HAC : TVMBA : TVMVLATVR : VERA : COLVMBA CVIVS : ERAT : PIETAS SIBI : NESCIA : PONERE : METAS : SI : NVMERES : QVATER
 Petit côté inférieur : X CVM MILLE : DVCENTIS : SCIRE : OBITVM : POTERIS :
 Grand côté droit : TVMVLO : PRESENTE. IACENTIS : SI : SEPTEM : LVSTRIS : ANNVM : DES : TER : REPLICATUM : TOT : PATER : ILLVSTRIS : HVNC : REXIT : PONTIFICATVM
 [suite d'après l'obituaire de la cathédrale d'Angers ; la numérotation est celle des vers de l'éloge de Jean Bourdon] :

8- QUEM CUM VICENO QUINTO QUE CEPERAT ANNO³³

9- LUX CLERI PRECLARE PATER QUI PER TUA SECLA

32. BnF, ms. fr. 8238, p. 16.

33. Ici, le chanoine Urseau donne, en faussant la métrique : *Quinque cum viceno quintoque incooperat anno*.

- 10- NOSTER ERAS MOYSES NUNC MODICUS CINIS ES
 11- ORE COLENDE SATIS IN TEMPORE POSTERITATIS
 12- QUI NUNDUM NATIS EXEMPLAR ERIS PIETATIS
 13- O DECUS ECCLESIAE VETERI CONFORMIS HELIAE
 14- PRETENDENS SPECIE MENTIS AROMA PIE
 15- ANDEGAVIS PLORA MORTEM PASTORIS ET ORA
 16- UT LOCUS APTUS EI DETUR IN AULA DEI
 17- URBS DESOLATA PIO PASTORE VIDUATA
 18- GUILLELMI FATA DOLEAS NIMIS ACCELERATA
 19- DAT SE DIVINIS PER LUSTRA QUATER DUO REBUS
 20- SUBLATIS BINIS ANNIS TREDECIM QUE DIEBUS

*Bellimo(n)tensis Guillermus et Andegavensis
 Presul in hac tumba tumulatur vera columba.
 Cujus erat pietas sibi nescia ponere metas.
 Si numeres numeris quater decem cum mille ducentis,
 Scire obitum poteris tumulo presente jacentis.
 Si septem lustris annum des ter replicatum
 Tot pater illustris hunc rexit pontificatum,
 Quem cum viceno quinto que ceperat anno.
 Lux cleri preclare pater qui per tua secla
 Noster eras Moyses nunc modicus cinis es.
 O recolende satis in tempore posteritatis,
 Qui nundum natis exemplar eris pietatis.
 O decus ecclesiae, veteri conformis Heliae,
 Pretendens specie mentis aroma pie.
 Andegavis plora mortem pastoris et ora
 Ut locus aptus ei detur in aula Dei.
 Urbs desolata, pio pastore viduata
 Guillelmi fata doleas nimis accelerata.
 Dat se divinis per lustra quater duo rebus
 Sublatis binis annis tredecim que diebus.*

Guillaume de Beaumont, évêque des Angevins et vraie colombe, est enseveli dans cette tombe, lui dont la piété ne connaissait pas de limites. Si tu ajoutes les chiffres mille deux cents et quatre fois dix (1240), tu pourras connaître le jour de la mort de celui qui gît dans ce tombeau. Si tu ajoutes 7 années à 10 autres répétées trois fois, [tu pourras connaître la durée] de l'épiscopat que ce père illustre a exercé ; il le commença à 25 ans. Père, merveilleuse lumière pour le clergé, toi qui, durant ton existence, avait été pour nous un Moïse, te voici maintenant cendre dérisoire. Ô combien es-tu assez digne qu'on fasse mémoire de toi au temps à venir, toi qui seras un modèle pour ceux qui ne sont pas encore nés. Ô honneur de l'Église, semblable à l'ancien Élie, grâce à ton esprit pieux, tu répands devant toi l'aromate. Angers, pleure la mort de ton pasteur et prie pour qu'un lieu approprié lui soit donné dans la maison de Dieu. Ville désolée, veuve du pieux pasteur, tu souffres de la mort trop rapide de Guillaume. Il se donna aux choses de Dieu pendant quatre lustres moins deux ans et treize jours.

Le texte se compose de vingt vers (hexamètres, à l'exception des vers 10, 14 et 16). La qualité de la prosodie est inégale. La plupart des vers sont léonins ; certaines rimes sont riches (vers 1-3, 10, 15-16). Pour le reste, les constructions sont complexes. Sur une seule syllabe, les vers 4-5 sont des hexamètres *unisoni* ; sur deux syllabes, ils sont *collaterales*. Les vers 6-7 sont quant à eux *collaterales*, comme les vers 19-20. Les vers 11-12, 13-14 et 17-18 sont *unisoni*. La rime dans le vers 9 est effectivement léonine, mais elle se fait avec une syllabe interne.

Les difficultés pour identifier ce qui appartient à l'inscription et ce qui appartient à l'éloge funèbre proviennent, en plus des problèmes liés à la transmission du texte, de la structure même de l'épithaphe qui cumule des éléments proprement tumulaires (donc liées au monument funéraire), des données obituaires (qui précisent, à grand renfort de périphrases, la date du décès de l'évêque) et des parties plus descriptives, sur le ton de l'éloge (qui auraient donc leur place dans l'obituaire de la cathédrale). Le style général de la composition est toutefois conforme à ce que l'on attend pour un grand prélat mort au milieu du XIII^e siècle. Au début du texte, on apprend le nom du défunt, le lieu de la sépulture et la date du décès ; cette première partie est accompagnée de quelques adjectifs de louange, mais reste tout à fait conforme à l'usage épigraphique. À partir du vers 8, le texte

se fait plus complexe, abandonne le registre des épitaphes et adopte le ton du *planctus*, de la lamentation funèbre pour la perte de l'évêque. Même si le champ sémantique de la douleur et des larmes se retrouve dans toute l'inscription, on peut effectivement repérer une rupture après le septième vers, rupture qui coïnciderait dans ce cas avec la séparation entre épitaphe réellement gravée et éloge funèbre transcrit dans le manuscrit.

Plusieurs expressions contenues dans l'inscription sont partagées avec d'autres textes funéraires métriques du Moyen Âge. C'est notamment le cas de la fin de vers *cinis es*, des rimes *tumba/columba* et *plora/ora*, des formules *lux cleri* et *decus ecclesiae*. D'autres expressions sont en revanche plus originales ; on pense à *aula Dei*, répertoriée seulement deux fois, pour l'Italie³⁴, alors que les inscriptions contenant *aula poli* sont nombreuses. Dans l'ensemble, le vocabulaire constituant l'épitaphe de Guillaume de Beaumont est tout à fait classique mais Jean Bourdon a réussi à en faire un texte peu commun. La mention de personnages bibliques (Moïse et Élie) est quant à elle bien connue dans l'épigraphie funéraire même si les exemples français sont peu nombreux³⁵. Soulignons pour terminer la complexité (et parfois la lourdeur) des tournures exprimant la date du décès ou la durée de l'épiscopat de Guillaume de Beaumont. La construction métrique complique évidemment ces périphrases et il est bien difficile, dans ce cas comme dans d'autres, d'établir avec précision la date. Le ton de la première partie du texte n'est pas sans rappeler l'épitaphe de l'oncle de Guillaume, Raoul, également évêque d'Angers³⁶. Un certain nombre de thèmes et de constructions se retrouvent dans les deux épitaphes (*coepit opus*, *prater rexit*, etc.), ce qui pourrait suggérer que le texte destiné à Raoul a été réalisé au XIII^e siècle et non au moment de sa mort, à moins que Jean Bourdon n'ait repris formules et modèles dans l'épitaphe de l'oncle pour composer celle du neveu.

Le personnage auquel se rapporte cette inscription est un évêque bien connu de la ville d'Angers. Archidiaque dans le diocèse d'Angers, puis chanoine du Mans, Guillaume de Beaumont est élu évêque en 1202 et consacré l'année suivante, sous la pression du roi d'Angleterre Jean sans Terre. Son œuvre politique et juridique est très importante et son épiscopat est l'un des plus dynamiques du Moyen Âge central. Il entreprend également de nombreuses actions en faveur de la cathédrale Saint-Maurice qu'il dote de très beaux vitraux (il est d'ailleurs représenté et nommé par une inscription sur l'un d'entre eux³⁷). Il offre aussi au Trésor de nombreux objets d'orfèvrerie. Malade dès 1231, il meurt le 31 mai 1240 et est inhumé en septembre de la même année sous un tombeau de cuivre à son effigie, à la croisée du transept de la cathédrale³⁸.

11. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Peintures murales de la vie de saint Maurille.

Identification dans les peintures murales de la vie de saint Maurille.

Peintures murales. Localisation : intérieur, au fond du chœur, mur semi-circulaire de l'abside, derrière des stalles de bois, à 7 m de haut environ, troisième et quatrième travée. Il s'agit dans les deux cas du même texte correspondant au même objet, intervenant à deux moments distincts dans le récit hagiographique. Inscriptions placées dans le champ iconographique, sur des éléments de l'image (figuration d'une inscription lapidaire). Taille de l'inscription peinte = 40 cm de long. Inscriptions mutilées ; état de conservation : moyen. Peintures découvertes en 1980, puis dégagées à partir de 1984 (sauf la première travée du côté sud).

Datation : seconde moitié XIII^e siècle [datation paléographique] ; 1250-1270 [datation par le support].

Lecture établie d'après les clichés et les dessins de l'original vu le 19 mai 1992.

SUBES-PICOT, « Premières remarques », 1995, p. 144-145 [mention], et pl. XX [reproduction] ; SUBES-PICOT, *Le cycle peint*, 1996 [texte] ; SUBES-PICOT, « Remarques », 1998, p. 137 [reproduction] ; SUBES-PICOT, « Le cycle peint », 2003, fig. 3-4 [dessin].

Disposition linéaire ; le texte est tracé à l'intérieur d'un phylactère qui figure le cadre de l'inscription laissée par saint Maurille. Pas de réglure. Deux lignes pour l'inscription de la troisième travée ; trois pour celle de la quatrième. Écriture majoritairement onciale. Le module est large, le trait épais. Les lettres sont presque toutes fermées. Seules les lettres *M* et *V* du nom de *Maurilius* sont des capitales très droites. Hauteur moyenne des lettres : 2,5 cm. On peut attester la présence de deux abréviations : *transiit* et *Andegavorum* ; la première est signalée par un tilde droit alors que la seconde est surmontée d'un tilde à renflement médian de grande taille. La ponctuation est présente entre tous les mots (par un ou deux points).

34. On la trouvait dans une inscription de Saint-Jean-de-Latran apposée par Serge III (904-911) dans l'abside ; voir LAUER Ph., *Le palais de Latran. Étude historique et archéologique*, Paris, 1911, p. 138. On lisait la même inscription (à quelques variantes près) dans l'une des absidioles de l'église du Mont-Cassin ; voir MGH, SS 7, Hanovre, 1846, p. 18.

35. FAVREAU R., *Épigraphie médiévale...*, p. 202-203.

36. Voir *supra*, n° 7.

37. Voir *infra*, n° 15.

38. *Fasti ecclesiae Gallicanae, t. VII, Diocèse d'Angers*, Turnhout, 2003, p. 155.



Troisième travée, scène de gauche : Maurille quitte la ville d'Angers et trace l'inscription attestant de son passage sur le rivage. Sur un élément figurant la pierre, on devine aujourd'hui :

--]C : TRĀSIT : MA[---
 ---]: ĒPS : AND[---

Quatrième travée, deuxième scène à partir de la droite : les Angevins découvrent l'inscription tracée par Maurille. Sur le même élément figurant la pierre et au-dessous (ligne 3), on lit :

HIC.[---
 MAV[---
 --]ANDĒG.

Troisième travée : [H]ic tra(n)sit Ma(urilius) ep(iscopu)s And[eg(avorum)].

Quatrième travée : Hic [tra(n)sit] Mau[rilius ep(iscopu)s] Andeg(avorum).

Ici a traversé Maurille, évêque d'Angers.

La restitution du texte et des éventuelles formes d'abréviation repose avant tout sur le fait que les deux images figurent le même objet inscrit, dont le texte est donné par la *Vita beati Maurilii*. Cependant, la transposition du texte hagiographique dans la peinture murale n'est pas littérale. La *vita* donne pour la scène du départ de Maurille : *Cum autem pervenisset ad mare, divina omnipotentis Dei providente clementia qui manebat in litore diem transitus sui exaravit in lapide sicque ascensa puppi inchoati itineris coepit maturator existere*. Puis, pour la scène dans laquelle les Angevins découvrent et lisent le texte : *Praestolantes igitur navem, cum qua coeptum explere valent obsequium, dum residerent in litore, scriptum quod supra diximus invenerunt in silice : Hic transiit Maurilius Andecavorum episcopus*³⁹. L'ordre des deux derniers mots a été inversé, ce qui correspond sans doute davantage à la syntaxe du XIII^e siècle. On doit dès lors s'interroger sur la façon concrète dont on a exécuté le texte : avait-on sous les yeux une copie de la *vita* ? Cite-t-on de mémoire le passage en question ? Les différences correspondent-elles à une version liturgique de la *vita* ?

Les scènes représentées à l'abside se répartissent entre les sept travées. Peintes sur la pierre, elles constituent un exemple exceptionnel de la peinture gothique du XIII^e siècle. Elles ont fait l'objet de nombreuses études, presque exclusivement réalisées par M.-P. Subes-Picot, traitant l'ensemble des aspects du cycle (technique, source, iconographie, etc.). L'auteur a en particulier bien étudié le rôle du clergé angevin

39. MGH. *Scriptores. Auctores antiquissimi, t. IV, pars posterior*, Berlin, 1885, p. 82-101, chap. XVI-77 et 84, p. 93.

dans la commande et la réalisation des peintures, les relations entre les scènes et les reliquaires situés dans le chœur de la cathédrale et les circulations liturgiques. Elle a ainsi pu comprendre pourquoi les scènes représentées dans la troisième travée, antérieures dans le déroulement de la *Vita beati Maurilii*, se trouvent à droite des épisodes de la quatrième travée. L'explication se trouve dans le fait que les pèlerins venaient vénérer Maurille en entrant par la porte sud, et en sortant par la porte du côté de l'Évangile⁴⁰. Les épisodes de la vie de saint Maurille⁴¹ représentés à l'abside de la cathédrale d'Angers sont connus par plusieurs *vitae*; c'est la dernière, écrite vers 905 par un archidiacre d'Angers, qui a le plus grand écho, en particulier dans l'iconographie⁴².

Le principal intérêt de cet ensemble de peintures murales réside dans la représentation d'une inscription lapidaire, ce qui est assez fréquent dans les textes médiévaux, hagiographiques ou autres, mais exceptionnel dans le domaine épigraphique. Un autre intérêt réside dans le traitement réservé par le peintre à ce détail du récit en images; il figure effectivement une inscription, et non pas un simple texte, tracé en écriture cursive comme on pourrait l'attendre.

12. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscription funéraire pour Nicolas Gellent.

Inscription funéraire à caractère tumulaire pour un évêque.

Cuivre. Inscription disparue; localisation originelle: intérieur, au milieu du chœur (près de la tombe de Guillaume de Beaumont, selon L. de Farcy). Inscription déplacée, puis remise en place en 1699; elle était apparemment intacte jusqu'à la destruction du tombeau en 1747.

Datation: 1291 [datation par identification du défunt].

Texte d'après le dessin de la collection Gaignières; le texte donné par L. de Farcy est légèrement différent (les variantes sont présentées en note).

Transmission manuscrite: dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1 f, fol. 60] publié par ADHÉMAR, DORDOR, «Les tombeaux de la collection Gaignières», 1974, p. 82, n° 425 (B. 6662) [dessin]. Éditions: FARCY, *Tombeaux des évêques d'Angers*, 1877, p. 27 [texte d'après le dessin de la collection Gaignières]; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 152-154 [texte, d'après le dessin de la collection Gaignières].

Disposition horizontale autour de la dalle sur une ligne. D'après le dessin de la collection Gaignières, l'inscription se composait majoritairement de lettres onciales, la plupart présentant des signes d'une évolution déjà importante (fermeture complète des lettres courbes, variations sur les hauteurs des hastes, etc.). Subsistent tout de même quelques capitales, principalement des *V*. Si le dessin est fidèle à la réalité épigraphique, cette dalle présentait une paléographie élégante et régulière, comme on l'attendrait pour l'épithaphe d'un grand prélat. Les abréviations par contraction sont nombreuses et toujours signalées dans le texte par un tilde droit. Les finales en *us* sont assez régulièrement suspendues et une apostrophe figure l'abréviation. La ponctuation était sans doute parfaitement régulière; le passage de deux points à un seul ne correspond à aucune variation grammaticale ou prosodique. Sans doute s'agit-il ici d'une déformation du dessin. Dès lors, il est difficile de repérer une quelconque hiérarchie dans la ponctuation.

Petit côté supérieur (la lecture s'effectue depuis l'intérieur de la dalle): + ANGEGAVIS. NATVS. ET. IBIDEM. PÔTIFICAT'. MVNDO. SVBLATVS. IACET. HIC. NICHOLAV'. HVM

Grand côté droit: AT'. HIC. QVAM. TVBA. DEGIT⁴³. VIVENS. BONA. MVLTA. PEREGIT. NEC RECTV. DECIT ESVËTARI. FVDIT'. EGIT. HIC OCVL' CECO. PES. CLAVDO. LINGVAQ; MVTO: HIC: VESTIS. NUDO. MËDICIS. ESCA. PVPILLO: TVTOR. VIS. VIDVIS. PIA: VISCERA: GESSIT: EGENIS HIC

Petit côté inférieur: PIVS. ET. MVDVS. MITIS. FVIT. ATQVE. IOC VND'. HVC. LVGET. MVD'. SVA. MORS. PATRIE⁴⁴. GRAVE. PON

40. SUBES-PICOT, «Remarques», 1998, p. 144.

41. Pour saint Maurille comme pour les saints identifiés dans la suite du volume dans le cadre de peintures murales, d'orfèvrerie ou de vitraux, on renverra le lecteur à plusieurs outils de travail de référence où il trouvera les informations bibliographiques et iconographiques indispensables. *Bibliotheca sanctorum*, Rome, 1961-1970, 13 vols [désormais *BS*]; pour saint Maurille: *BS* 9, col. 184-186. *Vie des saints et des bienheureux*, Paris, 1935-1959, 13 vols [désormais *VSB*]; *VSB* 9, p. 277. *Lexikon der christlichen Ikonographie*, Rome-Fribourg, 1968-1976, 8 vols [désormais *LCI*]; *LCI* 7, col. 609.

42. RÉAU L., *Iconographie de l'art chrétien*, t. III, Paris, 1958, p. 939-940.

43. L. de Farcy donne *textit*.

44. L. de Farcy donne *illi*.

Grand côté droit: D'. ANDEGAVIS. PLORA. PASTORĒ. NEC MIN'. ORA. VT. DE'. ABSQVE. MORA. TRAHAT. IPSV. Ī. ORA⁴⁵. ET⁴⁶. PRECE SIS. SUPLEX MONET. HOC. AFFECTIO. DVPLEX. FILI'. ATQ; PATER. FVIT HOC TV FILIA. MATER. HVC. SĀCTV. FLAMĒ. CAPIAT⁴⁷. DICAT. CHORVS AMEN

*Andegavis natus et ibidem po(n)tificat(us)*⁴⁸
Mundo sublatus jacet hic Nicolau(s) humat(us).
Hic quam tu(m)ba tegit vivens bona multa peregit
Nec rectu(m) degit Esve(n)tari fu(n)di(tus) egit.
Hic ocul(us) caeco, pes claudio, linguaque muto,
Hic vestis nudo, me(n)dicis esca, pupillo
Tutor, vis viduis, pia viscera gessit egenis ;
Hic pius et mu(n)dus mitis fuit atque jocundus.
Hu(n)c luget mu(n)d(us) sua mors patrie grave pond(us).
Andegavis plora pastore(m) nec min(us) ora
Ut De(us) absque mora trahat ipsu(m) voce sonora.
Et prece sis sup(p)lex monet hoc affectio duplex :
Fili(us) atq(ue) pater fuit hoc tu filia mater.
Hu(n)c sa(n)ctu(m) flame(n) capiat dicat chorus amen.

Nicolas, né à Angers et évêque du même lieu, enlevé au monde repose ici, enseveli. Ici recouvert par cette tombe, lui qui a accompli beaucoup de bonnes choses durant sa vie. Il a vécu droitement et n'a pas construit complètement Éventard. Il a été l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux et la langue du muet ; et là, les vêtements du nu, l'aumône du mendiant, le tuteur de l'orphelin, la force des veuves, le cœur pieux du pauvre. Ici, il a été pieux, élégant et agréable. Le monde le pleure, sa mort est un grand poids pour sa patrie. Angers, pleure ton pasteur et prie encore plus, afin que Dieu sans délai l'appelle de sa voix sonore. Et que ta prière se fasse suppliante, une double raison t'y invite : il fut fils et père ; toi, fille, tu es sa mère. Que l'Esprit Saint le reçoive, que le chœur dise : Amen.

Le texte se compose de 14 hexamètres léonins ; les rimes sont riches, à l'exception des vers 5-7, de qualité inférieure. La construction métrique a accordé une place particulière au soin des rimes puisque les vers 1-2, 3-4, 5-6, 8-9 et 10-11 sont *unisoni*. Dans l'ensemble, la prosodie est correcte, même si l'on repère plusieurs licences quant à la quantité de certaines syllabes. De même, au vers 9, la rime léonine s'effectue sur deux syllabes approchées (*mundus/pondus*) et non pas sur une stricte homophonie.

L'inscription funéraire tracée sur le tombeau de Nicolas Gellent fournit très peu de renseignements concrets sur le défunt. Seuls les vers 1-2 nous permettent de connaître son nom et sa fonction. Le vers 4 mentionne assez curieusement le fait qu'il n'ait pas construit complètement Éventard ; le *nec* signale peut-être qu'il en a simplement posé les fondements à moins qu'il ne mette en lumière la brutalité du décès de l'évêque, frappé alors qu'il n'avait pas encore terminé de bâtir le manoir où il devait mourir. Cette indication est d'autant plus surprenante que les informations biographiques sont réduites à l'essentiel dans le texte. Les vers 5-9 ne fournissent en effet qu'une description stéréotypée de l'action de l'évêque au cours de sa vie, mais celle-ci se rapproche bien plus d'un exposé des vertus dont doit faire preuve le prélat que de la biographie de Nicolas Gellent. La construction de ces vers, avec l'accumulation des bénéficiaires des actions de charité et de protection, se retrouve à de multiples reprises dans l'épigraphie funéraire du Moyen Âge central ; le vocabulaire du texte est pour cela tout à fait conforme aux usages contemporains. La fin du texte constitue un long appel à la prière adressé à la ville d'Angers. Le vocabulaire est une nouvelle fois traditionnel, à l'exception du vers 14, plus complexe, jouant sur le fait que, né à Angers, l'évêque est à la fois le fils et le père de la ville par la charge épiscopale. Malgré l'emploi de ce lexique très courant, le concepteur de l'épithame a su formuler un texte original qui reprend peu d'expressions déjà connues en épigraphie. L'aspect formulaire de ce texte réside beaucoup plus dans l'emploi de rimes léonines courantes. L'association *plora/ora* se rencontrait par exemple au linteau de l'église de Villeneuve-lès-Maguelone (34) en 1168⁴⁹, au XIII^e siècle au

45. L. de Farcy donne *ipsum voce sonora*.

46. L. de Farcy donne *ut*.

47. L. de Farcy donne *cupiat*.

48. Dans l'édition du texte, de nombreuses corrections doivent être apportées à la lecture du dessin à partir du texte proposé par L. de Farcy en fonction du sens du texte et surtout en fonction de la correction prosodique (formation d'hexamètres corrects, respect des rimes léonines).

49. *CIFM* 12, H73.

portail occidental de la cathédrale de Bourges (18)⁵⁰ et en 1260 à la cathédrale de Quimper (29), dans l'épithaphe de l'évêque Hervé⁵¹. Cette dernière inscription contient d'ailleurs, au vers 4, une expression que l'on retrouve au vers 11 de l'épithaphe de Nicolas Gellent : *crimina commemorata sic eris absque mora*. D'autres rimes léonines sont connues par ailleurs : par exemple, *tegit/peregit*, dans l'épithaphe de frère Aubert (1289, n. st.) à la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon⁵². La formule *absque mora* peut être rapprochée du texte biblique d'Esdras VII, 21⁵³.

D'abord chapelain de la cathédrale sous Guillaume de Beaumont, Nicolas Gellent devint évêque le 18 février 1261. Il poursuivit l'œuvre législative et politique de son prédécesseur en accordant une attention particulière aux ordres mendiants. Il est mort le 29 janvier 1291. Il avait commandé son tombeau à Paris au cours de l'année 1286 et fut inhumé sous celui-ci le 1^{er} février 1291 dans le chœur de sa cathédrale⁵⁴.

13. Angers, cathédrale Saint-Maurice – Inscription funéraire pour Mathieu de Villoseau.

Inscription funéraire à caractère tumulaire pour un chanoine.

Pierre. Inscription perdue; localisation originelle: dans la salle du chapitre. Inscription découverte le 16 juin 1766 lors de travaux de remplacement du carrelage; apparemment intacte jusqu'à la destruction du tombeau en 1783.

Datation: ap. 1295 [datation par identification du défunt]; fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle [style général du texte].

Texte d'après la lecture de L. de Farcy.

FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 211.

HIC JACET MATHAEUS DE VILLA AVIS QUONDAM ECCLESIAE ANDEGAVENSIS
THESAURARIUS CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE

Hic jacet Mathaeus de Villa Avis, quondam ecclesiae Andegavensis thesaurarius, cujus anima requiescat in pace. Amen.

Ici repose Mathieu de Villoseau, jadis trésorier de l'Église d'Angers. Que son âme repose en paix. Amen.

L'édition du texte est entièrement soumise à la lecture proposée par L. de Farcy, qui ne cite pas sa source. Peut-être s'agissait-il d'une plate-tombe; l'inscription serait alors placée autour de l'effigie du défunt. Le texte est d'une grande simplicité et présente le nom, la fonction du défunt, le lieu où il a exercé sa charge; la fin de l'inscription offrait quant à elle un souhait pieux pour le repos de l'âme du défunt. Il s'agit d'une épithaphe proprement tumulaire, directement associée à la sépulture. Elle pourrait alors avoir été mise en place au moment de l'inhumation de Mathieu de Villoseau, après 1295. Chanoine de la cathédrale d'Angers, trésorier en 1255, on le voit apparaître dans l'acte de translation des reliques de saint René. Il appartient à la famille de Michel de Villoseau (1240-1260), évêque d'Angers⁵⁵.

50. RAYNAL L., *Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789*, Bourges, 1845, t. II, p. 409.

51. *CIFM* 23, 21, p. 32-33.

52. *CIFM* 20, 45, p. 46-47.

53. *Et a me ego Artaxersis rex statui atque decrevi omnibus custodibus arcae publicae qui sunt trans flumen ut quodcumque petierit a vobis Ezras sacerdos scriba legis Dei caeli absque mora detis.*

54. *Fasti ecclesiae Gallicanae, t. VII, Diocèse d'Angers...*, p. 161.

55. *Ibid.*, p. 298, n° 699.

14-25. Angers, cathédrale Saint-Maurice

Ensemble des inscriptions placées sur les vitraux⁵⁶.

Deux textes permettent de dater certaines campagnes de vitrerie de la cathédrale. L'un concerne le don du chantre Hugues de Semblançay qui finança les verrières de la nef (toutes, sauf trois, sans doute celles situées près de la façade encore en chantier) entre 1162 et 1177. Seul le vitrail de l'Enfance du Christ (127), très endommagé, peut être attribué à cette campagne. Le second texte est le contrat passé entre le chapitre cathédral et le peintre verrier André Robin pour refaire tous les vitraux du bras nord du transept (109, 111, 113, 115 et 117) et la rose du bras sud (114) à la suite d'un incendie survenu en 1451⁵⁷.

Les deux grandes campagnes de vitrerie menées à la charnière du XII^e et du XIII^e siècle, puis dans le deuxième quart du XIII^e siècle, ne sont en revanche pas documentées par les archives. La datation de ces ensembles dépend donc de différents facteurs : emplacement des œuvres au sein de l'édifice dont on connaît désormais le déroulement du chantier⁵⁸, critères stylistiques et archéologiques. La critique d'authenticité réalisée lors de la restauration des œuvres au cours des quinze dernières années permet de savoir avec précision quels verres sont anciens ou non. De plus, l'étude des documents d'archives et l'observation des œuvres ont permis de retrouver les emplacements d'origine de plusieurs de ces vitraux qui ont été déplacés à plusieurs reprises au cours de leur histoire⁵⁹.

Après la première campagne de vitrerie de la nef du nouvel édifice, dans les années 1160, une seconde campagne fut ouverte vers 1190-1210. Au moins sept vitraux furent installés dans la nef, remplaçant des œuvres un peu plus anciennes, peut-être disparues lors d'une tempête. Les verrières représentaient les récits des martyres de sainte Catherine (125) et de saint Vincent (121), la Glorification de la Vierge (123), le martyr de saint André (119), la vie de saint Jean l'Évangéliste (116), celle de saint Martin et une légende non identifiée (104). Trois de ces vitraux semblent se trouver encore à leurs emplacements d'origine (125, 123 et 121). Le chantier progressa ensuite assez rapidement dans les parties orientales, le chœur étant achevé aux alentours de 1230-1235, et l'agrandissement du transept avant 1255. La réalisation des verrières du chœur et des grandes baies du transept (à l'exception des roses) fut menée au cours d'une seule campagne par trois ateliers différents. Le chœur réunissait les vitraux de saint Pierre et saint Éloi (107a et b), saint Jean-Baptiste et saint Thomas Becket (108a et b), saint Laurent (103a), saint Julien du Mans (101), saint Martin (102b), saint Maurille (102a), l'Arbre de Jessé (103b) et la Vierge à l'Enfant sur fond de grisaille (129). Les vitraux mutilés de l'Enfance et de la Passion du Christ (100a et b) proviennent de deux grandes baies du transept, peut-être alliées aux deux bordures anciennes des baies 112 et 116. Le programme des deux roses du XIII^e siècle, certainement vitrées entre 1240 et 1255, puis refaites après 1451, est connu grâce aux textes : elles figuraient le Jugement dernier, les travaux des mois et les signes du zodiaque, et sans doute une représentation liée à l'Apocalypse⁶⁰.

14 (CV baie 100). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Mention de l'alpha et de l'oméga dans la verrière de l'Enfance et Passion du Christ.

Évocation biblique.

Vitrail. Localisation : baie d'axe du chœur, rose, sur le livre tenu par le Christ. Taille de la baie : 8,15 × 3 m. Les lancettes ont été restaurées au XV^e siècle ; la rose a été restaurée au XVI^e siècle (le visage a été refait) ; l'inscription du livre n'a pas été touchée par les différentes restaurations. État de conservation : bon.

Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large] ; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

56. Cette mise au point sur la chronologie des vitraux dans la cathédrale d'Angers est indispensable pour permettre de valider les datations attribuées aux inscriptions qu'ils portent ; elle est due à Karine Boulanger (CNRS, Centre André-Chastel) et marque le début de la collaboration entre le Corpus des inscriptions de la France médiévale et le *Corpus vitrearum*. Les clichés des vitraux d'Angers ont aimablement été fournis par le Centre André-Chastel.

57. Arch. dép. Maine-et-Loire, 16 G 13, fol. 9.

58. FILLION B., *Deux chantiers cathédraux du premier gothique de l'Ouest. La nef de Saint-Maurice d'Angers et le chœur de Saint-Pierre de Poitiers*, thèse, Université de Poitiers, 1999, 6 vol. SUBES-PICOT M.-P., *Le cycle peint*, 1996, 3 vol.

59. BOULANGER, *Les vitraux de la cathédrale d'Angers*, Paris, 2010 [à paraître]. BOULANGER K., *Les vitraux du chœur de la cathédrale d'Angers (XIII^e siècle)*, thèse, Université de Paris-IV, 2000, 4 vol.

60. Arch. dép. Maine-et-Loire 16 G 13, fol. 9.

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition horizontale sur une seule ligne; une lettre sur chaque page. L'inscription est de couleur sombre sur fond clair. *A* à plateau débordant; oméga minuscule présentant un ductus très proche de celui d'un *W*, chacune des branches verticales portant une perle ornementale.



Sur le livre tenu par le Christ :

A ω

Alpha. Omega.

Alpha, oméga.

Si l'évocation des citations de l'Apocalypse (I, 8; XXI, 6; XXII, 13) est évidente dans la mention de l'alpha et l'oméga, l'usage épigraphique de cette citation biblique doit davantage être envisagée comme la figuration d'un attribut du Christ en gloire; comme le livre et la main levée, les deux lettres grecques servent à définir le type iconographique du Christ trônant.

15 (CV baie 101). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification d'un donateur dans le vitrail de l'histoire de saint Julien du Mans.

Identification d'un donateur.

Vitrail. Localisation : chœur, première baie au nord de la baie axiale, lancette de droite, premier registre inférieur, panneau de gauche. Taille de la baie : 8,12 × 2,90 m. Les deux lancettes ont subi de nombreuses restaurations et les panneaux ont été déplacés à plusieurs reprises. L'inscription semble être intacte et ne pas avoir été affectée par ces modifications. État de conservation : moyen.

Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large]; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 49 [texte]; BOULANGER, « Le rôle des évêques », 2003, p. 75-86, p. 79 [texte] et fig. 1 [reproduction]; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition horizontale sur deux lignes. La barlotière médiane empêche d'apercevoir le début des caractères à gauche. Écriture capitale très droite, de module élancé et de tracé fin. La seconde ligne est tracée la tête en bas. Abréviation pour *Willelmus* signalée par un tilde droit qui barre les deux *L*. Le *S* est oncial. L'écriture, malgré l'absence d'ornement, est très élégante.



À gauche du personnage :

- 1 WI
- 2 LLS

Will(elm)us.

Guillaume.

La disposition de la seconde ligne est énigmatique ; comme elle n'empêche pas de retrouver le nom du personnage (par ailleurs abrégé, donc présentant déjà une forme altérée), on peut envisager qu'il s'agit d'un artifice ornemental ou d'un usage qui rapproche l'inscription d'une signature personnelle.

Le personnage représenté dans la verrière est Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers entre 1202 et 1240. Il a dirigé les travaux de la cathédrale entre 1210-1220 et 1240, années qui voient l'agrandissement du transept et la reconstruction du chœur. L'inscription se contente d'énoncer le prénom de l'évêque ; son lignage est quant à lui identifié plus précisément par l'écu représenté à sa droite. La signature héraldique de la famille Beaumont (chevronné d'or et de gueules) se retrouve également dans la baie 108 présentant des épisodes de la vie de Thomas Becket. La signature du donateur dans la baie 101 est très complète puisque celle-ci se compose de la figuration en orant, de la représentation de ses armes et d'un complément épigraphique.

La baie 101 présente des scènes de la vie de saint Julien du Mans (voir notice suivante).

16 (CV baie 101). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification des personnages dans le vitrail de l'histoire de saint Julien du Mans.

Identification des personnages représentés.

Vitrail. Localisation : chœur, première baie au nord de la baie axiale, lancette de droite, troisième registre, panneau de gauche et lancette de gauche, troisième registre, panneau de droite. Taille de la baie : 8,12 × 2,90 m. Les deux lancettes ont subi de nombreuses restaurations et les panneaux ont été déplacés à plusieurs reprises (pour la lancette gauche, l'autre partie de la scène se trouve au registre inférieur). Les inscriptions sont authentiques. État de conservation : moyen, surtout pour le texte de la lancette droite. Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large] ; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 165 [texte] ; HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 49 [texte] et 51 [texte et reproduction] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 289 [mention et reproduction] ; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition horizontale sur une seule ligne dans les deux cas ; pas de réglure. Inscriptions tracées dans un bandeau noir. Mélange de lettres capitales très droites et d'oncials. Abréviation de *sanctus* par SCS dans la première inscription, par un S barré dans la seconde ; suspension de la finale *us* par une apostrophe dans la lancette de droite. Certaines terminaisons sont fleuries, plusieurs traits verticaux sont redoublés, ce qui contribue à l'aspect très élégant de la paléographie.



Lancette droite, troisième registre
(saint Julien verse de l'eau sur les mains du Christ) :

Lancette gauche, troisième registre (saint Julien
annonce sa mort à trois diacres) :

SCS IULIANUS

S IVLIAN'

S(an)c(tu)s Julianus ; s(anctus) Julian(us).

Saint Julien.

La baie 101 présente des scènes de la vie de saint Julien du Mans. Premier évêque du Mans, sa vie est connue par plusieurs textes, mais appartient surtout au domaine de la légende⁶¹, qui, sous l'impulsion des clercs manceaux, cherchent à faire remonter Julien aux temps apostoliques et l'identifie à Simon le lépreux, qui invite le Christ à manger sous son toit (d'où la présence de Jésus dans l'iconographie de ce vitrail). En 1254, on ordonne l'élévation de ses reliques⁶².

Les identifications de saint Julien dans cette baie sont tout à fait conformes aux usages contemporains, les variations d'une forme à l'autre (changement dans l'abréviation de *sanctus*, suspension ou non du nom du saint) étant extrêmement fréquentes dans les inscriptions des programmes vitrés du XIII^e siècle.

17 (CV baie 102). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification des personnages dans le vitrail de l'histoire de saint Martin.

Identification des personnages ; pour les inscriptions les plus fragmentaires, cette fonction peut difficilement être assurée.

Vitrail. Localisation : chœur, première baie au sud de la baie axiale, lancette de droite, premier, quatrième et cinquième registres. Taille de la baie : 8,12 × 2,87 m. Plus que les restaurations successives, ce sont l'introduction de pièces modernes et la réorganisation des panneaux qui rendent difficile l'établissement des textes pour ce vitrail. La première inscription a été déplacée à l'intérieur de la lancette, la seconde a été en partie repeinte. État de conservation : mauvais pour les parties originales.

Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large] ; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 27-28 [textes, incomplets ou fautifs] ; HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 44 [texte et reproduction] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 289 [mention] ; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition linéaire pour les trois inscriptions, sur deux lignes pour les deux premières (le bandeau a été réglé pour séparer les deux lignes), sur une seule ligne pour le fragment. Pour autant que l'on puisse en juger en l'état actuel des inscriptions, l'écriture devait se composer d'un mélange de capitales et d'oncials. On ne peut pas déterminer si l'abréviation de l'adjectif *sanctus* a subi une modification. Pas de ponctuation apparente.

61. AA SS, janvier III, col. 377-383 ; BHL 4544.

62. BS 6, col. 1199-1201 ; VSB 1, p. 534 ; LCI 7, col. 237-238.



Lancette droite, premier registre (éléments fragmentaires en remploi dans la scène de la Charité de saint Martin), en haut du panneau de droite :

1 [.]LADIU
2 ARTIN[.]



Lancette droite, quatrième registre, médaillon gauche (saint Martin embrassant un mendiant), au milieu du médaillon (les parties refaites au XIX^e siècle sont présentées en italique) :

1 *S:MA*//RT
2 *IN*//VS



Lancette droite, cinquième registre, panneau gauche (saint Martin entrant à Tours), fragment en remploi derrière les cavaliers :

MA[---

[pas de transcription possible pour le premier texte même s'il est tentant de voir le mot *gladium* et le nom de Martin dans la seconde ligne]. *S(anctus) Martinus* ; [*sanctus*] *Ma[r]tinus*].

Saint Martin.

La lancette droite de la baie 102 présente des scènes de la vie de saint Martin⁶³. Les épisodes choisis dans cette verrière sont ceux que l'on trouve généralement dans les compositions contemporaines, souvent complétées par des textes peints auprès des personnages (on pense en particulier à la baie 7 du déambulatoire de la cathédrale Saint-Étienne de Bourges, réalisée vers 1210-1215). On remarque cependant qu'il manque à la légende du saint plusieurs scènes, ce qui laisse envisager l'existence d'un deuxième vitrail dédié à la vie de saint Martin, peut-être dans l'abside⁶⁴.

Les importantes modifications qu'a connues ce vitrail ne permettent pas d'étudier avec précision le rôle des inscriptions en relation avec l'image ; même si on peut assurer la fonction d'identification de la plupart des fragments, on ne peut en revanche pas rétablir la disposition originale du texte auprès de son référent. Seule l'inscription du quatrième registre paraît occuper sa position initiale ; cette disposition au centre du médaillon, de part et d'autre du personnage, fait partie des possibilités les plus fréquemment choisies par les peintres verriers du XIII^e siècle.

18 (CV baie 103). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification des personnages dans le vitrail de l'histoire de saint Laurent.

Identification des personnages.

Vitrail. Localisation : chœur, deuxième baie au nord de la baie axiale, lancette gauche, premier et cinquième registres. Taille de la baie : 8,12 × 2,90 m. La verrière de saint Laurent provient certainement d'une autre baie du chœur ; les panneaux ont été modifiés pour s'adapter au nouvel emplacement mais n'ont pas subi de restaurations importantes empêchant l'établissement des textes. En revanche, l'intégration de nombreux verres de remploi au premier registre rend la lecture difficile. État de conservation : mauvais.

Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large] ; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 27-28 [textes] ; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 164 [donne le cinquième registre de la même façon ; donne, pour le premier registre : IVSTINVS] ; HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 39 [textes, sans doute incomplets] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 289 [mention] ; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

63. BS 8, col. 1248-1291 ; VSB 11, p. 325 ; LCI 7, col. 571-579.

64. BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010.

Disposition sur une seule ligne dans des bandeaux courbes de couleur sombre; pas de réglure apparente. Écriture très majoritairement capitale mais l'état de conservation ne permet pas de l'assurer. Au cinquième registre, *sanctus* est abrégé par un *S* barré et le nom du saint est suspendu après le *E* de *Laurencius* (un tilde droit marque la suspension). Pas de ponctuation apparente.



Lancette gauche, premier registre (ensevelissement de saint Laurent), au-dessus du personnage de gauche :

IVSTI[,]VS

Justi[n]us ; s(anctus) Laure(ncius).

Justin ; saint Laurent.



Lancette gauche, cinquième registre (saint Laurent bénit Hyppolyte), à droite de la tête du saint :

S LAVRĒ

L'abréviation pour le nom du saint est surprenante mais la lecture exacte reste difficile à établir en raison du mauvais état du vitrail ; la critique d'authenticité empêche en revanche d'envisager la disparition des deux dernières syllabes (un tilde signalerait alors l'élision de la nasale *N*, ce qui serait assez conforme aux usages des abréviations épigraphiques).

La lancette gauche de la baie 103 présente des scènes de la vie de saint Laurent⁶⁵. Dans la verrière qui lui est consacré à la cathédrale de Bourges (baie 8), les inscriptions sont beaucoup plus nombreuses. On doit peut-être cette particularité au fait que le vitrail d'Angers privilégie les événements de la fin de la vie de saint Laurent⁶⁶.

19 (CV baie 104). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Fragments d'identification de personnages dans la légende de saint André.

Identification des personnages.

Vitrail. Localisation : chœur, deuxième baie au sud de la baie axiale, lancette gauche, cinquième registre et tympan. Taille de la baie : 8,10 × 2,95 m. Le tympan est le seul élément original de cette baie ; les panneaux des lancettes proviennent d'autres baies, originellement situées dans la nef ou dans l'abside. Les restaurations, nombreuses pour le tympan, n'ont apparemment pas affecté l'inscription, ce qui est en revanche sans doute le cas pour la disposition du fragment dans la légende non identifiée. État de conservation : moyen. Datation : XII^e-XIII^e siècle [datation par la paléographie {absence d'onciales} pour la datation large] ; 1190-1210 pour saint André ; 1230-1235 pour le reste de la baie [datation par le support pour la datation restreinte].

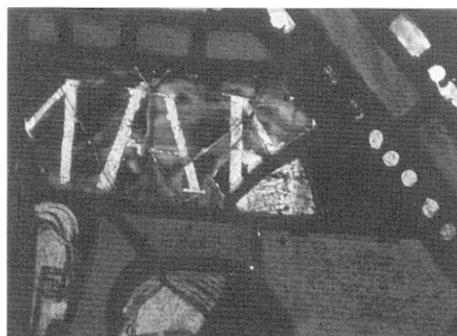
Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

65. BS 8, col. 108-130 ; VSB 8, p. 175-183 ; LCI 7, col. 374-380.

66. BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010. On retiendra l'idée de K. Boulanger qui voit dans le choix des scènes un reflet de la vie en vers, composée par Marbode, chanoine d'Angers avant d'être évêque de Rennes.

Disposition sur une seule ligne pour le fragment, sur deux lignes de part et d'autre du buste du personnage pour le tympan. Bandeau noir dans les deux cas, réglure simple pour le tympan. Écriture capitale de tracé fin et de module étroit. Tympan : *A* à plateau débordant, à traverse brisée ou redoublée; abréviation de *sanctus* pas SCS, apparemment sans tilde; ponctuation : un point sépare le nom de l'adjectif. Lancette : écriture assez différente de ce que l'on trouvait dans l'inscription précédente, plus élégante.



Tympan, de part et d'autre de la représentation de saint André :

- 1 S // CS. A
2 [--]//EAS

S(an)c(tu)s A[ndr]eas ; ---]mam[---

Lancette gauche, cinquième registre (un homme nu au milieu des eaux) :

---]MAM[---

Saint André ; [pas de traduction possible pour le second texte].

L'écriture est assez différente entre les deux inscriptions; cette divergence graphique est le témoin de l'antériorité du tympan. La disposition de l'identification de saint André est la même que celle des textes peints dans les tympanes des autres baies du chœur de la cathédrale d'Angers. L'inscription de la lancette est quant à elle trop fragmentaire pour que l'on puisse aller plus loin dans les restitutions. Elle s'insère de plus dans un discours iconographique qui n'a pu être identifié⁶⁷.

20 (CV baie 107). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Éloi.

Identification des personnages.

Vitrail. Localisation : chœur, côté nord, première ouverture après le transept, baie droite, troisième et sixième registres. Baies géminées; taille de chaque baie : 8,25 × 1,65 m. Les restaurations et les modifications n'affectent ni la forme ni l'emplacement des inscriptions. État de conservation : moyen.

Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large]; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 163 [cite l'inscription du troisième registre mais ignore celle du sixième]; HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 35 [textes]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 289 [mention du premier texte]; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition sur deux lignes réglées de jaune à l'intérieur de bandeaux noirs. Écriture très élégante marquant clairement l'alternance des pleins et des déliés; adjonction de nombreux traits complémentaires à valeur ornementale pour fermer ou orner les formes originelles; paléographie très majoritairement onciale (les *E* et les *G* sont caractéristiques). Le ductus est élancé et le tracé est fin. Abréviation de *sanctus* par un *S* barré d'une ligne fine et fleurie. Ponctuation : trois petits cercles terminent l'inscription du troisième registre. Décor : un quadrillage très fin est placé pour terminer la seconde ligne du bandeau au troisième registre, après les points.

67. *Ibid.*



Baie droite, troisième registre (saint Éloi forge un trône), à gauche de l'auréole du saint :

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1 | S ELI |
| 2 | GIUS: [quadrillage ornemental] |

S(anctus) Eligius.

Saint Éloi.



Baie droite, sixième registre (saint Éloi applique une pince chauffée à blanc sur le nez du diable), à droite de l'auréole du saint :

- | | |
|---|--------|
| 1 | S ELIG |
| 2 | IUS |

Les inscriptions qui complètent ce vitrail sont tout à fait remarquables par la qualité paléographique qui reprend ici de façon tout à fait évidente les artifices ornementaux de l'écriture manuscrite, en particulier avec le jeu d'alternance entre traits épais et traits fins, l'épaississement des lignes courbes, le recours au quadrillage pour compléter le vide, etc.

La baie 107 présente, entre autres, des scènes de la vie de saint Éloi, monétaire puis trésorier du roi Dagobert⁶⁸. Les scènes les plus fréquemment représentées sont celle du miracle du cheval ferré (panneau moderne dans le vitrail d'Angers) et le châtiment du diable.

21 (CV baie 108). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Thomas Becket.

Identification des personnages.

Vitrail. Localisation: chœur, côté sud, première ouverture après le transept, baie gauche, cinquième registre. Taille de la baie : 8,27 × 1,65 m. Plusieurs panneaux de ce vitrail sont modernes ; il semble pourtant que les restaurations et les dé-restaurations nombreuses n'aient pas affecté l'inscription. État de conservation : bon.

Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large]; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après le cliché de l'original, attesté en place et intact (mai 2008).

BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition verticale sur une seule ligne sur fond noir, sans réglure. Écriture onciale, insistant sur les pleins dans les courbes. Le ductus est simple et élégant, le module large et régulier. La plupart des caractères présentent des traits ornementaux (le A se compose ainsi de 8 lignes). Abréviation de *sanctus* par un S barré d'une ligne fine et fleurie. Ponctuation : trois points placés au début de l'inscription.

68. BS 4, col. 1064-1073; VSB 12, p. 31-48; LCI 6, col. 122-127.



Baie gauche, cinquième registre (Thomas Becket face à Henri II), bandeau vertical entre le saint et le roi :

: S TOMA[- - -]

S(anctus) Toma[s].

Saint Thomas.

L'absence du *H* dans le nom *Thomas* est assez fréquente et ne doit pas être considérée comme une lacune dans l'inscription initiale. L'absence du *S* final peut être considérée comme une élision volontaire aussi bien que comme une lacune ; cependant, en l'absence de signe d'abréviation manifeste en l'état actuel de conservation, on le restituera entre crochets⁶⁹. L'inscription est remarquable par la qualité de la graphie employée qui, bien qu'assez différente de celle qui compose les identifications de saint Éloi dans la baie précédente, n'est pas sans rappeler elle aussi des usages manuscrits.

Le vitrail d'Angers consacré à Thomas Becket⁷⁰ comporte de nombreux panneaux modernes mais il semble dès l'origine privilégier la fin de la vie du saint, avec une part importante réservée à l'assassinat de Thomas et à ses affrontements avec Henri II, faisant ainsi de la lutte entre le pouvoir spirituel et temporel « le véritable sujet de la verrière⁷¹ ». Dans la scène dans laquelle le peintre a placé l'inscription ci-dessus, cette opposition est clairement affichée avec à gauche le roi présentant ses insignes de pouvoir (la couronne, le trône, le sceptre) et, à droite, le saint mitré, suivi d'un clerc portant bien haut une croix processionnelle ; c'est justement l'inscription, placée de façon peu courante à la verticale, qui sépare les deux personnages et donc les deux pouvoirs.

22 (CV baie 108). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Jean Baptiste.

Identification des personnages.

Vitrail. Localisation : chœur, côté sud, première ouverture après le transept, baie droite, deuxième registre. Taille de la baie : 8,27 × 1,65 m. Mêmes remarques que dans la notice précédente en ce qui concerne la conservation du vitrail ; l'inscription semble en revanche avoir souffert davantage des modifications successives. État de conservation : mauvais.

Datation : XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large] ; 1230-1235 [datation par le support pour la datation restreinte].

69. K. Boulanger signale à ce sujet que les panneaux étaient d'un seul tenant à l'origine ; ils ont été coupés en deux à l'époque moderne. L'adjonction de la barlotière médiane a dû entraîner la cassure des verres au centre de la scène.

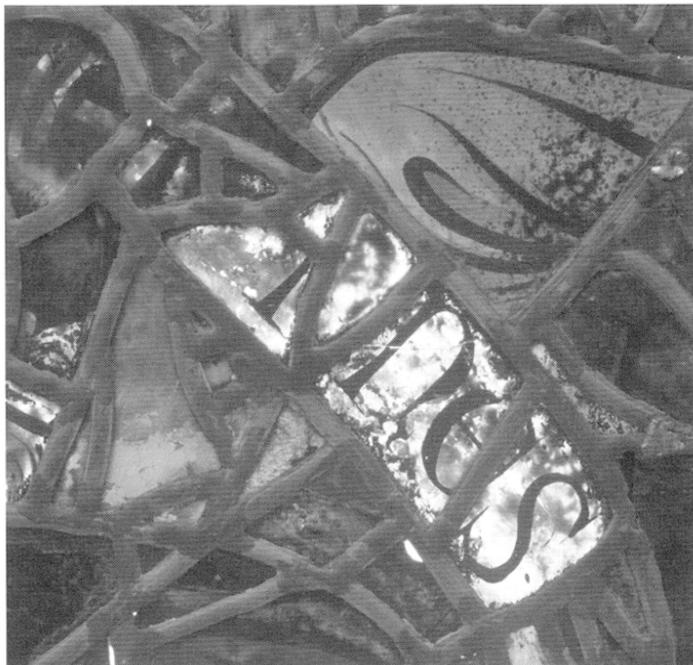
70. *BS* 12, col. 598-605 ; *VSB* 12, p. 776-788 ; *LCI* 8, col. 484-488.

71. BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Texte d'après le cliché de l'original, attesté en place et intact (mai 2008).

HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 36 [textes]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 290 [mention]; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition verticale sur une seule ligne sur le fond blanc du phylactère, sans réglure. Écriture onciale assez évoluée. Ductus simple et fin. Le *E* est complètement fermé par un trait fin. Aucun signe d'ornementation. Pas de ponctuation, pas de décor. L'état de conservation de l'inscription ne permet pas de faire état d'une éventuelle abréviation.



Baie droite, deuxième registre (sur le phylactère que porte Zacharie) :

--]NNES

[Joha]nnes.

Jean.

La lancette droite de la baie 108 présente des scènes de la vie de saint Jean Baptiste. L'épisode de la présentation de Jean au temple est très souvent figuré dans les programmes complets de la vie du saint, comme c'est le cas dans ce vitrail. Elle est l'occasion de représenter la scène dans laquelle Zacharie donne le nom de Jean à l'enfant, conformément au texte biblique (Lc I, 63) : *et postulans pugillarem scripsit dicens Johannes est nomen ejus*. Dans de nombreux exemples, l'épisode est accompagné de la figuration épigraphique du nom de Jean, comme c'est le cas à Angers, mais aussi dans les peintures murales du baptistère Saint-Jean de Poitiers⁷² où l'on voit Zacharie en train d'écrire (même si l'on ne lit plus l'inscription aujourd'hui).

23 (CV baie 119). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint André.

Identification des personnages.

Vitrail. Localisation : nef, côté nord, dernière ouverture avant le transept, premier, troisième et cinquième registres. Taille de la baie : 7 × 2 m. Le vitrail se compose de panneaux provenant de plusieurs baies de la nef et du chœur. Seule l'inscription fragmentaire du premier registre semble avoir souffert de ces modifications et déplacements. État de conservation : mauvais.

Datation : XII^e-XIII^e siècle [datation par la paléographie pour la datation large]; 1190-1210 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

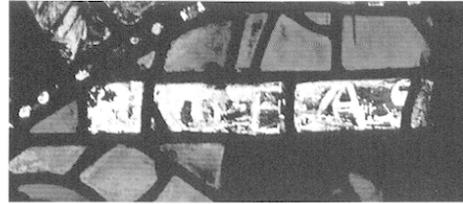
HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 27 [textes]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 290 [mention, seulement pour le texte du cinquième registre]; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition dans un bandeau noir réglé, sur une seule ligne (au troisième registre, le bandeau est courbe). Écriture majoritairement capitale (seul le *A* de *Andreas* paraît oncial). L'état de conservation du vitrail ne permet pas de faire de plus amples commentaires paléographiques, ni de mentionner les éventuelles abréviations. Aucun signe de ponctuation n'apparaît aujourd'hui dans les inscriptions.

72. *CIFM* 1, 14, p. 14.

Premier registre, au bas de la scène, fragment de texte en remploi (bouche-trou) :

---]AS[---



Troisième registre, au bas de la scène, à droite, sous les pieds du personnage (le proconsul visité par les démons) :

E[.]EAS

Cinquième registre, au haut de la scène, à gauche, au-dessus de la tête (arrestation d'André) :

---]EAS

Premier registre : [restitution impossible] ; troisième registre : *E[g]eas* ; cinquième registre : *[s(anctus) Andr]eas*.

Égée. Saint André.

Le fragment de texte au premier registre présente les mêmes caractéristiques paléographiques que les inscriptions du vitrail de la vie de saint André ; il serait tentant dès lors de rétablir le nom latin du saint à partir des deux lettres qui subsistent mais les données sont trop lacunaires pour assurer cette lecture. Au cinquième registre, la restitution du nom *Andreas* s'appuie sur l'identification de la scène représentée dans l'image.

Mentionné seulement à deux reprises dans les textes bibliques, saint André est surtout connu par les actes apocryphes⁷³. Le vitrail d'Angers évoquait principalement les épisodes du martyre du saint⁷⁴.

24 (CV baie 121). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Vincent.

Identification des personnages.

Vitrail. Localisation : nef, côté nord, avant-dernière ouverture avant le transept, deuxième, cinquième et sixième registres. Taille de la baie : 7 × 1,80 m. Le vitrail se trouve à sa place d'origine et n'a pas subi de modification substantielle ; les restaurations n'ont pas affecté les inscriptions. État de conservation : moyen. Datation : XII^e-XIII^e siècle [datation par la paléographie {peu d'onciales} pour la datation large] ; 1190-1210 [datation par le support pour la datation restreinte].

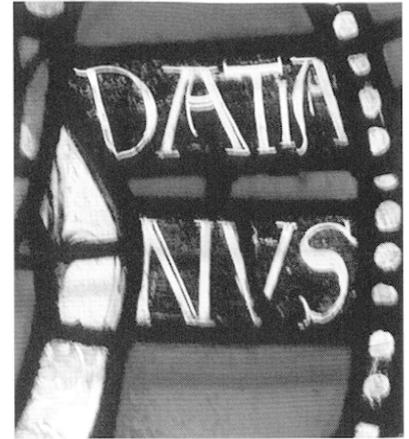
Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1910, p. 151 [textes] ; HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 22 [textes] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 294 [mentions] ; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Disposition dans un bandeau réglé, sur une seule ligne (au deuxième et au cinquième registre) ; sur deux lignes au sixième registre. Écriture très majoritairement capitale. Ductus simple et élégant ; module étroit et régulier. Plusieurs traits présentent des ajouts ornementaux : traits redoublés, extrémités fleuries, traits fins chapeautant les hastes, etc. Au deuxième registre, le bandeau est terminé par un décor végétal. La ponctuation est présente dans les deux identifications de saint Vincent et passe par un point médian (peut-être plusieurs au sixième registre).

73. RÉAU L., *Iconographie...*, t. III-1, p. 77 et 81-84.

74. BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010.



Deuxième registre, au bas de la scène, sous le lit (la mort de saint Vincent) :

S. VINCEN[.]I[-]

Cinquième registre, au bas de la scène (la flagellation de saint Vincent) :

S. VINCENCIVS

Sixième registre, à droite du médaillon, tout près de l'empereur (Vincent et Valère devant Dèce) :

1 DATIA
2 NVS

S(anctus) Vincen[c]i[us]; s(anctus) Vincencius; Datianus.

Saint Vincent; Dèce.

Le rétablissement du *C* dans la première inscription s'appuie sur le texte du cinquième registre où il peut être assuré; on pourrait, dans le cas contraire, hésiter entre le *T* et le *C*, les deux se retrouvant par exemple dans la verrière dédiée à saint Vincent à Bourges. La paléographie correspond aux textes peints aux baies 107 et 108 même si l'on perçoit aisément dans les modes d'ornementation et dans les *ductus* l'antériorité de ce vitrail.

Mentionné pour la première fois par Prudence, saint Vincent, diacre et martyr de Saragosse, est fêté le 22 janvier⁷⁵. La verrière d'Angers reprend les principaux supplices endurés par le saint durant les persécutions de Datien (ou Dèce), gouverneur de Valence au milieu du III^e siècle.

25 (CV baie 125). Angers, cathédrale Saint-Maurice – Identification de personnages dans le vitrail de la vie de sainte Catherine.

Identification des personnages et commentaire des scènes.

Vitrail. Localisation : nef, côté nord, troisième ouverture en partant de l'ouest, inscriptions à tous les registres. Taille de la baie : 7 × 1,85 m. Le vitrail se trouve à sa place d'origine et n'a donc pas subi de modifications substantielles; les restaurations n'ont pas affecté les inscriptions mais, dans plusieurs textes, les lettres paraissent à l'envers et les mots se lisent de droite à gauche. Ces incohérences assez fréquentes dans la vitrerie, sont dues au démontage et au remontage des baies. État de conservation : bon.

Datation : XII^e-XIII^e siècle [datation par la paléographie {peu d'oncials} pour la datation large]; 1190-1210 [datation par le support pour la datation restreinte].

Texte d'après l'original vu en place en janvier 2008.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 25 [textes fautifs]; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1910, p. 428 et 431 [textes avec variantes de détail]; HAYWARD, GRODECKI, « Les vitraux », 1966, p. 18 [textes]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 294 [mentions]; RAGUIN, *Stained Glass*, 1982, p. 138 [texte partiel]; BOULANGER, *Vitraux Angers*, 2010, [mention et figure].

Inscriptions disposées à l'horizontale au sommet ou au bas des scènes, plus rarement à l'intérieur des médaillons; une seule ligne à l'exception de l'identification de sainte Catherine dans la scène de la décollation qui en compte trois. La plupart des bandeaux ont été réglés. Écriture majoritairement capitale, composée de traits droits et fins. Le module est large, parfois presque carré, et régulier. Le texte n'est pratiquement pas affecté par une évolution vers l'onciale. *H* minuscule dans

75. *BS* 12, col. 1149-1155; *VSB* 1, p. 431; *LCI* 8, col. 561.

Barvahim. Les ornements sont réduites mais régulières: traits redoublés, extrémités fleuries, effets de plein et de délié, etc. Abréviation de *sancta* par SCA parfois surmontée par un tilde à renflement médian. On repère aussi une abréviation pour *videt* et *ecce*. Les problèmes de remontage empêchent toutefois d'assurer le repérage des abréviations, des lacunes et des signes de ponctuation même si ces derniers paraissent assez rares.



Premier registre (sainte Catherine discute avec les sages de Maxence), au-dessus de la scène, à droite :

---]PIENTES DEPVGAT



Deuxième registre (Maxence ordonne le martyre), au-dessus du personnage peint à droite :
MASENCIVS

Troisième registre (le Christ visite la sainte en prison), au bas de la scène :



HIC SCĀ CATERINA VI: IN CARCERE: XPM

Quatrième registre (flagellation de sainte Catherine), au-dessus de la scène, à droite :



---]SENCIV[.] : ECE. SCA CATERINA

Cinquième registre (la sainte est décapitée):



- 1- BARVAHIM
- 2- CATE
- 3- RINA

Sixième registre (des anges inhumant la sainte), au-dessous de la scène :



---]EAVRC[---⁷⁶

[Sa]pientes depugnat ; Masencius ; hic s(an)c(ta) Caterina vi(det) in carcere Chr(istu)m ;
[Ma]senciv[s] ; ec(c)e s(an)c(ta) Caterina ; Barvahim ; Caterina ; [pas de transcription pour la
dernière scène].

Elle combat les sages ; Maxence ; ici sainte Catherine voit le Christ en prison ; Maxence ; voici
sainte Catherine ; Barvahim ; Catherine.

La lecture des inscriptions remontées à l'envers est difficile à établir mais il semble qu'il manque peu de lettres, abîmées ou détruites. L'intérêt épigraphique de cette baie réside dans le fait que plusieurs inscriptions identifient des scènes et non pas des personnages, ce qui est assez peu fréquent dans les vitraux narratifs. Ces inscriptions sont pour cela placées au-dessus ou au-dessous des scènes afin de désigner l'image dans son ensemble, et non pas seulement une partie de la composition. Cette localisation, si elle permet d'identifier visuellement la fonction du texte sans avoir recours à la lecture, est toutefois en partie responsable de la perte de la forme originale du texte au cours des démontages et des modifications de la structure du vitrail. On notera la préposition *hic* employée dans la scène de la visite du Christ à sainte Catherine emprisonnée ; elle est plus fréquemment utilisée dans les commentaires de peintures murales ou de sculpture que dans les programmes vitrés.

La légende de sainte Catherine d'Alexandrie naît au x^e siècle⁷⁷. La scène la plus diffusée est celle du tournoi philosophique, où Catherine affronte et vainc par ses arguments les sages. Conduite en prison, elle fut martyrisée. Ayant échappé à la roue grâce à un ange, elle fut décapitée. Deux anges portèrent son corps sur le Mont Sinaï⁷⁸. L'ensemble de ces épisodes sont repris dans le vitrail d'Angers.

26. Angers, cathédrale – Inscriptions d'identification de reliques.

L. de Farcy, dans la partie consacrée au mobilier de sa *Monographie de la cathédrale d'Angers*, fait mention de plusieurs reliquaires conservés autrefois au Trésor de la cathédrale, à partir des inventaires des biens de l'édifice datant du XIII^e ou du XV^e siècle. Plusieurs châsses portaient des inscriptions très courtes et très répétitives permettant d'identifier leur contenu. La disparition des reliquaires empêche de vérifier la disposition et la paléographie des textes, ce qui aurait éventuellement permis d'établir la date de leur rédaction, de nombreux authentiques ayant été rédigés a posteriori sur parchemin. On rapportera ci-dessous pour information le contenu des textes, tels que les présente L. de Farcy :

- reliquaire du bras de saint André : BRACHIUM STAE ANDRAE
- reliquaire du bras de saint Vincent : BRACHIUM STI VINCENTII MARTIRIS
- reliquaire du bras de saint Julien : BRACHIUM S. JULIANI MARTYRIS
- reliquaire du bras et de la dent de Marie Madeleine : HIC EST DENS BEATAE MAGDALENAE ; HIC EST OSSIBUS BRACHII B.M. MAGDALENAE

Mention d'après FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1901, p. 186-187 [texte].

76. Les lectures anciennes donnaient : ECCE CORPUS, forme que l'on ne peut retrouver aujourd'hui.

77. BS 3, col. 954-978 ; VSB 11, p. 854-872 ; LCI 7, col. 289-297.

78. RÉAU L., *Iconographie...*, t. III-1, p. 262-263.

27. Angers, ancien évêché, salle synodale – Inscription identifiant la fonction d'un lieu.

L'ancien évêché d'Angers est l'un des rares bâtiments romans à usage non cultuel. On retiendra surtout la salle synodale et les parties basses de l'édifice actuel, construites entre 1098 et 1148.

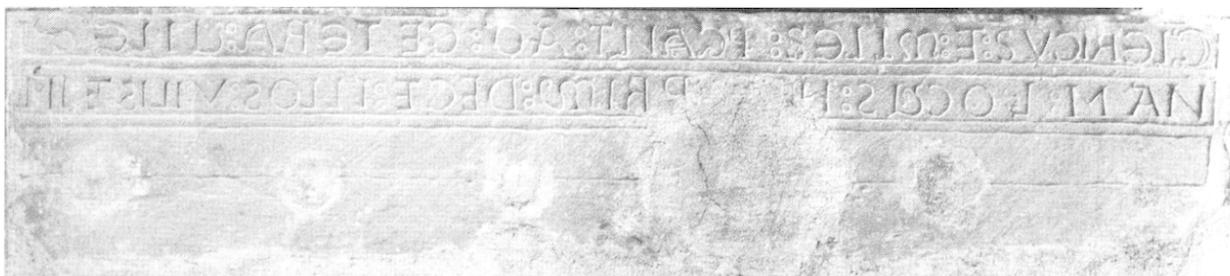
Identification de la fonction et de la destination d'un lieu ou d'un objet ; apostrophe et ordre au lecteur. Pierre. Localisation : salle synodale, intérieur, mur nord, au-dessus de l'ancienne fontaine. Chaque ligne de l'inscription est placée dans un cadre composé d'un trait de la même profondeur que les lettres. Le cadre sert en même temps de réglure au texte. Un troisième cadre laissé vide occupe le bas du texte. Taille de chacun des cadres : 191 × 6 cm. Inscription intacte ; bon état général de conservation.

Datation : XII^e siècle [datation paléographique en accord de la date de construction de la fontaine : entre 1098 et 1148⁷⁹].

Lecture d'après l'original vu le 19 mai 1992.

SOLAND, « Découvertes archéologiques », 1849, p. 300 [texte et traduction fautive] ; SURIGNY, « Séance tenue au Mans », 1852, p. 150 [texte] ; ENLART, *Manuel*, 1902-1916, t. I/2, p. 906 [texte] ; BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 22 [texte et traduction] ; FARCY, PINIER, *Le Palais*, 1903, p. 180 [texte, traduction, fac-similé] ; URSEAU, « Angers », 1911, t. I, p. 236 [texte] ; PORT, *Dictionnaire historique*, 1876-1878, t. I, p. 51 [texte] ; TREFFORT, *Paroles inscrites*, 2008, p. 74-75 [cliché].

Disposition horizontale sur deux lignes. Écriture spéculaire, ou en miroir, se lisant de droite à gauche. Toutes les lettres sont renversées, sauf le *N* de *nam* et la plupart des *S*. L'écriture présente un mélange de lettres onciales (*A*, *D*, certains *E*, un *U*, deux *M*) et de capitales encore très droites ; le module est large et le ductus parfois complexe, notamment dans le cas des *A*. Sans être ornées, plusieurs lettres ont reçu des compléments graphiques intéressants, comme le *G* de *pergant* ou le *C* initial de *clericus*. Hauteur des lettres : *C* de *clericus* : 5,3 cm ; *M* de *miles* : 4,2 cm. D'une grande régularité, l'écriture est également d'une vraie élégance et le fait d'être tracée à l'envers n'a pas entraîné de déformations majeures dans le ductus, si ce n'est peut-être pour le *M* de *primus*. Plusieurs lettres sont conjointes : *T* et *E* dans les trois occurrences du mot *et*. Abréviations traditionnelles : *pergant*, *primus*, *imus* ; elles sont toujours signalées, par un tilde ou une apostrophe. Ponctuation régulière par deux points évidés.



CLERICUS : ET : MILES : P-GANT : AD : CETERA : VILES
NAM : LOCUS : H[.] PRIM' : DECET : ILLOS : VILIS : ET : IM'

Clericus et miles p(er)gant, ad cetera viles ; nam locus h[os] prim(us) decet illos vilis et im(us).

Que le clerc et le chevalier s'avancent, que les vilains [aillent] ailleurs. En effet ce lieu premier convient à ceux-là, et [un lieu] bas et vil à ceux-ci.

Cette inscription présente l'originalité d'être écrite à l'envers, disposition dont la raison précise est difficile à déterminer. Sans doute le fait que l'inscription devait se refléter dans l'eau du lavabo et ainsi rétablir la lisibilité virtuelle du texte (même s'il se présentait la tête en bas) a dû influencer ce choix graphique qui fait écho au jeu poétique d'un texte qui n'est guère plus explicite. Il se compose de deux hexamètres léonins à rimes riches tout à fait corrects. La construction métrique permet d'expliquer la formulation ramassée du vers. La restitution de *hos* s'appuie à la fois sur le sens et sur la métrique. Le texte fonctionne en distique, comme c'est le cas pour beaucoup de vers médiolatins rencontrés en épigraphie ; on ignore si le troisième cadre resté vide au-dessous du texte était prévu pour recevoir un complément.

Le style elliptique de l'inscription, en grande partie dû à la construction métrique en distique, fait qu'elle a été comprise diversement par les éditeurs successifs du texte, comme en témoigne la proposition d'Aimé de

79. URSEAU J., « Angers », *Congrès archéologique de France. Angers/Saumur 1910*, Paris/Caen, 1911, t. I, p. 235.

Soland en 1849 : « Que le clerc et le soldat aillent à d'autres fontaines, ce lieu est réservé seulement aux hommes de premier rang. Une piscine moins honorable et plus cachée convient aux autres⁸⁰ ». Le sens est vraisemblablement plus simple et pourrait suggérer qu'il y avait deux fontaines : c'était d'ailleurs l'hypothèse avancée par X. Barbier de Montault quand il ajoutait qu'un autre lavabo se trouvait à un autre étage pour les gens de service⁸¹.

Cette inscription présente un intérêt majeur au sein de la documentation épigraphique française puisqu'elle constitue l'un des rares exemples de textes destinés à identifier un objet ou, plus justement, la restriction de son usage à une certaine catégorie sociale.

28. Angers, ancien évêché, chapelle – Inscription funéraire pour Geoffroi de Vernoil.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

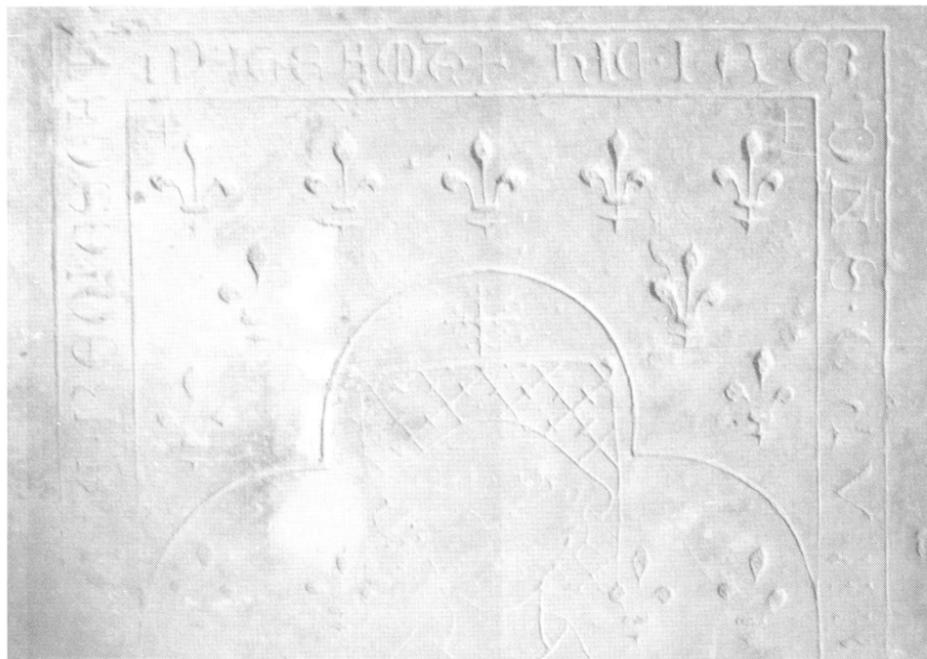
Calcaire. Localisation : chapelle de l'ancien évêché. Inscription déplacée (localisation originelle : cathédrale Saint-Maurice, derrière la tombe de l'évêque Ulger, près de la porte du vestiaire des chantes ; de 1846 à 1905, l'inscription se trouvait dans une église paroissiale d'Angers ; elle fut ensuite transportée dans l'ancien évêché). La dalle mesure 242 × 116 cm ; le champ épigraphique est légèrement plus réduit. Inscription partielle ; état de conservation : médiocre.

Datation : fin du XIII^e siècle ou plus certainement début du XIV^e [datation paléographique et par le style général de la dalle].

Lecture d'après l'original vu le 19 mai 1992 et d'après la lecture de BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 26 pour les lacunes.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 26 [texte] ; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 151 [texte] et p. 236 [texte].

Disposition horizontale sur une seule ligne, tout autour de la dalle. Inscription gravée en creux entre deux lignes formant un bandeau. L'inscription est composée de lettres onciales évoluées, même si quelques traits droits subsistent pour certains signes. Hauteur du *E* de *Andegavensis* : 5,8 cm. Les formes très rondes et fermées sont caractéristiques de la graphie onciale, notamment pour les *E*, *H*, les *M* et les *N* (à l'exception de celui de *dominus*) ; les *C*, les *E* et les *M* sont fermés par un trait fin. Abréviation par tilde droit pour la contraction des nasales et par apostrophe pour les finales. La suspension de la finale *et* dans *jacet* est peu courante. La ponctuation par un point de séparation est pratiquement systématique tout au long du texte. Il n'y a pas de décor particulier sur la pierre.



80. SOLAND, « Découvertes archéologiques », 1849, p. 300.

81. BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 22.

Petit côté supérieur (le texte commence qui milieu de la ligne): + HIC. IAC'
 Grand côté droit: DNS. GAUFRID'. DE VERNOLIO. QV[..
 Petit côté inférieur:]AM. CANONIC'
 Grand côté gauche: ANDEGAVEN[---] AIA. REQUIESCAT
 Petit côté supérieur (fin du texte): I PACE AME

+ *Hic jac(et) d'omi)n(u)s Gaufrid(us) de Vernolio qu[ond]am canonic(us) Andegaven[sis] ecclesiae. Cujus] a(n)i(m)a requiescat i(n) pace ame(n).*

+ Ci-git le seigneur Geoffroi de Vernoi, jadis chanoine de l'Église d'Angers. Que son âme repose en paix. Amen.

Les restitutions proposées par X. Barbier de Montault semblent convenir ; elles sont en tout cas conformes à l'espace disponible sur la dalle et aux usages funéraires contemporains.

Le contenu de l'inscription est fort simple ; elle mentionne la sépulture du défunt et identifie sa fonction. Elle se termine par un vœu pieux très courant dans les inscriptions funéraires de la seconde moitié du Moyen Âge. Le formulaire ne peut donc pas aider à affiner la datation paléographique. Le chanoine Geoffroi de Vernoi est représenté en chasuble, tenant un calice à deux mains. Ce type de figuration inviterait plutôt à placer la réalisation de sa plate-tombe au début du XIV^e siècle. Cependant, on ne peut exclure une date plus précoce : c'est pourquoi on a décidé d'inclure cette inscription dans le corpus de la ville d'Angers. On ne sait rien du personnage représenté, hormis ce qu'en dit sa propre épitaphe. Selon Louis de Farcy, il fut enterré dans la cathédrale, derrière le tombeau d'Ulger, sous une arcade décorée de colonnettes. En 1846, elle fut transportée dans l'église Saint-Maurice où l'auteur l'a vue en 1905, dressée contre un pilier dans la chapelle⁸². *Vernolio* correspond à Vernoi, canton de Longué (49).

29. Angers, église des Dominicains – Inscription funéraire pour l'évêque Michel Villoiseau.

Le couvent des Dominicains fut établi à Angers par l'évêque Guillaume de Beaumont en 1220 ; il leur octroya une ancienne chapelle ; c'est au temps de Michel Villoiseau, dont nous publions ici l'inscription funéraire, que fut construit le couvent. Au cours du XIII^e siècle, le couvent connut une croissance rapide et le déclin de la fondation n'intervint que vers 1550. Au moment de la Révolution, il ne restait plus que trois religieux.

Inscription funéraire : le texte placé dans le cartouche a une fonction d'identification du défunt ; le texte en vers a quant à lui une double fonction obituaire et laudative.

Cuivre doré. Inscription perdue (inscription détruite après 1723 et remplacée par une simple plaque de marbre) ; localisation originelle : au milieu du chœur. D'après le dessin de la collection Gaignières, l'inscription d'identification était placée dans un cartouche à la tête du défunt ; d'après Bruneau de Tartifume, le poème était quant à lui tracé sur les bords de la sépulture.

Datation : 1260 ou après [datation par l'identification et par le style général du texte].

Lecture du cartouche d'après le dessin de la collection Gaignières ; le poème apparaît ici dans la transcription qu'en propose BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1632, p. 91-92.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, ms. lat. 17030, fol. 103] publié par ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 55, n° 266 (B. 2721) [dessin] ; Angers, B.M., ms. 687, f. 1 v° [texte] ; BnF, ms. fr. 8238, p. 16-17 [texte lu par le chanoine Le Pez]. Éditions : BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1632, p. 91-92 [texte] et p. 94 [dessin] ; *Revue des Sociétés savantes départementales*, 5^e série, t. IV, 1872, p. 530 [texte d'après le dessin de la collection Gaignières et Bruneau de Tartifume] ; FARCY, *Tombeaux des évêques d'Angers*, 1877, p. 25 [texte d'après Bruneau de Tartifume] ; FARCY, « Découverte », 1892, p. 545 [texte d'après Bruneau de Tartifume] ; FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 148-149 [texte d'après Bruneau de Tartifume] ; COALES, *The Earliest English Brasses*, 1987, p. 19 [dessin] ; *L'œuvre de Limoges*, 1995, n° 149 [dessin, texte, traduction].

On ne peut déterminer la position du texte sur la tombe à partir du relevé de Bruneau de Tartifume ; on sait que le texte était placé sur les côtés de la tombe monumentale, eux-mêmes ornés d'arcatures contenant des figures d'évêques. L'étude de la forme des lettres ne peut se faire qu'à partir du relevé publié par J. Bruneau de Tartifume ; celui-ci semble avoir attaché une certaine importance à reproduire fidèlement les lettres par rapport à l'original ; cependant, en raison de la disparition de

82. FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 151.

la tombe, on ne peut déterminer le degré d'interprétation de l'auteur (les indications fournies ci-après sont donc à prendre avec précaution). Le dessin fait apparaître un mélange de capitales et d'onciales, celles-ci dominant très largement et présentant des formes très fermées. Des traits fins ferment la plupart des arrondis. La distinction *U/V* est pratiquement absente. Plusieurs lettres sont perlées, ce qui est remarquable (pratiquement tous les *M*, un *V*). La paléographie du cartouche est très différente, sans doute en raison de la stylisation des caractères effectuée par le peintre du dessin de la collection Gaignières. Une seule abréviation par suspension pour *trigintaque*. Des traces de ponctuation par un ou trois points apparaissent sur le dessin ; on trouve ainsi trois points à l'hémistiche et/ou à la fin des vers 2-7. La ponctuation de l'original était sans doute systématique.

Texte du cartouche : MICHAEL QVON
DAM EPISCOPVS
ANDEGAVENSIS

Inscription funéraire : VILLA : CREAUIT AVIS MICHALEM HIC TUMULATVM.
ET DEDIT ANDEGAUIS DOMINUS SIBI PONTIFICATUM :
DOCTRINA CLARVS : CUNCTIS DULCEDINE CHARUS :
ECCLESIE TUTOR : PATRUM PROBITATE SECUTOR :
SUMME DEUS CELI QUI LESUS CUSPIDE TELI : CLAMASTI
TER HELI : VENIAM DES HUIC MICHAELI : FUNUS : AVIS :
VILLA : MICHAELIS SIC CAPE MILLE ANNIS : MISCE BIS BIS
CENTUM TRIGINTAQ' : BIS

Michael quondam episcopus Andegavensis.

*Villa creavit Avis Michaelem hic tumulatum
Et dedit Andegavis Dominus sibi pontificatum.
Doctrina clarus cunctis dulcedine charus
Ecclesie tutor patrum probitate secutor.
Summe Deus celi qui lesus cuspide teli,
Clamasti ter Heli, veniam des huic Michaeli
Fonus Avis Ville Michaelis sic cape mille
Misce annis bis centum trigintaq(ue) bis [annis]⁸³.*

Michel, autrefois évêque des Angevins.

Le Seigneur a créé Michel Villoseau, ici enterré
Et lui a donné l'évêché d'Angers.
Brillant par sa doctrine, aimé de tous pour sa douceur,
Il était le tuteur de l'église et le fidèle loyal de ses ancêtres.
Dieu suprême du Ciel, qui blessé par la pointe du trait appela trois fois : Élie
Donne la récompense à ce Michel.
Apprends ainsi la [date de la] mort de Michel Villoseau,
Ajoute à mille ans, deux fois cent et deux fois trente années.

Le texte du cartouche est en prose ; le reste de l'inscription est métrique. Les vers sont d'assez médiocre qualité et multiplient les licences sur les noms propres et sur de nombreuses syllabes. La recherche assez forcée des rimes et de leur enchaînement entraîne également plusieurs flottements dans les cas grammaticaux. Si l'on admet l'ensemble de ces adaptations vis-à-vis de la métrique classique, on obtient un poème de 8 hexamètres, les vers 3, 4, 5, 6 et 7 étant léonins. Les vers 1-2 sont *collaterales* et les vers 5-6 sont *unisoni*. Dans la transcription proposée par J. Bruneau de Tartifume, le mot *bis* (déjà doublé après *misce*) aurait également été tracé à la fin du texte, ce qui fausserait encore la métrique ; il faut sans doute plutôt rétablir comme on l'a fait un mot de deux syllabes formant le dernier pied de l'hexamètre.

Le contenu de l'inscription s'inspire d'un vocabulaire très fréquent dans les textes funéraires du Moyen Âge central rédigés à l'attention des grands ecclésiastiques ; les vers 3-4 pourraient d'ailleurs s'inspirer indirectement d'un vers de Fortunat pour la tombe de Tetricus : *summus amor regum, patriae decus, arma parentum*⁸⁴, que l'on

83. L'édition du texte est entièrement soumise à la lecture proposée par J. Bruneau de Tartifume ; les variantes qui apparaissent dans la bibliographie postérieure (et qui prennent toutes comme base la lecture que nous avons choisie) sont infimes et dénotent l'intervention de l'éditeur plutôt qu'une altération de l'original.

84. VENANCE FORTUNAT, *Poèmes*, livre I-IV, éd. et trad. M. Reydellet, Paris, 2002, l. IV, c. 3, v. 9, p. 133.

retrouve notamment à Sens (89) dans l'épithaphe de l'évêque Mainard, mort en 1062⁸⁵. La construction avec le mot *tutor*, également d'inspiration fortunienne, se retrouve quant à elle dans l'épithaphe de Gérard de Cahors, autrefois conservée à l'abbaye de Grandmont (87) : *forma gregis tutor patriae protectio cleri*⁸⁶. La fin du texte, qui propose la date du décès en décomposant le chiffre 1260, est habituelle dans les inscriptions qui choisissent d'inclure la datation dans la construction métrique.

Les vers 5-6 sont en revanche plus originaux ; il s'agit d'un vœu pieux, d'un appel direct à Dieu pour qu'il accorde à Michel la récompense (*venia*) du ciel. La formulation est complexe et la construction en vers assez laborieuse. Le passage renvoie à l'épisode de la Crucifixion comme le rapporte Mt 27, 46, dans lequel Jésus appelle par trois fois son père aux cieus⁸⁷. On pourrait également penser que le compositeur a choisi de faire apparaître dans le texte le prophète Élie, appelé aux cieus par Dieu (*clamasti summe celi*) avant sa mort⁸⁸. Élie est le vainqueur de la mort, comme Enoch, les deux personnages bibliques apparaissant à ce titre dans la prière de la *commendatio animae*. Cependant, la référence à la blessure par la pointe d'une flèche invite à se rapprocher de l'évangile de Matthieu plutôt que d'envisager la mention, à titre d'exemple, du prophète Élie.

Michel Villoseau accède au siège épiscopal d'Angers en 1240. Marqué par une série de démêlés juridiques avec les abbayes angevines, son épiscopat est surtout connu pour la fondation du couvent des Jacobins qu'il dote de nombreux revenus. Son décès est inscrit au 6 novembre dans l'obituaire de la cathédrale d'Angers⁸⁹. Le style du texte n'est pas incompatible avec une réalisation sitôt après la mort du défunt.

30. Angers, ancien prieuré Notre-Dame-de-la-Papillaye – Inscription funéraire pour des fondateurs.

Le prieuré Notre-Dame-de-la-Papillaye est une fondation d'Humbert Lanier et de sa femme Alice dont nous publions ici l'inscription funéraire. Sur le site d'un de leurs manoirs, ils établissent un oratoire pour chanoines qui devient prieuré augustin en 1280, placé dans la dépendance de La Réau.

Inscription funéraire à caractère commémoratif et laudatif.

Cuivre. Inscription perdue ; localisation originelle : église (sans autre précision). Au moment de la copie, l'inscription devait être endommagée à moins que l'absence d'un vers ne soit due au copiste.

Datation : 1290 ou après [datation interne et par le style de la composition].

Lecture d'après la copie fournie par GRANDET, *Notre-Dame angevine*, 1884, p. 350.

PORT, *Dictionnaire historique*, p. 47 [mention] ; GRANDET, *Notre-Dame angevine*, 1884, p. 350 [texte d'après ?].

ANNO CENTENO DIES ET BIS NUMERATO
 ET NOVIES DENO PATER SIBI CONSOCIATO
 HYMBERTI DOMNI VITAM FECIT DRAGMA QUATERNUM
 COMMUNIS SOMNI CUI SIT DIADEMA SUPERNUM
 QUI LEGIS HAEC FRATER JUVENIS VETUS INNUTA MATER
 HIC ORANDO PATER ET AVE DIC MENSE PIA TER
 HABES FUNDATRIX ISTIUS LOCI
 PLORES ANDEGAVIS HUIUS MORTEM MULIERIS
 SIC GRATAM MONACHIS VIX SIMILEM REPERIS
 HAEC PIA MATRONA FUIT AD BONA SINGULAR PRONA
 PAUPERIBUS DONA PRAEBENS HANC CHRISTE CORONA.

*Anno centeno dies et bis numerato
 Et novies deno pater sibi consociato,
 Hymberti domni vitam fecit dragma quaternum
 Communis somni cui sit diadema supernum.
 Qui legis haec frater juvenis vetus innuta mater,
 Hic orando Pater et ave dic men{t}e pia ter.*

85. *CIFM* 21, 176, p. 195.

86. *CIFM* 2, HV104, p. 210, v. 7.

87. *Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna dicens Heli Heli lema sabachthani hoc est Deus meus Deus meus ut quid dereliquisti me.*

88. 2 Rois 2, 11-12.

89. *Fasti ecclesiae Gallicanae, t. VII, Diocèse d'Angers*, p. 157-159, n° 3.

Habes fundatrix istius loci
 [manque sans doute un vers]
Plores Andegavis hujus mortem mulieris
Sic gratam monachis vix similem reperis.
Haec pia matrona fuit ad bona singular prona
Pauperibus dona praebens hanc Christe corona.

L'année cent comptée dix et deux fois,
 À laquelle s'ajoutent neuf fois dix,
 Le Père fit de la vie du seigneur Humbert quatre pierres précieuses
 Qu'à lui soit le diadème céleste du sommeil commun.
 Toi qui lis cela, frère, jeune homme, vieillard, jeune fille, mère,
 Prie ici en disant le *pater* et l'*ave* trois fois dans un esprit pieux.
 Fondatrice de ce lieu, tu as...
 [...]
 Déploire, ô Angers, la mort de cette femme,
 Tu auras de la peine à trouver une femme comme elle, si aimée des moines.
 Cette pieuse mère fut encline à toute bonne chose,
 Faisant des dons aux pauvres, ô Christ, couronne-la.

L'édition de ce texte repose uniquement sur la lecture fournie par la copie de 1884. Certaines difficultés dans la métrique sont peut-être dues à une lecture fautive. Malheureusement, la disparition de la dalle ne permet pas de le confirmer. Il faut supposer l'absence d'un vers 8 permettant de donner du sens au vers 7. Si on exclut ce dernier (faux en l'état actuel de la copie), le texte se compose de 4 hexamètres ouvrant l'épithaphe, et devait à l'origine compter ensuite quatre distiques élégiaques. La structure des rimes est complexe. Les quatre premiers hexamètres sont *collaterales*, le premier distique propose des rimes *unisoni*; les vers 8-9 sont léonins sur la dernière syllabe mais *collaterales* sur les deux dernières; les vers 10-11 présentent quant à eux des rimes *unisoni*.

Le vocabulaire et la structure de cette inscription sont très originaux; certaines tournures poétiques ne sont pas attestées ailleurs dans la production épigraphique médiévale. La construction est toujours complexe et dense, d'où une traduction difficile dans bien des cas. L'image de la drachme par exemple est singulière, tout comme la comparaison entre la mort du moine et celle de la donatrice. D'autres parties de l'inscription sont en revanche plus courantes: l'appel à la prière des vivants et la supplication adressée au Christ.

Le texte mentionne deux défunts, les fondateurs du prieuré, un certain *Hymbertus* et sa femme, identifiée comme la *fundatrix* d'après l'histoire du prieuré (Herbert ou Humbert Lanier et son épouse Alice). La date de leur décès n'est connue que par cette inscription.

Angers, abbaye du Ronceray.

L'abbaye Notre-Dame-de-la-Charité a été fondée en 1028 (le vocable de « Ronceray » est moderne). Les bâtiments conventuels furent construits entre 1060 et le début du XII^e siècle. C'est la communauté monastique féminine la plus importante de la ville d'Angers.

31. Angers, abbaye du Ronceray – Inscription tracée sur un couteau.

Au tome V des *Inscriptions de la France du v^e au xviii^e siècle* de F. de Guilhermy, on trouve la notice d'un texte du XI^e siècle inscrit sur un couteau d'ivoire, conservé autrefois au Trésor de Notre-Dame de Paris et rappelant une donation faite pour la célébration d'un anniversaire. Tout en rappelant l'habitude médiévale de symboliser les transactions par l'échange d'objets matériels, F. de Guilhermy cite d'autres exemples épigraphiques de ce genre, la plupart d'entre eux gravés sur des couteaux.

Parmi les différentes inscriptions mentionnées, l'auteur signale, d'après dom Mabillon⁹⁰, qu'un « couteau à manche noir, sur lequel était gravée la mention de l'achat d'une censive par l'abbaye du Ronceray, vers l'an 1130 » était autrefois conservé à Angers. Dom Mabillon ne rapporte malheureusement pas le texte en détail.

90. *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. VI, p. 219.

Ce couteau semble avoir disparu très tôt et il est fort probable que dom Mabillon ait eu connaissance seulement de l'existence de l'objet, non du texte qu'il portait. Pour l'intérêt de ces inscriptions de transaction, assez rares (surtout pour des dates aussi précoces dans le Moyen Âge), on lira avec profit la notice que consacre F. de Guilhermy au couteau de Notre-Dame⁹¹.

32. Angers, abbaye du Ronceray – Inscription sur une cloche.

Inscription campanaire mentionnant le commanditaire, la date et l'objectif de la construction de la cloche. Bronze. Inscription perdue ; localisation originelle inconnue. Inscription intacte au moment de la copie (fin XIX^e siècle).

Datation : XII^e siècle, si l'on s'en tient à la date donnée par le texte ; XIII^e ou plus tard par le style général de la composition et le contenu du vers 4.

Texte d'après FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 109 qui reprend la lecture du manuscrit Grille, t. IV à la bibliothèque d'Angers.

Transmission manuscrite : BM Angers, ms. Grille, t. IV [texte d'après l'original ?]. Édition : FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1905, p. 109 [texte d'après le précédent].

Sept lignes d'après la copie L. de Farcy. Dans la date, on suppose l'existence d'abréviations : C. pour *centeno* ; on ne peut en revanche déterminer la forme de l'abréviation pour *decimo*. On ne sait rien de la ponctuation ou du décor de cette inscription.

- 1- VIRGINIS OB MERITUM QUAE PROPRIUM PEPERIT ALMUM
- 2- CUJUS IN ECCLESIA RESONO SUM DICTA MARIA
- 3- ANNO MILLENO C. D. QUARTO PRETER QUOQUE QUINTO
- 4- ANGLIA QUO POPULOS TUEBATUR TEMPORE GALLOS
- 5- UT VALEAM LAUDES ET CANERE PELLERE PESTES
- 6- ME MONIALES CONSTITUERUNT ANDEGAVENSES
- 7- PROSPERE VIVAT PROSPERE REGNAT PROSPERE IMPERAT

*Virginis ob meritum quae proprium peperit almum
Cujus in ecclesia resono. Sum dicta Maria.
Anno milleno c(enteno) d(ecimo) quarto preter quoque quinto,
Anglia quo populos tuebatur tempore Gallos.
Ut valeam laudes et canere pellere pestes,
Me moniales constituerunt Andegavenses.
Prosperere vivat, prosperere regnat, prosperere imperat.*

Je résonne dans l'église de la Vierge, celle dont le mérite est d'avoir engendré pour fils le Très haut. Je suis dite « Marie ». L'an 1114, juste avant 1115, au temps où l'Angleterre protégeait les peuples de Gaule. Pour que je puisse chanter les louanges et repousser les maladies, les moniales d'Angers m'ont mise en place. Qu'Il vive dans la prospérité ; qu'Il règne dans la prospérité ; qu'Il gouverne dans la prospérité.

L'édition de cette inscription est entièrement tributaire de la copie que fait L. de Farcy du manuscrit Grille. On peut difficilement intervenir sur le texte étant donné la tradition de l'inscription, même s'il semble évident que des difficultés de lecture se sont présentées au niveau de la date.

Le texte se compose de 5 hexamètres léonins. Seule la date et la variante des laudes gallicanes (dernier vers) n'entrent pas dans le schéma métrique. Les quantités et les rimes (même si elles sont pauvres) sont très bien respectées.

Le contenu de ce texte se démarque de ce que l'on rencontre traditionnellement dans les inscriptions campanaires⁹². Plus développé, il réserve une part importante à la description du vocable de l'église qui

91. *Inscriptions de la France du v^e au xviii^e siècle*, tome V, p. 95-99, n° 1794.

92. Sur les inscriptions campanaires, voir FAVREAU R., « *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem*. Épigraphie et mentalités », *Clio et son regard. Mélanges J. Stiennon*, Liège, 1982, p. 235-244. Voir aussi la thèse de MOLLA I ALCANIZ S., *Escrituras en campanas. Inscripciones en las campanas de la Comunidad Valenciana: datos para su estudio y corpus justificativo*, Valence, 1997, 2 vols. dact.

accueillait l'objet (v. 1-2). On trouve ensuite la date de la réalisation de la cloche qui représente la principale difficulté d'édition. Il semble, comme on l'a vu, que l'auteur du texte n'ait pas fait entrer la date dans la composition métrique, même si la fin de la ligne 3, avec le mot *preter* notamment, laisse envisager une recherche lexicale importante. Si l'on suit exactement ce que propose L. de Farcy, il faut attribuer la date de 1114-1115 à ce texte, ce qui rend incompréhensibles les allusions historiques du vers suivant. De fait, le *D* pour *decimo* surprend; peut-être pourrait-on proposer de lire un *L*, ce qui donnerait 1154, l'année où Henri (comte d'Anjou) devient roi d'Angleterre. Par ailleurs, le style général de la pièce, en particulier le systématisme des rimes léonines et le lexique, inviterait plutôt à envisager le XIII^e siècle, ce qui renforce l'idée d'une erreur de lecture dans la date. Sans que l'on puisse pour autant déterminer ce que le texte veut signifier par l'expression *Anglia tuebatur gallos populos*, on place de la sorte l'inscription après 1204, dans un contexte politique suffisamment troublé pour que cette phrase ait du sens, au moins au moment de sa composition. Aux lignes 5-6, on retrouve des données assez courantes dans les inscriptions campanaires, à savoir la mention du commanditaire et le rôle de la cloche, même si l'expression *canere laudes* est quelque peu confuse. Enfin, à la ligne 7, on trouve une variante des laudes gallicanes (*Christus vivat, Christus regnat, Christus imperat*), fréquemment employées dans l'épigraphie campanaire.

33. Angers, abbaye du Ronceray – Inscription funéraire pour une abbesse.

Inscription funéraire, probablement à caractère tumulaire.

Pierre. Inscription perdue; localisation originelle: cloître, du côté du réfectoire (d'après la localisation accompagnant le dessin de la collection Gaignières; celui-ci précise pourtant que la dalle est coupée en deux « aux marches de la descente qui va à la chapelle de la Vierge »; il ne s'agit donc sans doute pas de sa localisation première). Inscription mutilée au moment du dessin; état de conservation des fragments au moment du dessin: bon.

Datation: c. 1267 [datation par identification de la défunte] ou seconde moitié du XIV^e siècle [datation paléographique].

Texte d'après le dessin de la collection Gaignières publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, t. 1, p. 29, n° 112.

Transmission manuscrite: dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1 h, fol. 141] publié par ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, t. 1, p. 29, n° 112 (B. 2902) [dessin]. Éditions: *La figuration des morts*, 1998, fig. 8, p. 59/II [dessin de la collection Gaignières]; DEBIAIS, *Écriture monumentale*, 2004, t. II, p. 96-97 [texte du dessin de la collection Gaignières; commentaire].

Disposition autour de la dalle sur une seule ligne. Sur le dessin de la collection Gaignières, le texte est transcrit en minuscules gothiques avec ligature entre le *S* et le *T*, trois hauteurs d'haste, partie supérieure des hastes brisées, etc. L'ensemble de ces caractéristiques traduit un usage manuscrit de l'écriture qui, s'il se rencontre dans les manifestations épigraphiques, ne peut en aucun cas dater du XIII^e siècle, comme on pourrait le supposer à partir des autres éléments constitutifs de la dalle. S'agit-il d'une intervention du peintre de Gaignières? L'inscription a-t-elle été rédigée *a posteriori*? On ne peut malheureusement pas répondre à cette question, en raison de la disparition de la dalle. Sur le fragment d'inscription, on repère deux abréviations: l'esperluette pour *et* et la suspension du *N* dans *prions*, marquée par un tilde droit. On ne voit qu'un signe de ponctuation (:) séparant la durée de l'abbatit du vœu pieux. Pas de décor particulier.

Petit côté supérieur: ---

Grand côté droit: ---

Petit côté inférieur: ---

Grand côté gauche: ---]ET FUT ABBESSE DUDIT MOUSTIER LE TEMPS DE XX E TROIS ANS:
OR. PRIOS DIEU PAR[---

---] et fut abbesse dudit moustier le temps de vingt et trois ans. Or prio(n)s Dieu par[don li face amen]

... et fut abbesse du dit monastère pendant 23 ans. Alors prions Dieu qu'il lui pardonne. Amen.

La restitution du vœu pieux à la fin du texte est hypothétique, s'appuyant néanmoins sur les usages contemporains de l'Ouest de la France et la place disponible sur la pierre. L'état de dégradation de la dalle ne permet pas de rétablir l'ensemble du formulaire; le fait que la mention de l'abbatit apparaisse à la fin du texte laisse supposer que l'inscription comportait des informations d'ordre généalogique ou un éloge moral de la défunte.

Son nom n'apparaît plus dans les fragments de texte. Le peintre de la collection Gaignières avait identifié l'abbesse comme un membre de la famille de Civray à partir des armoiries figurées dans les écus de part et d'autre de la défunte. Aucune abbesse de cette famille n'est pourtant mentionnée dans les listes établies par la *Gallia christiana*⁹³. Le seul élément qui nous permet ici d'identifier la défunte est la durée de son abbatiat. En effet, une seule abbesse a exercé la charge pendant 23 ans ; il s'agit d'Adelice, ou Alice de La Roche, 19^e abbesse du Ronceray entre 1244 et 1267. Si cette attribution est tentante, on ne peut cependant pas l'assurer en raison de la paléographie du texte, à moins de supposer bien sûr une réalisation *a posteriori*.

Cette plate-tombe est somme toute assez classique ; son principal intérêt vient du décalage chronologique évident entre la paléographie et la date du décès de la défunte d'une part, entre l'écriture et le style général de la dalle d'autre part. Il faut émettre plusieurs hypothèses : il s'agit d'une liberté du peintre de Gaignières (dans ce cas, il n'y a plus de difficulté à résoudre) ; la dalle dans son ensemble a été réalisée à la mort de la défunte et le lapicide a employé, dès 1267, une gothique minuscule (c'est peu probable) ; l'inscription pour Adelice a été réalisée bien après sa mort et après la fabrication de la plate-tombe (c'est une possibilité séduisante) ; l'ensemble de la composition a été réalisé au XIV^e siècle avec un style archaïsant pour l'effigie (c'est une autre possibilité à envisager) ; la défunte n'est pas celle que nous avons pu retrouver dans les listes à partir de la durée de son abbatiat (c'est la dernière option). Dans tous les cas, il est impossible de trancher.

34. Angers, ancienne abbaye Saint-Aubin – Inscription funéraire pour Gérard, sans doute abbé de Saint-Aubin.

La fondation de Saint-Aubin d'Angers est plus ou moins légendaire ; il s'agirait, d'après les traditions les plus anciennes, d'une fondation royale ordonnée par Childebert et validée par l'évêque de Paris, Germain. Le premier abbé connu apparaît en 616 (un certain *Bobenus*). Occupée par des chanoines, la fondation est transformée en monastère en 966 par le duc Geoffroy I^{er} d'Anjou qui installe des moines bénédictins avec Widbold pour abbé. L'abbaye Saint-Aubin d'Angers reste la première communauté masculine de la ville durant tout le Moyen Âge, appuyée sur de solides possessions foncières en Anjou et en Poitou et sur la perception de revenus importants. L'abbé Pierre de La Tour-Landry (1127-1154) reconstruisit entièrement l'abbaye.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre. Inscription perdue ; localisation originelle : église, intérieur, nef, contre un pilier (d'après le dessin, l'inscription est tracée directement sur le bloc de pierre). Au moment du dessin, l'inscription paraissait intacte et en très bon état de conservation.

Datation : c. 1106 [datation par identification du personnage] ; XII^e siècle ou plus tard [datation par le style de la composition].

Texte d'après le dessin de la collection Gaignières.

Transmission manuscrite : BnF, Est., Rés. Pe 1 h, fol. 126 (B. 2887). Inédit.

Disposition en pleine page sur l'ensemble du bloc ; sans cadre ni réglures. Six lignes (une ligne par vers). Le dessin de la collection Gaignières fait état d'une écriture très droite, composée presque exclusivement de capitales. Seuls deux *M* (*alimentis* et *merito*) et un *A* (*Gerardus*) sont clairement onciaux. Le module des lettres est assez allongé, beaucoup plus en tout cas que ce l'on attendrait dans le cas de capitales, dont le module est souvent carré. La graphie est parfaitement régulière. Il est très difficile de déterminer la réalité de la paléographie médiévale de l'inscription car, contrairement à d'autres dessins de la collection Gaignières, le relevé de l'inscription pour Gérard semble fortement stylisé. Les abréviations sont toujours clairement signalées dans le texte, par une apostrophe quand il s'agit de la finale en *us*, par un tilde droit dans les autres cas (*operum*, *utimur*). Lettres suscrites ou inscrites pour *huic* et *quia*. Lettres *V* et *A* conjointes dans *spiritualis*. Ponctuation parfaitement régulière : un point entre chaque mot. Pas de décor particulier.

FLORVIT. INDVTVS. CORP'. MORTALE. GERARD'
 NEC. MINVS. EXVTVS. OPERV. CAPIET. QIA. FRUCT'
 HV'C. FVERAT. PANIS. RECREATIO. SPIRITVALIS
 POST. HABITIS. VARIIS. QVIBVS. VTIM. HIC AL'MENTIS
 EN. TEGIT. OSSA. LAPIS. HOMINIS. TANTE. PIETATIS
 QUE. MERITO. SACRIS. ESSENT. CONDENDA. SUB. ARIS

93. GC 14, col. 700-704.

*Floruit indutus corp(us) mortale Gerard(us)
 Nec minus exutus operu(m) capiet q(u)ia fruct(us).
 Huic fuerat panis recreatio spiritualis
 Post habitis variis quibus utim(ur) hic alimentis.
 En tegit ossa lapis hominis tante pietatis
 Que merito sacris essent condenda sub aris.*

Gérard a fleuri quand il était revêtu d'un corps mortel ; il n'en fleurira pas moins lorsqu'il en sera débarrassé parce qu'il récoltera le fruit de ses œuvres. Le Pain avait été pour lui une nouvelle création spirituelle, après avoir pris ces aliments variés dont nous usons ici. Voici la pierre qui couvre les os d'un homme d'une telle piété ; qu'ils soient placés, par ses mérites, sous les autels sacrés.

Le texte funéraire de Gérard forme 6 hexamètres léonins ; si la composition est correcte, les rimes sont néanmoins assez pauvres, en particulier dans les vers 1-2. La rime sur la dernière syllabe est identique aux vers 1-2 (-us) et aux vers 3-6 (-is). L'édition de cette inscription ne pose, en soi, que peu de difficultés ; le dessin est lisible et les abréviations sont clairement signalées.

Bien que sa fonction ne soit pas mentionnée dans le texte, les répertoires de dessins identifient Gérard comme l'un des abbés de Saint-Aubin⁹⁴. On connaît plusieurs abbés de ce nom ayant occupé la tête du monastère angevin au cours du Moyen Âge, le premier d'entre eux aux environs de l'an mil, le deuxième entre 1082 et 1106⁹⁵. Ce dernier est bien connu dans la documentation de Saint-Aubin, en particulier dans les chartes du monastère. D'une très grande activité temporelle, on le voit se battre pour garder les biens de Saint-Aubin et intervenir en conséquence auprès des plus hautes autorités laïques et ecclésiastiques. C'est peut-être cette grande activité de l'abbé qui est reflétée dans le texte que nous publions ici. Cependant, rien ne permet de l'assurer, cette inscription n'apparaissant nulle part dans la documentation le concernant, pas même dans le nécrologe de Saint-Serge d'Angers qui rapporte sa mort le 5 des ides de janvier 1106⁹⁶.

La principale difficulté de ce texte concerne donc la datation. Si le style de la composition peut effectivement correspondre à l'abbé Gérard mort en 1106, la disparition de la pièce ne permet pas de confirmer une datation pour le XII^e siècle par la paléographie ou par le type de réalisation technique. Les principales réserves concernent le type de lettres employées pour la rédaction de l'inscription, et notamment le module des signes, des capitales aussi élancées faisant leur apparition à l'extrême fin du Moyen Âge. S'agit-il d'une liberté du peintre travaillant pour Gaignières ? Est-ce une originalité du lapicide d'Angers ?

Le contenu du texte est en revanche conforme à ce que l'on trouve dans de nombreux textes destinés aux grands ecclésiastiques des XII^e-XIII^e siècles, et seuls les vers 3-4 offrent une certaine originalité (sans doute faudrait-il d'ailleurs chercher une source indirecte des expressions qui les composent). Le verbe *tegit* se trouve souvent, dans les inscriptions métriques, en composition avec le substantif *ossa* comme c'est le cas pour Gérard ; c'était aussi le cas pour Guillaume-Othon, à Dijon, au vers 2 de son épitaphe⁹⁷ : *pausat in hac fossa cujus lapis hic tegit ossa*. Le pluriel *aris* pour désigner le Ciel est quant à lui extrêmement rare en épigraphie ; d'origine biblique, l'expression se retrouve en 1034 à Saint-Arnould de Metz, dans l'épitaphe de l'abbé Guillaume II⁹⁸ : *aris bis senam sacrat domus alta cavernam*. Parmi les formules identifiables de ce texte, signalons enfin le verbe *floruit*, placé à Angers comme dans de très nombreuses inscriptions funéraires, en tête de vers ; on le trouvait par exemple au vers 1 de l'épitaphe pour Roger I^{er}, évêque de Laon⁹⁹ : *Floruit in terris praesul Rogerus honore*.

35. Angers, abbaye Saint-Aubin – Éloges funèbres pour Marbode de Rennes.

À la fin de sa vie, Marbode de Rennes, évêque de cette ville depuis 1096, se retire au monastère Saint-Aubin d'Angers. Devenu aveugle, il décède quelques années plus tard, le 11 septembre 1123, à l'âge de 88 ans. Originaire de la ville d'Angers, où il enseigna au début de sa carrière, il fut inhumé à Saint-Aubin. Son obit est inscrit dans les nécrologes de la cathédrale Saint-Maurice et de Saint-Aubin¹⁰⁰. On ne connaît pas les détails

94. ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1977, p. 51.

95. GC 14, col. 605.

96. *Ibid.*

97. CIFM 20, 25, p. 28-29.

98. GC 13, col. 906.

99. GC 9, col. 535 (Laon, abbatale Saint-Vincent, 1207).

100. GC 14, col. 476-748.

de son inhumation et de sa sépulture, et on ne lui conserve pas non plus d'épithaphe. Plusieurs auteurs ont en revanche voulu témoigner à la mort de l'évêque leur admiration pour le brillant homme de science et pour le clerc fidèle. On connaît ainsi trois poèmes construits sur le modèle de l'éloge funèbre. Les deux premiers sont l'œuvre d'Ulger, évêque d'Angers ; ces deux textes, le premier long de 30 vers, sont connus par plusieurs manuscrits et semblent avoir accompagné les lettres annonçant la mort de Marbode¹⁰¹ ; le dernier texte est dû quant à lui à Rivallon, archidiacre de Rennes¹⁰².

On ignore évidemment si ces compositions littéraires avaient une quelconque destination épigraphique, même si l'*Histoire littéraire de la France* affirme que le « tombeau de Marbode était autrefois orné de vers, c'est-à-dire des épithaphes composées par Ulger, évêque d'Angers ; mais ces épithaphes qui ne sont plus à présent sur le tombeau, nous ont été conservées dans d'autres monuments¹⁰³ ». C'est effectivement une possibilité à envisager même si le contenu des textes pour Marbode, à la différence de ce qu'on l'on trouve dans bien d'autres poèmes funéraires, ne présente aucune caractéristique de l'épithaphe : identification de la sépulture, précision quant à la date du décès, interaction auteur/lecteur, etc. Seuls les deux vers ouvrant le premier éloge composé par Ulger pourrait éventuellement témoigner d'une intention publicitaire, à moins qu'il s'agisse d'un tour rhétorique : *Si quis quantus erat Marbodus noscere quaerat, postulat hoc quod ego dicere posse nego*. Si les textes sont de belle qualité, offrant souvent une véritable originalité dans les images choisies pour évoquer le défunt, il ne semble pas toutefois que l'on puisse les associer au grand corpus des poèmes à destination épigraphique (réelle ou intentionnelle), à la différence d'autres compositions de la même époque. De plus, il apparaît clairement dans le cas des textes écrits par Ulger que les vers étaient destinés, au moins au départ, à accompagner des éléments manuscrits, et non épigraphiques.

36. Angers, abbaye Saint-Aubin – Inscriptions commentant l'iconographie de la porte du réfectoire.

Commentaires de l'ensemble sculpté.

Pierre. Localisation : portail de l'ancienne entrée du réfectoire (aujourd'hui muré), voussure médiane et voussure inférieure. Les inscriptions se développent sur l'ensemble de la voussure. Très mauvais état de conservation ; la plus grande partie du texte est absolument illisible aujourd'hui ; la consultation des photos anciennes ne permet pas de repérer plus précisément le texte.

Datation : milieu du XII^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original, vu le 18 mai 1992 ; l'édition critique du texte se fait quant à elle d'après la lecture proposée en 1959 dans la première édition de *Anjou roman* confrontée à des clichés anciens de la porte.

GODARD-FAULTRIER, « Porte romane », 1854, p. 10 [texte partiel, commentaire] ; HERBÉCOURT, PORCHER, *Anjou roman*, 1959, p. 175 [texte, commentaire].

Inscription placée au-dessus de la part de la voussure réservée à l'image. Disposition horizontale. Une ligne sur chaque voussure. Les quelques fragments de texte qui subsistent permettent très peu de commentaires paléographiques ; il semble que l'écriture se composait d'un mélange de lettres onciales et de capitales. Dans l'état actuel des voussures, on ne repère aucune abréviation et aucune trace de ponctuation.

101. *Ibid.*, col. 477.

102. *PL* 171, col. 1466.

103. *HLF* 10, p. 348-349.



Archivolte médiane :
 ---]DECORUM + [---
]TV[---



Archivolte inférieure :
 ---]MORSIBVS[---] + ACCIPE[-- -]JEM
 CRIST[---

[*Dum chorus angelicus sonat agno---*]decorum, [*terrigenas culpas vir*]tu[*tes undique pellunt et dolet et plangit, quem sic fera*] morsibus [angit ;] accipe [*Sanson*]em Christ[um victumque leonem].

Tandis que le chœur angélique retentit [d'un chant] convenable pour l'Agneau, les Vertus repoussent de toutes parts les fautes terrestres. Il souffre et se plaint, celui que la bête sauvage tourmente par ses morsures. Vois le Christ dans Samson et le lion vaincu.

La seconde partie de l'inscription de l'archivolte médiane forme un hexamètre ; la première partie, telle que la restitue la publication de 1959, ne permet pas de retrouver un vers correct, même s'il semble effectivement que la structure prosodique puisse former un nouvel hexamètre. Or la consultation de clichés anciens de la porte permet de lire, juste au-dessus de la représentation de l'Agneau, l'adjectif *decorum* absent de la restitution de 1959. Avec ce mot, l'hexamètre est toujours incomplet puisqu'il manque la dernière syllabe brève du quatrième pied et le début du dactyle cinquième. On n'explique malheureusement pas pourquoi le mot *decorum*, pourtant bien lisible aujourd'hui, est absent de la transcription de 1959 ; la traduction proposée est quant à elle issue d'une libre interprétation de cette lacune. Le texte de la voussure inférieure forme deux hexamètres léonins à rimes riches.

Sur l'archivolte supérieure sont représentées les vertus armées terrassant les vices ; sur la voussure médiane, l'Agneau dans une gloire est entouré d'anges ; Moïse et Aaron sont figurés aux extrémités. Enfin l'archivolte inférieure comporte en son centre un sanglier, dévoré par deux lions se faisant face. Le programme iconographique de cette porte semble donc largement axé sur la lutte du Bien et du Mal. Moïse, image de la Loi, fait pendant à Aaron, responsable de l'érection du veau d'or et fauteur de désordre. Entre ces personnages l'Agneau divin triomphe, encensé par deux anges.

Le vocabulaire des inscriptions est relativement original, vraisemblablement en raison de la spécificité des scènes qu'elles commentent. On retrouve néanmoins des expressions assez semblables dans les textes décrivant

la représentation de Samson et du lion, notamment à Mauriac¹⁰⁴ ou à Pouzauges¹⁰⁵, ou ceux qui abordent la thématique très fréquente du lion, vainqueur de la mort et figure du Christ¹⁰⁶. La construction métrique est tout à fait correcte, mais le sens des inscriptions est parfois complexe, notamment pour la voussure inférieure. La fonction d'identification et d'explication des textes est ainsi, dans le cas d'Angers, à nuancer, et il faut sans doute voir dans l'écriture épigraphique un moyen d'enrichir encore le message des images en leur donnant un sens plus complexe et plus profond.

La datation du portail est généralement fixée par les historiens de l'art à partir de l'abbatiate de Pierre de La Tour-Landry (1127-1154) qui entreprend la reconstruction de l'ensemble des bâtiments de l'abbaye, ou du dernier tiers du XII^e siècle en fonction des caractéristiques stylistiques.

37. Angers, abbaye Saint-Aubin – Inscription commémorant le transfert du corps d'Adèle.

Inscription funéraire commémorant un déplacement de sépulture.

Pierre. Inscription perdue; localisation originelle: tombeau contre le mur à gauche dans le sanctuaire de l'église, d'après les indications du dessin de la collection Gaignières.

Datation: 1300 [datation interne et par identification du personnage cité au vers 1].

Texte d'après la copie fournie par MORICE, *Mémoire*, 1742, col. 350. Il s'agit de la seule mention de cette inscription. Le texte n'apparaît pas sur le dessin rapportant le tombeau original¹⁰⁷. On présentera dans la transcription le texte tel qu'il apparaît chez dom Morice.

MORICE, *Mémoire*, 1742, col. 350 [texte, d'après?].

TEMPORE JOHANNIS ABBATIS MIL. C TER ANNIS
ADELAE FOSSA PRAESENTE RECONDIMUS OSSA
SARCOPHAGO VILI FUERAT QUONDAM TUMULATA
ISTO TRANSLATA NUNC ET EI SIMILIS
EJUS SPONSA FUIT QUI FERTUR GRIFOGONELLA
FULCONEM GENUIT QUI VICIT PLURIMA BELLA
HUIUS COENOBII FUNDATRIX EXTITIT ILLA
NULLAQUE SCINTILLA MANSIT IN EA VITII
PAVIT MENDICOS DILEXIT NEMPE PUDICOS
NEGLEXIT LUBRICOS SOBRIOSQUE VOCAVIT AMICOS
GENERA LINGUARUM NEQUUNT EDICERE VERA
NEC SINCERA.....QUOT BONA FECIT
ILLIUS AU.....CHRISTI SCELERUM SIT ABLATRIX
.....JUTRIX
.....OPTIMA TUTRIX

*Tempore Johannis abbat is mil. C. ter annis,
Adelae fossa praesente recondimus ossa.
Sarcophago vili fuerat quondam tumulata,
Isto translata nunc et ei similis
Ejus sponsa fuit qui fertur Gri{s}ogonella
Fulconem genuit qui vicit plurima bella.
Huius coenobii fundatrix extitit illa
Nullaque scintilla mansit in ea vitii.
Pavit mendicos, dilexit nempe pudicos,
Neglexit lubricos, sobriosque vocavit amicos.
Genera linguarum nequunt edicere vera,
Nec sincera.....quot bona fecit
Illius au.....Christi scelerum sit ablatrix.
.....jutrix
.....optima tutrix.*

104. *CIFM* 18, C6, p. 44-45: *Aspice Samsonem manibus superesse leonem.*

105. *CIFM* 23, 133: *Virtus Samsonis sevi domat ora leonis* (inscription restituée d'après le vers tracé au château de Marsan; *CIFM* VI, G52, p. 56-57).

106. Voir à ce sujet FAVREAU R., « Le thème iconographique du lion dans les inscriptions médiévales », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, 1991, juillet-octobre, p. 613-636.

107. GUIBERT J., *Les dessins d'archéologie de Roger de Gaignières*, Paris, s. d., t. I, pl. 65.

Au temps de l'abbé Jean, en l'an 1300, nous avons rassemblé les os d'Adèle dans cette fosse-ci. Autrefois, elle gisait dans un sarcophage de pierre qualité ; maintenant déplacée, elle repose là où tu te trouves. Elle fut l'épouse de celui qui est appelé Grisegonelle. Elle éleva Foulque, qui remporta de nombreuses batailles. Elle fut la fondatrice de ce monastère et aucune étincelle de vice n'habita en elle. Elle nourrit les mendiants ; elle estima aussi les vertueux et négligea les pécheurs, elle considéra les sobres comme ses amis. Aucune forme de langage ne peut proclamer vraiment et sincèrement...tout le bien qu'elle fit...

Le texte se composait d'au moins 12 vers (peut-être 14). On ne peut aujourd'hui apprécier la prosodie de l'inscription que sur les onze vers qui subsistent au complet dans la copie fournie par dom Morice. Le texte se compose majoritairement d'hexamètres ; seuls les vers 4 et 8 sont des pentamètres. Si la forme léonine est courante dans le texte (v. 1-2 et 9-10), la structure des rimes est généralement plus complexe. Les distiques élégiaques présentent ainsi des vers dits *cruciferi* (a-b/b-a, d'où la correction de *similis* en *simili* proposée dans l'édition critique). Les vers 5-6 sont quant à eux *collaterales* (a-b/a-b). Les vers 9-10 ne sont pas seulement léonins mais *unisoni* (a-a/a-a). Pour les autres vers, on ne peut pas déterminer la structure des rimes, même si les hypothétiques vers 13-14 pourraient également être *unisoni* avec une rime en *atrix*. La prosodie de ce texte est, au-delà du jeu sur les sonorités, parfaitement correcte, même si on remarque les traditionnelles licences quant à la scansion des noms propres ; seul l'ajout de l'adverbe *nempe* au vers 9 paraît quelque peu forcé et maladroit. La correction proposée dans le nom du mari de la défunte semble indispensable. Il semble difficile de restituer la fin du texte même s'il ne manque que deux ou trois syllabes dans l'hypothétique vers 13.

Le contenu de cette inscription n'est pas très original si on le compare aux épitaphes de grands laïcs à la fin du Moyen Âge central. Il n'en reste pas moins très complet, puisque le lecteur obtient de précieuses informations sur Adèle de Troyes. Le texte prend ainsi soin de dater le transfert de sépulture par l'année, mais également par l'abbatiate de Jean de Mozé, de replacer la défunte dans le lignage, de mettre en valeur son rôle de fondatrice, et de faire enfin un éloge de ses qualités morales et de ses vertus chrétiennes. L'inscription fait d'Adèle la *fundatrix* de Saint-Aubin ; la charte de 966 instituant la communauté bénédictine à Angers est un acte de son mari, Geoffroy I^{er} Grisegonelle mais le rôle d'Adèle dans la croissance de Saint-Aubin n'est pas à négliger puisque la donation de 974 accorde à la récente abbaye une prospérité foncière durable. La fin du texte reste malheureusement mystérieuse en raison des lacunes dans la copie de dom Morice. Sans doute l'inscription se terminait-elle par un vœu pieux visant à assurer le salut de l'âme d'Adèle (on lit le mot *Christi* dans l'hypothétique vers 13).

Le texte emploie un vocabulaire simple et courant et la construction des distiques est assez dépouillée (on notera d'ailleurs que l'habitude médiévale du fonctionnement des vers en distiques a systématiquement été respectée ici). La rime *fossa/ossa* du vers 2 est extrêmement courante dans l'épigraphie de l'Occident médiéval ; on en rencontre plus de trente exemples en France, en Allemagne, en Espagne, en Terre Sainte, en Suisse entre le x^e et xv^e siècle. Le terme *fundatrix* se rencontre dans l'épithèque de Julienne de Morlaix, autrefois conservée au couvent des Dominicains de cette ville¹⁰⁸ ; il s'agit, avec l'épithèque des fondateurs de Notre-Dame-de-la-Papillaye publiée dans ce volume¹⁰⁹, des seules mentions connues de ce terme au féminin dans l'épigraphie française. Les vers 9-10, décrivant avec admiration les actions de charité effectuées par Adèle, forment un tour rhétorique courant dans les épitaphes du Moyen Âge central ; on citera une construction assez proche dans l'épithèque composée pour Pierre de Cluny en 1274 et conservée autrefois à la cathédrale de Sens (89) : *dum vixit pavit inopes lapsos revelavit*¹¹⁰. La formulation de la fin du texte devait quant à elle être plus originale : *ablatrix*, *tutrix*, *jutrix* sont en effet des mots que l'on rencontre très rarement en épigraphie funéraire.

La défunte citée par l'inscription est Adèle de Troyes, morte probablement vers 974. Elle était la femme du comte d'Anjou Geoffroy I^{er} Grisegonelle (960-987), sans doute depuis 965. Fille du comte Robert I^{er} de Troyes, elle est la mère de Foulque III Nerra, mort en 1040 et cité également dans l'inscription¹¹¹. Si Adèle apparaît dans plusieurs chartes de son mari pour Angers, on la connaît surtout par l'importante donation qu'elle fit le 6 mars 974, donc peu avant sa mort, aux moines de Saint-Aubin et par laquelle elle céda à la communauté ses domaines héréditaires et tous ses acquêts¹¹². Tel qu'il nous est parvenu d'après les dessins de la collection Gaignières, le tombeau pour Adèle, date certainement du xiv^e siècle ; on peut donc penser qu'il a été réalisé lors du transfert du corps d'Adèle et daterait alors de 1300.

108. *Ecce sub hoc saxo fratrum de Monte Relaxo est sita fundatrix Juliana, Dei veneratrix* ; *CIFM* 23, 15, p. 27-28.

109. Voir *supra* notice n° 30.

110. *CIFM* 21, 141, p. 157-158.

111. *Dictionnaire de biographie française*, t. I, Paris, 1933, col. 532-533.

112. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, éd. par B. de Brussillon, Paris, 1903, t. I, p. 7-10, n° 3.

38. Angers, collégiale Saint-Martin – Modillon à monogrammes.

L'église Saint-Martin d'Angers est bien connue en raison des campagnes de fouilles successives dont elle a fait l'objet depuis le siècle dernier. Fondée probablement au ^v^e siècle, l'église connaît plusieurs constructions dont témoigne encore aujourd'hui la silhouette du bâtiment. Si la nef date en grande partie de la reconstruction commandée par Foulque Nerra (^{xi}^e siècle), le chœur témoigne quant à lui du style gothique angevin.

Fonction indéterminée.

Calcaire. Inscriptions déplacées; localisation actuelle: exposition permanente, chapelle sud, vitrine. Trouvée peut-être en 1902-1903 lors des fouilles du chanoine Pinier. Inscriptions complètes. État de conservation: très bon.

Datation: ^{ix}^e-^{xii}^e siècle? [datation paléographique large].

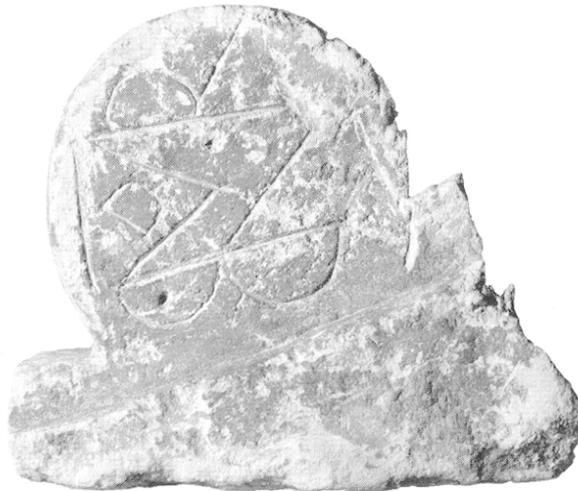
Lecture d'après l'original vu le 16 janvier 2008.

BLANCHET, «Trouvailles», 1924, p. 188 [transcription]; *DACL*, 1934, t. XI-2, «Monogramme», col. 2383 [commentaire], fig. 8361 [dessin]; FORSYTH, *The Church*, 1953, fig. 137 et 212 [photos et dessin].

Disposition en pleine page sur la partie circulaire du modillon, sans cadre ni réglure. L'écriture se compose de lettres capitales très droites; la composition du monogramme rend vaine toute tentative d'établissement du module des lettres. Le monogramme, jeu de lettres par excellence, est basé sur la construction d'un signe unique par la réunion de plusieurs lettres (voire toutes les lettres), formant un mot, en mettant en commun des éléments constitutifs de chacun des signes: panse, haste, courbe, etc. Il peut donc être considéré comme une forme ultime d'abréviation par enclavements et conjonctions. Dans le monogramme de la face n° 1, des points apparaissent à l'intérieur des panses: s'agit-il de signes de ponctuation?



Face n° 1: on pourrait identifier les lettres:
D I R S N T E C



Face n° 2: on pourrait identifier les lettres:
B M A O R

L'édition critique et la restitution du contenu de ces monogrammes sont impossibles. Laissons dom Leclercq nous éclairer à ce sujet en citant la réflexion d'A. Blanchet: «Les combinaisons sont tellement incertaines, surtout si on se laissait tenter par le redoublement de quelques lettres, qu'il paraît préférable de ne proposer aucune transcription¹¹³». Pour A. Blanchet, il s'agit du nom de «personnages qui ont contribué de quelque manière aux constructions élevées entre les ^{ix}^e et ^{xii}^e siècles». On peut aussi penser à une citation biblique ou liturgique faite avec la première lettre de chaque mot.

Le monogramme, si fréquent en diplomatique, apparaît rarement en épigraphie. On en trouve cependant quelques exemples, principalement au haut Moyen Âge, sur des objets métalliques (bagues, bijoux, etc.), mais on en connaît également dans le monde lapidaire, comme sur la dalle d'un abbé à Ligugé (86)¹¹⁴ ou sur ces modillons. S'ils figurent toujours un nom, comme dans les chartes, ils posent la question de la publicité réelle de l'écriture épigraphique en raison du caractère hermétique de la figuration du nom. Signalons qu'une étude d'ensemble sur ces questions manque à ce jour.

Le contexte archéologique de découverte n'étant pas assuré, il est difficile d'attribuer une date au modillon support du texte. H. Leclercq, dans le *DACL*, donne une date très large et propose les ^{ix}^e-^{xii}^e siècles.

113. *DACL* IX-2, col. 2383.

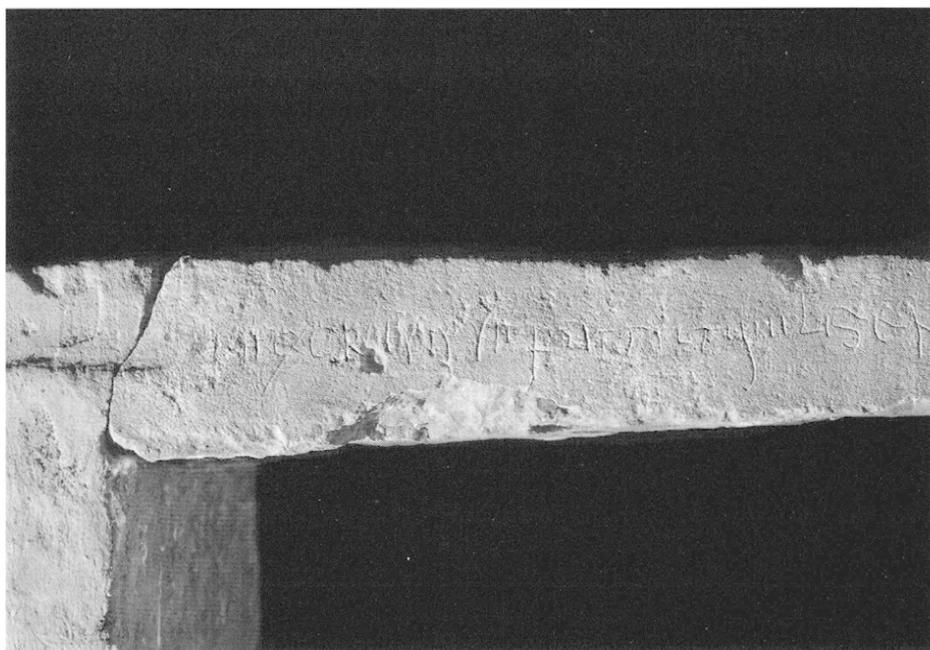
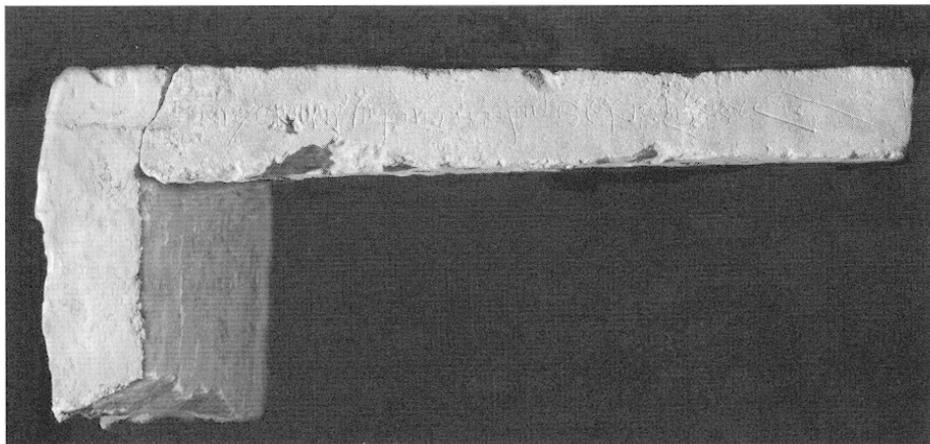
114. TREFFORT C., «La dalle funéraire dite d'*Ursinus* à Ligugé. Contribution de l'épigraphie carolingienne», *Revue historique du Centre Ouest*, t. VI, 2^e semestre 2007, p. 265-276.

39. Angers, église Saint-Martin – Graffitis.

G.H. Forsyth avait relevé, au moment de la publication de son ouvrage sur Saint-Martin d'Angers, deux traces de textes gravés sur le mur nord de la baie ouest du chœur de l'église. Les deux ensembles de lettres sont reproduits parmi les nombreuses illustrations de son ouvrage, sans autre commentaire que leur situation et le qualificatif de « graffiti ». Sur la première pierre, on repère sans beaucoup de difficulté l'alpha et l'oméga placés de part et d'autre d'une ligne verticale pouvant signifier une croix ; sur la pierre inférieure, on voit deux lignes de texte dans lesquelles on peut lire, avec beaucoup de difficultés le mot *Rotgerii*.

On ne peut évidemment pas déterminer la fonction de ces deux fragments de textes ; s'il semble qu'ils relèvent effectivement d'une écriture spontanée, il paraît difficile de leur attribuer le nom de graffiti dans la mesure où la graphie employée n'est pas cursive. Il s'agit au contraire de caractères bien nets, majuscules, de large module et de tracé profond. Il est en revanche difficile de dater ces deux inscriptions ; si la graphie peut effectivement être médiévale et si la forme des lettres peut inviter à les placer avant 1300, on ne peut guère assurer une datation précise. L'archéologie et les études de G.H. Forsyth datent quant à elles cette partie du mur du XIII^e siècle, ce qui n'est pas incompatible avec la graphie des quelques lettres lisibles sur le cliché.

Lors des fouilles réalisées à Saint-Martin d'Angers par le Service départemental d'archéologie du Maine-et-Loire, on a retrouvé d'autres pièces portant cette fois de véritables graffiti en écriture cursive. Si la datation n'est pas plus facile à établir et si bien des doutes subsistent quant à la lecture des textes, on décèle nettement mieux dans ces exemples la marque d'un usage personnel et spontané de l'écriture épigraphique. Sont reproduits ci-dessous quelques exemples de ces graffiti ; il faudrait peut-être remonter leur datation au haut Moyen Âge. Elles sont conservées aujourd'hui au Service de l'archéologie.





Mention d'après FORSYTH, *The Church*, 1953, pl. h.-t. 143 [reproduction photographique].

40. Angers, église Saint-Martin – Fragments de tablettes de cire.

Les textes rédigés sur les tablettes de cire intéressent-ils l'épigraphie médiévale ou appartiennent-ils au contraire aux autres sciences de l'écriture, à la paléographie ou à la codicologie? Depuis que la nature du support n'est plus le critère déterminant de l'épigraphie¹¹⁵, il est difficile de répondre à cette question. Cependant, si l'on s'en tient à la fonction du texte (faire connaître à tous pour la plus longue durée), force est d'exclure ces documents pourtant peu nombreux pour le Moyen Âge, ceux-ci devant le plus souvent être considérés comme des brouillons, des notes rapides, des exercices d'écriture, etc.¹¹⁶

Les tablettes de cire gardées aujourd'hui à la Conservation des antiquités et objets d'art du Maine-et-Loire et provenant du cloître de l'ancienne abbaye Saint-Martin doivent, dans la même mesure, être exclues du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. Les quelques fragments encore conservés aujourd'hui montrent plusieurs phrases d'un texte historique tracé en belles minuscules carolines, et le support a servi, d'après J. Hubert, à un « exercice de calligraphie et non à une composition de premier jet ». Pourtant, étant donné le caractère exceptionnel de la découverte faite en 1924 et la date des tablettes, il semblait difficile de ne pas signaler ces documents dans le panorama des formes écrites que propose le *CIFM* et qui témoigne de la diffusion et de l'originalité de certaines pratiques culturelles. Nous rapportons donc ci-dessous l'édition critique de ce texte, telle qu'ont pu l'établir J. Hubert et ses prédécesseurs: *Comes Herbertus veniebat nup(er) de curia comitis Fulconis; vidit Paulinum stant(em) ante monasterio Sancti Mau(rilii). Interrogavit eum, cujus filius [...] filius de Fontis Hugonis*. D'après l'étude du texte faite par J. Hubert, on ne trouve pas ce passage dans les chroniques locales; le comte Herbert I^{er} succède en tant que comte du Maine à Hugues I^{er} vers 1015; Foulque III Nera est quant à lui comte d'Anjou entre 987 et 1040. Le style des plaquettes de bois qui portaient les tablettes de cire et les quelques éléments historiques contenus dans le texte permettraient de dater l'objet de la seconde moitié du XI^e siècle, voire du XII^e. L'état actuel de conservation des pièces n'autorise pas la reproduction de clichés et on renverra à l'article de J. Hubert qui reprend des photographies anciennes des tablettes.

Mention d'après BLANCHET, « Tablettes », 1924, p. 163-168 [texte et cliché]; LECLERCQ, « Tablette », col. 1965 [texte d'après le précédent]; HUBERT, « Les tablettes de cire d'Angers », 1957, p. 233-241 [texte d'après Blanchet; cliché].

115. FAVREAU R., *Épigraphie...*, p. 5.

116. Sur les tablettes de cire, voir LAIQUÉ, « Les tablettes de cire médiévales », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 147, 1989, p. 123-140; la même, « Inventaire des tablettes médiévales et présentation générale », *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne*, Turnhout, 1992, p. 233-288.

41. Angers, ancienne abbaye Saint-Maurille – Inscription funéraire pour Hubert.

La collégiale Saint-Maurille fut édifiée à l'emplacement d'une ancienne basilique dédiée à Notre-Dame; dans la crypte de cet édifice avait été enterré l'évêque Maurille en 453. Le chapitre de Saint-Maurille se composait au Moyen Âge de huit chanoines, dont un chantre et un doyen¹¹⁷.

Inscription funéraire à caractère obituaire.

Ardoise. Inscription perdue; localisation originelle d'après J. Bruneau de Tartifume: église, entrée (portique), à droite. Au moment du dessin, l'inscription semble légèrement abîmée dans la partie supérieure, à moins qu'il ne s'agisse d'imprécisions dans le relevé.

Datation: c. 1124 ou peu après [datation interne en accord avec les caractéristiques paléographiques du texte].

Lecture d'après le dessin reproduit dans BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1632, t. I, p. 181-182 (sans doute d'après l'original).

BRUNEAU DE TARTIFUME, *Angers*, 1632, t. I, p. 181-182 [dessin].

Disposition sur 23 lignes d'après le dessin. Ce dernier porte la marque de la stylisation du peintre et il est fort probable que les caractères aient subi une déformation lors du relevé. Quoi qu'il en soit, l'originalité de certaines formes invite à donner beaucoup de crédit à ce dessin. Le texte se composait d'un mélange de capitales et d'onziales, assez nombreuses: *A, U, D, N, T, M, G, E, H*. L'écriture dans son ensemble a fait l'objet d'une recherche calligraphique, avec des formes particulièrement intéressantes: le *A* de *januarii*, le *M* de la date, le *G* de *gazas*, le *V* de *juverunt*, le *D* de *dulcedo*. Le lapicide a visiblement cherché l'alternance des formes, notamment en cas de succession des mêmes lettres: *anno, vitam multa, comitans sed, juverunt, cernens, dulcedo Dei*, etc. L'élégance générale du texte passe aussi par l'utilisation de nombreuses conjonctions de lettres (*Hubertus, Marie, Maurilii, ab, incarnatione, virtute, juverunt, nudum, mundum, ecclesiis, studeamus*), de plusieurs enclavements (*I* dans le *R* de *Maurilii*, *I* sous le *T* de *incarnatione*, *I* sous le *N* de l'abréviation pour *Domini*, *I* dans le *V* de *virtute*, *I* dans le *L* et *V* dans le *Q* de *linquere*, *V* dans le *C* de *cuncta*, *C* dans le *C* de *ecclesiis*, *I* dans le *V* de *viduis*, *E* dans le *C* de *dulcedo*), et, chose plus rare, de lettres superposées (*S* sur le *U* de *Hubertus*, *S* sur le *N* de *comitans*). Les abréviations sont signalées par des signes différents: apostrophe, tilde à renflement médian. Plusieurs formes sont très classiques (*Domini, sancte, poltam*); l'abréviation de la ligne 21 est quant à elle plus problématique et par là même difficile à restituer. Plusieurs signes de ponctuation apparaissent dans le texte, mais celle-ci ne semble ni régulière ni systématique. Dans la dernière partie du texte, où elle est plus dense, elle est liée à la métrique (un point-virgule, ou deux points séparent les vers 3-4, 4-5 et 6-7). Pour les traits d'union qui figurent à la fin de certaines lignes (quand un mot se poursuit à la ligne suivante), on ne peut déterminer s'il s'agit d'une marque de la part du dessinateur ou s'ils se trouvaient déjà dans le document original. Si tel était le cas, il s'agirait d'un exemple exceptionnel pour l'épigraphie¹¹⁸.

1. --]IANVARI[--]JOBIIT
2. HVBERTVS[--]CO CA
3. NONIË SCÇ MARIE ET
4. --]MAVRILII ANNO AB IN
5. CARNATIONE DNĪ M CX
6. XIII HIC DVXIT UI
7. TAM MVLTA UIRTUTE
8. POLTĀ OMNE BONUM
9. COMITANS SED VITI
10. UM FVGITANS VT DIS
11. PENSATOR GAZAS
12. HABVIT NEC AMATOR ;
13. IVUERVNT INOPES IV
14. GITER EIVS OPES ; TAN
15. DEM SE NUDVM DIS
16. CERNENS LINQ^vERE
17. MUNDUM CVNCTA DAT
18. AECCLESIIS PAUPERIBVS
19. U^dDVIS : OMNES ERGO

117. *Fasti ecclesiae Gallicanae, t. VII, Diocèse d'Angers*, p. 7.

118. DEBIAIS V., FAVREAU R., TREFFORT C., «L'évolution de l'écriture épigraphique en France au Moyen Âge et ses enjeux historiques», *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 165, 2007, p. 101-137.

20. PARUM STUDEAMVS
 21. MENTE P-CRI UT DVLCE
 22. DO DEI ROPICIETUR EI
 23. AMEN

--]januarii obiit Hubertus [--] canonic(us) S(an)c(t)e Marie et [Sancti] Maurilii anno ab incarnatione D(omi)ni 1124.

*Hic duxit vitam multa virtute pol(i)ta,
 Omne bonum comitans sed vitium fugitans.
 Ut dispensator gazas habuit nec amator.
 Juverunt inopes jugiter ejus opes
 Tandem se nudum discernens linquere mundum
 Cuncta dat aecclesiis pauperibus viduis
 Omnes ergo parum studeamus p(re)c{a}ri
 Ut dulcedo Dei {p}ropicietur ei.
 Amen.*

... de janvier est mort Hubert... chanoine de Sainte-Marie et Saint-Maurille, l'an de l'incarnation du Seigneur 1124. Il mena une vie toute ornée de vertu, accompagnant le bien en toute chose mais fuyant le vice. Riche de trésors, il se faisait distributeur d'aumône plutôt que de s'en satisfaire, ses richesses aidant ainsi sans cesse les faibles. Enfin, désirant quitter nu le monde, il donne tous ses biens aux églises, aux pauvres, aux veuves. Employons-nous donc tous un peu (?) en esprit à prier pour que la douceur de Dieu lui soit favorable. Amen.

Les lignes 1 à 6 du dessin rapportent un texte en prose, jusqu'à la date du décès d'Hubert. Ensuite, l'inscription se compose de 4 distiques élégiaques à rimes léonines, la plupart d'entre elles riches. La construction métrique est parfaitement correcte dans la plupart des vers ; on remarque cependant quelques licences dans les quantités. La diphtongue *aecclesiis* est impropre et le vers 7 est difficile à rétablir. La structure des rimes est simple (schéma a/a répété 8 fois, sauf peut-être au vers 7).

Les lignes 1 et 2 sur le dessin sont incomplètes et il n'est pas possible de restituer le texte manquant. On devait trouver la date avant le mois au début de la ligne 1 et il faut sans doute envisager que la lacune de la ligne 2 a entraîné la perte d'une indication d'ordre géographique ou dynastique. À la ligne 4 en revanche, on restitue sans difficulté l'adjectif *sancti*. Pour la partie métrique du texte, les difficultés d'édition concernent principalement le développement des abréviations signalées par J. Bruneau de Tartifume, notamment à la ligne 21. La rime léonine avec *parum* (qui va contre le sens général de la demande de prière) inviterait à restituer une finale en *-um* ou en *-arum* alors que la graphie de l'abréviation donne une finale en *i* et le sens de la phrase conduit logiquement à restituer le mot *precari*. Pour éditer l'inscription, il a été nécessaire d'intervenir sur le texte lu sur le dessin pour *propicietur* ; on ne peut cependant pas déterminer s'il s'agit d'une erreur du dessinateur ou si la pierre faisait véritablement état de cette graphie avant sa disparition.

Le texte se compose de deux parties très différentes dans leur contenu et leur style. La partie en prose comprend les informations obituaires (la date du décès et l'identification du défunt). Dans les quatre distiques élégiaques en revanche, le lecteur assiste à une description des qualités morales du défunt, dans laquelle sont vantées la rigueur de son comportement, la générosité de ses actions et sa charité. Si les vers emploient un vocabulaire fréquent dans les inscriptions métriques funéraires du Moyen Âge central (on pense en particulier aux expressions : *vitam ducere*, association *inopes/opes*, rime avec *amator*, le verbe *propiciare*), l'inscription pour Hubert se distingue toutefois par l'habileté de la formulation de certaines expressions, dans les vers 2 et 3 notamment. Le dernier distique est une invitation à la prière exprimée avec une première personne du pluriel chargée d'attirer l'attention du lecteur. Le contenu est conforme à ce que l'on trouve dans de nombreux textes des XII^e-XIII^e siècles ; le poème a donc pu être composé au moment du décès du chanoine Hubert, même si la disparition de la dalle empêche de le confirmer. Quoi qu'il en soit, l'inscription constitue l'un des rares documents médiévaux pour Saint-Maurille d'Angers.

Le défunt est un chanoine nommé Hubert ; il n'a pas pu être retrouvé dans les documents à notre disposition. Si les *Fasti* pour Angers signalent effectivement plusieurs chanoines du même nom, pour la cathédrale ou pour d'autres collégiales de la ville, aucun ne correspond à la date mentionnée dans le texte¹¹⁹. On apprend le moment de sa mort (en dépit de la lacune) mais le poème, composé de topiques littéraires, ne permet pas d'en savoir plus à son sujet.

119. *Fasti ecclesiae Gallicanae, t. VII, diocèse d'Angers...*, p. 254, n° 540 et 260.

Les poèmes de Baudri de Bourgueil

Parmi l'importante production poétique de Baudri de Bourgueil, de nombreux textes possèdent un caractère épigraphique. Il s'agit de compositions funéraires destinées à de grands personnages contemporains de l'auteur dont il fait l'éloge et au sujet desquels il présente des informations biographiques parfois riches. Les caractéristiques épigraphiques pouvant être l'indice de la réalisation effective de ces textes sont plus ou moins nombreuses en fonction des poèmes mais sont, de façon générale, limitées à la mention de la tombe qui ouvre la composition et la demande de prière qui le conclue. On ne conserve aucune trace matérielle des poèmes publiés dans ce volume pour Noël, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, Frodon d'Angers, Guillaume de Montsoreau et Hoël, évêque du Mans et l'intention de leur rédacteur de faire inscrire ces textes sur la sépulture des défunts reste inconnue. Le lecteur pourra à ce propos se reporter aux réflexions que J.-Y. Tilliette¹²⁰ consacre à cette question dans l'édition récente des poèmes de Baudri de Bourgueil à laquelle on renvoie pour les détails d'établissement du texte, en signalant qu'il manque à ce jour une étude d'ensemble de la production poétique à caractère épigraphique du Moyen Âge central.

42. Angers, église Saint-Nicolas – Inscription funéraire *abbas Natalis has edes* pour Noël.

L'abbaye Saint-Nicolas d'Angers fut fondée par Foulque Nerra à la suite d'un vœu fait dans une tempête, lors d'un voyage en Terre Sainte. L'église fut consacrée une première fois en 1020, puis de nouveau le 10 février 1096 par Urbain II lors de son passage dans les provinces de l'Ouest de la France.

Inscription funéraire.

Peut-être cette inscription n'a-t-elle jamais été gravée.

Datation : 1096-1107 [datation externe et par identification du défunt (qui meurt en 1096) : on sait que Baudri de Bourgueil compose la majorité de ses « épitaphes » durant son abbatiat à Bourgueil (1078/82-1107)].

Édition du texte d'après BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 39, n° 15 [traduction révisée].

PL, t. 166, col. 1183 [texte]; GC, t. 14, col. 671 [texte]; BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 39, n° 15 [texte, traduction].

*Abbas Natalis has edes amplificarat
Et noviter factas Urbanus papa sacrarat,
Cum, Nicholae, tuum Deus accersivit alumnum,
Cui dedit aeternum solempni funere somnum.
Hic modo Natalis pro carne jacet cineratus,
Cui noceat nullus pro carnis sorde reatus.*

L'abbé Noël avait fait agrandir ce sanctuaire
Et le pape Urbain l'avait nouvellement consacré,
Nicolas, lorsque Dieu a rappelé ton élève,
Auquel il donna le sommeil éternel en un deuil solennel.
Ci-gît Noël, devenu cendres, pour ce qui est de sa chair.
Qu'aucun péché, dû à la souillure de la chair, ne lui nuise.

Le texte se compose de six hexamètres unis deux à deux par la rime finale.

La composition de Baudri pour Noël se caractérise par le fait qu'elle multiplie les expressions traditionnellement présentes dans les inscriptions funéraires ; elle désigne ainsi les lieux que peut contempler le lecteur en même temps qu'il prend connaissance du texte (*has edes*) ; elle localise également la sépulture (*hic jacet Natalis cineratus*). Elle se distingue en ce sens du long poème composé par Baudri pour le défunt et inscrit dans un rouleau des morts¹²¹. Si le vocabulaire et les thèmes du texte sont conformes à la fois aux usages de Baudri de Bourgueil et aux inscriptions métriques contemporaines, la principale originalité du poème réside dans la mention de la dédicace de l'église de Saint-Nicolas d'Angers par le pape Urbain II en 1096.

120. Les réflexions proposées dans ce volume doivent beaucoup à l'excellent travail de J.-Y. Tilliette.

121. BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, n° 14, p. 39.

43. Angers, église Saint-Nicolas – Inscription funéraire *abbas Natalis flos abbatum* pour Noël.

Inscription funéraire.

Peut-être cette inscription n'a-t-elle jamais été gravée.

Datation : 1096-1107 [datation externe et par identification du défunt (qui meurt en 1096) : on sait que Baudri de Bourgueil compose la majorité de ses « épitaphes » durant son abbatiat à Bourgueil (1078/82-1107)].

Édition du texte d'après BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 40, n° 16 [traduction révisée].

PL, t. 166, col. 1183 [texte] ; BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 40, n° 16 [texte, traduction].

*Abbas Natalis, flos abbatum specialis,
Signat quid sit homo, factus humus sub humo.
Vir capitis cani, meriti vir sanctus opimi,
Huic vivens late profuit aecclesiae.
Defunctus vero, sacris hanc ossibus ornat,
Quae tanquam nutrix confovet iste lapis.
Hic, Nicholae, tibi servus devotus adhesit :
Idcirco servi nunc memo resto tui.
Christo commenda quem mundo Christus ademit,
Huncque patrocínio jure tuere tui.*

L'abbé Noël, fleur incomparable des abbés,
Révèle ce qu'est l'homme, en redevenant terre sous la terre.
Cet homme aux cheveux blancs, cet homme aux mérites insignes
A fait beaucoup de bien à cette église de son vivant.
Maintenant qu'il est mort, il l'orne de ses illustres ossements,
Blotti sous cette pierre comme auprès d'une nourrice.
Il t'était attaché, Nicolas, en serviteur fidèle :
Souviens-toi donc aujourd'hui de ton serviteur.
Intercède auprès du Christ pour celui que le Christ a enlevé au monde,
Protège-le, toi qui es son patron.

Le texte se compose de cinq distiques élégiaques. Les vers 1, 2, 4, 8 et 10 sont léonins, même si les rimes sont pauvres pour la plupart.

Comme dans la première composition funéraire pour l'abbé Noël, Baudri de Bourgueil a multiplié ici les références qui transforment le poème en texte à destination épigraphique, avec plusieurs allusions à la tombe, en particulier aux vers 2, 5 et 6. La demande d'intercession adressée à saint Nicolas ainsi que la volonté de mettre en contexte les actions du défunt (*Huic vivens late profuit aecclesiae*) contribuent également au caractère épigraphique du poème et permettent de le séparer des autres compositions de Baudri purement laudatives.

Le vers 1 reprend l'expression d'éloge construite à partir du substantif *flos* ; si la formule *flos abbatum* est très rare en épigraphie médiévale, on rencontre en revanche les expressions *flos cleri* à Sens en 1222¹²² et en 1274¹²³, *flos militiae* à Cluny en 1216¹²⁴ et à Joigny vers 1219¹²⁵, *flos monachorum* à Rouen en 1092¹²⁶ et à Brive au XII^e siècle¹²⁷. Au vers 2, l'étymologie de *homo* dérivée de *humo*, rappelant le texte de la Genèse, se trouve chez Isidore de Séville¹²⁸. Le reste de la composition est assez révélatrice du style et du lexique de Baudri de Bourgueil ; sans faire preuve d'une grande originalité d'une pièce à l'autre, le poète réussit cependant à construire des textes possédant un caractère propre pour chacun des défunts auquel il destine ces vers. Le dernier distique est par exemple assez original et donne un ton particulier à cette pièce.

122. *CIFM* 21, 136, p. 151.

123. *Id.*, 141, p. 157.

124. *CIFM* 19, SL 45, p. 103-105.

125. *CIFM* 21, 102, p. 108-109.

126. *CIFM* 22, 218, p. 304.

127. *CIFM* II, Co 25, p. 31.

128. ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymologies*, trad. A. Lalastre Canale, Turin, 2004, t. I (livre I, chap. 29, §3).

44. Angers, église Saint-Nicolas – Éloge funéraire *In rotulo multi* pour le rouleau des morts de l'abbé Noël.

En plus des deux épitaphes composées pour l'abbé Noël par Baudri de Bourgueil, on connaît un poème long de 18 vers écrit par le poète pour être inscrit sur le rouleau des morts qui circula au moment du décès de l'abbé. Ce texte de très bonne qualité se distingue des deux poèmes que nous publions ici par le fait qu'il ne correspond en rien à une composition à destination épigraphique, comme le faisait d'ailleurs remarquer J.-Y. Tilliette dans les notes au poème numéro 14 de son édition.

Il paraît toutefois utile de signaler ce texte que la *Gallia christiana* reproduit en partie dans la notice qu'elle consacre à Noël en en faisant une nouvelle épitaphe de Baudri de Bourgueil, ce qu'elle ne fut vraisemblablement jamais.

PL, t. 166, col. 1181 [texte]; *GC*, t. 14, col. 671-672 [texte; donne les vers 7-8 et 17-18]; BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 40, n° 16 [texte, traduction].

45. Angers, ancienne église Saint-Nicolas – Inscription funéraire pour le comte Geoffroi Martel.

Inscription funéraire à caractère laudatif.

Inscription perdue. Localisation originelle inconnue. On ne connaît pas l'état de l'inscription au moment de la copie que reprend J.-X. Carré de Busserole.

Datation: c. 1060 [datation par identification du personnage] ou plus certainement XII^e-XIII^e siècles [datation par le style de la composition].

Lecture d'après la copie publiée par J.-X. Carré de Busserole.

CARRÉ DE BUSSESOLE, *Dictionnaire géographique*, 1880, t. II, p. 184 [texte]; WALTHER, *Lateinische Sprichwörter*, 1963, t. II/1, p. 845, n° 6772 [texte d'après un ms. de Berne du XV^e s.].

Dans la copie transmise par J.-X. Carré de Busserole, on ne repère ni abréviation, ni ponctuation.

DUM VIGUIT TUA DUM VALUIT MARTELLE POTESTAS
FRAUS LATUIT PAX MAGNA FUIT REGNAVIT HONESTAS

*Dum viguit tua dum valuit Martelle potestas,
Fraus latuit, pax magna fuit, regnavit honestas.*

Tant qu'a fleuri ta puissance, ô Martel, tant qu'elle a valu, la fraude s'est cachée, grande fut la paix, l'honnêteté régna.

Le texte forme deux hexamètres unis par la rime finale en *estas*. En raison des assonances entre les vers, on pourrait penser qu'il s'agit d'hexamètres *collaterales*, mais les rimes ne concernent pas la première syllabe longue du troisième pied; il y a en revanche homophonie entre la première syllabe longue des pieds 2 et 4 des deux vers. L'inscription pour Geoffroi Martel est composée d'un distique que l'on retrouve presque à l'identique sur la plate-tombe d'un archevêque de Sens (89) mort en 1241: *Dum viguit tua dum valuit Galthere potestas / fraus latuit pax magna fuit regnavit honestas*¹²⁹. S'il s'applique parfaitement à l'histoire de Geoffroi Martel, on peut douter qu'il ait été composé dès 1060. Par sa similitude avec le texte de Sens et par le style de la composition, on peut imaginer que ce texte a été gravé *a posteriori* sur le tombeau du comte, peut-être au cours du XIII^e siècle lors des transformations de l'abbaye Saint-Nicolas.

Geoffroi Martel, comte d'Anjou (1040-1060), est mentionné dans l'inscription par son surnom au vers 1. À la fin de sa vie, laissant les possessions territoriales réunies sous son règne à ses descendants, il prend l'habit religieux à Saint-Nicolas d'Angers où il meurt le 14 novembre 1060. Il fut enterré dans l'abbaye que sa famille avait richement dotée.

129. *CIFM* 21, 137, p. 152-153.

46. Angers, ancienne église Saint-Nicolas – Inscription funéraire pour Robert.

Parmi les dessins de la collection Gaignières publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts*, on trouve la reproduction d'une plate-tombe à effigie autrefois placée dans la nef de l'église Saint-Nicolas d'Angers. Elle représente, de façon traditionnelle, un défunt placé sous une arcature trilobée ; tout autour de la figuration court une inscription composée, d'après le dessin, de lettres de gros module largement espacées dans le champ épigraphique.

La simplicité qui caractérise le relevé de la figuration du défunt, un certain *Robertus dictus Alneti*, se retrouve également dans le relevé de l'inscription. Il est de fait extrêmement difficile de procéder à son édition à partir du dessin de la collection Gaignières, pourtant généralement très fidèle en ce qui concerne les indications épigraphiques. Si on peut donner le début du texte, qui commence au milieu du petit côté supérieur, *Hic jacet in tumba tectus tellure profunda dictus Robertus Alneti*, il est en revanche impossible de restituer la fin de l'épithaphe, et notamment de lire la datation qui semble occuper l'angle inférieur gauche de la tombe. Sur le grand côté gauche enfin, on peut supposer la présence d'un vœu pieux puisqu'on lit les mots *mercede celi*.

L'édition critique du texte est rendue impossible par les données du dessin de la collection Gaignières et on regrette d'autant plus de ne pouvoir utiliser cette inscription dans toute sa richesse qu'on ne connaît le personnage représenté que par cette source. Quant à la date de l'inscription, il semble difficile de pouvoir être plus précis que le XIII^e siècle : la forme de la dalle, le style du début du texte et les quelques données paléographiques utilisables pourraient en effet correspondre à cette datation très large.

BnF, Est., Rés. Pe 1 h, fol. 136 reproduit dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, t. I, p. 37, n° 162 (B. 2897).

47. Angers, ancienne église Saint-Pierre – Inscription sur une croix funéraire.

Parmi les notes de Godard-Faultrier conservées aux Archives départementales du Maine-et-Loire, on trouve la mention d'une croix de plomb découverte le 31 janvier 1868 dans un cercueil de l'ancienne église Saint-Pierre lors des fouilles de la Place du Ralliement. Accompagnés d'un dessin de la pièce, les commentaires décrivent la croix et en donne les dimensions. Ils rapportent également le texte très lacunaire qu'a pu déchiffrer Godard-Faultrier au moment de la découverte ; seules quatre lettres étaient encore déchiffrables, « trop peu », comme le signalait l'érudit, « pour trouver un sens, mais c'est assez pour voir que les deux dernières appartiennent à l'écriture onciale du XII^e siècle ».

Godard-Faultrier signale que la croix devait rejoindre les collections du Musée d'Angers ; elle n'apparaît cependant pas aujourd'hui parmi l'inventaire des pièces portant une inscription et que nous publions par ailleurs dans ce volume.

GODARD-FAULTRIER, « Étude sur quelques pierres sépulcrales », 1868 [mention, dessin].

48. Angers, église Saint-Serge – Tombeau de saint Briec.

L'abbaye Saint-Serge, fondée à une date incertaine, existait déjà du temps de Clovis II et est antérieure à 650. Elle fut saccagée par les Normands. Vulgrin (1040-1055), premier abbé indépendant, reconstruisit l'église en 1041 et la fit consacrer en 1059. Sous son abbatiat, on assiste à une restructuration complète de la fondation et de ses bâtiments ; on sait d'autre part que les travaux se prolongent jusqu'au XIII^e siècle¹³⁰.

Inscription funéraire et commémorative.

Marbre. Inscription disparue depuis la Révolution ; localisation originelle : dans le tombeau du saint.

Datation : entre 851/857 et le XI^e siècle [datation par identification des personnages et des événements mentionnés dans le texte, connus dans la *Vita* du XI^e siècle].

Texte d'après les *AA. SS.*

Transmission manuscrite : édition de la *Vita* du XI^e (qui donne le texte) dans *Analecta Bollandiana*, t. II, 1883, p. 162-188. Éditions : LE GRAND, *Vie des saints*, 1637, p. 47 [texte] ; LOBINEAU, *La vie des saints*, 1724, p. 18 [traduction] ; *AA. SS.*, mai, t. 1, 1866, p. 97 [texte] ; DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, 1910, p. 391 [mention].

Les copies consultées ne font pas état d'abréviations.

130. HERBÉCOURT P. de, « Angers », *Dictionnaire des églises de France*, t. III, D7-8.

HIC IACET CORPVS BEATISSIMI CONFESSORIS BRIOCI EPISCOPI BRITANNIAE
 QUOD DETULIT AD BASILICAM ISTAM QVAE TUNC TEMPORE ERAT CAPELLA
 SUA YLISPODIUS REX BRITANNORUM

Hic jacet corpus beatissimi confessoris Brioci episcopi Britanniae quod detulit ad basilicam istam, quae tunc erat capella sua Ylispodius rex Britannorum.

Ici repose le corps du bienheureux Briec, confesseur et évêque de Bretagne, qu'Ylispodius, roi des Bretons, apporta dans cette église qui était alors sa chapelle.

Patron et fondateur de la ville qui porte son nom, Briec¹³¹ est connu par une *vita* du XI^e siècle rédigée par un clerc angevin. Celui-ci déclare s'être servi d'une notice plus ancienne écrite dans une langue étrangère. Évangéliste de la Bretagne, Briec fonde un monastère autour duquel se forma la ville de Saint-Briec. Il en reste abbé jusqu'à la fin de sa vie et y est enterré à sa mort en 515. Ses restes sont transportés à Saint-Serge d'Angers pour échapper aux profanations normandes. Les dates divergent pour cette première translation, mais elle doit avoir eu lieu entre 851 et 857, dates de règne du roi Erispoë, instigateur de ce déplacement. Une partie du corps du saint revient à Saint-Briec lors d'une seconde translation bien documentée qui intervient en 1210¹³². Son tombeau à Angers reste un lieu de dévotion jusqu'à sa destruction au moment de la Révolution.

Le personnage mentionné sous le nom de *Ylispodius* dans l'inscription est en fait Erispoë, roi de Bretagne. Né dans les premières années du règne de Louis le Pieux, il mène luttes et combats contre Charles le Chauve en vue de l'obtention du privilège de porter les insignes royaux pour la Bretagne. Il obtient finalement ce droit, avant d'être assassiné, en 857, par son cousin Salomon qui lui succède au trône de Bretagne.

On doit se demander de quand date l'inscription mentionnée dans la *vita*. Lors de la translation de 1210, on procède à l'ouverture du tombeau (ou de la châsse) du saint dans l'église Saint-Serge d'Angers. Celui-ci dégage une odeur agréable et contient plusieurs os du saint, ainsi que l'inscription transcrite ci-dessus. Ce texte est lié sans aucun doute à la première translation du IX^e siècle, mais a-t-il été réalisé pour autant à cette date ? On peut en douter. Il faudrait peut-être y voir une preuve supplémentaire ajoutée par les moines d'Angers au moment de la rédaction de la *vita* afin d'accorder encore plus d'importance à leurs reliques. Notons d'ailleurs que le titre légendaire d'évêque donné à Briec est dû à cette inscription. Lors de la translation de 1210, on aurait placé l'inscription sur le tombeau du saint resté à Saint-Serge d'Angers.

49. Angers, église Saint-Serge – Fragment d'inscription de commentaire ou d'identification.

Fonction indéterminée ; sans doute s'agissait-il d'une inscription d'identification.

Peintures murales. Localisation : ancienne église abbatiale, intérieur, chœur. Inscription placée dans un cartouche de couleur blanche (pour autant que l'état de conservation de l'inscription permette de déterminer la nature du champ épigraphique). Taille actuelle du cartouche : 24 × 14 cm. Fragment isolé ; bon état de conservation.

Datation : XII^e ou XIII^e siècle [datation paléographique et par le contexte historico-architectural].

Lecture d'après l'original, vu le 19 mai 1992.

DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 164.

Disposition horizontale. Une ligne, d'après le fragment. Caractéristiques des signes lisibles sur le fragment : S à extrémités fourchues, A à jambages très écartés et à plateau débordant. Hauteur du S : 7,4 cm ; hauteur du A : 7,2 cm. Pas d'abréviation, pas de ponctuation sur le fragment.

131. BS 3, col. 534-536 ; VSB 5, p. 7 ; LCI 5, col. 446.

132. BHL 1464 ; AA. SS., mai, t. I, 1866, p. 97 : *Tunc apparuit beatissimi pontificis corpus cervino corio inclusum, ex quo venerandus abbas brachium alterum, duas costas, et cervicis nonnihil detraxit deditque episcopo Briocensi. Reperta etiam in eadem capsula tabula marmorea in quam litteris aureis haec incisa fuerant : Hic jacet corpus beatissimi confessoris Brioci episcopi Britanniae, quod detulit ad basilicam istam, quae tunc temporis erat capella sua, Ylispodius rex Britannorum.*



SA[- - -

Sa[

[pas de traduction]

Le fragment d'inscription pourrait former le début de l'adjectif *sanctus* et aurait dès lors pu accompagner la représentation d'un saint. Les données sont cependant trop lacunaires pour l'attester et les possibilités de restitution sont innombrables.

On ignore la date des peintures murales de Saint-Serge d'Angers ; on connaît en revanche plusieurs campagnes de construction pour l'église. Il est possible que le chœur date du XII^e ou du XIII^e siècle, date que l'on pourrait, avec beaucoup de précaution, attribuer au décor peint.

50. Angers, Hôpital Saint-Jean – Inscription funéraire fragmentaire.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Ardoise. Inscription déplacée ; localisation actuelle : hôpital Saint-Jean, sous le numéro d'inventaire MA IV R 751 et 752. Localisation originelle : découverte en 1892 dans les fouilles archéologiques des Jacobins. Inscription placée entre deux lignes formant un bandeau. On ne peut déterminer la taille de la plate-tombe à partir des fragments. Fragment 1 : 12,5 × 46,5 cm ; fragment 2 : 10,8 × 44,5 cm. Deux fragments isolés ; état de conservation : bon.

Datation : seconde moitié du XIII^e ou début du XIV^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu le 19 mai 1992 dans le cloître.

Inédit.

Disposition horizontale sur une seule ligne faisant le tour de la dalle. L'écriture se compose très majoritairement, en tout cas sur les fragments conservés, de lettres onciales évoluées, comme en témoigne le *M* de *militis* ou les *A* du dernier mot. Le *L* possède ainsi un troisième trait vertical qui monte pratiquement jusqu'à la hauteur de la haste. La paléographie se caractérise par sa régularité et l'élégance des formes (voir le *T* par exemple). Hauteur du *I* de *militis* : 8 cm. Dans l'état actuel de conservation de la dalle, on ne repère pas d'abréviation. La ponctuation se fait par deux ou trois points verticaux ; elle semble régulière. Pas de décor sur les fragments.



Fragment 1 : petit côté : HIC : IA[---
grand côté : ---]R : NOIE : EALIZ :

Fragment 2 : grand côté : ---]MI : MILI
petit côté : TI[---

Hic ja[cet---]mi militi[s---]r noie ealiz.

Ci-gît...chevalier...

L'édition suppose que le début du texte se trouve au petit côté du fragment 1 ; on ne peut malheureusement pas déterminer la position des fragments sur l'ancienne dalle, même s'il est envisageable que l'angle du fragment 1 corresponde à l'angle supérieur gauche de la plate-tombe et que le fragment 2 constitue l'angle opposé. La fin du texte est, dans son état actuel, incompréhensible. On ne peut faire que peu de commentaires quant à cette inscription qui semble se placer dans le corpus des textes tumulaires simples tracés sur les plates-tombes à effigie. Le mot *militis* pourrait indiquer la fonction ou le statut du défunt. La fin du texte est plus énigmatique.

Comme pour l'inscription de Geoffroi de Vernoi¹³³, la paléographie semble assez tardive, sans doute plutôt du XIV^e siècle que de la fin du XIII^e. On ne peut cependant pas le confirmer, la forme des lettres subissant peut-être certaines évolutions en raison de la nature du support, même si l'on connaît l'aptitude des lapicides angevins à tailler l'ardoise.

51. Angers, Musée archéologique – Inscription sur plomb identifiant des reliques de saint Pierre.

X. Barbier de Montault donne dans son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire* la transcription de deux textes tracés sur plomb et identifiant les reliques de saint Pierre apôtre pour le premier, et de saint Aubin pour le second, sans décrire la forme de l'objet support. En 1859, J. Corblet dans une chronique de la *Revue de l'art chrétien* signale lui aussi l'entrée au Musée de cette pièce mais ne rapporte que le premier texte relatif aux reliques de Pierre : *reliquie s(an)c(t)i Petri apostoli*. Ces deux auteurs ne proposent ni relevé ni dessin.

Cet objet ne réapparaît pas dans la bibliographie à la suite de ces deux mentions qui, si elles identifient bien la provenance (Saint-Nicolas d'Angers), ne localisent pas précisément l'endroit de sa conservation. Malgré plusieurs démarches auprès des musées d'Angers et des services du Patrimoine du Maine-et-Loire¹³⁴, le CIFM n'a pas été en mesure de retrouver cette pièce qui semble avoir disparu dès le XIX^e siècle.

CORBLET, « Chronique », 1859, p. 581 [texte] ; BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 17 [texte].

52. Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription obituaire pour un chanoine sur une croix de plomb.

Inscription obituaire sur une croix funéraire.

Plomb. Inscription déplacée. Localisation actuelle : Musée des Beaux-Arts, numéro d'inventaire : III R 243, n° 2069. Localisation initiale : nécropole de la place du Ralliement, dans un sarcophage de pierre. Inscription placée dans un cadre simple. Taille du fragment : 14 × 21,9 cm. Inscription mutilée ; état de conservation : mauvais.

Datation : 1067 [datation interne, en accord avec les données paléographiques].

133. Voir *supra* n° 28.

134. Nous remercions en particulier Catherine Lesueur, conservateur au Musée d'Angers, et Anna Leicher, conservatrice déléguée au Conseil général de Maine-et-Loire.

Lecture d'après l'original, vu le 18 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888, p. 30-32 [texte ; restitutions discutables].

Disposition horizontale sur douze lignes. L'analyse paléographique est rendue difficile par l'état de conservation du document. L'écriture semble toutefois se composer majoritairement de capitales droites de large module et de tracé irrégulier. Les traits de certaines lettres pourraient être redoublés. Hauteur du *N* de *anno* : 0,6 cm. Dans la transcription proposée, on ne repère qu'une seule abréviation (pour le mot *ecclesiae*) ; il y en avait sans doute davantage. Les seuls signes de ponctuation encore visibles concernent la date, un point séparant chaque groupe de lettres.



Bras supérieur de la croix :

- 1- ANNO
- 2- M. LX. VII
- 3- A[.] INCAR
- 4- [---]ION
- 5- [---]
- 6- [---]
- 7- [---]

Sur la traverse :

- 8- ECLIAE CAN[---]A[.]
- 9- QVI VIXI[---]
- 10- PA[---]QVE
- 11- [---]RIS
- 12- [---]

*Anno 1067 a[b] incar[nat]ion[e Domini obiit--hujus] ec(c)l(es)iae can[onicus---] qui vixi[t---]
pa[---] que [---]aris [---].*

L'an 1067 de l'incarnation du Seigneur est mort... chanoine de cette église... qui a vécu...

Les restitutions que l'on propose ne sont qu'hypothétiques ; elles s'appuient sur la récurrence des formules employées dans les inscriptions obituaires de la même époque et des autres croix funéraires conservées au Musée des Beaux-Arts d'Angers. X. Barbier de Montault propose de lire à la ligne 10 : *pauperibus largus pauper ipse factus* ; rien ne permet de confirmer ou d'infirmer cette lecture.

On ne peut plus lire sur la croix le nom du défunt ; on sait seulement qu'il était chanoine à Angers. Le texte commençait par la date du décès du défunt sur la tête duquel on retrouva la croix lors de l'ouverture du sarcophage en 1878. La place de la formule *ab incarnatione Domini* (que nous restituons à titre d'hypothèse) est peu courante ; on l'attendrait en effet après le mot *anno*. Si l'on ne peut assurer les restitutions de X. Barbier de Montault, la teneur du message devait effectivement faire apparaître des épithètes laudatives vantant les mérites ou les qualités morales du chanoine défunt.

En l'état actuel de la documentation, la pratique des croix de plomb semble surtout concentrée entre les XI^e et XIII^e siècles. La croix de la place du Ralliement peut correspondre à cette attribution chronologique.

53. Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription pour Guetcanoafus (?) sur une croix funéraire.

Inscription funéraire à caractère obituaire.

Plomb. Inscription déplacée. Localisation actuelle incertaine : découverte en 1771, elle n'a pas été retrouvée dans les collections du musée ; la dernière mention date de 1888. Le texte occupait, d'après le relevé, la totalité de la croix. Au moment du dessin, l'inscription paraissait intacte.

Datation : 1127 ? [datation interne, conforme au style et à la paléographie du texte].

Texte d'après le relevé de BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888, p. 32-34, confronté aux notes de Godard-Faultrier.

Transmission manuscrite : relevé de l'original par Godard-Faultrier : notes sans cote aux A.D. du Maine-et-Loire [texte et relevé]. Édition : BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888, p. 32 [texte].

D'après la disposition de la lecture faite par X. Barbier de Montault, l'inscription occupait l'ensemble de la surface de la croix sur quatorze lignes. On ne voit pas de traces de réglures. Le relevé de Godard-Faultrier ne paraît pas pouvoir être utilisé dans le cadre d'une étude paléographique ; le texte y apparaît en capitales et aucune forme ne semble proprement médiévale, à l'exception du *M* de la datation. Les abréviations sont, dans la plupart des cas, signalées par un tilde droit, marquant l'élision des nasales. Certaines formes sont peu habituelles : *decebris* pour *decembris*, *aeclae* pour *ecclesiae* et *aima* pour *anima*. Lettres conjointes : *A* et *E* dans les diphtongues de *aecclasiae*, *C* et *A* dans le nom du défunt. La ponctuation par un point séparant les mots est régulière dans la deuxième partie de l'inscription. Pas de décor particulier.

VI KL
DECĒ
BRIS
OBIIT
GVETCANOAFVS SACER
DOS HVIVS AECLAE CANO
NICVS. ANNO. A PASSIO
NE DNĪ
M. LXXX
III. AĪMA
EIVS. IN
PACE
REQVI
ESCAT. AM

6 k(a)l(endas) dece(m)bris obiit Guetcanoafus, sacerdos, hujus aec(c)l(esi)ae canonicus, anno a passione D(omi)ni 1084. A(n)ima ejus in pace requiescat. Am(en).

Le 6 des calendes de décembre (26 novembre) est mort Guetcanoafus, prêtre, chanoine de cette église, l'an de la Passion du Seigneur 1084. Que son âme repose en paix. Amen.

L'édition de cette inscription repose sur la copie de X. Barbier de Montault qui est conforme au relevé de Godard-Faultrier. Elle ne pose donc pas de difficulté majeure, sauf pour le nom du défunt, pour lequel le relevé de Godard-Faultrier est confus.

L'inscription a un contenu obituaire. Elle donne à la fois le quantième (*6 kalendas decembris*) et l'année (1084 + 33 = 1127). La principale originalité du formulaire vient justement de la datation qui emploie l'expression *anno a passione Domini*, là où l'on attendrait plus communément *anno ab incarnatione Domini* ou une autre formule du même ordre. Il semble de fait que la formulation d'Angers soit unique dans les inscriptions

médiévales connues à ce jour¹³⁵. On notera également la double mention des charges du défunt, à la fois prêtre et chanoine. Le vœu pieux présente une forme intéressante, inversée par rapport à la formulation liturgique traditionnellement employée. Le formulaire de cette inscription place la croix qui la porte dans le groupe des croix funéraires et non pas dans celui des croix d'absolution. Il n'est fait aucune allusion aux textes liturgiques ou évangéliques de l'absolution et l'inscription se contente d'identifier le défunt et la date de son décès.

Le nom du défunt n'a pas pu être retrouvé. Sa forme reste curieuse, sans doute en raison des difficultés de lecture du relevé de Godard-Faultrier. D'après ses notes, la croix a été retrouvée en fouille dans l'ancienne église paroissiale de la Trinité, l'une des paroisses médiévales d'Angers. Le défunt devait donc être chanoine de l'une des collégiales de la ville.

54. Angers, Musée des Beaux-Arts – Formule d'absolution sur une croix funéraire.

Formule d'absolution.

Plomb. Inscription déplacée. Localisation actuelle: Musée des Beaux-Arts, numéro d'inventaire: 365. Localisation originale: trouvée en 1919 dans les fondations de l'église Saint-Julien. Taille de la croix: l = 14,5 cm; h = 16,5 cm. Inscription complète; état de conservation: très mauvais (l'état de la pièce s'est dégradé depuis 1920).

Datation: XI^e-XII^e siècle [datation large établie par comparaison avec les autres croix de ce type].

Lecture d'après l'original vu le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur le bras vertical de la croix; 32 lignes au minimum. Caractères très légèrement incisés. Écriture cursive minuscule, rapide et irrégulière, très proche de ce que l'on peut voir dans le monde manuscrit. Hauteur des lettres: environ 1 mm. Nombreuses abréviations communes aux domaines épigraphique et manuscrit (suspension des nasales, etc.); elles ne sont généralement pas signalées. On ne repère pas de signes de ponctuation, ni de décor. Dans la transcription, l'italique signale les parties que l'on devine à peine.



135. On trouve en revanche un *anno post passionem Domini* dans l'épithaphe de saint Front à Périgueux; *CIFM* 5, D 25, p. 40-42. Voir FAVREAU R., « La datation dans les inscriptions médiévales françaises », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 157, 1999, janvier-juin, p. 11-39, p. 19-20.

- 1- ---
 2- ---
 3- ---
 4- ---
 5- ---
 6- ---
 7- ---
 8- SOLUTU' ET
 9- IN CELIS
 10- IPSE TE AB
 11- OLVAT AB
 12- MNIBUS PEC
 13- CAVIS TUIS
 14- QUECUMQUE CO
 15- GITATIONE
 16- LOCUTIONE OCCU
 17- PATIONE NE
 18- GLIGENTER
 19- EGISTI AT
 20- Q' A NEXI
 21- BUS PECCATO
 22- RUM ABSOLU
 23- TA PERDUCERE
 24- DIGNETUR
 25- AD REGNA CE
 26- LORUM QUI
 27- VIVIT ET REGNAT
 28- CUM DEO PATRE IN
 29- UNITATE SPIRITU SCI
 30- PER OMNIA SE
 31- CULA SECLOR
 32- AMEN

--]solutu(m) et in celis; ipse te absolvat ab omnibus peccatis tuis quecumque cogitatione, locutione, occupatione, negligenter egisti atq(ue) a nexibus peccatorum absoluta perducere dignetur ad regna celorum qui vivit et regnat cum Deo Patre in unitate spiritu s(an)c(t)i per omnia secula sec(u)lor(um) amen.

... délié dans le ciel. Qu'il t'absolve de tous tes péchés, que tu as commis en pensée, en parole ou en action, par négligence, et qu'il te juge digne délivré des liens du péché de te conduire vers le royaume des cieux, celui qui vit et règne avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit pour les siècles des siècles. Amen.

En comparant le formulaire de cette inscription avec les autres croix d'absolution que l'on possède, en particulier au Musée des Antiquités de Rouen¹³⁶, on pourrait restituer le début du texte à partir des extraits de l'Évangile de Matthieu et à partir des formules liturgiques d'absolution qui reprennent les mêmes textes dans différentes versions.

Le formulaire semble en partie d'inspiration biblique; on verra en particulier Mt XVI, 19 (*Quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in caelis et quodcumque solveris super terram erit solutum et in caelis*) et XVIII, 18 (*Amen dico vobis, quacumque alligaveritis super terram erunt ligata et in caelo, et quaecumque solveritis super terram erunt soluta et in caelo*). Il faut sans doute chercher la source exacte du texte de la croix d'Angers dans la liturgie, l'inscription se rapprochant beaucoup des mots prononcés par le prêtre lors de l'absolution plénière accordée aux mourants. Contrairement à ce que l'on trouvait par exemple dans les croix de Bouteilles (au musée de Rouen), la citation ne semble pas exacte à Angers; elle paraît au contraire raccourcie et simplifiée. Il manque par exemple l'expression très importante *per ministerium nostrum* ainsi que le nom du défunt. On serait bien plus ici dans

136. *CIFM* 22, 246-253, p. 323-330.

le cas de la reprise d'un texte général d'absolution (sans la dimension personnelle des cérémonies de l'onction des malades ou de l'absolution des mourants) que dans le cas de la gravure d'une citation liturgique proprement dite.

L'un des éléments à retenir de cette inscription est le caractère rapide de la paléographie. Le texte est long, son contenu complexe; il faut donc supposer la familiarité du scribe avec les pratiques traditionnelles de l'écriture.

55. Angers, Musée des Beaux-Arts – Fragment d'inscription sur une croix funéraire.

Fonction indéterminée (sans doute s'agissait-il d'une inscription funéraire à caractère obituaire employée comme endotaphe).

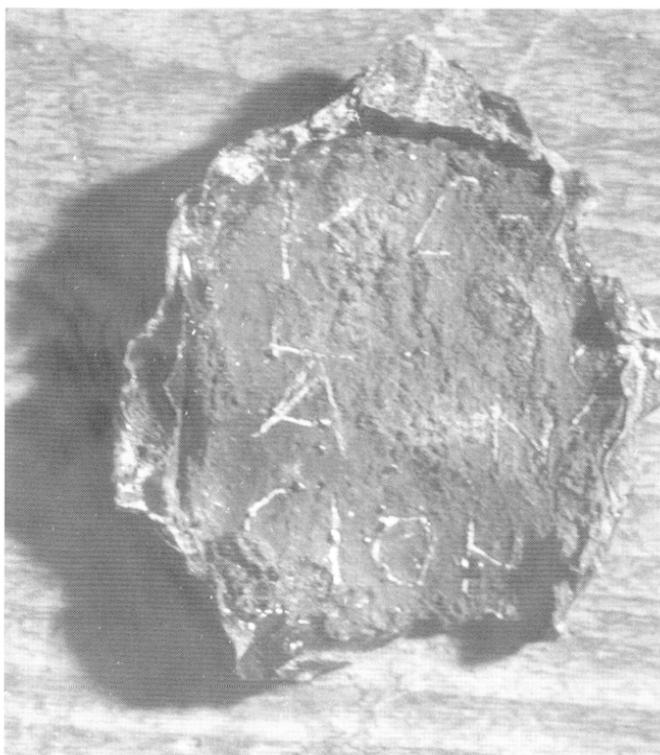
Plomb. Inscription déplacée. Localisation actuelle: Musée des Beaux-Arts; sans numéro d'inventaire. Localisation originelle: trouvée en 1875 lors de fouilles dans l'ancienne abbaye de Toussaint¹³⁷. Hauteur du fragment: 6 cm. Inscription fragmentaire; état de conservation: très mauvais (les lettres sont apparues au moment de la restauration).

Datation: XI^e-XII^e siècle [datation par comparaison avec les autres croix funéraires d'Angers].

Lecture d'après l'original, vu le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur trois lignes (en l'état actuel du fragment). Caractères très légèrement incisés. Écriture irrégulière composée majoritairement de capitales droites; *A* à plateau débordant; la traverse du *N* n'atteint pas les extrémités des jambages. Hauteur du *A*: 9 mm. Abréviation hypothétique pour *kalendas*. En l'état actuel de la croix, on ne repère ni ponctuation ni décor.



1- ---]KL[---
2- ---]AN[---
3- ---]CION[---

---]k(a)l(endas)[---]an[no---incarna]cion[is---

... des calendes... l'an de l'incarnation...

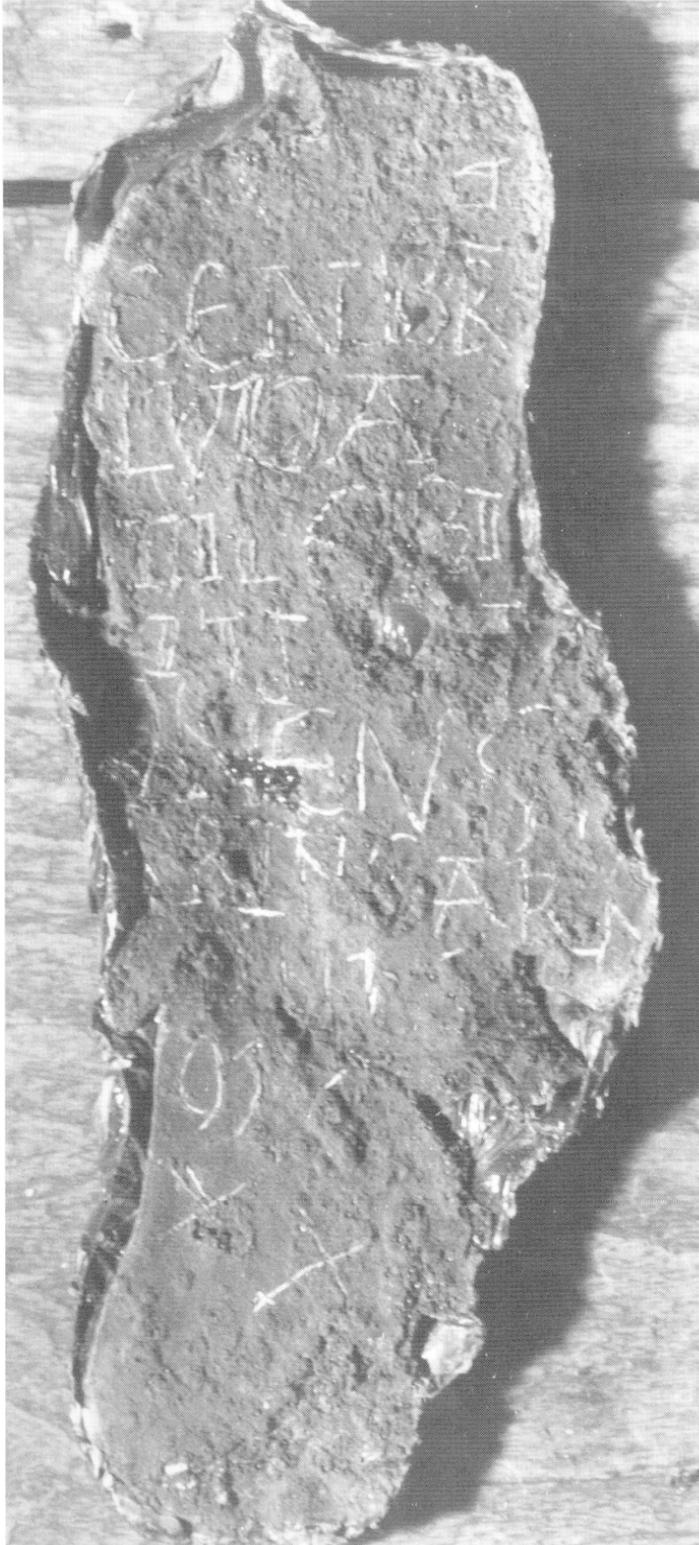
L'inscription ne présente aujourd'hui plus que la date du décès du défunt pour lequel on avait placé la croix funéraire.

Ce fragment a été trouvé au même moment et au même endroit que la pièce suivante. On pourrait penser que les deux fragments appartenaient en fait à une seule et même croix funéraire (ce qui expliquerait que le

137. Avant de devenir une communauté de chanoines réguliers au XII^e siècle, l'abbaye de Toussaint a connu des statuts et des patronages nombreux. Vers 1028, un chanoine de Saint-Maurice d'Angers fait élever une église à côté d'une aumônerie et y installe deux prêtres pour le service des indigents. Plus tard, ces deux prêtres sont remplacés par des chanoines, placés dans la dépendance de l'abbaye de Vendôme, puis dans celle de l'évêque d'Angers. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. III, Paris, 1924, col. 91. Sur l'abbaye Toussaint, voir COMTE Fr., *L'abbaye Toussaint d'Angers des origines à 1330. Étude historique et cartulaire*, Angers, 1985.

second fragment ne possède pas de numéro d'inventaire). Cependant, si la paléographie ne permet pas de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, le fait que l'on trouve deux formules de datation différentes dans les deux fragments (la première étant complète) laisse envisager que l'on a en fait deux croix distinctes, pour deux défunts inhumés à l'abbaye de Toussaint.

56. Angers, Musée des Beaux-Arts – Fragment d'inscription sur une croix funéraire.



- | | |
|-----|-------------------|
| 1- | ---]CENBR[--- |
| 2- | ---]LUNA[--- |
| 3- | ---]III OBI[--- |
| 4- | ---]IT[--- |
| 5- | ---.]ENS[--- |
| 6- | ---.]RINGARIV[--- |
| 7- | ---]N[--- |
| 8- | M C |
| 9- | XX |
| 10- | --- |

---de]cenbr[is] luna [---] obiit [---]ens [Be]ringariu[s---an]n[o] 112[---].

... la troisième lune de décembre... est mort Bérenger... l'an 1120...

Inscription funéraire à caractère obituaire utilisée comme endotaphe.

Plomb. Inscription déplacée. Localisation actuelle: Musée des Beaux-Arts; numéro d'inventaire: MA GF 2071. Localisation originelle: trouvée en 1875 lors de fouilles dans l'ancienne abbaye de Toussaint. Taille du fragment: 15,6 × 6 cm. Inscription fragmentaire; état de conservation: très mauvais (les lettres sont apparues au moment de la restauration).

Datation: 1120-1130 [datation interne, cependant difficile à assurer en raison des lacunes dans le texte]; XI^e-XII^e siècle [datation par comparaison avec les autres croix d'Angers].

Lecture d'après l'original, vu le 18 mai 1992.

Inédit¹³⁸.

Écriture irrégulière et rapide, composée majoritairement de capitales droites, au trait parfois redoublé (voir le premier *I* de *obiii*). Onciales: *E*, *M*, *X* et un *N*. *A* à plateau débordant. Tout comme le module, les graphies sont irrégulières pour des signes de même nature. La lettre la plus caractéristique est le *M* de la datation. Hauteur du *C* = 1 cm. Abréviation de la finale de *decembris* par un tilde droit au-dessus du *R*. C'est la seule abréviation que l'on repère sur le fragment. Aucune trace de ponctuation ni de décor.

L'édition est soumise aux aléas de conservation de la croix. Il semble que l'on passe assez facilement d'une ligne à l'autre sans supposer de lacune dans le texte; la croix aurait alors sa largeur originale dans la partie haute et dans la partie basse. Le milieu du texte est quant à lui plus difficile à établir; il correspondrait dès lors à la barre transversale de la croix, là où le texte est plus développé.

Bien que fragmentaire, on peut restituer une bonne partie du formulaire de l'inscription obituaire. Le texte comportait la date, suivie de la mention du décès, puis le nom du défunt; on ne peut en revanche pas déterminer si la fonction de Bérenger était mentionnée. La fin du texte porte le millésime, sans doute 1120, ce qui pourrait correspondre à l'écriture. La restitution de *Beringarius* semble être la plus évidente, ce nom étant une variante attestée de *Berengarius*¹³⁹.

57. Angers, Musée des Beaux-Arts – Fragment d'inscription sur une croix funéraire.

Inscription funéraire, sans doute à caractère obituaire.

Plomb. Inscription déplacée. Localisation actuelle: Musée des Beaux-Arts (acquise à la vente Armand Parrot); numéro d'inventaire: MA V R 686. Localisation originelle: trouvée sans doute à la fin du XIX^e siècle lors des fouilles sur la place du Ralliement. Taille du fragment conservé: h = 14,5 cm; l = 21,3 cm. État de conservation: médiocre.

Datation: XII^e siècle [datation paléographique en accord avec la forme générale de l'objet].

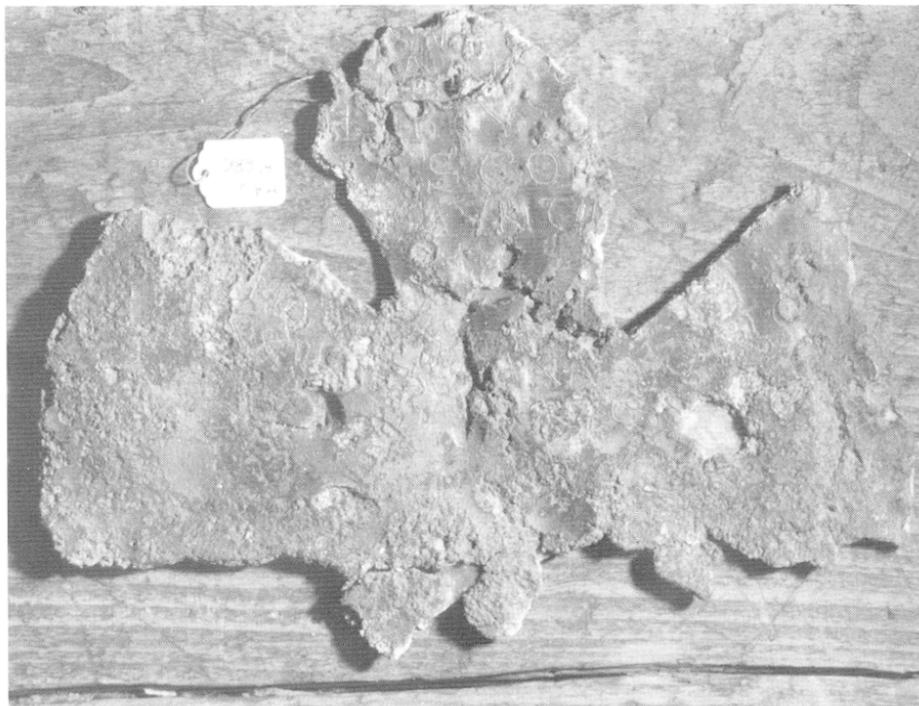
Lecture d'après l'original vu le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur neuf lignes en l'état actuel de la croix. L'état de conservation ne permet pas de formuler de remarques paléographiques précises. L'écriture est irrégulière et peu soignée. Elle se compose, pour autant que l'on puisse en juger, d'un mélange de lettres très droites et d'oncials relativement évoluées (*T*, *D*, *S*). Les traits de certains caractères sont redoublés (*B*, *V*). Hauteur du *S* de *sancto*: 0,8 cm. Abréviations: DNI pour *Domini* et peut-être SCO pour *sancto*. En l'état actuel de conservation, on ne remarque aucun signe de ponctuation ou de décor.

138. URSEAU J., *Le musée Saint-Jean d'Angers*, Angers, 1924, p. 32 [mention de l'objet, non du texte]: l'auteur signale « une croix en plomb, autrefois fixée à une vergette de bois ou un bâton de chantre (XI^e siècle) [bâton cantoral présumé du chantre Giraud], provenant d'une tombe de l'église Toussaint ».

139. MORLET M.-Th., *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle*, Paris, 1971, t. I, p. 53b.



Sur le bras supérieur de la croix :

1. ---]N[---
2. ---]A[---
3. ---.]BOVIS[---
4. ---.]SCO[---
5. ---]AVRIT[---
6. ---

Sur la traverse :

1. ---]MA[---]ANNO DNI M[---
2. ---]XX[---
3. ---

---]n[---]a[---]bovis[---] s(an)c(t)o [---]aurit[---]ma[---] anno D(omi)ni m[illesimo--- {suite de la date} [---

... de saint... l'an du Seigneur 1...

La transcription du texte est dépendante de l'état de conservation médiocre de la croix ; on ne peut pas se livrer à des restitutions qui resteraient hasardeuses face à la quantité de texte conservé et on ignore de fait le formulaire qui composait cette inscription funéraire. L'année était signalée par la formule *anno Domini*.

58. Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription du trigramme IHS sur un crucifix.

Identification.

Cuivre émaillé et doré. Localisation actuelle: Musée; numéro d'inventaire: MA IR 449. Localisation originelle: la pièce se trouvait dans une maison particulière, près de l'église Saint-Laud. Taille du cartouche: 2,4 × 0,5 cm. Inscription intacte; état de conservation: bon.

Datation: XII^e siècle [datation par le style de l'objet].

Lecture d'après l'original vu le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur une ligne. Inscription placée dans un cartouche. Caractères incisés. Le *X* est gravé comme une croix de saint André évidée. Le module est large et le tracé maladroit. En raison du petit nombre de caractères et de la technique d'exécution, on ne peut pas déterminer le type graphique employé. Hauteur du *X*: 4 mm. L'abréviation est signalée par un tilde. Pas de ponctuation, pas de décor.



XPZ

Chr(istu)s

Christ.

L'aspect de cette abréviation est assez inhabituel, la majorité des inscriptions de ce type étant clairement lisibles et correctement tracées. L'incision du *Z* à la place du *S* est encore plus surprenante, le trigramme *XPS* étant plus que courant au Moyen Âge; faut-il dès lors y voir la volonté du lapicide de signaler le *sigma* grec original du trigramme? Il s'agit plus certainement d'un *S* à traverse droite incisé à l'envers, comme c'est parfois le cas.

On ne peut pas préciser la datation à partir de la paléographie. Il semble pourtant qu'on ait là une pièce appartenant plus au XII^e qu'au XIII^e siècle. Au XIII^e siècle en effet, l'identification du Christ en croix est souvent constitué des abréviations *IHS XPS*, puis, à mesure que l'on approche du XIV^e siècle, du sigle évangélique *INRI*. La présence du seul *XPS* pourrait être un signe de l'ancienneté des pièces. Il est toutefois difficile d'aller plus loin.

59. Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription fragmentaire sur une croix funéraire.

Inscription funéraire.

Plomb. Localisation actuelle: Musée des Beaux-Arts; numéro d'inventaire: 2068. Localisation originelle: trouvée place du Ralliement, au fond d'un cercueil monolithe en molasse de Doué, fin décembre 1867, lors de fouilles archéologiques, Taille du fragment: l = 29,5 cm; h = 16,5 cm. Inscription partielle; état de conservation: mauvais.

Datation: XII^e siècle [datation paléographique et par la forme générale de l'objet].

Lecture d'après l'original, vu le 18 mai 1992.
Inédit.

Disposition horizontale. Étant donné l'état actuel de dégradation de la pièce, on ne repère que sept lignes sur la croix. Caractères moulés en relief. Inscription sans cadre ni réglures. Écriture irrégulière mais démontrant une certaine recherche d'élégance (nombreux traits redoublés, traits ondulés). Elle est composée d'un mélange de capitales et de formes onciales (*M, E, X, R*), avec un module assez large. Le *P* de *aprilis* et le *E* de *sexta* sont minuscules. *A* à plateau débordant, dans la plupart des cas. Hauteur moyenne des lettres : 0,8 cm. On ne repère qu'une seule abréviation en l'état actuel de la croix : la finale du mot *aprilis* est abrégée par un *L* barré. À la ligne 3, un tilde à renflement médian est encore lisible ; on ne peut malheureusement pas déterminer quelles lettres il accompagnait. Pas de trace de ponctuation ni de décor.



Bras supérieur de la croix :

- 1- ---
- 2- C[...]CV
- 3- ROPI[...]
- 4- MANVS

Traverse :

- 5- PASCALIS [---]APRIL[...]SCO[...]I[---]
- 6- [...]LVNA XV MORITVR A TEO [---]
- 7- [...]LVNA SEXTA DECIMA

---]c[...]cu ropi[...] manus Pascalis [---] april(is)[...] s(an)c(t)o [...]i[---...] luna 15 moritur a Teo[---.] luna sexta decima.

... main de Pascal... d'avril... de saint... la quinzième lune est mort... la seizième lune.

La transcription et l'édition sont rendues très difficiles par l'état de dégradation de la croix et il est impossible de proposer une traduction complète du texte, les mots les plus importants de la syntaxe ne pouvant être retrouvés. Dans ce texte, on pourrait repérer deux noms, entier ou fragmentaire : *Pascalis*, à la ligne 5 et *Teo...*, à la ligne 6. Aucun de ces renseignements ne suffit pour identifier le propriétaire de la sépulture qu'accompagnait la croix. Même si l'on ne peut rétablir intégralement le formulaire de cette inscription, on est surpris par la répétition du mot *luna* à la fin du texte, sans pouvoir déterminer à quoi correspondent ces mentions. Le texte reste donc tout à fait mystérieux ; on ne peut en effet le rapprocher d'aucune inscription connue pour une croix funéraire.

60. Angers, Musée des Beaux-Arts – Identification de saint Luc sur une plaque émaillée.

Identification d'un personnage.

Émail. Localisation actuelle : Musée des Beaux-Arts, ancienne collection T. Grille, numéro d'inventaire : GF 1832. Provenance : Doué-la-Fontaine (49). Taille du losange : 3,8 cm de côté. Inscription intacte ; état de conservation : médiocre.

Datation : XII^e siècle [datation par le support ; la paléographie ne contredit pas cette datation].

Lecture d'après l'original vu le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition sur deux lignes. Capitales, sans évolution vers l'onciale ; le tracé est large, tout comme le module. Hauteur du *L* : 3 mm. Pas d'abréviation, pas de ponctuation, pas de décor.



LUCA
S

Lucas.

Luc.

L'évangéliste Luc est représenté par un homme, et non par un animal. Cette plaque provient de Doué-la-Fontaine où elle faisait sans doute partie à l'origine d'un ensemble regroupant les quatre évangélistes dans la décoration d'un reliquaire ou d'un autre objet d'orfèvrerie datant du XII^e siècle.

61. Angers, Musée des Beaux-Arts – Identification du Christ sur une plaque émaillée.

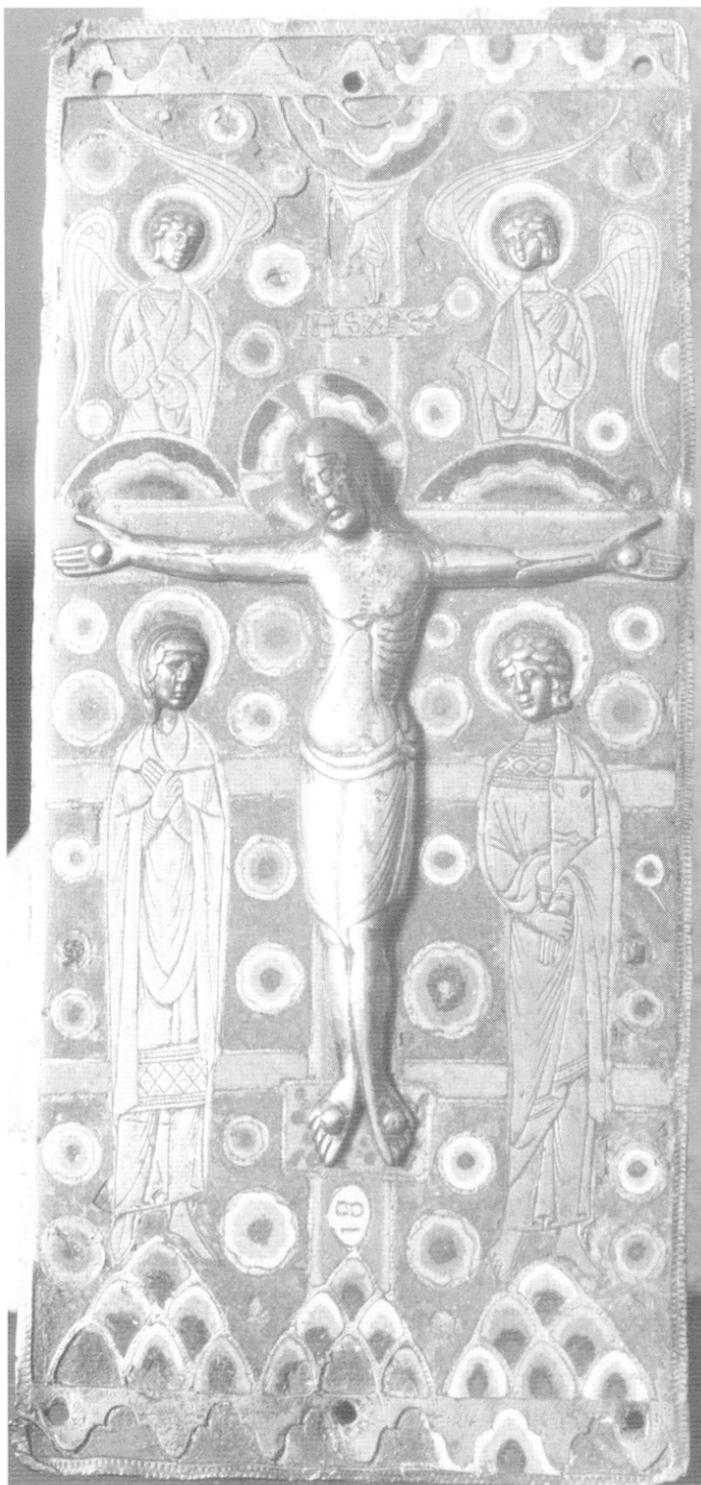
Identification par abréviation.

Émail. Localisation actuelle : Musée des Beaux-Arts ; numéro d'inventaire : MA IR 451. Provenance : Châtellais (49), église. Taille du cartouche : 22,8 × 10,8 cm. Inscription intacte ; état de conservation : bon. Datation : fin XII^e ou début du XIII^e siècle [datation paléographique, en accord avec le style de l'objet].

D'après l'original vu au musée le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur une ligne. Inscription placée dans un cartouche. Écriture irrégulière, de large module, majoritairement capitale. Seuls les *S* sont onciaux. Tilde à renflement médian au-dessus du *H* ; le *P* de XPS est barré. Hauteur du *I* : 4 mm. – Séparation des deux trigrammes par 4 points verticaux. Le *S* de XPS est décoré de terminaisons très fines.



IHS: XPS

Jh(esu)s Chr(istu)s.

Jésus Christ.

La scène de la Crucifixion sur cet objet présente le Christ en croix, entouré de la Vierge et de Jean ; deux anges surplombent la croix placée sous la main divine et les astres.

La présence des deux trigrammes pourrait inviter à dater cet objet après 1200, ce que pourrait appuyer la paléographie. On remarquera la communauté graphique (notamment au niveau du *X*) entre cette inscription et celle qui orne la croix MA IR 449 du musée d'Angers¹⁴⁰. D'après l'inventaire du Musée, l'objet proviendrait de l'ancienne église de Châtélais, à égale distance d'Angers et de Rennes.

140. Voir *supra*, n° 58.

62. Angers, Musée des Beaux-Arts – Trigramme christique sur une pyxide.

Identification ou invocation par l'abréviation du nom du Christ.

Émail. Localisation actuelle: Musée des Beaux-Arts, don H. Sauvage (1870); numéro d'inventaire: 1831. Provenance précise inconnue (diocèse de Coutances). Diamètre du cercle: 2 cm. Inscriptions intactes; état de conservation: bon.

Datation: XIII^e siècle [datation par le support; la paléographie pourrait correspondre à cette datation].

Lecture d'après l'original vu le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur une ligne. Capitales au tracé mal défini; on ne peut déterminer le style de la graphie en raison du petit nombre de caractères. Le *I* est perlé. Hauteur des lettres: 1,4 cm. Tilde à renflement médian au-dessus du trigramme (la croix sous le *H* est-elle l'équivalent inférieur du tilde?). Pas de ponctuation, pas de décor.



IHS (répété deux fois sur la pyxide).

Jh(esu)s.

Jésus.

Les pyxides médiévales portent assez fréquemment le trigramme de Jésus, soit sous forme d'invocation, soit sous forme d'identification du Christ présent dans le pain contenu dans l'objet.

63. Angers, Musée des Beaux-Arts – Trigrammes IHS sur le couvercle d'une pyxide.

Identification ou invocation par le trigramme du Christ.

Émail. Localisation actuelle: Musée des Beaux-Arts; numéro d'inventaire: MAVR 396. Provenance précise inconnue. Origine: Poitou. Caractères émaillés placés dans un cercle à fond blanc; diamètre des cercles: 2 cm environ. Inscriptions intactes; état de conservation: bon.

Datation: XIII^e siècle [datation par le support, en accord avec la paléographie].

Lecture d'après l'original vu le 18 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur une ligne. Capitales très droites, tracé large; le module est étroit. Écriture régulière et élégante. Hauteur du *I*: 1,3 cm. Sur chaque trigramme, on trouve un tilde à renflement médian. Pas de ponctuation. La croix placée sous chaque abréviation sert au décor du couvercle et du champ épigraphique.



IHS (répété deux fois sur la pyxide).

Ih(esu)s.

Jésus.

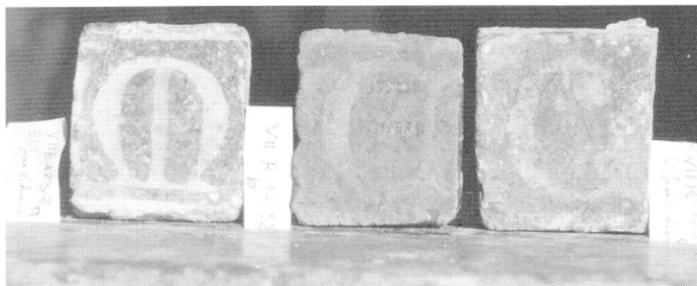
La paléographie et la mise en place des inscriptions de ce couvercle ne sont pas sans rappeler ce que l'on lit sur la pyxide présentée dans la notice précédente malgré leur origine différente (l'une est poitevine, l'autre normande). Peut-être faut-il voir dans ces similitudes une provenance commune pour les deux objets.

Le fait que le texte se répète quatre fois sur le couvercle montre que l'écriture participe sur cet objet d'orfèvrerie comme sur bien d'autres pièces de l'art médiéval au décor de l'objet, au même titre que les motifs végétaux placés entre chaque cercle blanc.

64. Angers, Musée des Beaux-Arts – Collection de carreaux vernissés portant une lettre.

Le Musée des Beaux-Arts de la ville d'Angers conserve dans ses réserves une série de carreaux vernissés provenant de différents sites et portant chacun un signe alphabétique. Le premier d'entre eux (IR 174-5 GF 2573) provient de l'abbaye de Toussaint et porte un *N*. Trois autres ont été trouvés à Saint-Jean de Vihiers (VIIR 1232) et sept autres proviennent de Saint-Clément-de-la-Place (AMD 2949). Il est impossible de reconstituer à partir de ces quelques lettres un texte, et encore moins de déterminer la fonction de ces carreaux, contrairement à ce que l'on verra pour les carreaux de Saint-Aubin¹⁴¹. Les caractéristiques paléographiques des lettres tracées sur les carreaux permettent de les attribuer sans aucun doute au XIII^e siècle. Les caractères sont tracés entre deux lignes plus claires, en haut et en bas du carreau. La paléographie est régulière et très soignée.

À ce jour, ces quelques fragments, qui forment une collection intéressante, n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie ; on renverra à la bibliographie citée pour les carreaux de Saint-Aubin.



141. Voir *infra*, n° 69.

65. Angers, Musée des Beaux-Arts – Collection de dés à jouer.

X. Barbier de Montault rapporte, dans son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*, des inscriptions tracées sous forme de graffiti sur des dés à jouer en ardoise. Conservées au musée d'Angers au moment de la parution de l'ouvrage, ces pièces provenant du château de la ville n'ont pas pu être retrouvées pour la publication de ce volume du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*.

L'éditeur des textes décrit la paléographie comme une « gothique ronde » et les attribue au XIII^e siècle. Les dés portaient les mots *pene*, *vere* et *hasard*. D'après la lecture de X. Barbier de Montault, l'écriture n'était pas profonde et certains caractères incertains. Si l'on ajoute à cela le caractère spontané de l'écriture, on peut se demander comment l'érudit angevin a pu établir la date formelle du XIII^e siècle pour ces objets.

Les inscriptions sur les objets de la vie domestique médiévale sont toutefois trop peu nombreuses pour que l'on ne signale pas ces trois graffiti, même si l'on ignore tout de leur forme et de leur conservation.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1863, p. 30 [texte].

66. Angers, Service archéologique départemental – Inscription funéraire pour Giraud de Brie.

Inscription funéraire à caractère tumulaire employée comme endotaphe.

Plomb. Localisation actuelle : Service archéologique départemental (dépôt Frémur). Localisation originelle : trouvée en 1989 à l'intérieur d'une sépulture lors de fouilles dans les chapelles rayonnantes du chœur de l'église de l'abbaye de Fontevraud (49). Taille de la plaque : 18,8 × 9,5 cm. Inscription complète ; état de conservation : assez bon.

Datation : XII^e siècle [datation paléographique] ; c. 1118 [datation par identification du défunt].

Lecture d'après l'original vu en janvier 2008.

FAVREAU, PRIGENT, « Deux épitaphes », 1994, p. 23 *et sq.* [reproduction, dessin, texte et commentaire] ; FONTENEAU, *Inscriptions médiévales*, 2006, p. 53-54 [texte d'après le précédent ; commentaire].

Disposition horizontale sur sept lignes réglées ; interligne de taille identique à la ligne. Inscription en pleine page ; les réglures et les marges peuvent néanmoins faire office de cadre. Écriture irrégulière majoritairement composée de capitales ; on pourrait penser que la plupart des traits sont redoublés, mais il faut sans doute considérer qu'il s'agit de caractères non évidés. On voit quelques onciales : deuxième *E* de *requiescit* et de *religiosi*, *Q* du même mot, *O* de *religiosi*. Hauteur du *R* de *requiescit* : 1,1 cm. On ne repère ni abréviation, ni ponctuation.



- 1-HIC REQVI
- 2-ESCIT
- 3-CORPVS
- 4-GIRAUDI
- 5-DE BRIA
- 6-RELIGIOSI
- 7-SACERDOTIS

Hic requiescit corpus Giraudi de Bria religiosi sacerdotis.

Ici repose le corps de Giraud de Brie, religieux, prêtre.

Le défunt est identifié sur la plaque par la mention de son prénom, Giraud, suivi d'une indication géographique. Giraud de Brie apparaît à plusieurs reprises dans le cartulaire de Fontevraud entre 1109 et 1118¹⁴². Si le défunt est bien un membre de la communauté monastique (*religiosus*), il est aussi prêtre (*sacerdos*). Le toponyme de *Bria* est très répandu au Moyen Âge, dans l'Ouest comme dans le reste de la France. D'après R. Favreau, le lieu le plus proche de Fontevraud portant ce nom se trouve à environ trente kilomètres de l'abbaye, près de Thouars¹⁴³. La plaque de Fontevraud se distingue des textes que l'on pouvait lire sur les croix du musée d'Angers, elles aussi découvertes à l'intérieur de tombeaux. Il ne s'agit ici ni de faire mention de la date du décès, ni de faire apparaître une formule d'absolution. Les conditions de découverte de la plaque (garanties par l'excellence des fouilles menées à Fontevraud) permettent de démontrer la fonction réelle de ces objets ; placées au contact des ossements, sans doute ces plaques sont-elles mises pour identifier les restes lors d'une translation ou d'une réutilisation de la sépulture.

La formule qui introduit le texte, *hic requiescit corpus*, est très fréquente en épigraphie funéraire et semble être employée plutôt avant le XIII^e siècle. La datation attribuée à cet objet se base à la fois sur la paléographie du texte, sur le contexte archéologique de la découverte de la plaque et sur l'identification du personnage. Le fait que la plaque ait été découverte en contexte archéologique est d'un grand intérêt pour l'histoire de l'abbaye puisqu'elle montre qu'un frère (*religiosus*) peut être inhumé dans le sanctuaire de l'église abbatiale¹⁴⁴.

67. Angers, Service archéologique départemental – Inscription tumulaire pour Rainier de Poitiers.

Inscription funéraire à caractère tumulaire employée comme endotaphe.

Plomb. Localisation actuelle : Service archéologique départemental (dépôt Frémur). Localisation originale : trouvée en 1989 à l'intérieur d'une sépulture lors de fouilles dans les chapelles rayonnantes du chœur de l'église de l'abbaye de Fontevraud (49). Taille de la plaque : 19,2 × 11,3 cm. Inscription complète ; état de conservation : mauvais.

Datation : XII^e siècle [datation paléographique] ; c. 1116 [datation par identification du personnage].

Lecture d'après l'original vu en janvier 2008.

FAVREAU, PRIGENT, « Deux épitaphes », 1994, p. 24 *et sq.* [reproduction, dessin, texte et commentaire] ; FONTENEAU, *Inscriptions médiévales*, 2006, p. 55-56 [texte d'après le précédent ; commentaire].

Disposition horizontale sur sept lignes réglées. Inscription en pleine page ; les réglures et les marges peuvent néanmoins faire office de cadre. Écriture irrégulière majoritairement composée de capitales ; les caractères n'ont pas été évidés. Quelques onciales : tous les *E*, *D* de *domini*, *N* de *Rainerii*. Hauteur moyenne des lettres : 1 cm. Une seule abréviation pour *ecclesie*. On ne repère aucune trace de ponctuation.

Contrairement à l'inscription précédente, le défunt est identifié ici uniquement par la mention de son prénom et c'est le lieu d'exercice de sa fonction qui permet de le retrouver. Rainier est cité dans la documentation poitevine et fontevriste entre 1102 et 1116¹⁴⁵. Le mot *capisterum* désignant normalement un grenier doit être mis très vraisemblablement pour *capicerius* ou *capitarius*¹⁴⁶. Ce mot employé dès le X^e siècle désigne un clerc qui avait pour fonction principale de s'occuper des biens de l'église et de veiller sur le trésor. Dans les actes le concernant, on apprend que Rainier avait été nommé à sa charge de chevecier par Pierre II, évêque de Poitiers mort en 1115. L'expression *ecclesie majoris Pictavensis* désigne la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, conformément au vocabulaire en usage au XII^e siècle¹⁴⁷.

Dans sa formulation, cette inscription se rapproche beaucoup de la précédente concernant Giraud de Brie. Elles sont sans doute pratiquement contemporaines et obéissent en tous points à la même logique d'écriture. La différence la plus importante concerne le fait que Rainier n'est pas membre de la communauté de Fontevraud ; sans doute le défunt désirait-il manifester une dernière fois sa fidélité à Pierre II (fidélité que les actes démontrent sans cesse¹⁴⁸) en se faisant inhumer près de son maître dans le chœur de l'église abbatiale de Fontevraud.

142. Voir FAVREAU, PRIGENT, « Deux épitaphes », 1994, p. 24 pour le détail des actes.

143. *Ibid.*

144. *Ibid.*

145. *Ibid.*

146. *Ibid.*

147. BLAISE A., *Dictionnaire latin-français des auteurs du Moyen Âge*, Turnhout, 1986, p. 155

148. FAVREAU, PRIGENT, « Deux épitaphes », p. 26.



- 1- HIC REQVIES
- 2- CI[.]RPVS
- 3- DOMINI RAINE
- 4- RII PICTAVEN
- 5- SIS ECCLE
- 6- [.]AIORIS
- 7- CAPISTERII

Hic requiesci[t co]rpus domini Rainerii Pictavensis eccl(esi)e [m]ajoris capisterii.

Ici repose le corps du seigneur Rainier, chevecier de l'église majeure de Poitiers.

68. Angers. Service départemental de l'archéologie – Fragment d'inscription sur un moule à cloche.

Fonction indéterminée.

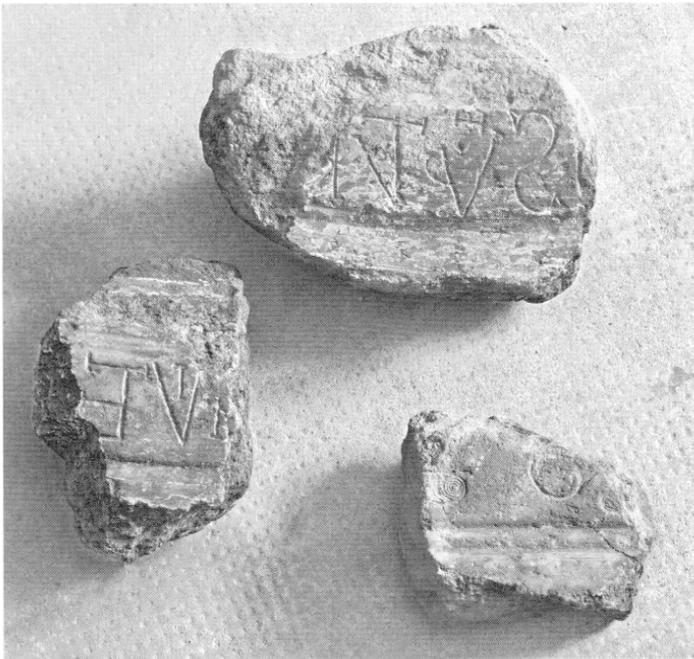
Argile cuite. Localisation actuelle : Service archéologique départemental (dépôt Frémur). Provenance : trouvée en 2005 lors de fouilles dans le bras nord du transept de la collégiale Saint-Martin. L'inscription devait se répartir tout autour de la cloche. Taille des fragments : n° 1 = 20 × 13 cm ; n° 2 = 10,5 × 16,5 cm ; n° 3 = 13 × 10 cm. Épaisseur : 8 cm. Inscription très fragmentaire. État de conservation des éléments subsistants : bon.

Datation : XII^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu le 16 janvier 2008.

Inédit.

Disposition horizontale, à l'inverse (les caractères sont placés en miroir), sur une ligne faisant sans doute à l'origine le tour de la cloche, placée entre deux lignes formant un cartouche continu. L'écriture semble se composer de lettres capitales, de large module et assez irrégulière. Le *A* du fragment n° 2 a une traverse brisée. Hauteur moyenne des lettres : 4,5 cm ; largeur moyenne des lettres : 2,5 cm. L'abréviation du mot *super* est signalée par un tilde droit. Les lettres *V* et *P*, et *T* et *E* sont conjointes. Le *I* est placé entre les jambes du *V*. La ponctuation, dont on ne peut apprécier la régularité, passe par la figuration d'un point central. On peut supposer l'existence d'un décor entre la fin du texte et le début de l'inscription grâce aux motifs décoratifs que l'on aperçoit encore sur le fragment n° 3.



Fragment n° 1 : ---]. SVP· TV[---
 Fragment n° 2 : ---]A. VITE[---
 Fragment n° 3 : [motifs décoratifs].

---] *sup(er) tu*[---] *a vite*[---

... au-dessus... vie...

L'état fragmentaire de l'inscription ne permet pas de restituer le texte ; en comparant les quelques mots que l'on peut deviner aux formules campanaires courantes¹⁴⁹, on peut suggérer les textes suivants : *vox ego sum vite ; orando petite felicitis premia vite ; vox Domini super nos*. La découverte archéologique de ce genre d'objets est extrêmement rare ; elle permet d'attester l'existence de texte sur des cloches perdues à ce jour, comme c'est le cas pour celle de Saint-Martin d'Angers.

69. Angers, Service départemental de l'archéologie – Ensemble d'inscriptions sur des carreaux de dallage.

Fonction difficile à déterminer ; peut-être s'agissait-il d'inscriptions funéraires.

Céramique. Localisation actuelle : Service archéologique départemental (dépôt Frémur). Provenance : abbaye Saint-Aubin, salle capitulaire, autour d'une tombe ; inscription découverte en 1986 lors des fouilles. Les carreaux ont des dimensions différentes, ce qui détermine des champs épigraphiques de taille diverse ; les carreaux portant une seule lettre sont pratiquement carrés (4,5 × 5,5 cm). Ensemble 1, hauteur du *A* : 3,2 cm ; Ensemble 2, hauteur du *H* : 6,2 cm ; Ensemble 3 : hauteur moyenne des lettres : 4 cm. Le fragment *jacet* compte quant à lui un champ épigraphique de 12 cm de long ; le fragment double *hic ja...* mesure 10 cm de long. État de conservation : médiocre.

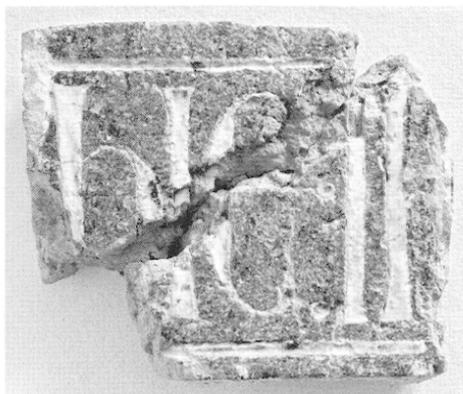
Datation : XIII^e-XIV^e siècle [datation paléographique ; les fragments ne sont probablement pas exactement contemporains, le fragment 2 étant sans doute plus tardif].

Lecture d'après l'original vu en janvier 2008.

FORSYTH, *The Church*, 1953, pl. h.-t. 229 [reproduction photographique des lettres *G*, *E*, *C*, et *M* du fragment 3].

Dans les fragments les plus nombreux, on compte une lettre par carreau (inscription placée entre deux lignes de la même couleur, ou inscription sans cadre). Dans d'autres cas, on a tracé plusieurs lettres par carreaux, sans réglures. Les trois inscriptions devaient se composer d'une majorité de lettres onciales, la plupart d'entre elles déjà fermées, en partie ou complètement. On peut distinguer le groupe formé par les fragments 1 et 2 (module large, trait épais, courbes prononcées) du fragment 2 (module étroit, trait fin). Les capitales semblent être complètement absentes de ces carreaux. On ne repère aucune abréviation dans les fragments 1 et 2 ; le mot *hic* est séparé du suivant par trois verticaux dans le fragment 2. Pas de décor particulier.

149. FAVREAU R., *Épigraphie...*, p. 161-163.



Ensemble 1 (deux carreaux):

IAC/ET

Ensemble 2 (un carreau):

HIC : IA

Ensemble 3 (24 carreaux, une lettre par carreau; l'ordre de présentation correspondant à celui de la publication de Forsyth):

K/E/N/E/L/A/H/E/L/M/R/U/B/H/C/C/P/S/S/G/T/E/G/I

Ensemble 1 : [Hic] jacet[---

Ensemble 2 : Hic ja[cet---

Ensemble 3 : k|e|n|e|l|a|h|e|l|m|r|u|b|h|c|c|p|s|s|g|t|e|g|i.

Ensemble 1 : Ci-gît...

Ensemble 2 : Ci-gît...

Ensemble 3 : [sans objet]

Si la bibliographie sur les carreaux vernissés et le pavement au Moyen Âge est considérable depuis le XIX^e siècle, on ne trouve pas d'ouvrages ou d'articles de synthèse sur le sujet; signalons tout de même un article de E.C. Norton paru en 1984¹⁵⁰ et le catalogue d'exposition *L'art de la terre vernissée* édité par la RMN en 1999¹⁵¹. L'usage de ces carreaux dans la mise en place des sépultures et l'habitude d'y figurer une inscription est lui aussi rarement évoqué. Il semble qu'il s'agisse d'un usage épigraphique développé plutôt dans les régions septentrionales de la France médiévale (bien que l'on en trouve aussi en Bourgogne, dans le Gers, etc.); le CIFM ne possède, en l'état actuel de la couverture nationale, que de peu d'informations concernant la forme de ces inscriptions. Seule la dalle tumulaire de Guillaume de Margeray, au musée de Cherbourg (50) a fait l'objet d'une notice dans l'un des volumes du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*¹⁵²; on renverra pour plus d'informations à l'article qu'a consacré E. Broine à cette pièce au moment de sa découverte¹⁵³. Il serait bon d'étudier ces inscriptions avec le plus grand soin pour l'intérêt qu'elles présentent au niveau paléographique et technique mais aussi au niveau artistique, afin de mieux cerner leur place dans le panorama des pratiques funéraires au Moyen Âge¹⁵⁴.

Dans le cas des fragments provenant de Saint-Aubin d'Angers, il ne fait pas de doute, pour les pièces 1 et 2, que les carreaux entraient dans la composition d'une épitaphe de la salle capitulaire. Pour le fragment 3 en revanche, le désordre des lettres ne permet pas de retrouver un sens pour le texte, même si l'inscription avait elle aussi vraisemblablement une fonction funéraire. Les carreaux de la salle capitulaire de Saint-Aubin d'Angers peuvent être datés de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e.

150. NORTON E.C., « Les carreaux de pavement en France au Moyen Âge », *De la couleur dans l'édifice médiéval : carreaux et carrelages gothiques*. *Revue de l'art*, n° 63, 1984, p. 59-66.

151. *L'art de la terre vernissée du Moyen Âge à l'an 2000*. Catalogue de l'exposition au Musée national de la céramique et au Musée des Beaux-Arts, Paris, 1999.

152. *CIFM* 22, 111, p. 179.

153. BROINE E., « L'abbaye Notre-Dame-du-Vœu à Cherbourg », *Archeologia*, n° 322, p. 7-8.

154. On consultera avec profit un site proposé par la Société archéologique du Midi de la France et regroupant une part importante de la bibliographie relative aux carreaux de pavement et à leur usage, principalement du XII^e au XV^e siècle: <http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/themrech/carro01.htm#INTRODUCTION>.

70. Angers, ancienne collection L. de Farcy – Inscription de commentaire sur un retable.

Dans la bibliographie ancienne, on trouve à plusieurs reprises la mention d'une inscription peinte sur un retable du XIII^e siècle. L'objet, provenant de la Roche-sur-Yon, aurait été acheté dans les années 1870 lors d'une exposition à Angers par L. de Farcy. On ignore aujourd'hui où ce retable est conservé.

L'un des panneaux de bois peint, représentant l'Apparition du Christ à Pierre, portait une inscription d'identification formulée de la sorte: *Hic apparuit Jhesus Petro de nubibus coeli*. On ne peut faire aucun commentaire concernant ce texte, connu seulement par la bibliographie. Il présente pourtant un intérêt certain, notamment pas la présence du mot *hic* qui donne clairement à l'inscription une fonction d'identification. Ce mot se retrouve par exemple à de nombreuses reprises dans la broderie de Bayeux¹⁵⁵, ou encore sur l'un des chapiteaux de Chauvigny, dans la Vienne¹⁵⁶.

Revue archéologique, 1877, t. 33, p. 414-415 [texte]; BARBIER DE MONTAULT, «Solution», 1877-1879, p. 111 [texte].

71. Angers – Poèmes funéraires pour Théodulf d'Orléans (c. 821).

À la fin de sa vie, Théodulf, évêque d'Orléans, est emprisonné à Angers en raison de ses prises de position dans le partage de l'Empire de Charlemagne qu'il avait servi fidèlement par son activité, essentiellement liturgique, pastorale et poétique; moins versé dans les jeux politiques que ces contemporains, comme Alcuin, il semble pourtant que Théodulf est mort en prison en 821¹⁵⁷.

On ignore le lieu d'inhumation de l'évêque d'Orléans et les deux poèmes funéraires à caractère épigraphiques qui furent composés au moment de son décès ne permettent pas de connaître la localisation de la sépulture de Théodulf. Si l'on évoque parfois le monastère de Saint-Aubin, on ignore toutefois la localisation exacte de son tombeau et on peut même douter que les textes aient effectivement été gravés. Le contenu et la longueur du premier d'entre eux pourraient toutefois laisser envisager une gravure sur le tombeau ou à proximité de celui-ci.

*Ilius cineres saxo servantur in isto,
Qui quondam populis praesul et abba fuit.
Non noster genitus, noster habeatur alumnus:
Protulit hunc Speria, Gallia sed nutriit.
Urbs populosa satis Ligerim super Eurelianis,
Quae olim laeta fuit, hoc residente patre.
Pro dolor, hunc pepulit propria de sede malignus,
Moenibus his traditur: exul et exul erat¹⁵⁸.*

La réalisation matérielle du second, en revanche, long de 38 vers, semble plus difficile à envisager, malgré ce que prétendait René Louis dans la belle étude qu'il consacra à ces deux pièces en 1975 (à laquelle on renverra pour l'édition et la traduction¹⁵⁹), et malgré le contenu clairement tumulaire du texte.

Étant donnée l'importance de Théodulf dans l'histoire intellectuelle carolingienne, on se devait de mentionner ces textes, d'un grand intérêt littéraire, et ce malgré l'impossibilité de localiser ces inscriptions et d'attester de leur existence matérielle.

GC, t. 8, col. 1422 [donne lcs deux textes]; *Histoire littéraire*, 1866, p. 461 [donne uniquement le premier texte]; *MGH, Poetae*, 1881, t. I, p. 444-443 [donne les deux textes]; LOUIS, «Le *titulus*», 1975, p. 436-441 [donne les deux textes]; GOULLET, «Parole individuelle», 2008, p. 232 [second texte; étude].

155. *CIFM* 22, 10, p. 33-46. Dans la scène n° 4 par exemple, où Harold et ses hommes embarquent sur une chaloupe, on lit: *Hic Harold mare navigavit*.

156. *CIFM* 1-2, 17, p. 22-24. Sur la face est du deuxième chapiteau du côté sud du rond-point du chœur, dans l'église Saint-Pierre, on lit, au-dessus du diable: *{H}ic est diabolus*.

157. *Dictionnaire des lettres françaises*, t. I: *Le Moyen Âge*, Paris, 1992, p. 1420.

158. En ce tombeau de pierre sont conservées les cendres de celui qui fut jadis pour les peuples un évêque et un abbé. Il n'était pas né en notre pays, qu'il en soit regardé comme le fils adoptif! L'Espagne lui a donné le jour, la Gaule l'a reçu en son sein. La ville très peuplée d'Orléans, bâtie sur la Loire, a connu jadis des jours heureux quand il y siégeait comme pontife. Hélas! l'esprit malin l'a fait chasser de son propre siège. Il fut alors conduit dans cette enceinte; ainsi cet exilé connaissait-il un second exil. [trad. R. Louis].

159. LOUIS, «Le *titulus*», 1975, p. 438: «Il s'agit ici de l'épithaphe proprement dite de Théodulf: elle devait être inscrite ou peinte sur la paroi».

72. Angers – Compositions funéraires pour des personnages de l'Église d'Angers par Marbode de Rennes.

Il manque à ce jour une édition critique et exhaustive des poèmes composés par Marbode de Rennes, la consultation du tome 171 de la *Patrologie latine* n'étant satisfaisante que pour des franges de l'œuvre de Marbode, mais surtout pas pour la partie des *carmina varia*. Sur ces pièces, le travail de référence reste celui de W. Bulst, « Studien zu Marbode *carmina varia* und *Liber decem capitulorum* », *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, n. s., t. 2, fasc. 10, 1939, p. 173-241. On n'y trouve malheureusement pas l'ensemble des pièces rassemblées dans la *Patrologie* et il reste encore bien des poèmes difficiles d'attribution, d'édition ou de localisation.

C'est en particulier le cas des pièces composées par Marbode de Rennes pour Eugène Brunon, évêque d'Angers mort en 1081¹⁶⁰, Geoffroy, chantre de Saint-Aubin mort en 1085¹⁶¹ et pour Geoffroi I^{er} de Tours, évêque mort en 1093¹⁶². On ignore le lieu d'inhumation des deux prélats mais on sait que le chantre fut inhumé à Saint-Aubin. En revanche, on ignore la réalité épigraphique de ces textes puisque certaines copies ne présentent pas trois inscriptions différentes, mais bien une seule composition, comme si le poète avait écrit une célébration des clercs angevins beaucoup plus qu'une série d'épithames destinées à des défunts en particulier¹⁶³. Les informations tumulaires sont pourtant présentes (*hic jacet Andegavae Gaufridus episcopus urbis*, pour Geoffroy, évêque¹⁶⁴; *transivit ut fumus huc in humo fit humus* pour Geoffroy, chantre¹⁶⁵). Dans le cas où l'on suppose une composition unique, il faut admettre que les trois défunts ont été inhumés au même endroit, c'est-à-dire à Saint-Aubin d'Angers.

Le cas de ces trois textes est révélateur des difficultés auxquelles est confronté l'épigraphiste au moment de publier les compositions littéraires à caractère épigraphique du Moyen Âge central. Pour Marbode de Rennes à Angers, on est incapable de proposer une localisation sûre pour les textes ni d'attester de leur réalité épigraphique. On signalera cependant leur existence et on les inclura dans le corpus des inscriptions de la ville d'Angers pour témoigner de l'importance de la production épigraphique, preuve supplémentaire de son dynamisme culturel aux XI^e-XII^e siècles.

PL, t. 171, col. 1721 et note 29 [textes].

73. Angers – Poèmes d'éloge composés par Baudri de Bourgueil à la mort de Frodon d'Angers.

Parmi les poèmes funéraires composés par Baudri durant son abbatiat à Bourgueil, on trouve trois textes destinés à Frodon, clerc angevin, élève de Bérenger de Tours et enseignant à Angers, puis à Paris¹⁶⁶. Dans ces compositions, le poète vante l'érudition du clerc, sa capacité à enseigner et mentionne son départ en Angleterre à la fin de sa vie.

D'après les renseignements disponibles dans ces textes (principales sources pour la biographie de Frodon), le corps du défunt aurait été inhumé en Angleterre (poème 28, v. 7: *Frodonis cineres, Angli, reverenter habete*; poème 29, v. 9: *indigetis corpus jubet Anglis flebilis Andus*). Dans le cas où les textes de Baudri auraient effectivement été gravés sur la tombe de Frodon, ils se trouveraient en Angleterre et n'auraient pas leur place dans ce volume. On doit toutefois émettre de fortes réserves quant à la gravure effective de ces poèmes, leur multiplication les plaçant plutôt dans la catégorie des éloges funèbres que des compositions à caractère épigraphique.

Dans son édition des poèmes de Baudri de Bourgueil, J.-Y. Tilliette signale l'existence d'un autre texte pour Frodon d'Angers dans un manuscrit faisant partie d'une collection privée. Le contenu du texte reste inconnu à ce jour¹⁶⁷.

BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 46-48, n° 28-30.

160. GC 14, col. 561-562.

161. FARCY, *Monographie de la cathédrale d'Angers*, 1910, p. 219.

162. *Ibid.*, p. 130.

163. PL 171, col. 1721.

164. *Ibid.*, *carmen* 20, v. 1.

165. *Ibid.*, *carmen* 21, v. 4.

166. RANGEARD M., *Histoire de l'Université d'Angers*, t. I, Paris-Angers, 1866, p. 32.

167. BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 46-48, n° 28-30; renvoi à VERNET A., « Séance du 16 avril », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1952, p. 53.

74-106 (it;/it;1, 20-52). Angers – Série des inscriptions funéraires carolingiennes.

Le lecteur trouvera ci-dessous l'ensemble des inscriptions funéraires de l'époque carolingienne de la ville d'Angers publiées dans le premier volume hors-série du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. Précédée d'une longue introduction historique, l'édition y suit les normes adoptées depuis la parution du volume 23 du *CIFM*. D'importants commentaires paléographiques, littéraires et historiques permettent de replacer les inscriptions dans le contexte particulier de la réforme carolingienne et dans l'ambiance culturelle de l'Ouest de la France, le volume rassemblant les textes du Poitou, du Maine, de la Touraine et de l'Anjou. Cependant, afin d'offrir au lecteur le panorama le plus complet possible de la production épigraphique médiévale de la ville d'Angers, nous reproduisons ici une version abrégée des notices du it;/it;1, présentant simplement la description de la pièce, la bibliographie, l'édition critique et la traduction, en nous permettant de renvoyer à la publication du volume hors-série pour une analyse détaillée de chacun de ces témoignages essentiels de la culture écrite carolingienne.

74 (it;/it;1, 20). Angers, ancien évêché (prov. : cathédrale ?) – Inscription funéraire partielle.

Inscription funéraire à caractère tumulaire et obituaire.

Vraisemblablement découverte près de la cathédrale d'Angers, cette inscription se trouve aujourd'hui dans la salle des pas perdus de l'ancien évêché (ex-Musée diocésain), à 3 m du sol contre le mur. L'inscription est gravée sur un bloc d'ardoise cassé à droite et à gauche ; les bords sont intacts en haut et en bas. La partie restante est relativement en bon état. Sans ornement, l'inscription devait se développer à l'intérieur d'un cadre composé de deux traits parallèles, encore visibles en haut et en bas. Le fragment présente les dimensions suivantes : H = 51 cm ; l. = 68 cm ; ép. = 7 cm.

Datation : 1^{re} moitié du IX^e siècle [datation paléographique].

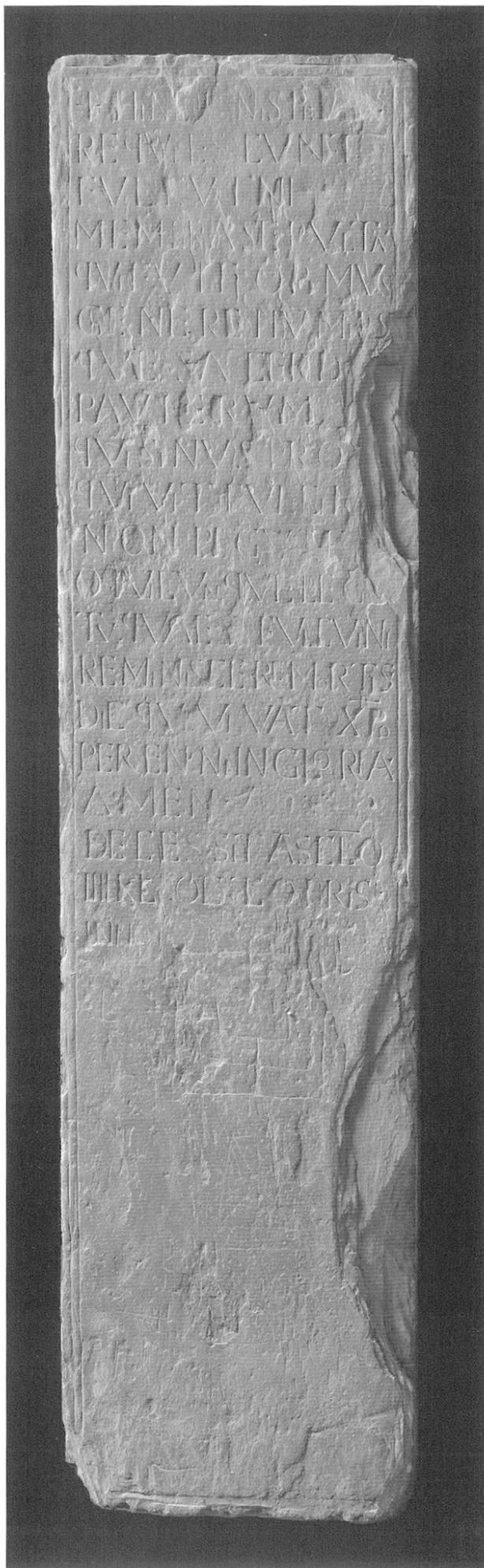
Lecture d'après l'original (vu en place en 2002).

BARBIER de MONTAULT, *Épigraphie*, 1868, n° 9, p. 17 [texte]; TREFFORT, « Un témoin » [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 314 [mention]; *CIFM HS 1*, 20.



--fo]ssa hic jacet Abra[--]eva cujus vita satis cu[--]am per diurnum te [--] supplex efflagito
le[ctor--]id(us) apr(i)l(is) regna b[---incarnati]onis D(omi)ni [---

... ici gît Abra... dont la vie [fut] assez... pendant le jour... je [te] demande en suppliant, lecteur...
des ides d'avril... les royaumes... de l'incarnation du Seigneur...



*Hinc [...]nis ped[.]s requiescunt Fulcuini membra
sepulta, qui fuit opimus genere, humilisque
sacerd[os]; qui sinus pro[---] quivit fulci[---]non
piguit. O quicumque leg[is], tu quaeso Fulcuini
reminiscere mortis dicque : Vivat Chr(ist)o perenni
in gloria. Amen. Decessit a s(e)c(u)lo 4
k(a)l(endas) octobris.
In no[---*

Ici...reposent, ensevelis, les membres de Fulcuinus, lui qui, d'une haute lignée, fut humble prêtre ; il fut... le giron... et ne contraria pas... O, qui que tu sois qui lis, rappelle-toi, je te le demande, la mort de Fulcuinus et dis au Christ ; « Qu'il vive dans la gloire éternelle, amen ». Il est parti du siècle le quatre des calendes d'octobre [28 septembre].

77 (it;/it;1, 23). Angers, localisation inconnue – Inscription funéraire anonyme.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription carolingienne a été découverte dans une rue près de l'église Saint-Julien, qui faisait partie des églises funéraires regroupées dans le secteur de l'actuel place du Ralliement. Jehan Louvet dit qu'on lui a « rapporté que le lieu où laditte pierre a esté trouvée en laditte rue estoit anciennement un cymetiere, et ce, du temps du roy Charlemagne ». Selon le même auteur, il s'agissait d'une « tombe en pierre ardoisienne [...] laquelle pierre cy-dessus lesdicts paveurs ont rompu avec leurs picques en beschant, tellement qu'a raison desdittes ruptures, l'on n'a peu lire ce qui deffault des lignes cy-dessus qui sont rompues »¹⁶⁸. Déjà cassée et fragmentaire lors de sa découverte en 1625, cette pierre semble avoir aujourd'hui disparu.

Datation : 841 [datation interne partielle, appuyée par l'analyse paléographique].

Lecture d'après le texte rapporté, avant 1634, par Jehan Louvet (la lecture est due à un chanoine de Saint-Julien qui assista à la découverte de la pierre).

GODARD-FAULTRIER, « Monuments antiques de l'Anjou », 1862, p. 71-72 [texte rapporté par Louvet]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 315 [mention]; *CIFM HS 1*, 23.

Sub hujus lapidis tegumentum condita... viri bonae memoriae nomine... septimo iduum aprilis obiit, in primo anno regni Caroli. Qui legitis, orate pro illo. Requiescat in pace...

Sous le couvercle de cette pierre [sont] ensevelis [les membres] d'un homme de bonne mémoire, du nom de... Il est mort le 7 des ides d'avril [7 avril], en la première année du roi Charles. Vous qui lisez, priez pour lui. Qu'il repose en paix...

78 (it;/it;1, 24). Angers, collégiale Saint-Martin – Inscription funéraire pour Autbertus.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

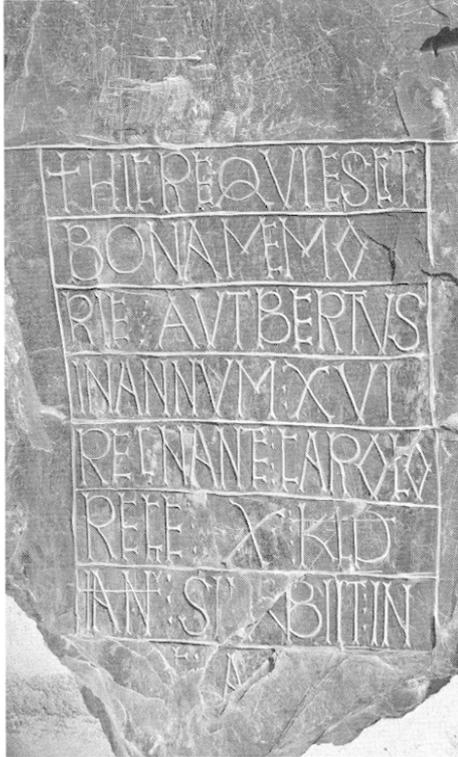
Cette inscription, découverte en place dans les fouilles de la collégiale Saint-Martin à Angers (sarcophage US 2629, dans le vaisseau central de la nef), y est aujourd'hui exposée contre le mur sud de l'absidiole nord, près de la porte donnant accès au chœur (n° d'inventaire : L. 011). Cette inscription est gravée sur ardoise. La dalle est en grande partie conservée, mais le bas est fragmenté (feuillures d'ardoise qui se délitent). Son décor réside essentiellement en une réglure horizontale et un cadre simple autour d'un texte calligraphié. Les dimensions de la dalle sont les suivantes : H = 126 cm ; l. = 52 cm ; ép. = 4,5 cm. Le texte est inscrit dans un cadre de 36 × 49 cm, sur la face supérieure de la dalle. Une réglure simple est très apparente ; légèrement irrégulière, elle semble suivre la surface de la pierre préparée de manière sommaire. La partie inscrite, encadrée par un trait simple similaire à celui qui souligne les réglures, occupe la moitié inférieure de la dalle dont la partie supérieure porte un lacs de graffitis très finement incisés. L'inscription elle-même, en partie basse, a reçu quelques graffitis complémentaires¹⁶⁹. Inscription complète ; état de conservation : bon. Datation : 784 [datation interne partielle appuyée par la paléographie].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

PRIGENT, HUNOT, *La mort en Anjou*, 1996, p. 35 [mention ; dessin sans les graffitis] ; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique AtO », n° 14 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 145 [dessin], p. 314 [mention, bibliographie] ; *CIFM HS 1*, 24.

168. Rapporté par GODARD-FAULTRIER, « Monuments antiques de l'Anjou », 1862, p. 71.

169. Dans la partie non inscrite en haut de la pierre, on lit nettement SAL : les lettres ressemblent à des ébauches de lettres ornées ; deux textes en écriture cursive se développent également, l'un à l'intérieur de la boucle inférieure du B de *obiit* (l. 7) et l'autre en dessous du E de *Amen* (l. 8 ; il s'agit ici d'un fragment de Ps 76 (75), 2) ; entre le E de *pace* et le A de *Amen* (l. 8), on lit *Chr(ist)i*. D'autres graffitis sont également visibles, mais une étude attentive n'a pas permis d'en reconnaître le sens. On peut signaler pour mémoire la figure de chien gravée dans le contre-poinçon du D de *k(a)l(en)d(as)* l. 6.



+ *Hic requiescit bona memoria Autbertus in annum XVI regnante Carolo rege. X kalendas janu(arii) sic [o]biit in [pac]e. Amen.*

Ici repose Autbertus de bonne mémoire. Il est mort en paix le dix des calendes de janvier [23 décembre], la seizième année de règne du roi Charles. Amen.

79 (it;/it;1, 25). Angers, collégiale Saint-Martin – Inscription funéraire pour Balthadus.

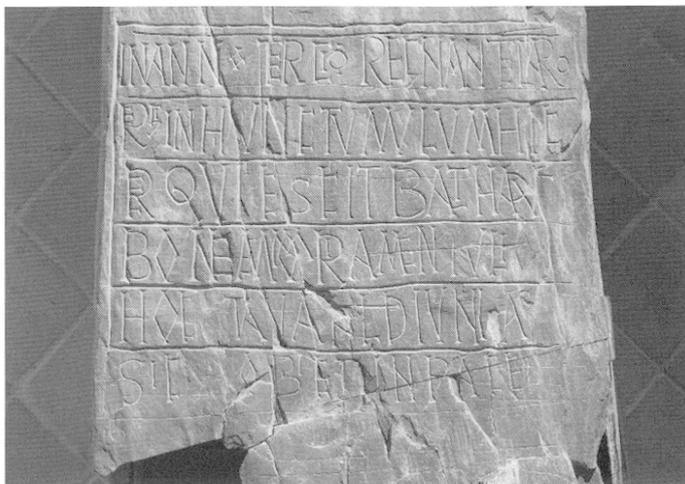
Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription a été découverte en fermeture d'une sépulture construite en ardoise dans le vaisseau central de la collégiale Saint-Martin d'Angers (US 2697), lors des fouilles réalisées sous la direction de Daniel Prigent. Actuellement présentée dans l'absidiole nord de l'église, elle est fragilisée par plusieurs brisures. La dalle mesure au maximum environ 180 cm de long pour 44 cm au pied et près de 70 cm à la tête (épaisseur = 4,5 cm). Le texte, inscrit dans la plaque avec une grande maîtrise technique, est entouré d'un cadre et structuré par une réglure horizontale très apparente. Taille du cadre : 47 × 52 cm. Inscription complète ; état de conservation : moyen.

Datation : 771 [datation interne partielle, appuyée par la paléographie].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 316 [mention] ; *CIFM* HS 1, 25.



In anno tercio regnante Caro[lo] regi, in hunc tumulum hic requiescit Balthadus, bone memoria, mens julio ; hoctava k(a)l(en)d(as) junias sic obiet in pace.

La troisième année du règne du roi Charles, dans ce tombeau, ici repose Balthadus de bonne mémoire, au mois de juillet ; à l'octave des calendes de juin, il est mort en paix.

80 (it;/it;1, 26). Angers, collégiale Saint-Martin – Inscription funéraire pour Durant.

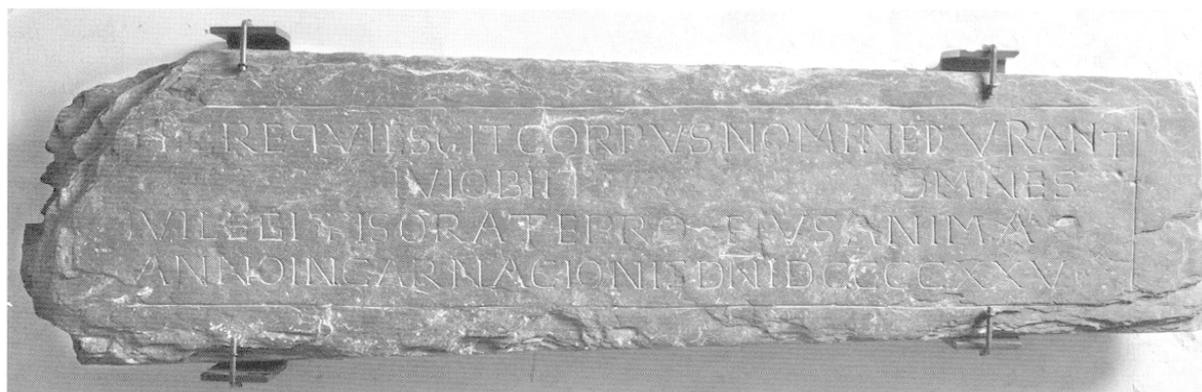
Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription a été découverte dans les fouilles de la collégiale Saint-Martin à Angers, posée à l'envers dans le sol du XI^e siècle. Elle est aujourd'hui exposée contre le mur sud de l'absidiole nord, près de la porte donnant accès au chœur (n° d'inventaire : SM. L. 008). Cette inscription est gravée sur ardoise. La dalle est presque entière, mise à part une cassure à l'angle supérieur gauche. Dimensions de la dalle : hauteur = 41 cm à gauche et 32 à droite ; longueur = 164 cm ; épaisseur = 11,5 cm. La pierre est relativement bien conservée, mais porte les traces d'un bûchage volontaire de certaines parties du texte (nom du défunt et date). Le nom de Durant (à la fin de la ligne 1) a lui-même été rajouté sur une surface retravaillée. Le champ épigraphique couvre pratiquement l'ensemble de la surface de la dalle. Des traces de la double réglure sont encore visibles. Le seul décor est un cadre à simple raie. Inscription partielle ; état de conservation : moyen.

Datation : 925 [datation interne].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

PRIGENT, HUNOT, *La mort en Anjou*, 1996 p. 35 [mention ; dessin] ; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n° 11 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 314 [mention, bibliographie] ; DEBIAIS, « Taire ou pointer le traître ? », fig. 2 [photo] ; *CIFM HS 1*, 26.



Hic requiescit corpus nomine Durant [---] qui obiit [---]. Omnes qui legitis orate pro ejus anima. Anno incarnationis D(omi)ni 925.

Ici repose le corps [d'un homme] du nom de Durant... qui mourut... [Vous] tous qui lisez, priez pour son âme. L'an de l'incarnation du Seigneur 925.

81 (it;/it;1, 27). Angers, collégiale Saint-Martin – Inscription funéraire pour Ermdramnus.

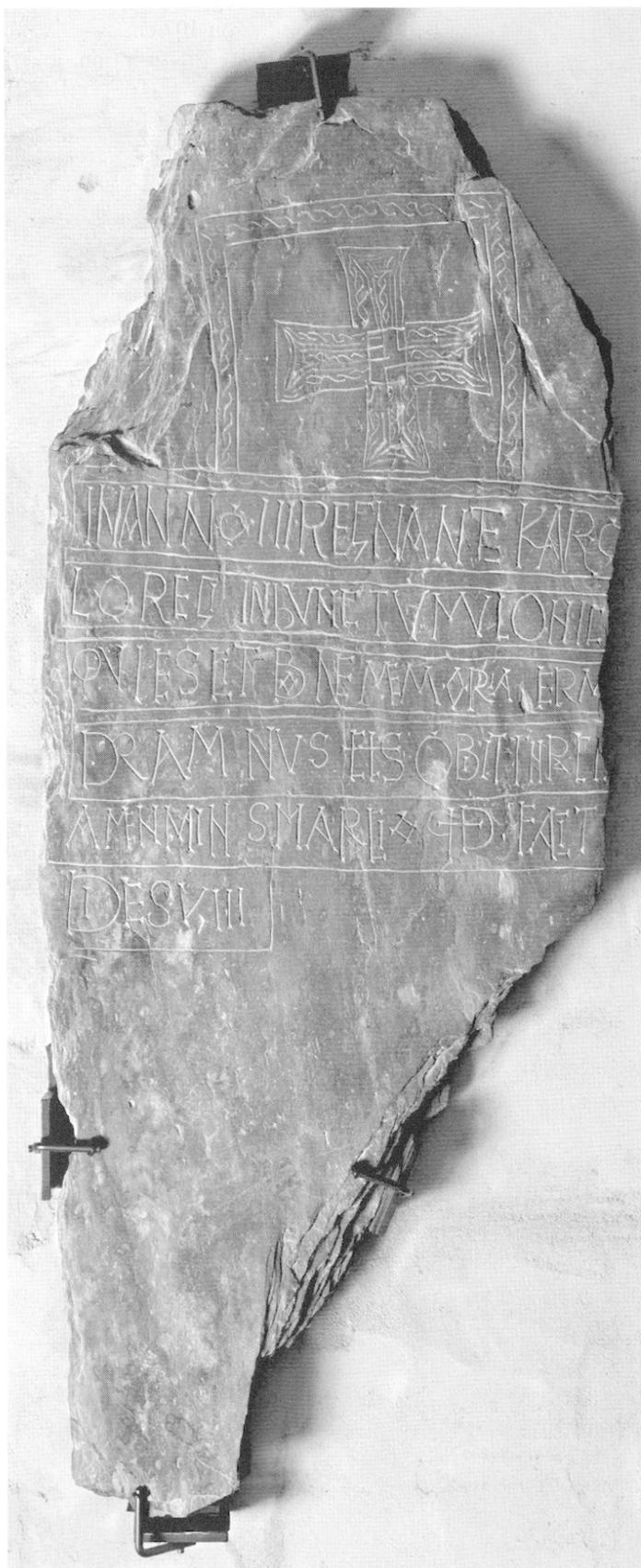
Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription a été découverte dans les fouilles de la collégiale Saint-Martin à Angers ; elle était utilisée en remploi, écriture et décor vers l'intérieur d'une tombe (US 2591) située dans le vaisseau central de la nef, sous le sol du XI^e siècle. Elle est aujourd'hui exposée contre le mur sud de l'absidiole nord, près de la porte donnant accès au chœur (n° d'inventaire : SM. L. 014). Inscription sur ardoise. La dalle est presque entièrement conservée, mis à part aux extrémités. En haut de l'inscription, une ligne horizontale ornée d'un trait ondulé est surmontée d'une croix ornée et entourée d'un cadre décoré d'entrelacs. Les dimensions de la dalle sont les suivantes : H = 127 cm ; l. = 54 cm ; ép. = 5,5 cm. Le texte est inscrit dans la partie supérieure de la dalle ; une réglure horizontale double (l. 1/4) puis simple (l. 4/6) sépare les lignes. Comme dans le cas d'Aubertus, la dalle n'a été que sommairement préparée pour recevoir le texte, d'où une légère irrégularité de l'ensemble de la composition malgré une parfaite maîtrise technique de la part du sculpteur. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : 771 [datation interne correspondant à la paléographie].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

PRIGENT, HUNOT, *La mort en Anjou*, 1996, p. 35 [mention ; dessin]; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n° 15 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 144 [dessin] p. 314 [mention, bibliographie]; *CIFM HS 1*, 27.



*In anno 3 regnante Karolo regi in hunc
tumulo hic quiescit bone memoria
Ermdramnus cl(ericu)s obiit in pace.
Amen. Mins marcio quod facit dies VIII.*

En la troisième année du règne du roi Charles est mort en paix Ermdramnus, clerc de bonne mémoire, en ce tombeau. Amen. C'était le huitième jour du mois de mai.

82 (it;/it;1, 28). Angers, collégiale Saint-Martin – Inscription funéraire pour une femme.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription a été découverte dans les fouilles de la collégiale Saint-Martin à Angers (cour du 25, rue Saint-Martin, US 8007). Elle est aujourd'hui conservée dans l'absidiole nord de l'église, relevée contre le mur nord (numéro d'inventaire: SM-L053). Le fragment mesure aujourd'hui environ 107 cm de longueur pour une largeur de 37,5 cm à gauche et 33,5 cm à droite; épaisseur = 3,5 cm. L'inscription, gravée profondément dans la surface de l'ardoise, se répartit sur 5 lignes (avec un mot placé entre les lignes 1 et 2); elles prennent place à l'intérieur d'un cadre au trait ménageant une marge supérieure et inférieure d'environ 3,5 cm de hauteur. On distingue encore des traces légères d'une double réglure déterminant un interligne d'environ 2 cm. Inscription partielle; état de conservation du fragment: bon.

Datation: 2nde moitié du x^e siècle [datation paléographique].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

CIFM HS 1, 28.



[Hic requ]iescit corpus bona mem[orie--]na <femina> qui obiit 3 k(a)l(en)d(as) mai. O [vos q]ui legitis orate p(ro) ille a(nim)a D(omi)n(u)m. [Ae]ternam dona ea D(omi)n(u)s et lux per[petua]m ea amen. Durant [--].

Ici repose le corps de... na, femme de bonne mémoire, qui est morte le 3 des calendes de mai (29 avril). O vous qui lisez, priez Dieu pour son âme. Donne-lui, Seigneur, la [vie] éternelle et la lumière perpétuelle pour elle. Amen. Durant...

83 (it;/it;1, 29). Angers, Saint-Martin (auj. : Service départemental de l'archéologie) – Fragment d'inscription tumulaire.

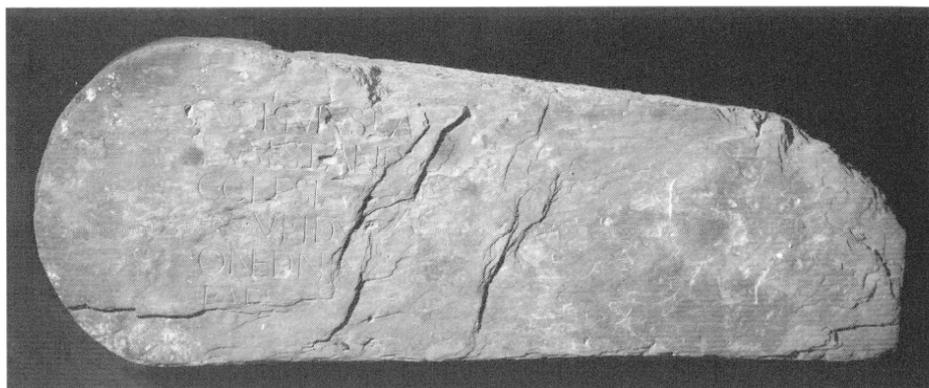
Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cette inscription a été découverte en 1952 au chevet de la collégiale Saint-Martin à Angers; elle est aujourd'hui conservée au Service départemental de l'archéologie du Maine-et-Loire (numéro d'inventaire: SM L. 010). Il s'agit d'une grande plaque d'ardoise arrondie à son extrémité. La dalle est entière, mais seule la partie droite laisse encore voir un texte inscrit. Les dimensions totales de la dalle sont les suivantes: longueur = 212 cm; hauteur à gauche = 75,5 cm; hauteur à droite = 31,5 cm; épaisseur = 14 cm. Le champ épigraphique conservé est large de 51 cm. Il était primitivement inscrit dans un cadre; les réglures ne sont plus visibles, mais la régularité de l'écriture suggère qu'elles étaient doubles. Inscription partielle; état de conservation: moyen.

Datation: seconde moitié du x^e siècle [datation paléographique].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

COURANT, « L'église Saint-Martin d'Angers », 1955, p. 43, note 11 [texte]; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n° 13 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 316 [mention, bibliographie]; CIFM HS 1, 29.



*Sub hujus la[pide---sepul]tus est And[egavensis] ecclesiae [---qui obiit---]v 6 idu[s anno incarna-
ti]one D(omi)ni [--- requiescat in] pace.*

Sous cette pierre est enseveli... de l'église d'Angers... qui est mort... 6 des ides... l'an de l'incarnation du Seigneur... qu'il repose en paix.

84 (it;/it;1, 30). Angers, Saint-Martin (auj. : Service départemental de l'archéologie) –
Fragment d'inscription funéraire.



[---]det[---re]quiem [---] pere[nnis---

... donne... le repos... éternel...

Inscription funéraire.

Cette inscription a été découverte au cours de fouilles anciennes sur le site de la collégiale Saint-Martin. Elle n'a malheureusement pas fait l'objet, lors de sa sortie de terre, d'observations détaillées. Elle est aujourd'hui conservée au Service départemental de l'archéologie du Maine-et-Loire (numéro d'inventaire : SM L. 009 ; classée au titre des Monuments Historiques le 23 avril 1981). Inscription sur ardoise. La dalle est fragmentaire et relativement abîmée. Le seul décor visible est constitué d'un cadre à double raie (bord gauche) ; ses dimensions sont les suivantes : H = 90 cm ; l. = 25 cm en haut, 19 cm en bas ; ép. = 6,5 cm. Le champ épigraphique couvre l'ensemble de la surface de cette pierre qui présente beaucoup d'imperfections et d'aspérités. Quelques traces de réglure sont encore visibles. Inscription fragmentaire ; état de conservation : moyen. Datation : IX^e siècle [datation paléographique].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n° 12 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 317 [mention, bibliographie] ; *CIFM* HS 1, 30.

85 (it;/it;1, 31). Angers, Saint-Martin (auj. : Service départemental de l'archéologie) –
Fragment d'inscription funéraire sur calcaire.

Inscription funéraire, sans doute à caractère obituaire.

Bloc de calcaire découvert en réemploi dans les fondations du chœur de l'église Saint-Martin de la fin du XII^e siècle (US 9003). Dimensions du bloc : H = 22,5 cm ; l. = 28 cm ; ép. = 12 cm. L'inscription est aujourd'hui conservée au dépôt du Service archéologique départemental du Maine-et-Loire. L'inscription ne présente aucun décor, sinon un trait gravé entre chaque ligne. Le champ épigraphique couvre la face principale de la pierre. Le trait entre chaque ligne semble marquer la réglure du texte. Inscription fragmentaire ; état de conservation : moyen.

Datation : fin du VIII^e siècle [datation paléographique].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 314 [mention] ; *CIFM* HS 1, 31.



---me]moria in an[no---]renante
Ka[rolo---] n[o]n m[---]

... mémoire. En l'année [...] du règne de
[Charles...]

86 (it;/it;1, 32). Angers, Saint-Martin (auj. : Service départemental de l'archéologie) –
Fragment d'inscription funéraire sur ardoise.

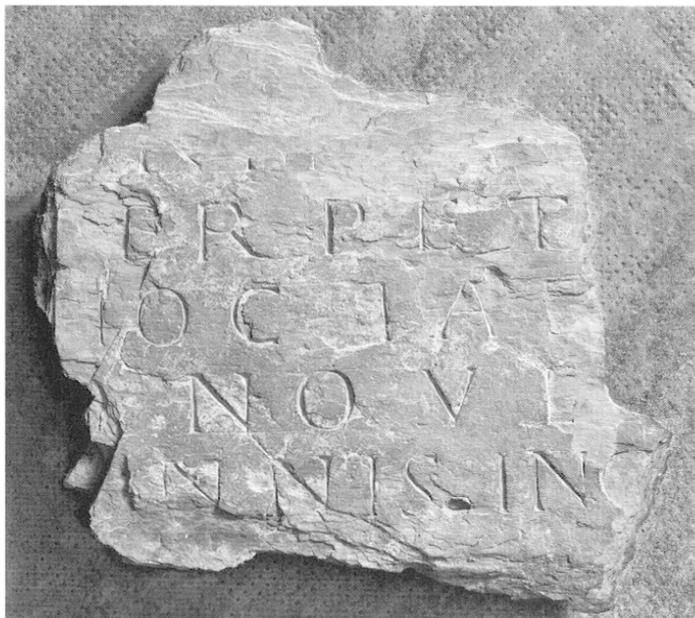
Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Dalle d'ardoise découverte en réemploi comme couvercle de sarcophage dans le vaisseau central de la nef de la collégiale Saint-Martin (US 2507) ; la mise en place date de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne. La pièce est aujourd'hui conservée au dépôt du Service archéologique départemental du Maine-et-Loire (numéro d'inventaire L. 007). Les dimensions maximales de l'inscription sont les suivantes : H = 38 cm ; l. = 45 cm ; ép. = 4 cm. La dalle est fragmentaire ; aucun décor n'est visible, pas même un cadre. Le champ épigraphique couvre l'ensemble de la surface conservée. Les traces d'une double réglure sont en partie encore visibles et encadrent un texte relativement régulier, malgré un espacement variable des lettres, dû à une préparation médiocre de la pierre. Inscription fragmentaire ; état de conservation : moyen.

Datation : IX^e siècle [datation paléographique].

Texte établi d'après l'original vu en janvier 2008.

TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n° 10 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 317 [mention]; *CIFM HS 1*, 32.



---]D(omi)n(u)m [---] perpet[---] hoc
[]ac[et---obiit---] nove[mbris---a]nnis
inc[arnationis---

... le Seigneur... perpétuel... ici repose...
[est mort... en] novembre... l'an de l'incar-
nation...

87 (it;/it;1, 33). Angers, Saint-Martin (auj.: Service départemental de l'archéologie) –
Fragment d'inscription funéraire sur ardoise.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Fragment de dalle funéraire découvert lors des fouilles de la collégiale Saint-Martin, en réemploi dans la maçonnerie du puits médiéval de la cour du 25, rue Saint-Martin (US 8052). Il est aujourd'hui conservé au dépôt du Service archéologique départemental du Maine-et-Loire (numéro d'inventaire SM L054). Taille du fragment: longueur en haut = 23,3 cm; longueur en bas = 65 cm; hauteur à gauche = 42,5 cm; épaisseur = 2,5 cm. L'inscription se répartit sur l'ensemble de la surface du fragment, sur 5 lignes. On aperçoit des traces de réglure simple; si l'inscription est intacte dans sa hauteur, le champ épigraphique ne semble pas avoir été délimité par un cadre. Pas de décor particulier. Inscription fragmentaire; état de conservation du fragment: moyen.

Datation: fin IX^e-1^{re} moitié X^e siècle [datation paléographique].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

CIFM HS 1, 33.



[Hic requies]cit co[rpus---no]mine eu[---
qui obiit---] k(a)l(endas) aprilis[---vos
o]mnes qui le[gitis orate pro il]lo a Domi-
n[um---

Ici repose le corps du nommé... qui est
mort le... des calendes d'avril... vous
tous qui lisez, priez pour lui le Seigneur...

88 (it;/it;1, 34). Angers, Place du Ralliement (auj. : Musée des Beaux-Arts) – Inscription funéraire pour Audoenus.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Conservée à Angers. Musée des Antiquités. N° inv. MA 3R71 (2008); découverte par M. Parrot sur la Place du Ralliement entre 1867 et 1869, mais on ignore où précisément et dans quelles conditions. Inscription sur calcaire (tuffeau très friable). Le bloc de pierre a visiblement été réemployé; il est coupé à droite (il manque entre 5 et 7 cm) et deux trous carrés, assez profonds, sont creusés sur la face inscrite. Dimension actuelle du fragment : 60,5 × 38 cm. La pierre très friable a été usée et on lit désormais très difficilement les lettres dont certaines ont entièrement disparu depuis sa découverte à la fin du XIX^e siècle.

Datation : fin du VIII^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original (vu en place en 2008).

Transmission manuscrite : Angers, AD 49, Notes Godard-Faultrier (non cotées en 2002) [texte]. Éditions : GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d'Angers*, 1884, n° 21, p. 101 [texte, traduction]; DIEHL, *Inscriptiones*, 1925-1931, t. II, p. 219, n° 3487 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 176 [texte, traduction, dessin] et p. 314 [mention]; *CIFM HS 1*, 34.



Sub hunc titulum requi[escit] cui fuit alma fides v[ita bea]ta [Audoeni qu--] caruit presentem vital[m--]te D[omi]no muta[vit] in mel[lius--].

Sous cette inscription repose celui dont la foi fut douce,... Audoenus... qui quitta la présente vie... Par le Seigneur, que... te soit changé en mieux.

89 (it;/it;1, 35). Angers, Musée des Antiquités, réserves Notre-Dame – Inscription funéraire pour Bernarius.

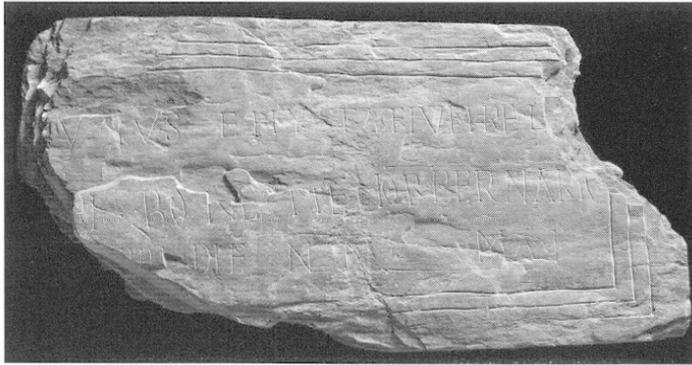
Inscription funéraire à caractère obituaire.

Conservée à Angers. Musée des Antiquités. N° inv. GF26 (2008); découverte par M. Parrot sur la Place du Ralliement en 1869 (on ignore à quel édifice rattacher l'inscription). Inscription taillée sur un bloc d'ardoise; la dalle est cassée dans sa partie gauche et dans le coin en haut à gauche. Taille du fragment : L en haut = 38 cm; L en bas = 57,5 cm; H = 51,5 cm; ép. = 3,5 cm. Sa surface est fort irrégulière et son état de conservation assez médiocre. Elle porte comme décor un cadre triple assez grossièrement taillé, ce qui la distingue des autres dalles angevines. Le champ épigraphique couvre l'ensemble de la surface, qui a été préparée sommairement et présente de profonds dénivelés qui ont gêné le lapicide. Les traces de réglure montrent un essai de préparation, relativement régulier dans les parties planes. Inscription mutilée; état de conservation : moyen.

Datation : X^e ou première moitié du XI^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original (vu en place en 2008).

Transmission manuscrite : Paris, BnF, ms nouv. acq. lat. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n° 712-713 [estampage]. Éditions : GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d'Angers*, 1884, n° 26, p. 106 [texte]; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », à paraître, n° 8 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 102 [texte] et p. 314 [mention]; *CIFM HS 1*, 35.



--]ujus ehytafium red[--]ri bone
memor(ie) Bernariu(s) [qui obiit] pridie
n(o)n(as) mai.

... épitaphc... de bonne mémoire Bernarius
qui est mort la veille des nones de mai
(6 mai).

90 (it;/it;1, 36). Angers, Musée des Antiquités – Inscription funéraire pour Oulricus.

Inscription funéraire à caractère tumulaire et obituaire.

Découverte en mars 1869 dans les fouilles menées à Angers par Armand Parrot sur la place du Ralliement, cette inscription est aujourd'hui conservée à Angers, dans les réserves du Musée des Antiquités (n° d'inv. GF 25). L'inscription est sculptée sur une dalle d'ardoise. La pierre est tronquée du côté gauche (il manque quelques centimètres) et la surface est très usée, certaines lettres ayant pratiquement disparu. Le seul décor est un cadre à double raie qui court autour de l'inscription et limite à droite une marge d'environ 18 cm, laquelle a reçu quelques lettres gravées de manière légère (graffiti). Du fait de sa mutilation, les dimensions de la pierre sont moins importantes que d'autres de la même série : 149 cm de long pour 43 cm de large et environ 7 cm d'épaisseur. Le champ épigraphique couvre pratiquement l'ensemble de la surface. Certaines imperfections de la pierre semblent avoir gêné le lapicide (espace entre *U* et *S* de *corpus* l. 1). L'usure de la pierre a fait disparaître la double réglure nécessaire pour composer un texte aussi régulier et parfois ne restent des lettres que les traits les plus profondément gravés. Inscription partielle ; état de conservation : bon.

Datation : 910 [datation interne, en accord avec la paléographie].

Lecture d'après l'original (vu en place en 2002).

Transmission manuscrite : Paris, BnF, ms nouv. acq. lat. 6129 (collection Guilhermy, vol. 36), fol. 30 [mention] ; Paris, BnF, ms nouv. acq. lat. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n° 704-705 [estampage]. Éditions : GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d'Angers*, 1884, n° 25, p. 105 [texte] ; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », à paraître, n° 7 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 200 [texte] et p. 314 [mention] ; *CIFM* HS 1, 36.



[H]ic requiescit corpus vir bo[n]e memorie Oulricus. 5 k(a)l(endas) oct(ob)ris [mi]gravit
a s(e)c(u)lo. Om(ne)s qui legitis < o[r]ate > . [Anno] i[nc]arnationis D(omi)ni nostr[i] 910.

Ici repose le corps d'un homme de bonne mémoire, Oulricus. Il a quitté le siècle le cinq des calendes d'octobre [27 septembre]. Vous tous qui lisez, priez, l'an de l'incarnation de notre Seigneur 910.

91 (it;/it;1, 37). Angers, lieu de conservation inconnue – Fragment d’inscription funéraire perdue.

Fonction impossible à assurer ; sans doute s’agissait-il d’une inscription funéraire.

Inscription sur un fragment de dalle d’ardoise découverte en mars 1869 dans les fouilles de la Place du Ralliement ; citée par V. Godard-Faultrier en 1884, elle semble avoir disparu depuis le début du XX^e siècle. Inscription mutilée au moment de la découverte.

Datation : époque carolingienne [datation extérieure par l’insertion de la dalle dans le groupe des pièces découvertes lors des travaux de la Place du Ralliement] ; IX^e siècle ? [datation paléographique].

Lecture d’après GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d’Angers. Inventaire du Musée*, 1884, n° 27, p. 106-107.

GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d’Angers*, 1884, n° 27, p. 106-107 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 314 [mention] ; *CIFM HS 1*, 39.

1	HI	ONE		
2	RA	BC	E	MEN
3	RE	VOL	DA	
4		IBRS	C	

Les conditions de transmission de l’inscription par V. Godard-Faultrier interdisent toute tentative d’édition critique et de traduction dans la mesure où l’on ignore la disposition du texte sur le fragment et l’espace disponible entre les lettres qui subsistent. Les deux premières pourraient former le début du mot *hic* et indiqueraient qu’il s’agit de l’angle supérieur gauche de l’inscription sur lequel pouvait être tracée une formule tumulaire du type *hic requiescit*.

92 (it;/it;1, 38). Angers, Musée des Beaux-Arts – Fragment d’inscription obituaire.

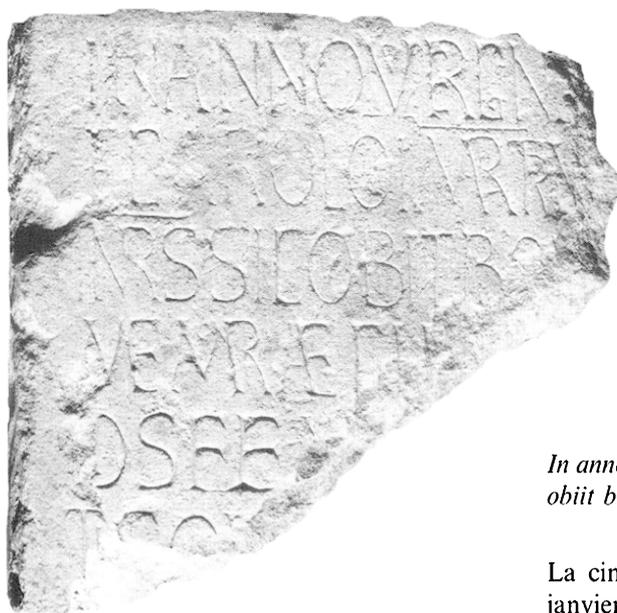
Inscription funéraire à caractère obituaire.

Inscription découverte par A. Parrot en 1868-1869 lors des fouilles de la Place du Ralliement (partie est). Elle est aujourd’hui conservée dans les réserves du Musée des Beaux-Arts d’Angers sous le numéro d’inventaire III R 246 (inv. GF 23A). L’inscription est tracée sur une plaque de calcaire de 11 cm d’épaisseur. La hauteur (36,5 cm) semble intacte mais il manque en revanche toute la partie droite de la pierre (largeur maximale = 38 cm), au moins dans la partie inférieure, la ligne 1 semblant pratiquement complète. Inscription partielle ; état de conservation : bon.

Datation : 886 [datation interne partielle, soutenue par la paléographie].

Lecture d’après l’original vu en place au Musée des Beaux-Arts en 2002.

GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d’Angers*, 1884, n° 23A, p. 106-107 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 314 [mention, bibliographie] ; *CIFM HS 1*, 38.



In anno 5 regn[an]te Carolo imp(er)atore [---] jan(ua)r(iu)s sic obiit bo[ne] memoriae C[---]dis fem[ina---]tis o[---].

La cinquième année du règne de Charles, empereur, le... de janvier est morte..., femme de bonne mémoire...

93 (it;/it;1, 39). Angers, Musée des Beaux-Arts – Fragment d’inscription tumulaire.

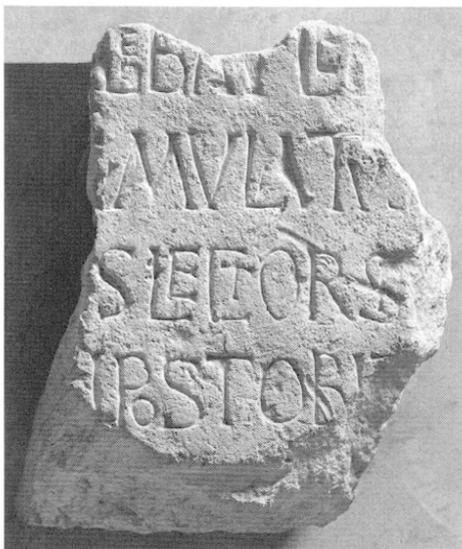
Inscription funéraire probablement à caractère tumulaire.

Inscription découverte en remploi dans un mur ancien, lors des fouilles de la place du Ralliement (à l’entrée de la place Saint-Maurille), le 1^{er} février 1879. Elle fut alors déposée au Musée des Antiquités. Elle est aujourd’hui conservée dans les réserves du Musée des Beaux-Arts (numéro d’inventaire : GF 25 A). Il s’agit d’un fragment de calcaire d’environ 23 × 20 cm, d’une épaisseur de 13 cm, on peut y voir quatre lignes d’écriture, d’une régularité parfaite, bien sculptées et bien conservées, sans décor ni ornement. Inscription partielle ; état de conservation du fragment : bon.

Datation : seconde moitié du IX^e siècle [datation paléographique].

Lecture d’après l’original vu en place au Musée des Beaux-Arts en 2008.

GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d’Angers*, 1884, n° 25A, p. 105-106 [texte ; donne seulement le mot *lector*] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 314 [mention, bibliographie] ; *CIFM* HS 1, 93.



---]gebat le[---t]umulatu[s---]s lector si[---]i post obi[it].

... inhumé... lecteur... après... il est mort...

94 (it;/it;1, 40). Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription funéraire perdue.

Inscription funéraire à caractère obituaire.

Mentionnée par le chanoine Urseau en 1900 lors de sa découverte dans les ruines d’une maison en cours de démolition et située non loin de la place du Ralliement, la dalle avait été déposée au Musée des Antiquités par son conservateur, Auguste Michel ; elle n’a pas pu être retrouvée en 2008. D’après les descriptions anciennes, l’inscription était gravée sur une dalle d’ardoise dont les deux extrémités étaient brisées au moment de la découverte. La surface présentait une usure importante et certaines lettres, complètement effacées, étaient devenues illisibles. Le fragment subsistant présentait les mesures suivantes : hauteur = 37 cm ; largeur = 63 cm. L’épithaphe était primitivement entourée d’un encadrement à double raie, dont il restait quelques traces en 1900.

Datation : IX^e siècle [datation par la paléographie telle qu’elle est décrite par le chanoine Urseau et par le style générale de l’épithaphe].

Texte établi d’après la lecture du chanoine Urseau.

URSEAU, « Deux épithaphe carolingiennes », 1900, p. 200-202 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 315 [mention] ; *CIFM* HS 1, 40.

[---]at b[---]i pridie k(a)l(en)d(as) ja[nuarii---]seculo corpus[---ast]ra petit qui [[egitis] D[eum] o[rate---].

... Atb... la veille des calendes de janvier... du siècle, le corps... cherche à rejoindre les astres. Vous qui lisez, priez Dieu...

95 (it;/it;1, 41). Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription funéraire pour Ato.

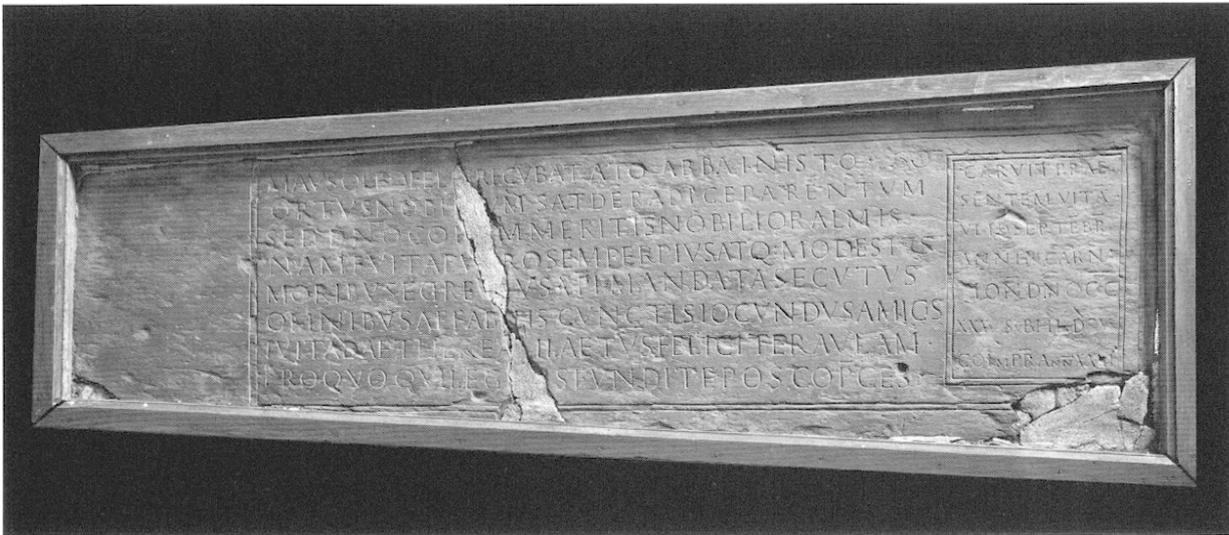
Inscription funéraire à caractère tumulaire.

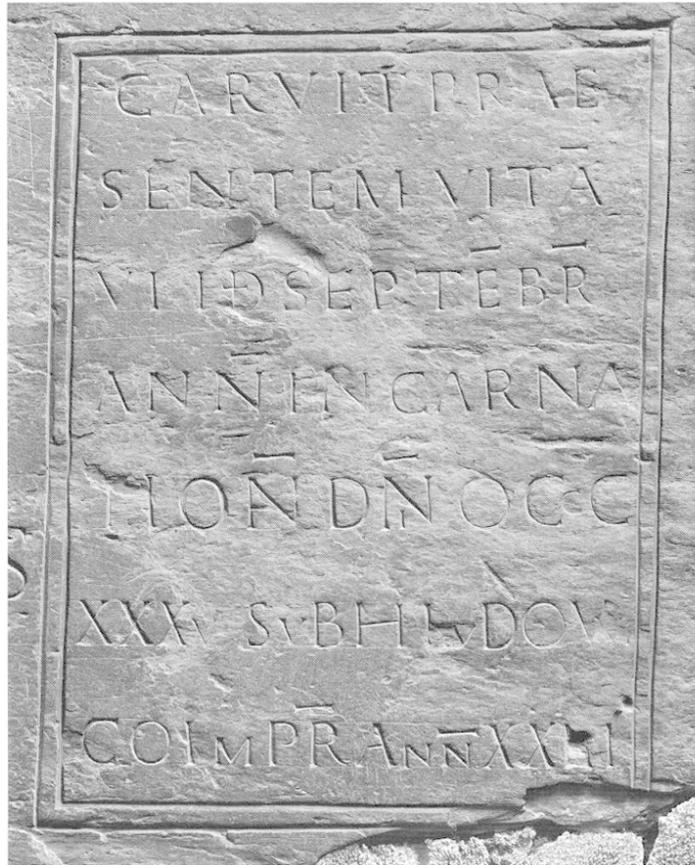
Inscription découverte à Angers dans les fouilles de la Place du Ralliement en novembre 1867 (ancienne église Saint-Maimbœuf) ; présentée pendant de nombreuses années dans l'ancien hôpital Saint-Jean puis déplacée à diverses reprises, elle est aujourd'hui conservée dans les réserves du Musée des Beaux-Arts d'Angers sous le numéro d'inventaire GF 24. L'inscription est gravée sur une dalle d'ardoise trapézoïdale de grandes dimensions ; longueur = 190 cm ; largeur à gauche = 39 cm ; largeur à droite = 58 cm. Depuis le XIX^e siècle, elle est enchâssée dans un cadre en bois supporté par quatre pieds destinés à une présentation muséographique. Le champ épigraphique ne couvre pas l'ensemble de la pierre ; la marge de gauche, restée libre, mesure 30 cm. Le texte principal, inscrit dans un cadre double, s'étale sur 8 lignes longues de 120 cm. À droite, un texte complémentaire (date) est inscrit lui aussi dans un cadre double de 28 × 36 cm. Une double réglure a été mise en place pour le tracé de l'inscription principale, l'interligne ainsi créé ayant servi de réglure pour le texte complémentaire dans le cartouche. Inscription complète ; état de conservation : moyen.

Datation : 835 [datation interne].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

Transmission manuscrite : Paris, BnF, ms. nouv. acq. fr. 6129 (collection Guilhermy, vol. 36), fol. 29 [notes] ; Paris, BnF, ms. nouv. acq. fr. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n° 716-719 [estampage]. Éditions : BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 443-444 [texte] ; GODARD-FAULTRIER, *Inventaire Musée des Antiquités d'Angers*, n° 935, p. 323 [texte] ; GODARD-FAULTRIER, « Épitaphe de l'abbé Ato », 1867, p. 370-371 [texte, traduction, étude] ; CHABOUILLET, « Chronique », 1868, p. 246 [mention] ; SOLAND, « Tablettes contemporaines », 1868, p. 283-285 [texte, traduction, étude] ; GODARD-FAULTRIER, *Étude sur quelques pierres*, 1869, n° 1, p. 10-11 [texte, traduction, étude] ; GODARD-FAULTRIER, *et al.*, *Ville d'Angers*, 1884, n° 24, p. 104-105 [texte, traduction] ; TREFFORT, « La place d'Alcuin », 2004, p. 367-368 [texte, dessin, étude] ; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato » [texte, traduction, dessin, étude] ; TREFFORT, « Une identité préservée » [texte, traduction, étude] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, ill. 44 [dessin], p. 314-315 [mention]. ; *CIFM HS 1*, 41.





*Mausoleo felix recubat Ato abba in isto,
 Ortus nobilium sat de radice parentum,
 Sed D(omi)no cor[a]m meritis nobilior almis.
 Nam fuit a pu[e]ro semper pius atq(ue) modestus,
 Moribus egre[gi]us Chr(ist)i mandata secutus.
 Omnibus affab[il]is cunctis jocundus amicus.
 Ivit ad aetheream laetus feliciter aulam:
 Pro quo qui leg[i]tis fundite posco p(re)ces.*

*Caruit presentem vita(m) 6 id(us) septe(m)br(is) ann(o) incarnation(is) D(omi)ni 835 sub
 Hludowico imp(e)r(atore) ann(o) 22.*

Dans ce mausolée repose Ato, heureux abbé, né de parents d'une noble lignée, mais plus noble encore devant le Seigneur par ses doux mérites. Dès l'enfance en effet, il fut pieux et modeste, excellent de mœurs, respectueux des commandements du Christ, affable envers chacun, agréable à tous ses amis. Il pénétra avec bonheur dans le royaume des cieux où il jouit de la félicité. Vous qui lisez ces lignes, versez pour lui des prières, je vous prie.

Il fut privé de la présente vie le 6 des ides de septembre (8 septembre), l'an de l'incarnation du Seigneur 835, sous l'empereur Louis, l'an 22 de son règne.

96 (it;/it;1, 42). Angers, ancienne église Saint-Maimbœuf – Inscription funéraire pour Aubericus.

Inscription funéraire à caractère obituaire.

Inscription funéraire sur ardoise, découverte en 1898-1899 lors de la démolition d'une maison près de la Place du Ralliement, à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Maimbœuf. Aujourd'hui perdue, la dalle avait été décrite par le chanoine Urseau en 1900. Elle mesurait 33 cm de haut pour 58 cm de large, la pierre étant brisée dans la partie inférieure droite.

Datation : IX^e siècle ? [datation par la paléographie telle qu'elle est décrite par la bibliographie].

Texte d'après la lecture du chanoine Urseau.

URSEAU, « Deux épitaphes carolingiennes », 1900, 200-201 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 316 [mention, bibliographie]; *CIFM* HS 1,42.

Incipit. Aubericus non(as) aprilis obiit. Frodmund.

Début. Aubericus est mort le jour des nones d'avril. *Frodmund.*

97 (it;/it;1, 43). Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription funéraire pour Ermenberga.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription exposée au Musée des Beaux-Arts d'Angers, parcours historique, salle 2, à la verticale dans une vitrine (numéro d'inventaire : MA 2R 321). Découverte lors des fouilles de la place du Ralliement en 1867, elle provient de l'emplacement de l'ancienne église Saint-Maimbœuf. L'inscription est gravée sur une dalle d'ardoise restaurée à l'occasion de son exposition permanente dans les collections du musée. Le champ épigraphique est décoré par un cadre et a bénéficié d'une quadruple réglure, volontairement apparente. L'inscription porte en outre trois croix dont deux sont emplies de plomb et apparaissent en relief. La dalle, brisée dans la partie inférieure, a les dimensions suivantes : hauteur = 137,5 cm ; largeur en haut = 48 cm ; largeur en bas = 38,5 cm ; épaisseur = 7,5 cm. Les 4 lignes de textes sont situées dans la partie supérieure de la dalle. Inscription complète ; état de conservation bon (pierre restaurée).

Datation : fin du x^e ou début du xi^e siècle [datation par la paléographie et le style général de la pierre].

Texte établi d'après l'original vu en place en janvier 2008.

Transmission manuscrite : Paris, Bibl. Institut, Arch. E. Le Blant, ms. 1723, fol. 10v^o [dessin]; Paris, BnF, ms. nouv. acq. fr. 6129 (collection Guilhermy, vol. 36), fol. 29 [notes]; Paris, BnF, ms. nouv. acq. fr. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n^o 715-715 [estampage]; GODARD-FAULTRIER, « Études sur quelques pierres sépulcrales », 1868 [dessin, étude]. Éditions : SOLAND, « Tablettes contemporaines », 1868, p. 281 [mention]; GODARD-FAULTRIER, *Études sur quelques pierres*, 1869, n^o 2, p. 11-12 [texte, traduction, étude]; GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d'Angers*, 1884, n^o 22, p. 102 [texte, traduction, étude]; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n^o 4 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 102 [texte], p. 314 [mention, bibliographie]; *CIFM* HS 1, 43.



Ephitaphion.

Hic quiescit corpus Ermenbergane, femina.

Épitaphe.

Ici repose le corps d'Ermenberga, femme.

98 (it;/it;1, 44). Angers, église Saint-Maurille – Fragment perdu d’inscription funéraire.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription aujourd’hui perdue ; elle fut découverte en novembre 1878 à l’emplacement de l’ancienne église Saint-Maurille (place du Ralliement). Lue au XIX^e siècle, elle semble avoir disparu assez tôt après son entrée au musée. D’après les notes de V. Godard-Faultrier, l’inscription était tracée sur calcaire ; on voyait encore 5 lignes au moment de la découverte. Inscription fragmentaire ; état de conservation au moment de la découverte : mauvais.

Datation : IX^e-X^e siècle [datation par les similitudes de formulaire entre ce texte et d’autres épitaphes angevines].

Texte établi à partir de la lecture de V. Godard-Faultrier.

GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d’Angers*, 1884, n° 25B, p. 106 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 317 [mention] ; *CIFM HS 1*, 44.

[--]od li[-- o vos] qui leg[it]is ora pro anima ejus]. *Requiem [aete]rna(m) dona ei D(omi)ne.*
[Guill]elmus fieri rogavit.

... O vous qui lisez, priez pour son âme. Que le Seigneur lui donne le repos éternel. Guillelmus a ordonné de faire [cette épitaphe].

99 (it;/it;1, 45). Angers, inscription perdue provenant de l’église Saint-Pierre – Inscription funéraire pour Dominicus.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription perdue. Au moment de sa découverte place du Ralliement, sur l’emplacement de l’ancienne église Saint-Pierre, en janvier 1868, elle avait été déposée au Musée Toussaint par les soins de L. de Farcy qui l’avait fait placer « à droite en entrant sur un tombeau en ciment ». Les multiples déménagements de la collection lapidaire et la fragilité de la pierre (déjà signalée au XIX^e siècle) sont vraisemblablement responsables de sa disparition. D’après les notes de L. de Farcy et V. Godard-Faultrier, il s’agissait d’une dalle d’ardoise, brisée à l’extrémité gauche. Elle semble avoir été décorée d’un chevron sur le côté. On ignore les dimensions de la dalle. Au moment de la découverte : inscription partielle ; état de conservation : moyen. Datation : fin IX^e ou début du X^e siècle [datation paléographique à partir du dessin de Godard-Faultrier].

Texte établi à partir du dessin de V. Godard-Faultrier.

Transmission manuscrite : Angers, AD 49, Arch. Godard-Faultrier (« Étude sur quelques pierres »), 1868, [texte, dessin, étude]. Éditions : GODARD-FAULTRIER, *Études sur quelques pierres*, 1869, n° 4, p. 13 [texte] ; SOLAND, « Tablettes contemporaines », 1868, p. 281 [mention] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, ill. 81 [dessin], p. 317 [mention, bibliographie] ; *CIFM HS 1*, 45.

[Sub ho]c lapide requiescit corpus [--- religio]si nomine Dominicus sacerdos qui obiit [---]. *O lector es suplex Chr(istu)m deposce be[n]ignum] ut det illi D(omi)n(u)um requiam semp[tern]am.*

Sous cette pierre repose le corps d’un [homme] religieux, le prêtre Dominique qui est mort... O lecteur, sois suppliant, invoque le Christ bienveillant, afin que le Seigneur lui donne le repos éternel.

100 (it;/it;1, 46). Angers, Musée des Beaux-Arts – Inscription funéraire pour Ingelsen.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription découverte en 1868 lors des fouilles de la place du Ralliement, à l’endroit de l’ancienne église Saint-Pierre. Elle est conservée dans les réserves du Musée des Beaux-Arts d’Angers sous le numéro d’inventaire GF 3. Inscription sur une dalle d’ardoise (longueur = 139 cm ; hauteur = 35,5 cm ; épaisseur = 9 cm) enchâssée depuis le XIX^e siècle dans un cadre de bois supporté par 4 pieds. La dalle semble entière, mais elle présente une grosse fracture au centre et une plus fine dans la partie droite. Elle est

ornée d'un cadre à double raie. À droite, on observe un jeu de marelle profondément gravé. Le champ épigraphique se développe sur la majeure partie de la dalle, mise à part cette marge de 19 cm où l'on peut également voir des essais d'outils. La double réglure est encore en partie apparente. Inscription complète ; état de conservation : moyen.

Datation : fin du IX^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu en place en janvier 2008.

Transmission manuscrite : Paris, BnF, ms. nouv. acq. fr. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n° 709-710 [estampage]. Éditions : SOLAND, « Tablettes contemporaines », p. 281-282 [mention] ; CHABOUILLET, « Chronique », 1868, p. 246 [mention] ; GODARD-FAULTRIER, *Études sur quelques pierres*, 1869, n° 3, p. 12-13 [texte, traduction, étude] ; GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d'Angers*, 1884, n° 23, p. 103 [texte, traduction, étude] ; *Souvenir de musée*, n° 74, p. 84 [texte, traduction, photo, étude] ; TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n° 3 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 102 [texte], p. 314 [mention, bibliographie] ; *CIFM HS 1*, 46.



Condita sunt tumulo de Ingelsen femina membra sub isto. 17 k(a)l(endas) juli astra petivit. Ovans, o lector suplex Chr(istu)m deposce benign(um) ut det illi domum in celis, qui hic requiescit in arvis.

Sous ce tombeau sont enfermés les membres d'Ingelsen, femme. Triomphante, elle gagna les astres le 17 des calendes de juillet [16 juin]. O lecteur, demande en suppliant au Christ bienveillant qu'il lui donne une demeure dans les cieux, elle qui repose en cette terre.

101 (it;/it;1, 47). Angers, église Saint-Pierre – Fragment perdu d'inscription funéraire pour un laïc.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription aujourd'hui perdue ; elle fut découverte le 30 janvier 1868 à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Pierre. Dessinée au moment de sa découverte et déposée au Musée Toussaint, elle semble avoir aujourd'hui disparu. D'après V. Godard-Faultrier, l'inscription était tracée sur ardoise ; on voit sur son dessin 5 lignes de texte. L'inscription semble pratiquement complète. Inscription partielle ; état de conservation au moment de la découverte inconnu.

Datation : 1^{re} moitié du X^e siècle [datation par le formulaire employé et d'après les indications paléographiques fournies par V. Godard-Faultrier].

Texte établi à partir du dessin de V. Godard-Faultrier.

Angers, AD 49, Arch. Godard-Faultrier (« Études sur quelques pierres sépulcrales »), 1868 [dessin] ; SOLAND, « Tablettes contemporaines », 1868, p. 281 [mention] ; GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d'Angers*, 1884, n° 5, p. 13 [texte] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 318 [mention] ; *CIFM HS 1*, 47.

Hic requiescit corp[us bone] memorie nomine [---] laici qui obiit 14 k(a)l(en)d(as) mai[i]. Omnes qui legitis o[rate p(ro)] illo at Dominum : requies[cat in pace].

Ici repose le corps du nommé..., laïc de bonne mémoire, qui est mort le 14 des calendes d'avril [19 mars]. Vous tous qui lisez pour lui le Seigneur : qu'il repose en paix.

102 (it;/it;1, 48). Angers, église Saint-Pierre – Fragment perdu d’inscription funéraire.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Fragment d’épithaphe sur ardoise découvert le 30 janvier 1868 à l’emplacement de l’ancienne église Saint-Pierre (place du Ralliement) à Angers, et déposée au Musée Toussaint. Elle avait été relevée par V. Godard-Faultrier. Un estampage est conservé à Paris dans la collection Ramé mais la pierre semble avoir disparu. Inscription partielle ; état de conservation au moment de la découverte inconnu.

Datation : X^e siècle [datation par le formulaire employé et d’après les indications paléographiques fournies par V. Godard-Faultrier].

Texte établi à partir de la lecture de V. Godard-Faultrier et l’estampage de la collection Ramé.

Transmission manuscrite : Paris, BnF, ms. nouv. acq. lat. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n° 706 [estampage].

Éditions : GODARD-FAULTRIER, *Études sur quelques pierres*, 1869, n° 6, p. 14 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 318 [mention]; *CIFM HS 1, 48*.

[*Hic r*]equiescit corp[us bone memo]rie nomine Lam[---] sept(em)br(is) migravi[t a seculo. De]t ei D(omi)n(u)s requie[m. Vos q]ui legitis pro [ille orate].

Ici repose le corps du nommé..., de bonne mémoire. Le... de septembre il a quitté le siècle. Que le Seigneur lui donne le repos. Vous qui lisez, priez pour lui.

103 (it;/it;1, 49). Angers, église Saint-Pierre – Fragment perdu d’inscription funéraire.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription aujourd’hui perdue ; elle fut trouvée fin janvier 1868 à l’emplacement de l’ancienne église Saint-Pierre. Dessinée au moment de sa découverte, elle semble avoir disparu. D’après V. Godard-Faultrier, l’inscription était tracée verticalement sur une dalle d’ardoise large de 31 cm. Elle était inscrite dans un cadre chevronné assez large. Sur le dessin effectué au moment de la découverte, on distingue encore trois lignes de texte, la première très endommagée. Inscription fragmentaire ; état de conservation au moment de la découverte inconnu.

Datation : 1^{re} moitié du X^e siècle [datation d’après les indications paléographiques fournies par V. Godard-Faultrier].

Texte établi à partir du dessin de L. de Farcy.

Transmission manuscrite : Angers, AD 49, Arch. Godard-Faultrier, « Études sur quelques pierres sépulcrales », 1868, notes de L. de Farcy [dessin]; Paris, BnF, ms. nouv. acq. lat. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n° 711 [estampage].

Éditions : GODARD-FAULTRIER, *Études sur quelques pierres*, 1869, n° 7, p. 14 [texte]; GODARD-FAULTRIER *et al.*, *Ville d’Angers*, 1884, n° 30, p. 107 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 318 [mention]; *CIFM HS 1, 49*.

[--- omnes qui legitis orate pro illo] ad D[(omi)n(u)m]. Requiem eternam do[na ei---

... vous tous qui lisez priez pour lui le Seigneur. Que [le Seigneur] lui donne le repos éternel...

104 (it;/it;1, 50). Angers, Musée des Beaux-Arts – Fragment d’inscription.

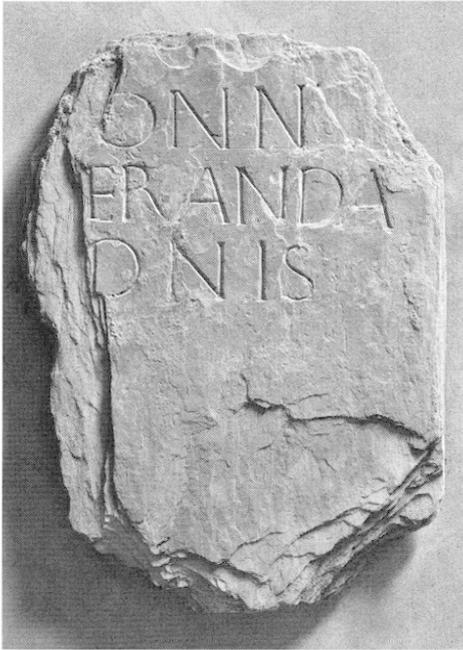
Fonction indéterminée ; peut-être s’agit-il d’une inscription funéraire.

Inscription conservée dans les réserves du Musée des Beaux-Arts d’Angers. De provenance inconnue, elle ne porte pas de numéro d’inventaire. Inscription tracée sur un fragment de dalle d’ardoise : largeur = 32 cm ; hauteur = 43 cm ; épaisseur = 4 cm. Le fragment correspond peut-être à la fin de l’inscription, car un large espace vide (haut de 23,5 cm) suit les dernières lettres, gravées dans l’ardoise. Des traces de réglures sont encore visibles à la surface de la pierre. Inscription partielle ; état de conservation du fragment : bon.

Datation : première moitié du IX^e siècle [datation paléographique].

Lecture d’après l’original vu en place au Musée des Beaux-Arts en 2008.

TREFFORT, « Un témoin de la vie politique Ato », n° 9 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 314 [mention, bibliographie]; *CIFM HS 1, 50*.



---]onn[---ven]eranda[---]onis[---].

... vénérable...

105 (it;/it;1, 51). Angers, Musée des Beaux-Arts – Fragment d’inscription funéraire sur ardoise.

Inscription funéraire.

Ce fragment d’ardoise a été vu et photographié lors de la première mission du CIFM à Angers en 1992, dans les réserves du Musée des Beaux-Arts. Il n’a pas été retrouvé lors des passages suivants, en 2002 puis en 2008. Taille du fragment : hauteur = 15,4 cm ; largeur = 8,5 cm ; épaisseur = 1,2 cm. Inscription parfaitement réglée, tracée et sculptée ; on conserve aujourd’hui 4 lignes. Inscription fragmentaire ; état de conservation du fragment : bon.

Datation : peut-être époque carolingienne mais plus certainement époque moderne [datation par la technique de réalisation de la dalle et par la paléographie].

Lecture d’après l’original vu en place au Musée des Beaux-Arts en 1992.

TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 315 [mention] ; *CIFM HS 1*, 51.

---]rier[---]requ[iesca]t in [pace] ame[n].

... qu’il repose en paix, amen.

106 (it;/it;1, 52). Angers, Belle-Beille, ferme de la Lande – Inscription funéraire pour Flavia.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription découverte en 1928 dans la ferme de la Lande, dans le quartier de Belle-Beille, au nord-ouest d’Angers. Elle fut pendant longtemps conservée dans la collégiale Saint-Martin et classée au titre des Monuments Historiques le 23 avril 1981. Au moment des fouilles du site, elle fut apportée au dépôt du Service archéologique départemental du Maine-et-Loire (sans numéro d’inventaire). Inscription gravée sur deux blocs de calcaire dont la séparation (au centre) paraît liée à un réemploi ; on remarque également une feuillure de 6 cm de profondeur à droite. Mises à part ces modifications, la pierre est relativement bien conservée. Elle ne possède ni ornement, ni décor. L’ensemble du bloc reconstitué présente les dimensions suivantes : H = 45 cm ; l. = 43 cm ; ép. = 28 cm. Le champ épigraphique se trouve sur la face principale du bloc, sans marge ni cadre apparent. Le texte a été préparé par une double réglure dont quelques traits sont encore perceptibles en haut à droite. Les interlignes sont parfaitement réguliers. L’inscription semble complète, la cassure centrale ayant sans doute la largeur d’une lettre.

Datation : IX^e siècle plutôt seconde moitié [datation paléographique].

Lecture d’après l’original vu en place en janvier 2008.

BLANCHET, «Note sur une épitaphe», 1928, p. 248-251 [dessin, mention]; *DACL*, VII-2, col. 322-323 [mention] et fig. 7942 [dessin]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 317 [mention, bibliographie]; *CIFM* HS 1, 52.



Hic r[e]quiescit co[r]pus Flaviane bo[n]e memoriae. S[ic] obiit id(us) nove(m)b(ri)s [i]n D(omi)no.

Ici repose le corps de Flavia de bonne mémoire. Elle est morte le jour des ides de novembre, dans le Seigneur.

107. Avrillé, prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes – Identification et commentaire de peintures murales.

Le prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes était rattaché à l'ordre de Grandmont ; il fut bâti par Raoul de Veo et son frère le sénéchal Étienne de Massay de 1178 à 1182, aux portes d'Angers.

Commentaire et identification.

Peintures murales. Localisation : église, intérieur, nef, clé de voûte et murs (litre). Texte très partiel ; état de conservation : médiocre.

Datation : XIII^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu sur place le 20 mai 1992 et complétée entre crochets par le dessin publié par Godard-Faultrier.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 28 [texte partiel] ; HOUBEINE, « Le prieuré de la Haie », 1899, p. 276-286, pl. V [texte]¹⁷⁰.

Disposition horizontale sans aménagement particulier en dehors d'un bandeau plus clair dans la litre. Les lettres subsistant présentent un tracé soigné. On repère une majorité d'onciales (*D*, *E*, *H*, *T*), la plupart d'entre elles avec des graphies très évoluées. Le module est cependant encore très carré. L'état de dégradation des peintures ne permet de repérer abréviation ni ponctuation.

170. Th. Houbedine s'appuie, pour son article dans la *Revue de l'art chrétien*, sur une analyse antérieure due à V. Godard-Faultrier dont il reprend la plupart des conclusions quant au style des peintures et aux données techniques. V. Godard-Faultrier ne mentionne pas les inscriptions : GODARD-FAULTRIER V., « Peintures murales du XII^e siècle à la Haie des Bons-Hommes », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 1^{re} série, 5^e volume, 7^e livraison, 1846, p. 399-401.



Clé de voûte, côté ouest : A[V]E [MARIA]

Clé de voûte, côté est : [REGINA M]ISE[RICORDIAE]

Nef, première travée à partir de l'ouest, côté nord, de chaque côté d'une tête de monstre : [N]A[R BAAL]

Même lieu, près de la représentation du loup : [ISENGRI]

Même lieu, litre, commentaire de l'histoire de Joseph : [HIC INCIPIT HISTORIA DE JOSEPH]

Nef, côté sud, première travée à partir de l'ouest, litre : [LEO LEOPARDV]S V[NICORN]VS [ELEPHAS MILES CASTOR TIGRIS]

Même lieu, commentaire de la scène où Adam nomme les animaux : [BESTIS ADAM QUI INPOSVIT NOMINA]

Nef, côté sud, deuxième travée à partir de l'ouest, litre : PA[N]THER

À gauche de la quatrième travée peinte : VENATOR

Ave Maria regina misericordiae.

Hic incipit historia de Joseph.

Nar Baal.

Isengri.

Bestis Adam qui inposuit nomina : leo, leopardus, unicornus, elephas, miles, castor, tigris, panther, venator.

Je vous salue, Marie, reine de miséricorde.

Ici commence l'histoire de Joseph.

Puissance de Baal.

Isengrin.

Adam qui donna leurs noms aux bêtes : lion, léopard, licorne, éléphant, soldat, castor, tigre, panthère, chasseur.

Le texte marial est composite ; les deux premiers mots *Ave Maria* constituent l'incipit de la Salutation angélique (Lc I, 28), ici reprise dans sa version liturgique ; les mots *regina misericordiae* évoquent quant à eux une autre prière, le *Salve Regina*. L'expression *mater misericordiae* forme également l'une des litanies de la Vierge. L'épisode biblique dans lequel Adam donne leur nom aux animaux est rapporté dans le livre de la Genèse¹⁷¹ tout comme l'histoire de Joseph. On avait représenté au prieuré les scènes suivantes : le songe de Joseph, Joseph vendu par ses frères, Joseph emmené en Égypte par les marchands, puis la robe ensanglantée apporté à Jacob, la fuite de Joseph et Joseph en prison. Ces différentes scènes n'avaient apparemment pas reçu de complément épigraphique. Les animaux peints du côté sud se rattachent à la symbolique animale chrétienne : le lion est le symbole du Christ ; le léopard est le païen ou l'hérétique revenu à la vérité ; la licorne est le symbole de la chasteté (on représente le Christ monté sur une licorne blanche) ; l'éléphant est le symbole de la religion (selon Pline, il adorait le soleil et les étoiles), etc. Deux inscriptions sont plus énigmatiques. La figure du démon porte un texte d'origine orientale couramment attribué au Moyen Âge à la figure du mal¹⁷². Le loup a quant à lui été identifié par le nom donné au loup cruel et naïf dans la littérature du *Roman de Renard*.

L. Houdebine date ces peintures du XIV^e siècle (bien que reconnaissant dans les vêtements un style probablement du XIII^e siècle) sur la foi d'un texte qui attribue à Pierre Roger de Beaufort, ancien prieur de la Haie, puis pape sous le nom de Grégoire XI, la responsabilité de l'exécution de celle-ci. En fait, le texte cité par Houdebine indique seulement, qu'il fit peindre sur les murs les fleurs de son blason (*Dominus de Belloforti dictus cardinalis de Rosa... ipsius ecclesiam roseis depingi fecit*), ceci vers 1360. Si les onciales encore lisibles présentent certes une forme évoluée, il semble difficile de les attribuer à un XIV^e siècle aussi avancé. La datation des peintures murales est maintenant acquise ; elles appartiendraient au troisième quart du XIII^e siècle¹⁷³.

108. Bocé, église Saint-Martin-de-Vertou – Identification d'un personnage nommé Jacques dans des peintures murales.

Identification.

Peintures murales. Localisation : église, intérieur, mur est du bras sud du transept, à droite de la porte menant au clocher. Inscription fragmentaire ; très mauvais état de conservation.

Datation : XII^e-XIII^e siècles [datation par le support].

Lecture d'après l'original vu sur place le 20 mai 1992.

DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 172-173 [texte].

Disposition sur une seule ligne, peut-être en césure de part et d'autre de la tête d'un personnage. L'inscription est située au cœur de l'image, sans cadre ni cartouche, mais elle est trop fragmentaire pour qu'on puisse l'assurer. Les trois lettres restantes sont des capitales, de large module. On notera un effet de pleins et déliés sur le S, peut-être simplement dû au passage de la brosse sur l'enduit. Pas d'abréviation ni de ponctuation sur le fragment.

171. Gen II, 20 : *Appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia et universa volatilia caeli et omnes bestias terrae.*

172. HOUDEBINE, « Le prieuré de la Haie », 1899, p. 279.

173. Informations fournies par Ch. Davy que nous remercions.



---]BVS

[Jaco]bus.

Jacques.

On ne distingue du personnage représenté que les pieds et une partie de la jambe droite ; on ne peut donc pas déterminer s'il s'agit d'un saint, d'un dignitaire de l'église, etc. La disparition de la figure empêche de repérer un éventuel attribut permettant de rapprocher l'identification de Jacques le Majeur, de Jacques le Mineur, d'un autre saint du nom de Jacques, ou encore d'un évêque du même nom.

109. Cheffes, église Notre-Dame – Dédicace de l'église et fondation d'anniversaire.

L'église de Cheffes fut reconstruite, puis consacrée en 1167 par l'évêque d'Angers.

Dédicace et fondation d'anniversaire.

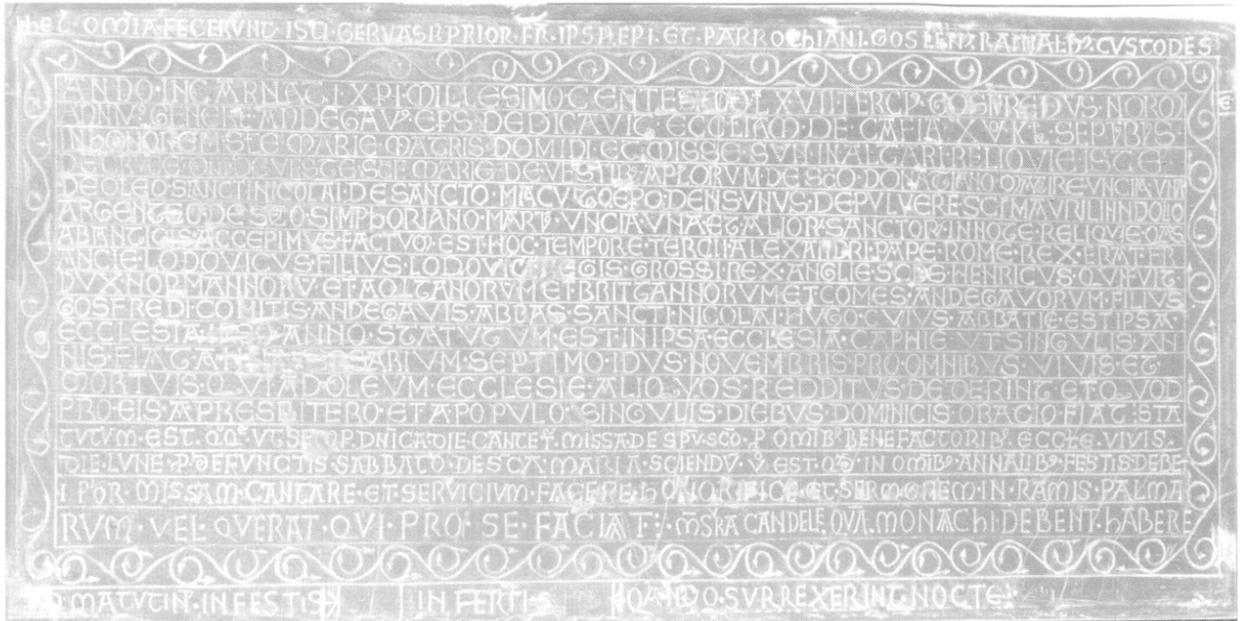
Ardoise. Localisation : église, intérieur, arc séparant le chœur du bras du transept, à 1,60 m du sol. Taille de la dalle d'ardoise : 76,2 × 35 cm. Inscription placée dans un cadre élégant, réglé. Inscription intacte ; très bon état de conservation.

Datation : 1167 [datation intrinsèque ; une datation au milieu ou dans la seconde moitié du XII^e siècle est celle que laisse également supposer la paléographie de l'inscription].

Texte d'après original vu en place le 20 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, p. 18-22 [texte, transcription, traduction] ; *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1859, p. 315 et 1868, p. 122 [mention] ; HERBÉCOURT, « Cheffes », 1967, III D 55 [mention].

Dix-huit lignes à l'intérieur du cadre auxquelles il faut ajouter une ligne en dessus et une ligne en dessous. Disposition horizontale à l'intérieur d'un cadre richement orné de rinceaux ; réglures simples pour toutes les lignes, y compris pour la ligne placée au-dessus du cadre. Seule la fin de la première ligne hors cadre semble échapper à la qualité générale de la disposition. Écriture mixte assez typique du XII^e siècle, présentant à la fois des formes capitales très droites et des onciales assez évoluées. Celles-ci sont nombreuses et parfois exclusives, comme pour la lettre *E* par exemple. La plupart des lettres présentent toutefois simultanément des formes onciales et des formes capitales. Certaines graphies sont originales, comme le *A* de *faciat* et de *monachi* par exemple (ligne 19). L'écriture est relativement irrégulière dans son module, même si l'on note une véritable recherche d'élégance dans les terminaisons des hastes et dans l'enrichissement des ductus originaux, sans que l'on puisse toutefois repérer de lettres ornées. Hauteur de la première lettre : 1,2 cm ; hauteur moyenne des caractères : 0,8 cm. Abréviations classiques par apostrophes, tildes, lettres barrées ou suscrites. On est toutefois surpris par le choix de certaines formes, notamment dans la suspension des toponymes. Ponctuation régulière, un point séparant la plupart des mots. Trois points verticaux marquent une pause plus forte dans les phrases, notamment à la fin du texte pour séparer chacune des dispositions de la fondation d'anniversaire.



Au-dessus du cadre :

HEC . OM'IA . FECERUNT ISTI . GERVASI' . PRIOR . FR . IPSI' . EPI . ET .
PARROCHIANI . GOSLEN' . RAINALD' . CUSTODES .

À droite du cadre : EC[---

À l'intérieur du cadre :

1- ANNO . INCARNATI . XPI . MILLESIMO . CENTESIMO . LXVII . TERCI' .
GOSFREDVS . NORM

2- ANNU' . GENERE . ANDEGAV' . EPS . DEDICAVIT . ECCLIAM . DE .
CAFIA . XV° . KL . SEPT'BIS .

3- IN HONOREM . SCE . MARIE . MATRIS . DOMINI . ET . MISSE . SVNT . IN .
ALTARI . RELIQVIE . ISTE .

4- DE CRVCE . DNI . DE . VESTE . SCE . MARIE . DE VESTIB' . AP'LORUM .
DE . SCO . DONATIANO . MARTIRE . VNCIA . VNA

5- DE OLEO . SANCTI NICOLAI . DE SANCTO . MACVTO . EPO . DENS . VNVS .
DE . PVLVERE . SCI . MAVRILII . IN DOLIO

6- ARGENTEO . DE SCO . SIMPHORIANO . MART . VNCIA . VNA . ET . ALIOR' .
SANCTOR' . INNOTE . RELIQVIE . QAS .

7- AB ANTIQIS . ACCEPIMVS . FACTVM . EST . HOC . TEMPORE . TERCII .
ALEXANDRI . PAPE . ROME . REX . ERAT . FR

8- ANCIE . LODOVICVS . FILIVS . LODOVICI . REGIS . GROSSI . REX .
ANGLIE . SCDS . HENRICVS . QVI . FVIT .

9- DVX . NORMANNORV . ET . AQITANORUM . ET . BRITANNORVM . ET .
COMES . ANDEGAVORVM . FILIVS

10- GOSFREDI . COMITIS . ANDEGAVIS . ABBAS . SANCTI . NICOLAI . HVGO .
CVIVS . ABBATIE . EST IPSA .

11- ECCESIA . IPSO . ANNO . STATVTVM . EST . IN IPSA . ECCLESIA .
CAPHIE . VT . SINGVLIS . AN

12- NIS . FIAT . ANNIVERSARIVM . SEPTIMO . IDVS . NOVEMBRIS . PRO .
OMNIBVS . VIVIS . ET .

13- MORTVIS . QVI . AD OLEVVM . ECCLESIE . ALIQVOS . REDDITVS .
DEDERINT . ET . QVOD

14- PRO . EIS . A . PRESBITERO . ET . A . POPVLO . SINGVLIS . DIEBVS .
DOMINICIS . ORACIO . FIAT : STA

15- TVTVM . EST . QUQC . VT . SEMP . DNICA . DIE . CANTET' . MISSA . DE SPU
. SCO . P' OMIB' . BENEFACORIB' . ECCLE . VIVIS .

16- DIE . LVNE . P̄ . DEFVNCTIS . SABBATO . DE . SCA . MARIA . SCIENDV .
 V° . EST . QD . IN OMIB' . ANNALIB' . FESTIS . DEBET
 17- I P̄OR . MISSAM . CANTARE . ET . SERVICIVM . FACERE . HONORIFICE .
 ET . SERMONEM . IN . RAMIS . PALMA
 18- RVM . VEL . QVERAT . QVI . PRO . SE . FACIAT : MSRA CANDELE . QVA .
 MONACHI . DEBENT . HABERE

Sous le cadre :

AD MATUTIN' . IN FESTIS . IN FERIIS . QANDO . SURREXERINT . NOCTE :

*Hec om(n)ia fecerunt isti Gervasi(us) prior fr(ater) isti(us) e(pisco)pi et parrochiani Goslen(us) Rainald(us) custodes ec[clesiae].
 Anno incarnati Chr(ist)i 1167 terci(us) Gosfredus Normannu(s) genere Andegav(ensis) e(pisco)p(u)s dedicavit eccl(es)iam de Cafia 15 k(a)l(endas) sept(em)b(r)is in honorem s(an)c(t)e Marie matris Domini et misse sunt altari reliquie iste : de cruce D(omi)ni, de veste s(an)c(t)e Marie, de vestib(us) ap(osto)lorum, de s(an)c(t)o Donatiano martire uncia una, de oleo sancti Nicolai, de sancto Macuto e(pisco)po dens unus, de pulvere s(an)c(t)i Maurilii in dolio argenteo, de s(an)c(t)o Simphoriano martire uncia una et alior(um) sanctor(um) innote reliquie q(u)as ab antiq(u)is accepimus. Factum est hoc tempore tercii Alexandri pape Rome ; rex erat Francie Lodovicus, filius Lodovici regis Grossi, rex Anglie s(e)c(un)d(u)s Henricus qui fuit dux Normannoru(m) et Aq(u)itanorum et Britannorum et comes Andegavorum, filius Gosfredi comitis Andegavis, abbas sancti Nicolai Hugo cujus abbatie et ipsa ecclesia. Ipso anno statutum est in ipsa ecclesia Caphie ut singulis annis fiat anniversarium septimo idus novembris pro omnibus vivis et mortuis qui ad oleum ecclesie aliquos redditus dederint, et quod pro eis a presbitero et a populo singulis diebus dominicis oracio fiat. Statutum est quoque ut semp(er) d(omi)nica die cantet(ur) missa de Sp(irit)u S(an)c(t)o p(ro) om(n)ib(us) benefactorib(us) eccl(esi)e vivis die lune p(ro) defunctis sabbato de s(an)c(t)a Maria. Sciendum v(er)o est q(uo)d in om(n)ib(us) annalib(us) festis debet i(pse) p(r)ior missam cantare et servicium facere honorifice et sermonem in Ramis palmarum, vel querat qui pro se faciat. Mensura candeles quam monachi debent habere ad matutin(um), in festis, in feriis, q(u)ando surrexerint nocte.*

Tout ceci a été fait par Gervais, prieur, frère de l'évêque, et les paroissiens Goslein et Raynaud, gardiens de l'église.

L'an du Christ incarné 1167, Geoffroi III, normand de naissance, évêque d'Angers, dédia l'église de Cheffès, le 15 des calendes de septembre [18 août] en l'honneur de sainte Marie, mère du Seigneur, et on mit dans l'autel les reliques de la croix du Seigneur, du vêtement de sainte Marie, des vêtements des apôtres, une once [du corps] de saint Donatien martyr, de l'huile de saint Nicolas, une dent de saint Malo, évêque, de la poussière [du corps] de saint Maurille dans une jarre d'argent, une once [du corps] de saint Symphorien et d'insignes reliques d'autres saints que nous avons reçues des anciens. Ceci fut fait au temps d'Alexandre III, pape de Rome, Louis, fils du roi Louis le Gros, étant roi de France, Henri II, qui fut duc de Normandie, d'Aquitaine et de Bretagne, et comte d'Anjou, fils de Geoffroi, comte d'Anjou, étant roi d'Angleterre. L'abbé de Saint-Nicolas dont relève cette église était Hugues. La même année, il fut statué que, chaque année, serait célébré un anniversaire, le 7 des ides de novembre [7 novembre], pour tous, vivants et morts, qui auraient donné pour l'huile [des lampes] de l'église, et que pour eux serait dite chaque dimanche une prière par le prêtre et par le peuple. Il fut aussi statué que chaque dimanche serait chantée une messe du Saint Esprit pour tous les bienfaiteurs vivants de l'église, le lundi pour les défunts, et le samedi [une messe] de sainte Marie. Il faut encore savoir que, dans toutes les fêtes annuelles, le prieur lui-même doit chanter une messe et faire le service honorablement et un sermon le jour des Rameaux, ou qu'il cherche quelqu'un qui s'en acquitte pour lui.

Mesure de la chandelle que les moines doivent avoir à matines, aux fêtes (56 cm) et aux fêtes (43 cm) quand ils se seront levés la nuit.

Le texte mentionne de nombreux personnages, plus ou moins connus. Si l'identification des rois et des grands prélats ne pose pas de difficultés, on ne peut pas savoir qui sont Goslein et Raynaud, paroissiens et gardiens de l'église. Si le mot *custos* désigne le sacristain ou le gardien du trésor et du mobilier de l'église, il peut aussi désigner plus généralement un ecclésiastique chargé d'une garde particulière au sein d'une église, mais les deux personnages étant qualifiés ici de *parrochiani*, il s'agit sans doute de laïcs. Geoffroi III, dit La Mouche,

était évêque du Mans entre 1162 et 1177. Hugues est le douzième abbé de Saint-Nicolas d'Angers (1162-1179)¹⁷⁴.

La fondation de Cheffes semble constituer en l'état actuel des relevés du CIFM la seule occurrence de la formule de datation *anno incarnati Christi*. De façon conventionnelle, la formule de dédicace de l'église est suivie de la liste des reliques placées dans l'autel; la datation est complétée par la mention du pape, des souverains et de l'abbé de Saint-Nicolas, abbaye dont dépendait Cheffes. Suivent la liste détaillée des célébrations et divers anniversaires, et l'énoncé de l'obligation du prieur de chanter la messe aux fêtes annuelles. L'inscription se termine par l'indication des dimensions que doivent avoir les chandelles utilisées par les moines lors des offices de nuit. X. Barbier de Montault transcrit en centimètres l'espace laissé vierge entre les mots *festis* et *in*, et entre *feriis* et *quando*¹⁷⁵. C'est une possibilité, mais peut-être faut-il y voir un espace réservé pour un affichage temporaire à la craie ou à la peinture pour une donnée variable (en fonction des saisons par exemple). Un doute subsiste également pour la phrase gravée au-dessus du cadre. Que désigne l'expression *hec omnia*? Il semble que cela renvoie à l'inscription elle-même, bien plus qu'à la dédicace faite par l'évêque, ou à la fondation d'anniversaire, faite par l'institution ecclésiale. La fonction des deux personnages cités comme *parrochiani* inviterait à penser qu'ils ont bien participé à la rédaction du texte, celui-ci devenant une garantie de la célébration de l'anniversaire.

110. Chemillé, prieuré Saint-Pierre – Identification dans des peintures murales.

Le prieuré Saint-Pierre de Chemillé est de fondation ancienne; il connaît un développement très important aux XI^e-XII^e siècles grâce à de confortables donations qui lui permettent de construire une église de grande dimension et de la décorer richement. Son imposant programme peint témoignait de cette richesse. Les restaurations de 1902 en ont quelque peu modifié l'aspect.

Identification et commentaire.

Peintures murales. Localisation: intérieur, voûte du chœur et arc doubleau de l'entrée du chœur. Inscriptions fragmentaires au moment de la réalisation du dessin et de la visite de V. Godard-Faultrier dans les années 1860. Inscriptions aujourd'hui disparues (détruites ou recouvertes sous la fausse voûte).

Datation: XII^e siècle [datation par la date attribuée aux peintures murales].

Lecture d'après DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, p. 454-455 [reprenant le dessin de J. Spal].

Transmission manuscrite: dessin de J. Spal [A.D. Maine-et-Loire, coll. Icono. C. Port, carton 31, n° 13]. Éditions: PORT, *Dictionnaire historique*, 1876-1878, t. I, 670 [mention]; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, p. 453-454 [texte] et vol. III, fig. 43, p. 65; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 194 [texte].

Disposition horizontale pour les identifications et les commentaires, à l'exception du texte qui entourait la représentation de l'*Agnus Dei* (disposition circulaire). Une ligne pour chaque inscription. Apparemment, il n'y avait aucun aménagement graphique. Sur les relevés, on ne repère que des lettres capitales, très droites et très régulières. Certains traits verticaux sont redoublés. Aucune onciale. Pas d'abréviation ni de signe de ponctuation sur les dessins. L'édition est tributaire des relevés de V. Godard-Faultrier et du dessin de J. Spal; au moment de leurs visites respectives, les inscriptions étaient déjà très endommagées. On ne peut dès lors pas garantir que les lectures proposées ci-dessous reflètent exactement la réalité médiévale.

Identification des fleuves du Paradis: FISON GEON EVFRATES [---]GRIS

Autour de l'Agneau mystique: ---]AVDINI[---]QUI CONTINET OMNES FINES[---

Au bas de la voûte, séparant les fleuves du Paradis du collège des vieillards de l'Apocalypse:

---]VI FULGORE MICANT QVOS[---

Sur l'arc triomphal, les travaux des mois étaient identifiés par: APRILIS MAIVS IVNIVS

Fison, Geon, Eufrates, [Ti]gris.

---]audi{v}i[---] qui continet omnes fines[---

---]vi fulgore micant quos[---

Aprilis, maius, junius.

174. MAILFERT Y., *Le premier cartulaire de Saint-Nicolas d'Angers (XI^e-XII^e siècle). Essai de restitution précédé d'une étude historique*, Paris [thèse de l'École des chartes], 1931, p. LXXIX.

175. BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 22.

Phison, Gihon, Euphrate, Tigre.
 ... j'ai entendu...qui contient...
 [pas de traduction possible]
 Avril, mai, juin.

On ne peut déterminer le style littéraire (prose ou métrique) des deux commentaires, en raison de l'état de dégradation des inscriptions, même si la scansion des passages qui subsistent pourrait montrer des constructions obéissant à la métrique médiolatine.

Les peintures murales du prieuré Saint-Pierre de Chemillé ont disparu entre 1863 et 1902, peut-être cachées derrière une fausse voûte de brique, ou plus certainement détruites. Elles présentaient pourtant un programme iconographique d'une grande richesse dont témoigne encore l'originalité des deux inscriptions générales. Il est possible que la phrase peinte autour de l'Agneau constitue un passage inspiré du livre de l'Apocalypse qui présente bon nombre de péripécies commençant par le parfait *audivi* ; pourtant on ne retrouve pas le verbe suivi des mots *continet* ou *omnes fines*. L'autre inscription générale contient les mots *micant* et *fulgore*, tous deux assez fréquents dans les textes métriques destinés à célébrer la beauté d'une église ou d'une pièce d'orfèverie.

La représentation des fleuves du Paradis (sous la forme d'un personnage tenant une cruche d'où coule l'eau) était accompagnée de leur identification conformément à ce que l'on trouve dans le texte biblique¹⁷⁶. S'il ne s'agit pas d'un des thèmes les plus fréquents en peinture murale, les quatre fleuves du Paradis font partie des motifs bien représentés dans l'art médiéval, notamment en orfèverie. Allégorie de l'Évangile, ils s'écoulent vers les quatre points cardinaux et ont leur source dans le Christ, souvent représenté comme c'est le cas ici sous la forme d'un agneau. Comme très souvent dans le cas de la représentation des travaux des mois, les peintres ont choisi d'identifier les scènes par le nom du mois.

111. Chemillé, église Notre-Dame – Identification dans les peintures murales des travaux des mois.

Identification.

Peintures murales. Localisation : église, intérieur, arc doubleau de l'entrée du chœur. Inscriptions partielles ; mauvais état de conservation. Les peintures romanes sont recouvertes par d'autres campagnes de peinture plus récentes.

Datation : seconde moitié du XII^e siècle [datation par le support ; la date attribuée aux peintures murales pourrait correspondre à l'écriture, malgré la pauvreté des renseignements paléographiques].

Texte non vu sur place ; lecture des clichés reproduits dans DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 189.

DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, p. 467 [texte] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 189 [texte, sauf août].

Disposition inconnue en l'état actuel du dégagement des peintures. Ch. Davy signale que l'écriture est majoritairement composée de capitales, à l'exception de deux *E*.

Pour février, on lit : FEBROA[---
 Pour août, on lit : ---]V[---
 Pour octobre, on lit : OTOBER
 Pour novembre, on lit : NOVE[---

Febroa[r]ius. [*Aug*]u[*stus*]. *Otober*. *Nove[m]ber*].

Février. Août. Octobre. Novembre.

La représentation des travaux des mois à l'arc triomphal est un usage fréquent de la peinture murale de l'Ouest. Comme à Chemillé, les figurations des tâches agricoles sont souvent accompagnées d'un texte donnant le nom du mois.

176. Gn II, 10-14.

112. Chemillé, église Notre-Dame – Identification (?) dans les peintures murales représentant un cycle guerrier non identifié.

Fonction indéterminée; peut-être s'agit-il d'identification.

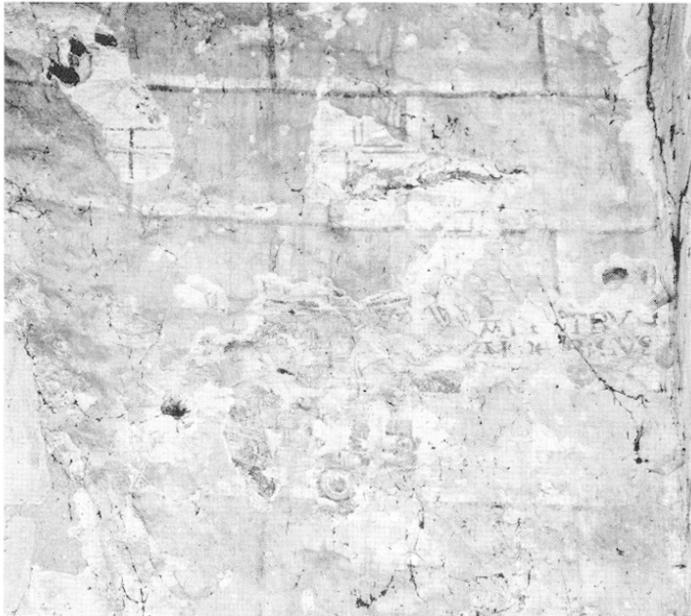
Peintures murales. Localisation: église, intérieur, bras nord du transept. Inscriptions partielles; mauvais état de conservation.

Datation: seconde moitié du XII^e siècle [datation par le support; il est possible de ramener les quelques lettres que l'on distingue à la fin du XII^e siècle].

Lecture d'après les clichés reproduits dans DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 189.

DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, p. 469 [texte] et vol. III, fig. 63, p. 78 [reprod.]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 189 [texte].

Disposition inconnue; tant que l'ensemble des peintures romanes n'aura pas été dégagé, on ne pourra guère avancer dans ce sens. Deux lignes dans l'identification d'Aimeric. À partir de ce que l'on peut voir sur le cliché publié par Ch. Davy et reproduisant le nom d'Aimeric, l'écriture semble se composer d'un mélange d'onciales et de capitales. *A* à plateau débordant; *M* oncial à courbes très prononcées, *E* onciaux fermés par un trait fin. Pas d'abréviation ni de ponctuation, en tout cas dans l'identification d'Aimeric. Comme dans le cas des autres peintures de l'église Notre-Dame de Chemillé, l'édition de ces textes est soumise aux mauvaises conditions de conservation des peintures.



Dans la scène de siège, on lit : A[.]E[.]TRV
AIMERICVS

Dans la scène de chevalerie : --]MA[.]E[---

A[.]e[.]tru Aimericus. ---]ma[.]e[---

[Seul le nom du personnage, Aimeric, peut être traduit].

En l'état actuel des sondages, on ne peut pas identifier précisément le cycle et les scènes qui le composent. Tout au plus sait-on qu'il s'agit d'épisodes guerriers ou de chevalerie. Le nom Aimeric pourrait se rapporter au moine représenté au plus près de l'inscription, à moins qu'il ne s'agisse du nom du commanditaire de l'œuvre.

113. Chênehutte-Trèves-Cunault, église Notre-Dame de Cunault – Identification de saint Philibert sur un chapiteau.

Le prieuré de Cunault connaît une grande prospérité au début du XII^e siècle, en particulier grâce au succès du port qu'il possède sur la Loire et au marché qu'il dessert. Ce confort économique permet la construction de l'église actuelle entre les premières années du XII^e siècle et 1150 environ. Fortement restaurée au XIX^e siècle, l'église priorale constitue un bon exemple de l'architecture et de la sculpture romane en Anjou, avec notamment une importante série de chapiteaux historiés et à motif ornemental.

Identification de personnage.

Peinture sur pierre. Localisation: intérieur, nef, côté nord, 7^e pilier, face sud, chapiteau inférieur, au-dessus des personnages, à 2,30 m du sol. Inscription complète; état de conservation: assez bon.

Datation: fin du XIII^e siècle [datation paléographique].

Texte cité d'après l'original vu le 22 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 18 [texte].

Disposition linéaire ; inscription placée au-dessus du champ iconographique. Écriture majoritairement onciale (*E, H, T, R*), de module assez irrégulier. On notera une certaine recherche esthétique (tracé du *P* redoublé, ondulations dans le *I*, le *R*, et le *T*). Taille des lettres : renseignement inconnu en raison de la hauteur du chapiteau. Abréviation SCS sans tilde pour *sanctus* ; le point semble séparer les deux mots ; il ne fait pas partie de l'abréviation.



[.]CS. PHILIBERTVS

[S](an)c(tu)s Philibertus.

Saint Philibert.

Ce chapiteau appartient aux derniers travaux ayant affecté Notre-Dame de Cunault ; il peut être daté en conséquence de la fin du XII^e siècle (à partir de 1170). La différence de technique (sculpture/peinture) dans ce chapiteau permet d'envisager deux dates de réalisation, pour le traitement des personnages d'une part, et pour l'identification d'autre part. On peut tout à fait imaginer – et la paléographie du texte appuierait cette hypothèse – que l'identification peinte a été ajoutée au moment de la réalisation des autres peintures de la nef, à la fin du XIII^e siècle, le peintre voulant créer par ce geste un véritable programme où se mêlent la peinture et la sculpture pour la glorification de saint Philibert, accompagné ici par deux frères l'assistant sans doute dans la célébration liturgique, et ce même s'il reste des traces d'une décoration datant des environs de 1200.

114. Chênehutte-Trèves-Cunault, église Notre-Dame – Identification des saints dans les peintures murales.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : église, intérieur, nef, mur occidental. Inscriptions fragmentaires pour la plupart ; état de conservation : médiocre

Datation : fin du XIII^e-début du XIV^e siècle [datation paléographique].

Texte cité d'après original vu en place le 22 mai 1992.

BARBIER DE MONTAUT, *Épigraphie*, 1869, p. 29 [texte, lecture fautive] ; DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963, p. 128 [mention] ; pl. LXIV, 1 [ill.].

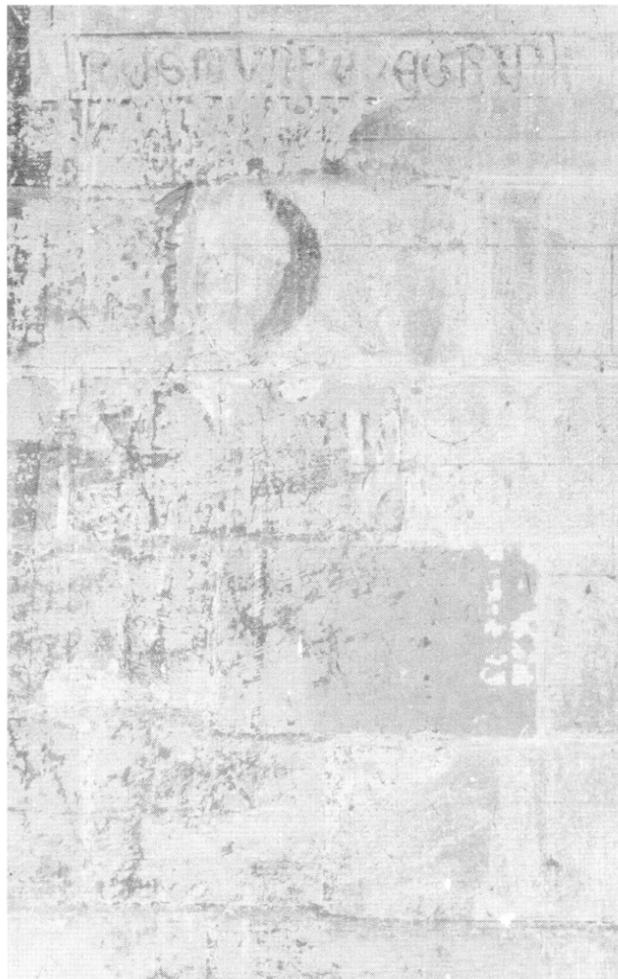
Disposition horizontale dans un cartouche très simple, deux lignes pour saint Philibert et saint Valérien ; une pour les deux autres textes. Écriture très majoritairement onciale, de module assez régulier ; certaines formes sont complètement fermées (le *T* de *Philibertus* notamment). On notera une certaine recherche calligraphique dans le redoublement des traits du *A* de *Valerianus*. Abréviations SCS avec tilde à renflement médian pour *sanctus* ; apostrophe courbe pour la finale *-us*. On ne remarque aucun signe de ponctuation, peut-être en raison de l'état de conservation des peintures. On ne peut déterminer exactement la forme et la traduction des lettres placées avec le mot *peregrinus* de part et d'autre de la porte.

Saint Philibert fonda Jumièges et Noirmoutier. Lors des invasions normandes, les moines de Noirmoutier se réfugièrent en 845 à Cunault où ils enterraient, à chaque printemps, le sarcophage du saint pour le préserver. Finalement, en 858, ils emportèrent ses reliques et terminèrent leur voyage au monastère Saint-Valérien de Tournus (Cunault devient alors un pieuré dépendant de Tournus)¹⁷⁷. Ceci explique pourquoi vraisemblablement on a les deux saints représentés dans la nef de Cunault. Valérien est le troisième évêque connu d'Auxerre (331-366). Pèlerin d'Auxerre est le premier évêque de cette ville, envoyé dans les Gaules par Sixte II, vers 258. Il pourrait être représenté à gauche de la porte et identifié par l'inscription énigmatique, également peinte au-dessus de saint Christophe. Malheureusement, en raison de la dégradation trop avancée des peintures, on ne peut assurer la lecture de l'inscription d'identification et l'épigraphie n'est ici que d'un secours limité pour l'interprétation de l'image.



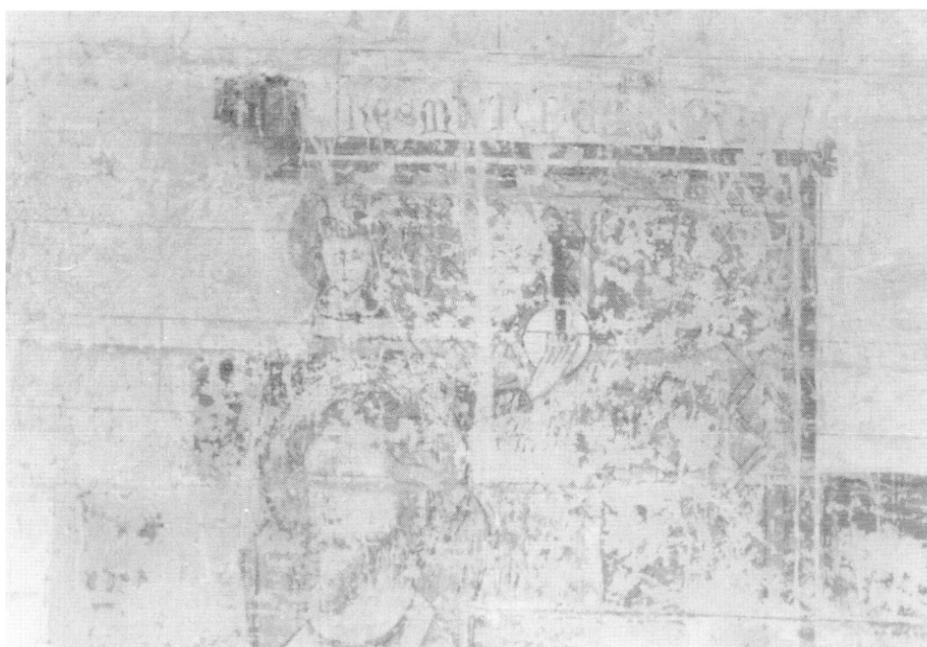
À gauche de la fenêtre centrale : SCS PHILIBERT'

177. *BS* 5, col. 702-705 ; *VSB* 8, p. 372-378 ; *LCI* 8, col. 197-198.



À droite la même fenêtre : SCS
[.]ALER[.]AN'

À gauche de la porte : R[.]SMVNPEREGRIN'
(au-dessus du saint)



À droite de la porte : RESMUNPE[.]--(au-dessus de saint Christophe)

S(an)c(tu)s Philibert(us) ; s(an)c(tu)s [V]aler[i]an(us) ; R[e]smun Peregrin(us) ; Resmun Pe[regrinus].

Saint Philibert ; saint Valérien... pèlerin (ou Pèlerin si on considère qu'il s'agit de l'évêque d'Auxerre Pèlerin).

115. Chênehutte-Trèves-Cunault, prieuré Saint-Macé – Inscription commémorant une donation.

Le prieuré Saint-Macé fut édifié en 1106 par Geoffroy Fulcrade et placé dans la dépendance de Saint-Aubin d'Angers ; il s'agit d'une fondation funéraire à la mémoire du comte d'Anjou Foulque le Réchin, mort à la Croisade. L'église fut dédiée en 1123. Les moines abandonnèrent les bâtiments en 1641, vendus comme bien national en 1791. La chapelle fut restaurée en 1918 ; c'est aujourd'hui une propriété privée.

Inscription commémorative d'une donation.

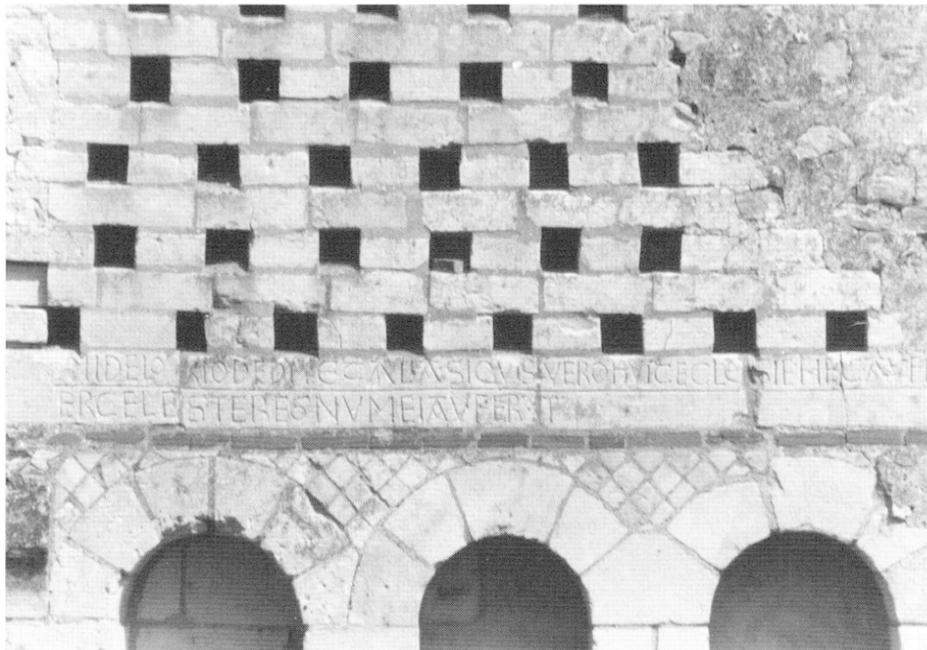
Pierre, gravée en creux. Localisation : mur extérieur perpendiculaire à la chapelle, au-dessus des trois baies en plein cintre, à environ 3,50 m du sol. Longueur : 2,30 m ; largeur : 20 cm. Inscription fragmentaire ; état de conservation : assez bon.

Datation : première moitié du XII^e siècle [datation paléographique].

Texte cité d'après l'original vu sur place le 22 mai 1992.

PETIT, « Relation de la visite », 1862, p. 673-674 [texte] ; PETIT, « Visite à Saint-Macé », 1863, p. 143-144 [texte] ; BARBIER DE MONTAUT, *Épigraphie*, 1869, p. 444 [texte] ; MALLET, « Le prieuré de Saint-Macé », 1966, t. 1, p. 668 [texte] ; HERBÉCOURT, PORCHER, *Anjou roman*, 1959, p. 144 [texte, commentaire].

Disposition horizontale. 2 lignes séparées par un trait gravé dans la pierre. Inscription tracée sur plusieurs assises ; la qualité du polissage de la pierre met particulièrement en valeur le texte. Écriture régulière majoritairement capitale. On voit toutefois quelques onciales : 2 *E*, un *T*. On ne repère aucune abréviation. Quelques fragments de la ponctuation originale subsistent, mais on ne peut juger de sa forme ni de sa régularité. L'état de conservation de l'inscription ne permet pas de proposer une lecture plus complète.



- 1- --]II DE LORIO DEDIT ET ALIA. SI QVIS VERO HVIC ECLESIE HEC
AUFER[---
2- --]ER CELESTE REGNVM EI AVFERAT

--]ii de Lorio dedit et alia ; si quis vero huic ecclesie hec aufe[---]er celeste regnum ei auferat.

... de Louerre donna...et d'autres ; si quelqu'un soustrait ceci à cette église, qu'on...lui ôte le royaume céleste.

L'état de dégradation du texte empêche d'identifier le ou les personnage(s) dont il est question au début de l'inscription et qui sont sans doute à l'origine de la donation. Le vocable *Lorio* peut correspondre au toponyme Louerre, commune du canton de Gennes, à une dizaine de kilomètres de Trèves-Cunault¹⁷⁸.

Cette inscription rappelle le souvenir d'une donation ; l'importance monumentale du texte doit sans doute être mise en relation avec l'ampleur de la donation. La mise en garde de la dernière phrase ne correspond pas aux formules traditionnelles de malédiction¹⁷⁹. On signalera d'autre part que pour désigner le royaume céleste, on trouve plutôt en épigraphie la forme plurielle *coelestia regna*.

116. Chênehutte-Trèves-Cunault, prieuré Saint-Macé – Recommandation morale.

Exhortation.

Pierre ; texte gravé en creux. Localisation : chapelle, extérieur, mur ouest, à 1,90 m, et mur nord, à 2,20 m du sol. Inscription fragmentaire, par endroit très mutilée. État de conservation : variable, le plus souvent médiocre.

Datation : première moitié du XII^e siècle [datation paléographique].

Transcription d'après l'original vu en place le 22 mai 1992 ; lecture complétée par le relevé de X. Barbier de Montault.

PETIT, « Relation de la visite », 1862, p. 674 [mention] ; PETIT, « Visite à Saint-Macé », 1863, p. 144 [texte] ; BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869 p. 18 [texte.] ; PORT, *Dictionnaire historique*, 1878, p. 419 [texte] ; MALLET, « Le prieuré de Saint-Macé », 1966, t. 1, p. 668 [texte d'après Barbier de Montault] ; DUBOIS, « La douceur de vivre », 1988, p. 195 [mention] ; RACINET, *Moines et monastères*, 2007, p. 98 [traduction française, d'après le précédent].

Disposition horizontale sur une ligne. Inscription placée dans une bande ornée en haut et en bas de demi-besants. Écriture de module irrégulier, généralement assez large. Les formes très droites des capitales alternent avec les courbes des onciales, dans une proportion toutefois limitée. Onciales repérables : le *H*, certains *M* et *T*. Les *M* ont une forme assez caractéristique avec un ovale fermé à gauche. Hauteur du *R* de *prioris* : 11,5 cm. On ne distingue aucun signe de ponctuation (sans doute en raison de l'état de dégradation de l'inscription). Les abréviations sont rares : un tilde droit abrège parfois les adverbes et les prépositions : *nunc*, *non*. L'enclise *que* est abrégée par un point virgule. On remarquera aussi la présence de nombreux enclavements de lettres, répondant peut-être à une recherche de gain d'espace, mais surtout à un souci d'élégance : *I* dans le *V* et *S* dans le *U* de *viximus*, *E* dans le *V* de *caveatis*, *I* sous le *N* et *V* dans la boucle du *M* dans la finale *nimus*, etc. Quelques conjonctions : *E* et *D* dans *edes* par exemple.



178. La forme *Lorio*, est attestée vers 1140 (*Major de Lorio*). PORT, *Dictionnaire historique*, t. II, p. 545.

179. Sur les formules de malédictions, voir LITTLE L.K., *Benedictine Maledictions. Liturgical Cursing in Romanesque France*, Ithaca, 1993.



Côté ouest :

MEME[- - -]PRIORES VIXIMVS HEV PESTIS MALA MORS FVIMUSQ; QVOD E[- - -]

Côté sud :

- - -]VOBIS NC CAVEATIS[- - -]ENE N SED INIQ; LVSIMVS[- - -]NIMVS EDES[- - -]MAS
PRO T[- - -] VOS Q[- - -]NVNC ED[...]S BIBI[...]V[- - -]¹⁸⁰

*Meme[ntote] priores viximus heu! pestis mala mors fuimusq(ue) quod e[stis]; vobis n(un)c
caveatis. [Viximus, edimus et bibimus b]ene n(on) sed iniq(ue); lusimus [- - -] nimus edes [pro
magnis mini]mas pro t[am sublimibus- - -]. Vos q[uoque] nunc ed[istis], bibi[stis] v[- - -]*

Souvenez-vous, vous qui étiez là avant, nous avons vécu, hélas, peste et male mort. Nous fûmes ce que vous êtes; maintenant prenez garde à vous. Nous avons vécu, nous avons bien mangé et bu, mais non injustement. Nous avons joué... et nous avons changé nos demeures, les plus petites pour des grandes [- - -]. Vous qui maintenant mangez et buvez [- - -]

L'état actuel de conservation de l'inscription pose de réels problèmes dans l'établissement du texte; cependant, les lectures anciennes semblent concorder, assurant le sens général de l'inscription. Celle-ci était sans doute versifiée; dans l'état actuel de conservation du texte, on ne repère aucun vers complet mais le fragment *pro magnis minimas pro tam sublimibus* constitue le début d'un hexamètre correct, que le mot *imas* permet de compléter par une riche léonine riche; on aurait alors la traduction suivante: « nous avons changé nos demeures, les plus petites pour des grandes, les inférieures pour de si sublimes. »

La lecture incomplète n'empêche pas de juger du caractère du texte, qui est un rappel de la fragilité des choses humaines, et une louange de la vie éternelle. Les répertoires d'hexamètres consultés ne nous fournissent aucun autre exemple pour les expressions employées ici, si l'on excepte bien sûr le très fréquent *fuimus quod estis*; la formulation au pluriel est toutefois moins courante en épigraphie que la forme au singulier *quod es fui*. Le texte pris dans son objectif de rappel de la fragilité humaine a invité plusieurs historiens à penser que le cimetière était à proximité et que la chapelle Saint-Macé avait un usage exclusivement funéraire¹⁸¹. Certains auteurs pensent même que les mots *minimas, imas, magis, sublimibus* font référence à un transfert de sépulture. D'après ce que l'on sait de l'emploi de cette catégorie de vocabulaire dans les inscriptions médiévales, il est en fait beaucoup plus probable d'y voir une comparaison entre demeure terrestre et céleste.

Cette inscription constitue l'un des rares exemples de l'épigraphie que l'on peut qualifier de monumentale, au sens quantitatif du terme. Elle invite le lecteur à faire le tour de l'édifice. Faut-il dès lors associer cette lecture dynamique à une quelconque pratique liturgique, à une procession, à une cérémonie concrète? À défaut de pouvoir répondre à cette question, l'inscription du prieuré Saint-Macé invite à entendre le contexte épigraphique au sens large, à la mesure de l'édifice support du texte.

117. Chênehutte-Trèves-Cunault, prieuré Saint-Macé – Identification dans les peintures murales.

Identification ou commentaire.

Peintures murales. Localisation: intérieur, mur ouest et arc de l'entrée du chœur. État de conservation: très mauvais; inscriptions fragmentaires (seules quelques lettres sont visibles).

Datation: XII^e siècle [datation attribuée aux peintures murales; la paléographie n'est d'aucun secours en ce qui concerne la datation].

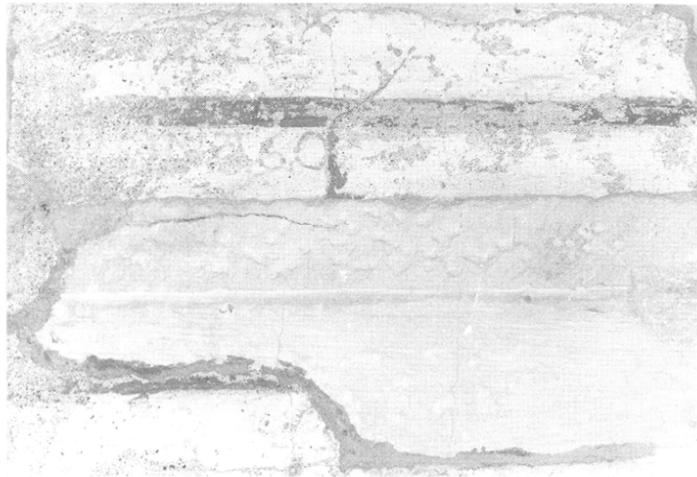
Lecture d'après les clichés de l'original reproduit dans DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 199.

DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, p. 492 [texte]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 199 [texte].

Disposition horizontale à l'intérieur d'un bandeau clair (grecque) placé au-dessus des scènes, sur une ligne. Le G de *sinagoga* est oncial; les autres lettres encore visibles semblent capitales, mais les renseignements paléographiques sont trop rares pour que l'on puisse assurer la graphie employée. Pas d'abréviation ni de signes de ponctuation dans les fragments conservés.

180. Lecture d'après BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 18, cité dans MALLET, « Le prieuré de Saint-Macé », 1966, t. I, p. 668: MEM...PRIORES VIXIMUS HEU PESTIS MALA MORS FUIMUSQ; QUOD ESTIS... NLACI... VOBIS NT PCAVEATIS VIXIMUS EDIMUS ET BIBIMUS BENE SN SED INIQ; LUSIMUS... NIMUS EDES; PRO MAGNIS NIMINA PRO TAM SUBLIMIB;...S VOS QUOQ; NUN EDI...

181. *Ibid.*



Au-dessus de la scène de la vocation de Matthieu : ---]G[---]A[---]O[---

Au-dessus de la scène du repas chez Matthieu : ---]O[---

Au-dessus de la scène représentant l'échelle de Jacob et son combat avec l'ange : ---]NAGO[---

On peut seulement transcrire le dernier mot : [s]nago[ga]

On peut seulement traduire le dernier mot : la synagogue.

L'épisode de la vocation de saint Matthieu est rapporté dans son évangile de façon très laconique : *Et, cum transiret inde, Jesus vidit hominem sedentem in telonio, Matthaeum nomine, et ait illi: sequere me. Et surgens secutus est eum*¹⁸². La brièveté du récit évangélique démontre la puissance surnaturelle du Christ et la force du Verbe; c'est pourquoi elle est rapportée au milieu de miracles de guérison. L'épisode du repas chez Matthieu est rapporté à la suite de la vocation. L'inscription est une nouvelle fois trop lacunaire pour être complétée à partir du texte de la péricope¹⁸³. Le songe de Jacob (figurée dans les peintures par la représentation de l'échelle) et son combat avec l'ange sont rapportés dans le livre de la Genèse¹⁸⁴. Ch. Davy interprète l'image double de la représentation de Jacob (échelle vers le ciel/lutte contre l'ange) comme la victoire de l'Église sur la Synagogue, d'où la présence de l'inscription du mot *synagoga* près de Jacob¹⁸⁵.

118. Chênehutte-Trèves-Cunault, prieuré Saint-Macé – Inscription commémorant la dédicace de l'église.

Inscription commémorative de la dédicace.

Pierre. Localisation : sous le portique au nord de la chapelle, dernier arc à l'est, au-dessus du côté ouest, à 2,36 m du sol. Champ épigraphique: environ 156 cm de longueur. Inscription complète, malgré la concision du formulaire. État de conservation: inégal, très mauvais par endroit.

Datation : première moitié du XII^e siècle [datation paléographique]; entre 1125 et 1138 si on considère que l'inscription a été réalisée du vivant de l'archevêque cité dans le texte.

Lecture d'après l'original vu le 22 mai 1992.

PETIT, « Relation de la visite », 1862, p. 674 [texte]; PETIT, « Visite à Saint-Macé », 1863, p. 144 [texte]; BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 444 [texte]; HERBÉCOURT, PORCHER, *Anjou roman*, 1959, p. 143-144 [texte, commentaire]; MALLET, « Le prieuré de Saint-Macé », 1966, t. 1, p. 668 [texte]; CLAUSSSEN, *Chartres-Studien*, 1975, p. 39 [texte]; DUBOIS, « La douceur de vivre », 1988, p. 195 [mention].

Disposition horizontale sur deux lignes réparties sur plusieurs assises. Le fait que les lettres n'aient pas été évidées induit des formes originales pour la paléographie telle qu'on la distingue dans l'état actuel du texte. On avait visiblement affaire à un mélange entre onciales et capitales très droites. Onciales repérables : le *H*, les *M*, le *T*, le *G*. Hauteur du premier *D* de

182. Mt IX, 9.

183. Mt IX, 10-12.

184. Gn XXVIII, 10-15 et XXV, 25-32.

185. DAVY, *La peinture murale romane*, p. 199.

dedicavit: 7 cm. Pas d'abréviation, pas de ponctuation. On peut douter que l'élision du *S* dans *archiepiscopus* corresponde effectivement à une abréviation.



- 1- RAGINA VDVS DE REM[.]S ARCHIEPICO
- 2- PVS [-.-]CAM ISTAM DEDICAVIT

Raginaudus de Rem[.]s archiepi{s}copus [basil]cam istam dedicavit.

Rainaud de Reims, archevêque, a dédié cette basilique.

Le terme *basilica* a été parfois préféré à l'habituel *ecclesia* et on le trouve dans plusieurs inscriptions de dédicace. D'un emploi courant à l'époque mérovingienne, il est utilisé plus rarement jusqu'au XII^e siècle.

Le personnage mentionné dans le texte est Renaud de Martigné, évêque d'Angers entre 1122 et 1125, puis archevêque de Reims entre 1125 et 1138. Ce texte ne comporte ni date ni indication du patronage de l'église. Il s'agit donc simplement d'un rappel de la dédicace dans lequel le premier rôle est donné au prélat consécuteur. Celui-ci est identifié par sa fonction d'archevêque de Reims, qu'il occupe à partir de 1125. Il est cependant plus probable qu'il ait consacré l'église pendant son épiscopat sur le siège angevin, c'est-à-dire entre 1122 et 1125. On ne peut donc pas utiliser ce texte pour dater la dédicace elle-même, la précision *archiepiscopus* invitant seulement à placer la réalisation de l'inscription après 1125.

119. Cizay-la-Madeleine, église paroissiale – Identification peintes de sainte Catherine et de Maxence.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : intérieur, sous le clocher, à gauche du chœur, mur sud. Inscriptions fragmentaires ; état de conservation : médiocre.

Datation : seconde moitié XIII^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu en place le 21 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 29 [texte partiel].

Disposition horizontale sur une seule ligne. Inscriptions au cœur du discours iconographique. Écriture mélangeant capitales et onciales fermées (*E*, *H*, *C*, *X* et *M*). Module très large (presque carré) et tracé épais. Suspension par une apostrophe de la finale *-us*. Pas de traces de ponctuation.



En lettres rouges, à gauche, au-dessus de la représentation de sainte Catherine :
 À droite d'une représentation d'église, en lettres noires, au-dessus de l'empereur :
 Entre les deux, au-dessus d'un troisième personnage :

[.]ATHERINA
 MAXENCI'
 ---]VS

[C]aterina. Maxenci(us). [---]us.

Catherine ; Maxence [pas de traduction pour le dernier personnage].

On ne peut pas restituer le nom du personnage central en raison de l'état de dégradation de la scène. Dans la passion de sainte Catherine intervient activement Porphyre (*Porphyrius*) ; peut-être avait-on peint son nom au centre de la scène. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une mince partie du décor de l'église paroissiale Saint-Denis de Cizay-la-Madeleine et il est fort difficile de reconstituer le programme daté dans son ensemble du XIII^e siècle¹⁸⁶.

Les peintures dans lesquelles on trouve les inscriptions évoquent la légende de sainte Catherine d'Alexandrie, fêtée le 25 novembre¹⁸⁷.

186. Sur le mur nord de la même église, on distingue une scène peinte, avec la représentation d'une main de Dieu. On pouvait encore y voir en 1992 les restes de deux ou trois lettres tracées en majuscules gothiques, mais sans qu'aucune lecture puisse être proposée pour ce texte, sans doute postérieur à 1300.

187. Sur sainte Catherine, voir notice n° 25.

120. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Identification sur les clefs de voûte.

Vers 1114, Bernard de Tiron établit quelques religieux sur la terre d'Asnières appartenant aux seigneurs de Montreuil. Cette fondation fut érigée en abbaye en 1129 et devint l'une des plus importantes de l'ordre de Tiron. Ses bâtiments furent ravagés en 1569 par les Huguenots. Le domaine, vendu à la Révolution, fut morcelé au XIX^e siècle et la nef détruite vers 1853. Le croisillon sud du transept date de la seconde moitié du XII^e siècle, et le croisillon nord n'est sans doute pas antérieur à 1200 ; le chœur peut dater du premier quart du XIII^e siècle.

Identification de personnage.

Peinture sur pierre. Localisation : intérieur, chœur, clés de voûte. Inscriptions mutilées : seul le texte de la clef de voûte représentant Marc est encore lisible ; état de conservation : médiocre.

Datation : XIII^e siècle [datation paléographique et par le support].

Lecture d'après original vu en place le 21 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 23 [texte partiel] ; RHEIN, « Asnières », 1911, t. I, p. 68 [dessin].

Inscription tracée au plus près de la clef de voûte sculptée ; disposition horizontale sur une ligne. D'après les quelques fragments de lettres, on peut envisager une paléographie mélangeant les capitales et les onciales, même si la proportion de celles-ci semble assez limitée. Sur le dessin de E. Chauliat¹⁸⁸, on voit un *M* oncial dans *Marcus* ; le *H* de l'abbé bénissant est également oncial. En l'état actuel de l'inscription, on ne repère aucun signe d'abréviation ni de ponctuation.



Clef de voûte au centre du chœur, de part et d'autre du Christ :	A ω
Clef correspondant à la fenêtre nord du chevet, à droite de Marc :	[---]RCVS
Clef correspondant à la fenêtre sud du chevet, à gauche de Luc :	[.]VC[.]
Dernière clef du chœur au sud, côté est, à gauche d'un abbé bénissant :	---.]HO[---

Alpha, omega ; [Ma]rcus ; [L]uc[as] ; ---]ho[---

Alpha et oméga ; Marc ; Luc...

L'identification de l'abbé bénissant est impossible à partir du fragment d'inscription. Avant le *H*, on repère la trace d'une onciale fermée qui peut correspondre à un *C* ou à un *E*.

Pour compléter le Tétramorphe, on attendrait la figure de Jean en lieu et place de l'abbé bénissant. L'identification ne peut pourtant pas renvoyer au nom *Iohannes* ou à son abréviation JOHES ou IOHS. La restitution de la lettre *C* avant le *H* pourrait inviter à suivre la piste du nom *Nicholaus* pour le prélat bénissant, à l'image de ce que l'on rencontre par exemple dans les peintures murales de l'église basse de la cathédrale de Chartres à une date tout à fait comparable. Pour l'alpha et l'oméga, voir notice n° 14.

188. *Congrès archéologique de France*, t. 77, 1911, p. 68.

121. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Consécration d'autel en l'honneur de saint Étienne.

Inscription commémorant une consécration d'autel.

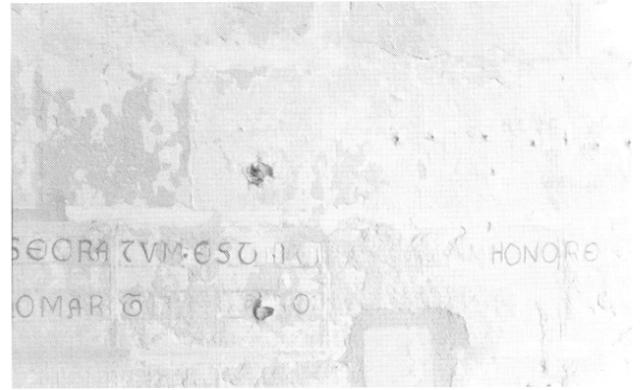
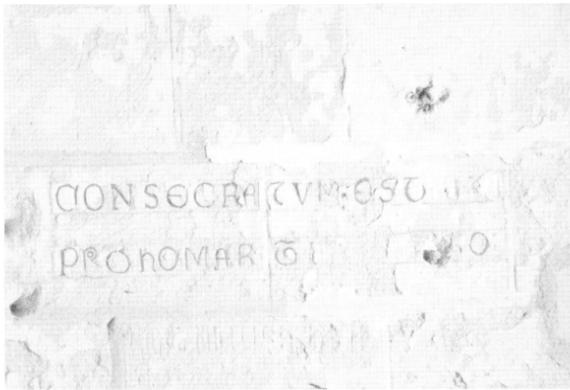
Pierre gravée en creux (la peinture date du début du XX^e siècle). Localisation : intérieur, absidiole de droite, mur nord, à 1,77 m du sol. Longueur du champ épigraphique : 50,5 cm. Inscription fragmentaire ; état de conservation : médiocre.

Datation : début du XIII^e siècle [datation paléographique].

Texte cité d'après l'original vu en place le 21 mai 1992.

Inédit

Inscription tracée sur plusieurs assises dans un cadre. Écriture régulière et élégante mélangeant les capitales et les onciales, avec une part non négligeable de ces dernières : les *A*, les *E*, les *T*. Les *E* et les *C* sont fermés. Hauteur de la première lettre : 3,5 cm. Dans l'état actuel de l'inscription, on ne remarque aucune abréviation. Ponctuation par un point médian en deux occasions.



CONSECRATVM. EST. [---] IN HONORE
PROTOMARTI[---]HA[---]

Consecratum est [hoc altare] in honore protomarti[ris Step]ha[ni]...

Cet autel a été consacré en l'honneur du protomartyr Étienne...

La restitution pour la première ligne est assurée par le genre et le nombre de *consecratum*. À la ligne 2, le *H* qui apparaît aujourd'hui en rouge est en fait un *T* oncial altéré par la couche de peinture appliquée au début du XX^e siècle sur les lettres tracées en creux ; c'est pourquoi il n'est pas signalé dans l'édition critique. Il se passe la même chose pour le dernier *O* qui était sans doute un *A* très abîmé avant l'application de la couche de peinture ; ce qui permet de rétablir le nom du saint titulaire de l'autel.

Ce texte est ce qui subsiste de l'inscription commémorant une consécration d'autel. Le formulaire devait être fort simple. La construction *consecratum est hoc altare in honore* est fréquente dans les concordances du CIFM¹⁸⁹. Le qualificatif *protomartir* ne peut s'appliquer qu'au diacre Étienne. Cet autel lui était donc consacré, mais on ne peut exclure un patronage composé de plusieurs saints.

122. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Fragment d'inscription.

X. Barbier de Montault signale, au numéro 23⁵ de son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*, que l'on voyait, dans le cloître de l'abbaye d'Asnières, le fragment d'une épitaphe dont il ne distinguait plus, en 1869, que 6 lettres (PORATV), suivies d'une ponctuation par trois points verticaux. Le cloître d'Asnières est aujourd'hui en grande partie démoli, et la visite du CIFM en 1992 ainsi que plusieurs visites complémentaires en 2002 et 2003 n'ont pas permis de retrouver ce fragment.

189. Voir MICHAUD J., *Les inscriptions de dédicaces d'églises et de consécration d'autel en France du VIII^e au XIII^e siècle. Épigraphie et liturgie*, thèse de troisième cycle, Poitiers, 1978, p. 82-84.

On peut penser que les 6 lettres relevées par Barbier de Montault formaient le mot *prioratum*, avec une abréviation sous le *P* et un tilde au-dessus du *V* final. On ne peut évidemment pas déterminer à partir de là la fonction et le contenu de ce texte.

X. Barbier de Montault place ce texte parmi les inscriptions de Maine-et-Loire datant du XII^e siècle, même si la ponctuation par trois points verticaux semble plus typique du XIII^e siècle.

Mention d'après BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, n° 23⁵, p. 25 [texte].

123. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Inscription funéraire pour Guillaume de Bate et rappel de donation.

Inscription funéraire à caractère tumulaire et rappel de donation.

Pierre ; texte gravé en creux. Localisation : intérieur, transept sud, colonne à droite de la porte actuelle, face ouest/nord-ouest, à 1,85 m du sol. Longueur du champ épigraphique pour la première ligne : 37 cm.

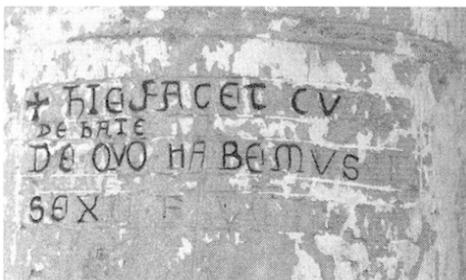
Inscription complète ; état de conservation : variable, mais globalement médiocre.

Datation : XIII^e siècle, peut-être dans la première moitié [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu le 21 mai 1992.

Inédit.

Inscription placée dans un cadre gravé en creux ; double réglure. Disposition horizontale sur trois lignes si l'on admet que le complément géographique *de Bate* est tracé dans l'interligne formé par la double réglure. Écriture de module irrégulier, majoritairement onciale (les *E*, le *H*, les *M*, 3 *T* sur 4). Le *B* de *Bate* est minuscule à moins qu'il ne s'agisse d'un *H* transformé par l'adjonction de la peinture rouge. De manière générale, cette peinture a entraîné de nombreuses distorsions dans le ductus des lettres. Aussi le *C* de *hic* ressemble-t-il à un *E*, le *I* de *jacet* à un *J*, etc. Hauteur de la première lettre : 2,5 cm. Abréviations : tilde à renflement médian (à peine visible) pour les deux mots de la dernière ligne. En raison de l'espace disponible à la fin de la ligne 1, on peut penser que le nom *Guillelmus* avait fait l'objet d'une abréviation. Ponctuation par un point médian en diverses occasions ; l'état de dégradation de la pierre ne permet pas de juger de sa régularité.



1 + HIC IACET GVILL[.] <DE BATE >

2 DE QVO. HABEMVS. II.

3 SEXT. FRVMTI.

+ *Hic jacet Guill[elmu]s de Bate, de quo habemus duos sext(arios) frum(en)ti.*

+ Ci-gît Guillaume de Bate, de qui nous tenons deux setiers de froment.

Le personnage, Guillaume de Bate, n'a pas pu être identifié. Le toponyme Bate ne semble correspondre à aucun toponyme de la région. Le setier de Paris valait (pour le froment) 156 litres.

Cette inscription funéraire comporte très peu de renseignements sur le défunt, le rappel du décès et de la sépulture ne constituant pas la fonction principale du texte. On ne peut d'ailleurs pas déterminer le lieu de l'inhumation à partir de l'expression *hic jacet* : était-elle située au pied de la colonne, dans le transept, dans l'église, dans l'abbaye ? Comme le montre la fin du texte, la dimension funéraire de l'inscription est dépassée par la mention de la donation faite par le défunt à Asnières, peut-être en vue de la célébration de son anniversaire. La première personne du pluriel de *habemus* signale très clairement – et c'est rare de la trouver aussi nettement – que ce sont les membres de la communauté qui sont à l'origine de la réalisation épigraphique.

124. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Inscription funéraire pour Gui et rappel de donation.

Inscription funéraire à caractère tumulaire et rappel de donation.

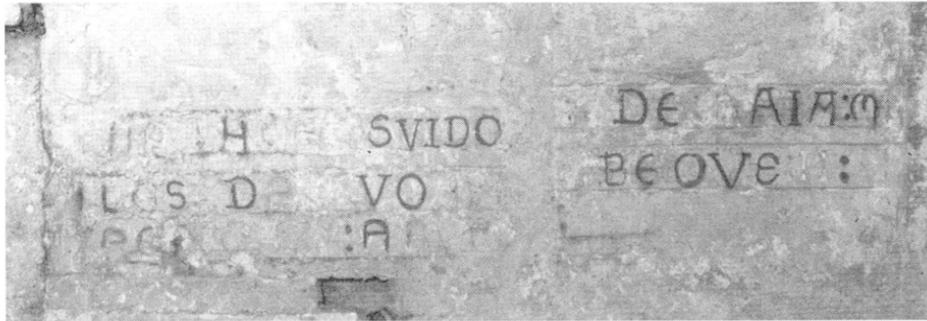
Pierre ; texte gravé en creux. Localisation : intérieur, mur occidental du transept nord, à gauche de la porte du clocher, à 90 cm du sol, à gauche de l'inscription de Robert (voir notice suivante). Inscription partielle ; état de conservation : médiocre.

Datation : XIII^e siècle, peut-être dans la première moitié [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu en place le 21 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 23, n° 19 [texte partiel et fautif].

Inscription placée dans un cadre gravé en creux sur plusieurs assises ; double réglure. Disposition horizontale sur trois lignes. Écriture de module irrégulier, très majoritairement onciale ; elle correspond à ce que l'on trouvait déjà dans la notice précédente. Hauteur des lettres : 2,5 cm. En l'état actuel du texte, on ne distingue aucune abréviation. On repère quelques traces de ponctuation par deux points, principalement sur la seconde assise, beaucoup mieux conservée que la première. Croix en début de texte qui occupe la hauteur des trois lignes. Une partie du texte peut être rétablie grâce aux similitudes entre ce texte et les inscriptions relatives à Guillaume de Bate (voir notice précédente) et Robert (voir notice suivante).



1 + HIC IACET GVIDO //DE: HAIA: M[.]

2 LES: DE QVO [.] //BEMVS: II:

3 [.]EX[---]: AI [---] // [---]

+ *Hic jacet Guido de Haia, m[i]les, de quo [ha]bemus duos [s]ex[tarios]---*

Ci-gît Gui de la Haye, chevalier, de qui nous tenons deux setiers de...

Le défunt n'a pas pu être identifié, le toponyme ne fournissant aucune indication précise sur son lieu d'origine.

Ce texte se rapproche dans le formulaire de ce que l'on trouvait déjà dans l'inscription relative à Guillaume de Bate. On apprend cette fois un élément supplémentaire sur le défunt avec la précision du mot *miles*. La formulation de la donation est tout à fait comparable ; on peut dès lors rapprocher la fonction des deux inscriptions.

125. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Inscription funéraire pour Robert et rappel de donation.

Inscription funéraire à caractère tumulaire et rappel de donation.

Pierre. Localisation : intérieur, mur occidental du transept nord, à gauche de la porte du clocher, à 90 cm du sol. Inscription mutilée ; état de conservation : médiocre.

Datation : XIII^e siècle, peut-être dans la première moitié [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu en place le 21 mai 1992.

Inédit.

Inscription placée dans un cadre gravé en creux ; double réglure. Disposition horizontale sur deux lignes si l'on considère que l'interligne est formé par la double réglure ; trois dans le cas contraire. Écriture régulière très majoritairement onciale (*E, H, M, N, T*) ; elle correspond à ce que l'on trouvait déjà dans la notice précédente. Hauteur des lettres : 2,5 cm. La croix initiale est de taille importante et correspond à la hauteur des deux lignes. En l'état actuel du texte, on ne distingue aucune abréviation. Ponctuation par un point médian à la première ligne, trois points à la deuxième ; elle était sans doute régulière, mais on ne peut en juger aujourd'hui en raison de l'état de dégradation du texte. Une partie du texte peut être rétablie grâce aux similitudes entre ce texte et les inscriptions précédentes.



1 + HIC. IACET. ROBERTVS DE[---] <MAG[---]>
2 DE: QVO: [.]AB[....]---

+ *Hic jacet Robertus de [---]mag[---], de quo [h]ab[emus]---*

Ci-gît Robert de..., de qui nous tenons...

Ce texte se rapproche dans le formulaire de ce que l'on trouvait déjà dans l'inscription relative à Guillaume de Bate et dans celle de Gui ; il s'agissait probablement d'une inscription funéraire à caractère tumulaire (avec le même doute quant à la localisation exacte de la sépulture) complétée par un rappel de donation, grâce à la même expression. Les données sur le défunt sont également très limitées.

Les similitudes paléographiques et la concordance des dispositions invitent à penser que ces inscriptions ont été gravées en même temps, à un moment où la communauté monastique d'Asnières a voulu afficher sur les murs de l'église le nom des défunts et faire la liste des dons qu'elle avait reçus pour la célébration de leur mémoire.

126. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Inscription cursive partielle avec formule de datation.

Fonction indéterminée.

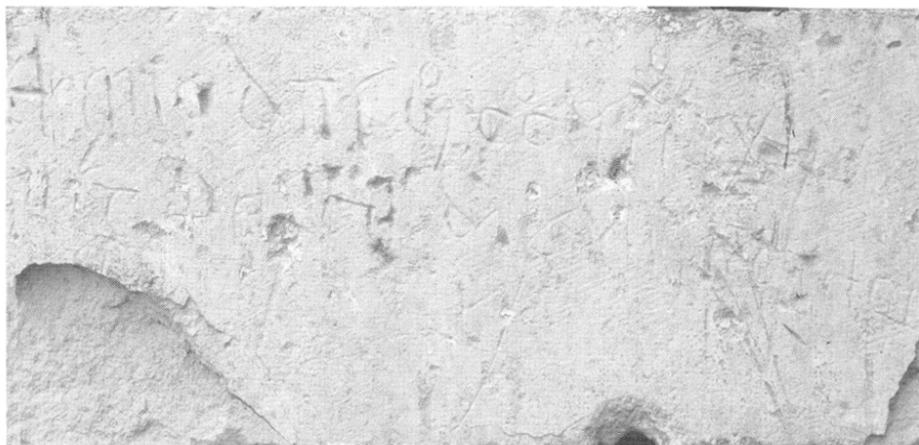
Pierre. Localisation : extérieur, à droite de la porte actuelle, à 1,30 m du sol. Longueur de la première ligne : environ 40 cm. Inscription partielle ; état de conservation : médiocre.

Datation : 1299 [datation intrinsèque].

Lecture d'après l'original vu en place le 21 mai 1992.

DEBIAIS, *Messages de pierre*, 2009, fig. 2 [cliché].

Disposition horizontale sur deux lignes au minimum. Inscription sans aucune préparation préalable. Écriture cursive minuscule peu profonde, sans doute réalisée à la pointe. Le *N* de *Domini* est tracé comme la lettre grecque *pi*. Hauteur du *N* : 3 cm. Pas d'abréviation, pas de ponctuation.



1 ANNO DNI M° CC° III°^{xx} XIX
2 FUIT DE[- -]

Anno D(omi)ni 1299 fuit de[- -]

L'an du Seigneur 1299 a été...

La datation ne permet pas de déterminer la fonction de ce texte qui constitue un bon exemple d'une pratique personnelle et spontanée de l'écriture épigraphique qui pourrait très bien correspondre à la notation d'un phénomène météorologique ou d'un événement quelconque (famine, prise d'une ville, mort d'un souverain).

127. Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières – Graffiti reprenant le texte de l'*Ave Maria*.

X. Barbier de Montault rapporte, au numéro 36 de son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*, un graffiti tracé «en gothiques rondes» dans la cage d'escalier qui mène au clocher de l'église de l'abbaye d'Asnières. Ce graffiti cite le début de la Salutation évangélique dans une forme liturgique (c'est-à-dire en ajoutant le nom de la Vierge à la suite de la salutation telle qu'on peut la lire chez l'évangéliste Luc¹⁹⁰).

Lors de la visite du CIFM sur place en 1992, cette inscription cursive n'a pas pu être retrouvée. L'accès au clocher de l'édifice en ruine est aujourd'hui des plus compliqués et il ne serait pas étonnant que ce texte, à peine gravé à la surface de la pierre, ait disparu. On peut toutefois en douter puisque l'équipe du CIFM a retrouvé par ailleurs dans cette même cage d'escalier d'autres graffiti (des noms, des dessins), peut-être médiévaux.

Mention d'après BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, n° 36, p. 30 [texte].

128. Denezé-sous-le-Lude, église Saint-Jean-Baptiste – Identification de saint Matthieu.

Identification.

Peintures murales. Localisation : église, intérieur, abside, voûte en cul de four. Inscription complète (restaurée lors de la deuxième campagne de décoration de l'église au XIII^e siècle) ; état de conservation : mauvais.

Datation : XIII^e siècle [datation paléographique et par le support].

Lecture d'après l'original vu en place le 20 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 23 [texte] ; PORT, *Dictionnaire*, t. II, 1965, p. 33 [donne S. Matthieu] ; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 501, note 6 [parle des inscriptions de la première campagne], vol. III, fig. 84, p. 92 ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 202 [texte].

Disposition horizontale sur deux lignes, sans aucun aménagement graphique. Onciales : A, H et T. Barre horizontale du A redoublée. Hauteur des lettres : inconnue (en raison de leur situation, il était impossible de les mesurer). Abréviation pour *sanctus* figurée par un S suivi d'une virgule ; apostrophe courbe pour abrégier le S (au lieu de la suspension traditionnelle du -us) de *Matheus*. Pas de ponctuation.



Sous l'ange de Matthieu : S, MATHE
V'

S(anctus) Matheu(s).

Saint Matthieu.

Les peintures murales de Dénézé-sous-le-Lude montrent une série de campagnes successives qui, sans changer le motif iconographique du cul-de-four (une représentation du Christ en gloire entouré du Tétramorphe), ont affecté la forme et les couleurs de l'image monumentale. Il est fort difficile pour l'historien de l'art de distinguer nettement les différentes couches et de retrouver la peinture romane originale. Il semble qu'une phase de restauration des peintures du XII^e siècle ait eu lieu dès le XIII^e siècle : le texte identifiant saint Matthieu daterait, dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, de ce moment. Les lettres alpha et oméga peintes sur le livre tenu par le Christ appartiendraient quant à elles à une troisième phase de décoration au XV^e siècle. C'est également au XV^e siècle que l'on peut attribuer les textes identifiant Abel et Caïn dans l'abside, aujourd'hui disparus¹⁹¹.

129. Fontevraud-l'Abbaye, église paroissiale Saint-Michel – Inscription sur les chapiteaux de la première travée du chœur.

L'église paroissiale Saint-Michel de Fontevraud ne doit pas être confondue, dans la localisation de certaines pièces anciennes, avec l'église abbatiale de l'ensemble monastique. Si elle a été construite sur décision de l'abbesse Auteburge, dans le dernier tiers du XII^e siècle, cette chapelle devenue paroisse ne faisait pas partie des bâtiments conventuels. Elle aurait été édifiée grâce aux libéralités d'Henri II Plantagenêt et d'Aliénor, et fut transformée au XV^e, puis au XVI^e siècle.

Fonction indéterminée (inscription célébrative ou d'exhortation).

191. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 202.

Peinture sur pierre. Localisation : église, intérieur, chœur, première travée, chapiteaux (6 au nord et 6 au sud), sur les deux tailloirs extérieurs, à environ 6 m du sol. Inscription fragmentaire ; état de conservation : variable (médiocre au nord ; assez bon au sud).

Datation : XII^e siècle, plutôt dans la seconde moitié [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu en place le 22 mai 1992.

Inédit.

Disposition linéaire sur l'ensemble des tailloirs des chapiteaux contigus, qui constitue *de facto* une sorte de bandeau pour recevoir le texte. Inscription sans trace de préparation visible, malgré la qualité de la réalisation épigraphique. Écriture régulière extrêmement soignée ; le module est large et robuste. Le tracé est précis. Mélange de capitales et d'onciales, avec toutefois une part minime de ces dernières : quelques *E*, deux *A*. Plusieurs lettres sont fleuries (comme il est fréquent de le rencontrer au XII^e siècle) : le *A* de *amen* et de *sacrauit*, le *E* de *semper*. Abréviation de *semper* par suspension ; les deux lettres finales ont disparu ; la forme du *P* n'est pas courante et ne correspond pas à ce que l'on trouve normalement pour l'abréviation de *per*-. Enclavement dans *quem* (*V* dans *Q*). On remarque encore des traces d'une ponctuation par trois points verticaux, mais on ne peut juger de sa régularité en raison de l'état de conservation aléatoire de l'inscription. La barre simple indique le changement de face sur le tailloir ; la double barre indique un changement de chapiteau.



Au nord, du chapiteau extérieur au chapiteau intérieur :

[...-//LES :B[...-//...-//...-//]EGE :[-...-//...-//...-//]

Au sud, du chapiteau intérieur au chapiteau extérieur :

[-...-]RE//SEMP :PA[...-]//ADISVS : QVE//M : MANV[...-]//ARTI[...-]//XPI : SAC/RAVIT : AM//
[-...-]

--]les b[...-]ege [-...-]re semp(er) pa[r]adisus quem manu[s] arti[s] Chr(ist)i sacrauit. Am[en].

... paradis que la main a consacré par l'action du Christ. Amen.

On ne peut déterminer les caractéristiques littéraires de ce texte en raison des lacunes, même s'il semble qu'il s'agisse de prose. L'état de conservation de l'inscription ne permet pas non plus de proposer une lecture plus complète, les tailloirs de plusieurs chapiteaux ayant été martelés. La restitution du mot *artis* est hypothétique ; on peut également envisager *artificis* ou *artifice*. Aucune concordance n'a permis de retrouver des éléments pouvant constituer un texte connu par ailleurs, ni dans la Bible ni dans la liturgie ; sans doute s'agissait-il d'un texte original créé pour cette inscription. Il ne semble pas qu'elle ait commenté l'iconographie des chapiteaux, d'ailleurs fort simple, ce qui rend encore plus difficile la restitution du texte, l'image ne pouvant ni servir de source, ni expliquer le contenu épigraphique.

Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye¹⁹².

L'abbaye de Fontevraud fut fondée en 1101 par Robert d'Arbrissel aux limites septentrionales du diocèse de Poitiers, sous forme d'un monastère double où frères et sœurs, séparés par la clôture, se trouvent réunis dans la prière¹⁹³. L'originalité de l'institution est source de grand rayonnement au XII^e siècle pour Fontevraud, malgré les difficultés à faire accepter l'autorité de la prieure, puis de l'abbesse sur l'ensemble de la communauté. Cette dernière, placée sous la seule dépendance du Saint-Siège, reçoit les libéralités des seigneurs locaux ; les revenus les plus importants sont prodigués par les Plantagenêt qui, avec Henri II et Aliénor, s'associent pleinement à la fondation angevine.

À la fin du XII^e siècle le rayonnement de Fontevraud est considérable et la règle de Robert d'Arbrissel s'impose dans d'autres fondations, en France comme à l'étranger. Le déclin de l'abbaye dans les derniers siècles du Moyen Âge est surtout dû à l'intervention des autorités laïques ou ecclésiastiques dans les affaires de l'abbaye et à la baisse des vocations féminines parmi les rangs de la noblesse régionale. À la fin du XV^e siècle toutefois, une réforme de Fontevraud et de l'ordre fondé par Robert d'Arbrissel donnera une nouvelle impulsion à son rayonnement, avec de nouvelles constructions. Fermée à la Révolution, l'abbaye est transformée en 1804 en prison. Ses locaux, propriété de l'État, ont aujourd'hui fait l'objet d'une entreprise importante de restauration et de fouilles, et abritent un centre culturel.

130. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Composition littéraire à caractère épigraphique de Baudri de Bourgueil pour Guillaume de Montsoreau.

Composition littéraire à caractère épigraphique.

Inscription connue uniquement par la transmission manuscrite. On peut douter de sa réalisation matérielle. Datation : entre 1087 ou 1101 [mort du personnage cité dans le texte] ; avant 1107 [fin de la production des *carmina*].

Texte cité d'après l'édition de Baudri de Bourgueil par J.-Y. Tilliette.

PL, t. 166, col. 1189 [texte] ; BOSSEBŒUF, *Le Coudray-Montpensier*, 1900, p. 7-8 [texte partiel, vers 7-8] ; BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 45-46, n° 26 [texte, traduction, commentaire].

*Aggregat absque mora non extricabilis hora
 Servos nobilibus et pueros senibus
 Quodsi nobilitas posset producere vitas,
 Nobilitante domo non moreretur homo.
 Heu, Willelme, satis fuerat tibi nobilitatis !
 Attamen a superis nobilis abstraheris.
 In modica fossa sunt magni stemmatis ossa,
 Artus ingenues haec habet urna tuos.
 Si quem lesisti, si quid male promeruisti,
 Christus adesto tamen : pace fruaris. Amen.*

192. Pour compléter la liste des inscriptions médiévales de Fontevraud, voir Angers, Service départemental de l'archéologie, plaques de plomb pour Giraud de Brie et Rainier de Poitiers (XII^e siècle), notices n° 67-68 dans ce volume.

193. Sur le fondateur de Fontevraud, voir DALARUN J., *Robert d'Arbrissel ou l'impossible sainteté*, Paris, 1986.

Sans retard, l'heure inéluctable rassemble
 Les serfs et les nobles, les enfants et les vieillards.
 Si la noblesse pouvait prolonger la vie,
 L'homme issu d'une noble maison ne connaîtrait pas la mort.
 Hélas, Guillaume, tu étais plein de noblesse.
 Cependant, tu es arraché vers des hauteurs plus nobles encore.
 Dans cette petite fosse on trouve les os d'une haute lignée.
 Cette urne contient tes membres, ceux d'un homme libre.
 Si tu as fait du tort à quiconque, si tu t'es mal comporté en quelque point,
 Que le Christ soit malgré tout avec toi. Jouis de la paix. Amen.

Le poème est composé intégralement de vers léonins, ce qui est exceptionnel chez Baudri de Bourgueil, comme le fait justement remarquer l'éditeur du texte¹⁹⁴. Il se compose de cinq distiques élégiaques ; si les rimes sont correctes et présentes dans chaque vers, elles ne sont pas d'une grande richesse. Certaines rimes sont d'ailleurs assez courantes dans la poésie funéraire médiévale, en particulier l'association *fossa/ossa* du vers 7.

Le personnage pour lequel Baudri compose ce poème est Guillaume, seigneur de Montsoreau. La date de sa mort est incertaine ; J.-Y. Tilliette la place avant juin 1087, alors que l'abbé Bosseboeuf donne l'année 1101. Cette divergence chronologique empêche de préciser davantage la date de réalisation du texte par l'abbé de Bourgueil. Le défunt est connu pour être l'un des premiers seigneurs de Montsoreau, mais c'est surtout le fils qu'il eut avec Hersende de Champagne, Gautier, qu'a retenu l'histoire : en tant que seigneur de Montsoreau, celui-ci cède la terre sur laquelle sera fondée l'abbaye de Fontevraud. On sait que cette donation intervient en 1101, donc Guillaume doit déjà être mort à cette date. Son inhumation à Fontevraud n'est qu'hypothétique.

Ce poème de Baudri de Bourgueil ne présente aucune originalité par rapport au vocabulaire et aux formules employées dans son œuvre, comme d'ailleurs dans l'ensemble de la poésie funéraire des XII^e-XIII^e siècles. Certaines expressions se rencontrent dans d'autres textes ; on a déjà signalé la rime *fossa/ossa* que l'on retrouve dès l'époque carolingienne¹⁹⁵, puis durant tout le Moyen Âge, en France, mais aussi en Allemagne, en Espagne, à Jérusalem, etc. On retrouve l'opposition *nobilis* (naissance) / *nobilior* (mérites), connue dès le VI^e siècle. L'expression *absque mora*, que l'on trouve d'abord dans l'Ancien Testament¹⁹⁶, se rencontre à partir de 1100, dans un grand nombre de vers, comme par exemple celui écrit pour l'épithaphe des comtes d'Eu Henri et Jean vers 1170 dans l'abbatiale de Foucarmont (76) : *qui legis absque mora pro tantis fratribus ora*¹⁹⁷. Dans ce vers comme dans bien d'autres exemples, la rime léonine se fait avec l'impératif *ora*. Dans le poème pour Guillaume de Montsoreau, Baudri choisit la même sonorité mais emploie le mot *hora*, comme on l'a fait aussi en 1321 dans l'épithaphe de l'évêque Pierre II à la cathédrale d'Oviedo, dans les Asturies¹⁹⁸.

Le poème constitue une longue réflexion sur l'égalité des conditions face à la mort. Il s'agit d'un topos de la poésie funéraire médiévale, mais Baudri de Bourgueil réussit là une composition relativement originale au sacrifice parfois de la clarté et de la légèreté du style. Le début du poème pour Guillaume de Montsoreau n'est pas sans rappeler le contenu du texte écrit pour Guillaume du Plessis au moment de sa mort, vers 1384, et placé à la Trinité de Vendôme : *Mors dominos servis et scepra lignonibus aequat dissimiles simili conditione trahens*¹⁹⁹.

131. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Inscription accompagnant le tombeau de Pierre II, évêque de Poitiers.

Pierre II occupe le siège épiscopal de Poitiers entre 1087 et 1115. À sa mort, il est inhumé dans l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers, près de la porte contiguë au cloître, avec une épithaphe métrique²⁰⁰ rapportée par la *Chronique de Saint-Maixent*²⁰¹. Vers 1117, les cendres du prélat sont transportées à Fontevraud et placées dans un monument dans le chœur de l'église abbatiale ; on aurait, à cette occasion, composé une nouvelle épithaphe ;

194. BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, t. I, p. 175.

195. Toul (54), cathédrale. Épithaphe de l'évêque Drogon (mort en 922), v. 1 : *praesulis hac fossa tumulantur ossa* (GC XIII, col. 75)

196. Esdras VII, 21 : *Scriba legis Dei caeli, absque mora detis*.

197. *CIFM* 22, 166, p. 252-253.

198. DIEGO SANTOS FR., *Inscriptiones medievales de Asturias*, Oviedo, 1994, p. 41, n° 11.

199. SAINT-VENANT R. de, *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, T. II/4, réimpr. Mayenne, 1969, p. 64.

200. *CIFM* I, 27, p. 29-30.

201. Éd. et trad. J. Verdon, Poitiers, 1959, p. 209.

elle a été attribuée à Hildebert de Lavardin et publiée comme telle²⁰². Cette attribution est toutefois contestée et il est beaucoup plus envisageable de voir dans cette composition des extraits de rouleaux des morts²⁰³.

Il est très difficile à partir de là de retrouver le texte gravé à l'origine sur le monument contenant les cendres de Pierre II, même s'il n'est pas impossible qu'on y ait placé le texte du rouleau des morts, rédigé quelques années auparavant. En 1623, l'inscription médiévale a déjà disparu puisqu'on trouve sur le monument un texte latin rappelant le transfert de ses cendres de Poitiers à Fontevraud; ce dernier texte, d'époque moderne, a également disparu²⁰⁴.

Mention d'après CROZET, «L'église abbatiale de Fontevraud», 1936, p. 125.

132. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Fragment de nom dans un ensemble sculpté.

Identification.

Pierre; texte gravé en creux. Localisation: grand cloître, porte de la galerie sud ouvrant sur le grand réfectoire (découverte en contexte archéologique, lors des travaux de restauration à la fin des années 1990). Inscription incomplète; état de conservation: assez mauvais.

Datation: XII^e siècle [datation paléographique et par le support].

Lecture d'après l'original; conservation attestée en place (2005).

Inédit.

Inscription gravée en creux, placée au cœur de l'iconographie entre deux lignes tracées dans la pierre. Disposition horizontale sur une seule ligne. Écriture irrégulière dans laquelle dominent les formes très droites des capitales; *A* à chevron et à plateau débordant. Les lettres qui subsistent ne semblent pas former l'abréviation du nom *Johannes* dans sa forme traditionnelle; mais on ne peut pas assurer non plus qu'il s'agisse d'une lacune. La croix au début du texte ne doit sans doute pas être considérée comme un signe de ponctuation mais plutôt comme un complément au décor sculpté.



+ IOAN[---

+ Jo[h]an[nes].

Jean.

Le fragment d'inscription est sans doute le début du nom de l'évangéliste Jean plutôt que le nom d'un éventuel sculpteur. Les deux ailes qui apparaissent à côté de l'inscription pourraient correspondre à la représentation de l'aigle qui désigne, dans le Tétramorphe, la figure de Jean. On ne peut toutefois pas écarter une inscription en langue vernaculaire même si la lacune en fin de mot invite à restituer le nom latin *Johannes*.

Les formes très droites de la paléographie invitent à placer cette inscription au XII^e siècle, au moment de la construction des bâtiments formant le grand cloître.

202. *PL* 171, col. 1392, n° 29. Au numéro 27 de la même édition, on trouve un long poème identifié comme étant l'*epitaphium Roberti de Arbrissel*, également inhumé à Fontevraud. Si on peut avoir les mêmes doutes quant à la gravure effective des 24 vers sur la tombe du fondateur, il faut signaler que lors de la construction du tombeau moderne en 1655, on avait placé quelques lignes de ce poème sur le marbre.

203. *CIFM* I, p. 30, note 4.

204. *GC* 2, col. 1170.

133. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Inscription accompagnant le tombeau de Guillaume I^{er}, évêque de Poitiers.

En plus de Pierre II, dont les cendres furent transportées à Fontevraud vers 1117, un autre évêque de Poitiers se trouvait enterré dans l'abbaye angevine ; il s'agit de Guillaume I^{er} qui occupa le siège épiscopal entre 1117 et 1123. Inhumé à gauche de l'autel principal, dans le chœur de l'abbatiale, son tombeau se composait, d'après les descriptions anciennes²⁰⁵, d'une statue à son effigie taillée en ronde-bosse et d'une épitaphe dont on ne connaît aujourd'hui plus que le début : *Hic flos requiescit Pictavensis praesul | praepositus cleri hic est depositus*²⁰⁶. Si ces deux lignes ne forment pas à proprement parler des vers, force est de constater une certaine recherche sur les sonorités et peut-être sur le rythme.

J. Besly en 1647 rapporte déjà un texte très abîmé qui a aujourd'hui complètement disparu, en même temps que la statue qu'il accompagnait²⁰⁷. Il ne fait pas de doute que le texte est incomplet ; aucun renseignement sur le défunt n'apparaît dans les deux propositions, hormis le fait qu'il était évêque de Poitiers. Ses qualités, son âge ou la date de sa mort étaient probablement développés dans la suite de l'épitaphe. Seule l'association de ce texte à l'évêque Guillaume par la bibliographie permet d'ailleurs de proposer aujourd'hui une identification. En revanche, on ne sait rien de plus sur la paléographie ou la mise en page du texte ; on doit donc envisager que l'inscription a été réalisée bien après la mort de Guillaume, même si ce qu'il reste du texte est relativement conforme aux usages épigraphiques du XII^e siècle, pour des compositions destinées à des grands ecclésiastiques.

Mention d'après GC 3, p. 1656 [texte].

134. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Inscription funéraire pour Henri II.

On connaît par les chroniqueurs anglais du XIII^e siècle une inscription funéraire réalisée pour le tombeau d'Henri II Plantagenêt, dans l'église de l'ancienne abbaye de Fontevraud. Elle a très récemment fait l'objet d'une étude particulièrement approfondie de la part de Robert Favreau qui a pu déterminer les sources du texte et les circonstances de sa rédaction. Publiée dans les *Cahiers de civilisation médiévale*, cette analyse cite les différentes versions de l'inscription, les replace dans leur contexte de composition, recense les formules et les citations contenues dans le poème et en propose une interprétation globale, à la lumière des inscriptions et des textes contemporains.

Il ne semble pas que l'on puisse aller beaucoup plus loin dans l'étude de cette inscription. C'est pourquoi cette notice présente uniquement une édition et une traduction du texte, et propose un renvoi vers l'édition des chroniques anglaises qui la rapportent. Pour le reste, le lecteur trouvera le commentaire détaillé du texte dans l'article de Robert Favreau cité en bibliographie.

*Sufficit hic tumulus cui non suffecerat orbis res ;
Brevis est ampla cui fuit ampla brevis.
Rex Henricus eram, mihi plurima regna subegi.
Multiplici modo duxque comesque fui.
Cui satis ad votum non essent omnia terrae.
Climata terra modo sufficit octo pedum.
Qui legis haec pensa discrimina mortis et in me
Humanae speculum conditionius habe.
Quod potes instanter operare bonum, quia mundus
Transit et incautos mors inopina rapit.*

Ce tombeau suffit à qui le monde n'avait pas suffi ;
Ce lieu restreint est magnifique pour celui à qui fut magnifique une vie brève.
J'étais le roi Henri, j'ai soumis à mon pouvoir un très grand nombre de royaumes.
De bien des manières, et je fus et duc et comte.
Lui à qui toutes les régions de la terre n'étaient pas assez à son souhait,

205. THIBAudeau A., *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou*, Poitiers, 1836, 12 vols., t. II [B.M. Poitiers, ms. 586].

206. Trad. : Ici repose une fleur. L'évêque de Poitiers, gardien du clergé a été déposé ici.

207. BESLY J., *Evesques de Poictiers*, Paris, 1647, p. 88 [texte et description du tombeau].

Une terre de seulement huit pieds suffit.
 Toi qui lis, médite ces séparations de la mort, et en moi
 Vois le miroir de la condition humaine.
 Fais dans l'instant le bien que tu peux, car le monde
 Passe, et la mort, survenant à l'improviste, enlève ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

Mention d'après FAVREAU, «L'épithaphe d'Henri II», 2007, p. 3-10.

Mentions médiévales : MATTHIEU PARIS, *Chronica majora*, éd. 1874, t. II, p. 345 [texte ; donne les vers 3-8] ; RAOUL DE DICET, *Ymagines historiarum*, éd. 1876, t. II, p. 65 [texte complet] ; ROGER DE WENDOWER, *Flores historiarum*, éd. 1886, t. I, p. 160 [texte ; donne les vers 3-8]. Édition : FAVREAU, «L'épithaphe d'Henri II», 2007, p. 3-10 [texte, étude, bibliographie exhaustive].

135. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Inscription funéraire pour le tombeau de Richard Cœur de Lion.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription rapportée par les textes narratifs du XIII^e siècle ; peut-être n'a-t-elle jamais connu de réalisation matérielle.

Datation : 1199 ou début du XIII^e siècle [datation par identification du personnage et de la tradition littéraire].

Texte donné d'après l'édition de la chronique de MATTHIEU PARIS, *Chronica majora*, éd. 1874, t. II, p. 452.

Mentions médiévales : MATTHIEU PARIS, *Chronica majora*, éd. 1874, t. II, p. 452 [texte] ; MATTHIEU PARIS, *La grande chronique d'Angleterre*, éd. 2003, vol. II, p. 142-143 [traduction]. Éditions : ARBELLOT, *La vérité sur la mort*, 1878, p. 49 [texte] ; RICHAULT, *Histoire de Chinon*, 1912, p. 57 [texte] ; PERRIVE, «De nouvelles précisions», 1958, p. 39 [texte fautif d'après Matthieu Paris ; traduction].

*Pictavis exta ducis sepelit tellusque Chalutis,
 Corpus dat claudi sub marmore Fontis Ebraudi,
 Neustria tuque tegis cor inexpugnabile regis ;
 Sic loca per trina se sparsit tanta ruina
 Nec fuit hoc funus cui sufficeret locus unus.*

Poitiers abrite les entrailles du duc, et la terre de Châlus
 Donne son corps à Fontevraud pour qu'il soit enfermé sous le marbre ;
 Toi, Neustrie, tu gardes le cœur invincible du roi.
 Ainsi, c'est en trois lieux que se disperse un tel passé :
 Ce cadavre ne fut pas de ceux à qui un seul lieu suffise.

Le poème est composé de cinq hexamètres léonins riches. Les vers 1 et 3 sont formés sur la même finale en *-is*, mais il ne semble pas exister pour autant une structure complexe des rimes. Les vers sont de facture correcte, même si l'emploi de toponyme dans leur forme latine impose de nombreuses contraintes prosodiques au poète.

L'épithaphe de Richard Cœur de Lion est globalement peu utilisée par les historiens dans leur analyse des circonstances dramatiques de la mort du roi en Limousin. Assiégeant le château de Châlus, Richard est blessé à l'épaule par un tir d'arbalète et meurt très rapidement des suites d'une infection provoquée par la blessure, non sans avoir eu le temps d'écrire à sa mère Aliénor d'Aquitaine qui se précipite, d'après les chroniqueurs, au chevet de son fils²⁰⁸. Le texte de l'inscription ne fait pas mention de ces événements et c'est sans doute pourquoi il est passé relativement inaperçu aux yeux des biographes de Richard. L'inscription mentionne en effet davantage les circonstances de l'inhumation du roi et le partage de son corps entre trois lieux de sépulture : le Poitou, Fontevraud et la Neustrie. Si l'on en croit Matthieu Paris, Richard avait lui-même décidé ce partage et avait révélé sa décision à ses proches : *Corpus vero suum apud Fontem Ebraudi, secus pedes patris sui, cujus proditorem se confitebatur, sepeleri jubens, ecclesia Rothomagensi inexpugnabile cor suum legavit. Sicque apud castrum praefatum, viscera sua in ecclesia recondi praecipiens, hoc pro munero Pictavensibus concessit*²⁰⁹. La

208. Sur Richard, on verra la belle biographie de GILLINGHAM J., *Richard Cœur de Lion*, Paris, 1996.

209. MATTHIEU PARIS, *Chronica majora*, éd. 1874, t. II, p. 452.

teneur du texte du chroniqueur est très proche, on le voit, de la formulation de l'épithaphe ; si on ne peut pas affirmer que Matthieu Paris est l'auteur de cette dernière, il reste difficile de pas remarquer la ressemblance entre les deux textes.

L'inscription funéraire de Richard ne nous est parvenue qu'à travers le texte de Matthieu Paris. On peut douter du fait qu'elle ait effectivement été gravée sur le tombeau du roi à Fontevraud ; le contenu du texte ne permet d'ailleurs pas d'affirmer que c'est le monastère angevin qui a reçu l'inscription, rien ne distinguant en effet, dans la formulation, le vers 2 des vers relatifs à Châlus et Rouen. L'hypothétique inscription ne fait que matérialiser les dernières volontés du roi. Les Poitevins ne reçoivent que les entrailles de Richard ; Rouen reçoit le témoignage de sa reconnaissance et l'inhumation à Fontevraud conforte l'enracinement familial autour de l'abbaye. Le dernier vers est évidemment à mettre en relation en ce sens avec le premier vers de l'épithaphe d'Henri II (voir notice précédente), également destinée à Fontevraud, et constitue peut-être un moyen pour le poète de créer une mise en relation des deux textes, les deux corps ayant déjà été réunis.

136. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Fragments d'identification ou de commentaire dans les peintures murales découvertes durant les fouilles des bâtiments et de l'église.

Au cours des fouilles de l'abbatiale et des bâtiments annexes, de nombreux blocs de pierre peints ont été découverts. Si on ne peut reconstituer des scènes ou des décors, ces quelques restes témoignent cependant de la qualité de la peinture à Fontevraud et de l'ampleur des surfaces peintes.

Parmi ces fragments, Ch. Davy signale deux blocs portant des inscriptions. Si l'on suit sa description, le premier bloc « présente deux portions de bustes de personnages portant des phylactères »²¹⁰. Sur l'un d'entre eux, on repère trois points marquant le début d'une phrase et les quatre lettres *N*, *O*, *L* et *I*. On peut suggérer qu'il s'agissait de la reprise de la citation biblique de Jn XX, 17 : *Dicit ei Jesus : noli me tangere*. Les deux fragments peints correspondraient alors à la rencontre du Christ et de Marie-Madeleine après la Résurrection. L'autre fragment représentait quant à lui un personnage accompagné de quelques lettres ---]REAS[---. Peut-être s'agissait-il de l'identification d'André (*Andreas*).

Le premier fragment de texte présente des caractères très rectilignes alors que le second montre un *E* oncial et des lignes en général plus courbes. Faut-il dès lors envisager deux moments pour les peintures ? Ch. Davy ne le fait pas et propose une datation large (fin XII^e-début XIII^e siècle) et une datation restreinte (1170-1190). Les données paléographiques conservées sont trop peu nombreuses pour que l'on puisse déterminer, à partir de l'écriture, une datation plus précise que la fourchette large proposée par Ch. Davy.

Mention d'après DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 202 [texte].

137. Fontevraud-l'Abbaye, ancienne abbaye – Plate-tombe de l'abbesse Jeanne de Dreux.

Inscription funéraire pour une abbesse.

Pierre ; texte gravé en creux. Inscription disparue. Localisation au XVII^e siècle : cloître, en face du chapitre. Au moment de la réalisation du dessin, la pierre était déjà endommagée.

Datation : seconde moitié du XIII^e siècle [datation paléographique] ; 1276 [datation par l'identification de la défunte].

Lecture d'après le dessin de l'original dans la collection Gaignières.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1 f, fol. 11] publié par ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, t. I, p. 69, n° 348 (B. 2540) [dessin].

Inscription gravée entre les lignes délimitant le champ épigraphique. Disposition horizontale entre ces lignes. Le dessin de la collection Gaignières présente une écriture très majoritairement onciale, avec des lettres complètement fermées et des formes nettement évoluées. Même si certaines distorsions du ductus peuvent être imputées au travail du peintre, la sensation qui domine est celle d'une écriture déjà très évoluée dans la graphie onciale. On ne repère qu'une seule abréviation : l'élision de la nasale dans *Drocensis*, signalée par un tilde droit. Ponctuation par un point central qui devait être systématique.

210. DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, p. 505-506.

Petit côté supérieur : [---
 Grand côté droit : ---]S. SIGNAT. YMAGO. DROCESIS.PAGO.GENUIT.
 GENEROSA[---
 Petit côté inférieur : ---]LIT. CUNCTA[---
 Grand côté gauche : ---]

[---]s *signat ymago Droce(n)sis pago genuit generosa*[---]lit *cuncta*[---

Cette figure représente... née dans le pays de Dreux, généreuse...

Malgré les lacunes du texte, on peut tout à fait envisager qu'une partie au moins du texte était composée en hexamètres avec une structure de rimes complexe (*cruciferi*) :

---]s / *signat i/mago*
Drocen/sis pa/go genu/it gene/rosa

On peut dès lors imaginer une rime en *sa* à la première syllabe longue du troisième pied du vers se terminant par *imago*. L'état de dégradation de la pierre ne permet pas d'aller plus loin dans la restitution des passages disparus. Le contenu de cette inscription funéraire ne devait pas être d'une grande originalité et devait se contenter d'énoncer les qualités topiques de l'abbesse, avec, peut-être, au vers 3, une série d'adjectifs laudatifs. La composition des rimes devait en revanche être plus intéressante. L'expression *signat imago* est assez fréquente en épigraphie médiévale, dans des formes variables, mais s'emploie plus souvent dans le cadre des inscriptions accompagnant les programmes iconographiques que sur un monument funéraire où elle peut renvoyer à une effigie ou un gisant²¹¹.

À partir du toponyme et des indications chronologiques, la défunte pourrait être Jeanne de Dreux, treizième abbesse de Fontevraud, également connue sous le nom de Jeanne de Braine, nom de son père et de son grand-père. Sœur du duc de Bretagne Pierre Mauclerc, elle entra à Fontevraud en 1236 et fut élue abbesse en 1265. Après de nombreuses difficultés au sein du monastère et plusieurs conflits d'autorité, elle quitta l'Anjou pour l'Angleterre où elle est morte en 1276. Son corps fut ramené très rapidement en France pour y être inhumé²¹².

138. Genneteil, église Saint-Martin – Fragment d'inscription de commentaire dans les peintures de la Présentation au temple.

L'église de Genneteil présente actuellement une physionomie intacte; elle date de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle.

Commentaire à partir d'une citation biblique.

Peintures murales. Localisation : intérieur, chœur, absidiole nord servant de sacristie, mur sud. Inscription fragmentaire en très mauvais état de conservation.

Datation : seconde moitié XII^e siècle [datation par le support, l'écriture ne permettant pas de préciser cette date].

Lecture d'après l'original vu le 21 mai 1992.

DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II. *Catalogue*, p. 520-521 [texte]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 209 [texte].

Inscription dans le champ iconographique, sans aucun aménagement. Disposition horizontale sur quatre lignes. D'après les quelques fragments encore visibles, il s'agirait d'une écriture majoritairement onciale, très rapide, d'exécution presque cursive, avec des formes très libres. L'état de dégradation ne permet de retrouver ni abréviation ni ponctuation. La transcription proposée pour le texte n'est qu'une hypothèse, même si elle semble correspondre à l'image et aux lettres encore visibles.

211. On trouve par exemple l'expression *figurat imago* dans le deuxième vers gravé sur la mandorle du Christ en gloire au portail de l'église Saint-Michel d'Estella (Navarre); FAVREAU R., *Épigraphie...*, p. 54.

212. *GC 2*, col. 1322.



1 ---]T
 2 ---
 3 ---]N T[.]P[---
 4 ---

Si l'on suit les restitutions proposées par Ch. Davy qui correspondent aux données épigraphiques, on peut donner le texte suivant :

[Venit]t [in spiritu i]n t[em]p[lum].

Il vint au temple dans l'Esprit.

Les lettres subsistantes peuvent évoquer l'évangile de Luc (II, 27) qui rapporte la Présentation au temple : *Et venit in spiritu in templum, et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus et facerent secundum consuetudinem legis pro eo*. Cette scène était représentée à Genneteil au cœur d'un riche programme iconographique rassemblant d'autres épisodes de l'Enfance du Christ autour de l'image de la Vierge, répondant ainsi à l'image du Christ en Gloire au cul-de-four du chœur.

139. Luigné, ancienne commanderie de Saulgé-l'Hôpital – Identification des évangélistes dans les peintures murales du Tétramorphe.

X. Barbier de Montault signale, au numéro 18 de son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*, deux fragments d'identification peints à la voûte de la chapelle de l'ancienne commanderie de Saulgé-L'Hôpital, aujourd'hui sur la commune de Luigné. La visite du site par l'équipe du Corpus des Inscriptions de la France médiévale, en 1994, a effectivement permis de repérer les traces (aujourd'hui très discrètes) d'une décoration peinte à la voûte ; les clefs représentent le Christ en Majesté, entouré des symboles des évangélistes. Ces sculptures sont anépigraphes mais il est possible que le nom des évangélistes lu par X. Barbier de Montault en 1869 ait été peint sur la nervure au-dessus de leur tête. Il est également envisageable que des peintures entre les nervures aujourd'hui perdues aient représenté un Tétramorphe identifié par des textes peints.

Quoi qu'il en soit, l'état de dégradation du décor de la chapelle, généralement attribué au XIII^e siècle, ne permet plus de repérer ces textes. D'après la lecture de Barbier de Montault, le nom des évangélistes n'était pas précédé du mot *sanctus*, comme c'est souvent le cas au XIII^e siècle.

Mention d'après BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, n° 18, p. 23.

140. Montreuil-Bellay, église Saint-Pierre – Identification de saint Jean dans les peintures murales du Jugement dernier.

Il reste aujourd'hui peu de chose de l'ancienne église Saint-Pierre de Montreuil-Bellay (quelques murs dans le chœur et dans le croisillon, ainsi que le bas-côté nord). D'abord priorale, elle fut édifiée au milieu du XII^e siècle, en même temps que les autres bâtiments conventuels, mais l'effondrement d'une partie du chœur au XV^e siècle entraîna d'importants travaux de restauration et une nouvelle dédicace en 1485. On ne sait pratiquement rien du décor original de l'église.

Identification.

Peinture murale. Inscription complète au moment de son signalement par le chanoine Urseau ; inscription détruite depuis lors (on ne sait pas si Ch. Urseau a lui-même vu le texte ou s'il le rapporte après sa destruction). Localisation originelle inconnue.

Datation : XIII^e siècle [datation par la bibliographie].

Texte cité d'après les remarques de Ch. Urseau.

URSEAU, *La peinture décorative*, 1918, p. 191 [texte].

Caractéristiques formelles et paléographiques inconnues. Abréviation pour *sanctus* figurée par un *S* seul dans la lecture de Ch. Urseau (peut-être était-il barré, pointé ou surmonté d'un tilde). Abréviation surprenante pour le nom Jean. Pas de traces de ponctuation.

S IHONS EVANGELISTA

S(anctus) J(o)h(a)n(ne)s evangelista.

Saint Jean l'évangéliste.

La disparition des peintures murales et de l'inscription qui les accompagnait limite tout commentaire concernant ce texte. On ne peut qu'être surpris par la forme abrégée du nom *Johannes*, en particulier par la place du *O* après le *H*, la forme la plus courante étant *IOHS*. La disparition de l'inscription ne permet pas de déterminer si cette abréviation curieuse est une erreur de lecture de la part de Ch. Urseau ou de l'un de ses prédécesseurs, ou si elle existait effectivement sous cette forme à l'époque médiévale. Le complément *evangelista*, s'il n'est pas rare en épigraphie, l'est toutefois davantage dans le cadre d'un Jugement dernier et de la représentation probable des Quatre Vivants, dans laquelle les peintres préfèrent généralement se limiter au nom de l'évangéliste précédé de l'adjectif *sanctus*.

On émettra quelques réserves quant à la localisation de cette inscription dans l'église Saint-Pierre ; en effet, la présence d'un décor peint dans cet édifice n'est signalée dans aucune des fiches de l'Inventaire ou des Monuments historiques. On connaît en revanche un important programme peint du XVI^e siècle dans la chapelle de l'ensemble castral de Montreuil-Bellay, devenue paroissiale en 1850. Y a-t-il eu confusion de localisation ? La disparition de toute trace de l'inscription mentionnée par Ch. Urseau empêche de le vérifier.

141. Pontigné, église Saint-Denis – Identification de sainte Catherine et de sainte Marguerite.

Selon Ch. Davy, l'édifice a été construit en quatre campagnes successives entre le XI^e et le XIII^e siècle, le chœur datant de la dernière campagne²¹³. L'ensemble de l'église a reçu une décoration peinte au cours du Moyen Âge, puis au XVIII^e siècle. Les plus anciennes peintures se trouvent dans le transept qui accueille un important décor, principalement ornemental. Les deux absidioles ont reçu une représentation de la Vierge à l'Enfant au nord, et un Christ en gloire au sud.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : intérieur, absidiole du bras nord du transept, intrados de l'arc d'entrée.

Inscriptions complètes ; état de conservation : mauvais.

Datation : XIII^e siècle [datation paléographique, en accord avec la date de réalisation du décor peint].

Lecture d'après l'original vu en place le 20 mai 1992.

THIBOUT, « Les peintures murales de l'église de Pontigné », 1965, p. 204-205 [mention] ; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 545-546 [texte] ; vol. III, p. 115-116, fig. 116-117 ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 218 [texte].

Inscription dans le champ iconographique pour sainte Marguerite ; inscription sur le livre que tient la sainte pour Catherine. Disposition horizontale, deux lignes pour Catherine, trois pour Marguerite. Le texte pour Catherine est tracé obliquement, respectant l'inclinaison du livre. L'écriture composite est très irrégulière. On rencontre un certain nombre d'onciales (*E*, *M*, *T*) même si des capitales très droites sont encore présentes. Dans l'identification de sainte Catherine, l'écriture semble plus régulière ; plusieurs traits sont redoublés. Abréviation par tilde à renflement médian pour *sanctus* ; ponctuation par trois points verticaux.

213. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 218.



Sur le livre tenu par sainte Catherine: SCA : KAT
ERINA :

À gauche de la tête de sainte Marguerite: SC[.]
MARGARI
[.]A

Sancta Katerina ; sanct[a] Margari[t]a.

Sainte Catherine ; sainte Marguerite.

La disposition du texte de Pontigné, sur le livre, est une solution graphique fréquemment employée par les peintres pour identifier sainte Catherine. Sainte Marguerite d'Antioche aurait vécu au milieu du III^e siècle. Elle n'est pas insérée dans le Bréviaire romain, et doit sa célébrité à une légende populaire sans valeur historique, selon laquelle, fille d'un prêtre païen, elle se serait convertie au christianisme sous le règne de Dioclétien²¹⁴.

La datation des peintures vers 1200²¹⁵ pourrait correspondre aux données paléographiques, notamment en raison de la présence de certaines onciales déjà très évoluées (comme le *E* de sainte Catherine ou le *M* de sainte Marguerite).

142. Pontigné, église Saint-Denis – Identification ou commentaire dans les peintures murales de l'Annonciation.

Identification ou commentaire.

Peintures murales. Localisation : intérieur, absidiole du bras nord du transept. Inscription complète : état de conservation : mauvais.

Datation : XIII^e siècle [datation par le support].

Lecture d'après l'original vu en place le 20 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 29 [texte et identification fautive]; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 544, 549 [indique *Ave Maria*]; vol. III, p. 114, fig. 114; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 220 [texte].

214. RÉAU L., *Iconographie...*, t. III-2, p. 877-878.

215. DAVY, *La peinture murale romane*, 1996, p. 218.

Inscription transcrite sur un phylactère. Il semble que l'on ait plutôt une écriture onciale (c'est très clair pour le *R* et le *E*). Le *A* à plateau débordant et traverse brisée a en revanche une forme capitale.



Sur le phylactère, on distingue à peine : GABRIE[.]

Gabrie[.] ou Gabrie[b].

Gabriel.

Ch. Davy transcrit une inscription donnant le nom de l'ange en grec. Nous n'avons pas suivi cette lecture. En effet, seule la première lettre est problématique, mais il suffit de restituer la courbe dans l'autre sens pour obtenir un *G*²¹⁶. Quant à la dernière lettre, si elle ressemble plus à un *B* qu'à un *L*, l'état de détérioration des textes est tel que l'on ne peut assurer une lecture définitive.

Le mot Gabriel est évidemment en relation avec la scène de l'Annonciation représentée à droite de l'évangéliste occupé à inscrire le nom sur le phylactère. Sans doute doit-on y reconnaître Luc qui est le seul à rapporter l'Annonciation²¹⁷.

143. Pontigné, église Saint-Denis – Identification des évangélistes dans les peintures du Tétramorphe.

Identification.

Peintures murales. Localisation : intérieur, absidiole du bras sud du transept, cul-de-four. Inscriptions complètes ; la plupart des textes a été restaurée en 1890.

Datation : XIII^e siècle [datation paléographique mais, en raison des restaurations et de la superposition des couches, on préférera l'analyse de l'historien de l'art et l'on datera plutôt par le support].

Lecture d'après l'original vu en place le 20 mai 1992.

DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture*, 1963, pl. VI, 1 ; THIBOUT, « Les peintures murales », 1965, p. 204-205 [texte] ; ISOLLE, *Églises et abbayes*, 1969, p. 144-145, photo [ne donne que *Marcus*] ; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 547, 549 [texte] ; vol. III, p. 117, fig. 119-120 ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 218 [texte].

Inscriptions indépendantes dans le champ iconographique. Disposition horizontale sur une ligne, sans aménagement graphique particulier. L'étude de la paléographie est problématique en raison des restaurations de 1890 qui ont altéré la forme de nombreux signes. Cependant, grâce au travail de Ch. Davy, on repère plus facilement les parties authentiques. Celui-ci signale d'abord que le nom de Matthieu est du XV^e siècle, ce qui explique la graphie très particulière, avec un *M* oncial barré à gauche, un *T* oncial complètement fermé, un *H* courbé, etc. Les autres noms ont souffert des restaurations de 1890 ; il semble cependant que l'on avait affaire à une paléographie mixte, mélangeant formes capitales et onciales très

216. Une vraie étude manque à ce sujet mais il semble que ces inversions soient assez fréquentes sur les phylactères et plus généralement sur les supports courbes de l'écriture, notamment dans le cas des peintures murales.

217. Lc I, 26 et sq.

marquées, comme dans le nom de Jean (qui semble le moins restauré). Abréviations par tilde à renflement médian pour *Johannes*. Pas de ponctuation.



Sous les pieds du Christ : A Ω
 Au-dessus du lion de Marc : MARCVS
 À droite au-dessus de l'aigle de Jean : IOHS
 Au-dessus du bœuf de Luc : LVCAS
 Au-dessus de l'homme de Matthieu (xv^e s.) :
 1- EV
 2- MATH

*Alpha omega. Marcus ; Ioh(anne)s ; Lucas ;
 Matheu(s).*

Alpha, oméga. Marc ; Jean ; Luc ; Matthieu.

L'alpha et l'oméga font référence à une citation abrégée du livre de l'Apocalypse²¹⁸.

144. Saint-Rémy-La-Varenne, prieuré Saint-Rémy – Identification dans les peintures de saint Simon.

Le prieuré Saint-Rémy-la-Varenne est surtout connu dans l'Anjou médiéval pour sa richesse tirée de l'exploitation des terres situées aux bords de la Loire. La représentation d'une Crucifixion monumentale peinte sur le mur du fond d'une petite salle appuierait peut-être l'identification d'un réfectoire puisque l'on connaît d'autres exemples de cet usage, en contexte monastique ou canonial, comme à la cathédrale de Pampelune vers 1335²¹⁹.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : intérieur, mur nord, baie de gauche, côté ouest, sous la Crucifixion à l'intrados de l'arc. Inscription intacte ; état de conservation : assez bon.

Datation : seconde moitié du XII^e siècle [datation par le support ; la paléographie ne semble pas contredire cette datation].

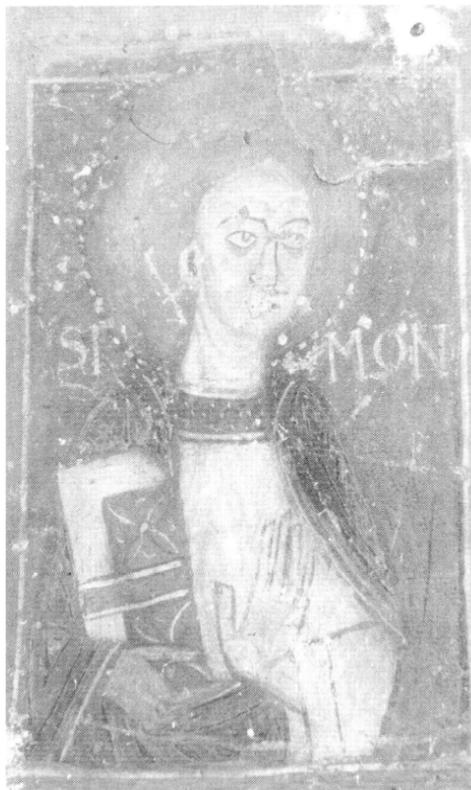
Lecture d'après l'original vu en place le 21 mai 1993.

DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963, p. 60 [donne S. Simon] ; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 570-572 [texte] ; vol. III, p. 129, fig. 135 [dessin] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 225 [texte].

218. Apoc I, 8 ; XXI, 6 ; XXII, 13.

219. Sur ces peintures, voir MARTÍNEZ DE AGUIRRE J., MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉZ F., « Precisiones cronológicas y heráldicas sobre el mural del refectorio de la catedral de Pamplona », *Príncipe de Viana*, 1996, janvier-avril, t. 57, n° 207, p. 5-19.

Inscription placée en césure de part et d'autre du personnage. Écriture capitale. Pas d'onziale. *O* en navette. Pas d'abréviation, pas de ponctuation.



SI/MON

Simon.

Simon.

Sous la Crucifixion, saint Simon est accompagné de saint Pierre, de saint Jude et d'un donateur mais qui ne sont pas nommés. Sa présence doit être interprétée, selon Ch. Davy, dans le cadre du programme iconographique représentant le triomphe de l'Église, saint Simon étant, depuis saint Augustin, l'auteur du *Credo*²²⁰.

La disposition du nom du saint en césure à hauteur du cou du personnage est une solution extrêmement fréquente pour les peintures murales des XII^e- XIII^e siècles.

145. Saint-Rémy-La-Varenne, prieuré Saint-Rémy – Identification et commentaires dans les peintures murales de la Crucifixion.

Identification de personnage et commentaire.

Peintures murales. Localisation : chapelle du prieuré, intérieur, mur nord, en haut, de part et d'autre et au-dessous de la Crucifixion. Inscription fragmentaire ; état de conservation : mauvais.

Datation : seconde moitié du XII^e siècle [datation par le support ; la paléographie ne semble pas contredire cette datation].

Lecture d'après l'original vu en place le 21 mai 1993.

JOLY-LETERME, « Peintures de Saint-Rémy-la-Varenne », 1842-43, p. 683 [texte partiel et lecture fautive] ; SOLAND, « Le crucifiement du Christ », 1864-1866, p. 4 et p. 88-89 ; « Nouvelles et Mélanges », 1884, p. 73-74 [texte partiel] ; DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963, p. 59 [mention] ; LETELLIER, « Les fresques du presbytère », 1963, p. 63-74 [texte] ; BOIZARD, « Le prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne », 1971-1972, p. 97-106 [mention] ; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 568 et 572 [texte] ; vol. III, p. 124, fig. 127 [dessin] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 225 [texte].

Inscriptions dans le champ iconographique pour les identifications ; dans un bandeau sous la scène pour le commentaire général de l'image. D'après l'examen sur place, la paléographie semble majoritairement capitale ; on ne repère qu'une seule onziale, le *H*. Sur le relevé, le commentaire paraît contenir de très nombreuses onziales, mais il peut s'agir d'une liberté du dessinateur. L'état de dégradation des peintures murales ne permet pas de repérer les traces résiduelles d'une éventuelle ponctuation. La seule abréviation que l'on peut attester est la forme conventionnelle *IOHS* pour le nom *Johannes* avec le *H* barré. Conjonction : *A* et *R* dans *Maria*. La lecture proposée ci-dessous pour les identifications a pu être attestée d'après les clichés de détail du CIFM.

220. DAVY, *La peinture murale romane*, 1996, p. 225.

confusion de Joly-Leterme. Les textes de cette nature sont assez nombreux en épigraphie²²²; ils accompagnent plus souvent les représentations du Christ en gloire, mais prennent également leur sens dans le cas de la Crucifixion. On trouve un exemple assez proche du texte de Saint-Rémy; il s'agit de l'inscription entourant le Christ dans une mandorle au tympan du portail nord de l'église Saint-Michel d'Estella (Navarre, Espagne): *Nec Deus est nec homo presens quam cernis imago, sed Deus est et homo quem sacra figurat imago*. Ce serait aller trop loin que de penser que le texte de Saint-Rémy-la-Varenne reprend exactement le contenu des exemples de Saint-Denis ou d'Estella, mais il s'agissait peut-être d'une inscription allant dans le même sens.

146. Saumur, chapelle Saint-Jean – Inscription fixant des tarifs de péage.

Inscription normative; affichage d'une décision.

Pierre. Inscription provenant du prieuré Saint-Macé de Trèves²²³. Localisation originelle inconnue. Inscription déplacée dans la chapelle Saint-Jean (rue Corneille, donnant dans la rue Saint-Jean), chœur de la chapelle désaffectée, à gauche. Bloc de 104,5 × 78,5 cm; épaisseur: 30 cm. Le texte occupe l'ensemble de la surface. Inscription complète; état de conservation: assez bon.

Datation: XII^e siècle, plutôt dans la première moitié [datation paléographique].

Lecture d'après l'original vu en place le 20 mai 1992.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 22 [texte]; MALLET, «Le prieuré Saint-Macé en Anjou», 1966, t. I, p. 668 [texte].

Inscription occupant l'ensemble de la dalle. Disposition soignée, sans marge, avec une réglure profondément marquée sur neuf lignes. Paléographie très majoritairement capitale, même si l'on note la présence de plusieurs onciales: 3 *E* sur 14; 3 *D* sur 5; 2 *M* sur 8. Plusieurs lettres ont une forme originale: le premier *M* de *nummum* et celui de *mercurii* sont constitués d'un arc de cercle et d'une haste centrale. Plusieurs *A* ont une traverse centrale brisée et un plateau débordant. Hauteur de la première lettre visible: 6,9 cm. Abréviation peu conforme pour *Domini* (*DMI*); c'est la seule abréviation. On repère quelques signes de ponctuation, mais sans régularité apparente.



- 1- ---]VM NVMMVM PEDA
- 2- GII: ISTIVS CASTRI
- 3- ET. TELONEI ET DECIM
- 4- VM PANEM FVRNA
- 5- GII ATQUE VENDICI
- 6- ONEM PANIS SVI FO
- 7- RI ET VENDICIONEM
- 8- MERCVRII QVI EST
- 9- ANTE PASCA DMI

---]um nummum pedagii istius castri et telonei et decimum panem furnagii atque vendicionem panis sui fori et vendicionem mercurii qui est ante Pasca D(o)m(in)i.

... monnaie pour le péage de ce *castrum* et pour le tonlieu; le dixième du pain pour la taxe sur la cuisson, et la vente du pain sur son marché; la taxe de mercredi qui est avant la Pâque du Seigneur.

222. Ils ont été recensés dans FAVREAU R., «Controverses judéo-chrétiennes et iconographie. L'apport des inscriptions», *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, 2001, p. 1267-1303.

223. Sur le prieuré Saint-Macé, voir les notices relatives à ce lieu.

Le sens du texte impliquerait l'existence d'une ligne supplémentaire au sommet du bloc, avec un verbe notifiatif et un adjectif numéral indiquant de quel *nummus* il s'agit. La traduction du texte est lourde, mais elle est exigée par le contenu répétitif (parce que normatif) de l'inscription.

L'inscription fait état de plusieurs redevances : le péage, le tonlieu, la taxe sur la cuisson (four) et sur la vente du pain, et la taxe sur le marché. La mention de la date, à la fin du texte, fait sans doute référence au jour de réunion d'un marché à Saumur. L'absence de verbe notifiatif ne permet pas d'étudier complètement le formulaire de l'inscription. Elle fixerait, selon Barbier de Montault, le péage du pont de Saumur. Elle aurait un rapport, selon J. Mallet, « avec des revenus accordés par le seigneur de Trèves en 1123, et confirmés en 1136 par le comte d'Anjou ». La paléographie pourrait concorder avec les données historiques relatives à l'institution de ces droits de péage.

L'inscription provient du prieuré Saint-Macé de Trèves où elle avait été lue par Mérimée; celui-ci la transporta à Saumur en raison de sa lisibilité et de son intérêt historique.

147. Saumur, chapelle Saint-Jean – Incipit des Évangiles dans les peintures murales du Tétramorphe.

Dans un exposé dédié aux peintures murales de l'Anjou médiéval, X. Barbier de Montault signalait en 1859 des textes peints à la voûte de l'église Saint-Jean de Saumur. Il insistait en particulier sur le fait que les inscriptions accompagnant le programme peint étaient fautives en raison de la négligence du peintre chargé de la restauration du décor. La lecture qu'il propose dans l'article montre en effet que ce qui avait constitué au départ le début de chacun des Évangiles était incompréhensible à l'époque. Seul le texte repeint pour Matthieu pouvait avoir un rapport assez lointain avec l'incipit *liber generationis*.

On regrette cependant que Barbier de Montault n'indique pas la date à laquelle a été réalisée la restauration; il s'agit en effet d'une courte phrase au cœur d'un texte plus général et on ne peut pas retrouver d'indications chronologiques permettant d'éclairer ce doute. Lors de la visite du CIFM en Anjou, ces peintures n'ont pas pu être retrouvées; on ne peut donc qu'ajouter les traces disparues de ces textes au grand répertoire des citations bibliques employées en contexte épigraphique.

Mention d'après BARBIER DE MONTAULT, « Mélanges », 1859, t. III, p. 423 [texte].

148. Saumur, ancien monastère Saint-Florent du Château – Inscription pour l'autel Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Inscription célébrative.

Argent. Inscription disparue; localisation originelle : église, autel Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Datation par l'identification des personnages : entre 956 [début de la charge abbatiale d'Amalbert] et 975 [mort du comte Thibaut].

Texte cité d'après l'*Historia Sancti Florentii Salmuriensis*.

Historia Sancti Florentii Salmuriensis, éd. 1869, p. 245 [texte].

D'après le texte narratif, l'inscription était placée sur le bord supérieur (*margo superior*) de la table d'autel²²⁴.

*Quisquis nescit honos quorum hac venerantur in ara
Perspiciat Petrum Paulumque assistere Christo.
Quam comes argento Thebaldus comere jussit
Quamque Amalbertus abbas jubet effigiari.*

Celui qui ignore ceux dont l'honneur est vénéré sur cet autel
Qu'il contemple Pierre et Paul assistant le Christ.
C'est le comte Thibaut qui a ordonné de l'orner d'argent
Et c'est l'abbé Amalbert qui ordonne qu'on le décore.

224. *Historia Sancti Florentii Salmuriensis*, éd. 1869, p. 245: *Deinde comes Thebaldus, divino fervore repletus, domni Amalberti abbatis hortatu, inter multiplicia bona, lecticam super aram matutinalem sitam et capsam beati Florentii vas aeneum in se continentem super posuit, cujus frontem et latera decentibus imaginum sculpturis operuit retrove prominentes in eas imagines depixit; tabulamque argenteam ante dominicum altare composuit, cujus margo superior hos capiebat versus.*

Le texte se compose de quatre hexamètres de facture tout à fait correcte. Il présente l'intérêt de mentionner deux des personnages impliqués dans la réalisation d'un objet d'ornement, à savoir une plaque d'argent pour décorer un autel. Le texte de la chronique est des plus intéressants car, au-delà des topiques à propos de la piété du comte Thibaut, il rapporte des données assez concrètes sur la façon dont on avait organisé le décor de l'église. On trouve à la suite les quatre vers que nous publions dans cette notice.

La structure du poème n'est pas très différente de ce que l'on pouvait trouver à l'époque carolingienne dans les compositions d'Alcuin ou de Micon de Saint-Riquier pour des autels²²⁵ ; il commence par un appel au lecteur, introduit par le traditionnel *quisquis nescit* et se poursuit de façon plus originale avec l'emploi du verbe *perspiciat*, assez rare en épigraphie. Les deux derniers vers mentionnent enfin le nom du commanditaire, le comte Thibaut, qui a certainement fourni l'argent nécessaire à la plaque, et le nom du concepteur de l'objet, l'abbé Amalbert, qui semble, avec l'emploi de l'expression *jubet effigiari*, s'être chargé de la partie iconographique de l'objet. Les deux formules *comere jussit* et *jubet effigiari* n'ont pas pu être retrouvées dans les autres inscriptions médiévales de commanditaires inventoriées à ce jour²²⁶. Elles constituent toutefois des variations sur deux verbes fort employés, *jubere* et *jussere*.

L'abbé Amalbert est le second abbé de Saint-Florent de Saumur ; il occupe la charge abbatiale entre 956 et 985, au moment où les moines occupent la fondation située à l'intérieur de l'enceinte du château²²⁷. Le comte Thibaut, mentionné dans le texte, est Thibaut I^{er} de Blois, dit le Tricheur, mort en 975. Son règne est marqué par les tensions incessantes qu'il fomente contre le duc de Normandie. Il fait construire la forteresse de Saumur et s'assure ainsi une bonne partie du contrôle stratégique sur la Loire²²⁸. Le texte de cette inscription n'est rapporté que par l'*Historia Sancti Florentii Salmuriensis*. Si l'on peut légitimement douter de sa gravure effective, il correspond toutefois à l'usage épigraphique du X^e siècle pour des compositions de même fonction et le texte introductif dans la chronique est suffisamment précis pour que l'on soutienne la réalisation matérielle de l'inscription.

149. Saumur, ancien monastère Saint-Florent du Château – Mentions de vers composés pour accompagner des sculptures peintes.

L'*Historia Sancti Florentii Salmuriensis* rapporte que, sous l'abbé Robert, le monastère Saint-Florent a été embelli de sculptures peintes accompagnées de légendes en vers : *Sub tempore patris hujus Roberti, claustralis fabrica mira lapidum sculptura cum versuum indicis ac picturarum splendoribus est polita*²²⁹. La chronique ne fait malheureusement que mentionner ces textes sans en donner le contenu, mais, conformément à la pratique contemporaine, il s'agissait sans doute de *tituli* métriques donnant l'identification et le sens des représentations.

La principale difficulté quant à cette mention réside dans sa localisation. Le monastère Saint-Florent a en effet connu, au début de son histoire, une installation itinérante au gré des aléas politiques et militaires de l'Anjou du haut Moyen Âge. Jusqu'à 850 environ, les moines de Saint-Florent sont implantés à l'ouest de Saumur, au Mont-Glonne (aujourd'hui Saint-Florent-le-Vieil) ; chassés par les Normands, ils abandonnent la première installation et se réfugient à l'intérieur. En 912, une nouvelle fondation se fixe à l'intérieur des murs du château de Saumur et ce jusqu'en 1026 environ, date de la prise du château par Foulque Nerra. Les moines quittent alors l'enceinte de la ville pour s'installer à quelques kilomètres au nord-ouest (aujourd'hui Saint-Hilaire-Saint-Florent ou Saint-Florent-des-Grottes)²³⁰. L'abbé Robert dont il est question dans l'*Historia Sancti Florentii* exerce la charge abbatiale entre 985 et 1011, donc pendant l'installation des moines au château de Saumur.

On ne peut guère aller plus loin en ce qui concerne cette mention ; son principal intérêt est d'attirer l'attention du lecteur sur l'utilité des sources narratives dans la recherche de textes épigraphiques disparus.

Mention d'après *Historia Sancti Florentii*, éd. 1869, p. 257 [mention].

225. On verra par exemple le texte d'Alcuin pour l'autel Saint-Étienne de l'église Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers (*CIFM* 1, 38, p. 42).

226. Sur les inscriptions de commanditaires, voir FAVREAU R., « Les commanditaires dans les inscriptions du haut Moyen Âge occidental », *Committenti e produzione artistico-letteraria nell'alto medioevo occidentale*, Spolète, 1992 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 34), p. 681-727.

227. *GC* 14, col. 624-625.

228. MALLET J., *L'art roman de l'ancien Anjou*, Paris, 1984, p. 289.

229. *Historia Sancti Florentii Salmuriensis*, éd. 1869, p. 257.

230. Un très bon résumé des faits historiques autour du monastère Saint-Florent peut être lu dans la courte note que lui consacre la dernière édition de *l'Anjou roman*, La Pierre-qui-Vire, 1987, p. 129. L'ensemble des considérations archéologiques et architecturales a été rassemblé dans MALLET J., *L'art roman...*, p. 35-36 et sq.

150. Saumur, ancien monastère Saint-Florent du Château – Mentions d'inscriptions sur deux cloches.

L'*Historia Sancti Florentii Salmuriensis* signale également deux inscriptions placées sur des cloches réalisées du temps de l'abbé Frédéric, sixième abbé ayant exercé la charge entre 1022 et 1055, toujours du temps de l'installation du monastère dans l'enceinte du château de Saumur. Ces deux mentions présentent plus d'intérêts pour la description des actions de l'artisan et pour la relation des événements propres à la vie du monastère à cette époque, que pour la dimension épigraphique des textes rapportés. Il s'agit en effet de deux légendes assez courantes dans l'épigraphie campanaire : *Vox Domini* (antienne du baptême d'une cloche inspirée de Ps 29 [28], 3) et *Clarellus*. Ce sont les noms des cloches ; si la première est très classique, la seconde est plus intéressante et est expliquée ainsi dans la chronique : *vocatur tamen, ob soni puritatem*²³¹. Il est également fait mention du nom de l'artisan placé sur cette même cloche, *Gelduinus*. Ces deux cloches ont disparu et il n'est pas possible de vérifier l'exactitude de la chronique quant aux textes portés par les objets.

Mention d'après *Historia Sancti Florentii Salmuriensis*, éd. 1869, p. 271 [texte].

151. Saumur, église Notre-Dame de Nantilly – Inscription funéraire pour Gilles, archevêque de Tyr.

Notre-Dame de Nantilly est la plus ancienne église de Saumur. Elle fut construite dans la première moitié du XII^e siècle et subit d'importantes modifications au XV^e siècle, à l'origine de l'aspect composite de la construction actuelle. Elle contient une superbe collection de tapisseries datant de l'extrême fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Plomb. Inscription détruite lors de son nettoyage ; découverte en 1614, elle était encore intacte au moment de la dispersion des objets contenus dans la tombe en 1792. Localisation originelle : dans un tombeau placé devant le maître autel (d'après le texte relatant la découverte). Plaque mobile ; peut-être s'agissait-il d'une endotaphe (la bibliographie parle d'une « lame de plomb de 8 pouces sur 9 », soit environ 20 × 22,5 cm). La plaque était incrustée dans la pierre et fixée à l'aide de clous.

Datation : 1266 ou après [la plaque de plomb avait été enfermée à l'intérieur du tombeau ; on peut donc envisager qu'elle date de l'inhumation de Gilles dont le corps a été rapatrié de Dinant à Saumur ; c'est pourquoi il faut peut-être imaginer une date un peu plus tardive que celle de la mort du défunt].

Texte cité d'après la lecture faite en 1614, publiée dans BODIN, *Recherches historiques*, 1845, t. I, p. 382-383.

HERNAULT, GODEAU, *Saumur*, 1614 [texte] ; BODIN, *Recherches historiques*, 1845, t. I, p. 382-383 [texte d'après le précédent] ; WISMES, *Le Maine et l'Anjou historiques*, 1862, t. II, p. 4 [texte] ; REY, *Les familles d'Outre-Mer*, 1869, p. 753 [texte] ; MARQUET DE VASSELLOT, « Crosse limousine du XIII^e siècle », 1936, p. 91 [texte] ; FONTENEAU, *Inscriptions médiévales*, 2006, p. 70-71 [texte et traduction, commentaire].

Le texte de 1614 parle de lettres gothiques. D'après la lecture utilisée, on aurait une seule abréviation (*kalendas*). Si la ponctuation semble régulière, on ne comprend pas en revanche pourquoi elle sépare certaines expressions : *apud Dinantum, legatus in negotio crucis*.

HIC . IACET . AEGIDIUS . BONAE MEMORIAE . TYRENSIS . ARCHIEPISCOPUS .
LEGATUS . IN . NEGOTIO . CRUCIS . QUI . OBIIT APUD . DINANTUM . IN
ALLEMANIA . ANNO . DOMINI . M . CC . LXVI . NONO . KAL . MAII

Hic jacet Aegidius, bonae memoriae, Tyrensis archiepiscopus, legatus in negotio crucis, qui obiit apud Dinantum in Allemania anno Domini 1266, 9 kal(endas) maii.

Ici repose Gilles, de bonne mémoire, archevêque de Tyr, légat de la Croisade, il est mort à Dinant, en Allemania, l'an du Seigneur 1266, le 9 des calendes de mai (23 avril).

La transcription proposée ci-dessus reprend exactement la lecture de 1614, même si l'on peut imaginer que le texte médiéval comportait quelques variantes (graphie *V* préférée au *U*, abréviations absentes, etc.). L'épitaphe ne présente d'originalité que par la mention d'un archevêché de Terre Sainte ; hormis ce détail géogra-

231. *Historia Sancti Florentii Salmuriensis*, éd. 1869, p. 271.

phique, il évoque de manière traditionnelle une carrière ecclésiastique, avec des formulations très courantes : *bonae memoriae, hic jacet, qui obiit*. Le fait qu'il s'agisse d'une plaque de plomb de petites dimensions pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une endotaphe, d'une inscription destinée à être placée à l'intérieur du tombeau de Gilles, même si le contenu de son épitaphe pourrait aussi bien se rencontrer tracé autour d'une plate-tombe ou incrusté au centre d'une dalle.

Gilles devient archevêque de Tyr le 3 janvier 1254. Originaire de Saumur, il avait fait avant cela une brillante carrière ecclésiastique et politique dans l'entourage de saint Louis qui le nomme chapelain de Paris dès 1241. Il devient légat du pape en 1263 et est chargé par Rome de lever l'impôt sur les revenus ecclésiastiques en Terre Sainte. Accablé par les maladies et les difficultés de la gestion sur place, il est libéré de sa fonction par le pape et rentre en Europe. Il s'installe en 1266 en Belgique, à Dinant, où il meurt le 23 avril de la même année²³². Son corps est ramené à Saumur et inhumé dans l'église Notre-Dame de Nantilly où l'on découvre son tombeau (et probablement son épitaphe) en 1614.

152. Saumur, Château, Musée – Inscription sur un crucifix.

Identification ou invocation.

Métal. Localisation : actuellement Saumur, Collection Lair. Provenance : Cherves (16), château de Chesnel. Crucifix : 40 × 20 cm ; longueur de la première ligne : 3 cm. Inscription intacte ; état de conservation : bon. Datation : XII^e siècle [datation par le support (style de l'objet), soutenue par la paléographie très droite dans laquelle tout signe d'évolution onciale est absent].

Lecture d'après l'original vu en place le 20 mai 1992.

Inédit.

Disposition horizontale sur deux lignes. Inscription placée dans un cartouche évidé dans le métal. Capitales ; pas d'onciales. Hauteur des lettres : 1 cm environ. Abréviation des trigrammes par un tilde à renflement médian.



XPS

IHS

Chr(istu)s Jh(esu)s.

Christ Jésus.

L'identification du Crucifié est représentée de façon inhabituelle, puisque l'abréviation du mot *Christus* est placée avant celle de *Jhesus*. Le fait que ces deux abréviations n'aient pas besoin d'un développement pour être comprises par le public médiéval fait qu'elles sont souvent considérées comme des images, bien plus que comme des mots ; d'où la possibilité de les déplacer dans le champ iconographique que représente le crucifix²³³.

153. Saumur, Château, Musée – Inscription sur un crucifix.

Identification ou invocation.

Cuivre et émail champlevé. Localisation : Musée (provenance inconnue) ; Taille du champ épigraphique : 2,5 cm. Inscription intacte ; état de conservation : médiocre.

Datation : XIII^e siècle [datation par le support].

232. *Dictionnaire de biographie française*, t. 16, Paris, 1985, col. 52.

233. DEBIAIS, *Messages de pierre*, 2009, p. 124-128 ; voir aussi HOSPITAL Fr., « Les inscriptions sur les croix dans l'œuvre de Limoges », *102^e Congrès national des sociétés savantes*, Limoges, 1977, p. 35.

Lecture d'après l'original vu en place le 20 mai 1992.

Inédit.

Inscription placée dans un cartouche émaillé. Disposition horizontale sur une ligne. Capitales très large. Hauteur des lettres: environ 1 cm. La barre horizontale du *H* semble barrée, pour marquer l'abréviation.



IHS

Jh(esu)s.

Jésus

À partir du XIII^e siècle, les pièces d'orfèvrerie se contentent souvent de porter l'un des deux trigrammes par lesquels était identifié le Christ aux époques précédentes; peu à peu, le trigramme IHS supplantera les autres formes.

154. Tiercé, église – Fragment d'inscription funéraire pour un seigneur Jean.

Inscription tumulaire.

Pierre. Localisation originelle inconnue. Inscription détruite. Au moment de la copie du texte, la pierre était déjà coupée en deux; il ne restait plus que la moitié supérieure.

Datation: XIII^e-XIV^e siècle [datation par le style général de la dalle].

Texte cité d'après la copie de X. Barbier de Montault.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 26 [texte].

Inscription gravée entre les lignes délimitant le champ épigraphique, si l'on considère que l'on avait effectivement affaire à une plate-tombe. Ponctuation régulière par deux points centraux; la lecture du texte par X. Barbier de Montault ne fait état d'aucune abréviation.

Petit côté supérieur: + CI: GIST: FEV: IOHAM: DE:

Grand côté droit: ---]IEN: SEIGN[---

Petit côté inférieur: [---

Grand côté gauche: ---]ARADIS: AMEN:

Ci gist feu Ioham de [---]ien, seign[eur de --- l'âme de lui soit en p]aradis. Amen.

Ici repose feu Jean de... seigneur de... Que son âme soit au Paradis. Amen.

L'état de dégradation de la pierre ne permet pas d'aller plus loin dans la restitution des passages disparus ; la proposition pour le vœu pieux s'appuie sur l'existence de formules proches dans plusieurs plates-tombes de la moitié nord de la France au XIII^e ou au XIV^e siècle. Les fragments de texte permettent donc d'avancer que cette inscription ne devait pas présenter une grande originalité par rapport au reste de la documentation funéraire contemporaine. Le défunt devait y être identifié par ses titres et l'épithaphe s'achever par un vœu pieux que précédait sans doute la date du décès.

Le défunt n'a pas pu être identifié à partir des éléments héraldiques. X. Barbier de Montault signale toutefois qu'une lecture antérieure avait pu établir le nom d'Aussigné dans l'angle supérieur droit de la dalle (localité proche de Tiercé).

La forme du support, l'iconographie²³⁴ et la disposition du texte invitent à penser que l'on avait là une plate-tombe de forme courante à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, et pendant tout le XIV^e.

155. Villedieu-la-Blouère, église – Fragment d'inscription tumulaire.

Inscription tumulaire.

Pierre. Inscription non retrouvée. Localisation originelle inconnue. Au moment de la copie du texte au XIX^e siècle, la pierre était déjà très endommagée.

Datation : XIII^e-XIV^e siècle [datation par le style général de la dalle].

Texte cité d'après la copie de X. Barbier de Montault.

BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 27 [texte].

Disposition horizontale sur une ligne qui fait le tour de la dalle, et qui invite à penser que l'on avait affaire à une plate-tombe, forme courante de la sépulture à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle. X. Barbier de Montault qualifie l'écriture de « gothique ronde », expression qu'il faut associer chez cet auteur à des lettres onciales fermées. Traces d'une ponctuation par deux points verticaux dans la première ligne du texte ; elle est absente du reste de l'inscription.

Petit côté supérieur : + HIC : IACET : M V
 Grand côté droit : ---]IGNORIE FRATE²³⁵ CLARE PR[---
 Petit côté inférieur : EV[---]AI
 Grand côté gauche : CO : POVR LVI DEX LI FACE MERCI

Hic jacet M(---) V[---]ignorie frate clare pr[---]eu[---]aico. Pour lui, Dex li face merci.

Ici repose M... Que Dieu lui accorde le pardon.

L'état de dégradation de la pierre ne permet pas d'aller plus loin dans la restitution des passages disparus ; X. Barbier de Montault développe le mot *m(iles)* au début du texte pour attribuer la dalle à un chevalier. Les fragments de texte montrent que l'épithaphe mélangeait le latin, pour les éléments proprement funéraires et les détails biographiques, et la langue vernaculaire pour le vœu pieux.

156. Villemoisan, ancien prieuré – Fragment d'une inscription funéraire pour Julienne.

X. Barbier de Montault rapporte sous le numéro 27 de son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*, le fragment d'une inscription funéraire concernant à une certaine Julienne qu'il identifie comme la veuve de Geoffroi, seigneur d'Escharbot.

Le texte est composé de « gothiques rondes », sans doute des onciales très fermées. Le fragment d'inscription pourrait donc se situer à la fin du XIII^e siècle ou au XIV^e. X. Barbier de Montault rapporte, dans sa transcription du texte, des traces de ponctuation par trois points verticaux qui pourraient appuyer une attribution à cette époque. Sous le texte, l'auteur inscrit « croix processionnelle tréflée ». L'inscription était-elle gravée sur cette croix ? Avait-on tracé une croix sous le texte de l'inscription ? L'édition dans son recueil ne permet malheureusement pas d'éclaircir ce point.

234. D'après la description de X. Barbier de Montault : chevalier couché, les mains jointes sur la poitrine, présence d'un écu avec un aigle, etc.

235. *Sic*.

Cette mention, très courte et fort incomplète (comme bon nombre des relevés de Barbier de Montault) livre à l'épigraphiste des informations brutes très difficilement exploitables; elle a toutefois le mérite de signaler l'existence d'une inscription aujourd'hui disparue, et de rendre compte ainsi de l'ampleur de la production épigraphique de l'Anjou médiéval.

Mention d'après BARBIER DE MONTAULT, *Épigraphie*, 1869, p. 27, n° 27 [texte].

MAYENNE

157. Brée, château de la Grande Courbe – Identification du tigre dans un bestiaire peint.

À l'origine du château de la Grande Courbe, on trouve une résidence aristocratique établie sur une motte castrale. Au XIII^e siècle, on construit une grande salle avec une cheminée monumentale; c'est le moment où l'on procède à la décoration peinte que l'on conserve encore aujourd'hui.

Inscription d'identification.

Peintures murales. Localisation: intérieur, premier étage, pignon sud, médaillon de gauche. Taille du champ épigraphique: 1^{re} ligne = 14 cm; 2^e ligne = 8 cm. Inscription partielle; état de conservation: médiocre.

Datation: seconde moitié du XIII^e siècle [datation paléographique qui semble en accord avec la date des peintures].

Lecture d'après l'original, vu le 20 mai 1994.

DAVY, *La peinture*, 1994, vol. I, p. 64, n° 10 [mention].

Inscription dans le champ iconographique. Disposition horizontale sur deux lignes. Écriture majoritairement onciale. Traits forts et modules larges. Hauteur des lettres: 6 cm. Pas d'abréviation, pas de ponctuation.



1 TIGR
2 I[.]

Tigri[s].

Tigre.

Dans les bestiaires latins, le tigre est montré soit courant après un cavalier qui lui a dérobé son petit, soit contemplant son reflet dans un miroir, ce qui est le cas ici. Les chasseurs qui veulent prendre les petits disposent pendant l'absence du tigre des miroirs devant lesquels il s'arrête pour se contempler, oubliant pendant ce temps sa progéniture. Parmi les auteurs de la *Patrologie latine* traitant du tigre, seul Hugues de Saint-Victor parle du miroir: *Tigris vero ubi se contiguum videtur sphaeram de vitro, id est speculum rotundum projicit; a tilla imagine sui luditur, et sobolem putat [...] Rursus inani pecie detecta, totis se ad comprehendendum equitem viribus fundit, et iracundiae stimulo velociter fugienti*²³⁶. L'église du prieuré de La Haye-aux-Bonshommes à Avrillé (49) possède les restes d'un bestiaire peint qui comportait également le tigre (texte disparu)²³⁷.

236. *De bestiis et aliis rebus, liber tertius, PL 177, col. 83.*

237. Voir *supra*, n° 107.

158. Château-Gontier, église Saint-Jean-Baptiste – Inscription d'identification dans la scène de la construction de l'arche de Noé.

L'église Saint-Jean-Baptiste de Château-Gontier s'élève à proximité immédiate de l'ancienne enceinte castrale, mais elle ne correspond pas à la chapelle du château. Il s'agit en fait à l'origine d'une priorale dépendant de Saint-Aubin d'Angers, élevée sans doute dans la première moitié du XI^e siècle. D'importantes modifications furent apportées au début du XX^e siècle à la structure architecturale et au décor de l'édifice (notamment la réfection des peintures murales que l'on observe encore aujourd'hui à l'état de fragments)²³⁸.

Identification de personnage.

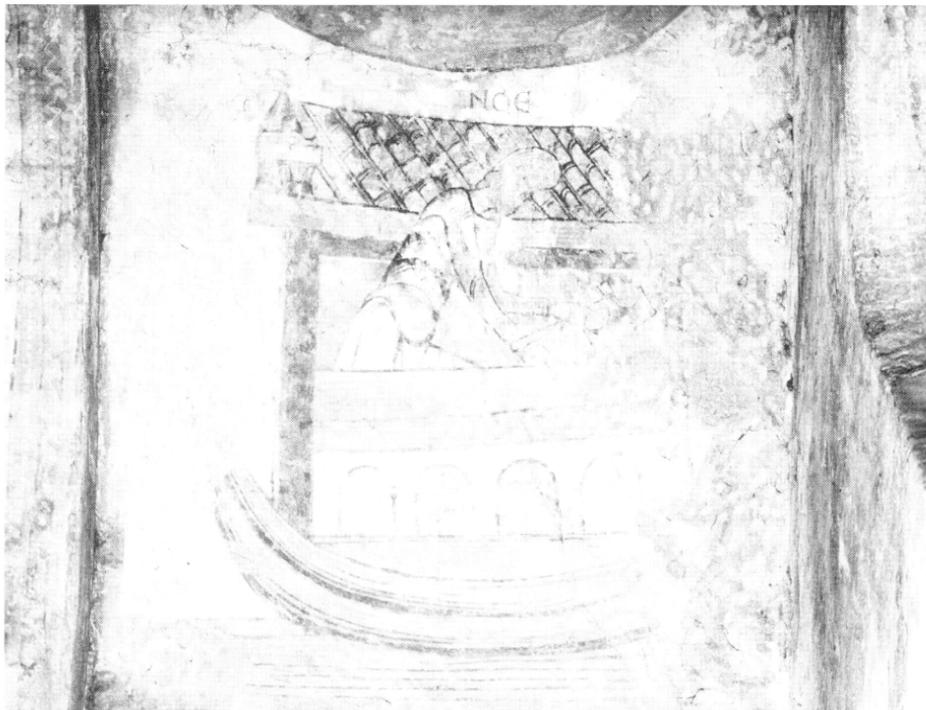
Peintures murales. Localisation : intérieur, transept, bras sud, voûte, registre supérieur. Taille du champ épigraphique inconnue en raison de la hauteur des peintures. Elles ont été découvertes à la suite de la chute de l'enduit provoquée par les bombardements durant la seconde guerre mondiale. Inscription intacte ; état de conservation : assez bon.

Datation : fin du XI^e ou début du XII^e siècle [datation par le contexte (peintures murales) ; la date semble pouvoir correspondre à la paléographie de l'inscription].

Lecture d'après l'original, vu sur place le 22 avril 1994.

DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale en France*, 1951, p. 87-88, fig. 29 [reproduction] ; DEYRES, *Maine roman*, 1985, pl. 141 [reproduction] ; DAVY, *Les décors peints*, 1988, fig. 12, p. 40, fig. 22, p. 54 [texte] ; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 694-695 [texte] ; vol. III, p. 176, fig. 187 [reproduction] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 245-258 [étude], p. 250 [texte], p. 252 [photographie].

Inscription dans le champ iconographique. Disposition horizontale sur une seule ligne. Lettres tracées en ocre rouge. *O* oncial. Écriture de large module.



NOE

Noe.

Noé.

La scène représente la construction de l'arche, que Noé entreprend après sa rencontre avec Dieu²³⁹. On trouve la même scène sur un vitrail de la cathédrale de Clermont-Ferrand (chapelle Saint-Pierre) ; Noé y est également identifié par son nom²⁴⁰.

238. DEYRES, *Maine roman*, 1985, p. 360.

239. Gn VI, 22

240. DAVY, *La peinture murale*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 694.

159. Château-Gontier, église Saint-Jean-Baptiste – Identification d'un saint.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : intérieur, pilier occidental de l'arc doubleau ouvrant sur le transept sud, à côté de la représentation en pied d'un saint. Taille du champ épigraphique inconnue en raison de la hauteur des peintures. Inscription mutilée ; état de conservation : médiocre.

Datation : début du XII^e siècle [datation par le contexte (peintures murales) ; la date semble pouvoir correspondre à la paléographie de l'inscription].

Lecture d'après l'original, vu sur place le 22 avril 1994 ; lecture complétée par le dessin réalisé au moment de la découverte et publié par M. Thibout.

THIBOUT, « Découvertes de peintures », 1942-1943, n^o 101, p. 25-26 [texte et dessin] ; LETELLIER, « Peintures anciennes », t. I, 1977, p. 88-89 [texte] ; DAVY, *Les décors peints*, 1988, fig. 12, p. 40, fig. 49, p. 84-85 [texte et reproduction] ; DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 654 [texte] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 245-258 [étude], p. 250 [texte], p. 265 [photographie].

Disposition verticale sur deux lignes (une de chaque côté du saint). Lettres tracées en blanc sur fond ocre. Paléographie élégante (d'après le dessin ; confirmée par les quelques restes sur place), majoritairement composée de capitales. Les *E* sont onciaux. Module large et régulier. Plusieurs traits sont redoublés. Les *E* et les *O* sont perlés. Abréviation de l'adjectif *sanctus* par la lettre *S*. Pas de ponctuation apparente.



S.VEN[--- / ---]ENSIS

S(anctus) Ven[ancius Turon]ensis.

Saint Venant de Tours.

Grâce à l'inscription, et surtout au dessin qu'en propose M. Thibout²⁴¹, il est facile d'identifier le saint représenté dans la peinture. Il s'agit de saint Venant, originaire du Berry et abbé d'un monastère de Tours au v^e siècle²⁴². Inscrit au calendrier romain à la date du 13 octobre, les seules informations sur sa vie et ses miracles sont rapportées par Grégoire de Tours²⁴³.

241. D'après le dessin publié par M. Thibout, on lisait au moment de la découverte quelques lettres supplémentaires dans la deuxième partie de l'inscription. La restitution que l'on propose s'appuie sur cette lecture.

242. *BS* 12, col. 983 ; *VSB* 10, p. 410-411 ; *LCI* 8, col. 541.

243. *Vitae patrum*, c. XVI ; voir aussi *AA.SS*, t. VI, p. 211-221.

160. Château-Gontier, église Saint-Jean-Baptiste – Inscriptions de commentaire dans les scènes bibliques représentées à la voûte du transept nord.

En plus des inscriptions signalées dans les peintures murales de l'église Saint-Jean-Baptiste, on distingue encore aujourd'hui avec grande difficulté des traces de lettres peintes dans les bandeaux qui encadrent les scènes bibliques à la voûte du transept nord. Les quelques éléments subsistant ne permettent pas de reconstituer un texte complet et intelligible, mais attestent tout de même de la présence d'inscriptions générales identifiant ou commentant les scènes, placées en marge du discours proprement iconographique.

Les restes les plus conséquents concernent les scènes de la Création d'Adam, de la Création des animaux, puis les épisodes de la Tentation et du Meurtre d'Abel. D'après Ch. Davy, il ne semble pas que les inscriptions constituaient des citations exactes ou approchées de l'Ancien Testament. Malheureusement, les données sont trop fragmentaires pour être exploitées.

Mention d'après DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 245-258 [étude], p. 250 [texte].

161. Château-Gontier, église Saint-Jean-Baptiste – Identification dans la scène de la comparution de sainte Catherine devant Maxence.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : intérieur, transept nord, mur nord, à droite de la fenêtre. Inscription mutilée ; état de conservation : médiocre.

Datation : début du XIII^e siècle [datation par le contexte (peintures murales) ; la date semble pouvoir correspondre à la paléographie de l'inscription (nombre réduit d'onciales)].

Original très dégradé vu sur place le 22 avril 1994.

DAVY, *La peinture*, 1994, vol. II, *Catalogue*, p. 655 [texte] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 245-258 [étude], p. 250 [texte].

Disposition horizontale (une ligne pour chaque texte). Lettres tracées en ocre brun sur fond blanc. Celles-ci semblent se composer d'une majorité de traits droits, hormis le *E* du premier texte. *A* à plateau débordant. Écriture de module étroit. Peut-être le nom de la sainte était-il précédé d'une abréviation pour le mot *sancta*, comme dans le texte que rapporte Ch. Davy.



À droite de la tête de Maxence : ---]SE[---
À droite de la tête de la sainte : ---]ERINA

[Ma]se[ncius] ; [Kath]erina.

Maxence. Catherine.

Les personnages représentés dans la scène appartiennent à la vie de sainte Catherine. Le personnage masculin est l'empereur Maxence ou Maximien qui parle avec la sainte devant le temple où se déroulaient les sacrifices païens²⁴⁴. Les peintures murales sont très dégradées ; on n'en distingue la teneur que grâce aux quelques fragments d'inscription qui subsistent.

244. RÉAU L., *Iconographie...*, t. III-1, p. 263.

162 (it;/it;1, 53). Château-Gontier (53), église de Bazouges – Inscription funéraire pour Giswhalus.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription tracée sur une dalle d'ardoise de grande dimension (176 × 42 cm). Découverte dans le sol de l'église de Bazouges à Château-Gontier lors de travaux, elle est aujourd'hui encastrée dans le mur du bas-côté nord. L'inscription se développe sur 6 lignes, disposées à l'intérieur d'un cadre double fortement incisé dans l'ardoise. La sixième ligne est tracée au-dessous des lignes préparées par les doubles réglures (qui ont facilité dans les 5 premières une disposition soignée) et l'agencement du texte est très perturbé par le manque de place disponible. Inscription complète; état de conservation: excellent.

Datation : 876 [datation interne].

Texte établi d'après l'original vu en place en 2002.

Transmission manuscrite: Paris, Bibl. Institut, Arch. E. Le Blant, ms. 1723, «Inscriptions carolingiennes», p. 8 [dessin]; Paris, BnF, ms. nouv. acq. lat. 5569 (collection Ramé), liasse 1, VIII, n° 706 [estampage]. Éditions: ANGOT, *Épigraphie Mayenne*, 1907, t. I, p. 68 [dessin]; DESCHAMPS, *Étude paléographie inscriptions lapidaires*, 1929, fig. 5 [photo]; FAVREAU, *Épigraphie médiévale*, 1997, doc. 23, p. 97, fig. 18 [dessin]; TREFFORT, «Corps individuel», p. 35 [texte, traduction, photographie]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 201 [dessin], p. 323 [mention et bibliographie exhaustive]; *CIFM HS 1*, 53.

Sub hoc lapide requiescit corpus viri religiosi beate memorie nomine Gishwali, cujus fides vera et vita fuit beata. Hic decessit 3 k(a)l(endas) apr(i)l(is). Huc quicu(m)q(ue) venis et cernis, dicito, q(uae)so: Gishwali famuli, rex miserere D(eu)s. Anno incarnationis D(omi)ni 876, indicione 9, regnante Karolo imp(e)r(atore) anno primo.

Sous cette pierre repose le corps d'un homme religieux, de bienheureuse mémoire, du nom de Giswhalus, dont la foi fut vraie et la vie sainte. Il est mort le trois des calendes d'avril [30 mars]. Qui que tu sois qui viens ici et regardes, dis, je t'en prie: «Ô Dieu roi, aie pitié de ton serviteur Giswhalus». En l'an de l'incarnation du Seigneur 876, en la 9^e indiction, sous le règne de Charles, en sa première année comme empereur.

163. Château-Gontier – Inscription mentionnant Louis le Pieux.

M. Nau, dans une communication au *Congrès archéologique de France* de 1856, signale de façon très évasive une «belle inscription de Louis le Débonnaire» à Château-Gontier sans en indiquer le contenu ni la localisation précise. Les missions de terrain du *CIFM* n'ont pas pu retrouver ce texte et la mention de M. Nau constitue d'ailleurs l'unique référence bibliographique dont nous disposons pour ce texte.

Si on ne peut mettre en doute l'existence de cette pièce à partir des éléments que nous possédons, on doit tout de même envisager que l'auteur ait pu confondre Louis le Pieux avec Charles le Chauve mentionné dans la belle inscription de Giswalhus découverte à Bazouges²⁴⁵.

Mention d'après NAU M., «Monuments», 1857, p. 59.

164. Évron, ancienne abbatale Notre-Dame – Inscription funéraire pour Renaud de l'Isle, comte de Blois.

L'histoire de l'abbaye bénédictine d'Évron est assez complexe en raison d'évidentes interpolations documentaires. Si la restauration de l'abbaye, début de son essor en Mayenne, date bien des années 985-989, elle n'est pas le fait des vicomtes de Blois du x^e siècle, mais bien plus de Raoul de Beaumont, vicomte du Maine²⁴⁶. Ce n'est qu'en raison de ces interpolations qu'au xiii^e siècle, une autre branche des vicomtes de Blois, la famille de l'Isle, s'attache à l'abbaye et choisit d'y enterrer ses membres les plus prestigieux, dont Renaud dont on publie ici l'épitaphe.

245. Voir notice précédente.

246. ANGOT A., «Le restaurateur de l'abbaye d'Évron», *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1913, n° 29, p. 443-493.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cuivre doré. Inscription disparue. Localisation originelle : chœur. Au début du XVI^e siècle, les chanoines déplacèrent la plaque d'un lieu inconnu pour la disposer près du grand autel, du côté de l'Évangile. La plaque a été vendue en 1777, date à laquelle on perd sa trace. Au moment du dessin, elle était déjà endommagée.

Datation : le défunt est mort en 1277 ; la plaque date soit du moment de la mort du personnage, soit du XIV^e siècle, au moment où l'on place dans la nouvelle église l'ensemble des pierres tombales rapportées par les dessins de la collection Gaignières (c. 1330) ; c'est une suggestion que formule d'ailleurs l'abbé Angot au sujet de l'inscription suivante [datation interne pour la première proposition ; datation par comparaison avec les autres dalles d'Évron pour la seconde].

Lecture d'après le dessin publié par ANGOT, *Épigraphie*, 1907, t. I, p. 301 ; l'auteur reprend un dessin de dom Chevalier réalisé en 1666 et qui a servi de base au dessinateur de la collection Gaignières.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1g, fol. 205] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, t. I, p. 70, n° 356 (B. 2734) [dessin]. Éditions : CHEVALIER, *Cartulaire de l'abbaye d'Évron*, 1666 [texte et dessin] ; CHEVALIER, *Histoire de l'abbaye d'Évron*, 1666 [texte et dessin] ; LEFÈVRE-PONTALIS, « L'église abbatiale d'Évron », 1903, p. 326 [texte d'après le précédent] ; ANGOT, *Épigraphie de la Mayenne*, 1907, t. I, p. 301 [texte et dessin d'après dom Chevalier].

Disposition entre les lignes autour de la plaque. La description de 1666 parle de « lettres gothiques ». Sur les deux dessins, la paléographie se compose d'une majorité de lettres onciales assez évoluées, la plupart d'entre elles fermées par un trait fin. Les traits droits des capitales sont encore cependant très présents. La différence de tracé notable entre les deux dessins invite à la prudence. Ponctuation par un point central qui devait être systématique. On ne signale sur les dessins que deux abréviations : *Q* et *O* suscrit pour *quo* et *Q* et *E* pour *quae*.

Petit côté supérieur (le texte commence au milieu de la ligne) :

+ BIS. SEX CENTE

Grand côté droit :

NO . SEPTENO . SEPTUAGENO . ANNO . DE .
 CELIS . QO . VOX . VENIT . GABRIELIS .
 NOVIT . HEC . CLAVDI . QE . RESPICIT . OSSA .
 RENAUDI

Petit côté inférieur :

BLESIS . SVB[---

Grand côté gauche :

---]A . REGNA . PATERE . AMEN . VIRGO . MARIA .
 DEI PRESENTET . EVM . FACIEI . VT . SIC . FIAT . EI

Petit côté supérieur (fin du texte) : DIC . MISERERE . MEI

Bis sex centeno septeno septuageno anno de celis q(u)o vox venit Gabrielis, novit hec claudi q(ua)e respicit ossa Renaudi Blesis sub [---]a regna patere amen. Virgo Maria Dei presentet eum faciei ut sic fiat ei, dic : miserere mei.

Deux fois six cents et soixante-dix sept années après que la voix de Gabriel fut venue du Ciel, Blois a vu ensevelir les ossements de Renaud, qu'elle ici... Que la Vierge Marie le présente devant la face de Dieu. Afin qu'il en advienne ainsi pour lui, dis : aie pitié de moi.

L'abbé Angot proposait deux corrections au vers 2 afin de permettre une traduction cohérente ; il remplaçait ainsi *respicit* par *respicis* et *quae* par *quem* pour offrir le texte suivant : « Blois a vu ensevelir les ossements de Renaud que tu contemples ici »²⁴⁷. Nous avons toutefois choisi de conserver le texte tel qu'il est présenté par la copie de 1666.

Le texte devait à l'origine se composer de 4 hexamètres léonins riches et d'un distique élégiaque, la première ligne présentant la datation n'obéissant pas à la versification.

*Bis sex centeno septeno septuageno
 Anno de celis quo vox venit Gabrielis
 Novit haec claudi quae respicit ossa Renaudi
 Blesis sub.....
 a regna patere amen
 Virgo Maria Dei praesentet eum faciei
 Ut sic fiat ei dic miserere mei*

247. ANGOT, *Épigraphie*, 1907, t. I, p. 302.

L'état fragmentaire du texte ne permet pas d'étudier le formulaire complet de cette épitaphe. Constatons toutefois la prédominance d'un vocabulaire métrique classique (lignes 2 et 5 notamment). La datation du décès de Renaud est originale et correspond bien au contexte poétique de l'inscription. Le distique élégiaque final évoquant le rôle de la Vierge dans l'intercession se retrouve à Toulouse en 1270²⁴⁸. Il présente également une formule biblique et liturgique *Miserere mei* précédée du verbe *dic*, témoignant de la nécessité de la prière des vivants pour les défunts. A cet appel à la prière correspondrait la deuxième personne du singulier que propose de rétablir l'abbé Angot dans le verbe *respicis*.

Le personnage représenté sur la dalle et mentionné dans l'épitaphe est assez mal connu. Il s'agirait, selon l'abbé Angot, de Renaud II de l'Isle, vicomte de Blois, fils de Renaud I^{er} de l'Isle²⁴⁹. On ne connaît rien de ses éventuels mariages ni de ses enfants. Il est mentionné dans l'obituaire de l'abbatiale au 12 mars, anniversaire de la translation du corps de Robert, vicomte de Blois.

165. Évron, ancienne abbatale Notre-Dame – Inscription funéraire pour l'abbé Jean.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre. Inscription disparue. Localisation originelle: ancienne chapelle Saints-Côme-et-Damien. Au moment de la copie du dessin, la pierre semblait intacte. La plate-tombe a été détruite en 1777 et les fragments placés dans le dallage de l'église abbatale. 5 d'entre eux ont été découverts lors de travaux effectués dans le chœur de la basilique en 1985²⁵⁰.

Datation: 1288, si l'on considère que la dalle a été faite juste après la mort du défunt; c. 1330, si on admet la réalisation de l'ensemble des dalles au moment de la rénovation de l'abbaye [datation interne pour la première proposition; datation par comparaison avec les autres dalles d'Évron pour la seconde].

Transcription d'après le dessin de la collection Gaignières, publié par ANGOT, *Épigraphe*, 1907, t. I, p. 303; édition critique proposée d'après la lecture de dom Chevalier réalisée en 1666 qui diffère en plusieurs occasions du dessin.

Transmission manuscrite: dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1h, fol. 93] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, t. I, p. 79, n° 411 (B. 2854). Éditions: CHEVALIER, *Cartulaire de l'abbaye d'Évron*, 1666 [texte et description]; CHEVALIER, *Histoire de l'abbaye d'Évron*, 1666 [texte et description]; LEFÈVRE-PONTALIS, « L'église abbatale d'Évron », 1903, p. 327 [texte d'après le précédent]; ANGOT, *Épigraphe*, 1907, t. I, p. 303 [texte d'après dom Chevalier].

Disposition horizontale entre les lignes autour de la plate-tombe. Sur le dessin de la collection Gaignières, la paléographie paraît très majoritairement onciale; les formes sont d'ailleurs très évoluées pour la plupart des lettres (en particulier les *E*, les *N*, les *H* et les *T*), même si l'on repère à plusieurs reprises des *V* encore très droits. Cependant, il semble que certaines particularités graphiques soient dues aux libertés du dessinateur (point sur les *I* notamment). Ponctuation irrégulière par un point séparant la plupart des mots; deux points après *precor* et *sic*. Aucune abréviation en dehors de la datation. Pas de décor particulier.

Petit côté supérieur: + ME MODO . TERRA . TEGIT . TEGET

Grand côté droit: ET . TE . PRECOR : HORTVS MICH I . SIT . REQVIES . SIC :
SIT . ET . VIDI . MORTIS IN . HORA . OBIIT

Petit côté inférieur: OBIIT IOHANNES . ABBAS . ISTIV

Grand côté gauche: S . ABBATIE . ANIMA . EIVS : REQVIESCAT . IN PACE . AMEN .
ANNO . DOMINI . M° . CC° . LXXX . VIII .

Me modo terra tegit, teget et te; te precor hortus mihi sit requies sic, sit et {tibi} mortis in hora; obiit {obit} Johannes abbas istius abbatiae. Anima ejus requiescat in pace amen. Anno Domini 1288.

De la même façon que la terre me couvre, elle te couvrira. Je te prie que le repos soit pour moi un jardin, et qu'il le soit aussi pour toi à l'heure de ta mort. Jean, abbé de cette abbaye, est mort en l'an du Seigneur 1288. Que son âme repose en paix. Amen.

248. CIFM 7, 9, p. 24. Toulouse (31), église des Jacobins. Épitaphe de Raimond de Felgar (1270).

249. ANGOT, *Épigraphe*, 1907, p. 301.

250. BOUFLET J.-H., « La crypte de la basilique d'Évron: les raisons d'une redécouverte », *La Mayenne. Archéologie. Histoire*, 1997, n° 20, p. 14.

Les deux premières parties du texte semblent métriques dans les restitutions de dom Chevalier, et ce même si la qualité des vers est assez médiocre. La fin du texte est en prose.

*Me modo terra tegit et te te precor hortus
Mihi sit requies sic sit et tibi mortis in hora.*

Dans cette partie, le dessin présente plusieurs difficultés. Le mot *tegit*, au petit côté supérieur, porte une apostrophe figurant peut-être la suspension d'une finale en *-us*. Cependant les mots *tegitus* ou *tegitur* n'auraient aucun sens dans le texte et fausseraient encore davantage la métrique. Il manque d'autre part une syllabe longue avant *precor* que dom Chevalier rétablit en répétant *te*, ce qui alourdit considérablement le vers, mais permet de comprendre le texte. D'autres variantes sont sans doute impliquées par des erreurs de transcription : *michi* pour *mihi*, *vidi* pour *tibi*. Dans la partie en prose, on ignore si les problèmes d'édition sont dues à des erreurs de lecture ou à des particularités de l'inscription originale : répétition du mot *obiit*, position de la date, etc. En raison de la disparition de la pièce, on ne peut que difficilement résoudre ces difficultés et on se doit de signaler l'originalité de ce texte.

Le défunt représenté sur la dalle et mentionné dans l'inscription est l'un des abbés d'Évron du nom de Jean. La date de son début d'abbatiate est difficile à établir en raison des tensions qui opposèrent son prédécesseur à l'évêque du Mans. On peut cependant la fixer autour de 1260-1263²⁵¹. Il meurt en 1288.

La qualité médiocre des vers qui ouvrent le texte oblige dans bien des cas à tordre le sens et les quantités pour retrouver des vers corrects. Si les thèmes évoqués sont très courants (avertissement au vivant et demande de salut, assimilation de la mort au repos et comparaison de celui-ci au jardin, etc.), les formulations sont complexes, ce qui inviterait à envisager le XIV^e siècle pour dater l'inscription. La deuxième partie du texte est beaucoup plus simple. L'emploi du mot *abbatia* est peu fréquent avant la fin du Moyen Âge et on attendrait plutôt en 1288 le mot *locus* ou *monasterium*. Le vœu pieux qui conclut le texte est quant à lui très fréquent dès 1200. Plus que le vocabulaire, c'est l'ordre des propositions qui surprend : on attendrait plutôt *obiit Johannes abbas istius abbacie anno Domini 1288. Anima ejus requiescat in pace. Amen.*

L'ensemble de ces éléments inviterait à placer cette inscription comme la précédente autour de 1330. Ces deux textes révèlent un fait très fréquent au Moyen Âge dont les épigraphistes ont pourtant fait jusqu'ici peu de cas : le décalage entre la date mentionnée dans le texte et la date de réalisation de l'inscription. À Évron comme dans d'autres ensembles monastiques médiévaux, les monuments funéraires ont été réalisés bien après le décès des personnages, à un moment où, pour des raisons diverses, on réorganise l'espace d'inhumation et où l'on met en place un programme épigraphique en accord avec les intentions de la communauté.

166. Évron, ancienne abbatale Notre-Dame – Inscription sur la ceinture d'une statue de la Vierge à l'Enfant.

Dans *Les trésors des églises de France*, J. Taralon mentionne un texte tracé sur la ceinture d'une statue de la Vierge, toujours conservée aujourd'hui dans la chapelle Saint-Crépin de l'ancienne abbatale Notre-Dame. Il attribue à la ceinture et à son inscription la date de la statue, c'est-à-dire le début du XIII^e siècle.

L'examen paléographique de l'inscription, réalisée au cours de la mission du CIFM en 1994, montre cependant que la ceinture doit être postérieure. Le texte, formant les mots *Maria Virgo*, se compose en effet de lettres gothiques minuscules très anguleuses, caractéristiques de la fin du XIV^e siècle ou plus certainement du XV^e siècle. Cet objet, orné d'émaux, de cristal de roche et de pâte de verre, aurait donc été ajouté *a posteriori* sur la statue qui date effectivement du XIII^e siècle, à moins que les lettres d'argent formant l'inscription aient été ajoutées plus tard sur la ceinture. Cette inscription, aussi belle soit-elle, ne peut donc être retenue dans la chronologie du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*.

Mention d'après *Les trésors des églises de France*, 1965, p. 133, n° 250, pl. h.-t. 7 ; TARALON, *Les trésors des églises*, 1966, p. 284, fig. p. 160-161.

167. Laval, chapelle Notre-Dame de Pritz – Inscription de commentaire dans les peintures murales de la Visitation ou de la Vierge allaitant.

La première construction d'un sanctuaire sur le site de Pritz date peut-être du VII^e siècle, même si les parties les plus anciennes qui subsistent datent de l'époque carolingienne. L'ancienne construction, peut-être priorale, sert de paroisse à

251. *Ibid.*, p. 304.

la ville de Laval à partir de sa fondation en 1020. Ce changement de statut implique une augmentation conséquente du nombre de fidèles et entraîne des modifications dans l'architecture. C'est au XII^e siècle que la nouvelle construction reçoit la première campagne de peintures murales qui comportent les inscriptions éditées ici.

Identification ou commentaire des scènes représentées.

Peintures murales. Localisation : intérieur, mur est de la nef, au-dessus de l'arc, partie nord. Inscriptions placées dans le champ iconographique, au-dessus des personnages. Taille du champ épigraphique inconnue (en raison de la hauteur à laquelle sont disposées les inscriptions). Inscriptions mutilées. État de conservation : moyen.

Datation : début du XII^e siècle [datation paléographique soutenue par les critères stylistiques et techniques des peintures].

Lecture d'après l'original, vu sur place le 21 avril 1994.

TARALON, « Les peintures murales », 1966, fig. 16-27 [texte fautif]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 274-282 [texte, restitution, étude et bibliographie exhaustive].

Disposition horizontale sur une seule ligne, sans cartouche ni réglure. Écriture régulière, de large module et de ductus très simple. Si les capitales semblent dominer, on repère tout de même plusieurs onciales : *E* et *T* dans *prophetat*, premier *A* de *lactat*; premier *O* en navette. Le premier *P* de *prophetat* est barré pour signaler l'abréviation. Si les lettres *HIS* correspondent au nom *Johannis*, il est probable qu'il y ait eu là une abréviation. On ne repère aucune forme de ponctuation ni de décor.



---]O DM LAC[---]ER[---]HIS FECONDA PPHETAT

---o *D(eu)m lac[tat---mat]er [Jo]h(ann)is ; feconda p(ro)phetat*²⁵².

... Dieu... la mère de Jean allaite; féconde, elle prophétise.

La restitution *mater Johannis feconda prophetat* forme les cinq derniers pieds d'un hexamètre. On pourrait dès lors envisager la présence d'un autre hexamètre terminé par *lactat* et rimant ainsi avec la fin de l'inscription.

L'interprétation des scènes de la partie nord du mur est de la nef est d'autant plus délicate que les inscriptions sont incomplètes. Jean Taralon avait cru reconnaître dans la scène de gauche une Annonciation bien que le personnage représenté à l'extrémité ne puisse être identifié comme un ange. Ch. Davy y voit plutôt une Visitation, ce qui paraît beaucoup plus probable. Les deux auteurs identifient la scène qui suit comme une représentation de la Vierge allaitant, ce qui ne laisse pas d'étonner, pour deux raisons : la première d'ordre chronologique (il paraît étrange que l'allaitement précède la Nativité, représentée plus au sud); la seconde reposant sur la dissemblance entre le personnage allaitant et la Vierge (celle-ci est vêtue comme Élisabeth et de surcroît est beaucoup plus corpulente, de visage plus large et fait penser à une femme d'âge mûr plutôt qu'à

252. Édition conforme à l'état très dégradé des peintures murales. D'autres lectures et d'autres restitutions sont sans doute envisageables.

une jeune fille). En outre, d'après différents passages bibliques²⁵³, le mot *prophetat* paraît lié à la Visitation et à la personne d'Élisabeth, le début du texte pouvant se référer à la reconnaissance de Dieu par Élisabeth dans le sein de sa mère. L'inscription se termine au-dessus des deux personnages représentés à côté du Christ ; on peut voir en eux soit des apôtres, soit des prophètes (comme le laisserait penser la localisation du mot *prophetat*), soit encore Joseph et Zacharie. L'hypothèse des prophètes est la plus séduisante.

168. Laval, chapelle Notre-Dame de Pritz – Identification dans les peintures murales de la décollation de sainte Catherine.

Identification de personnages.

Peintures murales. Localisation : intérieur, mur nord de la nef, entre la troisième et la quatrième fenêtre à partir de l'ouest. Inscriptions placées dans le champ iconographique, au plus près des personnages qu'elles identifient. Taille du champ épigraphique inconnue (en raison de la hauteur à laquelle sont disposées les inscriptions). Inscriptions complètes. État de conservation : moyen.

Datation : c. 1200 [datation paléographique appuyée par les critères stylistiques et techniques des peintures].

Lecture d'après l'original, vu sur place le 21 avril 1994.

DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963, p. 62, fig. 18 [textes]; DEYRES, *Maine roman*, 1985, pl. 119 [reproduction]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 274-282 [textes].

Disposition horizontale ; inscription sans cartouche ni réglures ; sur une seule ligne pour Maxence, deux pour sainte Catherine. Écriture assez régulière, mélangeant les formes onciales (*K*, *S*, *A*) et les capitales, même si les traits droits des capitales dominent très largement. Abréviation traditionnelle pour le mot *sancta*. Pas de ponctuation ni de décor.



Au-dessus du personnage couronné :

MAVX[...]*VS*

À droite de la tête de la sainte :

SCA *K*'TERI

NA

Maux[enc]i[us] ; s(an)c(t)a K(a)terina.

Maxence ; sainte Catherine.

253. Lc I, 41-42 ; I, 60 ; I, 63 ; I, 67-68.

La lacune dans le nom de l'empereur est due à la chute d'une partie de l'enduit. Il ne semble pas que le peintre ait oublié le *A* de *Katerina*; celui-ci a été abrégé par une apostrophe, à moins qu'il ne s'agisse d'une conjonction peu fréquente entre les lettres *K* et *A*.

Cette scène représente la décollation de sainte Catherine d'Alexandrie²⁵⁴. On la retrouve dans de nombreuses scènes peintes au XII^e ou au XIII^e siècle, souvent accompagnées de commentaires ou d'identifications épigraphiques.

169. Laval, chapelle Notre-Dame de Pritz – Identification des mois dans un calendrier des travaux.

Inscription d'identification.

Peintures murales. Localisation : intérieur, intrados de l'arc triomphal. Inscriptions placées dans le champ iconographique. Inscriptions mutilées. État de conservation : variable selon les panneaux.

Datation : XII^e siècle pour le panneau 12 ; XIII^e siècle pour les autres panneaux [datation paléographique confortée par les critères stylistiques et techniques des peintures].

Lecture d'après l'original, vu sur place le 21 avril 1994.

LEFIZELIER, « Notice sur le calendrier », 1854, p. 354-368 [dessins]; LECUREUX, « Les anciennes peintures », p. 233 [reproduction partielle]; ANGOT, *Épigraphie de la Mayenne*, 1985, p. 449 [reproduction partielle]; TARALON, « Les peintures murales », 1966, p. 63-67, fig. 2-4 [reproduction partielle]; WAGRET, *Les nouvelles provinciales*, 1968, p. 111 [textes et clichés partiels]; DEYRES, *Maine roman*, 1985, pl. 121 [reproduction partielle]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 274-282 [texte, reproduction, étude, bibliographie exhaustive].

Disposition horizontale au cœur de l'image (la plupart du temps dans l'angle supérieur droit). Une seule ligne dans la plupart des cas; deux lignes pour *januarius* et *augustus*. À la suite de Ch. Davy, on peut distinguer trois types d'écriture. D'abord, le XII^e siècle pour le premier calendrier roman, tel qu'il apparaît encore dans le panneau 12 (des modules irréguliers et des lignes droites nombreuses); puis le début du XIII^e siècle pour le calendrier tel qu'il apparaît dans les panneaux 1 à 11 (la paléographie onciale ne connaît que peu d'évolutions et le module est encore assez large; les lettres rondes ne sont pas complètement fermées et les effets de plein et de délié sont peu développés); la fin du XIII^e siècle enfin pour certaines réfections, notamment dans les panneaux 10 et 11 (l'écriture est plus libre et plus nettement onciale; il s'agit de majuscules complexes, ornées et insistant particulièrement sur les effets décoratifs, avec une surenchère dans les pleins et les déliés). Les abréviations des finales en *-us* par une apostrophe étaient peut-être nombreuses dans l'état original du calendrier comme on le remarque encore pour le panneau 6. Suspension de la finale *-er* par un tilde droit dans *september*. Suspension du *M* par un tilde droit dans *novembris*. Pas de ponctuation apparente; pas de décor.

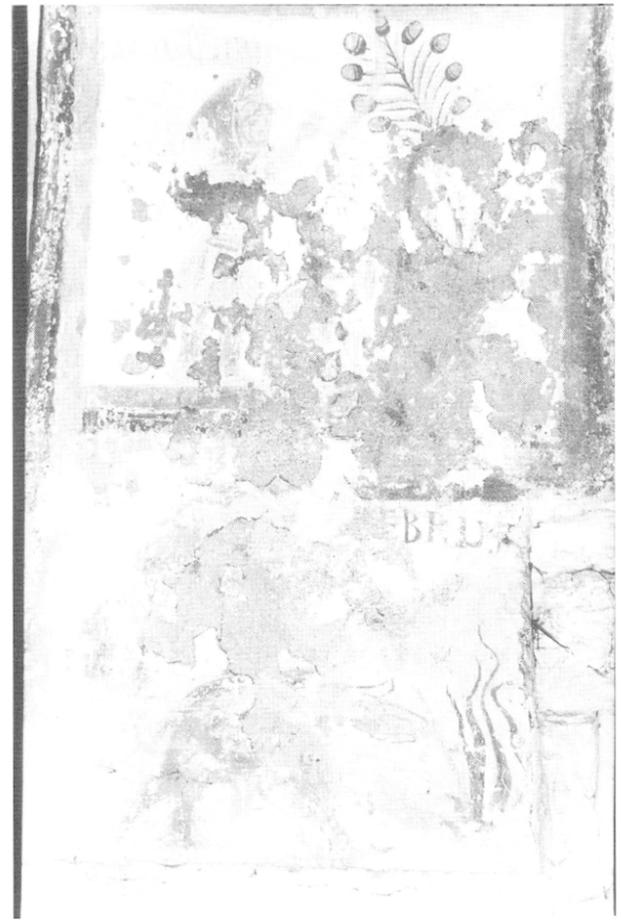
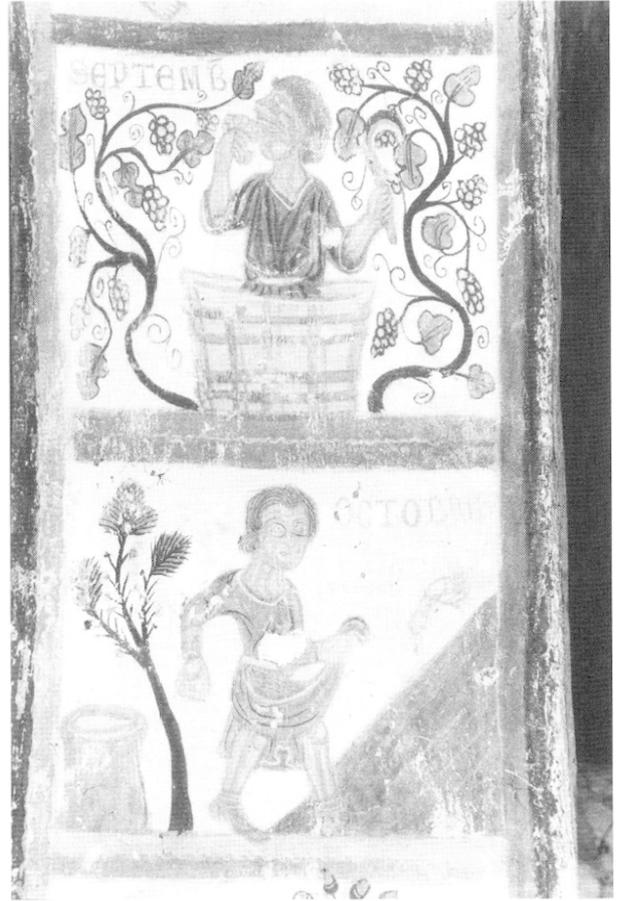
En suivant l'intrados, du sud vers le nord :

Panneau 1 :	IA[--- AR[---
Panneau 2 :	FEBRVAR[---
Panneau 3 :	---R---
Panneau 4 :	---
Panneau 5 :	---
Panneau 6 :	IVNI'
Panneau 7 :	IV[---
Panneau 8 :	AVGV TVS
Panneau 9 :	SEPTEMB
Panneau 10 :	OCTOBRIS
Panneau 11 :	NOVÈBRIS
Panneau 12 :	[.]EBRUA[---

Ja[nu]ar[ius]; *februar[ius]*; *[ma]r[cius]*; *[aprilis]*; *[maius]*; *juni(us)*; *ju[lius]*; *augustus*; *septemb(er)*; *octobris*; *nove(m)bris*; *[f]ebrua[rius]*.

Janvier; février; mars; avril; mai; juin; juillet; août; septembre; octobre; novembre; février.

254. Sur sainte Catherine, voir *supra* notice n° 25.





Les thèmes iconographiques choisis pour orner ce calendrier sont tout à fait classiques et la rénovation de la fin du XIII^e siècle montre l'intérêt que l'on portait encore en pleine période gothique pour ce motif. Les compléments épigraphiques sont extrêmement fréquents dans les calendriers. Dans le cas de la chapelle Notre-Dame de Pritz, le calendrier du XIII^e siècle qui remplace la peinture romane se présente dans l'autre sens, du nord vers le sud.

170. Laval, prieuré Saint-Martin – Fragment d'inscription funéraire pour un chevalier.

Le prieuré Saint-Martin de Laval fut fondé autour de 1050 par Gui I^{er} de Laval ; il le donna à l'abbaye de Marmoutier malgré l'opposition des moines de plusieurs établissements voisins et des contestations parmi les héritiers du fondateur. Vers 1150, le prieuré fut abandonné jusqu'après la Guerre de Cent Ans ; on remit alors les bâtiments en état. Seule l'église originelle, à nef unique, et une grange nous sont parvenues²⁵⁵.

Inscription funéraire.

Pierre. Inscription déplacée ; localisation actuelle : église, intérieur, absidiole sud ; localisation originelle inconnue. Numéro d'inventaire : 6819. Le fragment mesure 81 cm de longueur et 30 de largeur ; d'après ces mesures et ce que l'on devine de la représentation au centre de la dalle, la plate-tombe devait avoir une taille proche des pièces contemporaines, soit environ 2,5 m². Inscription partielle ; état de conservation : médiocre.

Datation : seconde moitié du XIII^e siècle [datation paléographique].

Lecture d'après l'original, vu sur place le 20 avril 1994.

Inédit.

Inscription linéaire faisant le tour de la dalle ; les deux lignes qui entourent le texte peuvent être assimilées à un bandeau. Écriture régulière profondément gravée, de large module, de traits épais. D'après le fragment conservé, la paléographie semble très largement onciale, avec des caractères fermés et évolués. Hauteur moyenne des lettres : 3 cm. Ponctuation par trois points verticaux profondément gravés ; elle paraît régulière. Dans ce qu'il reste de texte, on ne voit pas d'abréviation ni de décor particulier.



---]: SEPTEMBRIS: OBIIT: [.....]DVS: MILE[---

---] *septembris obiit [.....]dus, mile[s---*

... de septembre est mort [*nom du défunt*], chevalier...

Le formulaire, d'après le fragment, est obituaire ; on peut même douter qu'il y ait eu une quelconque information d'ordre tumulaire. L'inscription semblait en effet construite sur le modèle « L'an du Seigneur...est mort...que son âme repose en paix » plutôt que sur le modèle courant dans les plates-tombes « Ici repose...qui est mort l'an du Seigneur...que son âme repose en paix ».

Le défunt est qualifié de *miles* mais ne peut être identifié avec plus de précision.

255. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 283.

171. Laval, prieuré Saint-Martin – Restes d’inscriptions dans les peintures murales refaites du chœur et de la nef.

Le prieuré Saint-Martin de Laval fut transformé en aumônerie militaire en 1879. À cette occasion, un nouveau projet décoratif, reprenant en partie des éléments de la peinture médiévale romane existante, fut confié à L. Goethals. L’intégration des scènes romanes et gothiques présentes dans l’édifice ne se fit pas sans de nombreuses transformations, repeints ou interprétations, si bien qu’il faut, en suivant Ch. Davy, considérer la peinture médiévale comme définitivement perdue en ce lieu.

Il en va de même en ce qui concerne les inscriptions qui accompagnaient plusieurs de ces scènes, en particulier le calendrier à la croisée du transept, l’apparition du Christ à Marie-Madeleine à l’absidiole du transept nord, la Vierge à l’Enfant dans la même absidiole. Suivons une nouvelle fois Ch. Davy : «Aucune inscription n’est authentique. L’ajout de points et d’accents sur les lettres atteste de la méconnaissance de la langue latine de la part du peintre». Dans le calendrier, l’artiste a également transformé le nom des mois. Quoi qu’il en soit, il est impossible de retrouver la forme des textes médiévaux. Les inscriptions ne devaient pas présenter beaucoup d’originalité par rapport aux ensembles étudiés dans ce volume pour les Pays de la Loire : identification des mois pour le calendrier, identification des personnages ou des scènes dans les autres peintures.

Mention d’après DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 283-286 [critique d’authenticité].

172. Laval, ancienne église Saint-Pierre-le-Potier – Identification de saint Pierre.

Ce petit bâtiment situé sur la rive gauche de la Mayenne est de fondation ancienne puisque sa construction s’achève avant la fin du XI^e siècle. Le service religieux semble y avoir été assuré de façon irrégulière dès sa fondation.

Identification du personnage représenté dans la sculpture.

Pierre. Localisation : extérieur, façade ouest, au-dessus de la porte, à 3 m de la 1^{re} marche, clef de cintre. Taille de la clef : 42 × 37 cm. Inscription complète ; état de conservation : mauvais.

Datation : XI^e siècle [datation paléographique qui correspond à la date attribuée à l’élément de sculpture].

Lecture d’après l’original, vu sur place le 20 avril 1994.

ANGOT, *Épigraphie*, 1907, p. 452 [texte et dessin] ; PICQUENARD, DIEHL, « Laval », 1967, III D, p. 93 [texte incomplet] ; *La Mayenne*, 1984, p. 126 [photo et texte partiel d’après le précédent].

Disposition horizontale sans cadre ni réglures sur 2 lignes pour s’adapter à la place disponible à droite de la représentation. Écriture irrégulière, de tracé fin et peu profond. Paléographie capitale de large module. Le *T* et le *R* de *Petrus* sont conjoints, le *S* est inversé, le *V* de *apostolus* est placé au-dessus de la barre horizontale du *L*, le *O* du même mot, de dimension réduite, inscrit sous la barre horizontale du *T*. Hauteur moyenne des lettres = 3 cm. Pour l’abréviation du mot *apostolus*, voir le commentaire ci-dessous. Pas de ponctuation ni de décor.



PETRVS A-
TOLV[.]

Petrus a(pos)tolu[s].

Pierre, apôtre.

Il semble difficile de ne pas voir figurée, dans le signe qui suit le *A* de *apostolus*, une abréviation de la syllabe [pos]; c'est en tout cas une solution plus satisfaisante que la lacune que proposait l'abbé Angot. L'absence du *S* à la fin du même mot est en revanche plus difficile à expliquer; dans l'édition, nous avons choisi de faire figurer une lacune en pensant que, dans le cas d'une suspension, le sculpteur aurait abrégé la finale *-us* en entier (en traçant *L'* par exemple) et non pas simplement le *S*.

La sculpture qu'accompagne l'inscription est considérée comme l'un des témoins les plus anciens de la sculpture romane en Mayenne; ces traits sont simples et dépouillés. L'inscription possède les mêmes caractéristiques.

173. Laval, ancienne église Saint-Pierre-le-Potier – Identification des mois dans les peintures murales du calendrier.

Identification.

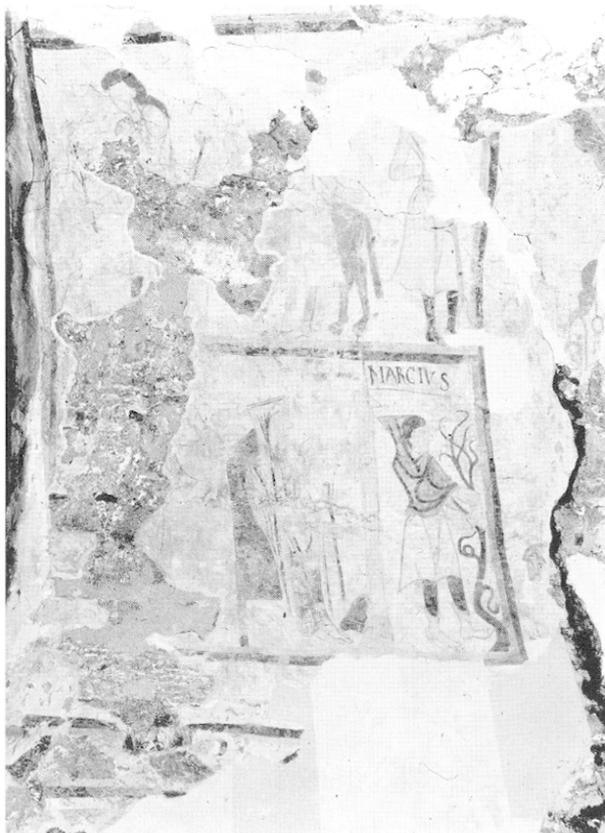
Peintures murales. Localisation: chœur, voûte en plein cintre. Inscription dans le champ iconographique, isolée par un simple cartouche au trait. Taille du champ épigraphique inconnue en raison de la hauteur des peintures. Inscriptions partielles; état de conservation: variable suivant les textes, mais généralement moyen.

Datation: fin du XII^e siècle [datation paléographique].

Inscriptions non vérifiées sur place pour des raisons d'accès à l'édifice; lecture et étude d'après les travaux de Ch. Davy qui atteste de la présence et du contenu des inscriptions.

LEUREUX, « Les anciennes peintures », p. 226 [texte partiel]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 288 [texte et reproduction; bibliographie exhaustive].

Disposition horizontale dans un cartouche très simple; 1 seule ligne pour chaque nom de mois. Écriture irrégulière, très libre. La paléographie est majoritairement capitale, même si certaines lettres doivent être considérées comme onciales: le *A* de *marcius*, le *G* et le *T* de *augustus*, le *T* de *october*. Le module des lettres est large et le trait est fin, ce qui donne à la graphie un dynamisme que l'on retrouve par ailleurs dans l'ensemble des peintures du chœur. En l'état actuel de conservation des inscriptions, on ne repère aucune forme d'abréviation, de ponctuation ou de décor.



Au nord : FEB[---
 MARCIVS
 Au sud : IVLIVS
 AUGUVSTVS
 OTOB[---

Ch. Davy signale également que les évangélistes, représentés par leur symbole autour du Christ en gloire, au mur est du chœur, devaient être identifiés par leur nom ; l'auteur a lu le reste du nom de Matthieu dans la forme suivante : MA[.]E[---

Feb[ruarius] ; marcius ; julius ; augustus ; otop[er]. Ma[t]e[us].

Février ; mars ; juillet ; août ; octobre. Matthieu.

Tous les mois devaient avoir reçu une identification nominale, dans des dispositions tout à fait semblables. Les autres évangélistes devaient eux aussi être identifiés par leur nom. L'originalité des compléments épigraphiques dans ce calendrier vient du fait que le peintre a choisi d'isoler l'espace du texte par un cartouche très simple, alors que le nom du mois est plus généralement tracé dans l'image sans autre complément.

À partir des éléments en présence, il semble difficile de trancher pour une datation avant ou après 1200 ; il reste encore de très nombreuses formes capitales et le style graphique général n'est pas encore « oncial » (forme des V, des S, etc.).

174. Laval, Musée des Beaux-Arts – Inscription identifiant la propriété et la destination d'un bénitier.

Mention du nom ; inscription identifiant la destination de l'objet.

Bronze. Inscription fondue en relief (technique identique à celle utilisée pour les cloches). Inscription déplacée. Localisation actuelle : Musée des Beaux-Arts, réserves. Numéro d'inventaire : 41. Provenance hypothétique : Laval, ancienne paroisse Saint-Martin (voir commentaire). Taille du bénitier : hauteur = 190 mm ; diamètre haut = 192 mm / diamètre base = 167 mm. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : fin du XIII^e siècle ou XIV^e [datation paléographique].

Lecture établie à partir des clichés de l'original fournis par le Musée des Beaux-Arts de Laval ; présence attestée dans les collections (13 décembre 2007).

CAUMONT, « Rapport sur une excursion à Laval », 1863, p. 56 [texte fautif].

Disposition horizontale sans cadre ni réglure ; 2 lignes, la première sur les deux faces du bénitier. Écriture régulière et élégante composée de caractères appliqués et fondus, de graphie onciale très évoluée. Les ductus sont complexes, avec une alternance très marquée entre les pleins et les déliés. La fermeture par des traits fins est systématique. Hauteur des lettres : 1,2 cm. Il n'y a apparemment aucune abréviation dans l'inscription. L'usage du point médian relève sans doute davantage du décor que de la syntaxe ; il coupe en effet certains mots de façon aléatoire. Aucun décor particulier.

L'identification de la provenance de l'objet est hypothétique. Il existait à Laval un quartier du nom de Saint-Martin, en référence à l'existence d'un prieuré bénédictin dépendant de Marmoutier, fondé au XI^e siècle sous l'abbé Albert (1032-1064) ; ce quartier portait le nom de l'église paroissiale qui s'y trouvait²⁵⁶. On peut penser que l'inscription sur le bénitier fait référence à cette paroisse qui possédait un vocable rappelant sa filiation avec Marmoutier. En l'absence de verbe notifiatif, le nom fondu sur ce bénitier peut correspondre à celui de l'artisan ou à la mention du commanditaire de l'objet. On ne peut d'autre part pas identifier ce Jean Etivel dans la documentation ou dans d'autres inscriptions.

Comme le soulignait déjà A. de Caumont, les rapports entre cet objet et le monde des inscriptions campanaires est évident, notamment par la technique employée. Or, les cloches portent souvent le nom de leur fondeur, accompagné d'un verbe permettant de les identifier comme tel. On regrette d'autant plus une telle absence sur le bénitier de Laval que l'artisan (s'il s'agit bien de lui) est inconnu par ailleurs. Les cloches peuvent aussi porter une identification de localisation, plus fréquemment toutefois dans le cas de celles des villes ou institutions civiles que celles destinées aux bâtiments de culte.

256. Voir COTTINEAU L.-H., *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1939, t. I, col. 1572.

La paléographie de l'inscription placée sur le bénitier est très évoluée et appartient sans doute à l'extrême fin du XIII^e siècle, voire au XIV^e siècle. La technique employée pour sa réalisation doit cependant inviter à la prudence car les références paléographiques actuellement utilisables sont essentiellement de nature lapidaire, ce qui induit peut-être des différences importantes.



- 1- SAINT. M AR.TIN. puis sur l'autre face DES MOUTIES
2- IEHAN. E TIVEL

Saint Martin des Mouties. Jehan Etivel.

Saint-Martin-des-Moutiers. Jean Etivel.

175. Néau, église Saint-Vigor – Identification et commentaire dans les peintures murales de la vie de saint Vigor.

L'église de Néau est remarquable pour son chevet plat ouvert de deux grandes fenêtres et décoré des peintures murales de la vie de saint Vigor. De nombreux témoignages épigraphiques de l'époque moderne sont encore conservés dans l'église²⁵⁷.

Identification de personnages ; identification ou commentaire de scène.

Peintures murales. Localisation : intérieur, murs est et sud. Inscriptions indépendantes, placées dans le champ de l'image, soit en césure (mur sud), soit au plus près de leur référent (mur est), sans aménagement particulier. Taille du champ épigraphique inconnue en raison de la disposition des peintures. Inscriptions partielles ; état de conservation : variable suivant les scènes.

257. ANGOT, *Épigraphie*, 1907, p. 64-71.

Datation : seconde moitié du XIII^e siècle [datation paléographique qui correspond à la date attribuée aux peintures murales].

Lecture à partir de l'original vu en place le 20 avril 1994.

DAVY, « La vie de saint Vigor », 1993, p. 153-163 [textes partiels].

Disposition horizontale dans tous les cas, parfois en césure de part et d'autre de la tête des personnages identifiés, sans aucun complément graphique (cartouche, cadre, etc.); 1 ligne dans la plupart des cas, sauf quand la présence de l'image a conduit à des adaptations. Écriture de belle qualité bien que légèrement irrégulière; de large module, de trait épais, elle présente un mélange d'onziales et de capitales, même si l'ensemble affiche toutes les caractéristiques d'une majuscule gothique (c'est-à-dire que les traits droits nombreux que l'on remarque ne forment plus une capitale classique, mais une nouvelle forme, plus stylisée). Les *E* sont fermés par un trait fin, les *O* sont en navette. Ponctuation par un point médian, à l'occasion deux points superposés; dans la plupart des cas, elle n'aide pas la syntaxe mais sert bien plus le décor. Abréviations : *S* barré verticalement pour *sanctus*; tilde à renflement médian dans *predicans* pour la nasale; apostrophe pour le *-us* de *Theodomerus*. Certaines lettres se voient affectées de compléments graphiques servant le décor : barre transversale redoublée dans les *A*; terminaison végétale de certains *R* ou *G*.

1



2



3



4



5



6



- 1) Mur est, partie nord, deuxième registre : saint Vigor prêchant devant la foule.
 Au-dessus de la scène : S VIGOR . PDICĀS . AD . BAIOC .
 Fragment, au nord de la figure du saint : --]RVS
 - 2) Mur est, partie sud, deuxième registre : la résurrection de l'enfant.
 En césure, au-dessus de la tête du saint : S : . VIGOR.
 Au-dessus de la tête de son compagnon : THEODOME/AS
 - 3) Mur est, partie nord, troisième registre : scène non identifiée.
 Sous la trompette de l'ange : .GAVFRIDVS
 BAEINS
 - 4) Mur sud, première scène : saint Vigor répond à l'appel d'un personnage.
 En césure, au-dessus de la tête du saint : --]OR.
 - 5) Mur sud, deuxième scène : saint Vigor chasse un monstre.
 En césure, au-dessus de la tête du saint : .S[---
 - 6) Mur sud, troisième scène : saint Vigor ordonne à son compagnon de conduire le monstre dans la mer.
 En césure, au-dessus de la tête du saint : .S. VIGOR.
 Au-dessus de la tête de son compagnon : THEODOMER'
- 1) *S(anctus) Vigor p(re)dica(n)s ad Bajoc(enses)*. [--]rus.
 - 2) *S(anctus) Vigor ; Theodomeas*.
 - 3) *Gaufridus Raeins (?)*
 - 4) [*S(anctus) Vig]or*.
 - 5) [*S(anctus) Vigor]*.
 - 6) *S(anctus) Vigor ; Theodomer(us)*.

Saint Vigor prêchant à Bayeux ; ...rus. Saint Vigor ; Théodemir. Geoffroy Raiens (?). Saint Vigor. Saint Vigor ; Théodemir.

Il paraît impossible de proposer une restitution pour le nom terminé par *-rus* dans la scène de la prédication ; on pourrait évidemment penser à *Theodomerus*, mais l'absence de personnage à gauche de saint Vigor pose problème. On ne voit pas non plus ce que peut signifier le groupe de lettre *Raeins* pourtant bien lisible ; faut-il y voir une altération de BAEINS pour *Bajocenses* ou bien un nom en langue vernaculaire pour un commanditaire représenté au milieu du récit hagiographique ? À défaut d'être résolu, le problème doit être posé. Enfin, il faut signaler la différence de graphie pour les identifications de Théodemir.

Selon la légende²⁵⁸, saint Vigor, né en Artois, quitta son pays pour le diocèse de Bayeux. Vigor fit des miracles ; il chassa notamment, sur la demande d'un certain Volusien, un serpent long de 40 pieds qui ravageait ses terres de Cerisy. Le saint s'y rendit, apaisa le monstre d'un signe de croix, lui passa son étole autour du cou et ordonna à Théodomir de le conduire à la mer²⁵⁹. Ces scènes sont représentées au côté sud du mur est et sur le mur sud. Le compagnon de Vigor, Théodemir, est appelé *Theodomeas* dans la scène de la résurrection de l'enfant. Le personnage coiffé d'un bonnet, à genoux devant le saint dans la scène de la prédication, qui se retrouve dans la scène de la résurrection et aussi dans celle du serpent, n'est pas identifié. Les scènes de la partie supérieure sont beaucoup plus difficiles à identifier, et l'identité de *Gaufridus Raeins* reste mystérieuse, aucun *Gaufridus* n'apparaissant dans les récits des *Acta sanctorum*.

Du point de vue épigraphique, on peut noter le soin apporté au tracé des lettres dans une évidente recherche de cohérence et de correspondance formelle avec la représentation iconographique. Cet exemple montre d'autre part qu'il convient de nuancer le rôle des inscriptions dans l'identification des scènes ; si le texte permet parfois de reconnaître le personnage, la connaissance de la *vita* est indispensable pour saisir le contenu de l'image.

258. *AA.SS.*, nov., t. I, p. 297-305 ; *GC* 9, col. 348-349.

259. *BS* 12, col. 1088-1089 ; *VSB* 11, p. 50-56 ; *LCI* 8, col. 554.

176. Olivet, ancienne abbaye de Clermont – Fragment d’inscription de consécration.

La fondation de l’abbaye cistercienne de Clermont remonte à la seconde moitié du XII^e siècle. Les seigneurs de Laval, fondateurs du lieu, y installèrent leurs sépultures, et ce jusqu’au XV^e siècle.

Fonction indéterminée ; peut-être s’agissait-il d’une consécration d’autel.

Peintures murales. Localisation : intérieur, bras nord du transept, mur nord de la chapelle centrale, à 2,60 m du sol. Peinture découverte en 1954 lors de travaux de restauration. Inscription placée dans un bandeau jaune délimité par des traits plus sombres. Le fragment mesure environ 30 cm de long et le champ épigraphique devait avoir environ 10 cm de hauteur. Inscription fragmentaire ; état de conservation : mauvais.

Datation : XIII^e siècle [datation paléographique qui correspond à la date attribuée aux peintures²⁶⁰].

Lecture à partir de l’original vu en place le 20 avril 1994.

DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 291 [texte].

Disposition horizontale sur une ligne. Le module semble large ; le *A* et le *T* paraissent conjoints et le *E* oncial est fermé. L’écriture semble régulière. Hauteur des lettres qui subsistent = 8 cm. On ne voit pas de signe d’abréviation ou de ponctuation. Pas de décor apparent si l’on excepte les traits sombres délimitant le bandeau.



---]ALTARE[---

---] altare [---

... autel...

Il s’agissait peut-être d’une inscription commémorant la consécration de l’autel placé dans la chapelle, avec une formule du type *Hoc altare consecratum est in honore...*, comme on pouvait le lire à Aubazines en 1176²⁶¹, ou à Cizay-la-Madeleine, au début du XIII^e siècle²⁶². Toutefois, on ne peut pas exclure qu’il s’agisse d’un texte décrivant la décoration peinte de la chapelle dans son ensemble, ou le dépôt de reliques par exemple.

177. Saint-Denis-d’Anjou, La Varenne-Bourreau, église Saint-Pierre – Identification et commentaire dans les peintures murales de la Descente de Croix et des Saintes Femmes au tombeau.

Identification et commentaire.

Peintures murales. Localisation : intérieur, partie sud de l’arc triomphal, et mur sud de la nef, registre inférieur. Connues depuis le XIX^e siècle, ces peintures n’ont été dégagées complètement que vers 1967. Inscriptions dans le champ iconographique, sans aménagement pour l’identification de Marie Madeleine. Inscription sur le bras de la croix qui sert de cadre au *titulus*. Inscription dans un bandeau de couleur pour l’inscription de commentaire. L’identification de Marie Madeleine se développe sur 20 cm de hauteur et le commentaire subsiste sur 61 cm de longueur. Le *titulus* est placé trop haut pour que le champ épigraphique puisse être mesuré. Inscriptions partielles ; état de conservation : mauvais.

Datation : XII^e siècle, plutôt dans la première moitié [datation paléographique].

Lecture à partir de l’original vu en place le 20 avril 1994.

TARALON, « Les peintures murales », 1969, p. 7-16 [textes] ; THIBOUT, « Découvertes de peintures », 1969, t. 127, p. 252-253 [textes et mention] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 295 [textes].

260. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 291.

261. *CIFM* II, HV 5, p. 6.

262. Voir *supra*, n° 121.

Disposition horizontale; en colonne pour le *titulus* et pour l'identification de Marie Madeleine. 6 lignes pour le *titulus*, 4 pour l'identification de Marie Madeleine, 2 pour celles de Jacques, 1 seule pour le commentaire et l'identification de la lune. Écriture régulière de large module et de tracé fin, de laquelle se dégage une impression de souplesse. Absence d'onciales. Les A ont la barre transversale brisée. Hauteur moyenne des lettres = 3,5 cm; sans doute plus dans le cas du *titulus*. D'après la lecture de Jean Taralon, une seule abréviation (*Jhesus* en IHS). Pas de ponctuation, pas de décor, du moins en l'état actuel des peintures.



Au-dessus de la tête du Christ, sur le montant de la croix :

- 1 [---]
- 2 [---]R[---]
- 3 NVS
- 4 [---]X
- 5 [---]E
- 6 [---]M

Au-dessus du bras droit de la croix : LV[---]

Au mur sud, à gauche de la tête de la sainte :

- 1 MARI
- 2 A MA
- 3 [...]LE
- 4 NE

Sur le bandeau, au-dessus de la sainte : ---]NANT DORMITVR DVBI[---

Au-dessus du bandeau, Ch. Davy a lu, dans la représentation de la Cène²⁶³ [IACOBVS]

À partir de la lecture faite par J. Taralon du *titulus*, on peut restituer²⁶⁴ :
[Jh(esu)s Naza]r[e]nus [re]x [Jud]e[oru]m.
Lu[na].
Maria Ma[gda]lene.
 ---]nant dormitur dubi[---
 [Jacobus].

Jésus le Nazaréen, le roi des Juifs. La lune. Marie Madeleine.... est endormi... Jacques.

Le thème d'origine byzantine de la Descente de Croix apparaît au IX^e siècle dans l'art chrétien. Il s'agit d'un épisode ne donnant lieu à aucune célébration liturgique importante. Les Évangiles évoquent rapidement le fait

263. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 295.

264. TARALON, « Les peintures murales romanes », 1969, p. 7-16.

que Joseph d'Arimatee, avec la permission de Pilate, enleva le corps de Jésus de la croix et l'enveloppa dans un linceul²⁶⁵. Les apocryphes n'en disent rien de plus²⁶⁶.

Dans la scène du mur sud, l'identité de la femme de gauche est certaine, puisqu'une inscription la désigne comme étant Marie Madeleine. Quant à l'autre personnage qui semble assis, il est coiffé d'un bonnet pointu et il tient une épée dans sa main gauche ; Ch. Davy propose d'y voir le centurion. Le texte biblique indique que Pilate fit garder le tombeau à la demande des Pharisiens²⁶⁷, mais aucun passage ne semble pouvoir aider à compléter le texte du bandeau au-dessus des personnages.

178. Saint-Georges-Buttavent, abbaye de Fontaine-Daniel – Inscription funéraire pour Juhel II de Mayenne.

L'abbaye cistercienne de Fontaine-Daniel, fille de Clairvaux, fut fondée en 1204.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cuivre émaillé. Inscription disparue. Localisation originelle : église de l'abbaye, chœur. La plate-tombe a été détruite en 1784. Inscription gravée entre les lignes délimitant le champ épigraphique. Au moment de la copie du dessin par le peintre de Gaignières, la plaque et l'inscription étaient intactes et en bon état de conservation.

Datation : 1220 [datation par identification du défunt ; une datation dans la première moitié du XIII^e siècle n'est pas incompatible avec les données paléographiques et la forme de la plate-tombe].

Lecture d'après le dessin publié par ANGOT, *Épigraphie*, 1907, t. II, p. 263 qui prend pour base le dessin de la collection Gaignières.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1g, fol. 205] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, t. I, p. 19, n° 51 (B. 2729) [dessin]. Éditions : CHEVALIER, *Cartulaire de l'abbaye d'Évron*, 1666 [texte] ; ANGOT, *Dictionnaire historique*, 1900, t. II, p. 819 [texte partiel d'après Gaignières] ; ANGOT, *Épigraphie*, 1907, t. I, p. 301 [texte et dessin d'après Gaignières] ; MUSSAT, « Le chevalier et son double », 1988, p. 154/1 et p. 140 [dessin d'après Gaignières, texte, traduction et commentaire] ; COPY, « L'aube de la revendication », 2005, p. 135 [dessin de la collection Gaignières et commentaire].

Disposition entre les deux lignes délimitant le champ épigraphique. Sur le dessin de la collection Gaignières, on voit un mélange de lettres capitales et d'onziales, avec des formes parfois très stylisées dans lesquelles il est aisé de reconnaître l'intervention du peintre. Les onciales sont toutes parfaitement fermées alors que les capitales ont des formes très classiques, parfaitement droites. Le module est étroit et le tracé fin. L'ensemble donne à la paléographie une allure mixte, peu caractéristique, et il est très difficile de lui attribuer une datation. Ponctuation par un point central, systématique et régulière. Aucune abréviation ni aucun décor ne peuvent être repérés.

Petit côté supérieur : QVEM . TEGIT . HEC . TELLVS . DICTVS . FVIT . ILLE . JVHELL
 Grand côté droit : VS VIR . BENE . FAMOSVS . DVM . VIVERET . ET . GENEROSVS
 . DAPSILIS . IN . MENSIS . CLIPEVS . FVIT . ORBIS . ET . ENSIS
 . EST . PER . EVM . NOTA . MEDVANE . NATIO . TOTA
 Petit côté inférieur : MARTE . TRIVMPHATOR . PROCERVVM . CAPUT . ET . DO
 Grand côté gauche : MINATOR . FONTIS . FVNDATOR . DANIELIS . ET . EIVS .
 AMATOR . QVI . LEGIS . HEC . ORA . TENEBROSI . TEMPORIS
 . HORA . REGNET . CVM . CHRISTO . TVMVLO . QVI .
 DORMIT . IN . ISTO

Quem tegit hec tellus dictus fuit ille Juhellus, vir bene famosus dum viveret et generosus dapsilis in mensis ; clipeus fuit orbis et ensis est per eum nota meduane natio tota, Marte triumphator procerum caput et dominator. Fontis fundator Danielis et ejus amator. Qui legis hec ora tenebrosi temporis hora regnet cum Christo tumulo qui dormit in isto.

Cette terre couvre celui qui fut appelé Juhel, homme grandement renommé durant sa vie, généreux, somptueux envers ses invités ; il fut le bouclier et le glaive de la Terre ; par lui est

265. Lc XXIII, 50-54 ; Jn XIX, 38-42 ; Mt XXVII, 57-62 ; Mc XV, 42-47.

266. REAU L., *Iconographie...*, t. II-2, p. 33-34.

267. Mt XXVII, 62-66.

connue toute la nation du Maine. Triomphateur de Mars, dominateur et chef des plus grands, et par là-même de toute la nation mayennaise, il fut le fondateur de Fontaine-Daniel et son bienfaiteur. Toi qui lis ceci, prie pour que celui qui dort dans ce tombeau règne avec le Christ, à l'heure du temps ténébreux.

Le texte forme huit hexamètres léonins riches. Le texte rapporté par l'abbé Angot et copié dans la première version du texte (1666) inverse les vers 4 et 5 ; sur le dessin de Gaignières, ils apparaissent dans l'ordre suivant, qui paraît d'ailleurs plus cohérent du point de vue des rimes :

*Quem tegit hec tellus dictus fuit Juhellus,
Vir bene famosus dum viveret et generosus ;
Dapsilis in mensis clipeus fuit orbis et ensis ;
Est per eum nota meduane natio tota.
Marte triumphator procerum caput et dominator,
Fontis fundator Danielis et ejus amator
Qui legis hec ora tenebrosi temporis hora
Regnet cum Christo tumulo qui dormit in isto.*

L'expression *quem tegit haec* se rencontre dans plusieurs autres épitaphes métriques médiévales, tout comme l'appel au lecteur, fréquent dans les épitaphes en vers (on la rencontre à plus de 10 reprises dans les textes des VIII^e-XIII^e siècles). Le vocabulaire est dans l'ensemble assez courant pour vanter les qualités topiques d'un grand laïc ayant exercé une charge militaire. L'association de *clipeus* et *ensis* est fréquente depuis l'Antiquité romaine, mais ne se rencontre pas telle quelle dans les épitaphes françaises antérieures au XIII^e siècle.

Juhel II de Mayenne tint la baronnie de Mayenne de 1170 à 1220, date de sa mort en Égypte. L'inscription suggère que son corps se trouve effectivement en Mayenne, mais l'épitaphe datant soit de la mort du personnage, soit du retour de son corps, n'évoque aucun transfert de dépouille, ce qui est pour le moins étonnant.

179. Saulges, église Saint-Pierre – Inscription mentionnant un diacre et identification d'un scribe.

Fonction indéterminée ; sans doute l'inscription commémorait-elle une action en faveur de l'église, comme le laisse supposer la position de l'inscription et les quelques mots que l'on déchiffre encore.

Pierre. Localisation actuelle : intérieur, claveau central de l'arc triomphal du chœur, à 2,30 m du sol. Inscription occupant tout le claveau. Pierre de 22 cm de hauteur ; champ épigraphique = 19 cm. On ne peut déterminer si l'inscription est complète ou non, même si l'*ordinatio* laisse envisager qu'on avait un texte complet sur tout le claveau. État de conservation : médiocre.

Datation : VIII^e-IX^e siècle ? [datation paléographique sous réserve, pouvant correspondre à la date attribuée à l'élément d'architecture sur lequel a été tracé le texte].

Lecture effectuée d'après le moulage de l'original réalisé en 1965 (original vu en place le 21 avril 1995).

BOUTON, « Saulges », 1967-1968, p. 253 [texte de dom Oury] ; *Dictionnaire des églises de France*, 1967, t. IIID, p. 132 [texte²⁶⁸] ; NAVEAU, « Le Bas-Maine », 1987, p. 612, n. 15 [mention].

Disposition sur 14 lignes qui respecte la forme du claveau. Le texte est inscrit en minuscules, Le tracé est anguleux, le module régulier, mais la gravure est assez frustrée. Hauteur moyenne des lettres = 8 mm. Abréviations très difficile à repérer ; on peut attester plusieurs contractions signalées par des tildes droites. Pas de ponctuation repérable ; pas de décor particulier.

268. La lecture propose de voir au début du texte la suite de lettres suivante : G. AED S, et de restituer l'inscription : *G. aed[ificium] s(acravit)*. Pour séduisante qu'elle puisse paraître, cette transcription ne peut correspondre à la réalité épigraphique.



- 1) + INCPT [---]
- 2) VADOLENUS
- 3) DIACONUS
- 4) VIVATINDO
- 5) MEDO[---]
- 6) SUOS[---]
- 7) [---]
- 8) A[---]ARIS
- 9) UETIS [...]
- + +
- 10) GELAMUS
- 11) CONSCRIP
- 12) SIT SALVE
- 13) TUR ET QUI
- 14) [.]JEGIT

*Inc(i)p(i)t...Va(n)dolenus diaconus ;
vivat in D(e)o. Medo[---] suos [---]
a[---]aris vetis [---]. Gelamus conscripsit.
Salvetur et qui [.]jegit.*

Ici commence... Vandolenus, diacre ; qu'il vive en Dieu... Gelamus a écrit. Que celui-ci lit [ceci] soit sauvé.

L'édition de ce texte est rendue très difficile par l'état de conservation médiocre de la pierre et par le fait que la gravure était dès l'origine très peu profonde. Si l'on peut établir les lignes 2 à 4 avec sûreté, le reste de la lecture est plus hypothétique. La présence des deux croix gravées et de l'éventuel mot *incipit* laisse envisager qu'il s'agissait d'une inscription en lien avec une dédicace ou une consécration, même si le vœu pieux qui termine le texte et l'expression *vivat in Deo* rappelle un formulaire funéraire.

Dom Oury proposait en 1967 une transcription complète du texte de Saulges ; si plusieurs de ses propositions sont intéressantes, on ne peut les confirmer, en l'état actuel de la pierre, notamment celle de la mention d'une donation ayant servi de base à la fondation de l'église de Saulges par le diacre Vandolenus. Dom Oury datait cette inscription de l'époque mérovingienne ; il est indéniable que les noms des personnes tout comme l'emploi de l'expression *vivat in Deo* plaident en faveur d'une datation haute ; cependant, la paléographie ne peut le confirmer et on peut aussi bien envisager une datation à l'époque carolingienne ou même plus tardive.

180. Vaiges, église paroissiale – Inscription de commentaire dans les peintures murales de la Pendaïson de Judas.

Identification ou commentaire.

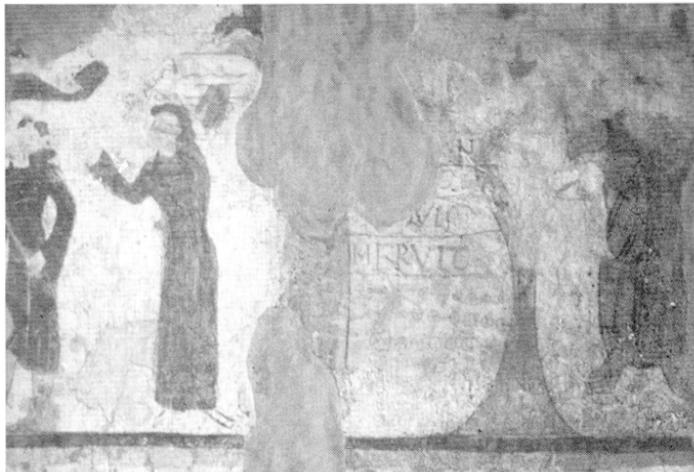
Peintures murales. Localisation : intérieur, mur nord de la nef, à l'angle du transept. Inscription dans le champ iconographique, entre deux éléments de l'image servant de cadre au texte. Inscription fragmentaire ; état de conservation : moyen.

Datation : seconde moitié du XII^e siècle [datation paléographique pouvant correspondre au style des peintures].

Lecture d'après l'original vu en place le 20 avril 1994.

PRÉ. « Les peintures murales », 1970-1971, n° 25, p. 53-69 [texte] ; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 301-302 [texte].

Disposition horizontale garantie par une réglure simple, sur une colonne d'au moins quatre lignes entre deux éléments de l'image. Écriture majoritairement capitale, à l'exception du *T*. Paléographie irrégulière, de large module et de tracé fin. Pas d'abréviation, pas de ponctuation apparente. Comme le fait justement remarquer Ch. Davy, le *E* de *meruit* a été tracé sur le repentir du *R*.



- 1) [---]N
- 2) [---]
- 3) [---]QVIA
- 4) MERVIT

[---]n[---] *quia meruit*.

... parce qu'il a gagné...

Parmi les évangélistes, seul Matthieu rapporte l'épisode du suicide de Judas : *Tunc videns Judas qui eum tradidit, quod damnatus esset [...] rettulit triginta argenteos principibus sacerdotum [...] Et, projectis argenteis in templo, recessit et abiens laqueo se suspendit*²⁶⁹. Le texte devait commenter cet épisode en insistant sur le marché que Judas avait passé, ou sur le gain des trente deniers que sa trahison lui avait valu.

269. Mt XXVII, 3-10.

SARTHE

181. Asnières-sur-Vègre, église paroissiale Saint-Hilaire – Identification dans les peintures murales du supplice du luxurieux (c. 1200).

D'après Ch. Davy, la paroisse d'Asnières-sur-Vègre est l'une des plus anciennes du diocèse du Mans. L'édifice actuel date du XI^e siècle pour ses parties les plus anciennes et du XIII^e siècle pour certaines parties du chevet. L'église semble avoir été peinte dans son intégralité et l'on y voit d'innombrables couches picturales successives.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : intérieur, mur ouest, au centre du registre supérieur. L'inscription est placée trop haut pour être mesurée. Inscription mutilée ; état de conservation : médiocre.

Datation : c. 1200 [datation par le support, les informations paléographiques étant trop restreintes pour servir à la datation de l'inscription].

Lecture d'après original vérifié sur place le 21 mai 1994.

DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 309 [texte, commentaire, bibliographie].

Inscription placée dans l'image. Disposition horizontale sur une ligne, d'après ce qu'il reste de l'inscription. Le *E* est oncial ; l'état de conservation empêche tout commentaire paléographique supplémentaire. Abréviation de *episcopus* par contraction. Pas de ponctuation visible en l'état actuel du texte.



---]EPC[---

---]ep(is)c(opus)[---

... évêque...

Le mur ouest, où l'on déchiffre avec peine ce qu'il reste de l'identification épigraphique, porte une représentation de l'enfer. Dans la scène représentant le supplice des luxurieux, un évêque est identifié par le mot *episcopus*, abrégé à Asnières dans une forme attestée depuis le XI^e siècle dans les manuscrits.

L'inscription fragmentaire est suivie du mot *iniciatur* tracé en minuscules gothiques, sans doute du XV^e siècle. D'après le commentaire que propose Ch. Davy, il pourrait s'agir d'une restauration ancienne du texte original²⁷⁰; mais il faudrait pour le vérifier pouvoir dégager cette couche picturale. Dans l'impossibilité de confirmer que le mot *iniciatur* appartient effectivement à la même inscription que le mot *episcopus*, on en signalera simplement la présence. Cependant, si l'on considère que le mot *iniciatur* appartient à la même inscription (et qu'il constitue une restauration tarδο-médiévale), la fonction de l'inscription ne serait donc plus seulement une identification du personnage mais un véritable commentaire de la scène.

Pour la datation de cette inscription, on ne peut que suivre la datation proposée pour les peintures murales, le nombre de lettres étant trop réduit pour que l'on utilise les caractères paléographiques comme indicateurs chronologiques. Le fragment d'inscription appartiendrait ainsi à la deuxième campagne de peintures murales qui peut être datée, toujours d'après Ch. Davy, des environs de 1200²⁷¹.

182. Coulongé, église paroissiale – Identification dans la représentation des évangélistes.

L'église actuelle est un petit édifice du XI^e siècle à nef unique.

Identification de personnage.

Peintures murales. Localisation : intérieur, abside, côté nord à environ 3,50 m du sol (les peintures sont placées trop haut pour être mesurées). Inscriptions mutilées ; état de conservation : mauvais.

Datation : début ou milieu du XIII^e siècle [datation paléographique en accord avec la date des peintures murales].

D'après l'original vérifié sur place le 18 avril 1995.

Inédit.

Inscriptions placées en limite de l'image. Disposition horizontale, sans préparation du support et sans aménagement graphique ; une ligne dans chaque inscription. L'écriture semble majoritairement onciale ; dans l'inscription de Matthieu, le *I*, le *H* et le *E* sont onciaux. Écriture très fine, de large module, assez irrégulière. Abréviation de *sanctus* par *S* ; suspension de la finale *-us* signalée par une apostrophe. Pas de ponctuation apparente, ni de décor.

À droite de la figure de Matthieu, près des pieds : S [.]ATHE'

À droite de la figure de Luc, près des pattes : [.]L[---

S(anctus) [M]athe(us). [S(anctus)] L[ucas].

Saint Matthieu. Saint Luc.

Les inscriptions, très fragmentaires, appellent peu de commentaire tant il est fréquent que le Tétramorphe soit accompagné d'une identification épigraphique. À ce titre, les deux autres évangélistes étaient sans doute également accompagnés d'une inscription mentionnant leur nom ; en l'état actuel des peintures, on n'en repère aucune trace.

Le Mans, cathédrale Saint-Julien.

La fondation de la cathédrale du Mans est fort ancienne puisqu'elle remonterait à l'évangélisation du Maine par saint Julien lui-même. Différentes constructions se succèdent à l'époque mérovingienne, puis carolingienne, mais les parties les plus anciennes de l'édifice actuel remontent seulement au XI^e siècle, moment où l'évêque Vulgrin décide d'édifier la nouvelle cathédrale romane. Endommagée à plusieurs reprises par des incendies, la cathédrale est dotée du chœur gothique actuel entre 1217 et 1254, puis modifiée, notamment au niveau du transept, au cours des XIV^e-XV^e siècles.

270. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 309.

271. *Ibid.*, p. 313.

183. Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Mention d'une date.

Chiffre avec fonction de datation.

Pierre. Localisation : intérieur, croisée du transept, pilier sud-est, face sud à 2 m du sol. Longueur du champ épigraphique = 22 cm. Inscription intacte. État de conservation : assez bon.

Datation : 1145 [datation interne].

D'après l'original vérifié sur place le 19 avril 1995.

HUCHER, « Incriptions de la cathédrale », 1857, p. 190 [texte]; HUCHER, « L'émail de Geoffroy », 1860, p. 685 [dessin]; LEDRU, *La cathédrale Saint-Julien*, 1900, p. 214 [dessin]; FLEURY, « La cathédrale du Mans », 1914, t. I, p. 277 [texte]; DESCHAMPS, « Étude sur la paléographie », 1929, p. 42 [texte et dessin].

Inscription sans cadre ni préparation du support ; elle continue d'ailleurs d'un bloc à l'autre. Disposition horizontale, sur une seule ligne. Écriture assez disparate bien que régulière et élégante. *M* oncial, *C* carré, les trois autres lettres sont capitales. Hauteur moyenne des lettres = 3 cm. La date ne peut pas être considérée comme une abréviation ; c'est pour quoi nous n'avons pas transcrit *m(ilesimo) c(entesimo) (quadragesimo) (quinto)*. Ponctuation par un point médian entre chacun des chiffres.



M. C. X L. V.

1145.

1145.

L'absence de verbe notifiant dans l'inscription du Mans ne permet pas de caractériser la fonction exacte du texte. En effet, on ignore à quoi peut renvoyer cette date : à la construction du pilier sur lequel elle est tracée ? À la rénovation du transept dans son ensemble ? À l'ajout d'un élément mobilier aujourd'hui perdu ? La concordance entre la paléographie, la localisation et le contexte historique du texte invitent certes à y voir la mention de la construction de cette partie de l'ouvrage (travaux entrepris par l'évêque Guillaume de Passavant entre 1140 et 1158²⁷²), en gardant à l'esprit que ce genre d'adéquation est rare et que l'on doit faire preuve de la plus grande prudence au moment d'attribuer à la construction la date portée par l'inscription la plus proche.

184. Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Distique pour la sépulture de Geoffroi le Bel.

Dans la description faite par Robert de Torigni de la sépulture de Geoffroi V, comte d'Anjou (1113-1151) et fondateur de la dynastie Plantagenêt, on apprend que le comte *conditus est enim in ecclesia sancti Juliani [intra muros civitatis Cenomannicae], ante crucifixum*. Viennent ensuite dans la *Chronique* deux vers qui peuvent soit avoir été gravés sur la tombe du comte, soit être évoqués par le chroniqueur sur le ton du vœu pieux pour l'âme du défunt : *Huic Deus aeternum tribuat conscendere regnum / quatinus angelicis turmis conregnet in aevum*. On ne peut déterminer la réalité épigraphique de ce texte, même si on le trouve également à la fin du premier poème funéraire pour Guillaume, abbé du Bec mort en 1124²⁷³, rapporté de la même façon dans la *Chronique* de Robert de Torigni.

Mention d'après *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel*, éd. 1872, t. I, p. 256 [texte].

272. FLEURY, « La cathédrale du Mans », 1914, t. I, p. 271.

273. *CIFM* 22, 67, p. 121-125.

185. Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Texte funéraire pour Gilbert de La Porrée.

D'après l'*Histoire littéraire de la France*, on trouvait au nécrologe de la cathédrale du Mans quatre vers identifiés comme étant l'épithaphe de Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers entre 1142 et 1154. Inhumé à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, Gilbert voit son épithaphe proprement dite publiée dans le volume du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* consacré à la ville de Poitiers qui reprend en note les quatre vers du nécrologe du Mans.

Le texte pour Gilbert dans le nécrologe du Mans n'a sans doute connu aucune réalité épigraphique mais il convient de le mentionner car le défunt constitue un bon exemple des prélats pour lesquels on multiplia les compositions funéraires au Moyen Âge central ; de forme, de fonction et de localisation diverses, elles témoignent du rayonnement politique et spirituel des personnages²⁷⁴.

Mention d'après *HLF*, t. XII, p. 470 ; *CIFM* I, 69, p. 74-75.

186-217. Le Mans, cathédrale Saint-Julien Ensemble des inscriptions placées sur les vitraux²⁷⁵.

La vitrerie actuelle de la cathédrale du Mans comprend quelques panneaux du XII^e siècle, montés dans les fenêtres basses de la nef, de nombreux vitraux du XIII^e siècle (plus de cinquante en totalité, ou en partie), illuminant le chevet, ainsi que le vitrage du transept du XV^e siècle. La première mention des vitraux de la cathédrale date du temps de l'épiscopat d'Hoël (1085-1096), qui, ayant rapidement terminé les travaux de l'élévation du transept commencé par son prédécesseur Arnaud, implanta les murs extérieurs de la nef du bâtiment actuel, fit paver le chevet d'Arnaud et le décora, tout comme les deux bras du transept, de beaux vitraux²⁷⁶. Le chroniqueur signale ensuite quelques vitraux commandés pour la salle capitulaire durant l'épiscopat d'Hildeburt de Lavardin (1096-1126)²⁷⁷. Deux incendies, en 1134 et en 1136 ou 1137, auraient ravagé par la suite la cathédrale, et tous les vitraux auraient été détruits²⁷⁸. C'est probablement lors de la reconstruction de la cathédrale par l'évêque Guillaume de Passavant, entre 1136 (incendie) et 1158 (date de la consécration) que furent exécutés de nouveaux vitraux que nous conservons cette fois-ci en partie. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de l'*Ascension* et son groupe, car leur style permet de les situer dans la première moitié du XII^e siècle²⁷⁹. Le volume de recensement du *Corpus vitrearum* publié en 1981 reprend la fourchette chronologique proposée par L. Grodecki pour l'*Ascension* et son

274. Pour faire le point sur les textes pour Gilbert de la Porrée, on verra HARING N.M., « Epitaphs and Necrologies on Bishop Gilbert II of Poitiers », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, Paris, 1970, p. 57-87.

275. Comme nous l'avons fait dans ce volume au sujet des vitraux de la cathédrale d'Angers, nous présentons quelques éléments historiques pour la vitrerie de Saint-Julien du Mans afin de donner au lecteur les critères retenus pour la datation par le support. Cette mise au point est due à Maria Godlevskaya, doctorante au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers, qui étudie pour sa thèse sous la direction de Cl. Andrault-Schmitt les vitraux du XIII^e siècle de la cathédrale du Mans. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères. La couverture photographique des vitraux de la cathédrale du Mans est encore partielle et nous ne pourrions pas fournir au lecteur de reproduction pour l'édition des inscriptions peintes.

276. *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, BUSSON G., éd. dans LEDRU, *Archives historiques du Maine*, 1901, p. 383.

277. *Actus pontificum*, p. 400.

278. *Actus pontificum*, p. 447. L'histoire de ces événements peut être reconstituée de façon différente. Louis Grodecki suggère la date de 1136 pour le deuxième incendie : GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 60 et GRODECKI, *Le vitrail roman*, 1977, p. 57. André Mussat le date de 1137 : MUSSAT A., *Le style gothique de l'Ouest de la France (XII^e-XIII^e siècle)*, Paris, 1963, p. 95 (Mussat parle aussi d'un troisième incendie qui s'arrêta en 1140 au cloître).

279. « Sans doute un peu plus récents, les vitraux de saint Julien et de saint Étienne sont fort semblables par leur ornementation et leur dessin aux verrières de la façade de Chartres (1150-1155). Il est probable que plusieurs fragments, d'un style analogue, placés aujourd'hui dans la nef, proviennent des baies du transept roman, qui a été reconstruit à l'époque gothique. Ainsi, tout ce premier groupe, roman par le style, doit être attribué aux années 1138-1158 » : GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 60. Marcel Aubert, quant à lui, data l'*Ascension* de 1145-1150, et les médaillons de l'histoire de saint Étienne et de celle de saint Julien vers 1170-1180 à cause de « l'exécution plus lourde ». Il signala aussi quelques médaillons représentant des scènes de l'Enfance du Christ – singulièrement le Sommeil des mages à l'hôtellerie – et de la Passion, de la vie de sainte Valérie, de l'histoire de ses enfants saints Gervais et Protas, qui pouvaient également remonter aux années qui suivent le milieu du XII^e siècle ; AUBERT M., « Les vitraux de la cathédrale du Mans », *Une cathédrale en son pays. VII^e centenaire de la cathédrale du Mans*, 1954, p. 23-27.

groupe; les verrières de la vie de sainte Valérie et de l'histoire des saints Gervais et Protais y sont datées des environs de 1200²⁸⁰.

Avec les arguments convaincants de L. Grodecki, il était donc unanimement admis, qu'aucune verrière n'avait pu échapper aux incendies des années 1130. Cependant la thèse d'Anne Granboulan remet en question ces affirmations: d'après l'auteur, les verrières de l'époque d'Hildebert de Lavardin auraient survécu, leur style s'inscrivant bien dans la « famille picturale de l'Ouest », c'est-à-dire les peintures murales d'Anjou, du Poitou, du Limousin et de Touraine, et surtout l'enluminure mancelle du premier quart du XII^e siècle²⁸¹. Ceci est maintenant confirmé par les examens réalisés au Laboratoire de recherche des Monuments Historiques à Champs-sur-Marne lors de la dernière restauration de 2005-2008, qui donnent une fourchette chronologique entre 1098 et 1120. Le problème reste cependant fort complexe car les vitraux romans de la cathédrale ne sont de toute évidence pas tous du même style ni de la même époque; on ignore également leur provenance exacte (avaient-ils été faits pour la nef ou plutôt pour le chevet consacré en 1158 et démoli au XIII^e siècle?).

Un demi-siècle après la consécration de la cathédrale par Guillaume de Passavant, le clergé mancel voulut agrandir et embellir le chevet, et ayant obtenu l'autorisation royale de détruire une partie du mur de l'enceinte romaine²⁸², on démarra les travaux après novembre 1217. Il est difficile de savoir avec certitude si la construction du chevet avait touché à sa fin le 24 avril 1254, date de la cérémonie de translation des reliques de saint Julien par l'évêque Geoffroy de Loudun²⁸³, et si le vitrage était à ce moment complètement achevé, en cours d'exécution ou à peine commencé²⁸⁴. Selon l'opinion générale, les verrières du chevet gothique furent réalisées pendant que progressait la construction, de sorte que les plus anciennes doivent être les fenêtres du déambulatoire inférieur et des chapelles rayonnantes, partie la plus ancienne de l'architecture, élevée avant 1233. Bien peu de panneaux subsistent à leur place d'origine, mais ce qui est conservé de nos jours, notamment dans la chapelle de la Vierge, autorise par le style une datation approximative entre 1230 et 1240²⁸⁵. Vinrent ensuite les verrières supérieures du déambulatoire et des fenêtres hautes qui sont plus précisément datées par des « signatures » de donation²⁸⁶. Dans tous les cas, l'ensemble des vitraux devait être en place vers 1275²⁸⁷.

Avec l'achèvement du chevet, la reconstruction se poursuivit à l'ouest de la cathédrale: on commença par la croisée et le bras méridional du transept terminé avant la fin du XIV^e siècle. Ensuite vint le tour du bras nord (la dotation de Charles VI reçue en 1392) qui fut achevé dans la première moitié du XV^e siècle. Des tractations concernant la vitrerie de la façade septentrionale du transept sont attestées de 1420 à 1427; elle a été probablement mise en place avant 1435²⁸⁸.

280. *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 242.

281. GRANBOULAN, *La tradition picturale*, 1990, t. II, p. 5-63.

282. *Recueil des actes de Philippe Auguste rois de France*, éd. Nortier M., tome IV (années du règne XXXVII à XLIV; 1^{er} novembre 1215-14 juillet 1223), Paris, 1979, n° 1505.

283. *Actus pontificum*, p. 490-497.

284. On ignore même s'il s'agit d'une véritable consécration ou d'une simple cérémonie de translation des reliques. Cf. différentes reconstitutions des événements dans GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 61; MUSSAT A., *Le style gothique...*, p. 129; LILLICH M.P., *The Armor of Light. Stained Glass in Western France, 1250-1325*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1994, p. 16-17; BOUTTIER M., *La Cathédrale du Mans*, Tours, 2000, p. 70.

285. Chronologie selon GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 61.

286. À savoir la fenêtre centrale de l'étage intermédiaire (baie 100), donnée par Rotrou V de Montfort (identifiable par ses armes), qui assista à la cérémonie de 1254; la quatrième fenêtre nord, depuis l'axe (baie 107), offerte par des vigneron; la cinquième et la sixième, du même côté (baies 109 et 111), « signées » par Guillaume Roland, représenté en costume de chanoine, donc antérieurement à son élection au siège épiscopal, en septembre 1255. Il en va de même pour les fenêtres hautes: la verrière centrale (baie 200) porte deux fois, le « portrait » de son commanditaire, Geoffroy de Loudun, évêque jusqu'à sa mort en août 1255, il est fort probable qu'elle commémore la cérémonie du 24 avril 1254. L'analogie de style entre ce dernier vitrail et quelques autres (baie 201, lancette de droite; baie 211) permet de placer ceux-ci à la même époque. D'autres verrières, faites par l'atelier dit « principal », sont plus récentes, de la seconde moitié du XIII^e siècle, ce qui est confirmé par les caractéristiques stylistiques et par les « signatures » des commanditaires: ainsi la deuxième fenêtre sud, depuis l'axe (baie 204), est « signée » par Gautier de Poillé, mort en 1276.

287. GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 61.

288. Chronologie selon *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 242. Grodecki donne la fourchette chronologique entre 1403-1430 pour la construction du bras nord; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 96.

186 (CV baie XVIII). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Fragments d'inscription de commentaire dans une verrière composite.

Commentaire des scènes.

Vitrail. Localisation : nef, côté sud, première baie à l'ouest, à l'angle de la façade occidentale, premier et troisième registre (la verrière est composite, mais on ignore la localisation originelle de ces panneaux remontés dans une bordure moderne vers 1900²⁸⁹). Taille de la lancette : 2,30 × 1 m. Inscriptions partielles ; le vitrail a connu de nombreuses restaurations²⁹⁰. État de conservation : moyen.

Datation : c. 1150 [datation par le support] ; la paléographie est difficilement utilisable en raison des restaurations ; les formes ne sont cependant pas incompatibles avec une telle datation aussi haute.

Lecture d'après les clichés de l'original.

Les vitraux du Centre, 1981 p. 244, fig. 221 [illustration pour saint Pierre].

Disposition dans un bandeau, sur 1 ligne pour les bandeaux inférieurs ; 2 dans le cas de l'inscription placée à l'intérieur du médaillon (s'il s'agit bien là de la disposition originale). Écriture majoritairement capitale, de module large, de tracé épais et de ductus simple. Le second C de l'inscription intérieure dans le médaillon supérieure est carré. Le G de *signat* et le premier E de *carcere* sont onciaux. Écriture très simple mais élégante, assez proche de ce que l'on trouve dans les baies anciennes de la façade occidentale. Pas d'abréviation dans ce qu'il reste du texte. Conjonction de A et R dans *carcere*. De nombreuses lettres sont perlées et quelques traits verticaux ont été redoublés. On remarque des signes de ponctuation (trois points verticaux) dans l'inscription du premier médaillon ; elle ne semble pas régulière.

Premier registre, médaillon carré (saint Pierre libéré de sa prison par un ange), sous la scène, dans un bandeau noir :

TRACTAT ANGELVS : EVM DE : CARCERE : M[---

Troisième registre, médaillon circulaire (vision d'un roi endormi), sous la scène, dans un bandeau noir :

---]IGNAT VISIO[---

À l'intérieur de la scène, au-dessus du roi, dans deux bandeaux noirs présentés par l'ange :

SVCCIT[--- puis au-dessous : ---]TALIS

Tractat angelus eum de carcere m[---

---]ignat visio[---

Succit[---]talis.

Un ange le tire de la prison...

... représente la vision...

[pas de traduction proposée pour le troisième texte].

Les textes inscrits à l'intérieur du médaillon supérieur sont très difficiles à établir en raison de l'état de conservation de l'inscription et des restaurations qui ont sans doute affecté la forme et la disposition des bandeaux. Si on lit bien aujourd'hui les lettres *succit[---*, elles ne correspondent à aucun mot du latin classique. Étant donné le contenu de la scène, il serait tentant de lire *surgite* mais cela suppose des restitutions abusives en l'état actuel des fragments lisibles. Il est également très difficile de restituer la fin du premier texte (médaillon inférieur) après la lettre M.

Les trois médaillons anciens de ce vitrail sont attribués au peintre qui réalisa la verrière de l'Ascension (baie XVI) ; ils représentent, de bas en haut : saint Pierre conduit hors de sa prison ; Pilate se lavant les mains ; la vision d'un roi endormi. La première scène, bien identifiée par l'inscription placée dans le bandeau inférieur, trouve sa source dans les Actes des Apôtres²⁹¹. La deuxième n'est pas plus difficile à identifier même s'il ne fait pas forcément partie des épisodes de la Passion les plus fréquemment représentés. La troisième est en revanche difficile à comprendre ; si l'iconographie ne pose de problèmes (un roi endormi reçoit en songe une vision par l'intermédiaire d'un ange), la source ne peut être identifiée. L'inscription de commentaire placée sous la scène est

289. *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 245.

290. En l'absence d'observations en atelier, il est difficile de déterminer avec précision les influences des restaurations successives, en particulier dans les parties basses de la vitrerie. Les informations livrées dans ce volume sont donc à utiliser avec prudence en attendant une publication critique de l'ensemble des baies médiévales de la cathédrale du Mans.

291. Actes XII, 3-12.

partielle et ne permet pas d'identifier le personnage ; on peut d'ailleurs douter qu'elle ait permis de le faire dans son état originel. Les fragments de texte encore lisibles ne semblent pas reprendre de passage biblique identifiable. Les historiens de l'art ne proposent pas d'identification plus formelle. Le mot *signat* est assez régulièrement employé dans les inscriptions de commentaire à l'iconographie.

187 (CV baie XIX). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans le vitrail de saint Étienne.

Identification des scènes.

Vitrail. Localisation actuelle : nef, côté nord, première baie à l'ouest, à l'angle de la façade occidentale, premier, deuxième et troisième registres. Localisation originelle inconnue (les panneaux ont été déplacés à plusieurs reprises). Taille de la lancette en plein-cintre : 2,30 × 1 m. Inscriptions complètes, restaurées légèrement. État de conservation : moyen.

Datation : c. 1155 [datation par le support] ; la paléographie n'est pas incompatible avec une datation aussi haute.

Lecture d'après les clichés de l'original.

HUCHER, « Visite du Muséum », 1879, p. 67 [reproduction] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 245 [mention] ; DEYRES, *Maine roman*, pl. 69 [reproduction].

Disposition horizontale dans un bandeau noir sans rehaut, au-dessus ou au-dessous des scènes. 1 seule ligne pour chacune des inscriptions. Écriture capitale, de module étroit et de ductus simple ; aucune onciale. Écriture parfaitement régulière et élégante, comme dans les baies de la façade. Abréviations : suspension de *-anus* par une apostrophe dans *Stephanus* pour les deux premiers médaillons ; réduction de *sanctus* à l'initiale dans le deuxième médaillon et à *SCS* dans le troisième. Nombreuses conjonctions de lettres dans la première inscription : *V* et *B* dans *ubi*, *V* et *R* dans *eicitur*, *T* et *R* dans *extra*, *T* et *A* dans *civitate*. Enclavement du *I* dans le *C* dans *civitate*. Ponctuation régulière ; un point sépare chaque mot. Le *N* de *ponitur* est perlé.

Premier registre, médaillon circulaire (arrestation de saint Étienne), dans la partie supérieure de la scène, dans un bandeau placé au-dessus des personnages :

VBI. STEPH'. EICITVR. EXTRA. CIVITATE

Deuxième registre, médaillon circulaire (lapidation de saint Étienne), en haut du médaillon, dans un bandeau courbe au-dessus des personnages :

S. STPH'. LAPIDATVR

Troisième registre, médaillon circulaire (ensevelissement de saint Étienne), en haut du médaillon, dans un bandeau courbe, au-dessus de la tête des personnages :

SCS. STEPHANVS. PONITR IN SEPVL CRO

Ubi Steph(anus) eicitur extra civitate.

S(anctus) St(e)ph(anus) lapidatur.

S(an)c(tu)s Stephanus ponit(u)r in sepulcro.

Où Étienne est conduit hors de la ville.

Saint Étienne est lapidé.

Saint Étienne est mis au tombeau.

Le bon état de conservation des inscriptions permet une édition satisfaisante des textes, ce qui est assez rares pour des commentaires de cette longueur dans des vitraux aussi anciens.

Les trois médaillons de ce vitrail rapportent des épisodes de l'histoire de saint Étienne conformément au récit de sa passion dans les Actes des Apôtres : l'arrestation du saint, son martyre (lapidation) et son ensevelissement par Gamaliel et Nicodème. Les inscriptions qui accompagnent chacune des scènes se contentent de décrire l'épisode peint sur la baie. Le premier médaillon propose une inscription assez longue qui a la particularité de commencer par *ubi*. Cette préposition est rarement attestée dans les textes des vitraux ; on la trouve plus fréquemment dans la peinture murale ou dans l'orfèvrerie. L'emploi des verbes passifs (*eicitur*, *lapidatur* et *ponitur*) permet de mettre la figure de saint Étienne au premier plan dans le texte, comme c'est le cas dans les trois images narratives du vitrail.

188 (CV baie XVII). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans la légende de saint Étienne.

Identification des scènes.

Vitrail. Localisation actuelle : nef, côté nord, deuxième baie à l'ouest à partir de la façade occidentale, premier et deuxième registres. Localisation originelle inconnue (les panneaux ont été déplacés à plusieurs reprises). Taille de la lancette : 2,30 × 1 m. Inscriptions partielles (le vitrail a connu de nombreuses restaurations qui affectent l'inscription la plus haute dans la baie). État de conservation des parties non restaurées : moyen.

Datation : c. 1155 [datation par le support]; la paléographie n'est pas incompatible avec cette datation.

Lecture d'après les clichés de l'original.

Les vitraux du Centre, 1981, p. 244 [mention] et pl. XIV [illustration couleur pour le premier médaillon]; DEYRES, *Maine roman*, 1985, pl. 71 [illustration baie entière].

Disposition horizontale dans un bandeau courbe de couleur noire au sommet des scènes (premier et deuxième registres), ou dans un bandeau noir rectangulaire sous l'élément identifié (deuxième registre). 1 ligne pour chaque bandeau. Écriture capitale droite de ductus très simple et de tracé fin ; le module large contribue à un résultat esthétique particulièrement satisfaisant. On ne repère aucune onciale. Abréviations nombreuses (on ne tiendra pas compte des abréviations présentes dans la partie restaurée) : suspension de *sanctus* à l'initiale *S* surmontée d'un tilde à renflement médian ; suspension de la fin de *Stephanus* signalée par un *H* barré ; contraction de *precipitur* par la réduction du préfixe *pre-* (*P* barré). Dans *precipitur*, le *V* et le *R* sont conjoints ; *I* inscrit dans le *C* dans *resucitatur*. La ponctuation, par un ou deux points, est irrégulière. Pas de décor particulier dans les lettres.

Premier registre, médaillon circulaire (le corps de saint Étienne est exposé aux animaux), au-dessus de la scène dans un bandeau courbe :

VBI . S . ST[.]PH' . P-CIPITVR BESTIIS.

Deuxième registre, médaillon circulaire (un prêtre est ressuscité près du tombeau de saint Étienne), sous le tombeau du saint, en bas de la scène, dans un bandeau noir ;

SACERDOS RESVCITATVR

Deuxième registre, en haut de la scène dans un bandeau courbe :

SEPVLCRV . S . I . STEPHANI.

Ubi s(anctus) St[e]ph(anus) p(re)cipitur bestiis.

Sacerdos resucitatur.

Sepulcru(m) s(anct)i Stephani.

Où saint Étienne est jeté aux bêtes.

Le prêtre est ressuscité.

Tombeau de saint Étienne.

Par comparaison de différents clichés, on peut rétablir les parties restaurées dans le dernier texte ; on ne peut pas en revanche déterminer avec précision la forme des lettres ou la composition des abréviations, même s'il semble peu probable que l'adjectif *sancti* ait été réduit dans l'inscription originale aux deux lettres *S* et *I*.

Le médaillon situé en haut de la baie XVII représente le sommeil des Mages et est attribué au maître de l'Ascension dont la production fragmentaire est encore visible dans quelques vitraux de la cathédrale du Mans²⁹². Les deux médaillons inférieurs dans lesquels on trouve les inscriptions se rattachent à l'histoire du diacre Étienne, premier martyr : son corps exposé aux bêtes et la résurrection d'un prêtre auprès de son tombeau. Ils peuvent être lus comme la suite du récit entamé à la baie XIX²⁹³. Les inscriptions peintes sur ce vitrail sont d'ailleurs similaires ; la longueur des textes, la présence du mot *ubi* et l'emploi du passif dénotent une même intention d'expliquer le contenu des scènes par le texte en mettant saint Étienne au cœur des actions rapportées par l'image.

292. *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 242-243.

293. Voir notice précédente.

189 (CV baie XXI). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification de personnages dans le vitrail des saints Gervais et Protais.

Identification de personnages.

Vitrail. Localisation : façade occidentale, côté nord, premier, deuxième et troisième registres. Inscriptions conservées *in situ* (les panneaux ont été employés entre 1562 et 1875 dans la chapelle de la Vierge²⁹⁴). Taille de la lancette : 3,10 × 1,35 m. Inscriptions complètes ; état de conservation : moyen.

Datation : c. 1160-1170 [datation par le support].

Lecture d'après les examens *in situ* de la mission du CIFM en avril 1995.

Les vitraux du Centre, 1981, p. 245 [mention] ; GRANBOULAN, *La tradition picturale*, 1991, vol. 2, p. 52 [mention].

Disposition horizontale dans un bandeau en bas de la scène pour le premier registre, puis à l'intérieur des médaillons, pour la plupart des inscriptions ; inscription en césure de part et d'autre du nimbe dans le cas de la Vierge. Écriture capitale ; aucune onciale. Le tracé est fin et régulier, le module relativement étroit. Le ductus est dépouillé. Abréviation de *sanctus* par un S barré. Abréviation de la première syllabe de *Protasius* par un P barré. La suspension de la finale de *Gervasius*, au troisième registre, est signalée par un tilde droit au-dessus du V, comme il s'agissait d'une nasale. La ponctuation se fait par deux points superposés ; elle semble être assez irrégulière et possède une fonction purement ornementale. La barre transversale coupant le S de l'abréviation de *sanctus* est ondulée ; d'autres lettres sont fleuries.

Premier registre, au bas du médaillon circulaire (scène inexpliquée avec la Vierge et deux saints), dans un bandeau :

: S GERVASIVS :: S PTASIVS :

Premier registre, arcature de droite, de part et d'autre du nimbe de la Vierge :

S MAR / IA

Deuxième registre, en haut du panneau carré (décollation de saint Protais), près de la bordure supérieure :

: S PTASIVS :

Troisième registre, médaillon (flagellation de saint Gervais), dans un bandeau courbe en haut de la scène :

S GERVASIV-

S(anctus) Gervasius ; s(anctus) P(ro)tasius. S(ancta) Maria. S(anctus) P(ro)tasius.

S(anctus) Gervasiu(s).

Saint Gervais ; saint Protais. Sainte Marie. Saint Protais. Saint Gervais.

La première scène en bas de la baie, dans laquelle on voit la Vierge intervenir auprès des saints, n'a pas pu être retrouvée dans le corpus hagiographique relatif à Gervais et Protais. Dans les deux médaillons suivants, les inscriptions prennent place au cœur des images relatant le martyre des saints : la flagellation de Gervais et la décollation de Protais²⁹⁵. À la différence de ce que l'on observe pour la fenêtre centrale de la façade, les peintres ont ici fait le choix d'inscriptions nominatives et non celui de textes identifiant la scène ; cette solution deviendra une norme au XIII^e siècle.

190 (CV baie XX). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification de saint Ambroise et de saint Paul dans une verrière composite (invention des reliques de Gervais et Protais et martyre de leurs parents).

Identification de personnages.

Vitrail. Localisation actuelle : façade occidentale, baie au sud de la baie centrale, premier registre, médaillon central en amande. La verrière est composite, mais on ignore la localisation originelle de ces panneaux remontés. Taille de la lancette : 3,10 × 1,35 m. Inscription complète grâce à de fortes restaurations ; état de conservation des parties non restaurées : moyen.

294. *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 245.

295. *BS* 6, col. 298-304 ; *VSB* 6, p. 306-310 ; *LCI* 6, col. 408-411. RÉAU L., *Iconographie...*, t. II, p. 588-590.

Datation : c. 1180 [datation par le support]; en raison des restaurations, la paléographie n'est pas utilisable pour la datation.

Lecture d'après les clichés de l'original.

Les vitraux du Centre, 1981, p. 245 [mention], fig. 222 [illustration].

Inscriptions placées dans un cartouche noir placé sous les personnages identifiés, interrompu par l'amande qui contient la représentation. Écriture majoritairement capitale, de module étroit et de tracé fin. *O* en navette. On ne peut juger de la paléographie originale pour les autres lettres. Pas d'abréviation. Deux points sont placés après chaque mot. Pas de décor.

Premier registre, médaillon central en amande (saint Paul avertit en songe Ambroise du lieu de sépulture des saints Gervais et Protais), dans un bandeau noir sous la scène (les parties en italiques ont été restaurées):

AMBROSIVS. PAVLVS

Ambrosius; Paulus.

Ambroise; Paul.

La scène représentée dans le médaillon concerne l'histoire des saints Gervais et Protais et doit pour cette raison être rapprochée des images peintes sur la baie XXI, de l'autre côté de la baie centrale de la façade, elles aussi consacrées à la légende des saints, à leur vie et à leur martyre.

La forme de l'inscription qui accompagne la révélation du lieu de sépulture des saints Gervais et Protais est relativement originale si on la compare aux inscriptions qui identifient par leur nom les personnages dans les vitraux narratifs, souvent plus discrètes et placées au cœur du discours. Il semble que cette disposition soit plus fréquente pour les vitraux du XII^e siècle qu'aux époques ultérieures où elle concernera davantage les grandes représentations en pied des saints et prophètes.

191 (CV baie 68). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans le vitrail composite de l'histoire de saint Paul.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation : chœur, côté sud, première chapelle à l'est du bras sud du transept, baie à l'angle de la chapelle et du déambulatoire. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la baie : 4,30 × 1 m. Inscription complète; état de conservation : bon.

Datation : c. 1180-1185 [datation par le support, en accord avec la paléographie].

Lecture d'après les clichés de l'original (archives Grodecki, Centre André-Chastel).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 269 [texte]; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 75 [illustration]; *Les vitraux du Centre*, 1981, fig. 227 [illustration].

Disposition horizontale dans un cartouche noir placé au sommet de la scène. Écriture capitale de large module, insistant particulièrement sur les pleins. Le ductus est simple et régulier, en dehors du *A* composé de 5 traits. Abréviation de *sanctus* par un *S* barré. Ponctuation par trois points entre les deux mots. Pas de décor particulier.

Registre inférieur, partie droite (saint Paul terrassé sur le chemin de Damas), sous la scène :

S: PAVLVS

S(anctus) Paulus.

Saint Paul.

Au deuxième registre, sur la gauche, le texte de même contenu sous les pieds de saint Paul est moderne. Cette verrière composite reprend 4 demi-médallions d'un vitrail de l'histoire de saint Paul. Les deux inscriptions sont placées dans deux épisodes rapportés par les Actes des Apôtres : Paul aveuglé sur le chemin de Damas puis conduit par un ange (Actes IX, 8).

192 (CV baie XX). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans la légende des saints Vital et Valérie.

Identification de personnages.

Vitrail. Localisation actuelle : façade occidentale, baie au sud de la baie centrale, troisième et quatrième registres. La verrière est composite, mais on ignore la localisation originelle des panneaux remontés. Taille de la lancette : 3,10 × 1,35 m. Inscriptions complètes, partiellement restaurées. État de conservation : moyen. Datation : c. 1200-1210 [datation par le support].

Lecture d'après les clichés de l'original.

HUCHER, *Calques des vitraux*, 1855 [texte]; «Chronique», 1910, p. 272 [illustration pour Valérie]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 245 [mention].

Inscriptions placées dans un cartouche noir sous les personnages identifiés. Écriture majoritairement capitale, de module étroit, de tracé fin et de très belle qualité. De très nombreux traits sont redoublés dans les hastes et dans les barres horizontales. Certaines formes peuvent évoquer l'onciale : *A* et *R* notamment. *A* à plateau débordant. Abréviation de *sanctus* par l'initiale *S* barrée. Pas d'abréviation, pas de ponctuation. Les ornements sur les lettres sont nombreux et passent par un redoublement des traits, par des effets de pleins et de déliés, etc. La qualité générale de la graphie et l'enrichissement des ductus originaux dénotent une véritable recherche esthétique.

Troisième registre, panneau le plus à droite (Valérie refuse de sacrifier aux idoles), bandeau placé sous la scène :

S VALERIA

Quatrième registre, panneau de gauche (Vital jeté dans un puits), dans un bandeau sous la scène :

S VITALIS

S(ancta) Valeria. S(anctus) Vitalis.

Sainte Valérie. Saint Vital.

La légende fait de Vital et Valérie les parents des saints Gervais et Protas dont l'invention des reliques est représentée au bas de la baie XX²⁹⁶. Ils connurent eux aussi le martyre tel qu'il est représenté dans cette baie de la cathédrale du Mans. Les inscriptions identifiant Vital et Valérie sont fort simples et adoptent la même mise en forme que le texte peint sous Ambroise et Paul. La paléographie traduit en revanche une certaine postériorité, établie par le *Corpus vitrearum* grâce à l'analyse du support.

193 (CV baie 0). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans la verrière de la Passion typologique.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation actuelle : chœur, chapelle axiale, baie axiale (les panneaux ont changé de place lors des nombreuses restaurations). Taille de la baie : 5 × 1,50 m. Inscriptions complètes mais restaurées ; état de conservation : moyen.

Datation : c. 1235 [datation par le support en accord avec la paléographie, l'ensemble des formes employées pouvant être rencontrées dans la première moitié du XIII^e siècle].

Lecture d'après l'original vu en 2009.

HUCHER, *Calques des vitraux*, 1855 [texte]; LEDRU, «Cathédrale du Mans», 1907, p. 267 [texte pour David].

Disposition horizontale dans le cartouche pour l'identification d'Élisée ; pour David, le texte a été placé verticalement. L'écriture est très différente entre les deux textes. Le nom de David est transcrit dans une graphie onciale de ductus complexe et de large module ; les formes sont très ornées et élégantes, et le tracé assez épais. Pour le nom d'Élisée, les peintres ont fait le choix d'alterner des formes capitales droites et des onciales de tracé fin et de ductus fleuri. On ne peut déterminer avec exactitude les raisons de ces variations : sont-elles dues à la différence de mise en forme des textes (phylactère, bandeau) ? Sont-elles le fruit des restaurations successives ? Ces questions paléographiques invitent à la prudence quant à l'authenticité

296. *BS* 7, col. 1229-1235 ; *VSB* 4, p. 683 ; *LCI* 8, col. 576-577.

de toutes les parties de la baie 0. Aucune abréviation. Le nom de David est encadré par une ponctuation double à usage exclusivement ornemental. La plupart des lettres des deux inscriptions ont reçu des compléments décoratifs (terminaisons fleuries, redoublement des traits horizontaux, etc.).

Troisième registre (autour de la Résurrection), pétale représentant David et le pélican symbolique, sur le phylactère tenu par David :

: DAVIT :

Troisième registre (autour de la Résurrection), pétale représentant Élisée ressuscitant le fils de la Sunamite, dans un cartouche noir placé en haut de la scène :

ELISEVS

Davit ; Eliseus.

David. Élisée.

La baie 0 présente les principales scènes de la Passion du Christ et ses antétypes vétérotestamentaires selon un schéma typologique fréquent dans les vitraux du XIII^e siècle ; autour d'une figure centrale, de plus grande échelle, les concepteurs organisent les préfiguration de chaque événement : portement de croix, Crucifixion, Résurrection, Ascension. On trouvait une verrière de ce type à Bourges et à Chartres, composées à la même époque.

Dans ce type de verrière, les inscriptions peuvent être nombreuses, comme à Bourges par exemple où chaque figure est identifiée ou commentée pour faciliter l'association typologique. Au Mans, les inscriptions sont peu nombreuses et on a du mal à déterminer les choix qui ont conduit les peintres à identifier David et Élisée plutôt qu'Abraham ou Élie par exemple. Les deux personnages sont également accompagnés d'inscriptions à Bourges (baie 3) et à Chartres (baie 37).

194 (CV baie 3). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Citation liturgique dans la verrière de l'Enfance du Christ.

Citation liturgique identifiant une scène ou un personnage.

Vitrail. Localisation : chœur, chapelle axiale, deuxième baie au nord de la fenêtre axiale, registre supérieur. Taille de la baie : 5 × 1,50 m. Inscription complète ; état de conservation : moyen (nombreuses restaurations).

Datation : c. 1235 [datation par le support].

Lecture d'après l'original vu en place en 2009.

HUCHER, *Calques des vitraux*, 1855 [texte] ; LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 266 [texte].

Inscriptions placées dans un bandeau noir matérialisant un phylactère placé dans les mains de l'ange. Écriture très majoritairement onciale, de tracé fin, élégant et parfaitement régulier. Le module est étroit. Le ductus est simple, peu orné et pratiquement fermé. Aucune abréviation. La ponctuation passe par trois points superposés ; elle n'est présente qu'entre le premier, le deuxième et le troisième mot. Les ductus montrent plusieurs traits redoublés, dans les hastes comme dans les traits horizontaux.

Registre supérieur, sur le phylactère tenu dans les mains de l'ange (Annonciation) :

AVE : MARIA : GRACIA PLENA

Ave Maria gracia plena.

Salut Marie, pleine de grâce.

La baie 3 est dédiée aux principaux épisodes de l'Enfance du Christ ; les panneaux datent du XIII^e siècle, à l'exception de celui du Massacre des Innocents. Les restaurations semblent avoir altéré plusieurs scènes ; l'inscription du registre supérieur n'a apparemment pas été touchée. La citation liturgique de l'*Ave Maria* accompagne très souvent la scène de l'Annonciation où elle est préférée à la forme biblique qui omet le mot *Maria*. Elle est, dans le vitrail comme dans les peintures murales, fréquemment placée sur un phylactère signifiant les paroles prononcées par l'ange Gabriel.

195 (CV baie 5). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification des donateurs dans le vitrail des changeurs.

Identification de donateurs.

Vitrail. Localisation originelle : chapelle axiale, côté nord, troisième baie à partir du déambulatoire, lancette droite, premier registre. Taille de la baie : 5,50 × 2,70 m. Depuis les calques d'E. Hucher, l'inscription originale a été répartie entre les deux lancettes ; le texte est maintenant répété intégralement au bas de chaque lancette. Inscription mutilée ; état de conservation : moyen (restauration).

Datation : c. 1235 [datation par le support pouvant correspondre à la paléographie].

Lecture d'après le calque d'Hucher, l'original ayant été fortement modifié depuis son travail.

HUCHER, «Explication des vitraux», 1856, p. 49 [texte; donne l'interprétation sur *scambiator*, explication reprise partout par la suite]; HUCHER, *Calques des vitraux*, 1855 [illustration]; LEDRU, «Cathédrale du Mans», n° 4 (1907), p. 265 [texte; donne les premières lettres]; GRODECKI, *Vitraux de France*, 1953 : p. 58-59, n° 21 [texte]; GRODECKI, «Les vitraux de la cathédrale», 1961, p. 84 [texte]; BOUTON, *Le Maine*, 1962, p. 689 [texte]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 246 [mention].

Disposition horizontale dans un cartouche rehaussé au trait, placé sous la scène et interrompu par l'image (l'inscription forme ainsi deux sections). Écriture de module étroit mélangeant les capitales très droites et les onciales de tracé fin, alternant les pleins et les déliés ; les lettres sont peu fermées (à l'exception du *E* de *Alone*). Un certain nombre de traits sont redoublés et les terminaisons sont prononcées dans le délié. Abréviation de *frater* par suspension si l'on admet les restitutions proposées. *O* et *R* conjoints dans *scambiator*. Pas de ponctuation apparente ; pas de décor en dehors des quelques traits redoublés évoqués plus haut.

Registre inférieur, dans un bandeau au bas de la scène (état avant déplacement ; l'italique signale les parties modernes de l'inscription) :

FRA[.]JSCA[.]BIATOR ALONE

Fra[t(er)] sca[m]biator Alone

Frère changeur d'Allonnes.

La lecture des lettres qui subsistent ne pose aucune difficulté. Il est en revanche plus difficile de restituer le contenu de l'inscription. Les auteurs n'ont pas relevé les premières lettres et se sont attaché à l'identification du donateur en rapportant seulement les mots *scambiator* et *Alone* ; or le début du texte existe réellement sur le vitrail. Seul A. Ledru en fait mention et voit en lui «un morceau d'un autre style, venant peut-être d'ailleurs». L'analyse de l'inscription, en particulier de la paléographie, ne permet pourtant pas de repérer de différences substantielles entre les deux parties du texte, même s'il semble, d'après la bibliographie, que des transformations aient eu lieu à partir de plusieurs vitraux anciens. Pourrait-on dès lors avoir dans les premières lettres l'abréviation d'un qualificatif du type *frater*, attestée dans le monde manuscrit, même si c'est à des époques plus tardives ? À défaut de pouvoir assurer cette restitution, on doit néanmoins la considérer comme une hypothèse plus satisfaisante que l'exclusion des premières lettres de l'inscription.

Le donateur représenté dans le vitrail et identifié par l'inscription n'est pas expressément nommé. On apprend seulement sa profession, changeur, et le lieu d'exercice de sa fonction (Allonnes, près du Mans). Si le mot *scambiator* est attesté dans le vocabulaire médiolatin (à partir de *excambiator*), on lui préfère assez souvent le terme *cambiator* ; le *S* tracé dans l'inscription pourrait-il alors appartenir à un autre mot, soit à la fin du groupe de lettres que nous avons restitué par *frater*, soit à un autre terme disparu lors des changements de pièces ? Rien ne permet de l'affirmer.

196 (CV baie 5). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans la verrière de l'enfance et des miracles de la Vierge.

Identification des personnages représentés.

Vitrail. Localisation : chapelle axiale, côté nord, troisième baie à partir du déambulatoire, lancette gauche, sixième et septième registres. Taille de la baie : 5,50 × 2,70 m. Inscriptions mutilées ; état de conservation : moyen (restauration).

Datation : c. 1235 [datation par le support pouvant correspondre à la paléographie malgré sa grande diversité].

Lecture d'après l'original.

HUCHER, *Vitraux peints de la cathédrale du Mans*, 1868, s. p. [illustration pour les quatre textes]; LEDRU, «Cathédrale du Mans», 1907, p. 266 [textes pour les trois premières inscriptions]; MÂLE, *L'art religieux*, 1910, p. 307 [texte pour l'inscription 2], fig. 137 [illustration pour les inscriptions 2 et 3]; GRODECKI, «Les vitraux de la cathédrale du Mans», 1961, p. 79, note 2 [texte pour la première inscription].

Disposition horizontale dans un cartouche ; inscriptions placées dans un bandeau noir. La paléographie est très variable d'une inscription à l'autre. Les lettres présentent un ductus capital de tracé fin peu orné, un module large, élégant et régulier. Pour l'inscription de saint Grégoire, on a des onciales fermées très ornées, notamment dans les déliés, et de module plus étroit, qui se rapprochent à leur tour de la quatrième inscription. Certains traits sont redoublés mais l'ensemble présente tout de même une relative sobriété, ce qui constitue peut-être le seul caractère commun des inscriptions. Abréviations : *sanctus* par un S barré ; *sancta* par contraction SCA, surmontée d'un tilde à renflement médian dans le deuxième texte. La finale suspendue *-us* dans *Gregorius* était sans doute signalée dans l'état original de la baie. Ponctuation : elle ne semble présente que dans le deuxième texte où elle sépare le nom de l'adjectif et où elle marque la fin du texte. La seconde ligne du troisième texte est ornée d'entrelacs végétaux.

Lancette gauche, sixième registre (miracle des moines affamés, dont les greniers sont remplis par la Vierge), dans un cartouche noir placé de part et d'autre de la tête de la Vierge (en césure) :

SC/A : MARIA .

Lancette gauche, septième registre (saint Grégoire éteint un incendie à l'aide des reliques de la Vierge), dans un cartouche noir placé en haut de la scène, sur deux lignes :

S GREG
ORI

S(an)c(t)a Maria. S(anctus) Gregori(us).

Sainte Marie. Saint Grégoire.

La baie 5 présente principalement des miracles attribués à la Vierge ; ils apparaissent en particulier chez Grégoire de Tours²⁹⁷, et il revient à É. Mâle d'avoir pu mettre en rapport l'iconographie des vitraux avec le texte de Grégoire et l'illustration de certains lectionnaires²⁹⁸. La scène qu'accompagne la dernière inscription peut recevoir diverses interprétations dans la mesure où les deux personnages placés auprès de la Vierge ne sont pas identifiés, à la différence de cette dernière. On a pu y voir une Annonciation mais l'inscription ne semble s'appliquer que difficilement à une Salutation évangélique.

197 (CV baie 9). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification et commentaire dans la verrière de l'Arbre de Jessé.

Identification des personnages représentés et explication de l'iconographie de la baie.

Vitrail. Localisation : chapelle axiale, côté nord, première baie avant le déambulatoire, lancette droite, tous les registres jusqu'au sommet. Taille de la baie : 5,50 × 2,70 m. Inscriptions complètes mais restaurées pour la plupart ; état de conservation : moyen.

Datation : c. 1235 [datation par le support].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

HUCHER, *Calques des vitraux*, 1864, pl. 26 [dessin]; LEDRU, «Cathédrale du Mans», 1907, p. 264 [texte].

Inscription placée pour les inscriptions d'identification sur un phylactère rehaussé de couleur claire ; au-dessus de la tête de Jessé pour l'inscription de commentaire, dans un bandeau noir. La plupart des lectures se font du bas vers le haut à gauche, et inversement à droite. La disposition de l'inscription concernant Aaron est sans doute due à une restauration. 2 lignes pour le commentaire ; une seule pour les identifications. L'étude paléographique de ces inscriptions est dépendante des restaurations successives de la baie, et on ignorera ici deux textes pour lesquels les restaurations sont évidentes (Nahum, Isaïe). Pour le reste, l'écriture se compose de lettres onciales assez évoluées et de capitales encore relativement nombreuses. La paléographie est la même que celle de l'inscription suivante : tracé fin, ductus complexe, écriture régulière et élégante. Le

297. *De gloria martyrum*, livre 1 du *Libri miraculi*, chap. 9-11 (PL 71, col. 713 et sq.).

298. MÂLE É., *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, 1968, p. 221.

module semble en revanche plus large, ce qui peut être dû à l'emploi du phylactère. On notera également l'importance des lignes fines venant fermer toutes les lettres rondes. Les inscriptions éventuellement refaites ou retouchées reprennent une paléographie plus ou moins semblable avec toutefois un élargissement du module des signes, des lignes plus droites et des ductus plus complexes. Il est très difficile de déterminer les formes originales des abréviations, absentes en tout cas dans l'inscription de commentaire. La ponctuation par trois points verticaux semble ornementale, surtout dans les inscriptions d'identification. La fin du phylactère tenu par Zacharie est ornée d'entrelacs végétaux.

Premier registre, partie centrale, au-dessus de Jessé :

IT : CARNALITER : ESSE
SIE : DEVS : EX : IESSE : CEP

Deuxième registre, partie gauche, sur le phylactère :

+ OSEE : PRO

Deuxième registre, partie droite, sur le phylactère :

+ ABDIAS : +

Troisième registre, partie gauche, sur le phylactère :

+ AMOS : +

Troisième registre, partie droite, sur le phylactère :

+ *NAHVM*

Quatrième registre, partie gauche, sur le phylactère, écriture à l'envers, de haut en bas²⁹⁹ :

ARON : PROPHETAS

Quatrième registre, partie droite, sur le phylactère :

ISAIAS +

Cinquième registre, partie gauche, sur le phylactère :

ZARIAS :

Cinquième registre, partie droite, sur le phylactère :

MALACHIAS

Si{c} Deus ex Jesse cepit carnaliter esse.

Osee pro(pheta) ; Abdias ; Amos ; Nahum ; A(a)ron propheta ; Isaias ; Za(cha)rias ; Malachias.

Ainsi Dieu prit chair de Jessé.

Osée, prophète ; Abdias ; Amos ; Nahum ; Aaron, prophète ; Isaïe ; Zacharie ; Malachie.

Au regard de l'original, on doit admettre la possibilité de nombreuses restaurations, voire de réfections complètes d'inscription. Cependant, en l'absence de critique d'authenticité, on ne peut que le supposer. L'italique dans la transcription signale les textes pour lesquels les restaurations sont probables. Le *E* mis pour le *C* dans *sic* est peut-être lui aussi dû à une mauvaise restauration.

L'hexamètre léonin riche inscrit au-dessus de Jessé et qui commente l'ensemble de la verrière semble original dans sa formulation, même si son contenu, inspiré sans aucun doute d'Is XI, 1, est très répandu dans l'exégèse médiévale commentant l'incarnation du Christ³⁰⁰. On retrouve en revanche le mot *carnaliter* dans d'autres vers médiévaux. On ignore si la disposition du texte est originale ou due au remontage de la baie. Si elle est originale, elle pourrait correspondre à une lecture ascendante de l'inscription, très difficile à attester dans les traces matérielles actuellement visibles en épigraphie. En ce qui concerne le nom des prophètes, on ignore si le complément *propheta* était présent après chaque nom ou s'il relève d'un choix de la part du concepteur de la verrière, et si tous les noms se lisaient de la même façon sur le phylactère.

299. Ce panneau a été envoyé au LRMH il y a une quinzaine d'années ; il n'est plus visible aujourd'hui dans la cathédrale.

300. Is XI, 1 : *Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.*

198 (CV baie 9). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification d'un donateur dans la verrière de l'Arbre de Jessé.

Identification d'un donateur.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, chapelle axiale, côté nord, première baie avant le déambulatoire, lancette droite, premier registre, partie gauche. Taille de la baie : 5,50 × 2,70 m. Inscription complète ; état de conservation : moyen.

Datation : c. 1235 [datation par le support ; la paléographie correspond à cette date, notamment dans la forme du *M* et du *D*].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

HUCHER, *Calques des vitraux*, 1864, pl. 26 [dessin] ; LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 264 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale », 1961, p. 78 [texte].

Inscription placée au-dessus de la représentation du donateur en orant, dans un cartouche noir rehaussé de couleur claire. Disposition horizontale sur 2 lignes. Écriture mélangeant les formes onciales très évoluées (*G*, *D*, *E*, *M*) et les traits droits des capitales (*V*, *L*, *I*). Module étroit, tracé fin, ductus complexe, écriture régulière sont les principales caractéristiques de cette inscription. Jeu important sur les pleins et les déliés ; toutes les lettres courbes sont fermées par un trait fin. Abréviation originale pour le prénom *Guillelmus* ; le second *L* est barré et la finale *-us* était peut-être suspendue par une apostrophe. Trois points séparent la préposition du toponyme. Pas de décor particulier.

Au-dessus du donateur :

GVILLM
DE: MARCEIO

Guill(el)m(us) de Marceio.

Guillaume de Marcé.

Le donateur est représenté en chanoine et son nom complet est indiqué par l'inscription ; on ignore tout de ce personnage en dehors de ce texte. Il est représenté en orant dans la partie basse du vitrail, ce qui est un choix fréquent de la part des peintres, l'autre solution très répandue étant la représentation de l'offrande de la verrière.

199 (CV baie 24). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans le vitrail de la légende de saint Éloi.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation actuelle : chœur, côté sud, première chapelle au sud de la chapelle d'axe, deuxième baie au sud de la baie axiale. Verrière déplacée à de nombreuses reprises³⁰¹. Taille de la baie : 4,30 × 1 m. Inscriptions complètes ; état de conservation : moyen.

Datation : c. 1235 [datation par le support].

Lecture d'après l'original vu en 2009.

GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale », 1961, p. 75 [donne le texte pour la scène du concile] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 247 [mention pour le texte de la scène du concile, peut-être d'après le précédent] ; POLANCHET, « Les calques des vitraux peints », 1989, p. 273-280 [texte de la scène de dépendaison], fig. 82 [illustration].

Inscriptions placées dans un cartouche noir au plus près du personnage identifié par le texte. Disposition horizontale sur une ou deux lignes en fonction des inscriptions et de la place disponible dans l'image. Écriture mélangeant les formes capitales et onciales, ces dernières étant les plus nombreuses. Le tracé est fin et le module assez large, avec une tendance à l'alternance des pleins et des déliés. L'écriture est tout à fait élégante et régulière et correspond à ce que l'on rencontre en général dans les baies du Mans et d'autres églises du Centre de la France peintes à la même époque. Abréviation de *sanctus* par l'initiale *S* barrée ; dans le panneau gauche du cinquième registre, la barre du *S* est ondulée. Le nom du saint n'a pas été abrégé. La ponctuation est aléatoire, un ou deux points séparant parfois l'adjectif du nom du saint. Plusieurs lettres sont ornées (redoublement des traits, terminaisons fines et développées, etc.).

301. *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 247 : « Vitraux placés après 1562 dans la baie 4 de la chapelle de la Vierge, entrés au Musée du Vitrail de Magne vers 1860, et remontés à l'emplacement actuel en 1888 ».

Troisième registre, panneau de droite au-dessous du premier quadrilobe (le saint assis de face assiste à un concile), dans un bandeau noir placé à gauche de ses épaules :

S ELIGIVS

Quatrième registre, panneau gauche (le saint à cheval), dans un cartouche noir placé à gauche de la tête du saint :

S. ELI
GIVS

Cinquième registre, panneau droit (dépendaison d'un condamné), dans un cartouche à gauche du saint :

S ELI
GIVS

Cinquième registre, panneau gauche (scène de guérison), dans un cartouche noir à droite du personnage :

S: EL
IGIVS

Dans tous les cas : *s(anctus) Eligius*.

Saint Éloi.

Les panneaux des registres inférieurs sont modernes ; c'est pourquoi on a ignoré l'inscription partielle située dans le panneau droit du deuxième registre et donnant à nouveau le nom du saint. La baie 24 conserve huit panneaux anciens présentant des épisodes de la vie de saint Éloi, principalement des scènes de guérison. Il ne s'agit pas des scènes les plus fréquemment représentées dans la vie de ce saint car on leur préfère souvent les épisodes faisant intervenir le diable³⁰².

Cette baie constitue un bon exemple des inscriptions peintes sur un vitrail produit dans la première moitié du XIII^e siècle, par la répétition du nom d'un personnage à chacune de ses apparitions. L'identification de saint Éloi intervient ici à 6 reprises et on peut penser qu'elle était également présente dans les panneaux aujourd'hui perdus. Sans pouvoir apporter de réponse quant à la raison de cette répétition, on doit néanmoins signaler l'intérêt des peintres pour l'écriture en tant que complément de l'image.

200 (CV baie 100). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans la verrière des saints Gervais et Protais.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, vitrerie intermédiaire, baie axiale, lancette droite et lancette gauche, registre central, sous la représentation des saints. Taille de la baie : 4 × 3,30 m. Inscription complète ; état de conservation : moyen.

Datation : c. 1254 [datation par le support ; la paléographie indiquerait elle aussi le milieu du XIII^e siècle].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH, Médiathèque du Patrimoine).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 259 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 83 [illustration] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 249 [mention].

Inscriptions placées dans un cartouche de couleur sombre sans rehaut sous les représentations. Disposition horizontale ; une ligne pour chaque inscription. Écriture présentant un mélange de lettres onciales et de capitales, de très bonne qualité, régulière et élégante. Les ductus sont complexes et les ornements nombreux : terminaisons fleuries, lettres perlées, traits redoublés, hypertrophie des déliés, etc. Le tracé est rapide et sûr, ce qui contribue à l'aspect très dynamique de l'écriture. Des traits fins ferment les onciales dans la plupart des cas. Abréviation certaine pour le mot *sanctus* par une initiale barrée ; possible pour la finale *-us* de la première inscription. Pas de ponctuation ou de décor particulier.

302. Voir dans ce volume le vitrail de la cathédrale d'Angers dédié à saint Éloi ; notice n° 20.

Lancette gauche, sous les pieds du personnage :

PROTHASI

Lancette droite, sous les pieds du personnage (l'italique signale les parties modernes) :

S GERVASIVS

Prothasi[us]; s(anctus) Gervasius.

Protais; saint Gervais.

On ne peut attester de la présence, très probable, d'un signe d'abréviation pour la finale *-us* dans *Prothasius*. La présence de la finale pour *Gervasius* invite cependant à ne pas restituer d'abréviation. Peut-être y avait-il de la même façon pour le premier saint une abréviation pour *sanctus*, là encore perdue aujourd'hui.

Les saints Gervais et Protais étaient déjà représentés sur les vitraux du XII^e siècle au Mans, à la façade occidentale, accompagnés d'inscriptions nominatives. Gervais et Protais sont les enfants de Vital et de Valérie, également représentés à la façade du Mans. Martyrisés sous Néron, leur sépulcre fut retrouvé par saint Ambroise, comme cela est peint dans le vitrail central de la façade. Les inscriptions de la baie 100, malgré leur simplicité, sont à retenir pour la qualité de la paléographie qui les place parmi les plus beaux vitraux du Mans.

201 (CV baie 205). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification d'un donateur dans la verrière des drapiers.

Identification d'un donateur.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, vitrerie haute, côté nord, troisième baie au nord de la baie centrale, lancette de gauche, registre inférieur. Taille de la baie : 9 × 2,80 m. Inscription partielle ; état de conservation : moyen.

Datation : c. 1254 [datation par le support qui semble pouvoir correspondre à la paléographie].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

I.ÉDRU, «Cathédrale du Mans», 1907, p. 252 [texte]; GRODECKI, «Les vitraux de la cathédrale du Mans», 1961, p. 91, note 3 [texte]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention].

Inscriptions placées dans un cartouche de couleur sombre, rehaussé d'un trait clair, situé au milieu de l'arcature trilobée qui couvre le personnage. Disposition horizontale sur une ligne. Écriture très majoritairement onciale, de module étroit et de ductus simple, jouant sur les pleins et les déliés. *E* complètement fermé. Graphie élégante. Pas d'abréviation en l'état actuel de l'inscription ; ponctuation par quatre points superposés. Pas de décor.

Lancette gauche, au milieu de l'arcature trilobée couvrant le personnage :

--]ON / DE : COLO

[*Od*]on de Colo...

Odon de...

L'inscription est très difficilement lisible, toute restitution hypothétique. En l'état actuel de l'inscription, on ne peut donc pas retrouver l'identité du donateur (un prêtre d'après l'iconographie). A. Ledru proposait, d'après E. Hucher, la lecture latine *Odo de Cologeio*, soit Odon de Coulongé.

La disposition de cette inscription sous l'arcature trilobée est relativement originale ; elle se retrouve dans la signature des drapiers. Si le cartouche est plus fin dans la lancette de gauche, cette similitude permet d'attester que l'inscription refaite au XIX^e siècle suit effectivement les modèles graphiques (écriture et mise en page) du XIII^e siècle.

202 (CV baie 207). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification de l'abbé de la Couture et d'un évêque du Mans dans la verrière des apôtres.

Identification des donateurs.

Vitrail. Localisation : chœur, vitrerie haute, côté nord, troisième baie à partir du transept, première, deuxième et troisième lancettes du registre inférieur. Inscription conservée *in situ*. Taille de la baie : 9 × 5,50 m. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : c. 1254 [datation par le support].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 251 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 91 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention].

Inscription placée dans un imposant cartouche noir rehaussé de couleur claire, placé entre les deux registres, au sommet des éléments d'architecture qui couvrent les donateurs représentés au registre inférieur de la baie. Écriture très majoritairement onciale, de module fin et régulier. Les ductus sont simples mais très élégants ; le jeu sur l'alternance des pleins et des déliés est très marqué, notamment dans la fermeture systématique des lettres rondes. Certaines lettres font apparaître des ductus plus complexes avec une surabondance des traits ornementaux (c'est le cas des *A* par exemple). L'ensemble dénote une véritable recherche d'élégance, perceptible en particulier dans les terminaisons de certains signes. Abréviation de *sanctus* par une initiale barrée ; suspension de la finale du nominatif par une apostrophe si l'on admet notre restitution. Un seul signe de ponctuation (trois points superposés après *abbas*). Pas de décor particulier en dehors de l'ornementation paléographique.

Entre la première et la deuxième lancette, entre les deux registres :

ABBAS : D / E CULTUR / A

Troisième lancette, entre les deux registres :

S BERTANNI

Abbas de Cultura ; s(anctus) Bert{r}ann[us].

L'abbé de la Couture ; saint Bertramne.

La première inscription ne pose pas de difficultés. Dans le nom de l'évêque en revanche, nous proposons plusieurs corrections. Un génitif en *Bertranni* n'a pas vraiment de sens, à moins de supposer l'élision du substantif *vitrea* par exemple, ce qui ne correspond pas à l'usage contemporain, ni au Mans, ni ailleurs. C'est pourquoi nous proposons la restitution d'une apostrophe pour la finale du nominatif, graphie correcte qui aurait disparu au profit du *I* à la suite d'une restauration ou d'une modification de la baie. Tout cela reste très hypothétique.

Le saint évêque représenté dans la troisième lancette est Bertrand, ou Bertramne, douzième évêque du Mans, mort en 623³⁰³. Disciple de saint Germain de Paris, il est le fondateur de l'abbaye de La Couture, en 586. La première inscription attire l'attention par l'absence de nom propre ; la signature laisse en effet la première place à la fonction abbatiale : c'est donc l'institution monastique qui offre la verrière et non pas un abbé en particulier. C'est ce que suggère l'image, avec le groupe de moines représentés à la suite d'un abbé portant une verrière. La mise en relation de ces deux personnages s'explique par la fondation de l'abbaye par l'évêque Bertramne.

203 (CV baie 209). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification de Jean de Fresnay dans la verrière des prophètes et des apôtres.

Identification d'un donateur.

Vitrail. Localisation : chœur, vitrerie haute, côté nord, deuxième baie à partir du transept, première lancette, registre inférieur, sur un phylactère. Inscription conservée *in situ*. Taille de la baie : 9 × 5,50 m. Inscription complète ; état de conservation : moyen.

Datation : seconde moitié XIII^e siècle [la paléographie invite à une datation assez tardive] ; c. 1254 [datation par le support].

303. GC 14, col. 348.

Lecture d'après les clichés de l'original (Centre André-Chastel, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 251 [texte]; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 91 [texte]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention]; LILLITCH, « The Tric-Trac », 1983, p. 31 [texte].

Inscription placée sur un phylactère tenu par le personnage, de couleur sombre, rehaussé au trait ; lecture du haut vers le bas, sur une ligne. Écriture onciale très évoluée, complètement fermée, alternant les pleins et les déliés, et offrant de nombreuses terminaisons végétales. Le module est large et le ductus complexe et élégant. Abréviation classique pour *Johannes* signalée par un tilde droit ; l'abréviation dans le toponyme est signalée quant à elle par un tilde à renflement médian. Pas de ponctuation sur le phylactère. Pas de décor en dehors de l'ornementation paléographique.

Sur un phylactère sombre tenu par le personnage :

IOHĒS DE FRĒNEIO

Joh(ann)es de Fre(s)neio.

Jean de Fresnay.

Le développement de la seconde abréviation se fonde sur la bibliographie, L. Grodecki identifiant le personnage représenté en donateur comme Jean de Fresnay « de l'abbaye de Bellebranche près de Sablé » (en Mayenne), sans toutefois donner davantage de précision.

L'originalité de cette inscription de signature réside dans la disposition du texte sur le phylactère ; au Mans comme dans la plupart des vitraux, les peintres optent en général pour une solution différente et placent le nom du donateur au-dessus de sa représentation, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'élément architectural qui le couvre.

204 (CV baie 209). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification de Philippe et Jacques dans la verrière des prophètes et des apôtres.

Identification des personnages représentés.

Vitrail. Localisation : chœur, vitrerie haute, côté nord, deuxième baie à partir du transept, cinquième et sixième lancettes, registre supérieur, au-dessus de l'arcade trilobée. Inscription conservée *in situ*. Taille de la baie : 9 × 5,50 m. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : c. 1254 [datation par le support, la paléographie correspondant au milieu du XIII^e siècle].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 250 [texte ; donne PHILIPVS] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention].

Inscription placée dans un cartouche noir sans rehaut au-dessus de l'arcade trilobée couvrant les personnages. Écriture mélangeant les formes onciales et les capitales très droites ; le tracé est fin et le ductus fort simple. Le module est large et régulier. Malgré sa simplicité, la graphie montre une véritable élégance. Abréviation de *sanctus* par un S barré. Pas de ponctuation, pas de décor.

Cinquième lancette, registre supérieur, au-dessus du personnage :

S FILIPVS

Sixième lancette, registre supérieur, au-dessus du personnage :

S IACOBVS

S(anctus) Filipus ; s(anctus) Jacobus.

Saint Philippe ; saint Jacques.

La baie 209 présente au registre supérieur une partie du collège apostolique. On remarquera que seuls deux d'entre eux ont été identifiés par une inscription nominale.

205 (CV baie 210). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Mention d'un nom au tympan de la verrière des joueurs de dames.

La bibliographie concernant les vitraux du Mans fait état, à partir d'une lecture d'E. Hucher, d'une abréviation placée au tympan de la baie 210, principalement connue pour représenter des joueurs de dames en partie basse. Cette inscription propose cinq lettres, IOHES, surmontées d'un tilde droit et pouvant signifier le nom latin *Johannes*.

Plusieurs auteurs ont tenté d'expliquer l'inscription et la dernière en date propose de la rattacher à la donatrice de la baie, une certaine Jeanne, hypothèse qu'il faut considérer avec prudence.

HUCHER, *Calques des vitraux*, 1864, pl. 26 [dessin]; LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 254 [texte]; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 93 [mention]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention]; LILLICH, « The Tric-Trac », 1983, p. 24, fig. 2 [schéma].

206 (CV baie 211). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans la verrière des prophètes et des apôtres.

Identification des personnages représentés.

Vitrail. Localisation : chœur, vitrerie haute, côté nord, première baie à partir du transept, première deuxième, troisième et quatrième lancettes, registres inférieur et supérieur. Inscription conservée *in situ*. Taille de la baie : 9 × 4,50 m. Inscriptions partielles ; état de conservation : moyen ; inscription pour André refaite à l'époque moderne.

Datation : c. 1254 [datation par le support ; la paléographie, sans doute modifiée au cours du temps, n'est d'aucune utilité ici pour la datation].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Godecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 250 [tous les textes sauf *Isaac*] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 91 [texte pour André, David et Isaïe] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention pour tous les textes sauf Matthieu et Luc].

Inscription placée sur un phylactère tenu par le personnage ou en césure de part et d'autre de ses épaules ; dans tous les cas : cartouche de couleur sombre sans rehaut. Comme on l'a signalé, il faut être très prudent à l'heure d'étudier la paléographie de ces inscriptions en raison d'éventuelles restaurations ayant pu affecter l'écriture. On exclura notamment l'inscription de saint André, refaite à l'époque moderne. Dans les autres textes, l'écriture se compose de lettres onciales évoluées, pratiquement toutes fermées. Le tracé est fin et élégant ; le ductus est simple. Le module est régulier et étroit. Certains signes présentent des ornements complexes par l'ajout de traits supplémentaires au ductus original (c'est en particulier le cas pour les *A*). D'autres signes en revanche présentent des ductus originaux qu'il est difficile de mettre en rapport avec l'écriture onciale du XIII^e siècle ; il faut certainement attribuer ces variations à des restaurations ultérieures ; dans le cas contraire, le verrier aurait fait preuve d'une créativité que l'on ne rencontre pas dans les autres verrières contemporaines du Mans. Abréviation de *sanctus* par l'initiale *S*. Le signe curieux à la fin du nom de Matthieu doit sans doute être compris comme une apostrophe qui suspend la finale *-us* du nominatif. La ponctuation intervient dans deux cas après l'initiale *S* de *sanctus* ; peut-être faut-il la mettre en rapport avec l'abréviation plutôt qu'avec une forme de ponctuation. Pas de décor particulier à l'exception d'un motif végétal à la suite du nom de Judas sur le phylactère.

Première lancette, registre inférieur, sur un phylactère tenu par Judas (?) :

--]AE

Première lancette, registre supérieur, en césure de part et d'autre des épaules de Matthieu :

S: MA / THE'

Deuxième lancette, registre inférieur, en césure au niveau des épaules de David :

DAVI / T

Deuxième lancette, registre supérieur, sur le phylactère tenu par saint André [inscription moderne] :

S. ANDREAS

Troisième lancette, registre inférieur, sur le phylactère tenu par Isaïe [inscription en partie moderne] :

ISAAC

Quatrième lancette, registre supérieur, sur le phylactère tenu par saint Luc :

S LVCAS

[*Jud*]ae ; *s(anctus) Mathe(us) ; Davit ; s(anctus) Andreas ; Isa{ias} ; s(anctus) Lucas.*

Judas ; saint Matthieu ; David ; saint André ; Isaïe ; saint Luc.

La restitution du nom de Judas se fonde davantage sur l'iconographie que sur le texte ; elle n'est pas impossible mais ne peut être démontrée. La graphie *Davit* n'appelle pas de correction. Plusieurs inscriptions de la baie 211 invitent à la prudence ; si l'on peut attester que le texte pour saint André est moderne et qu'il reprend dans sa forme et dans son contenu une inscription plus ancienne, la paléographie des autres textes pourrait laisser penser que l'écriture a été retouchée au cours de restaurations (ce qu'atteste entre autres l'inversion de la pièce portant les lettres *I* et *V* dans la représentation de David ou la transformation de *Isaias* en *Isaac*).

L'intérêt des inscriptions de cette baie concerne donc les restaurations successives du vitrail et les modifications consécutives dans les inscriptions, non seulement dans la forme de l'écriture, mais également dans le contenu.

207 (CV baie 205). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification de la verrière des drapiers.

Identification des donateurs.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, vitrerie haute, côté nord, troisième baie au nord de la baie centrale, lancette de droite, registre inférieur. Inscription refaite [d'après l'étude du *Corpus vitrearum*] et conservée *in situ*. Taille de la baie : 9 × 2,80 m. Inscription complète (refaite intégralement) ; état de conservation : bon. Datation : c. 1254 pour l'inscription originale, aujourd'hui perdue ; XIX^e siècle pour l'état actuel.

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 252 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 91 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention].

Inscription placée dans un cartouche de couleur sombre, rehaussé d'un trait clair et épais, situé au milieu de l'arcature trilobée qui couvre les personnages. Disposition horizontale dans un bandeau, sur une ligne. L'étude paléographique ne peut être menée sur cette écriture du XIX^e siècle qui semble reprendre certaines formes que l'on retrouve sur des baies du milieu du XIII^e siècle, avec un module cependant plus étroit et des ductus plus complexes. Pas d'abréviation ; la ponctuation compte cinq points superposés, ce qui traduit également la réfection. Pas de décor particulier.

Lancette droite, au milieu de l'arcature trilobée couvrant les personnages :

LA VERRINE : A DRAPIERS

La verrine a drapiers.

La verrière des drapiers.

Sous l'arcature trilobée est représenté un groupe d'artisans ; le premier personnage, identifié comme le « doyen » par A. Ledru, porte dans ses mains une réduction de la verrière. L'inscription identifie le groupe des drapiers. On peut supposer que le nouveau texte copie dans le contenu, sinon dans la forme, l'inscription originale réalisée autour de 1254. Même s'il n'y a pas de doute quant au caractère non original de cette signature, les ductus sont proches de ce que l'on connaît pour le XIII^e siècle dans les vitraux de la cathédrale du Mans. La formulation en langue vernaculaire est particulièrement intéressante ; elle est précoce dans l'ouest de la France et doit sans doute être mise en relation avec le milieu culturel des donateurs, ces artisans ayant fait le choix d'une inscription rédigée dans leur langue afin de personnaliser encore davantage la donation.

De part et d'autre de la tête du personnage représenté au registre inférieur de la lancette centrale (également un drapier), un bandeau noir pourrait attester de la présence d'une inscription d'identification ; on ne repère aujourd'hui aucune lettre sur ce bandeau et les quelques signes que l'on devine sont trop confus pour être interprétés.

208 (CV baie 111). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification d'un donateur dans la baie de saint Pierre, saint Denis et des martyrs.

Identification de personnages.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, claire-voie, côté nord, avant-dernière baie avant le transept, lancette centrale, sixième registre. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la baie : 4 × 4,50 m. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : c. 1255 [datation par le support, elle-même établie par identification du personnage représenté].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 255 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 84 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 252 [mention] ; LILLICH, « The Consecration of 1254 », 1982, p. 344 [texte].

Inscription placée dans un cartouche de couleur noire en haut à gauche du médaillon ; champ épigraphique rehaussé de blanc au trait. Disposition horizontale sur une ligne. Écriture très majoritairement onciale, de module étroit et de tracé fin. Alternance de pleins et de déliés. Le *U* est oncial. Le *A* possède un ductus complexe à huit traits. Abréviation de *Guillelmus* par suspension, signalée par une apostrophe qui coupe les deux *L*. Ponctuation par trois points verticaux. Pas de décor particulier.

Sixième registre, en haut du médaillon, au-dessus du personnage représenté à genoux devant la Vierge à l'Enfant :

GUILL' : ROLANDI :

Guill(elmus) Rolandi.

Guillaume Roland.

Le personnage identifié dans la verrière porte les vêtements d'un chanoine ; comme le stipule l'inscription, il s'agit de Guillaume Roland, dont on sait par ailleurs qu'il fut chanoine de la cathédrale puis évêque du Mans entre 1256 et 1260³⁰⁴.

Les quatre lancettes de la baie 111 sont consacrées à de nombreux épisodes de martyre : saint Pierre, saints Denis, Rustique et Éleuthère, sainte Catherine, saint Jean l'Évangéliste, saint Étienne, saint Vincent, saint Valère. Aucun d'entre eux n'a reçu d'identification par les inscriptions, ce qui suggère que le contexte iconographique était suffisamment explicite, et ce malgré le foisonnement des épisodes, certains très proches au niveau du thème. Seul le donateur a été identifié, sans doute pour le distinguer des autres personnages et l'extraire de la narration en images.

209 (CV baie 200). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Nom du Christ dans la verrière du Christ Roi.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation : chœur, niveau supérieur de la vitrerie, baie axiale, lancette gauche, deuxième registre. Inscription conservée *in situ* (verrière peu restaurée). Taille de la baie : 9 × 1,70 m. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : c. 1255 [datation par le support].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 252 [texte].

Inscription placée sur un élément de l'image faisant office de cartouche de couleur noire rehaussé de blanc. Disposition horizontale sur une ligne. Écriture majoritairement capitale ; seul le *H* est oncial. Graphie régulière de belle qualité, de large module alternant les pleins et les déliés. Abréviation non traditionnelle de *Jhesus* signalée par un tilde à renflement médian. Les deux points qui ouvrent le texte ont une valeur ornementale à moins qu'ils ne marquent, sous forme de ponctuation, le début du texte.

Lancette gauche, deuxième registre, dans un cartouche placé en haut de la croix de la Crucifixion :

: IHVS

Jh(es)us.

Jésus.

La forme de l'abréviation du mot *Jhesus* n'est pas conventionnelle ; on attendrait davantage les trois lettres IHS. À compter de la seconde moitié du XIII^e siècle, on trouve plus souvent le *titulus* de l'évangile de Jean (XIX, 19) sous sa forme abrégée INRI dans les figurations de la Crucifixion, dans les arts du pinceau (vitrail, peinture murale) comme dans l'orfèvrerie. Les deux lancettes de cette baie réunissent des représentations christiques et mariales (Christ en croix, Christ en gloire, Vierge à l'Enfant, couronnement de la Vierge par le Christ Roi). C'est la transcendance même de l'état *glorieux* qu'ont choisie les peintres de cette verrière qui, devient une sorte de louange perpétuelle adressée au Christ et à sa Mère.

La baie 200 est datée par le *Corpus vitrearum* de la fin de l'épiscopat de Geoffroy de Loudun (1234-1255), donateur de la verrière et représenté à ce titre au registre inférieur des lancettes.

210 (CV baie 102). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification des vertus en remploi dans la verrière de la légende de saint Eustache.

Identification de personnage ?

Vitrail. Localisation : déambulatoire, vitrerie intermédiaire, côté sud, première baie au sud de la baie axiale, écoinçon supérieur droit, dans un médaillon circulaire. Localisation originelle inconnue. Inscription déplacée. Taille de la baie : 4 × 3,30 m. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : milieu du XIII^e siècle [datation par la paléographie ; c'est la date donnée par le *Corpus vitrearum* à la baie 102, mais il semble que ce médaillon soit étranger à la baie].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 260 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 86 [illustration] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 249 [mention].

Inscriptions placées dans deux bandeaux noirs, le premier rehaussé au trait de part et d'autre de la figure féminine, le second à ses pieds en suivant la courbe du médaillon. Disposition horizontale sur une ligne pour chaque inscription. Écriture présentant un mélange de lettres onciales et de capitales ; elle est très régulière et élégante. Le module est assez large et le tracé fin. Les ductus sont simples à l'exception de ceux des *A* et du *S*. Les lignes droites dominant, y compris dans les formes onciales. Les *I* sont perlés. L'écriture se rapproche de ce que l'on trouve dans la baie 100. Pas d'abréviation, pas de ponctuation, pas de décor.

De part et d'autre de la figure féminine :

KARIT / AS

À ses pieds :

FORTITVDO

Karitas ; fortitudo.

La charité ; la force.

Comme le signalait très justement L. Grodecki, il y aurait une inscription de trop dans ce médaillon qui ne présente qu'une seule figure pour représenter deux vertus, s'il s'agit effectivement d'une personnification. Ce médaillon est étranger à la baie 102 par son style et on peut imaginer que la seconde inscription ait été placée dans l'écoinçon au moment d'un remontage. On ne peut déterminer d'après l'iconographie du personnage quelle vertu elle représentait parmi les deux, aucun attribut n'ayant été peint auprès d'elle.

La paléographie des inscriptions invite à rapprocher ces identifications des textes peints pour Gervais et Protas dans la baie 100.

211 (CV baie 105). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification d'un donateur dans le vitrail de l'abbaye d'Évron.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, claire-voie, côté nord, troisième baie après la baie centrale, lancette gauche, premier registre. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la baie : 4 × 3,70 m. Inscription complète ; état de conservation : bon (de grosses difficultés subsistent quant à l'authenticité des pièces de verre concernant les inscriptions).

Datation : milieu du XIII^e siècle [datation par le support, elle-même établie par identification du personnage].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 257 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 84 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 251 [mention] ; LILLICH, « The Consecration of 1254 », 1982, p. 347 [texte].

Inscriptions placées dans un cartouche blanc symbolisant la verrière offerte par l'abbé. Disposition horizontale dans le cartouche signifié par cet élément de l'image. Cinq lignes. Écriture onciale de très bonne qualité, régulière et particulièrement élégante. Les ductus sont complexes malgré leur sobriété apparente. Le peintre a joué sur l'alternance des pleins et des déliés pour offrir une inscription portant toutes les caractéristiques de l'écriture manuscrite. Les lettres sont presque toutes fermées et on note un allongement extrême des traits fins terminant les signes. Pas d'abréviation à moins de considérer l'élosion du B de *abbas* comme telle. Pas de ponctuation, pas de décor.

Premier registre, au centre du médaillon, sur la verrière offerte par le donateur :

A
BAS
DE
EBRO
NIO

Abas de Ebronio.

L'abbé d'Évron.

Le donateur représenté dans le vitrail et identifié par l'inscription est un abbé d'Évron, abbaye de Mayenne fondée vers 630 par Haduin, évêque du Mans. Après avoir été détruite par les Normands, elle fut restaurée au X^e siècle avant d'être reprise en main en 1252 par une communauté de Saint-Père de Chartres³⁰⁵. Au milieu du XIII^e siècle, plusieurs abbés pourraient correspondre au donateur : Gilles de *Castelluno*, 11^e abbé entre 1223 et 1244 ; Arnaud ou *Ernandus*, 12^e abbé, entre 1224 et 1259 ; Jean I^{er}, 13^e abbé entre 1260 et 1288³⁰⁶.

Au deuxième registre de la baie, on a représenté l'évêque du Mans Haduin, fondateur de l'abbaye d'Évron, à laquelle est dédié l'ensemble de la lancette gauche de la baie 105. Le fait que le nom de l'abbé ne soit pas mentionné dans l'inscription du donateur invite à associer la donation à la fondation monastique bien plus qu'à un personnage en particulier.

212 (CV baie 105). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Nom d'un personnage dans le vitrail de l'abbaye d'Évron.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, claire-voie, côté nord, troisième baie après la baie centrale, lancette droite, quatrième registre. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la baie : 4 × 3,70 m. Inscription complète ; état de conservation : bon.

Datation : milieu du XIII^e siècle [datation par le support].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 258 [texte].

305. COTTINEAU L.-H., *Répertoire...*, col. 1089-1090.

306. GC 14, col. 487.

Inscriptions placées sur un phylactère de couleur claire. Disposition verticale sur une ligne. Écriture présentant un mélange de lettres onciales et de capitales, de très bonne qualité, régulière et élégante. Les ductus sont simples et le tracé fin. L'évolution onciale (en particulier la fermeture des lettres) est tout de même sensible. Pas d'abréviation, pas de ponctuation, pas de décor.

Quatrième registre, au centre du médaillon, le phylactère est vertical et sépare les deux personnages. L'inscription est verticale et suit l'orientation du phylactère.

TEOFILVS

Teofilus.

Théophile.

La cinquième lancette de la baie 105 est dédiée à l'histoire du diacre Théophile connue par des traditions textuelles fort anciennes. Si elle a souvent été mise en image au Moyen Âge dans des cycles complets, comme dans le vitrail du Mans, les épisodes de la pénitence du diacre et du pardon de la Vierge apparaissent plutôt dans les récits des miracles de Notre-Dame³⁰⁷.

Le quatrième registre où se trouve l'inscription représente précisément le pardon reçu de la Vierge ; elle récupère alors le pacte signé par Théophile avec le diable. Dans la légende, le pacte est montré au peuple en signe du triomphe de la Vierge.

213 (CV baie 108). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification des donateurs dans la verrière de l'Enfance du Christ, de la vie de saint Julien, de saint Pierre et de Constantin.

Identification de personnages.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, claire-voie, côté sud, quatrième baie avant le transept, lancette de droite et lancette de gauche, premier registre dans chacun des cas. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la baie : 4 × 5,50 m. Inscriptions fragmentaires ; état de conservation : moyen.

Datation : milieu du XIII^e siècle [datation par le support].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

Pour le premier donateur : LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 261 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 86 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 251 [mention]. Pour le second donateur : LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 261 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 86-87 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 251 [mention].

Inscriptions placées dans un cartouche de couleur noire au sommet du panneau, au-dessus des personnages. Écriture très majoritairement onciale, de module étroit et de tracé fin. On remarque une belle alternance de pleins et de déliés. L'état de conservation des inscriptions empêche d'apprécier l'éventuelle recherche esthétique mais l'écriture semble tout de même élégante et soignée. Abréviations de *Philippus* et *dominus* par contraction ; elles ne semblent pas avoir été signalées par un tilde. En l'état actuel des textes, on ne peut assurer la présence d'autres abréviations, ni repérer d'éventuels signes de ponctuation. Pas de décor particulier. Les textes sont de très petite taille (surtout le premier) et la transcription difficile à établir.

Lancette de gauche, premier registre, au-dessus du personnage de gauche agenouillé devant saint Julien :

PHS ROM[.]VS

Lancette de droite, premier registre, en haut du médaillon, au-dessus de la verrière offerte à la Vierge :

DNS RO[---]PELE

Ph(ilippu)s Rom(an)us. D(omi)n(u)s Ro[bertus?]... Pelé.

Philippe Le Romain. Maître Robert Pelé.

307. RÉAU L., *Iconographie...*, t. II-2, 1957, p. 629.

Les deux personnages représentés au bas des lancettes et nommés par les inscriptions sont identifiés dans la bibliographie comme des chanoines de la cathédrale du Mans, apparemment non documentés par ailleurs.

La baie 108 de la cathédrale du Mans compte cinq lancettes de 4 et 5 registres ; elles sont dédiées aux épisodes de la vie de saint Julien, de la vie de saint Pierre, de la vie de Constantin et à l'Enfance du Christ. Les inscriptions identifiant les donateurs sont placées au bas des lancettes extérieures ; la signature semble donc concerner la baie dans son ensemble. S'agit-il d'un don collégial, les deux chanoines représentant l'ensemble du collège cathédral ?

214 (CV baie 108). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification d'un personnage dans la verrière de l'Enfance du Christ, de la vie de saint Julien, de saint Pierre et de Constantin.

Identification d'un personnage.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, claire-voie, côté sud, quatrième baie avant le transept, lancette centrale, premier registre. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la baie : 4 × 5,50 m.

Inscription fragmentaire ; état de conservation : mauvais.

Datation : milieu du XIII^e siècle [datation par le support et la paléographie].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 261 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 86 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 251 [texte].

Inscription placée dans un cartouche de couleur noire au sommet du panneau. Écriture onciale assez évoluée de module irrégulier ; le trait joue particulièrement sur l'alternance des pleins et des déliés. Les lettres sont complètement fermées. Le ductus est complexe en particulier pour les *A*. Pas de ponctuation apparente, pas de décor en dehors d'une évidente recherche esthétique dans les ductus.

Lancette centrale, premier registre (le pape Innocent IV entre saint Pierre et saint Paul), au sommet du médaillon :

PAPA SENE[---

Papa Sene[baldus].

Le pape Sinebalde.

Sans doute le nom du pape était-il abrégé ; cependant la disparition de la fin du mot ne permet pas d'en restituer la teneur. Le personnage identifié par l'inscription est le pape Innocent IV dont le nom italien est Sinibaldo Fieschi. Élu pape le 25 juin 1243, il meurt à Naples en 1254. L'élection du pape Innocent IV devait au départ être le symbole de la réconciliation avec l'Empire au plus fort de la querelle des investitures. En fait, le pontificat d'Innocent IV est marqué par des luttes très violentes entre la Papauté et Frédéric II et ce jusqu'à sa mort. Grand lettré et ouvert sur le monde, Innocent IV restera comme l'un des plus ardents promoteurs de la théocratie pontificale³⁰⁸. C'est sans doute pour cette image de défenseur de l'institution papale que les peintres ont choisi de le représenter aux côtés de saint Pierre et au début de la vie de Constantin.

L'inscription identifie en effet le pape placé entre saint Pierre et saint Paul, cette scène constituant le premier médaillon de la vie de Constantin et non pas le dernier épisode de la vie de saint Pierre représentée dans la lancette précédente. Cependant, la répétition des deux saints peut constituer une sorte de transition, un moyen de passer du contenu narratif d'une lancette à l'autre.

308. *Dictionnaire historique de la papauté*, dir. Ph. Levillain, Paris, 1994, p. 882-885.

215 (CV baie 204). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification d'un donateur dans le vitrail de saint Pavace et saint Thuribe.

Identification de donateur.

Vitrail. Localisation : chœur, vitrerie haute, deuxième baie au sud de la fenêtre axiale, entre les deux registres des deux lancettes. Inscriptions conservées *in situ* (verrière et inscriptions restaurées). Taille de la baie : 9 × 1,70 m.

Datation : troisième quart du XIII^e siècle [datation par le support, elle-même établie par identification du personnage représenté; la paléographie peut correspondre à cette datation].

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 253 [texte]; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 92-93 [texte]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 253 [mention].

Inscription placée dans un cartouche noir entre les deux lancettes de la verrière, entre les deux registres. Disposition horizontale sur une ligne. L'analyse paléographique doit prendre en compte les restaurations, ce qui reste difficile en l'absence de critique d'authenticité. En l'état actuel de l'inscription, on voit un mélange d'onciales et de capitales, avec une alternance très marquée entre les pleins et les déliés. Les ductus sont complexes, pour la plupart, avec de nombreux traits ornementaux, notamment pour le *G* et le *A*. Les lettres, de large module, sont fermées et ont bénéficié d'un tracé fin, sûr et élégant. Pas d'abréviation ni de ponctuation. La multiplication des traits additionnels dans les ductus contribue sans aucun doute à l'efficacité esthétique de la graphie.

À la jonction entre les deux registres, texte réparti sur les deux lancettes, au-dessus des deux personnages représentés en donateur :

GALTERIVS DE POLLEIO

Galerius de Polleio.

Gauthier de Poillé.

Étant donnée la répartition de l'inscription sur les deux lancettes, on peut se demander si le donateur identifié par le texte n'a pas été représenté deux fois : à gauche en prière ; à droite portant sa verrière. Il faudrait pour l'attester être en mesure de connaître l'état du texte avant la restauration et assurer que l'on n'avait pas au-dessus de l'une des deux représentations un nom différent permettant de reconnaître les donateurs.

L'inscription mentionne Gauthier de Poillé, mort en 1276 ; il est mentionné dans le martyrologe de l'église du Mans au 2 des calendes d'août³⁰⁹. L'identification du personnage est toutefois soumise aux conditions de restauration.

216 (CV baie 204). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Identification dans le vitrail de saint Pavace et saint Thuribe.

Identification des personnages représentés.

Vitrail. Localisation : chœur, vitrerie haute, deuxième baie au sud de la fenêtre axiale, au sommet du registre supérieur des deux lancettes. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la baie : 9 × 1,70 m. Inscription complète, peut-être partiellement restaurée ; état de conservation : bon.

Datation : troisième quart du XIII^e siècle [datation par le support].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 253 [texte]; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 92 [texte]; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 253 [mention].

Inscription placée en césure de part et d'autre de l'arcature qui couvre les personnages, dans un bandeau noir. Disposition horizontale sur une ligne pour chaque texte. L'analyse paléographique fait apparaître un mélange de lettres onciales et de capitales au ductus complexe (pour la plupart des signes) ; le module est large et régulier et l'ensemble dénote

309. LEDRU, « Cathédrale du Mans (église Saint-Julien) », 1907, p. 253. On lit à cette date : *Sic obiit Galterius de Polleio, civis Cenomanensis, qui quantum istam ecclesiam dilexit, finaliter comprobavit.*

une véritable recherche d'élégance dans le traitement des formes. On remarquera la graphie tout à fait particulière de la lettre onciale *T*. Abréviation de *sanctus* par l'initiale *S*, non suivie d'un point. Pas de ponctuation, pas de décor particulier. Lecture sans difficulté en raison de la bonne conservation du texte ; il resterait à déterminer si cette bonne conservation n'est pas due à des restaurations plus ou moins récentes.

Au sommet des deux lancettes, de part et d'autre de l'élément d'architecture couvrant les personnages.
À gauche :

S PAV / ATIVS

À droite (inscription moderne) :

S TVR / VBLIVS

S(anctus) Pavatius ; s(anctus) Turublius.

Saint Pavace ; saint Turibe.

La partie haute de la baie 204 représente deux membres de l'Église du Mans³¹⁰ ; morts au IV^e siècle, leur vie est légendaire. Il s'agit du deuxième et du troisième évêque du Mans. Saint Turibe, deuxième évêque, aurait accompagné saint Julien en Gaule et aurait été désigné par celui-ci comme son successeur. Il était accompagné d'un diacre, saint Pavace, à son tour nommé troisième évêque du Mans³¹¹.

217 (CV baie 206). Le Mans, cathédrale Saint-Julien – Signature du clergé de la cathédrale dans la verrière des saints évêques.

Signature des donateurs par le qualificatif de la verrière.

Vitrail. Localisation : déambulatoire, vitrerie haute, côté sud, troisième baie au sud de la baie centrale, lancette centrale, séparation entre les deux registres. Inscription conservée *in situ*. Taille de la baie : 9 × 2,80 m. Inscription complète ; état de conservation : moyen, apparemment sans restauration.

Datation : troisième quart du XIII^e siècle [datation par le support, la paléographie invitant quant à elle à placer l'inscription après 1250].

Lecture d'après les clichés de l'original (photomontage MH).

LEDRU, « Cathédrale du Mans », 1907, p. 253 [texte] ; GRODECKI, « Les vitraux de la cathédrale du Mans », 1961, p. 93 [texte] ; *Les vitraux du Centre*, 1981, p. 254 [mention].

Inscription placée dans un cartouche noir rehaussé de couleur clair entre les deux registres, de part et d'autre de l'élément d'architecture couvrant la représentation. Disposition horizontale dans un bandeau sur une ligne. Écriture très majoritairement onciale, de module large et irrégulier, de ductus simple. Cette inscription se différencie assez nettement des autres textes du Mans par sa graphie frustre et son exécution rapide et lourde. On ne repère aucun jeu sur les pleins et les déliés. Sans que cela puisse dénoter une quelconque différence chronologique, on doit tout de même remarquer cette différence formelle importante. Notre restitution, qui suit celle d'A. Ledru, est discutable et fait de la dernière forme la suspension de l'adjectif « ecclésiastique ». Pas de ponctuation ni de décor particulier.

Lancette centrale, entre les deux registres, au-dessus de l'arcature :

LE VERRI / ERE ECLESI

Le verriere ec(c)lesi(astique).

La verrière ecclésiastique.

L'inscription se rapporte aux deux personnages situés sous l'arcature trilobée de la lancette centrale ; il s'agit de deux clercs et l'inscription renvoie à l'ensemble du clergé de la cathédrale du Mans, donateur collectif de la verrière. Comme pour la verrière des drapiers, l'inscription de signature a ici fait le choix de la langue

310. Pour Pavace : *BS* 10, col. 420-421 ; *VSB* 7, p. 586 ; *LCI* 8, col. 152. Pour Turibe : *BS* 12, col. 712 ; *VSB* 4, p. 365 ; *LCI* 8, col. 503.

311. *GC* 14, col. 340-341 ; RÉAU L., *Iconographie...*, t. III-3, p. 1056 et 1290.

vernaculaire, même si ce sont les clercs qui sont à l'origine de la donation. On peut se demander si l'inscription, placée au centre de la baie (au milieu de la lancette centrale) ne renvoie pas en fait à l'ensemble des personnages représentés dans le registre inférieur des trois lancettes, désignant en groupe l'ensemble des serviteurs de la cathédrale. Il y aurait dans ce cas une séparation assez nette entre le registre inférieur réservé à l'église terrestre du Mans et le registre supérieur dédié à la série des saints évêques du siège manceau.

218. Le Mans, abbaye de la Couture – Inscription accompagnant la sépulture de Gosselin, évêque du Mans mort en 771.

Dans la collection de Roger de Gaignières, on trouve deux dessins étonnamment semblables : le n° 6746 et le n° 2782 de la numérotation Bouchot³¹²; ils présentent tous les deux un tombeau monumental avec coffre, gisant et baldaquin trilobé, ainsi qu'une inscription très simple placée sur le mur, au fond de la niche. Les deux dessins portent la même identification originale : « Tombeau de pierre contre le mur gauche dans la nef de l'église de l'abbaye de la Couture au Mans ».

Les inscriptions que l'on peut lire sur les dessins présentent en revanche une différence d'importance. Sur le B. 2782, on lit : HIC IACET / GOSSELINVS / EPISC. COENOMAN. / OBIIT AN. MCCLXXI; sur le B. 6746, la dernière partie est remplacée par OBIIT AN. DCCLXXI. D'après les listes épiscopales du Mans, c'est bien la lecture 771 qui correspond à l'évêque Gosselin. On ne peut en aucun cas suivre ici J. Adhémar et G. Dordor³¹³ qui attribuent le dessin B. 2782, donnant la date de 1271, à Geoffroi Freslon, l'inscription donnant très clairement *Gosselinus* et Geoffroi Freslon étant mort en 1269³¹⁴.

Il semble donc qu'il faille attribuer le tombeau de la Couture dessiné pour Roger de Gaignières à l'évêque Gosselin. En revanche, il est inconcevable de dater le monument funéraire dans son ensemble du VIII^e siècle, la forme de la sépulture et le style du décor étant nettement plus récent (du XIII^e ou du XIV^e siècle). Quant à l'inscription, elle ne semble pas médiévale; la mise en page, la décoration du cadre, les abréviations et la paléographie invitent à la placer à l'époque moderne, au XVI^e ou au XVII^e siècle (en tout cas avant la mort de Roger de Gaignières en 1715).

Dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1 h, fol. 20] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 64, n° 322 (B. 2782) [dessin].

219. Le Mans, église de l'Hôtel-Dieu – Inscriptions funéraires pour Jeanne la Cirière et pour Agnès la Bouine.

Dans un ouvrage ancien publié par le baron de Wismes, à la notice concernant le château du Luart (72), une note de bas de page signale deux inscriptions funéraires autrefois conservées dans l'église de l'Hôtel-Dieu du Mans aujourd'hui disparues : « Cet usage de féminiser les noms de famille était fréquent au Moyen Âge. C'est ainsi que sur une tombe de l'église de l'Hôtel-Dieu du Mans, on lisait : *Cy gist Jeane la Cirière* [au lieu de le Cirier], *jadis dame de Duneau, feme de feu Jean le Gras, etc.* Dans la même église se voyait l'épithaphe de Guillaume d'Oultrehau, dit le Picard, et d'*Agnels la Bouine, sa dariere feme, qui trespasa en l'an de grâce 1348 [...]* » L'auteur ne donne pas de date pour le premier texte, mais, étant donné la formulation et la langue, il doit être contemporain du second, donc du XIV^e siècle.

Mention d'après WISMES, *Le Maine et l'Anjou historiques*, 1862, t. I, p. 2, n° 1 [texte].

312. BOUCHOT H., *Inventaire des dessins...*; cf. *supra* note 9.

313. ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », p. 64 [dessin].

314. GC 14, col. 402.

220. Le Mans, église Saint-Vincent – Épitaphe de l'évêque Francon I^{er}.

L'abbaye Saint-Vincent du Mans fut fondée en 572 par l'évêque Domnole, et l'église dédiée par l'évêque de Paris Germain. Au cours des VI^e-VII^e siècles, l'abbaye prospère rapidement grâce à d'importantes donations. Reconstituée en 832 dans les faubourgs du Mans par Aldric, évêque de la ville, l'abbaye, liée aux souverains carolingiens, s'agrandit considérablement, se dota de nouveaux bâtiments qu'un incendie ravagea, sans doute autour de l'an mil. Peut-être est-ce à ce moment que furent détruits les tombeaux des évêques du Mans Francon I^{er} et Francon le Jeune, morts au IX^e siècle et inhumés dans l'église du monastère.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Localisation originelle inconnue. Inscription disparue.

Datation : IX^e siècle [style du texte] ; 816 [identification du personnage] ou après 832 [mort de Francon II].

D'après la copie transmise par la *Gallia christiana*.

GC, t. 14, col. 357 [texte, sans en indiquer la source].

HOC BUSTO TEGITUR TUMULATUS FRANCO SACERDOS
 FESSUS JAM SENIO HAC REQUIESCIT HUMO
 URBEM HANC QUI REXIT FELIX MODERAMINE JUSTO
 ALGIDA CORDA FOVENS DOGMATE NEMPE SACRO
 DECURSIS ANNIS BIS DENIS ATQUE DUOBUS
 AD CAELUM VENITUR REGNA BEATA PETENS
 DIC QUICUMQUE LEGIS HAEC VERBA PRECANTIA QUAESO
 PERPETUAM REQUIEM DONET EI DOMINUS

Hoc busto tegitur tumulatus Franco sacerdos ;

Fessus jam senio, hac requiescit humo.

Urbem hanc rexit felix moderamine justo,

Algida corda fovens dogmate nempe sacro.

Decursis annis bis denis atque duobus,

Ad caelum venitur regna beata petens.

Dic, quicumque legis, haec verba precantia quaeso :

Perpetuam requiem donet ei Dominus.

Le prêtre Francon est recouvert de cette sépulture ; épuisé par la vieillesse, il repose inhumé en cette terre. Il a tenu cette ville dans la joie et dans la justice de son gouvernement, réchauffant les esprits frileux par ses règles sacrées. Deux fois dix et deux années ayant passé, il fut conduit aux cieus, gagnant les royaumes bienheureux. Je te demande, toi qui lis, de dire ces paroles de prière : « Que le Seigneur lui donne le repos éternel ».

Cette épitaphe concerne Franco ou Francon I^{er}, 23^e évêque du Mans. D'abord clerc du palais de Charlemagne puis élu évêque en 793, il joua un rôle important auprès des souverains carolingiens dans l'établissement des droits du diocèse. Mort à la fin du mois de janvier 816 près de Saint-Calais (département de la Sarthe, arrondissement du Mans), son corps fut transporté quelques jours plus tard, sans doute au début du mois de février, dans l'église de l'abbaye Saint-Vincent³¹⁵. Malheureusement, seule la *Gallia christiana* rapporte les vers sans en préciser la source. Les documents nécrologiques consultés pour la ville du Mans, en particulier le nécrologe-obituaire référencé par J.-L. Lemaître sous le n^o 604³¹⁶ et publié en 1906 par G. Busson et A. Ledru³¹⁷, ne rapportent pas le texte et ne font mention d'aucune épitaphe laudative. L'obituaire de la cathédrale du Mans est cependant incomplet dans l'état dans lequel le présente le manuscrit 244 de la bibliothèque du Mans ; il reprend en partie un obituaire plus ancien du IX^e siècle dans lequel on trouvait peut-être les textes rapportés par la *Gallia christiana*. On ne trouve pas non plus la trace des inscriptions dans les documents nécrologiques de l'abbaye Saint-Vincent³¹⁸.

315. *Dictionnaire de biographie française*, t. 14, Paris, 1983², col. 1083.

316. *Répertoire des documents nécrologiques français*, éd. par J.-L. Lemaître, Paris, 1980, t. I, p. 347, n^o 604 (Le Mans, B.M., ms. 244).

317. *Le nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans*, éd. par G. Busson et A. Ledru, Le Mans, 1906 (Archives historiques du Maine, VII). Au 6 novembre, on trouve effectivement la mention de Francon le Jeune, mais sans texte versifié.

318. Voir GUILLOREAU D., « L'obituaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans », *Revue Mabillon*, IX (1914), p. 113-127 et p. 242-258.

Quoi qu'il en soit, le texte relatif à Francon I^{er}, tel que nous le publions ici, paraît très nettement carolingien. La construction en quatre distiques élégiaques, l'absence totale de rime léonine et le vocabulaire presque alcuinien ne permettent que peu de doutes à ce sujet. L'ensemble du lexique peut rappeler en effet les compositions métriques des poètes des VIII^e-IX^e siècles et la construction, au vers 6, de l'expression *regna beata* avec le verbe *petere* est particulièrement révélatrice des usages carolingiens³¹⁹. On verra par exemple le vers 2 du poème composé par Alcuin pour un autel Saint-Quentin : *sanguine qui sacro regna beata petit*³²⁰ ; ou encore le vers 2 de l'inscription du même auteur pour un autel des martyrs : *perque iter angustum regna beata petunt*³²¹. La division de sens en distique à l'intérieur de l'épithaphe de Francon I^{er} est, elle aussi, très révélatrice de la poésie funéraire carolingienne : au premier distique : nomination du défunt et information tumulaire ; au deuxième : description et éloge de la fonction ; au troisième : information obituaire ; au quatrième : appel au lecteur et demande de suffrage. Dans cette dernière partie, le lexique est lui aussi clairement d'inspiration carolingienne, l'expression *perpetuam requiem* étant fréquente dans les épithaphes des VIII^e-IX^e siècles³²². Les informations concrètes sur le défunt sont rares dans ce texte, et seule la durée de son épiscopat apparaît au vers 6.

Un grand nombre d'éléments concordent donc pour attribuer à la période carolingienne la composition du texte même si sa forme matérielle reste inconnue. Peut-être a-t-elle été réalisée en même temps que la suivante...

221. Le Mans, église Saint-Vincent – Épithaphe de l'évêque Francon II, dit le Jeune.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Localisation originelle inconnue. Inscription disparue.

Datation : 832 [datation par identification du personnage mentionné dans le texte, datation qui peut correspondre au style général du texte].

D'après la copie transmise par la *Gallia christiana*.

GC, t. 14, col. 357 [texte, sans en indiquer la source].

QUI FUERAT LARGUS NULLI BONITATE SECUNDUS
FRANCIA QUEM GENUIT MORS INIMICA TULIT
ET DOCTOR POPULI PIUS AC MISERATOR EGENTUM
FRANCONISQUE NEPOS PROEDITUS ELOQUIO
JAMQUE DECEM ET SEPTEM FERRE VOLVENTIBUS ANNIS
ABSTRACTUS CARNE FERTUR AD ASTRA POLI
HOS QUICUMQUE LEGIS VERSUS DIC LECTOR OPIME
AETERNAM REQUIEM DET EI CELSITONANS

*Qui fuerat largus, nulli bonitate secundus,
Francia quem genuit, mors inimica tulit.
Et doctor populi, pius ac miserator egentum,
Franconisque nepos, proeditus eloquio,
Jamque decem et septem fere volventibus annis,
Abstractus carne fertur ad astra poli.
Hos quicumque legis versus dic lector opime :
Aeternam requiem det ei Celsitonans.*

Celui qui était généreux, inférieur à aucun en bonté, celui que la Francie vit naître, la mort ennemie l'a pris. Docteur du peuple, pieux et consolateur des indigents, neveu de Francon, révélé par son éloquence, à presque 70 ans, il est enlevé vers les hauteurs des cieux, privé de sa chair. Lecteur, qui que tu sois occupé à lire ces vers, dis abondamment : que Celui qui tonne du haut des cieux³²³ lui donne le repos éternel.

319. Voir les références regroupées par SCHUMANN O., *Lateinisches Hexameter Lexikon. Dichterisches Formelgut von Ennius bis zum Archipoeta*, Munich, 1979, 5 vol., vol. 4, p. 491-492.

320. MGH, *Poetae latini aevi carolini*, éd. Duemmler E., Berlin, 1881, t. I, p. 316, c. 90-17, v. 2 ; référence Clavis 61.90.17 (*Clavis scriptorum latinorum medii aevi. Auctores Galliae (735-987), t. II: Alcuin*, éd. M.-H. Jullien et F. Perelman, Turnout, 1999).

321. *Ibid.*, p. 345, c. 114-6, v. 2. Référence Clavis 61.114.6.

322. *Ibid.*, p. 406, c. 6-1, v. 10 et c. 18, v. 10 composés par *Hibernicus*.

323. Proposition de traduction pour *Celsitonans* donnée par MEYERS J., *Le classicisme lexical dans la poésie de Sedulius Scottus*. Genève, 1994, p. 64.

Le texte se compose de quatre distiques élégiaques de facture tout à fait correcte, à l'exception du vers 5 mentionnant l'information obituaire pour lequel il faut autoriser bon nombre de licences pour retrouver un hexamètre correct. Le premier distique élégiaque est léonin.

L'évêque mentionné dans cette inscription est le 24^e évêque du Mans, Franco ou Francon II, dit le Jeune. Comme l'indique son inscription, qui reprend en partie la structure du texte destiné à Francon I^{er}, il est le neveu du 23^e évêque du Mans. D'abord clerc du palais, il est confirmé dans sa charge épiscopale par le pouvoir carolingien en 825. En 829 il apparaît au sixième concile de Paris. Il meurt le 6 novembre 832³²⁴.

Comme l'inscription précédente, le texte pour Francon II se place très nettement dans la tradition carolingienne des épitaphes destinées aux grands prélats. La construction en distique est là aussi tout à fait évidente : au premier : description du défunt et information obituaire ; au deuxième : éloge de la fonction ; au troisième : information tumulaire et date du décès ; au quatrième : appel au lecteur et demande de suffrage. On pourrait de nouveau retrouver dans ce texte de nombreuses expressions employées par les poètes carolingiens, comme la formule *astra poli* du vers 6³²⁵ ou le mot *tonans* du dernier vers³²⁶. Le dernier distique s'inspire très clairement de l'épitaphe précédente, l'expression *requiem aeternam* étant aussi fréquente à l'époque carolingienne que *requiem perpetuam*.

On fera pour Francon II les mêmes remarques que pour l'inscription précédente : si on ne peut exclure une datation plus récente et une composition *a posteriori*, une rédaction à l'époque carolingienne est tout à fait envisageable ; peut-être a-t-elle d'ailleurs été composée en même temps que celle de Francon I^{er}.

222. Le Mans, Musée – Inscription funéraire pour une recluse³²⁷.

Inscription funéraire à fonction d'endotaphe.

Pierre. Musée, numéro d'inventaire : 4. 202. Provenance : ancienne église paroissiale de Gourdain (72) ; découverte le 8 juin 1878 lors de travaux archéologiques. Inscription tracée sur la face intérieure d'un couvercle de sarcophage (100 × 55 cm). Inscription complète ; état de conservation : assez bon (restauration en 2007).

Datation : XII^e siècle [datation paléographique sous réserve].

Lecture d'après l'original (conservation attestée le 10 mars 2008).

HUCHER, « Découverte d'un tombeau », 1878, p. 150-154 [texte et dessin] ; CHARDON, « Les artistes du Mans », 1879, p. 352 [mention ; donne *Ermecia*] ; PIOLIN, « Note sur la réclusion », 1880, p. 546 [texte, dessin ; donne *Ermesendis*] ; LASTEYRIE, « Tombeau d'une recluse », 1880, p. 251-256 [texte, dessin ; donne *Ermecin* ou *Ermecim*] ; LEDRU, « La recluse Ermecin », 1899, p. 337-342 [texte d'après Hucher] ; SERBAT, « Inscriptions funéraires », 1912, p. 194, n. 1 [texte d'après R. de Lasteyrie ; donne *Ermecindis*].

Inscription sans cadre ni préparation du support. Disposition horizontale sur deux lignes. Écriture très irrégulière présentant des caractères extrêmement disparates. Une très grande majorité des lettres peut être rapprochée de l'écriture onciale (le *H* de *hic*, le *C* et le *T* de *jacet*, le *E*, le *M*, le *R*, le *S* du nom de la défunte, ainsi que le le *R*, le *E* et le *S* de *reclusa*). D'autres lettres sont en revanche très droites avec des ductus différents de ceux de la capitale romaine (le *E* du nom, le *L* et le *V* de *reclusa*). Le *E* de *jacet* est minuscule. Cette diversité des formes, déjà relevée par la bibliographie ancienne, inviterait à douter de l'authenticité de l'inscription si les circonstances de la découverte n'étaient pas attestées dès 1878. Quoi qu'il en soit, la paléographie est des plus curieuses et certaines formes sont à repérer pour leur originalité : les *R*, le *A* de *jacet*, etc. Hauteur maximale des lettres = 11 cm. Le *E* du nom de la défunte porte un tilde droit signalant l'élosion de la nasale (*N* ou *M*). Pas de décor particulier.

324. *Dictionnaire de biographie...*, t. 14, col. 1083-1084.

325. SCHUMANN O., *Lateinisches Hexameter Lexikon...*, vol. 1, p. 149.

326. Voir, entre autre, *MGH, Poetae latini aevi carolini...*, t. I, p. 57, c. 20, v. 4 (épitaphe de Rothaïde, fille de Pépin par Paul Diacre), p. 310, c. 88-8, v. 3 (inscription pour l'autel de saint Grégoire et saint Jérôme à Saint-Vaast d'Arras par Alcuin ; référence Clavis = 61.89.8) et p. 311, c. 88-14, v. 3 (inscription pour l'autel de saint Jean et saint Matthieu à Saint-Vaast d'Arras par Alcuin ; référence Clavis = 61.89.15).

327. Cliché fourni par le Musée du Mans.



- 1- . HIC . IACET . ERMECĪ
2- RECLVSA

Hic jacet Ermeci(n) reclusa.

Ici repose Ermecin, recluse.

Le nom de la recluse inhumée dans ce sarcophage a donné lieu à des hypothèses assez diverses. La lecture Ermecin proposée ici suppose la restitution d'un nom en langue vulgaire au sein d'un texte en latin, pratique connue à partir du XI^e siècle; la forme latine correspondant, *Ermesindis*, est très fréquente au Moyen Âge central; d'autres noms, assez proches, sont nombreux à la même époque³²⁸. A. Ledru propose de voir dans la défunte la recluse Hermenim de Saint-Vincent du Mans qui apparaît dans l'obituaire de Saint-Julien-du-Pré à la date du 17 des calendes de décembre³²⁹; cette hypothèse est intéressante même si elle suppose à la fois un changement important dans la graphie du nom de la recluse et l'inhumation de cette dernière en un autre lieu que celui de sa vie (ou le remploi ultérieur de son couvercle de sarcophage).

Le texte de cette inscription est fort simple; il se contente d'identifier, grâce à la formule tumulaire *hic jacet*, la sépulture de la défunte, nommée et qualifiée par son statut (*reclusa*). Au-delà de particularités graphiques soulignées plus haut, le principal intérêt de ce texte réside dans la qualité de la défunte; les inscriptions concernant des reclus et des recluses sont en effet rares au Moyen Âge³³⁰.

L'inscription est placée à l'intérieur du couvercle d'un sarcophage contenant, au moment de la découverte, deux corps, produits de deux inhumations successives, comme l'indique la présence d'un deuxième texte. Tracé au pied du couvercle, dans le sens inverse par rapport à l'inscription du XI^e siècle, il est accompagné d'un marteau de maçon; on lit *item ma lep(er)rier*. La minuscule gothique employée pour l'inscription permet d'attribuer ce texte à l'extrême fin du Moyen Âge. Par le mot *item*, le lapicide fait référence au premier texte et à sa formule tumulaire *hic jacet*. Les lettres *M* et *A* constituent sans doute le début du prénom du défunt, mais les possibilités sont très nombreuses. Ces deux inscriptions, clairement différenciées par leur paléographie, attestent ainsi des phénomènes de réemplois de sépultures.

Sur la face antérieure du couvercle, on lit enfin le début d'une formule tumulaire composée des lettres HIC RE, sans doute pour *hic requiescit*. Cette courte section est tracée en lettres capitales très droites, avec un *C* carré; l'écriture est très difficile à dater en raison du faible nombre de signes mais on peut la placer entre le X^e et le XI^e siècle. On peut difficilement expliquer la multiplication des textes sur ce seul et même objet, à des époques différentes; si la graphie change, il semble que la fonction tumulaire de l'inscription reste la même d'un fragment à l'autre³³¹.

328. MORLET M.-Th., *Les noms de personnes...*, t. 1, p. 83.

329. LEDRU, « La recluse Ermecin », 1899, p. 340.

330. On verra les deux inscriptions pour des recluses de Saint-Amand-les-Eaux (59) citées par SERBAT L., « Inscriptions funéraires de recluses à l'abbaye de Saint-Amand », *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 8^e série, t. I, 1912, p. 193-226. On en connaît également à Celas au Portugal, à Silos en Espagne, à Metz ou encore à Poitiers en France; pour cette dernière inscription, voir *CIFM* I, 61, p. 65.

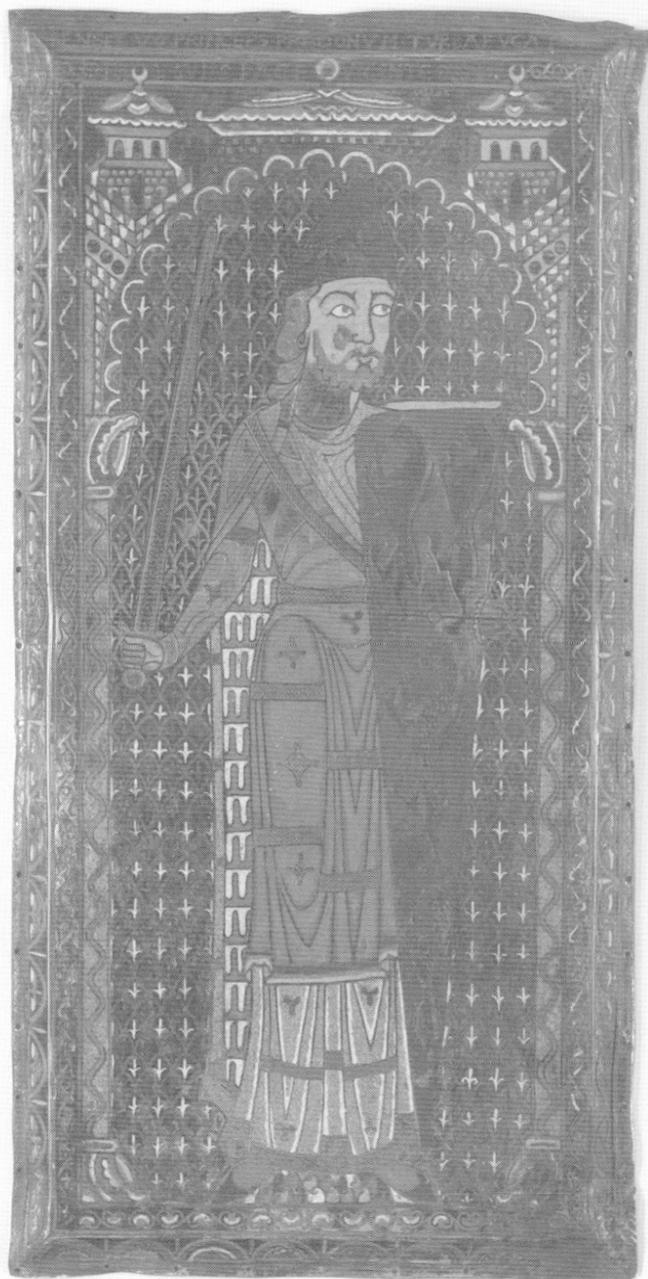
331. Ces quelques lettres n'apparaissent pas dans la bibliographie; elles ont été lues pour la première fois en 2008 par M. Thauré, conservatrice au Musée du Mans, à l'occasion du déplacement du couvercle de sarcophage vers son lieu d'exposition.

223. Le Mans, musée – Inscription laudative pour Geoffroi Plantagenêt, dit le Bel³³².

Inscription célébrative, sans fonction funéraire apparente dans le texte.

Émail. Plaque originellement placée sur le tombeau de Geoffroi le Bel; provient de la cathédrale Saint-Julien, dernière travée orientale du bas-côté nord de la nef. Inscription déplacée à plusieurs reprises au cours des siècles; elle est notamment attestée en 1712 sur l'un des piliers de la nef, au nord, près de la chapelle du Crucifix³³³. Elle fut achetée par le Département de la Sarthe en 1816 pour le musée qui la mentionne au catalogue en 1864³³⁴. Numéro d'inventaire: 231.1.1815. La plaque émaillée mesure 63 × 33 cm. La première ligne de l'inscription occupe environ 28 cm de longueur, la seconde un peu moins. Inscription complète; état de conservation: bon.

Datation: milieu du XII^e siècle [datation par le support].



1- + ENSE TVO PRINCEPS PREDONVM
TVRBA . FVGATVR
2- ECCLEIISQ; QVIES PACE VIGENTE
DATUR

*Ense tuo, princeps, predonum turba fugatur ;
Eccle(s)iisq(ue) quies pace vigilante datur.*

Par ton épée, prince, la troupe des brigands est mise en fuite et aux églises, le repos est donné par ta paix vigilante.

332. Cliché fourni par le Musée du Mans.

333. *HLF IX*, p. 165.

334. GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge*, 1972, p. 327.

Lecture d'après l'original (mars 2008).

La bibliographie concernant cette pièce est considérable; il n'y a pas lieu d'en faire ici un inventaire exhaustif et on renverra à la liste que propose GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge*, 1972, p. 327. On signale ici quelques titres particulièrement utiles dans l'établissement de cette notice. Transmission manuscrite: dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 2, fol. 53] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 14, n° 21 (B. 3848) [dessin]. Éditions: TEXIER, « Recueil des inscriptions », 1850, p. 144-145 [texte, commentaire]; HUCHER, « L'émail de Geoffroy », 1860, p. 675 [texte, dessin, commentaire]; LABARTHE, « L'émail de Geoffroy ou de Henri Plantagenêt », 1865, p. 789-802 [texte; attribue l'objet à Henri]; *Histoire littéraire de la France*, t. IX, 1868, p. 170 [texte]; HUCHER, « Visite du Muséum », 1879, p. 46-64 [texte, dessin, long commentaire]; GONSE, *Les chefs-d'œuvre des Musées*, 1904, p. 198 [commentaire, dessin]; GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge*, 1972, p. 82-83 [texte, commentaire]; DEYRES, *Maine roman*, 1985, p. 215 [texte].

Inscription placée entre deux lignes émaillées rehaussant les contours du chanfrein qui borde la plaque. Disposition horizontale sur deux 2 lignes. Écriture régulière, simple et élégante. Si la largeur des lettres varie sensiblement d'un caractère à l'autre, en particulier sur la première ligne, l'ensemble reste fort harmonieux. La paléographie se compose d'une très grande majorité de lettres capitales très droites, de ductus simple et de tracé dynamique. Quelques particularités graphiques à relever: les *O* sont en navette; plusieurs *E* sont onciaux, tout comme le *Q* et le *G*; l'essentiel des formes rondes a subi des évolutions onciales peut-être liées à la technique de réalisation de l'inscription. Hauteur moyenne des lettres: 9 mm. Le *E* du premier mot a été réduit pour être placé sous la barre du *T* de *tuo*, donnant ainsi une abréviation par enclavement. Le premier *S* de *ecclesiis* a été suspendu sans tilde et la fin de *-que* a été abrégée par un point virgule après le *Q*. Le point après *turba* est la seule marque de ponctuation repérable sur l'émail. Pas de décor apparent sur les lettres mais la fin de la seconde ligne est ornée des mêmes entrelacs que le cadre.

Le texte forme un distique élégiaque, même si, comme le signalait déjà l'*Histoire littéraire de la France*, le premier pied du pentamètre présente une erreur de quantité³³⁵ (sur *ecclesiis*). Les deux vers sont unis par la syllabe finale en *-atur*; on pourrait voir une tentative assez forcée de rimes *collaterales* (selon un schéma a-b/a-b) avec les mots *princeps-fugatur|quies-datur*. La bonne conservation de la pièce et la parfaite lisibilité de l'inscription font que, malgré l'abondance bibliographique qui caractérise l'objet, une seule et même lecture a toujours été proposée. Seule l'*Histoire littéraire de la France* rétablit dans *praedonum* une diphtongue absente sur l'original³³⁶.

Le personnage représenté sur la plaque et désigné par le mot *princeps* dans l'inscription est Geoffroi Plantagenêt, dit Geoffroi le Bel, comte d'Anjou (1129-1151) et fondateur de la dynastie Plantagenêt. Il épouse en 1128 Mathilde, fille d'Henri I^{er} Beauclerc et veuve de l'empereur germanique Henri. Leur premier enfant Henri II deviendra roi d'Angleterre en 1154. On a essayé, au XIX^e siècle, d'attribuer la plaque à ce dernier³³⁷ mais cette hypothèse est définitivement écartée. Plusieurs dates ont été attribuées à l'objet qui devait orner le tombeau de Geoffroi le Bel. E. Hucher y voyait un cadeau fait par l'évêque du Mans, Hugues de Saint-Calais (1135-1142) ou Guillaume de Passavant (1142-1186), à Geoffroi le Bel de son vivant, probablement dans les années 1140-1144 selon l'auteur. M.-M. Gauthier propose quant à elle, à partir du style et de la fonction funéraire qu'elle attribue à l'objet, une date plus tardive, entre 1151 (mort de Geoffroi) et 1160. E. Hucher, pour écarter la fonction funéraire de la plaque émaillée, avança devant les membres de la Société française d'archéologie en 1878³³⁸ plusieurs arguments épigraphiques fort discutables aujourd'hui. Selon lui, le temps de rédaction de l'inscription n'est pas compatible avec le monde funéraire qui aurait préféré un passé au présent des verbes *datur* et *fugatur*. D'autre part, le très respectable savant interprète le contenu comme la réponse laudative à un acte précis et non pas à l'ensemble des actions accomplies par le comte tout au long de sa vie. S'il est vrai que la formulation générale du distique est originale, il ne semble pas que les arguments épigraphiques d'E. Hucher suffisent à exclure la fonction funéraire de l'inscription, et donc de la plaque dans son ensemble. Ses arguments historiques permettraient en revanche d'expliquer non plus la fonction, mais le contenu du texte. Selon lui, le vocabulaire justicier des vers (*ense tuo, fugatur, pace vigente, quies datur*) renverrait à une décision prise par Geoffroi mettant fin aux pillages, par le pouvoir comtal, des biens de l'évêque du Mans au moment de sa mort. Si le vocabulaire dans son ensemble peut être placé dans une tradition fort ancienne quant à la composition d'inscriptions métriques, l'agencement des différentes expressions est, sur l'émail de Geoffroy, peu courant.

On ne peut choisir entre les deux propositions, soit un objet réalisé en gage de reconnaissance du vivant du personnage représenté puis placé sur son tombeau après sa mort, soit une effigie funéraire composée au moment de son décès en 1151. L'analyse épigraphique ne permet de trancher ni sur la date, même s'il n'y a aucune

335. HLF 9, p. 170.

336. *Ibid.*

337. Voir notamment LABARTHE, « L'émail de Geoffroy », 1865, p. 789-802.

338. HUCHER, « Visite du Muséum », 1879, p. 49.

contradiction, dans l'inscription au moins, entre la réalisation laudative d'un objet du vivant du prince et sa fixation sur le tombeau après sa mort.

On sait par la *Chronica de gestis consulum Andegavorum* que Geoffroy fut inhumé dans la cathédrale Saint-Julien du Mans ; *cujus mausoleum tanti viri dignum, cum epitaphio compositum, honorifice exstat*³³⁹. On peut, en suivant M.-M. Gauthier³⁴⁰, se demander à quelle inscription renvoie le chroniqueur vers 1155. S'agit-il du texte placé sur l'émail (qui ne possède une fonction funéraire que par sa localisation sur la tombe) ou bien d'un autre texte aujourd'hui perdu ? S'agit-il encore du distique que rapporte Robert de Torigni et que nous publions également dans ce volume³⁴¹ ? Rien ne permet en tout cas d'aller plus loin dans cette recherche à partir des témoignages épigraphiques.

224. Le Mans, Musée – Inscription sur le phylactère de l'évangéliste Matthieu³⁴².

Identification du personnage par une citation biblique.

Pierre. Cet élément de sculpture, aujourd'hui conservé dans les réserves du Musée du Mans sous le numéro d'inventaire 81.7, proviendrait du trumeau détruit du portail sud de la cathédrale Saint-Julien (date d'entrée au Musée : 1853). Inscription tracée en creux sur le phylactère tenu par le personnage (hauteur du phylactère = 32 cm). Pas de cadre, mais une réglure simple profondément gravée. Inscription complète ; état de conservation : moyen.

Datation : milieu XII^e siècle [datation paléographique correspondant à la datation attribuée à l'élément de sculpture].

Lecture d'après les clichés de l'original (conservation attestée en mai 2009).

HUCHER, *Catalogue*, 1869, n° 289 [mention] ; BOUTON, « Le trumeau du portail », 1980, p. 3-23 [texte].

L'inscription se compose très majoritairement de lettres capitales très régulières et élégantes ; quelques onciales : *G* de *generacionis*, *H* de *Ihesu* et *X* de *Christi*. Hauteur moyenne des lettres = 3 cm. Le module est étroit, le tracé épais et parfaitement maîtrisé. Les ductus sont très simples et l'ensemble de l'inscription transmet une impression à la fois dépouillée et élégante. Abréviations traditionnelles pour le *nomen sacrum Ihesu Christi*, signalées par un *H* barré dans le premier mot et par un tilde dans le second. Enclavement : *I* dans *C*. Conjonction : *N* et *E*. Pas de ponctuation apparente ; pas de décor particulier.

Le premier verset de l'évangile selon Matthieu peut être traduit par « Généalogie de Jésus Christ » ou « Livre de la genèse de Jésus Christ », en fonction des traditions. Il s'agit d'un dispositif classique pour la représentation des évangélistes, le texte pouvant être placé sur un phylactère comme au Mans ou sur un livre ouvert. Il est employé également pour les prophètes.

339. *Chroniques d'Anjou*, éd. par P. Marchegay et A. Salmon, Paris, 1866, p. 155-156.

340. GAUTHIER M.-M., *Émaux limousins champlévisés des XI^e, XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1950, p. 29.

341. *Chronique de Robert de Torigni*, éd. 1872, t. I, p. 256. Voir *supra*, inscription n° 188.

342. Cliché fourni par le Musée du Mans.



Sur le phylactère :

- 1- LI
- 2- BER
- 3- GENE
- 4- RACI
- 5- ONIS
- 6- IHV
- 7- XPI

Liber generacionis Ih(es)u Chr(ist)i.

Généalogie de Jésus Christ.

225. Le Mans – Première inscription funéraire pour Hoël, évêque du Mans, composé par Baudri de Bourgueil.

Composition littéraire à caractère épigraphique.

Inscription connue uniquement par la transmission manuscrite. On ignore si elle fit l'objet d'une réalisation matérielle.

Datation : après 1096 [mort du personnage]; avant 1107 [fin de la production des *carmina*].

Texte d'après l'édition de Baudri de Bourgueil par J.-Y. Tilliette [traduction révisée].

PL, t. 166, col. 1083-1084 [texte]; BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 41-42, n° 19 [texte, traduction].

*Intempestivo casu defecit Hoelus,
Sol Cenomannorum pontificumque decus.
Alloquio dulces, nulli pietate secundus,
Omnibus exemplar religionis erat.
Hunc plangit sua plebs et vicinae regiones
Quem venerabantur jure patrem patriae.
Hic igitur positum solemniter revisunt
Et coram sancto vota vovent tumulo.*

Il est tombé sous les coups d'un trépas inattendu, Hoël,
Le soleil du Mans et la gloire des évêques.
Doux dans ses paroles, d'une piété sans pareille,
Il était pour tous un modèle en religion.
Il est pleuré de son peuple et des régions avoisinantes
Qui l'honoraient à juste titre comme père de la patrie.
Ils viennent d'une manière solennelle ici où il repose
Et disent leurs prières devant son saint tombeau.

Le texte forme quatre distiques élégiaques. Le personnage cité dans le texte est Hoël, évêque du Mans entre 1085 et 1097³⁴³. Il succéda à Arnaud après quatre ans de vacance. Originaire de Bretagne, il devint doyen du chapitre du Mans, puis évêque en 1085, après sa consécration par l'évêque de Rouen. Avant sa mort, il fit faire des travaux dans la cathédrale où il remplaça les reliques de Julien, premier évêque du Mans. Il accompagna Urbain II lors de son voyage en France et mourut le 25 juillet 1096. On ne peut associer ce texte à aucune localisation précise puisqu'on ignore le lieu d'inhumation d'Hoël.

La première composition de Baudri de Bourgueil pour Hoël reprend une structure classique pour l'épithaphe littéraire du Moyen Âge central : mention du tombeau et annonce de la mort ; glorification des qualités du défunts en lien avec sa fonction ; déploration par le peuple ; visite du tombeau et prière. Le vocabulaire de cette inscription est un bon reflet du lexique employé par Baudri de Bourgueil dans ses compositions funéraires. Certaines expressions se retrouvent d'ailleurs dans d'autres poèmes : *alloquio dulcis, patrem patriae, hic igitur positum*. La mention du tombeau et la présence de l'expression *hic positum* donnent une réelle dimension tumulaire à la composition de Baudri, mais elles ne suffisent pas pour affirmer que ce texte a réellement été gravé sur la tombe du prélat.

226. Le Mans – Seconde inscription funéraire pour Hoël, évêque du Mans, composée par Baudri de Bourgueil³⁴⁴.

Composition littéraire à caractère épigraphique.

Inscription connue uniquement par la transmission manuscrite. On ignore si elle fit l'objet d'une réalisation matérielle.

Datation : après 1096 [mort du personnage] ; avant 1107 [fin de la production des *carmina*].

Texte d'après l'édition de Baudri de Bourgueil par J.-Y. Tilliette [traduction révisée].

PL, t. 166, col. 1084 [texte] ; BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 42, n° 20 [texte, traduction].

*Ora madent et corda gemunt et corpora marcent,
Cum tumulo titulus sculptus in hoc legitur.
Iste refert titulus quia morte gravatus, Hoelus
Fecit pupillos morte sua populos.
Urbs Cenomannensis flevit specialiter ipsum,
Illis pontificem quem dederat Dominus.
Pausat in hoc tumulo sanctus pro corpore presul;
Praesulis optineat spiritus astra poli.*

Les yeux se mouillent, le cœur gémit, le corps languit,
Lorsqu'on lit l'inscription sculptée sur ce tombeau.
Cette inscription relate qu'écrasé par la mort,
Hoël a rendu par sa mort les peuples orphelins.
La ville du Mans l'a spécialement pleuré
Car le Seigneur le lui avait donné pour pontife.
Le corps du saint évêque repose en ce tombeau ;
Puisse l'esprit de l'évêque avoir en partage les astres du ciel.

Le texte forme quatre distiques élégiaques. Seul le deuxième pentamètre (v. 4) est léonin (*pupillos/populos*). À la différence de la première inscription pour Hoël, Baudri de Bourgueil insiste ici sur le rôle de l'inscription dans la sépulture et la commémoration du défunt, le mot *titulus* étant cité à deux reprises dans les 8 vers. Le vers 2 pourrait suggérer que l'inscription a réellement été gravée sur le tombeau ; du moins faut-il sans doute envisager le fait que le poète ait véritablement composé son texte dans cette intention.

Le reste de la composition reprend un vocabulaire et des constructions fréquentes chez Baudri et chez les autres poètes contemporains pour évoquer la mort des grands prélats. La tristesse des peuples, l'abandon des fidèles et la volonté de voir le défunt placé au Ciel occupent la fin du texte. On notera au dernier vers l'emploi par Baudri d'une expression typiquement carolingienne, *astra poli*³⁴⁵, fait assez rare chez lui. Le vers 7 dans son

343. GC 14, col. 374-377.

344. Dans l'œuvre de Baudri de Bourgueil, on verra aussi au sujet d'Hoël, le poème n° 18 pour le rouleau des morts de l'évêque du Mans. BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. 1998, p. 41, n° 18.

345. Pour les occurrences de cette expression, voir SCHUMANN O., *Lateinisches Hexameter Lexikon...*, vol. 1, p. 149.

ensemble est lui aussi d'inspiration carolingienne ; on trouve ainsi dans une épitaphe composée par le prêtre Gunduinus de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers : *illius hic corpus pausat in hoc tumulo*³⁴⁶.

227. Poncé-sur-le-Loir, église paroissiale – Identification du Christ et de la Vierge dans la scène de la Présentation au Temple.

L'église de Poncé-sur-le-Loir était au Moyen Âge entièrement décorée de peintures murales romanes, réalisées au milieu du XII^e siècle. Découvertes en 1893, elles ont été restaurées à la fin du XIX^e siècle, à l'exception de quelques scènes³⁴⁷, dont la Présentation au temple. La date de construction de l'église actuelle est fixée aux années 1110-1120³⁴⁸ mais la fondation de la paroisse est bien antérieure et remonterait à saint Julien lui-même, ce qui explique les relations privilégiées entretenues du IX^e au XII^e siècle par Poncé-sur-le-Loir avec l'évêché du Mans³⁴⁹.

Identification de personnages.

Peintures murales. Localisation : intérieur, nef, mur sud, à l'angle de la façade occidentale, registre inférieur, à l'ouest de la première arcade. Inscriptions découvertes en avril 1890 par l'abbé Toublet lors de travaux de réfection des enduits. Les inscriptions étant placées à 8 m de hauteur environ, les mesures sont difficiles à prendre mais on peut estimer pour information que le trigramme IHS couvre un champ épigraphique de 20 cm de long environ. Inscriptions mutilées ; état de conservation : assez médiocre. Datation : seconde moitié du XII^e siècle [datation attribuée au décor peint].

Lecture d'après l'original vu sur place le 18 avril 1994.

Étant donné l'ampleur de la surface peinte dans l'édifice, les peintures murales de Poncé-sur-le-Loir ont été mentionnées dans la bibliographie à de nombreuses reprises ; cependant une seule référence semble mentionner les inscriptions : DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 339 [texte, commentaire, bibliographie].

Inscriptions indépendantes placées sur le fond de la scène sans aménagement particulier. Disposition horizontale, sans cadre ni réglures. Une ligne pour le Christ ; deux pour Marie. Écriture régulière présentant des capitales très droites, de large module. La barre horizontale du *H* présente un renflement. L'abréviation IHS n'est pas surmontée d'un tilde ; pas de trace de ponctuation.



346. *CIFM* I, 46, p. 49.

347. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 338.

348. DEYRES, *Maine roman*, 1985, p. 165.

349. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 338.

À gauche de la tête de Jésus : IHS

Entre la tête de Jésus et celle de Marie :

- 1- MA
- 2- [.]IA

Jh(esu)s. Ma[r]ia.

Jésus. Marie.

La scène de la Présentation au temple, l'un des épisodes du cycle iconographique de l'Enfance du Christ, est rapportée par Luc II, 22-38. On trouve cette scène commentée par des inscriptions, plus ou moins développées, par exemple à Chauvigny³⁵⁰ en Poitou (chapiteau du rond-point du chœur), au Puy-en-Velay³⁵¹ (porte de la chapelle Saint-Gilles), à Clermont-Ferrand³⁵² (linteau de Notre-Dame du Port), et à Genneteil³⁵³ (peintures murales). Les peintures murales de Poncé-sur-le-Loir sont datées des années 1160-1170, chronologie non contredite par l'écriture de ces deux inscriptions, pour autant que l'on puisse l'établir à partir des sept lettres encore visibles aujourd'hui.

228. Poncé-sur-le-Loir, église paroissiale – Inscription de l'alpha et de l'oméga dans les peintures murales du Christ en gloire.

Ch. Davy, en étudiant les peintures murales de Poncé-sur-le-Loir, signale que le Christ en gloire, représenté au revers de la façade occidentale est accompagné d'un oméga peint à sa gauche. L'inscription, qui laisse supposer la présence d'un alpha à droite, est pratiquement illisible aujourd'hui ; on ne peut en aucun cas déterminer les caractéristiques formelles du signe qui daterait lui aussi de la seconde moitié du XII^e siècle³⁵⁴.

Mention d'après DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 339.

229. Rouez, ancienne abbaye de Champagne – Inscription tumulaire pour Hugues d'Acé.

L'abbaye Notre-Dame de Champagne (ou Champagné-au-Maine) est une fondation cistercienne datant de 1188 (dépendant de Savigny, fille de Clairvaux) réalisée par Foulque Riboli, seigneur d'Acé et de Lavardin, et de sa femme Emma³⁵⁵.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Pierre. Inscription disparue connue par un dessin de la collection Gaignières qui présente une plate-tombe à effigie traditionnelle, avec un chevalier en armes, les mains jointes sur la poitrine. D'après les indications complémentaires, la dalle était placée dans la salle capitulaire. Le texte se développe sur les quatre côtés de la dalle. Au moment de la copie du dessin, le texte était intact et en bon état de conservation.

Datation : 1233 [datation interne en accord avec l'écriture et le style général de la pierre tombale].

Texte établi d'après le dessin de la collection Gaignières.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1f, fol. 220] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la Collection Gaignières », 1974, p. 34, n° 141 (B. 2749) [dessin]. Édition : DE VAIVRE, « Les dessins de tombes médiévales », 1989, p. 96, pl. 15, fig. 35 [dessin].

350. *CIFM* I-2, 18, p. 25-26.

351. *CIFM* 18, HL 23, p. 111-113.

352. *Id.*, PD 40, p. 191-192.

353. Inscription publiée dans ce volume, notice n° 138.

354. Sur la présence de l'alpha et de l'oméga, voir *supra*, notice n° 14.

355. COTTINEAU L.-H., *Répertoire topo-bibliographique...*, t. I, col. 693.

Inscription gravée entre les lignes délimitant le champ épigraphique. Le dessin de la collection Gaignières montre une écriture mixte, composée d'onciales évoluées et fermées par un trait fin, et de capitales très droites. L'alternance des courbes et des verticales est très claire, notamment au grand côté gauche, ce qui dénote une écriture de transition, classique pour la première moitié du XIII^e siècle. Ponctuation par un point ou deux points entre chaque mot ; elle devait être systématique à l'origine. Une ponctuation forte (trois points) signalait sans doute également la fin de chaque vers, comme on le voit encore sur le dessin à la fin des vers 5 et 6. Les abréviations sont peu nombreuses et signalées par un tilde (droit ou à renflement) ou par une apostrophe. Pas de décor particulier.

Petit côté supérieur (le texte commence au début de la ligne) :

HIC : HVGO : DA

Grand côté droit :

CE : SAPIENS : MILES : TVMVLATVR : PERPETVA : PACE : DNO : PRESTANTE :
FRVATVR : CVIVS : GAUFRIDVS : GENITV

Petit côté inférieur :

S PRESVL : CENOMANNIS : QVI : VIXIT : V.

Grand côté gauche :

ALIQ' : VITA : MATVR' : ET. ANNIS : HVNC : SCVLPI : LAPIDE : SIC : FECIT ;
EPISCOPVS. IDE : OBIIT : IDE : MILES ANO : DNI M° : CC° XXX° : III : IN : FESTO

Petit côté supérieur (fin du texte) :

BI : AMBROSII

Hic Hugo d'Acé sapiens miles tumulatur, perpetua pace D(omi)no prestante fruatur. Cujus Gaufridus genitus, presul Cenomannis, qui vixit {valida} vita matur(us) et annis hunc sculpi lapide(m) sic fecit episcopus. Ide(m) miles obiit ide(m) an(n)o D(omi)ni 1233, in festo b(eat)i Ambrosii.

Ici est enseveli Hugues d'Acé, savant chevalier, qui jouit grâce au Seigneur d'une paix éternelle. Il eut pour fils Geoffroi, évêque du Mans qui vécut mûr d'années et d'une vie remplie, évêque qui fit sculpter cette pierre. Ledit chevalier est mort l'an du Seigneur 1233, le jour de la fête de saint Ambroise (4 avril ou 16 octobre).

Seul le rétablissement du mot *valida*, à l'angle inférieur gauche de la dalle, permet de proposer du sens au texte. Dans tous les cas, l'édition est dépendante du dessin et des évidentes libertés par rapport à la réalité médiévale, notamment dans la figuration des abréviations.

Le texte se compose de cinq hexamètres, la fin de l'inscription (à partir de *obiit*) n'entrant pas dans la composition métrique.

*Hic Hugo d'Acé sapiens miles tumulatur
Perpetua pace Domino prestante fruatur.
Cujus Gaufridus genitus presul Cenomannis,
Qui vixit valida vita maturus et annis.
Hunc sculpi lapidem sic fecit episcopus idem.*

Si l'on observe quelques licences métriques, notamment pour les noms propres, la composition est correcte, parfois laborieuse, sacrifiant une partie du sens au profit de la correction prosodique et de la construction des rimes. Les vers 1-2 sont en effet *collaterales* (rimes a-b/a-b) et le vers 5 est léonin (*lapidem/idem*), la structure des rimes se révélant dans celle du poème entier, avec un schéma a-b/a-b/c-d/e-d/e-e.

L'épithaphe d'Hugues d'Acé est originale dans la mesure où elle insiste principalement sur la descendance du défunt. Placé au contact d'un monument qui garantit à la fois le souvenir du mort, en donnant les clefs de la commémoration (notamment la date de son décès et son nom), et la promotion du prestigieux commanditaire, le tombeau se fait mémorial familial par la réunion du père et du fils autour des armes familiales dans l'espace privilégié de la fondation ancestrale.

Le vocabulaire n'est guère original et contient le lexique courant des inscriptions en vers réalisées pour de grands personnages depuis le XII^e siècle ; les formulations exactes du texte d'Hugues n'ont pas revanche été rencontrées jusqu'à ce jour sur l'espace français (on pense en particulier aux expressions *sapiens miles*, *perpetua pace prestante Domino*). La mention du commanditaire passe par le verbe *fecit sculpi*.

Comme le signalait J.-B. de Vaivre³⁵⁶, les armes figurées sur le bouclier du chevalier permettent d'identifier la famille d'Acé. Le défunt Hugues est le père de Geoffroy de Laval, 22^e évêque du Mans, élu le 12 août 1231 et mort en 1234. La famille d'Acé choisit la fondation familiale de Champagne pour l'inhumation de ses membres les plus prestigieux. La datation de la mort du personnage représenté sur la dalle passe par la mention de la Saint Ambroise. On peut hésiter entre le 4 avril, commémoration de saint Ambroise de Milan (mort en 397) et le 16 octobre, commémoration de saint Ambroise de Cahors, même s'il semble plus plausible qu'il s'agisse du premier.

230. Rouez, ancienne abbaye de Champagne – Inscription tumulaire pour Guillaume Rolland.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Cuivre émaillé. Inscription disparue. Le texte est connu par deux documents de la collection Gaignières : une transcription (B2737) et un dessin (B2748). Le dessin de la collection Gaignières présente un tombeau avec une effigie en ronde-bosse posée sur une dalle de cuivre ; le texte est disposé sur quatre côtés autour de la statue funéraire. D'après les indications portées sur le dessin, la dalle était placée au milieu du sanctuaire de l'église de l'abbaye de Champagne. Le dessin est difficilement exploitable en ce qui concerne la forme du texte ; il accorde en effet une attention bien plus grande à l'effigie funéraire qu'à l'inscription transcrite en caractères cursifs sans rapport avec la paléographie médiévale. Le dessin fait état d'un texte plus long que celui repris dans la notice concernant Guillaume Rolland de la *Gallia christiana* (qui travaille sans doute d'après B2737). En raison des difficultés de lecture sur le dessin, on établira le texte d'après B2737³⁵⁷.

Datation : troisième quart du XIII^e siècle [datation stylistique en accord avec l'identification du personnage représenté].

Texte établi d'après la transcription de la collection Gaignières reprise dans *GC* 14, col. 401 ; on ne fera pas apparaître de transcription mais une seule édition, reprenant en le ponctuant le texte de la transcription Gaignières.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Rés. Pe 1g, fol. 219] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la Collection Gaignières », 1974, t. I, p. 55, n° 267 (B. 2748) [dessin]. Éditions : *GC*, t. 14, col. 401 [texte ; version courte] ; LE CORVAISIER DE COURTEILLES, *Histoire des évêques*, 1648, p. 516-520 [texte] ; HUCHER, « Sur quelques monuments historiques », 1850, p. 356 [texte d'après Gaignières] ; *L'œuvre de Limoges*, 1995, n° 149 [texte, traduction, bibliographie exhaustive].

Inscription disposée entre deux lignes délimitant le champ épigraphique. D'après le dessin de la collection Gaignières, l'écriture se composait majoritairement de lettres onciales assez évoluées, fermées par un trait fin. Si quelques capitales peuvent subsister, elles semblent toutefois très largement minoritaires. Le ductus paraît très simple, limitant toute forme d'ornementation. Le module est étroit. Dans l'ensemble, la paléographie semble correspondre tout à fait à la qualité générale du tombeau. Le dessin de la collection Gaignières ne fait apparaître aucun signe de ponctuation. Les abréviations sont en revanche très nombreuses, même s'il est difficile de repérer les méthodes de contraction ou de suspension ; on repère toutefois de nombreuses apostrophes et plusieurs tildes droites. Pas de décor particulier.

*Mores magnorum superans et dicta virorum,
Tutor cunctorum cleri, plebis, monachorum,
Lux praedictorum debellatorque malorum,
Justus, devotus, castus, sapiens, moderatus,
Praesul Guillelmus Rolland jacet hic tumulatus.
Hujus erat testis parvus cibus, aspera vestis,
Copia multarum quas fundebat lachrymarum,
Dum flens missarum tractaret sancta sacrarum.
Isti caelorum det gaudia rex superiorum
Christus, servorum meritis precibusque suorum.*

Surpassant les mœurs et les dits des grands hommes, tuteur de l'ensemble des clercs, du peuple et des moines, lumière des précédents et ennemi des mauvais, juste, pieux, chaste, savant et modéré, l'évêque Guillaume Rolland repose ici inhumé. En témoignent sa nourriture chiche, ses tenues sévères, l'abondance des larmes qu'il versait lorsque, en pleurant, il célébrait les mystères des messes sacrées. Que le Roi lui donne la joie du haut des cieux, ô Christ, par les mérites et les prières de ses serviteurs.

356. DE VAIVRE, « Les dessins de tombes médiévales », 1989, p. 82.

357. On trouve le texte dans sa version la plus longue dans *L'œuvre de Limoges. Émaux limousins du Moyen Âge*, Paris, 1995, n° 147.

Le texte se compose de dix hexamètres léonins de facture correcte, tous riches à l'exception des vers 4-5. La prosodie est respectée dans tout le poème même si le vers 7 montre quelques libertés prises par l'auteur. Les vers 1-3, 7-8 et 9-10 sont *unisoni*, avec une répétition des mêmes rimes en *-orum* pour les vers qui ouvrent et ferment le poème funéraire. Les deux versions de ce texte font apparaître plusieurs variantes qui n'affectent en aucun cas le sens général du poème³⁵⁸ et qui sont dues pour la plupart à une lecture *difficilior* du dessin de la collection Gaignières.

L'inscription réalisée pour Guillaume Rolland ne présente pas une grande originalité, se contentant de dresser la liste des qualités morales du défunt à l'aide de formules métriques très répandues; on pense en particulier aux expressions construites avec les substantifs *tutor* ou *lux*. De même, l'accumulation d'adjectifs au nominatif, au vers 4, se rencontre fréquemment pour vanter les mérites très stéréotypés des prélats. On peut toutefois remarquer la deuxième partie du texte qui insiste sur la modération de l'évêque dans sa tenue et ses habitudes alimentaires (le champ lexical est très évocateur avec *moderatus*, *parcus*, *aspera*, *castus*). Les vers 7-8 font quant à eux état de la piété vibrante de Guillaume qui pleure pendant la célébration de la messe; la redondance *multarum lachrymarum/flens* est à ce titre très bien mise en valeur dans la construction en chiasme de ces vers et la présence presque musicale des rimes léonines riches. C'est donc un double portrait moral que nous propose cette épitaphe: celle d'un évêque idéal d'abord, paré de toutes les qualités propres à son rang; celle d'un homme à la piété profonde et sensible ensuite, revêtu d'une personnalité religieuse singulière. La fin du texte présente un intérêt particulier dans la mesure où il décline les modalités d'accès au salut par la commémoration liturgique et la prière des vivants pour les morts.

On sait assez peu de choses sur Guillaume II Rolland. 47^e évêque de la cité, il n'occupa le siège épiscopal que deux années, entre 1256 et le 4 août 1258, date de sa mort.

231. Saint-Calais – Mention d'une inscription sur une croix d'argent trouvée en fouille.

Lors d'une séance administrative de la Société française d'archéologie de 1846 rapportée par M. Huot, M. Paty annonça la découverte d'une croix d'argent en ces mots: « À Saint-Calais (Sarthe), on a trouvé plusieurs cercueils du IX^e siècle, dans l'un desquels étaient couchés deux squelettes; entr'eux était une petite croix d'argent portant d'un côté le monogramme du Christ, et de l'autre ces mots: *Sancta Maria*. Près de cette croix, une clef gallo-romaine ».

La description ne permet pas d'identifier concrètement l'objet en question. On ne sait pas si le texte était abrégé et on ignore également la forme des caractères; on ne peut donc par conséquent proposer de datation à l'inscription qui peut être contemporaine des tombeaux, plus ancienne, comme la clef, ou plus récente. Cet objet et son inscription ne réapparaissent pas dans la bibliographie à la suite de la communication de M. Paty.

Mention d'après HUOT, « Séance administrative », 1846, p. 135 [texte].

232. Saint-Christophe-du-Jambet, église paroissiale – Datation d'un événement indéterminé.

L'église de Saint-Christophe-du-Jambet est une construction romane très tardive. Elle est assez souvent citée dans la bibliographie, malgré la modestie de l'édifice et de son décor, en raison de la présence de l'inscription que nous publions ici et qui fournit aux historiens de l'architecture comme Porter ou Deyres l'occasion d'établir des chronologies relatives pour les autres édifices du Maine.

Fonction de l'inscription inconnue; il s'agit sans doute de la mention d'une construction ou de travaux de restauration.

Peinture murale. Église paroissiale, intérieur, voûte de la première travée, à 10 m du sol, voûtain est. L'inscription est placée trop haut pour que l'on puisse effectuer les mesures du champ épigraphique et de la taille des lettres. Inscription placée dans un cadre tracé au préalable; réglures simples (l. 2-3) et doubles (l. 1-2 et sous la ligne 3). Inscription incomplète (a-t-elle jamais été complète?); état de conservation: assez bon.

Datation: 1231 [datation interne que ne dément pas la paléographie de l'inscription].

Lecture d'après l'original vu en place le 19 avril 1994.

WISMES, *Le Maine et l'Anjou historiques*, 1862, p. 3 [texte]; HUCHER, « Inscription du XIII^e siècle », 1880, p. 311 [texte]; PORTER, *Medieval Architecture*, 1912, t. II, p. 27 [texte et traduction]; DEYRES, *Maine roman*, 1985, p. 52 [lecture fautive et traduction]; DEBIAIS, *Messages de pierre*, Brepols, 2009, p. 137 [étude] et fig. 65 [reproduction].

358. *Ibid.* pour le détail de ces variantes.

Disposition horizontale en pleine page à l'intérieur du cadre (la ligne 2 dépasse largement la justification). Cadre réglé et orné. 3 lignes en l'état actuel du texte. Écriture irrégulière, de module étroit au tracé épais quoique élégant. Écriture mixte présentant de nombreuses onciales (les *E*; deux autres *E* sont minuscules; le *H*, le *I* de *Domini*, les *M*, les *T*, la plupart des *A*) et des capitales encore très droites. L'alternance entre lignes droites et lignes courbes attirent particulièrement l'attention du lecteur. Abréviations par suspension des nasales signalées par des tildes droites ou à renflement médian. Abréviations traditionnelles du préfixe *per-* par un *P* barré dans *persona*. Abréviations de *hujus* signalées par une apostrophe. Ponctuation par un point médian entre les mots; elle est pratiquement systématique. Décor: tracé redoublé pour presque toutes les lettres, embellissement des formes pour les *A*, les *M*, le *H*.



- 1- ANO . ABICARNATONE DNI .
- 2- M . II . C . TRICESIMO . I . TEMPORE
- 3- IACOBI . FRANCI . PSONE . H' ECLIE

A(n)no ab i(n)carnat(i)one D(omi)ni 1231 tempore Jacobi Franci p(er)sonae h(ujus) ec(c)l(es)ie

L'an de l'incarnation du Seigneur 1231, au temps de Jacques Franc, desservant cette église...

Ce texte paraît incomplet; on attend une phrase comme «cette église fut construite» ou «cette voûte fut refaite». La bande ornée sous la dernière ligne invite également à supposer une suite aujourd'hui détruite, recouverte par l'enduit des voûtes ou jamais réalisée. On ne peut donc assurer avec précision la fonction du texte, même s'il faut sans doute écarter la dimension funéraire et peut-être voir dans ce texte, comme l'ont fait jusqu'à présent tous les historiens de l'art, la mention d'une fin de chantier (construction ou rénovation des voûtes de l'église paroissiale). Jacques Franc n'a pu être identifié mais le terme *persona* désigne au Moyen Âge le desservant d'une paroisse, investi par l'évêque.

233. Saint-Pierre-du-Lorouër, église paroissiale Saint-Pierre – Identification et commentaire dans les peintures murales des funérailles d'un laïc.

Commentaire à l'iconographie et identification.

Peintures murales. Localisation: intérieur, nef, mur nord, près de la fenêtre romane, à 1,70 m du sol. Inscriptions découvertes à l'automne 1892, au cours de travaux de réfection. Taille de la surface peinte pour cet ensemble: L = 3,60 m; hauteur registre haut = 1,10 m; hauteur registre bas: 80 cm. Inscriptions mutilées. État de conservation: très variable, mais globalement moyen.

Datation: vers 1200 [datation par le support en accord avec la datation paléographique].

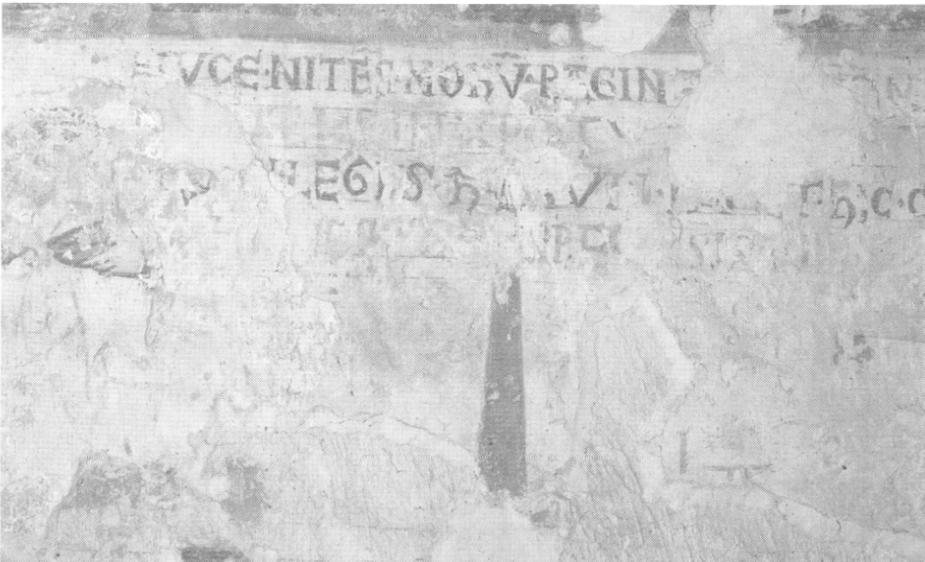
Lecture d'après l'état actuel des peintures; vérifiées sur place le 18 avril 1995.

JANSSENS, « Note sur une découverte », 1894, p. 94-102 [textes et reproductions]; TRIGER, « Chronique », 1894, p. 211-215 [mention]; DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963, p. 61-62 [mention]; DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 351 [texte, bibliographie exhaustive].

Inscriptions placées entre deux lignes servant de réglures; dans la scène des funérailles, l'inscription à contenu liturgique est placée sur le livre tenu par le prêtre (qui sert de cadre). Disposition horizontale pour l'ensemble des textes; en colonne pour le texte sur le livre du prêtre. Les textes ont été réglés de manière simple ou double. Nombre de lignes variable en fonction des textes. Malgré l'état médiocre de conservation de certaines parties des inscriptions³⁵⁹, l'écriture semble composée d'un mélange de lettres capitales, très droites et très simples, et d'onciales assez évoluées; parmi les 150 lettres bien conservées dont on peut attester le ductus réel, on compte une vingtaine d'onciales, principalement des *R*, des *H*, des *G* et des *T*. Dans tous les cas, le tracé est épais, le module assez large et le ductus relativement grossier. Hauteur moyenne des lettres tracées sur le livre du prêtre = 2 cm; celles du mot *amen* = 8 cm; celles du mot *nitens* = 4,5 cm. Les abréviations sont assez nombreuses et signalées dans la plupart des cas par des tildes à renflement médian (*nitens*, *morum*, *Christo*, *hoc*...). Sans doute y avait-il plusieurs conjonctions de lettres, comme celle que l'on voit encore dans la signature de l'artiste avec l'utilisation d'une barre commune pour les lettres *A* et *V*. Le *I* du nom du peintre est suscrit. La ponctuation intermédiaire par un point médian paraît régulière; trois points terminent parfois les lignes. Pas de décor particulier.



359. Une partie de la peinture (dont certaines lignes de l'inscription) avait été réalisée avec du pigment bleu qui a aujourd'hui presque entièrement disparu, rendant très difficile la lecture du texte sans lumière spéciale. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 350.



Registre supérieur, première inscription générale de commentaire.

- 1- ---]ITVR . COLIT . ET . SEQVITV[.]E[.]STIA CASTRA
- 2- ---]I . SET . DIRIGITVR . RAGINA[.]DV . AD . AD . ASTRA :
- 3- ---]DIGNE . MORI . M[...] SVB . LVCE . [...]RI[...]
- 4- MIGRAVIT MATER
- 5- ---]C[.]ISE[---
- 6- PATER : AM.

Registre inférieur, seconde inscription générale de commentaire.

- 1- + LVCE . NITES . MORU . RAGINA[.....]MA . VIRORVM
- 2- ---]VENS IN XPO . TV[---
- 3- ---]I . LEG[.]S . H . [...]DI . IACET . HIC.CORP[---]AGINAVD[---
- 4- ---]PECI[.]SIS[---

Registre supérieur, au-dessus du premier personnage à côté du Christ, inscription de signature.

- 1- FECIT HOC OPUS :
- 2- MAVR'CIVS :

Registre supérieur, au-dessus de l'âme du défunt, identification du personnage féminin, à droite.

- 1- [.]ABEL . EST . NO
- 2- MEN . EIVS :

Registre supérieur, au centre de la scène, identification du personnage central en orant.

RAGINAVDVS

Registre inférieur, sur le livre du prêtre dans la scène des funérailles.

- 1-AIAVI
- 2-EIVSES
- 3-REQCA
- 4-T

Au-dessus du livre.

IN PACE

Lecture du comte de Janssens (1894).

Registre supérieur, première inscription générale de commentaire.

1. [CON]DITUR. COLIT. ET. SEQUITUR. CELESTIA. CASTRA
2. ... RI. SET. DIRIGITUR. RAGINAUDUS ; AD. AD. ASTRA :
3. CONDIGNE. MORI. M... SUB LUCE... RI
4. MIGRAVIT MATER
5. HUIC MISERERE
6. PATER : AMEN
7. ISABEL. EST. NO
8. MEN. EJUS :

Après les funérailles en allant vers la droite :

1. + LUCE. NITENS. MORUM. RAGINA[UDE] MA. VIRORUM
2. [VIVENS]. IN. CHRISTO. TUM...
3. Q[UI]. LEGIS ; H[OC]. AUDI. JACET. HIC. CORP[US]. R[AGINAUDI]
4. ... EST.. PRECIOSIS. SIBI. M... RUS

Le comte de Janssens a vu, près d'Abraham accueillant l'âme du défunt : ---]TERAB[---

Édition critique établie à partir de la lecture ancienne et du sens du texte [les passages douteux liés à une interprétation du comte Janssens n'ont pas été restitués].

[Con]ditur colit et sequitur [r c]e[le]stia castra [...]ri se{d} dirigitur Raginaudus ad {ad} astra,
[con]digne mori [...] sub luce [...]ri migravit mater ; [hui]c [m]ise[rere] pater am(en). Luce nite(n)s
moru(m) Ragina[ude nor]ma virorum, [vi]vens in Chr(ist)o tu[m...]. [Qu]i leg[i]s h(oc) [au]di jacet
hic corp[us] [us R]aginaud[i...]p(r)eci[us]is
Fecit hoc opus Mauricius. [Is]abel est nomen ejus. Raginaudus. A(n)i(m)a ejus requiescat in pace.
[Pa]ter Ab[raham].

... est fondé ; il honore et recherche les demeures célestes... mais Réginald est dirigé vers les astres... mourir dignement... sous la lumière. Sa mère quitta ce monde. Père aie pitié d'elle, amen. Brillant de l'éclat de ses mœurs, Réginald, modèle des hommes, vivant dans le Christ... Toi qui lis ceci, sache qu'ici repose le corps de Réginald... Maurice a fait cette œuvre. Isabelle est son nom. Réginald. Que son âme repose en paix. Père Abraham.

Le texte semble avoir été rédigé en prose même si certains passages sont assonancés sur les finales (*castra, astra, mater, pater*) et/ou en interne (*morum, virorum*).

Les scènes présentent les funérailles de *Raginaudus* au niveau inférieur ; un ange emporte son âme vers le sein d'Abraham, placé au registre supérieur. Dans l'angle supérieur droit, le Christ trônant et bénissant est adoré par trois orants : Maurice, Réginald et Isabelle (de droite à gauche). On pourrait certainement, si les inscriptions étaient complètes, être renseigné sur l'identité de ce *Raginaudus*. On peut supposer (à partir du terme *conditur*), qu'il s'agit d'un bienfaiteur ou fondateur ; de plus, son habillement assez riche n'est pas celui d'un religieux. L'autre personnage nommé *Mauricius*, est, lui, vêtu d'une chasuble. L'inscription qui le nomme l'indique comme étant l'auteur ou le commanditaire de l'œuvre. Le comte de Janssens, ainsi que Paul Deschamps et Marc Thibout ont voulu voir en lui Maurice de Sully, évêque du Mans entre 1216 et 1231. D'après Ch. Davy, il ne peut s'agir de celui-ci ; étranger à la région, il est transféré en 1231 à Rouen où il meurt en 1235. La formule *fecit hoc opus*, que l'on retrouve à Périgueux en 1169³⁶⁰ pourrait de plus se référer à un auteur plutôt qu'à un commanditaire. En effet, ce sont plutôt des expressions telles que *fecit fieri, fecit aedificare*, qui désignent ceux-ci ; il n'est pas impossible donc que le clerc désigné sous le nom de *Mauricius* ait été le réalisateur de la peinture. La formule *anima ejus requiescat in pace*, issue de la liturgie des défunts et inscrite sur le livre du clerc, sous Abraham, est très fréquemment employée, avec ou sans *amen*, dans les épitaphes antérieures à 1300. La mère de *Raginaudus* est identifiée par l'inscription *Isabel est nomen ejus*. On trouve un certain nombre de formules proche dans les épitaphes pour indiquer le nom du défunt telles que *mihi erat nomen, fuit nomen, cujus erat nomen*.

L'ensemble de ces formules et le vocabulaire des deux inscriptions générales révèlent un caractère nettement funéraire. On retrouve pour cela un grand nombre d'expressions et de tournures habituelles dans les épitaphes : les formules désignant la mort (*migravit, sequitur celestia castra, fugitur ad astra*) rappellent ainsi clairement la poésie funéraire carolingienne ; le monde funéraire apparaît également dans la formule tumulaire *corpus jacet hic* ou dans le souhait *vivens in Christo*. L'appel au lecteur (très original dans sa formulation ici, avec l'association *legere/audire*) est lui aussi beaucoup plus fréquent sur les tombes que dans la peinture. Il n'y a donc ni dans le texte ni dans les images de volonté narrative ; il s'agit au contraire de constituer un monument, une construction mémorielle pour le défunt et sa famille.

Les peintures murales funéraires ont parfois été datées du milieu du XIII^e siècle, mais il faut sans doute plutôt suivre la datation stylistique proposée par Ch. Davy et les situer vers 1200³⁶¹.

234 (it;ro;1, 54). Souvigné-sur-Sarthe, cimetière – Fragment d'inscription funéraire.

Inscription funéraire.

Inscription disparue, découverte vers 1880 dans le dallage du perron du presbytère de Souvigné-sur-Sarthe par l'abbé Ledru. Lors de sa découverte, la plaque mesurait 0,20 × 0,70 cm, taillée dans une dalle plus grande, d'où la mutilation du texte. Déposée chez l'abbé R. Charles, qui devait la remettre au Musée du Mans, elle avait déjà disparu au début du XX^e siècle. Aucun estampage n'est conservé³⁶², mais un

360. *CIFM* 5, D 19, p. 31-33.

361. DAVY, *La peinture murale romane*, 1999, p. 351.

362. Contrairement à ce qu'affirme la notice publiée dans *Le patrimoine des communes de la Sarthe*, t. II, p. 354, qui mentionne un estampage sur papier conservé au Centre de documentation archéologique de Sablé, par confusion avec un autre objet.

dessin a été publié par l'abbé Ledru dans sa monographie sur la cathédrale du Mans et un autre, inédit, avait été envoyé au moment de la découverte au Père Camille de la Croix, archéologue poitevin dont les archives sont conservées aux Archives départementales de la Vienne. Au moment de sa découverte, l'inscription présentait cinq lignes, tronquée à droite et à gauche, avec une importante surface vierge d'écriture en partie inférieure. La double réglure semble avoir été aussi profondément gravée que les lettres elles-mêmes.

Datation : fin du VIII^e siècle [datation paléographique]

Texte établi d'après le dessin manuscrit conservé à Poitiers.

Copie manuscrite : Poitiers, AD86, Archives de la Société des antiquaires de l'Ouest, Fonds De la Croix, A 39-5 [dessin]. Édition : LEDRU, *Archives historiques du Maine*, 1911, p. LXXIII [mention]; LEDRU, *La cathédrale*, 1900, p. 62 [mention et dessin]; *Le patrimoine communes Sarthe*, 2001, t. II, p. 1354 [mention et dessin]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, p. 344 [mention].

*Hic requiescit b)ona memor[ie... qui obiit... i]d(us) mai(i) i[n] annu[m...]erante requ[iem aeter-
nam] don(et) ei D(omi)n(u)s (et) lu[x perpetua] luciat eis [...]*

Ici repose... de bonne mémoire... qui mourut... ides de mai, dans l'année... Seigneur, donne-lui le repos éternel et que la lumière perpétuelle luise pour lui...

235. Vivoin, église – Identification dans le vitrail de la vie de saint Hippolyte.

Les terres de Vivoin appartenaient aux vicomtes de Beaumont et le prieuré dédié à saint Hippolyte fut fondé entre 1058 et 1062 par Raoul IV de Beaumont, puis rattaché à l'abbaye tourangelle de Marmoutier. L'édifice du XI^e siècle fut en partie reconstruit au XIII^e siècle, lorsque la nef unique fut reprise et le chœur refait. Assez profond, celui-ci comporte trois travées et est encadré de deux chapelles orientées. Il s'achève par un chevet plat illuminé par un vaste triplet. Aucune date n'est fournie par les archives pour la reconstruction du chœur, mais son architecture indique le milieu du XIII^e siècle, certainement avant 1250. Il subsiste peu d'éléments de la vitrerie ancienne de l'église car tous les fragments anciens sont cantonnés dans le triplet du chevet et ont fait l'objet d'une restauration importante d'Eugène Hucher en 1877. À cette occasion, le restaurateur compléta les vitraux lacunaires et changea un nombre considérable de verres. Actuellement, le triplet contient trois grandes verrières consacrées à saint Martin, à une Enfance du Christ et une Passion typologique et à l'histoire de saint Hippolyte, le patron de l'église. Très peu de scènes conservent encore des éléments anciens³⁶³.

Identification de personnage.

Vitrail. Localisation : chevet, triplet, lancette droite, deuxième, quatrième, cinquième et sixième registres. Inscriptions conservées *in situ* (verrière restaurée). Taille de la lancette : 5 × 0,80 m. Inscriptions partielles ; état de conservation : moyen.

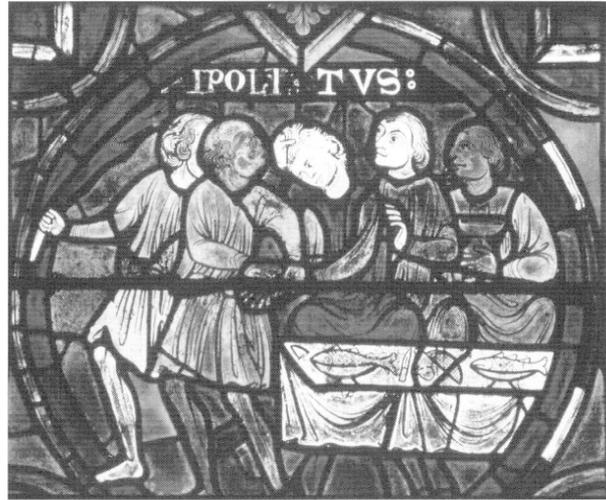
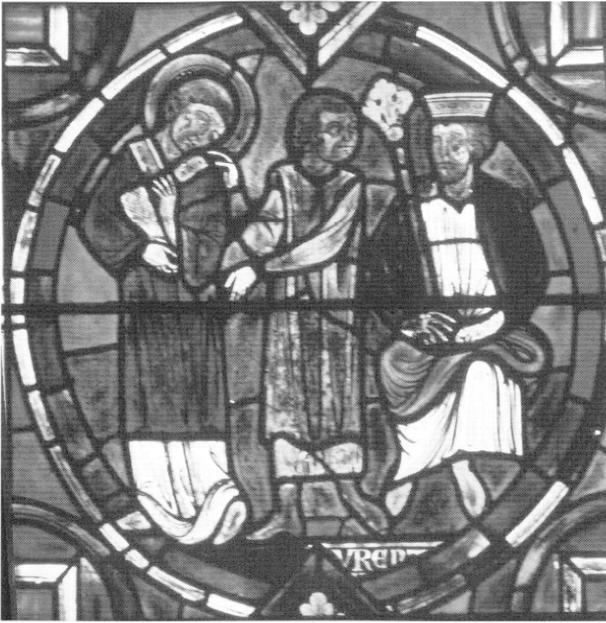
Datation : vers 1240 [datation par le support, la paléographie originale est trop altérée pour pouvoir servir de critère de datation].

Inscriptions placées dans un bandeau noir au-dessus ou au-dessous de la scène. Disposition horizontale ; une ligne pour chaque texte. L'analyse paléographique est limitée par les nombreuses restaurations ; si celles-ci semblent avoir copié l'écriture originale, le tracé plus large et plus grossier rend toutefois toute analyse impossible. D'après les quelques fragments originaux, on peut remarquer une écriture mélangeant les formes onciales et les capitales, avec une faible représentation de ces dernières. Le module est étroit et l'alternance des pleins et des déliés marquée (avec des terminaisons fines très importantes). On ne remarque pas d'ornement particulier. Abréviation de *sanctus* par SCS ; les finales en *-us* ne semblent pas avoir été suspendues. La ponctuation à valeur ornementale intervient à deux reprises pour terminer l'inscription ; la forme de la ponctuation au quatrième registre (deux points) est sans doute liée à la restauration et on doit imaginer qu'elle se composait en réalité de trois points superposés comme au sixième registre, ce qui correspond davantage aux usages contemporains.

Lecture d'après les clichés de l'original (CAC, archives Grodecki).

Les vitraux du Centre, 1981, p. 272 [illustration].

363. Cette introduction au site de Vivoin est inspirée de BOULANGER, *Les vitraux de la cathédrale d'Angers*, Paris, 2010.



Deuxième registre, bandeau noir sous la scène (saint Laurent devant Dèce):

---]AVRENT[---

Quatrième registre, bandeau noir au-dessus de la scène (arrestation de saint Hippolyte), inscription restaurée (lettres en italique):

IPOLITVS:

Cinquième registre, bandeau au-dessus de la scène (supplice du fouet), inscription restaurée (lettres en italique):

IPOL[---

Sixième registre, bandeau noir sous la scène (martyre de saint Hippolyte), inscription restaurée (lettres en italique):

SCS IPOLITVS:

[L]aurent[ius]; Ipolitus; Ipol[itus]; s(an)c(tu)s Ipolitus.

Laurent. Hippolyte; Hippolyte; saint Hippolyte.

Les nombreuses restaurations, repérées grâce à la critique d'authenticité, ont affecté la paléographie mais semblent avoir respecté le contenu des inscriptions. L'association des noms d'Hippolyte et de Laurent dans le vitrail de Vivoin trouve son explication dans la légende hagiographique des deux saints. Hippolyte est en effet le soldat romain chargé de garder saint Laurent ; frappé par la foi du diacre, il décide de se convertir et enterre saint Laurent. Martyrisé à son tour, il subit le supplice de l'écartèlement³⁶⁴.

364. RÉAU L., *Iconographie...*, t. III-2, p. 652.

INSCRIPTIONS DOUTEUSES OU TARDIVES

236. Angers (49), cathédrale, trésor – Reliquaire dit « de Marigné ».

Dans le trésor de la cathédrale Saint-Maurice, on trouve un petit reliquaire en forme de losange contenant, d'après l'inscription placée en bordure de la pièce, les reliques des saints Ponthien et Pélerin. Au centre de la plaque de métal, on trouve la figuration d'un *Agnus Dei* portant une bannière; il est identifié par deux inscriptions circulaires, rappelant également le nom du sculpteur. Cette pièce est attribuée d'après l'inventaire de la cathédrale au XV^e siècle.

L'examen paléographique des inscriptions permet pourtant de nuancer cette affirmation. Sans doute faudrait-il plutôt y voir un objet du XIV^e siècle. L'écriture est irrégulière et certaines lettres sont d'un module et d'un ductus surprenant. Si plusieurs d'entre elles évoqueraient volontiers le XIII^e siècle et mériteraient donc d'être incluses dans notre corpus, il semble pourtant qu'il faille bien plus voir dans ces textes la marque de la copie par un artiste d'un modèle antérieur (mélanges des graphies, des modules, orthographe de certains mots, etc.).

237. Angers (49), Musée des Beaux-Arts – Collection de moules à hostie.

On trouve dans les collections du musée une série importante de moules à hostie dont la plupart porte des inscriptions, pour les petites comme pour les grandes espèces. Elles se composent pour la majorité d'entre elles des trigrammes IHS ou XPS, parfois en combinaison, parfois complétés par d'autres mots comme *agnus*.

En raison du nombre réduit de caractères présents sur chacun des moules et en raison également de la constance des formes paléographiques, il est très difficile d'attribuer une date précise à ces objets et aux inscriptions qu'ils portent, même si le XIV^e siècle semble être la date la plus souvent envisageable³⁶⁵. C'est pourquoi on ne fera pas apparaître ici de notices détaillées concernant ces inscriptions à exclure, pour la plupart, des cadres chronologiques du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. Un grand nombre des inscriptions portées par les moules à hostie d'Angers sont inédites.

BARBIER DE MONTAULT, « Les acquisitions », 1900, p. 165-166; FARCY, PINIER, *Le palais épiscopal*, 1903, p. 285.

238. Chateaufonds-sur-Layon (49), presbytère – Inscription sur un fer à hostie.

X. Barbier de Montault, en faisant l'inventaire des fers à hosties de l'arrondissement de Confolens (16), signalait en 1895, sans le décrire, un objet conservé au presbytère de Chateaufonds-sur-Layon, très proche dans sa forme comme dans sa datation des fers à hosties de Dissais (86) et de Hiesse (16). Le fer de Dissais a été publié par le *CIFM* en 1975; on hésitait déjà sur la datation de l'objet entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e. On verra donc cette notice et l'article de Barbier de Montault pour tenter de connaître la forme et les inscriptions du fer de Chateaufonds-sur-Layon, en gardant toute la prudence nécessaire à ce genre d'extrapolation.

BARBIER DE MONTAULT X., « Les fers à hosties de l'arrondissement de Confolens », *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1895, p. 192 [mention]; *CIFM*, I-2, 27, p. 37.

365. Les plus anciens fers à hosties sont généralement datés des XII^e-XIII^e siècles. À signaler cependant un fer à hostie carolingien récemment découvert; voir *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 2008, p. 48.

239. Cizay-la-Madeleine (49), ancienne abbaye d'Asnières – Plate-tombe d'un abbé.

Contre la face ouest du pilier sud du chœur de l'église de l'abbaye d'Asnières, on trouve une plate-tombe relevée représentant la figure d'un abbé entourée d'une inscription funéraire. Le contenu, très simple et tout à fait courant dans les textes relatifs aux abbés, donnait le nom du défunt, le rang qu'il occupait dans la série des abbés du monastère, et se terminait par un vœu pieux pour le salut de son âme. Le texte est assez mal conservé ; de plus, il a été repeint en couleur rouge au début du XX^e siècle, comme toutes les inscriptions de l'abbaye d'Asnières. Les dommages les plus importants concernent le nom du défunt ainsi que le début de l'adjectif ordinal fixant sa place dans la liste abbatiale d'Asnières, par ailleurs bien connue³⁶⁶. On sait seulement aujourd'hui que le nom de l'abbé se termine en *-us* et qu'il est compris entre le dixième et le dix-septième rang de la liste abbatiale (on ne lit plus aujourd'hui que la finale *decimus*, sans doute complétée autrefois d'un chiffre romain).

Le dixième abbé, Philippe, meurt en 1363, et le dix-septième vit au XVI^e siècle. Cette dalle de pierre et l'inscription qui l'accompagne ne devraient donc pas être concernées par une publication dans le *CIFM*. Cependant, la paléographie du texte ne se distingue pas fondamentalement de ce que l'on peut rencontrer dans les autres inscriptions d'Asnières datées du XIII^e siècle, du moins d'après ce que l'on peut en juger sous les repeints rouges : alternance capitales/onciales, modules irréguliers, lettres fermées, etc., et ce même si on identifie des formes plus complexes dans cette plate-tombe. Elle ne peut concerner un abbé du XIII^e siècle, mais sans doute a-t-on cherché, par la paléographie, à inscrire cette dalle dans la continuité des autres inscriptions d'Asnières.

Ce texte n'a pas été signalé par X. Barbier de Montault dans son *Épigraphie du département de Maine-et-Loire* ; l'inscription semblant totalement inédite et en raison de l'évident intérêt paléographique qu'elle présente, il est utile de la signaler dans ce volume du *CIFM* concernant le Maine-et-Loire.

240. Évron (53), ancienne abbatiale Notre-Dame – Inscriptions dans les peintures murales de la voûte de la chapelle Saint-Crépin.

À la voûte de la chapelle Saint-Crépin, on peut distinguer plusieurs inscriptions au cœur des peintures murales du XIII^e siècle ; les lettres grecques alpha et oméga placées sur le livre du Pantocrator, puis des identifications des saints Benoît et Martin, placés de part et d'autre du Christ.

Les peintures et les inscriptions qui les accompagnent ont été tellement restaurées au XIX^e siècle qu'on ne distingue pratiquement plus aujourd'hui les formes paléographiques médiévales ; c'est particulièrement évident dans le cas de l'oméga sur le livre. Si la disposition des textes et la forme de certaines lettres rappellent certes l'usage du XIII^e siècle en matière d'épigraphie peinte, on se trouve à Évron dans le cas de repeints d'une telle ampleur que le résultat n'a plus aucune relation avec l'état médiéval.

On signale cependant ces trois inscriptions, d'autant plus qu'elles semblent à ce jour inédites.

241. Fougeré (49), église paroissiale – Traces d'écriture spontanée.

Lors des restaurations de l'église de Fougeré ont été découvertes sur deux blocs engagés dans la maçonnerie au mur sud de la nef quelques lettres tracées très légèrement à la surface de la pierre. Si l'on peut affirmer que l'écriture est ancienne, on ne peut en aucun cas l'attribuer formellement au Moyen Âge. Il s'agit en effet de manifestations d'écriture spontanée, très difficile à lire et encore plus à dater. Ces deux inscriptions nous ont été signalées par D. Prigent, archéologue départemental du Maine-et-Loire.

242. Laval (53), chapelle Notre-Dame de Pritz – Identification funéraire pour André Mérienne.

L'abbé Angot, dans son *Épigraphie de la Mayenne*, t. I, p. 450, reproduit le dessin du tombeau d'André Mérienne, conservé aujourd'hui encore dans la chapelle Notre-Dame de Pritz, à Laval, en lui attribuant la date de 1200. Autour du gisant se développe un long texte métrique faisant l'éloge funèbre du défunt et vantant le mérite de ses actions de constructeur et de bienfaiteur.

366. *GC* 14, col. 694-695.

Après examen du monument sur place (21 avril 1994) et étude paléographique approfondie, il semble qu'il faille exclure ce tombeau et l'inscription qui l'accompagne du XIII^e siècle et plutôt attribuer à l'un et l'autre une datation après 1300, comme le fait d'ailleurs le dossier de classement de cette pièce sur les listes des Monuments historiques. Malgré l'originalité de la disposition du texte et tout l'intérêt de son contenu, on ne publiera donc pas l'épithaphe d'André Mérienne dans le *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. Cependant, en raison du caractère exceptionnel du texte et des difficultés de lecture possibles face à la pièce originale ou au relevé de l'abbé Angot, on proposera ci-dessous une édition critique de l'inscription :

Isto in sar(copha)go jacet ut designat imago mundi de pelago que(m) tr{a}xit seva vorago. Fasix Andreas dict(us) Meriana Platheas istas dotavit multisque bonis decoravit. Fontis fondator, po(n)tis, crucis edificator, potet potator, pergat latitetq(ue) viator. Just(us), fec{u}(n)d(us) fuit in paciendo sec{u}nd(us), Job vir amabu(n)d(us) ex om(n)i crimine mu(n)d(us). M{u}ndi salvator custos sit ejus amator.

243. Louvaines (49), prieuré de la Jaillette – Inscription peinte sur une clef de voûte sculptée.

Ch. Davy signale, dans l'église de l'ancien prieuré de la Jaillette (aujourd'hui sur la commune de Louvaines), une clef de voûte sculptée représentant l'ange Gabriel dans une Annonciation, complétée par une inscription peinte sur le phylactère. Bien que très restaurée, elle semble présenter les trois premières lettres du nom de l'ange. Si la peinture de l'église dans son ensemble est datée par Ch. Davy de la première moitié du XIII^e siècle, les restaurations empêchent d'apercevoir la nature exacte de cette inscription, inédite par ailleurs.

244. Martigné-Briand (49), Saint-Sébastien de Villeneuve.

Jean Adhémar et Gertrude Dordor identifient, dans « Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII^e siècle », *Gazette des Beaux-Arts*, t. I, 1974, p. 65, le dessin n° 324 comme étant la tombe de Yolande de Villeneuve, inhumée à Saint-Sébastien de Villeneuve, sur la commune actuelle de Martigné-Briand. Or, ce même dessin, représentant effectivement la sépulture de Yolande, localise l'inhumation et le monument dans l'ancienne abbaye de Villeneuve, sur la commune des Sorinières (44). L'inscription qui court autour de la plate-tombe a été publiée dans le *CIFM* 23, 108, p. 112. On connaît d'ailleurs pour la même abbaye de Villeneuve la tombe d'un seigneur d'Aubigné, probablement mentionné dans l'épithaphe de Yolande.

245. Saint-Florent-le-Vieil (49), ancienne abbaye – Inscription mentionnant Charlemagne.

Le baron de Wismes rapporte dans sa chronique sur l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil une inscription aujourd'hui perdue, placée à la façade de l'église et rappelant le nom de Charlemagne. On apprend que ce texte avait été tracé sur le monastère par les moines en apprenant la nouvelle de la mort de l'empereur le 28 janvier 814. Le texte que l'on trouve dans cette référence est évidemment incomplet ; il ne présente ni verbe, ni date, ni indication d'une quelconque relation entre le nom de l'empereur et les moines de Saint-Florent. L'absence de verbe (*Carolus Magnus Sancti Florentii Veteris*) inviterait à penser qu'il s'agissait d'une forme d'hommage de la part des moines. On ne peut en aucun cas déterminer une date de réalisation pour ce texte à partir des informations issues de la bibliographie, même si l'on peut penser qu'il ne date pas de la mort de l'empereur. En l'absence de précision dans les notices rassemblées par le baron De Wismes (qui constituent par ailleurs l'unique mention de ce texte), on ne peut que signaler son existence, en émettant toutefois à son sujet de très sérieuses réserves (WISMES, *Le Maine et l'Anjou historiques*, 1862, t. II, p. 2).

246. Saumur (49), Saint-Hilaire-Saint-Florent, église Saint-Hilaire – Appel au lecteur.

Dans la petite église Saint-Hilaire de la localité de Saint-Hilaire-Saint-Florent, au nord-ouest de la commune de Saumur, on voit, à l'extérieur du mur sud, une inscription tracée sur une belle plaque de pierre. Elle est aujourd'hui parfaitement lisible et on déchiffre sans peine un texte latin des plus surprenants, que l'on donne ici : *Sta eques, et conspice hanc parvam ecclesiam, a Gauberto regis Caroli cognomine Calvi equitatus duce, anno Domini 8 kalendas. Conditam veteri commilitoni salutem*. On comprend la perplexité de l'épigraphe face à cette inscription formée, qui plus est, de lettres aux formes totalement inconnues dans le reste de la documentation épigraphique médiévale.

L'ensemble des caractères externes de l'inscription exclut bien évidemment une réalisation contemporaine de Charles le Chauve (ponctuation par trois points verticaux, formes des *M* ou des *C* par exemple, usage de

signes complexes pour figurer le *O* ou le *Q*, etc.). Cependant, et au-delà de cette évidence, il est bien difficile de proposer une date pour ce texte au vocabulaire des plus curieux et très suspect pour le Moyen Âge. De fait, on ne trouve mention de ce texte dans aucune des études consacrées à l'archéologie du site et à l'architecture de l'église. On ne peut se risquer à lui donner une date, même si le *XVII^e* siècle pourrait ne pas être tout à fait étranger à certains signes que l'on peut lire sur la pierre.

247. Thorigné-en-Charnie (53), église paroissiale – *Titulus* de la Crucifixion sur une croix processionnelle.

L'église paroissiale de Thorigné-en-Charnie conserve une croix de procession constituée d'une plaque de bronze datant du *XV^e* siècle. À cet ouvrage ont été ajoutés plusieurs éléments anciens provenant d'autres objets liturgiques : figures, plaque émaillée, etc. Au-dessus de la représentation du Christ crucifié, une petite plaque donne le *titulus* de l'évangile de Jean dans sa forme abrégée INRI. La datation de cet élément émaillé (provenant peut-être d'une châsse) oscille entre la fin du *XIII^e* et le début du *XIV^e* siècle ; d'après la forme des caractères, il semble qu'il faille davantage s'orienter vers une datation basse et placer cette inscription après 1300.

248. Saint-Denis-d'Orques, église – Pierre tombale de Geoffroi de Loudun.

Dans l'église de Saint-Denis-d'Orques, on voit, depuis 1793, une effigie funéraire peinte représentant un évêque du Mans du *XIII^e* siècle, Geoffroi de Laval (mort en 1255). Elle provient de l'église de la Chartreuse du Parc à Saint-Denis-d'Orques où elle était utilisée comme retable derrière l'autel. On y voit un prélat couché et bénissant, la tête appuyée sur un cousin. L'image est entourée de deux lignes de texte. On a longtemps attribué cette pièce à l'époque du décès du défunt ; cependant, E. Hucher, qui leva un dessin de la peinture en 1850, rétablit la datation réelle du monument au *XV^e* ou au *XVI^e* siècle, ce qu'indique clairement l'écriture humanistique employée dans l'inscription. Le dessin de la collection Gaignières (B 6747) et le relevé d'E. Hucher diffèrent non pas sur la forme du tombeau, celle de l'effigie ou le contenu du texte, mais bien en revanche sur la disposition des inscriptions autour du défunt. Le premier fait commencer les deux parties du texte funéraire aux pieds de Geoffroi, en signalant le début de l'inscription par deux petites croix, alors que Eugène Hucher place le début des textes à l'opposé, c'est-à-dire à la tête de l'évêque.

Si l'on signale ici ce texte, pourtant largement en dehors des bornes chronologiques du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, c'est en raison d'une remarque formulée par E. Hucher, remarque qui apparaît graphiquement sur son dessin. Lisons : « Quelques personnes ont cru, à tort, que cette peinture datait du *XIII^e* siècle, les caractères de l'inscription et le costume du prélat ne permettent pas de douter qu'elle n'ait été exécutée à la fin du *XV^e*, ou au commencement du *XVI^e* ; seulement nous avons cru reconnaître dans la partie de l'inscription qui est aujourd'hui mutilée, des lettres appartenant à un alphabet plus ancien, et qui formaient comme un fragment d'une couche inférieure, voilée par une peinture plus récente ». D'après ce que l'on distingue aujourd'hui, il semble effectivement qu'il peut s'agir d'un seul et même texte repeint à une époque plus récente, dans une autre disposition autour de la dalle ; le contenu et la formulation de l'épithaphe pourraient en tout cas correspondre à une composition du *XIII^e* siècle.

Transmission manuscrite : dessin de la collection Gaignières [BnF, ms. Lat. 17036] publié dans ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », 1974, p. 51, n° 246 (B. 6747) [dessin] ; HUCHER, « Notice sur quelques monuments », 1850, p. 345-346 [texte et dessin].

INDEX

Abréviations : ch.-l. = chef-lieu ; c. = canton ; com. = commune.

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions.

Les personnages précédés de deux étoiles sont cités en tant qu'auteurs.

L'usage de l'italique est réservé aux formes latines.

INDEX DES NOMS PROPRES

- A -

- AARON, 36, 197.
 ABDIAS, prophète, 197.
 ABEL, 128.
 ABRAHAM, 75, 194, 233.
 ADAM, 107.
 ADÈLE DE TROYES, 37.
 AGNÈS LA BOUINE, 219.
AIMERICUS, 112.
 ALBERT, abbé de Marmoutier, 178.
 **ALCUIN, 72, 150, 220.
 ALDRIC, évêque du Mans, 220.
 ALEXANDRE III, pape, 109.
 ALICE DE LA ROCHE, abbesse du Ronceray, 33.
 ALIÉNOR D'AQUITAINE, reine, 135.
 Allonnes, ch.-l. de c. (Sarthe), 195.
Alone, voir : Allonnes.
 AMALBERT, abbé de Saint-Florent-du-Château, 148.
 AMBROISE, saint, 190.
 AMOS, prophète, 197.
 ANDRÉ, saint, apôtre, 8, 19, 23, 26, 136, 206.
 ANDRÉ MERIENNE, fondateur, 242.
 ANDRÉ ROBIN, peintre verrier, 14.
 Angers, ch.-l. dép., 1-106; cathédrale Saint-Maurice, 1-26; ancien évêché, 27-28; église des Domini-
 cains, 29; ancien prieuré Notre-Dame-de-la-Papil-
 laye, 30; abbaye du Ronceray, 31-33; Saint-
 Aubin, 34-37, 70; Saint-Martin, 38-40; Saint-
 Maurille, 41; Saint-Nicolas, 42-46; Saint-Pierre,
 47; Saint-Serge, 48-49; Hôpital Saint-Jean, 50;
 Musée archéologique, 51; Musée des Beaux-
 Arts, 52-66; Service archéologique départemental,
 67-70.
 APOTHÈME, évêque d'Angers, 11.
 ARNAUD, abbé d'Évron, 211.
 ARNAUD, évêque du Mans, 186, 211.
 Asnières, abbaye, com. Cizay-la-Madeleine (Maine-
 et-Loire), 120-127.
 Asnières-sur-Vègre, c. Sablé-sur-Sarthe (Sarthe),
 181.
ATO, 95.
 Aubazines, c. Beynat (Corrèze), 176.
AUBERICUS, 97.
 AUBERT, moine de Saint-Bénigne de Dijon, 12.
AUDOENUS, 88.
AUTBERTUS, 78.
 AUTEBURGE, abbesse de Fontevraud, 129.
 Avrillé, c. Angers, 107.

- B -

- BAAL, 107.
BALTHADUS, 79.
 BAPTISTE, voir : JEAN BAPTISTE.
 BARBE, sainte, 8.
BARVAHIM, 25.
 **BAUDRI DE BOURGUEIL, 42-44, 73, 130, 150, 225-
 226.
 Bayeux, ch.-l. ar (Calvados), 179.
 Bazouges, com. Château-Gontier (Mayenne), 162.
 Bellebranche, abbaye (Sarthe), 203.
 BENOÎT, saint, 242.
 BÉRENGER, 56.
BERINGARIUS, voir : BÉRENGER.
 BERNARD DE TIRON, 120.
BERNARIUS, 90.
 BERTRAMNE, saint, 202.
 BLAISE, saint, évêque de Sébaste, 1.
BOBENUS, abbé de Saint-Aubin, 34.
 Bocé, c. Baugé (Maine-et-Loire), 108.
 Bourges, ch.-l. dép. (Cher), 12, 17-18, 24.
 Brée, c. Montsürs (Mayenne), 157.
 BRIEUC, saint, 48.
BUAMONDUS, voir RUAMOND.

- C -

- Campania*, voir : Champagne.
 CATHERINE, sainte, 25, 119, 141, 161, 168.
 Chalanne-sur-Loire, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), 11.
 Châlus, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), 135.
 Champagne, abbaye Notre-Dame, com. Rouez
 (Sarthe), 229-230.
 Champagné-sur-Maine, voir : Champagne.
 CHARLEMAGNE, 71, 72, 246.
 CHARLES LE CHAUVÉ, roi, 48, 163-165, 246.
 Chartres, ch.-l. dép. (Eure-et-Loir), 197.
 Château-Gontier, ch.-l. arr. (Mayenne), 158-163.
 Châtellais, église (Maine-et-Loire), 61.
 Chauffonds-sur-Layon, c. Chalonnes-sur-Loire (Maine-
 et-Loire), 238.
 Chauvigny, ch.-l. de cant. (Vienne), 71, 227.
 Cheffes, c. Tiercé (Maine-et-Loire), 109.
 Chemillé, ch.-l. c. (Maine-et-Loire), 110-112.
 Chênehutte-Trèves-Cunault, c. Gennes (Maine-et-
 Loire), 113-118.
 Cherves, c. Montembœuf (Charente), 152.
 CHILDEBERT, roi, 34.
 CHRYSOGONE, saint, 8.
 Civray, ch.-l. cant. (Vienne), 33.
 Cizay-la-Madeleine, c. Montreuil-Bellay (Maine-et-
 Loire), 119-127.
CLARELLUS, cloche de Saint-Florent-le-Château, 150.
 CLÉMENT, pape, 16.
 Clermont, abbaye, com. Olivet (Loiret), 176.
 Clermont-Ferrand, chef.-l. dép. (Puy-de-Dôme), 158,
 227.
 LOUIS II, roi, 48.

Cluny, abbaye (diocèse du Puy), 73.
 Confolens, ch.-l.-de c. (Charente), 238.
 Coulongé, c. Mayet (Sarthe), 182.

Couture (La), abbaye du Mans (Sarthe), 202, 218.
 Cunault (Maine-et-Loire), voir : Chênehutte-Trèves-Cunault.

- D -

DAGOBERT, roi, 20.
 DATIANUS, voir : DÈCE.
 DATIEN, voir : DÈCE.
 DAVID, roi biblique, 6, 193, 206.
 DÈCE, empereur romain, 24.
 Dénézè-sous-le-Lude, c. Noyant (Maine-et-Loire), 128.
 DENIS, saint, 8.
 Dinant (Belgique), 153.

DIACLÉTIEN, empereur romain, 8.
 Dissay, c. Saint-Gorges-les-Baillargeaux (Vienne), 244.
DOMINICUS, 99.
 DOMNOLE, évêque du Mans, 220.
 DONATIEN, martyr, 109.
 Doué-la-Fontaine, ch.-l. cant. (Maine-et-Loire), 60.
 DURANT, 80, 82.

- E -

ÉGÉE, 23.
 ÉLIE, prophète, 29.
 ÉLISABETH, mère de Jean Baptiste, 170.
 ÉLISÉE, 193.
 ÉLOI, saint, 20, 203.
 EMMA, femme de Foulque Riboli, seigneur d'Acé, 229.
 ERISPOË, roi des Bretons, 48.
ERMDRAMNUS, 82.
ERMECIN, recluse, 222.

ERMENBERGA, 97.
 Estella (Navarre), 145.
 ÉTIENNE, saint, 121, 187-188, 208.
 ÉTIENNE DE MASSAY, sénéchal, 107.
 ETIVEL, voir : JEAN ETIVEL.
 EUPHRATE, fleuve du Paradis, 110.
 EUSTACHE, saint, 214.
 Évartard, lieu-dit, com. Écouflant (Maine-et-Loire), 12.
 Évron, ch.-l. c. (Mayenne), 164-166, 240.

- F -

FIESCHI, voir : SINEBALDE FIESCHI.
Flavia, 106.
 Fontaine-Daniel, abbaye, com. Saint-Georges Buttavent (Mayenne), 178.
 Fontevraud, abbaye, com. Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire), 67-68, 130-137.
 Fontevraud-l'Abbaye, c. Saumur (Maine-et-Loire), 129-131.
 **FORTUNAT, 29.
 Foucarmont, abbaye (Seine-maritime), 130.
 Fougeré, c. Baugé (Maine-et-Loire), 241.
 FOULQUE LE RÉCHIN, comte d'Anjou, 165.

FOULQUE NERRA, comte d'Anjou, 149.
 FOULQUE RIBOLI, seigneur d'Acé, 229.
 FRANC, *FRENCI*, voir : JACQUES FRANC.
 FRANCON I^{ER}, évêque du Mans, 220.
 FRANCON II LE JEUNE, évêque du Mans, 221.
 FRÉDÉRIC, abbé de Saint-Florent-du-Château, 150.
 FRÉDÉRIC II, empereur, 214.
Fresneio, voir : JEAN DE FRESNAY.
FROMUND, 97.
 FRODON, clerc d'Angers, 73.
FULCUINUS, 76.

- G -

GABRIEL, archange, 144, 163 194, 243.
 GAMALIEL, 187.
GAUFRIDUS BESUL, voir : GEOFFROI BESULE.
GAUFRIDUS POTA, voir : GEOFFROI POTA.
 GAUTHIER DE POLLE, donateur, 215.
 GAUTIER, seigneur de Montsoreau, 130.
GELANUS, 179.
GELDUINUS, 150.
 Genneteil, c. Noyant (Maine-et-Loire), 138, 227.
 GEOFFROI, seigneur d'Escharbot, 157.
 GEOFFROI, chantre de la cathédrale d'Angers, 73.
 GEOFFROI I^{ER}, duc d'Anjou, 34, 37.
 GEOFFROI V LE BEL, comte d'Anjou, 184, 223.
 GEOFFROI I^{ER}, évêque de Tours, 72.
 GEOFFROI III, évêque d'Angers, 109.
 GEOFFROI BESUE, chanoine d'Angers, 4.
 GEOFFROI DE LAVAL, évêque du Mans, 229.

GEOFFROI DE LOUDON, évêque du Mans, 190, 213, 251.
 GEOFFROI DE Vernoil, chanoine, 28, 50.
 GEOFFROI FRESLON, 218.
 GEOFFROI FULGRADE, seigneur de Trèves, 116.
 GEOFFROI MARTEL, comte d'Anjou, 45.
 GEOFFROI MOSCHET, doyen d'Angers, 4.
 GEOFFROI POTA, chanoine d'Angers, 4.
 GEOFFROI *RAIENS*, 175.
 GÉRARD, abbé de Saint-Aubin, 34.
 GÉRARD, évêque de Cahors, 29.
 GERMAIN, saint 34, 202.
 GERVAIS, prieur de Cheffes, 109.
 GERVAIS, saint, 186, 189-192, 209-210.
 GIHON, fleuve du Paradis, 110.
 GILBERT DE LA PORRÉE, 185.
 GILES, archevêque de Tyr, 151.

GILLES DE CASTELLUNO, abbé d'Évron, 211.
GIRARDUS, chevalier, 174.
GIRAUD DE BRIE, religieuse de Fontevraud, 66.
GISWHALUS, 162.
 GOSLEIN, paroissien de Cheffes, 109.
 GOSSELIN, évêque du Mans, 218.
 Grande Courbe (La), château, com. Brée, 157.
 Grandmont, abbaye (diocèse de Limoges), 29.
 Grandmont, ordre religieux, 107.
 GRÉGOIRE, saint, 196.
 GRÉGOIRE XI, pape, 107.
 GRÉGOIRE DE TOURS, 159.
 GRISEGONNELLE, voir: GEOFFROI I^{ER}.
GUETCANOAFUS, prêtre et chanoine, 53.
 GUI DE LA HAYE, 124.
 GUI DE PRECIGNÉ, chanoine d'Angers, 4.
 GUIDO, voir: GUI.
 GUILLAUME, abbé du Bec, 184.
 GUILLAUME, seigneur de Montsoreau, 130.
 GUILLAUME I^{ER}, évêque de Poitiers, 173.

HADUIN, évêque du Mans, 210.
Haia, voir: GUI DE LA HAYE.
 Haie-aux-Bons-Hommes (La), prieuré, com. Avrillé, 107.
 HÉLIE, prophète, 10.
 HENRI, comte d'Eu, 132.
 HENRI I^{ER}, roi d'Angleterre, 7.
 HENRI II, roi d'Angleterre, 7, 21, 32, 110, 131, 136-137, 228.
 HERBERT I^{ER}, comte du Maine, 40.
 HERBERT LANIER, 30.
 HERSENDE DE CHAMPAGNE, femme de Guillaume de Montsoreau, 132.
 HERVÉ, évêque de Quimper, 12.

INGELSEN, 100.
 INNOCENT IV, voir: SINEBALDE FIESCHI.
 ISABELLE, mère de *Raginaudus*, 233.

JACOB, 107.
 JACQUES, saint, 108, 204.
 JACQUES FRANC, prêtre, 232.
 JAILLETTE (LA), prieuré, com. Louvaines (Maine-et-Loire), 243.
 JEAN, abbé de Notre-Dame d'Évron, 165, 215.
 JEAN, évangéliste, 116, 132 140, 143-144.
 JEAN, seigneur de Tiercé, 154.
 JEAN BAPTISTE, saint, 22, 170.
 **JEAN BOURDON, chanoine d'Angers, 16.
 JEAN DE FRESNAY, 203.
 JEAN ÉTIVEL, 174.

GUILLAUME I^{ER}, évêque de Poitiers, 133.
 GUILLAUME II, abbé de Saint-Arnould de Metz, 34.
 GUILLAUME ROLLAND, chanoine puis évêque du Mans, 208, 230.
 GUILLAUME DE BATE, 123.
 GUILLAUME DE BEAUMONT, évêque d'Angers, 9-10, 12, 15, 29.
 GUILLAUME DE MARCÉ, chanoine du Mans, 198.
 GUILLAUME DE MARGERAY, abbé de Notre-Dame-du-Vœu, 70.
 GUILLAUME DE PASSAVANT, évêque du Mans, 184, 186, 228.
 GUILLAUME DE ROTZ, abbé de Fécamp (Seine-Maritime), 3.
 GUILLAUME DU PLESSIS, abbé de la Trinité de Vendôme, 130.
 GUILLAUME POTA, chanoine d'Angers, 4.
GUILLELMUS, 98.
GUNDUINUS, 226.

- H -

Hiesse, c. Confolens (Charente), 238.
 **HILDEBERT DE LAVARDIN, 131, 186.
 HIPPOLYTE, saint, 235.
 HOËL, évêque du Mans, 186, 225-226.
 HUBERT, chanoine de Saint-Maurille, 41.
 HUBERT DE VENDÔME, évêque d'Angers, 1.
 HUGUES, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, 109.
 HUGUES D'ACÉ, 229.
 HUGUES DE SAINT-CALAIS, évêque du Mans, 223.
 HUGUES DE SAINT-VICTOR, 36, 158.
 HUGUES DE SEMBLANÇAY, chanoine d'Angers et chantre de la cathédrale, 4, 14.
 HUGO, voir: HUGUES.

- I -

ISAÏE, prophète, 197, 206.
 ISENGRIN, 107.
 ISIDORE DE SÉVILLE, 36, 43.

- J -

JEANNE DE DREUX, abbesse de Fontevraud, 137.
 JEANNE LA CIRIÈRE, 219.
 JEAN SANS TERRE, roi d'Angleterre, 10.
 JEHAN, voir: JEAN.
 JESSÉ, 201.
 JOSEPH, 107, 167.
 JOSEPH D'ARIMATHIE, 177.
 JUDAS, 180, 206.
 JUHEL II DE MAYENNE, 178.
 JULIEN DE MANS, saint, 15-16, 101.
 JULIENNE, femme de Geoffroi d'Escharbot, 156.
 JUSTIN, compagnon de saint Laurent, 18.

- L -

Laval, ch.-l. dép. (Mayenne), 167-174.
 LAURENT, saint, 18, 235.
LEPERREIER, 230.
 Ligugé, abbaye Saint-Martin (diocèse de Poitiers), 38.
 Lisbonne (Portugal), 6.
 LONGIN, 145.
Lorio, voir : Louerre.
 Louerre, c. Gennes (Maine-et-Loire), 115.

LOUIS VI LE GROS, roi de France, 109.
 LOUIS VII, roi de France, 109.
 LOUIS IX, roi, 153.
 LOUIS LE PIEUX, 48, 173.
 Louvaines, c. Segré (Maine-et-Loire), 243.
 LUC, évangéliste, 60, 120, 145, 186, 206.
 Luigné, c. Thouarcé (Maine-et-Loire), 139.

- M -

MAINARD, évêque de Sens, 29.
 MALACHIE, prophète, 197.
 MALO, saint, 109.
 Mans (Le), ch.-l. dép. (Sarthe), 183-226 : cathédrale Saint-Juën, 183-217 ; abbaye de la Couture, 218 ; église de l'Hôtel-Dieu, 219 ; église Saint-Vincent : 220-221 ; Musée, 222-224.
 MARBODE DE RENNES, 35, 72.
 MARC, évangéliste, 120, 143.
 Marcé, c. Seiches-sur-le-Loir (Maine-et-Loire), 198.
Merceo, voir : Marcé.
 MARGUERITE, sainte, 141.
 MARIE, sainte, vierge, 8-9.
 MARIE MADELEINE, sainte, 8, 26, 176.
 Marigné, c. Ecommoy (Sarthe), 236.
 Marmoutier, abbaye, 170.
 MARS, 182.
 MARTIAL, 36.
 MARTIGNÉ-BRIAND, c. Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), 245.
 MARTIN, saint, 17, 240.

MASENCIUS, voir : MAXENCE.
 MATHILDE, femme de Geoffroy le Bel, 223.
 MATHIEU DE VILLOISEAU, chanoine d'Angers, 13.
 MATTHIEU, évangéliste, 128, 143, 186, 206, 229.
 **MATTHIEU PARIS, 137.
 Mauriac, ch. l. ar. (Cantal), 36.
 MAURICE, saint, 11.
 MAURICE DE SULLY, évêque du Mans, 233.
MAURICIUS, 233.
 MAURILLE, saint, 11, 110.
 MAXENCE, 25, 120, 168.
 MICHEL VILLOISEAU, évêque d'Angers, 13, 29.
 **MICON DE SAINT-RQUIER, 148.
 MOÏSE, prophète, 10, 36.
 Mont-Glanne, com. Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), 151.
 Montreuil-Bellay, ch.-l. c. (Maine-et-Loire), 121, 140.
 MONTSOREAU, voir : GUILLAUME, seigneur de Montsoreau.
 Moutiers, voir : Saint-Martin-des-Moutiers.

- N -

NAHUM, prophète, 197.
 Nantilly, église de Saumur (Maine-et-Loire), 151.
 Néau, c. Évron (Mayenne), 175.
 Neustrie, 135.
 NICODÈME, 187.
 NICOLAS, saint, 110.

NICOLAS GELLENT, évêque d'Angers, 4, 12.
 NOÉ, 158.
 NOËL, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, 42-44.
 Noirmoutier, abbaye, 115.
 NORMAND, archidiacre, 4.
NORMANDUS, voir : NORMAND.

- O -

ODON DE COUCONGÉ, prêtre, 201.
 Olivet, c. Loiron (Mayenne), 176.
 **ORDERIC VITAL, 1.

OSÉE, prophète 197.
 OUEN, saint, 20.
OULRICUS, 91.

- P -

PAGANUS ENGELAUS, voir : PAYEN.
 Papillaye (La), voir : Angers.
 Parc (Le), abbaye de la Chartreuse, com. Saint-Denis-d'Arques (Sarthe), 248.
 PAUL, saint, 8, 190-191.
 PAVACE, saint, 215.
 PAYEN ENGELÉ, chanoine d'Angers, 4.
 PÈLERIN, saint, 114, 236.
 PHILIBERT, saint, 113-114.
 PHILIPPE, apôtre, 204.

PHILIPPE, abbé d'Asnières, 239.
 PHILIPPE LE ROMAIN, chanoine de la cathédrale du Mans, 213.
 PHISON, fleuve du Paradis, 110.
 PIERRE, saint, 8, 51, 71, 176, 190.
 PIERRE II, évêque de Poitiers, 133.
 PIERRE II, évêque d'Oviedo (Espagne), 132.
 PIERRE DE LA TOUR-LANDRY, abbé de Saint-Aubin, 34, 36.
 PIERRE MAUCLERC, duc de Bretagne, 137.

PIERRE ROGER DE BEAUFORT, prieur, puis pape sous le nom de Grégoire XI, voir : GRÉGOIRE XI.
Poitiers, ch.-l. dép. (Vienne), 232.
Poncé-sur-le-Loir, c. La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe), 227-228.
PONTHIEN, saint, 236.
Pontigné, c. Baugé (Maine-et-Loire), 143-145.
PORPHYRE, 119, 171.
PORPHYRUS, voir : PORPHYRE.

Potier (Le), église Saint-Pierre, com. Laval (Mayenne), 172-173.
Pouzauges, ch.-l. c. (Vendée), 36.
Pritz, chapelle Notre-Dame, com. Laval (Mayenne), 167-169.
PROTAIS, saint, 193-194, 200.
**PRUDENCE, 24, 36.
Puy (Le), ch.-l. dép. (Haute-Loire), 227.

- Q -

Quimper, ch.-l. dép. (Finistère), 12.

- R -

RABAN MAUR, 36.
RADULFUS, voir : RAOUL.
RAEINS, voir : GEOFFROI RAEINS.
RAGINAUDUS, 118, 233.
RAINIER DE POITIERS, clerc de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, 67.
RAOUL DE BEAUMONT, évêque d'Angers, 4, 7, 10.
RAOUL DE BEAUMONT, vicomte du Maine, 164.
RAOUL DE VEO, 107.
RAYNAUD, paroissien de Cheffes, 109.
Réau (La), abbaye (diocèse de Poitiers), 30.
RÉGINALD, voir : *RAGINAUDUS*.
RENAUD DE L'ISLE, comte de Blois, 164.
RENAUD DE MARTIGNÉ, évêque d'Angers et archevêque de Reims, 4, 118.
RENÉ, saint, 11.

RICHARD COEUR-DE-LION, roi d'Angleterre, 135.
**RIVALLON, archidiacre de Rennes, 35.
ROBERT, 126.
ROBERT, abbé de Saint-Florent-du-Château, 150.
ROBERT I^{er} de Troyes, 37.
ROBERT *ALNETI*, 46.
ROBERT D'ARBRISSEL, 131.
**ROBERT DE TORIGNI, 184.
ROBERT PELÉ, chanoine du Mans, 213.
ROGER I^{er}, évêque de Laon, 34.
RONCERAY, abbaye (diocèse d'Angers), 31-33.
Rouen, ch.l. dép. (Seine-Maritime), 137.
Rouez, c. Sillé-le-Guillaume (Sarthe), 229-230.
RUAMOND, archidiacre d'Angers, 4.
RUANONDUS, *RUAMONDUS*, voir : RUAMOND.

- S -

Saint-Aubin, monastère d'Angers (Maine-et-Loire), 71, 160.
Saint-Bénigne, abbaye de Dijon, 12.
Saint-Calais, ch.-l. de c. (Sarthe), 220, 231.
Saint-Christophe-du-Jambet, c. Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe), 232.
Saint-Denis-d'Anjou, c. Bierné (Mayenne), 177.
Saint-Denis-d'Orques, c. Loué (Sarthe), 248.
Saint-Florent-du-Château, monastère, com. Saumur (Maine-et-Loire), 149-150.
Saint-Florent-le-Vieil, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), 245.
Saint-Georges-Buttavent, c. Mayenne-Ouest (Mayenne), 182.
Saint-Hilaire-Saint-Florent, voir : Saumur.
Saint-Macé, prieuré, com. Chênehutte-Trèves-Cunault (Maine-et-Loire), 115-118, 148.
Saint-Martin, prieuré de Laval (Mayenne), 174-175.
Saint-Martin-des-Moutiers, église de Laval (Mayenne), 178.
Saint-Pierre-du-Lorouër, c. Le Grand-Lucé (Sarthe), 233.
Saint-Rémy, prieuré, com. Saint-Rémy-la-Varenne (Maine-et-Loire), 144-145.

Saint-Rémy-la-Varenne, c. Les-Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), 144-145.
Saint-Sébastien de Villeneuve, abbaye, com. Marigné-Briand (Maine-et-Loire), 244
Saint-Serge, abbaye d'Angers, 34.
SAMSON, 36.
Saules, c. Meslay-du-Maine (Mayenne), 183.
Sauge-l'Hôpital, commanderie, com. Luigné (Maine-et-Loire), 141.
Saumur, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), 148-155 ; Saint-Hilaire-Saint-Florent, 249.
SENEBALDUS, *SINIBALDO*, voir : SINEBALDE.
Sens, ch.-l. d. (Yonne), 29, 43, 45.
SINEBALDE FIESCHI, pape sous le nom d'Innocent IV, 214.
SIMON, saint, 146.
Solignac (Haute-Vienne), 20.
Sorinières (Les), com. Vertou (Loire-Atlantique), 247.
Souvigné-sur-Sarthe, c. Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), 234.
STÉPHATON, 145.
SYLVESTRE, saint, 8.
SYMPHORIEN, saint, 109.

- T -

- THÉODEMIR, saint, 175.
THEODOMEAS, THEOMERUS, voir : THÉODEMIR.
 THÉODULF D'ORLÉANS, 71.
 THÉOPHILE, 216.
 THIBAUT I^{er}, comte de Blois, 148.
 THOMAS BECKET, saint, 15, 21.
 Thorigné-en-Charnie, c. Sainte-Suzanne (Mayenne),
 247.
 THURIBE, saint, 215.
- Tiercé, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), 154.
 TIGRE, fleuve du Paradis, 110.
 Toulouse, ch.-l. dép. (Haute-Garonne), 164.
 Tours, ch.-l. dép. (Indre-et-Loire), 11.
 Toussaint, abbaye (diocèse d'Angers), 55-56, 64.
 Trèves (Maine-et-Loire), voir : Chènehute-Trèves-
 Cunault.
TURUBIUS, voir : TURIBE.
 Tyr, voir : GILLES, archevêque de.

- U -

- ULGER, évêque du Mans, 2-4, 28,35.
- URBAIN II, pape, 42, 225.

- V -

- Vaiges, c. Sainte-Suzanne (Mayenne), 184.
 VALÉRIE, sainte, 196.
 VALÉRIEN, saint, 114.
 VALET, écolâtre d'Angers, 4.
VALETUS, voir : VALET.
VANDOLEMUS, diacre, 183.
 Varenne-Bourreau (La), hameau, com. Saint-Denis
 d'Anjou (Mayenne), 179.
 VENANT DE TOURS, saint, 159.
 Vernoil (Maine-et-Loire), 28.
Vernolio, voir : Vernoil.
- Vigogne (Belgique), 2.
 VIGOR, saint, 175.
 Villemoisian, c. Le Louroux-Béconnais (Maine-et-
 Loire), 156.
 Villedieu-la-Blouère, c. beaupré (Maine-et-Loire), 155.
 Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault), 12.
 VINCENT, saint, 24, 26.
 VITAL, saint, 192.
 Vivoin, c. Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe), 235.
 VULGRIN, abbé de Saint-Serge d'Angers, puis évêque
 du Mans, 48, 182.

- W -

- WIDBOLD, abbé de Saint-Aubin, 34.

- Y -

- YLISPODUS*, voir : ERISPOE.
- YOLANDE, 244.

- Z -

- ZACHARIE, père de Jean Baptiste, 22, 167.
- ZACHARIE, prophète, 21, 197.

INDEX THÉMATIQUE

- Alpha et oméga : 14, 143, 228.
- Appel au lecteur : *hoc quicumque venis et cernis* : 162; *hos quicumque legis versus* : 221; *lector* : 74; *o lector* : 99, 100; *omnes qui legitis* : 80, 90, 101, 103; *o vos qui legitis* : 75, 82, 97, 98, 102; *o quicumque legis* : 76; *qui legis* : 134; *qui legis haec frater, juvenis, vetus, immuta, mater* : 30; *qui legis hoc* : 233; *qui legit* : 179; *qui legitis* : 77, 94, 95; *quicumque legis* : 220; *quiquis nescit* : 148; *vos homines qui legitis* : 87.
- Autel (formule de consécration) : *consecratum est hoc altare in honore* : 121; indéterminée : 176.
- Auteur : artiste : 233; commanditaire : 9, 98, 148, 229; fondateur : 30, 178; fondatrice : 37.
- Bible : Esdras VII, 21 : 12; Ps XXIX, 3 : 150; Ps L, 3 : 6; Is XI, 1 : 197; Mt I, 1 : 224; Mt IX, 10-12 : 117; Mt XVI, 19 : 54; Mt XVIII, 18 : 54; Mt XXV, 36 : 4; Mt XXVII, 46 : 29; Lc I, 41-42 : 167; Lc II, 27 : 138; Jn XX, 17 : 136; Apoc I, 8 : 14.
- Christ (expressions pour désigner le) : IHS : 62, 63, 153; IHS XPS : 61; XPS : 58; XPS IHS : 152.
- Ciel (mots ou expressions pour désigner) : *astra* : 233; *astra celestia* : 233; *astra poli* : 221, 226; *aula aetherea* : 95; *aula Dei* : 10; *caelum* : 7; *diadema supernum* : 30; *gaudia caelorum* : 230; *gloria* : 76; *hortus* : 165; *lux perpetua* : 82, 234; *merces celi* : 46; *paradis* : 154; *paradisus* : 129; *pax perpetua* : 229; *regna beata* : 74, 220; *regnum celeste* : 115; *requies* : 102, 165; *requies aeterna* : 98, 103, 221, 234; *requies perennis* : 84; *requies perpetua* : 220; *requies sempiterna* : 99; *venia* : 29; *vita aeterna* : 82.
- Corps (expressions pour désigner le) : *carcer carnis* : 1; *modicus cinis* : 10.
- Datation : *anno* + chiffre : 32, 56, 218; *anno ab incarnatione Domini* : 41, 52, 232; *anno a passione Domini* : 53; *anno Domini* : 57, 126, 151, 165, 229; *anno incarnatione Domini* : 83; *anno incarnati Christi* : 109; *anno incarnationis* : 55, 86; *anno incarnationis Domini* : 74, 80, 95; *anno incarnationis Domini nostri* : 90; datation complexe (addition, multiplication, etc.) : 7, 10, 29, 30, 164, 220; datation par la mention d'un personnage : 37, 232; datation par l'année de règne d'un souverain : 77, 78, 79, 81, 85, 92, 95, 109, 162, 234; datation par le système romain : 1, 53, 55, 56, 59, 74, 76-79, 82, 83, 86, 87, 89, 90, 92, 94, 95, 100-102, 106, 151, 162, 234; datation par une circonstance historique : 32, 109; datation par une fête religieuse : 146, 229; *dies* : 81; *luna* : 56, 59.
- Dédicace (formule) : *dedicavit ecclesiam in honorem* : 109; *dedicavit istam basilicam* : 118.
- Défunts (expressions utilisées pour décrire les) : *alloquio dulces* : 225; *bone memorie* : 77-79, 81, 82, 89-92, 101, 102, 106, 151, 162, 234; *castus* : 230; *chorus cunctis dulcedine* : 29; *clipeus orbis et ensis* : 178; *conformis veteri Heliae* : 10; *consuetus fructificare Deo* : 4; *cui fuit alma fides* : 88; *cujus fides vera et vita beata* : 162; *dapsilis in mensis* : 178; *debellator malorum* : 230; *decus ecclesiae* : 10; *devotus* : 230; *doctor populi* : 221; *doctrina clarus* : 29; *esca mendicis* : 12; *exemplar pietatis* : 10; *grata monachis* : 30; *flos abbatum* : 43; *fugitans vitium* : 41; *homo tante pietatis* : 34; *hospes mundi* : 4; *justus* : 230; *largus* : 221; *lingua muto* : 12; *lucenitens morum* : 233; *lux praedictorum* : 230; *lux preclare cleri* : 10; *Marte triumphator* : 178; *matrona pia* : 30; *moderatus* : 230; *mores magnorum superans* : 230; *moribus egregius* : 95; *Moyse noster* : 10; *nobile opus* : 7; *norma virorum* : 233; *nulli bonitate secundus* : 221; *nulli pietate secundus* : 225; *oculus caeco* : 12; *omnibus affabilis* : 95; *omnibus religionis exemplar* : 225; *opimus genere* : 76; *ortus de radice nobilium parentum* : 95; *pastor pius* : 10; *pater illustris* : 10; *pater patriae* : 225; *pes claudo* : 12; *pius ac miserator egentum* : 221; *pius atque modestus* : 95; *presul pius atque suavis* : 7; *procerum caput et dominator* : 178; *sapiens* : 229, 230; *secutor probitate patrum* : 29; *tutor ecclesiae* : 29; *tutor cleri* : 230; *tutor plebis* : 230; *tutor monachorum* : 230; *tutor pupillo* : 12; *vera columba* : 10; *vestis nudo* : 12; *vir bene famosus* : 178; *vir bone memorie* : 90; *vir capitis cani* : 43; *vir meriti opimi* : 43; *vir religiosus* : 162; *vir sanctus* : 43; *viscera pia egenis* : 12; *vis viduis* : 12.
- Demande de prières : *commenda Christo* : 43; *deposce benignum Christum* : 99; *dic Christo* : 76; *dic haec verba precantia quaeso* : 220; *dicito quaeso* : 162; *dic lector opime* : 221; *dic ut sic fiat* : 164; *es suplex* : 99; *fundite preces* : 95; *hic orando Pater et Ave dic mente pia ter* : 30; *nec nimis ora* : 12; *omnes parum studeamus precari* : 41; *ora* : 178; *ora pro anima ejus* : 98; *orate* : 90; *orate Deum* : 94; *orate pro ejus anima* : 80; *orate pro ille* : 102; *orate pro ille anima Dominum* : 82; *orate pro illo* : 75, 77; *orate pro illo a Dominum* : 87; *orate pro illo ad Dominum* : 101, 103; or priens Dieu pardon li face : 33; *plora et ora* : 10; *prece sis suplex* : 12; *suplex ovans deposce benignum Christum* : 100; *tumbam celebrem et frequens revisere* : 1; *tu quaeso reminiscere* : 76.
- Dieu (expressions utilisées pour désigner) : *celsitonans* : 221; *Deus* : 4, 6, 9, 10, 17; *Deus summe celi* : 29; *omnipotens* : 73; *pater* : 30, 54; *rex* : 162; *rex superiorum* : 230.
- Fonctions des inscriptions : – commentaire à l'iconographie : 36, 107, 100, 138, 146, 167, 180; – datation : 183, 232; – donation : 115, 123-125; – en lien avec la liturgie : consécration d'autel : 121, 176; dédicace d'église : 109, 118; – funéraires : déplacement de sépulture : 37, 48; fondation d'anniversaire : 109; formule d'absolution : 54; indéterminées : 1, 32, 84, 91, 94, 104, 122, 137, 156, 170, 219; laudatives : 4, 20, 45, 225; obituaires : 41, 52, 56, 57, 59, 75, 89, 92, 96; tumulaires : 4, 7, 10, 12, 13, 28, 29, 34, 42, 46, 48, 50, 66, 67, 69, 71, 74, 76-83, 86-88, 90, 95, 97-103, 106, 123-125, 135,

- 151, 154, 155, 162, 164, 165, 178, 220-222, 229, 230, 234; – identification: lieu: 27, 174; objet: 3; personnage: 4, 6, 15-25, 49, 58, 60, 61, 107, 108, 113, 114, 117, 119, 120, 128, 132, 139, 140-145, 158-161, 168, 169, 172, 175, 177, 181, 182, 189-193, 195-217, 227, 233, 235; scène: 25, 70, 112, 136, 149, 157, 173, 175, 186-188, 197, 233. – inventaire de reliques: 8, 26, 51; – recommandation morale: 116, 134; – signature: 148, 174. – vœu pieux: 9, 184.
- Formules «auteur»: *comere jussit*: 148; *effigiari jubet*: 148; *fecit hoc opus*: 233; *fecit sculpsi*: 229.
- Formules obituaires: *abstractus carne*: 221; *ad caelum venit regna beata petens*: 220; *astra petiuit*: 100; *carnis carcere solvit*: 1; *caruit presentem vitam*: 95 *cognita mors illi venire*: 7; *corpus astra petit*: 94; *decessit*: 76, 162; *defunctus*: 43; *Deus dedit aeternum solemnem funere somnum*: 41; *fertur ad astra poli*: 221; *migravit*: 233; *migravit a seculo*: 90, 102; *moritur*: 59; *mors inimica tulit*: 221; *mundo sublatus*: 12; *morte gravatus*: 226; *obiit*: 80, 82, 83, 93, 165, 170; *obiit + date*: 1, 52, 53, 56, 77, 87, 89, 96, 99, 218, 229, 234; *obiit + lieu + date*: 151; *obiit in pace*: 81; *obiit in pace + date*: 75; *sic obiit*: 92; *sic obiit in Domino*: 106; *sic obiit in pace*: 78, 79; *vitam cedere*: 7.
- Formules «recommandation»: *caveatis*: 116; *fuiinus quod estis*: 116; *quod potes instanter operare bonum*: 134.
- Formules «reliques»: *misse sunt in altari reliquie iste*: 109.
- Formules «rimes»: *fossa/ossa*: 37, 130; *ora/hora*: 178; *plora/ora*: 10, 12; *tumba/columba*: 10.
- Formules tumulaires: *ci gist*: 154; *cineres servantur in isto saxo*: 71; *en tegit ossa lapis*: 34; *factus humus sub humo*: 43; *hic in hunc tumulum*: 81; *hic jacet*: 4, 13, 28, 50, 74, 123-125, 151, 155, 222; *hic jacet cineratus pro carne*: 42; *hic jacet corpus*: 48, 233; *hic jacet humatus*: 12; *hic jacet in tumba tectus*: 46; *hic requiescit corpus*: 66, 67, 80, 82, 87, 90, 101, 102, 106; *hic requiescit humo*: 220; *hic requiescit in arvis*: 100; *hic requiescit in hunc tumulum*: 79; *hic requiescunt membra sepulta*: 76; *hic tumulatum*: 229; *hoc busto tegitur tumulatus*: 220; *humatus est*: 7; *in isto mausoleo recubat*: 95; *iste lapis confovet nutrix*: 43; *jaceo tectus sub lapide*: 7; *jacet hic tumulatus*: 229; *novit claudi ossa*: 164; *pausat pro corpore in hoc tumulo*: 226; *quem tellus tegit hec*: 178; *qui dormit in isto tumulo*: 178; *sub hoc lapide requiescit corpus*: 99, 162; *sub hujus lapide sepultus est*: 83; *sub hujus lapidis tegmentum condita membra sunt*: 77; *sub hunc titulum requiescit*: 88; *sub isto tumulo condita sunt membra*: 100; *tumulatur in hac tumba*: 10; *tumulo presente jacentis*: 10.
- Funéraire (construction): actions des défunts: 4, 7, 12, 29, 37, 41, 220, 225, 230; biographie: 4, 12, 29, 71; déploration funèbre (champ lexical de la tristesse, des larmes, etc.): 10, 12, 30, 225, 226; durée de la fonction du défunt: 7, 10, 32; élection de sépulture: 1, 34; éloge funèbre: 10, 72, 73; qualités morales du défunt: 4, 7, 41, 225, 230.
- Iconographie: Adam donnant leur nom aux bêtes: 107; *Agnus Dei*: 36; Annonciation: 142; bœtiaire: 107, 157; Construction de l'Arche de Noé: 158; Crucifixion, 145, 177; Fleuves du Paradis: 110; Pendaison de Judas: 180; Présentation au Temple: 138, 227; Travaux des mois: 110, 111, 169, 173; Vices/Vertus: 36; Visitation: 167.
- Jeu de lettres: 1, 6, 27, 38, 41, 64, 69.
- Liturgie: *ave Maria*: 127; *ave Maria gratia plena*: 194; *ave Maria regina misericordia*: 107.
- Matériau: ardoise: 1, 4, 41, 75-84, 86, 89-92, 94, 96-105, 109, 162; argent: 148; bronze: 32, 174; céramique: 64, 68, 69; cuivre, 3, 4, 10, 12, 29, 30, 58, 153, 164, 178, 230; émail: 4, 60-63, 153, 223; or: 2, 8; marbre: 48; peinture murale: 11, 107, 108, 110-114, 117, 119, 128, 139, 138-145, 147, 157-161, 167-169, 171, 173, 175, 177, 180-182, 227, 228, 232, 233; plomb: 51-57, 59, 66, 67, 151; vermeil: 9.
- Métrique: distique élégiaque: 4, 9, 30, 37, 41, 130, 164, 220, 221, 225, 226; hexamètre: 4, 7, 10, 27, 29, 30, 32, 36, 37, 42, 45, 135, 148, 164, 178, 197, 229, 230.
- Mort (mot ou expression désignant la): *mors grave pondus*: 12; *mors inimica*: 221; *somnus*: 30.
- Prosopographie: abbé: 34, 42, 43, 95, 148, 165; abbesse: 33, 137; archevêque: 118, 151; archidiaacre: 4; chanoine: 13, 28, 41, 52, 53; chevecier: 67; clerc: 27, 81; comte: 148, 164, 223; évêque: 2-4, 7, 10, 12, 15, 29, 220, 221, 225, 230; *femina*: 82, 92, 97, 100; *magister scholarum*: 4; *miles*: 27, 170, 229; prêtre: 53, 66, 76, 99; prieur: 109; recluse: 222; religieuse: 32; religieux: 66, 99.
- Rimes: *collaterales*: 10, 29, 30, 37, 229; *cruciferi*: 37; léonines: 9, 10, 27, 29, 36, 37, 41, 130, 135, 226, 229; *unisoni*: 10, 12, 29, 30, 37, 230.
- Souhait: *aeternam requiem det ei Celsitonans*: 221; *anima ejus requiescat in pace*: 53, 165, 233; *Christe hanc corona*: 30; *Christus adesto*: 130; *cui sit diadema supernum communis somni*: 30; *cujus anima requiescat in pace*: 13, 28; *det ei Dominus requiem*: 102; *det requiem perennis*: 84; *dona ea Dominus aeternam et lux perpetuam ea*: 82; *hortus mihi sit requies sic*: 165; *huic Christus det gaudia celi*: 7; *hunc sanctum flamen capiat*: 12; l'âme de lui soit en paradis: 154; *pace fruaris*: 130; *patrocinio jure tuere tui*: 43; *perpetuam requiem donet ei Dominus*: 220; pour lui Dex li face merci: 155; *praesulis optineat spiritus astra poli*: 226; *regnet cum Christo*: 178; *requiem aeternam dona ei*: 103; *requiem aeternam dona ei Domine*: 98; *requiem aeternam donet ei Dominus et lux perpetua luciat eis*: 234; *requiescat in pace*: 77, 83, 101, 104; *rex Deus miserere*: 162; *rex superiorum det ei gaudia caelorum*: 230; *salvetur*: 179; *ut det illi Dominus requiem sempiternam*: 99; *ut det ei domum in celis*: 100; *ut Deus absque mora trahat ipsum voce sonora*: 12; *ut dulcedo Dei propicietur ei*: 41; *ut locus aptus ei detur in aula Dei*: 10; *Virgo Maria Dei presentet eum faciei*: 164; *vivat in Deo*: 179; *vivat perenni in gloria*: 76.

- Support : – élément d'architecture : chapiteau : 129 ;
 claveau : 179 ; clef de voûte : 120 ; colonne : 183 ;
 modillon : 38 ; portail : 5, 36 ; vitrail : 14-25, 186-
 217, 235. – objet : anneau : 2 ; bénitier : 174 ;
 cloche : 32, 150 ; croix funéraire : 47, 52-57 ;
 crosse épiscopale : 3 ; crucifix : 58, 152, 153, 231 ;
 dé à jouer : 65 ; endotaphe : 66, 67, 151 ; moule à
 cloche : 68 ; plaque émaillée : 60, 61, 223 ; pyxide :
 62, 63 ; reliquaire : 8, 26. – mobilier : couvercle
 sarcophage : 222 ; plaque funéraire : 74-92, 94-
 105, 162 ; plate-tombe : 10, 12, 28, 29, 33, 137,
 154, 155, 165, 178, 229, 230 ; retable : 70 ; statue :
 6, 9, 224 ; stèle : 106 ; tombeau d'orfèvrerie : 4.
- Tombe (mot ou expression pour désigner la) : *fossa* :
 37, 74, 130 ; *lapis* : 7, 43, 83, 99, 162, 229 ; *locus*
sepulcri : 1 ; *mausoleum* : 95 ; *sarcophagus* : 37 ;
saxum : 71 ; *tegmentum lapidis* : 76 ; *tumba* : 1,
 10, 12, 46 ; *tumulus* : 10, 79, 100, 134, 178, 225,
 226, *urna* : 130.
- Vierge (mot ou expressions désignant la) : *Maria* :
 227 ; *Maria Virgo* : 8 ; *parens Dei* : 9 ; *Virgo* : 9, 32.

**CONCORDANCE DES MOTS CONTENUS
DANS LE TEXTE DES INSCRIPTIONS**

- A -

- abbas*: 37, 42-43, 95, 109, 148, 165, 202, 211
abbatia: 101, 65
abbesse: 33
ablatrix: 37
ablatus: 4
absolvere: 54
absque: 12
abstractus: 221
abstrahere: 130
acceleratus, 10
accersere: 42
accipere: 36, 109
adesse: 130
adhaerere: 43
adimere: 43
adjicere: 7
aedes: 42, 116
aeger: 1
aeternus: 42, 82, 98, 103, 221, 234
aethereus: 95
affabilis: 95
affectio: 12
aggregare: 130
agnus: 36
algidus: 220
alimentum: 34
alius: 8, 115
alloquium: 225
almus: 32, 88, 95
altare: 109, 121, 176
alumnus: 42
amator: 41, 178
amen: 12, 28, 53-54, 76, 81-82, 78, 105, 129, 130, 154, 164-165, 233
amicus: 4, 37, 95
amplificare: 42
- amplus*: 134
angelicus: 36
angelus: 186
angere: 36
anima: 13, 28, 53, 80, 82, 98, 165, 233
anniversiarum: 109
annus: 4, 7, 10, 29-30, 32, 37, 41, 52-53, 55, 56, 77-81, 83-84, 86, 90-92, 95, 109, 126, 151, 162, 164-165, 200-218, 221, 229, 232, 234
an: 33
ante: 146
antiquus: 109
apostolus: 109, 172
aprilis: 59, 74, 77, 87, 96, 110, 162, 169
aptus: 10
apud: 151
ara: 34, 148
archidiaconus: 4
archiepisopus: 118, 151
argenteus: 109
argentum: 148
aroma: 10
ars: 129
artus: 130
arvum: 100
asper: 230
assistere: 148
astra: 94, 100
astrum: 221, 226, 233
attamen: 130
audire: 110, 233
aufere: 115
augustus: 169, 173
aula: 10, 95
ave: 30

- B -

- baculus*: 3
basilica: 48, 118
beatissimus: 48
beatus: 26, 88, 162, 220, 229
bebere: 116
bellum: 37
bene: 116, 178
benefactor: 109
benignus: 99-100
bestara: 2
- bestia*: 188
bestis: 106
bis: 29-30, 220
bonitas: 221
bonus: 12, 30, 37, 41, 77-79, 81-82, 89, 90, 92, 101-102, 106, 134, 151, 234
brachium: 26
brevis: 134
bustum: 220

- C -

- caecus*: 12
caelestis: 115
caelum: 29, 53, 100, 164, 220, 230
candela: 109
canere: 32
- canonicus*: 28, 41, 52-53
cantere: 109
canus: 43
capella: 48
capere: 12, 29, 34, 197

- caput*: 43, 178
carcer: 1, 25, 186
carere: 4, 88, 95
caritas: 210
carnaliter: 197
carnis: 42, 221
caro: 1
carus: 29
castor: 106
castrum: 146, 233
castus: 230
casus: 225
cathedratus: 7
cavere: 116
cedere: 7
celestis: 233
celsitonans: 221
centenus: 29-30, 32, 164
ceptare: 10
cernere: 162
certans: 1
certus: 4
cetera: 27
chorus: 12, 36
cibus: 230
cineratus: 42
cingulum: 8
cinis: 10
civitas: 187
clamare: 29
clarus: 29
claudere: 135, 164
claudus: 12
clericus: 27, 81
clerus: 1, 10, 230
climatus: 134
clipeus: 178
coenobium: 37
cogitatio: 54
cognitus: 7
colere: 233
columba: 10
comere: 148
comes: 109, 134, 148
comitans: 41
commendare: 9, 43
commune: 30
condendus: 34
condere: 233
condignus: 233
conditio: 134
conditus: 77, 100
confessor: 48
conformis: 10
confovere: 43
consacrare: 121
conscribere: 179
consociatus: 30
consolidare: 4
constituere: 32
consuetus: 4
continere: 110
copia: 230
cor: 135, 220, 226
coram: 95, 225
coronare: 30
corpus: 34, 48, 66-67, 82, 97, 90, 94, 99, 101, 102, 106, 135, 162, 226, 233
creare: 29
crux: 8, 109, 151
culpa: 36
cunctus: 29, 41, 95, 137
cuspis: 29
custos: 109

- D -

- dapsilis*: 178
dare: 1, 4, 7, 10, 28-29, 41-42, 84, 99-100, 102, 109, 115, 135, 221, 223, 226, 230
debellator: 230
debere: 109
decedere: 76, 162
decem: 221
december: 56, 75
decembris: 53
decenus: 32
decere: 27
decimus: 59
decursus: 220
decus: 36, 225
dedicare: 109, 118
deferre: 48
deficere: 225
defunctus: 43, 109
degere: 12
deni: 220
dens: 26, 109
denus: 30
depugnare: 25
desolatus: 10
Deus: 12, 29, 41-42, 54, 94, 145, 162, 164, 167, 197
devotus: 43, 230
Dex: 155
diaconus: 179
diadema: 30
dicere: 12, 30, 76, 162, 164, 220-221
dictus: 32, 178, 230
dies: 4, 10, 30, 81, 109
Dieu: 33
dignari: 54
dignus: 1
diligere: 37
dirigere: 233
discernens: 41
discrimen: 134
dispensator: 41
diurnum: 74
divinus: 10

docere : 4
doctor : 221
doctrina : 29
dogma : 220
dolere : 10, 36
dolium : 109
dolor : 1
dominator : 178
dominicus : 109
Dominus (Dieu) : 41, 52-53, 57, 74, 83, 86-88, 90, 95, 98-103, 106, 109, 126, 146, 151, 165, 220, 226, 229, 232, 234
dominus : 28-30, 67, 162
domnus : voir *dominus*
domus : 100, 130
donare : 75, 82, 98, 103, 220, 234
donum : 30
dormire : 177-178
dragma : 30
drapier : 207
ducere : 41
dulcedo : 29, 41
dulcis : 225
dum : 36, 45
duo : 220
duplex : 12
dux : 109, 134-135

- E -

ecclesia : 10, 13, 29, 32, 41, 43, 52-53, 67, 83, 109, 115, 223, 232
ecclesial : 217
edere : 116
edicere : 37
effigiare : 148
efflagitare : 74
egens : 221
egenus : 12
egere : 12, 54
egregius : 95
ejicere : 187
electus : 1
elephas : 106
eloquium : 221
ensis : 178, 223
episcopus : 11, 29, 48, 109, 181, 218, 229
epitaphion : 97
epitaphium : 89
ergo : 41
esca : 12
esse : 12, 30, 32, 34
exemplar : 10, 225
exta : 135
extirpare : 4
extra : 186
extricabilis : 130
exutus : 34

- F -

facere : 30, 37, 109, 226, 229, 233
facies : 164
factus : 42-43
famosus : 178
famulus : 162
fatum : 10
februarius : 169, 173
feconda : voir *fecundus*
fecundus : 167
feliciter : 95
felix : 95, 220
femina : 82, 92, 97, 100
fera : 36
fere : 221
feria : 109
ferre : 221
fessus : 220
festis : 229
festum : 109, 229
fides : 4, 88, 162
feri : 98
filia : 12
filius : 2, 12, 109
flamen : 12
flere : 4, 226, 230
florere : 34
flos : 43
fortitudo : 210
forum : 146
fossa : 37, 74, 130
fovere : 220
frangere : 4
frater : 30, 109, 195
fraus : 45
frequens : 1
fruare : 229
fructificare : 4
fructus : 34
frui (frumentum) : 123
fugare : 223
fugatus : 4
fugitans : 41
fulgor : 110
fundare : 230
fundator : 178
fundatrix : 30, 37
funditare : 95
funditus : 12
funus : 29, 42, 135
furnagium : 146

- G -

gaudia: 4, 7, 230
gaza: 41
gemere: 226
generatio: 224
genere: 12, 37, 137, 221
generosus: 137, 178
genitus: 229

genus: 37, 76, 109
gloria: 76
gratia: 194
gratus: 1, 30
gravatus: 226
gravis: 12
gutgutha: 2

- H -

habere: 30, 41, 109, 123, 124, 125
hic: 222, 229, 230, 233
historia: 106
homo: 34, 43, 87, 130
honestas: 45
honor: 1, 109, 121
honorifice: 109
honos: 148

hora: 65, 130, 178
hortus: 165
hospes: 4
humanus: 134
humatus: 7, 12
humilis: 76
humus: 43, 220

- I -

idus: 77, 83, 95, 106, 109, 234
illus: 27
illustrer: 10
imago: 137
imperare: 32
imperator: 92, 95, 162
imponere: 106
imus: 27
incarnatio: 41, 52, 55, 74, 80, 83
 90, 95, 109, 162, 232
incarnation: 86
incautus: 134
incipit: 96, 106, 179
includere: 8

indictio: 162
indutus: 34
inexpugnabilis: 135
ingratus: 1
inimicus: 221
iniquis: 116
innotus: 109
innutus: 30
inopinus: 134
inops: 41
instanter: 134
intempestivus: 225
ire (eo): 95
ire: 225

- J -

jacere: 4, 7, 12-13, 28, 42, 48-49, 69, 74, 86, 123, 124,
 125, 151, 155, 218, 222, 230, 233
januarius: 41, 78, 92, 94, 169
jocundus: 12, 95
jubere: 148
judeus: 177
jugiter: 41

julius: 79, 100, 169, 173
junius: 79, 110, 169
jure: 43, 225
justus: 220, 230
jutrix: 37
juvenis: 30
juvere: 41

- K -

kalendas: 1, 53, 55, 76, 78-79, 82, 87, 90, 100-101, 109,
 151, 162

- L -

labor: 1
lachryma: 230
lacrima: voir: *lachryma*
lactare: 167
laedere: 130
laetus: 95
laicus: 101
lamentation: 1

lapidare: 187
lapis: 34, 43, 77, 83, 99, 162, 229
largus: 221
late: 43
latere: 45
laus: 32
lector: 74, 93, 99, 100, 221
ledere: 4

legatus: 151
legere: 30, 75-77, 80, 82, 87, 90, 94, 95, 98, 101, 102, 103, 134, 178-179, 220-221, 226, 233,
leo: 36, 106
leopardus: 106
lesus: 29
liber: 224
lignum: 8
limen: 1
lingua: 4, 12, 37
linguere: 41
locus: 30
locus: 1, 4, 10, 27, 1351
locutio: 54
lubricus: 37
lucere: 234
ludere: 116
lugere: 12
luna: 56, 59, 109, 177
lustrum: 10
lux: 10, 82, 230, 233-234

- M -

madere: 226
magister: 4
magnus: 6, 45, 116, 130, 230
maius: 82, 89, 101, 110, 169, 234
major: 67
male: 130
malus: 116, 230
mandatum: 95
mansere: 37
manus: 129
marcere: 226
marcius: 81, 169, 173
marmor: 135
martyr: 26, 109
mater: 12, 30, 167, 233
matrona: 30
maturus: 229
matutina: 109
mausoleum: 95
melius: 88
membra: 100
membrum: 76
memento: 9, 116
memoria: 77-79, 81, 82, 84, 90, 92, 101, 102, 106, 151, 162, 234
mendicus: 12, 37
mens: 4, 10, 30, 41, 79, 81
mensa: 9
mensura: 109
merci: 155
Mercurius: 146
merere: 180
meritis: 95, 230
meritum: 32, 34, 43
meta: 10
micare: 110
migrare: 90, 102, 233
miles: 27, 49, 106, 170, 229
mille: 29, 37
millenus: 32
millesimo: 57
minimus: 116
minus: 12, 34
miscere: 29
miserator: 221
miserere: 6, 162, 164, 233
miser cordia: 6, 106
missa: 109, 230
mitis: 12
mittere: 109
moderamen: 220
moderatus: 230
modestus: 95
modicus: 10, 130
modo: 165
modus: 42, 134
monachus: 30, 109, 230
monere: 4, 12
monialis: 32
mora: 12, 130
morior: 59
mors: 10, 12, 30, 76, 116, 134, 165, 221, 226
morsus: 36
mortalis: 34
mortuus: 109
mos: 95, 225, 230, 233
moustier: 33
mouties: 174
mulier: 30
multiplicus: 134
multus: 12, 41, 230
mundus: 41
mundus: 4, 12, 43, 134
mutare: 88
mutus: 12

- N -

natio: 178
natus: 10, 12
nec: 12, 34, 37, 41
neglegere: 37
negligenter: 54
negotium: 151
nempe: 220
nepos: 221
nequere: 37
nescere: 148
nescire: 10
nexus: 54

nimis : 10
nitens : 233
nobilis : 7, 95, 130
nobilitas : 130
nocere : 42
nomen : 4, 77, 80, 87, 99, 101, 102, 106, 162, 233
nonas : 89, 96
norma : 233
noscere : 164
noster : 90
notus : 178
november : 86, 106, 109, 169

novies : 30
noviter : 42
nox : 109
nudus : 4, 12, 41
nullus : 4, 37, 42, 221, 225
numdum : 10
numerare : 10
numeratus : 30
numerus : 10
nummus : 146
nunc : 37, 43, 116
nutrix : 43

- O -

obire : 41, 53, 56, 75, 77-83, 86-87, 89, 92-93, 96, 99, 101, 106, 151, 165, 170, 218, 229, 234
obitus : 10
occupatio : 54
octavus : 79
october : 76, 90, 169, 173
oculus : 12
officium : 1
oleum : 109
omnes : 41, 54, 80, 90, 95, 101, 103, 109, 134, 225
omnipotens : 75
omnis : 41
operare : 134
opime : 221
opimus : 43, 76

ops : 41
optimus : 37
optinere : 226
opus : 4, 34, 233
or : 33
oratio : 109
orare : 10, 12, 30, 75, 77, 80, 82, 87, 90, 94, 98, 101, 102, 103, 178
orbis : 134, 178
ordo : 1
ornare : 43
ortus : 95
os : 8, 26, 34, 37, 43, 130, 226
ossa : 164
ovare : 100

- P -

pagus : 137
palma : 109
panem : 146
panis : 34
panther : 106
papa : 109, 214
paradis : 154
paradisus : 129
parcus : 230
parens : 9, 95
pariare : 32
parrochianus : 109
parum : 41
passio : 53
pastor (évêque) : 10, 12
pater : 10, 12, 29-30, 225, 233
Pater (Dieu) : 54
patere : 164
patria : 12, 225
patrocinium : 43
pauper : 30, 41
pausare : 226
pavere : 37
pax : 4, 13, 28, 45, 53, 75, 77-79, 81, 83, 101, 105, 130, 165, 223, 229, 233
peccatus : 54
pedagium : 146
pedes : 134

pellere : 32, 36
pensare : 134
peragere : 12
perducere : 54
perennis : 76, 84
pergere : 27
perpetuus : 82, 86, 220, 229, 234
persona : 232
perspicere : 148
pes : 12
pestes : 116
pestis : 32
petere : 94, 100, 220
pietas : 10, 34, 225
pigere : 76
pius : 7, 10, 12, 30, 95, 221
planctus : 10
plangere : 36, 225
plebs : 1, 225, 230
plenus : 194
plorare : 10, 12, 30
plurimus : 8, 37, 134
pneuma : 7
politus : 41
polus : 221, 226
pondus : 12
ponere : 10, 187
pontifex : 225-226

pontificatus: 10, 12, 29
populus: 32, 109, 221, 226
porticus: 1
poscere: 95
posse: 10
post: 93
posterioritas: 10
potestas: 45
praeberere: 30
praeclarus: 10
praedictus: 230
praedo: 223
praeferre: 7
praesens: 37
praesul: 4, 7, 10, 226, 229-230
precari: 41, 165
preces: 12, 95, 230
precipitare: 188
predicare: 175
presbiter: 109
presens: 88, 95
presentare: 164
presente: 10
prestans: 229
presul: voir *praesul*

quaerere: 109
quaesere: 76, 162, 220
quartus: 32
quaternus: 30

radix: 95
rapere: 134
reatus: 42
reclusa: 222
recondere: 37
recreatio: 34
recte: 4
rectus: 12
recubare: 95
redditus: 109
regere: 7, 10, 200
regina: 106
regio: 225
regnare: 32, 45, 54, 78-79, 81, 84, 92, 162, 178
regnum: 54, 74, 77, 115, 134, 164, 220
religio: 225
religiosus: 66, 99, 162
reliquia: 8, 109
reminiscere: 76

sabbatum: 109
sacer: 34, 43, 220, 230
sacerdos: 53, 66, 76, 99, 188, 220
sacrare: 42, 129
sacratus: 1

pretendens: 10
preter: 32
pridie: 89, 94
prier: 33
primus: 27, 77, 162
princeps: 223
prior: 109, 116
prius: 1
probitas: 29
proceres: 178
prodesse: 4, 43
producere: 130
proeditus: 221
promerere: 130
propheta: 197
prophetare: 167
propitiare: 41
proprius: 1, 32
prosper: 32
protomartyr: 121
pudicus: 37
puer: 95, 130
pulvis: 109
pupillus: 12, 226

- Q -

quies: 223
quiescere: 97
quintus: 32

- R -

reperire: 30
replicatus: 10
requies: 75, 84, 98-99, 102, 103, 165, 220-221, 234
requiescere: 13, 28, 53, 66-67, 76-80, 82-83, 87-88, 90, 99, 100-102, 105-106, 162, 165, 220, 233-234
res: 4, 134
resonare: 32
respicere: 164
restare: 43
resuscitare: 188
retentare: 1
revera: 7
revisere: 1, 225
Rex (Christ): 162
Rex (Dieu): 230
Rex (INRI): 177
rex: 48, 78-79, 81, 109, 134-135
rogare: 98
ruina: 135

- S -

saeculum: 10, 54, 76, 90, 94, 102
saint: 174
salvare: 179
sanctus: 8, 12, 16-21, 23-26, 41, 43, 49, 54, 57, 59, 109, 113-114, 128, 141, 159, 168, 175, 182, 187, 188-189,

- 191-192, 196, 199-200, 202, 204, 206, 216, 225-226,
229-230, 234
sapiens: 25, 229-230
sarcophagus: 37
satis: 10, 74, 130, 134
scambiator: 195
scelus: 4, 37
scintilla: 37
sculpere: 229
sculptus: 226
secundus: 109, 221, 225
secutor: 29
secutus: 95
sed: 41, 116
sedes: 4
semper: 95, 109, 129
sempiternus: 99
senex: 130
senium: 220
sepelere: 135
septem: 221
september: 95, 102, 109, 169, 170
septenus: 164
septimus: 77, 109
septuagenus: 164
sepulchrum: 1, 187-188
sepultus: 76, 83
sequi: 4, 233
sermo: 109
servicium: 109
servus: 43, 130, 230
sex: 164
sextarius: 123, 124
sextus: 59
sibi: 30, 36, 78, 92, 135
sic: 36, 78, 92, 197
signare: 43, 137, 186
simile: 30
similis: 37
sinagoga: 117
sincerus: 37
singulis: 109
singulus: 30
sinus: 76
sobrius: 37
sol: 225
solamen: 4
solari: 4
solemne: 42
solemnis: 225
solutus: 54
solvere: 1
somnus: 30, 42
sonare: 36
sonorus: 12
sordes: 42
sors: 1
spargere: 135
specialis: 43
specialiter: 226
species: 10
speculum: 134
spiritualis: 34
spiritus: 54, 109, 138, 226
sponsa: 37
statio: 4
statuere: 109
stemma: 130
studere: 41
suavis: 7
sub: 34, 77, 83, 88, 95, 99, 100, 135, 162
subigere: 134
sublatus: 10
sublimis: 116
sufficere: 134-135
summus: 29
sumptus: 1
super: 68
superans: 230
superbus: 4
supernus: 30
superus: 230
suplex: 99
supplex: 12, 74, 100
surgere: 109
sustinere: 4

- T -

- tamen*: 130
tandem: 41
tectus: 7
tegere: 12, 34, 135, 165, 178, 220
tegumentum: 77
tellus: 135, 178
teloneum: 146
telum: 29
templum: 138
temps: 33
tempus: 10, 32, 37, 48, 109, 178, 232
tenebrosus: 178
tener: 4
ter: 29-30, 37
tercius: 109
terra: 134, 165
terrigenus: 36
tertius: 56
testis: 230
thebal: 2
thesaurarius: 13
tigris: 106, 157
titulus: 88, 226
totus: 178
tractare: 186, 230
trahere: 12
transire: 11, 134
translatus: 37
tribuere: 1
triginta: 29

trinus : 135
triumphator : 178
tuere : 43
tueri : 32
tumba : 1, 10, 12
tumulare : 229

ubi : 187, 188
uncia : 109
unicornus : 106
unitas : 54

valere : 32, 45
validus : 229
varius : 34
venator : 106
vendicio : 146
venerandus : 104
venerare : 148, 225
venia : 29
venire : 7, 138, 162, 164, 220
verbum : 220
vero : 43, 109, 115
verriere : 217
verrine : 207
versus : 221
verus : 8, 37, 162
vestimentum : 8
vestire : 4
vestis : 12, 109, 230
vetus : 10, 30
vicinus : 225
victus : 36
videre : 25

tumulatus : 29, 37, 93, 220, 230
tumulus : 10, 79, 81, 100, 134, 178, 225-226
turba : 223
tutor : 12, 29, 230
tutrix : 37

- U -

unus : 109, 135
urbs : 10, 220, 226
urna : 130
uti : 34

- V -

viduatus : 10
viduus : 12, 41
vigere : 45, 223
vilis : 27, 37
vincere : 37
vir : 43, 77, 90, 162, 178, 230, 233
virgo : 8, 32, 164, 166
virtus : 36, 41
vis : 12
viscus : 12
visio : 186
vita : 30, 41, 68, 74, 88, 95, 130, 162, 229
vitium : 12, 37, 41, 43
vivere : 32, 52, 54, 76, 116, 178-179, 229, 233
vivus : 109
vix : 30
vocere : 37
volvere : 221
votum : 134, 225
vovere : 225
vox : 12, 164

CHRONOLOGIE DES INSCRIPTIONS

VIII^e-X^e siècle

- 771, *Angers*, collégiale Saint-Martin, inscription funéraire pour Balthadus, 79.
771, *Angers*, collégiale Saint-Martin, inscription funéraire pour Ermdramnus, 81.
784, *Angers*, collégiale Saint-Martin, inscription funéraire pour Autbertus, 78.
Fin VIII^e s., *Angers*, Saint-Martin, fragment d'inscription sur calcaire, 85.
Fin VIII^e s., *Angers*, Place du Ralliement, inscription funéraire pour Audoemus, 88.
VIII^e-IX^e s., *Saulges*, église Saint-Pierre, inscription mentionnant un diacre, 179.
816, *Le Mans*, église Saint-Vincent, épitaphe de l'épitaphe Francon I^{er}, 220.
832, *Le Mans*, église Saint-Vincent, épitaphe de l'évêque Francon II, dit le Jeune, 221.
835, *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription funéraire pour *Ato*, 95.
841, *Angers*, localisation inconnue, inscription funéraire anonyme, 77.
Entre 851/857 et le XI^e s., *Angers*, église Saint-Serge, tombeau de saint Briec, 48.
876, *Château-Gontier*, église de Bazouges, inscription funéraire pour Giswhalus, 162.
886, *Angers*, Musée des Beaux-Arts, fragment d'inscription obituaire, 92.
1^{re} moitié IX^e s., *Angers*, ancien évêché, inscription funéraire partielle, 74.
1^{re} moitié IX^e s., *Angers*, église Saint-Pierre, fragment d'inscription funéraire, 104.
2^{de} moitié IX^e s., *Angers*, abbaye Saint-Aubin, fragment d'inscription funéraire à caractère obituaire, 75.
2^{de} moitié IX^e s., *Angers*, Musée des beaux-Arts, fragment d'inscription tumulaire, 93.
2^{de} moitié IX^e s., *Angers*, Belle-Beile, ferme de la Lande, inscription funéraire pour Flavia, 106.
910, *Angers*, Musée des Antiquités, inscription funéraire pour Oulricus, 90.
925, *Angers*, collégiale Saint-Martin, inscription funéraire pour Durant, 80.
Entre 956 et 975, *Saumur*, ancien monastère Saint-Florent du Château, inscription pour l'autel Saint-Pierre-et-Saint-Paul, 148.
IX^e s., *Angers*, Saint-Julien, inscription tumulaire pour Fulcuinus, 76.
IX^e s., *Angers*, Saint-Martin, fragment d'inscription tumulaire, 84.
IX^e s., *Saint-Calais*, mention d'une inscription sur une croix, 231.
IX^e s., *Angers*, Saint-Martin, fragment d'inscription sur ardoise, 86.
IX^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription funéraire perdue, 94.
IX^e s.?, *Angers*, ancienne église Saint-Maimbœuf, inscription funéraire pour Aubericus, 96.
IX^e s.?, *Angers*, église Saint-Pierre, fragment perdu d'inscription funéraire sur ardoise, 105.
IX^e s.?, *Angers*, lieu de conservation inconnu, fragment d'inscription funéraire perdue, 91.
Fin IX^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription funéraire pour Ingelsen, 100.
Fin IX^e-moitié X^e s., *Angers*, Saint-Martin, fragment d'inscription funéraire sur ardoise, 87.
Fin IX^e ou début X^e s., *Angers*, inscription funéraire, pour Dominicus, 99.
IX^e-XI^e s., *Angers*, collégiale Saint-Martin, modillon à monogrammes, 38.
IX^e-X^e s., *Angers*, église Saint-Maurille, fragment perdu d'inscription funéraire, 98.
1^{re} moitié X^e s., *Angers*, église Saint-Pierre, fragment perdu d'inscription funéraire pour un laïc, 101.
1^{re} moitié X^e s., *Angers*, église Saint-Pierre, fragment perdu d'inscription funéraire, 103.
2^{de} moitié du X^e s., *Angers*, collégiale Saint-Martin, inscription funéraire pour une femme, 82.
2^{de} moitié du X^e s., *Angers*, collégiale Saint-Martin, fragment d'inscription tumulaire, 83.
X^e s., *Angers*, église Saint-Pierre, fragment perdu d'inscription funéraire, 102.
X^e-XI^e s., *Saumur*, ancien monastère Saint-Florent-du-Château, mentions de vers, 149.
Fin X^e ou début XI^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription funéraire pour Ermenberga, 97.

XI^e siècle

- 1^{re} moitié XI^e s., *Angers*, Musée des Antiquités, inscription funéraire pour Bernarius, 89.
 c. 1060, *Angers*, ancienne église Saint-Nicolas, distique inscrit sur le tombeau du comte Geoffroi Martel, 45.
 1067, *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription obituaire pour un chanoine sur une croix de plomb, 52.
 1096-1107, *Angers*, église Saint-Nicolas, première inscription funéraire *abbas Natalis has edes*, pour Noël, 42.
 Après 1096, *Le Mans*, première inscription funéraire pour Hoël, évêque du Mans, 225.
 Après 1096, *Le Mans*, seconde inscription funéraire pour Hoël, évêque du Mans, 226.
 Entre 1098 et 1148, *Angers*, ancien évêché, inscription identifiant la fonction et la destination d'un objet, 27.
 2nde moitié XI^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription funéraire anonyme, 1.
 XI^e s., *Angers*, abbaye du Ronceray, inscription à caractère diplomatique tracée sur un couteau, 31.
 XI^e s., *Laval*, ancienne église Saint-Pierre-le-Potier, identification de saint Pierre, 172.
 XI^e s., *Angers*, église Saint-Nicolas, texte funéraire *In rotulo multi* pour le rouleau des morts de l'abbé Noël, 44.
 XI^e s., *Angers*, Musée archéologique, inscription sur plomb identifiant des reliques de saint Pierre, 51.
 XI^e-XII^e s., *Angers*, église Saint-Martin, fragments de tablette de cire, 40.
 XI^e- XII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, formule d'absolution sur une croix funéraire, 54.
 XI^e- XII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, fragment d'inscription sur une croix funéraire, 55.
 XI^e- XII^e s., *Angers*, compositions funéraires pour des personnages de l'église d'Angers par Marbode de Rennes, 72.
 XI^e- XII^e s., *Angers*, poèmes d'éloge composés par Baudri de Bourgueil à la mort de Frodon d'Angers, 73.
 Fin XI^e ou début XII^e s., *Château-Gontier*, église Saint-Jean-Baptiste, identification dans la scène de la construction de l'Arche de Noé, 158.

XII^e siècle

- Début XII^e s., *Château-Gontier*, église Saint-Jean-Baptiste, inscription d'authentification d'un saint, 159.
 Début XII^e s., *Laval*, chapelle de Pritz, inscription de commentaire dans les peintures murales de la Visitation ou de la Vierge allaitant, 167.
 c. 1106, *Angers*, abbaye Saint-Aubin, inscription funéraire pour Gérard, sans doute abbé de Saint-Aubin, 34.
 1120, *Angers*, Musée des Beaux-Arts, fragment d'inscription sur une croix funéraire, 56.
 c. 1124, *Angers*, ancienne abbaye Saint-Maurille, inscription funéraire pour Hubert, 41.
 1127?, *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription pour Guetcanoafus sur une croix funéraire, 53.
 1145, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, mention d'une date, 183.
 1145, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, texte funéraire pour Gilbert de la Porrée, 185.
 c. 1150, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, fragments d'inscriptions de commentaire dans une verrière composite, 186.
 1^{re} moitié XII^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription sur l'anneau de l'évêque Ulger, 2.
 1^{re} moitié XII^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription sur la crosse épiscopale d'Ulger, 3.
 1^{re} moitié XII^e s., *Chênehutte-Trèves-Cunault*, prieuré Saint-Macé, inscription commémorant une donation, 115.
 1^{re} moitié XII^e s., *Chênehutte-Trèves-Cunault*, prieuré Saint-Macé, inscription exprimant une recommandation morale, 116.
 1^{re} moitié XII^e s., *Chênehutte-Trèves-Cunault*, prieuré Saint-Macé, inscription commémorant la dédicace de l'église, 118.
 Milieu XII^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, fragment d'inscription au portail, 5.
 Milieu XII^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription sur le nimbe de David, 6.
 Milieu XII^e s., *Angers*, abbaye Saint-Aubin, inscriptions commentant la porte du réfectoire, 36.
 Milieu XII^e s., *Le Mans*, Musée, inscription laudative pour Geoffroy le Bel, 223.
 Milieu XII^e s., *Le Mans*, Musée, inscription sur le phylactère de l'évangéliste Matthieu, 224.
 c. 1155, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, inscriptions d'identification dans le vitrail de saint Étienne, 187.
 c. 1155, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, inscriptions d'identification de la légende de saint Étienne, 188.
 1153-1160, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscriptions pour le tombeau monumental de l'évêque Ulger, 4.
 c. 1160-1170, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, inscriptions d'identification dans le vitrail des saints Gervais et Protais, 189.
 1167, *Cheffes*, église Notre-Dame, dédicace de l'église et fondation d'anniversaire, 109.
 c. 1180, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, inscriptions d'identification d'Ambroise et de saint Paul, 190.
 c. 1180, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, inscription dans le vitrail composite de l'histoire de saint Paul, 191.
 Entre 1087 et 1101, *Fontevraud-l'Abbaye*, ancienne abbaye, composition littéraire pour Guillaume de Montsoreau, 130.

- 1197, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription funéraire pour Raoul de Beaumont, 7.
- 1199 ou début XIII^e s., *Fontevraud-l'Abbaye*, ancienne abbaye, inscription funéraire pour le tombeau de Richard-Cœur-de-Lion, 135.
- 2nde moitié XII^e s., *Chemillé*, église Notre-Dame, identification dans les peintures murales des travaux des mois, 111.
- 2nde moitié XII^e s., *Chemillé*, église Notre-Dame, identification dans les peintures murales d'un cycle guerrier 112.
- 2nde moitié XII^e s., *Genneteil*, église Saint-Martin, fragment d'inscription de commentaire dans les peintures de la Présentation au temple, 138.
- 2nde moitié XII^e s., *Saint-Rémy-la-Varenne*, prieuré Saint-Rémy, identification dans les peintures de saint Simon, 144.
- 2nde moitié XII^e s., *Saint-Rémy-la-Varenne*, prieuré Saint-Rémy, identification et commentaires dans les peintures murales de la crucifixion, 145.
- 2nde moitié XII^e s., *Vaiges*, église paroissiale, inscription de commentaires dans les peintures murales de la pendaison de Judas, 180.
- 2nde moitié XII^e s., *Poncé-sur-le-Loir*, église paroissiale, identification du Christ et de la Vierge dans la scène de la Présentation au Temple, 227.
- 2nde moitié XII^e s., *Poncé-sur-le-Loir*, église paroissiale, citation de l'alpha et de l'oméga dans les peintures murales du Christ en gloire, 228.
- XII^e s., *Angers*, abbaye du Ronceray, inscription sur une cloche, 32.
- XII^e s., *Angers*, ancienne église Saint-Pierre, inscription sur une croix funéraire, 47.
- XII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, fragment sur une croix funéraire, 57.
- XII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription du *titulus* sur un crucifix, 58.
- XII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription fragmentaire sur une croix funéraire, 59.
- XII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, identification de saint Luc sur une plaque émaillée, 60.
- XII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, inscription funéraire pour Giraud de Brie, 66.
- XII^e s., *Angers*, Service archéologique départemental, inscription tumulaire pour Rainier de Poitiers, 67.
- XII^e s., *Angers*, Service archéologique départemental, fragment d'inscription sur un moule à cloche, 68.
- XII^e s., *Chemillé*, prieuré Saint-Pierre, identification dans les peintures murales disparues, 110.
- XII^e s., *Chênehutte-Trèves-Cunault*, prieuré Saint-Macé, identification dans les peintures murales, 117.
- XII^e s., *Fontevraud-l'Abbaye*, église Saint-Michel, inscription sur les chapiteaux, 129.
- XII^e s., *Fontevraud-l'Abbaye*, ancienne abbaye, inscription accompagnant le tombeau de Pierre II, évêque de Poitiers, 131.
- XII^e s., *Fontevraud-l'Abbaye*, ancienne abbaye, fragment de nom *Johannes* dans un ensemble sculpté, 132.
- XII^e s., *Saumur*, chapelle Saint-Jean, inscription fixant des tarifs de péage, 146.
- XII^e s., *Saumur*, chapelle Saint-Jean, *incipit* des évangiles dans les peintures murales du Tétramorphe, 147.
- XII^e s., *Saumur*, Château, musée, inscription sur un crucifix, 152.
- XII^e s., *Laval*, prieuré Saint-Martin, restes d'inscriptions dans les peintures murales, 171.
- XII^e s., *Saint-Denis-d'Anjou*, La Varenne-Bourreau, église Saint-Pierre, inscriptions d'identification et de commentaire dans les peintures murales de la Descente de Croix et des Sainte Femmes au tombeau, 177.
- XII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, distique éventuel pour la sépulture de Geoffroi le Bel, 184.
- XII^e s., *Le Mans*, Musée, inscription tumulaire pour une recluse, 222.
- 1190-1210, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, fragments d'identification de personnages (légende non identifiée et saint André), 19.
- 1190-1210, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint André, 23.
- 1190-1210, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Vincent, 24.
- 1190-1210, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification de personnages dans le vitrail de la vie de sainte Catherine, 25.
- XII^e ou XIII^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inventaire de reliques sur le reliquaire de la Vraie Croix, 8.
- XII^e-XIII^e s., *Angers*, église Saint-Serge, fragment d'inscription de commentaire ou d'identification, 49.
- XII^e-XIII^e s., *Bocé*, église Saint-Martin-de-Vertou, identification d'un personnage nommé Jacques, 108.
- XII^e-XIII^e s., *Laval*, chapelle de Pritz, inscription des mois dans un calendrier des travaux, 169.
- Fin XII^e ou début XIII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, *Titulus* de la Crucifixion sur une plaque émaillée, 61.
- Fin XII^e-XIII^e s., *Fontevraud-l'Abbaye*, ancienne abbaye, fragments d'inscription ou de commentaire dans les peintures murales, 136.

XIII^e siècle

- Début XIII^e s., *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, consécration d'autel en l'honneur de saint Étienne, 121.
- Début XIII^e s., *Château-Gontier*, église Saint-Jean-Baptiste, identification dans la scène de la comparution de sainte Catherine devant Maxence, 161.
- Début ou milieu du XIII^e s., *Coulongé*, église paroissiale, identification dans la représentation des évangélistes, 182.
- c. 1200, *Laval*, chapelle de Pritz, inscription de commentaire dans les peintures murales de la décollation de Sainte Catherine, 168.
- c. 1200, *Asnières-sur-Vègre*, église Saint-Hilaire, identification dans les peintures murales du supplice du luxurieux, 181.
- c. 1200, *Saint-Pierre-du-Lorouër*, église Saint-Pierre, identification et commentaire dans les peintures murales des funérailles d'un laïc, 233.
- Entre 1202 et 1240, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, souhait pieux adressé à la Vierge, 9.
- 1200-1210, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, inscriptions d'identification dans la légende des saints Vital et Valérie, 192.
- 1220, *Saint-Georges-Buttavent*, abbaye de Fontaine-Daniel, inscription funéraire pour Juhel II de Mayenne, 178.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, mention de l'alpha et de l'oméga dans la verrière de l'Enfance et de la Passion du Christ, 14.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification d'un donateur dans le vitrail de l'histoire de saint Julien du Mans, 15.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification des personnages dans le vitrail de l'histoire de saint Julien du Mans, 16.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification des personnages dans le vitrail de l'histoire de saint Martin, 17.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification des personnages dans le vitrail de l'histoire de saint Laurent, 18.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Éloi, 20.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Thomas Becket, 21.
- 1230-1235, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, identification de personnages dans le vitrail de la vie de saint Jean Baptiste, 22.
- 1231, *Saint-Christophe-du-Jambet*, église paroissiale, datation d'un événement indéterminé, 232.
- 1233, *Rouez*, ancienne abbaye de Champagne, inscription tumulaire pour Hugues d'Acé, 229.
- c. 1235, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification dans la verrière de la Passion typologique, 193.
- c. 1235, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, citation liturgique dans la verrière de l'Enfance du Christ, 194.
- c. 1235, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification des donateurs dans le vitrail des changeurs, 195.
- c. 1235, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, inscriptions d'identification dans la verrière de l'enfance et des miracles de la Vierge, 196.
- c. 1235, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification et commentaire dans la verrière l'Arbre de Jessé, 197.
- c. 1235, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, signateur d'un donateur dans la verrière de l'Arbre de Jessé, 198.
- c. 1235, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification dans le vitrail de la légende de saint Éloi, 199.
- 1240, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription funéraire pour Guillaume de Beaumont, 10.
- c. 1240, *Vivoin*, église, identification dans le vitrail de la vie de saint Hippolyte, 235.
- Milieu du XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification d'un donateur dans le vitrail de l'abbaye d'Évron, 211.
- Milieu du XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, non d'un personnage dans le vitrail de l'abbaye d'Évron, 212.
- Milieu du XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification des donateurs dans la verrière de l'Enfance du Christ, de la vie de saint Julien, de saint Pierre et de Constantin, 213.
- Milieu du XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification d'un personnage dans la verrière de l'Enfance du Christ, de la vie de saint Julien, de saint Pierre et de Constantin, 214.
- 2^{de} moitié XIII^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, peintures murales de la vie de saint Maurille, 11.
- 2^{de} moitié XIII^e s., *Cizay-la-Madeleine*, église paroissiale, identification peinte de sainte Catherine et de Maxence, 119.
- 2^{de} moitié XIII^e s., *Fontevraud-l'Abbaye*, ancienne abbaye, plate-tombe de l'abbesse Jeanne de Dreux, 137.
- 2^{de} moitié XIII^e s., *Laval*, prieuré Saint-Martin, fragment d'inscription funéraire pour un chevalier, 170.
- 2^{de} moitié XIII^e s., *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, identification sur les clefs de voûte, 119.
- 2^{de} moitié XIII^e s., *Brée*, château de la Grande Courbe, identification du tigre dans un bestiaire peint, 157.

- 2nde moitié XIII^e s., *Néau*, église Saint-Vigor, identification et commentaire dans les peintures murales de la vie de saint Vigor, 175.
- c. 1254, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification dans la verrière des saints Gervais et Protais, 200.
- c. 1254, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification d'un donateur dans la verrière des drapiers, 201.
- c. 1254, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, signatures de l'abbé de la Couture et d'un évêque du Mans dans la verrière des Apôtres, 202.
- c. 1254, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, signature de Jean de Fresnay dans la verrière des prophètes et des apôtres, 203.
- c. 1254, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification de Philippe et Jacques dans la verrière des prophètes et des apôtres, 204.
- c. 1254, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification dans la verrière des prophètes et des apôtres, 206.
- c. 1254, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification de la verrière des drapiers, 207.
- c. 1255, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification d'un donateur dans la baie de saint Pierre, saint Denis et des martyrs, 208.
- c. 1255, *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, *Titulus* de la Crucifixion dans la verrière du Christ Roi, 209.
- 1260 ou après, *Angers*, église des Dominicains, inscription funéraire pour l'évêque Michel Villoseau, 29.
- 1266 ou après, *Saumur*, église Notre-Dame de Nantilly, inscription funéraire pour Gilles, archevêque de Tyr, 151.
- c. 1267, *Angers*, abbaye du Ronceray, inscription funéraire pour une abbesse, 33.
- 3^e quart XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification d'un donateur dans le vitrail de saint Pavace et saint Thuribe, 215.
- 3^e quart XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, identification des deux évêques dans le vitrail de saint Pavace et saint Thuribe, 216.
- 3^e quart XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, signature du clergé de la cathédrale dans la verrière des saints évêques, 217.
- 3^e quart XIII^e s., *Rouez*, ancienne abbaye de Champagne, inscription tumulaire pour Guillaume Rolland, 230.
- 1288, *Évron*, ancienne abbatale Notre-dame, inscription funéraire pour l'abbé Jean, 165.
- 1290 ou après, *Angers*, ancien prieuré Notre-Dame-de-la-Papillaye, inscription funéraire pour les fondateurs du prieuré, 30.
- 1291, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription funéraire pour Nicolas Gellent, 12.
- Après 1295, *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscription funéraire pour Mathieu de Villoseau, 13.
- 1299, *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, inscription cursive, formule de datation, 124.
- XIII^e s., *Angers*, ancienne église Saint-Nicolas, inscription funéraire pour Robert, 46.
- XIII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, monogrammes du Christ sur le couvercle d'une pyxide, 63.
- XIII^e s., *Angers*, Musée des Beaux-Arts, collection de carreaux vernissés portant une lettre, 64.
- XIII^e s., *Angers*, Musée des beaux-Arts, collection de dés à jouer, 65.
- XIII^e s., *Angers*, ancienne collection L. de Farcy, inscription de commentaire sur un retable, 70.
- XIII^e s., *Avrillé*, prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, identification et commentaire de peintures murales, 107.
- XIII^e s., *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, fragment d'inscription funéraire, 122.
- XIII^e s., *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, inscription funéraire pour Guillaume de Bate et rappel de donation, 123.
- XIII^e s., *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, inscription funéraire, pour Gui et rappel de donation, 124.
- XIII^e s., *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, inscription funéraire, pour Robert et rappel de donation, 125.
- XIII^e s., *Denezé-sous-le-Lude*, église Saint-Jean-Baptiste, identification de saint Matthieu, 128.
- XIII^e s., *Fontevraud-l'Abbaye*, ancienne abbaye, inscription funéraire pour Henri II, 134.
- XIII^e s., *Luigné*, ancienne commanderie de Saulgé-l'Hôpital, identification des évangélistes dans les peintures murales du Tétramorphe, 139.
- XIII^e s., *Montreuil-Bellay*, église Saint-Pierre, identification de saint Jean dans les peintures murales du Jugement dernier, 140.
- XIII^e s., *Pontigné*, église Saint-Denis, identification de sainte Catherine et de sainte Marguerite, 141.
- XIII^e s., *Pontigné*, église Saint-Denis, identification ou commentaire dans les peintures murales de l'Annonciation, 142.
- XIII^e s., *Pontigné*, église Saint-Denis, identification des évangélistes dans les peintures du Tétramorphe, 143.
- XIII^e s., *Saumur*, Château, musée, inscription sur un crucifix, 153.
- XIII^e s., *Évron*, ancienne abbatale Notre-Dame, inscription dans les peintures murales de la voûte de la chapelle Saint-Crépin, 166.
- XIII^e s., *Olivet*, ancienne abbaye de Clermont, fragment de consécration peinte, 176.
- XIII^e s., *Le Mans*, cathédrale Saint-Julien, mention d'un nom au tympan de la verrière des joueurs de dame, 205.

XIII^e s., *Le Mans*, abbaye de la Couture, inscription accompagnant la sépulture de Gosselin, évêque du Mans, 218.

Fin XIII^e s., *Angers*, ancien évêché, inscription funéraire pour Geoffroi de Verneuil, 28.

Fin XIII^e s., *Chênehutte-Trèves-Cunault*, église Notre-Dame, identification de saint Philibert sur un chapiteau, 113.

XIII^e ou après

Avant 1300, *Angers*, église Saint-Martin, fragment de texte, 39.

1300, *Angers*, abbaye Saint-Aubin, inscription commémorant le transfert du corps d'Adèle, 37.

XIII^e ou XIV^e s., *Angers*, cathédrale Saint-Maurice, inscriptions d'identification de reliques, 26.

XIII^e-XIV^e s., *Angers*, Service archéologique départemental, fragments d'inscriptions placées sur des carreaux de dallage à usage funéraire, 69.

XIII^e-XIV^e s., *Tiercé*, église, fragment d'inscription funéraire pour un seigneur Jean, 154.

XIII^e-XIV^e s., *Villedieu-la-Blouère*, église, fragment d'inscription tumulaire, 155.

XIII^e-XIV^e s., *Villemoisan*, ancien prieuré, fragment d'une inscription funéraire pour Julienne, 156.

Fin XIII^e ou XIV^e s., *Laval*, Musée des Beaux-Arts, inscription identifiant la propriété d'un bénitier, 174.

XIV^e s.?, *Cizay-la-Madeleine*, ancienne abbaye d'Asnières, Graffiti reprenant le texte de l'*Ave Maria*, 127.

XIV^e s.?, *Château-Gontier*, inscription mentionnant Louis le Pieux, 163.

XIV^e s.?, *Évron*, ancienne abbatale Notre-Dame, inscription funéraire pour Renaud de l'Isle, comte de Blois, 164.

XIV^e s.?, *Le Mans*, église de l'Hôtel-Dieu, inscriptions funéraires pour Jeanne la Cirière et pour Agnès la Bouine, 219.

Inscriptions supplémentaires

Angers, cathédrale, trésor, reliquaire dit « de Marigné », 236.

Angers, collection de moules à hosties, 237.

Chaufonds-sur-Layon, presbytère, inscription sur un fer à hostie, 238.

Cizay-la-Madeleine, ancienne abbaye d'Asnières, plate-tombe d'un abbé, 239.

Évron, abbatale Notre-Dame, inscription dans les peintures murales de la voûte de la chapelle Saint-Crépin, 240.

Fougeré, église paroissiale, traces d'écriture spontanée, 241.

Laval, chapelle Notre-Dame de Pritz, identification funéraire pour André Mérienne, 242.

Louvaines, prieuré de la Jaillette, inscription peinte sur une clef de voûte sculptée, 243.

Martigné-Briand, Saint-Sébastien de Villeneuve, 244.

Saint-Florent-le-Vieil, ancienne abbaye, inscription mentionnant Charlemagne, 245.

Saumur, Saint-Hilaire-Saint-Florent, église Saint-Hilaire, appel au lecteur, 246.

Thorigné-en-Charnie, église paroissiale, *Titulus* de la Crucifixion sur une croix processionnelle, 247.

Saint-Denis-d'Orques, église, pierre tombale de Geoffroy de Loudun, 248.

LISTE DES COMMUNES

Maine-et-Loire

Angers
Avrillé
Bocé
Chaufonds-sur-Layon
Cheffes
Chemillé
Chênehutte-Trèves-Cunault
Cizay-la-Madeleine
Dénézé-sous-le-Lude
Fontevraud-l'Abbaye
Fougeré
Genneteil
Louvaines
Martigné-Briand
Montreuil-Bellay
Pontigné
Saint-Florent-le-Vieil
Saint-Rémy-la-Varenne
Saumur
Tiercé
Villedieu-la-Blouère
Villemoisin

Mayenne

Brée
Château-Gontier
Évron
Laval
Néau
Olivet
Saint-Denis-d'Anjou
Saint-Georges-Buttavent
Saulges
Thorigné-en-Charnie
Vaiges

Sarthe

Asnières-sur-Vègre
Coulongé
Le Mans
Poncé-sur-le-Loir
Rouez
Saint-Calais
Saint-Christophe-du-Jambet
Saint-Denis-d'Orques
Saint-Pierre-du-Lorouër
Vivoin

TABLE DES MATIÈRES

Introduction de Cécile Treffort.....	5
Références bibliographiques des ouvrages et articles cités pour l'édition des inscriptions.....	8
Abréviations utilisées dans les références.....	14
Maine-et-Loire	15
Angers.....	15
Cathédrale Saint-Maurice.....	15
Ancien évêché, salle synodale.....	49
Ancien évêché, chapelle.....	50
Église des Dominicains.....	51
Ancien prieuré Notre-Dame-de-la-Papillaye.....	53
Abbaye du Ronceray.....	54
Ancienne abbaye Saint-Aubin.....	57
Collégiale Saint-Martin.....	62
Ancienne abbaye Saint-Maurille.....	66
Église Saint-Nicolas.....	68
Ancienne église Saint-Pierre.....	71
Église Saint-Serge.....	71
Hôpital Saint-Jean.....	73
Musée archéologique.....	74
Musée des Beaux-Arts.....	74
Service archéologique départemental.....	89
Série des inscriptions funéraires carolingiennes.....	96
Avrillé.....	118
Bocé.....	120
Cheffes.....	121
Chemillé.....	124
Chênehutte-Trèves-Cunault.....	126
Église Notre-Dame de Cunault.....	126
Prieuré Saint-Macé.....	130
Cizay-la-Madeleine.....	135
Église paroissiale.....	135
Ancienne abbaye d'Asnières.....	137
Denezé-sous-le-Lude.....	142
Fontevraud-l'Abbaye.....	143
Église paroissiale Saint-Michel.....	143
Ancienne abbaye.....	145
Genneteil.....	151
Luigné.....	152
Montreuil-Bellay.....	152
Pontigné.....	153
Saint-Rémy-La-Varenne.....	156
Saumur.....	159
Chapelle Saint-Jean.....	159
Ancien monastère Saint-Florent du Château.....	160
Église Notre-Dame de Nantilly.....	162
Château, Musée.....	163
Tiercé.....	164
Villedieu-la-Blouère.....	165
Villemoisan.....	166

Mayenne	167
Brée.....	167
Château-Gontier.....	168
Église Saint-Jean-Baptiste.....	168
Église de Bazouges.....	171
Évron.....	171
Laval.....	175
Chapelle Notre-Dame de Pritz.....	175
Prieuré Saint-Martin.....	180
Ancienne église Saint-Pierre-le-Potier.....	181
Musée des Beaux-Arts.....	183
Néau.....	184
Olivet.....	187
Saint-Denis-d'Anjou, La Varenne-Bourreau.....	187
Saint-Georges-Buttavent.....	189
Saulges.....	190
Vaiges.....	192
Sarthe	193
Asnières-sur-Vègre.....	193
Coulongé.....	194
Le Mans.....	195
Cathédrale Saint-Julien.....	195
Abbaye de la Couture.....	222
Église de l'Hôtel-Dieu.....	222
Église Saint-Vincent.....	223
Musée.....	225
Poncé-sur-le-Loir.....	231
Rouez.....	233
Saint-Calais.....	236
Saint-Christophe-du-Jambet.....	236
Saint-Pierre-du-Lorouër.....	237
Souvigné-sur-Sarthe.....	241
Vivoin.....	242
Inscriptions douteuses ou tardives	245
Index	249
Chronologie des inscriptions	269
Liste des communes	275